sition de l
— *Théod*

Sommai
fortes ori
Davioud;
Rouen, e

Sommai
veau Com
Vente à E
cheval, e
— Esta

Sommai
nistère de
provincia
quet. — I
Estampes

Sommai
ciété des
Echos : M
livre de M
par Cour

Sommai
des épreu
fred Taié
l'Etang e
au burin;
du Salon.

Le Rédac

Paris. — In

LÉO

e

La séduc
Le Châte
Un Scan
Le Roma
Histoire
Un derni
Les Coco
Le Pend
Les Vive
Les belle
Boulevar

LE

Pa

Chez l'é

LE

Com

Fondée p

Fo

Rentes

Assura
échéances fixes, donnant droit à 3 0/0 de toutes les primes versées et à une participation de 50 0/0 dans les bénéfices de la Compagnie.

ASSURANCES DE DOTATIONS D'ENFANTS

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE



DEUXIÈME ANNÉE

Du 17 Avril 1882 au 31 Décembre 1883

Nos 54 à 90

Y COMPRIS LES Nos 54bis, 55bis, 56bis, 59bis ET 61bis

QUINZE CENTIMES LE NUMÉRO

L'ESTAMPE

JOURNAL ARTISTIQUE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses, Paris.

PARAISSANT A PARIS LE LUNDI

PARIS	UN AN :	8 fr.	SIX MOIS :	5 fr. »
DÉPARTEMENTS . .	—	9 fr.	—	5 fr. 50
ÉTRANGER	—	11 fr.	—	7 fr. »

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

A la demande d'un grand nombre de nos collectionneurs, nous avons fait paraître le frontispice-table de notre première année.

Il ne reste plus que trois collections de cette première année COMPLÈTE.

Ces collections brochées sont en vente dans nos bureaux au prix de CINQUANTE FRANCS chacune.

Les vingt-cinq premiers numéros ayant été rapidement épuisés, nous avons fait faire un second tirage du n° 26. Les exemplaires de ce deuxième tirage portent en tête : 1re année. — Nos 1 à 26.

Les collections brochées partant de ce numéro sont en vente dans nos bureaux au prix de VINGT FRANCS chacune.

Nos abonnés peuvent nous demander par lettre affranchie les numéros qui leur manquent. Nous leur enverrons *gracieusement* les exemplaires *qui nous restent.*

Nous faisons paraître aujourd'hui le frontispice-table de notre deuxième année.

Les collections brochées de cette deuxième année complète sont en vente dans nos bureaux au prix de *quinze francs* chacune.

ALFRED PÉPIN, administrateur.

SOMMAIRES DE *L'ESTAMPE*

Deuxième Année

SOMMAIRE DU N° 54, 23 AVRIL 1882 : NOS JURYS DE 1881 ET 1882. *Tableau comparatif.* — Echos : M. Portier de Beaulieu; Les Comédiens de l'hôtel de Bourgogne; Mort de Ferdinand de Beaumont; etc. — SYNDICAT pour la protection de la propriété intellectuelle à l'étranger. — CHIEN-CAILLOU, par Alexandre Hepp. — Les débuts de la lithographie en France. — Les Ventes. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 54 BIS, même semaine : LA MÉDAILLE D'HONNEUR. — L'Exposition des Animaliers. — Nos trois gravures. — Une Vente intéressante, etc.

SOMMAIRE DU N° 55, 30 AVRIL : ŒUVRES NOUVELLES. — Echos : Charles Courtry; Jacquet et Dumas; Georges Petit; Gemmes et Joyaux du Louvre. — Rapport fait par la commission d'études pour le comité chargé de constituer définitivement la société des artistes français. — PASQUA MARIA. — La gravure au XIXe siècle. — Les Ventes.

SOMMAIRE DU N° 55 BIS, même semaine : SOCIÉTÉ des dessinateurs et graveurs sur bois. — Notre gravure.

SOMMAIRE DU N° 56, 7 MAI : AUX CHAMPS-ELYSÉES. — Echos. — AU SALON DE GRAVURE. — COURRIER DE LONDRES. Les Beaux-Arts en Angleterre. — A nos abonnés. — Les Ventes. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 56 BIS, même semaine : AU SALON. *Nos Exposants* : MM. Appian, Bracquemond, Coindre, Coutil, Dutheil, Fantin-Latour, Haig, Lalauze. — Echo de Rouen. — La gravure au XIXe siècle. — CHARLES GEOFFROY. — Rapport de MM. Humbert et Robert-Fleury.

SOMMAIRE DU N° 57, 14 MAI. — Au Jury de gravure. — AU SALON. Nos exposants : MM. Baudoin, Blairat, Boilvin, Boutet, Cardon, Desbrosses, Hédouin, Le Rat, Loutrel, Paillard, Rouget, — Echos : La Mise au tombeau, de Carolus Duran. Mort de M. de Laincel; L'éditeur Delorière, etc. — Communications. — Rapport de MM. Humbert et Robert-Fleury. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 58, 21 MAI. — Au Salon. NOS PEINTRES. MM. Puvis de Chavannes, Van Beers, Duez, Edelfelt, Gervex, Albert de Gesne, Guesnet, Bastien-Lepage, Rochegrosse. NOS EXPOSANTS : MM. Blanchard, Carred, Mlle Cécile Chevalier, Cicéri, Damour, Delauney, Gilbert, Guilmet, Haussoullier, Achille Jacquet, Laurens, Lefort, Massé, Portier de Beaulieu, Toupié, Waltner, Yon. — Echos : Les Casseurs de pierres de Courbet; les acquisitions de l'Etat; les pastelliers; André Gill, etc. — Rapport de MM. Humbert et Robert-Fleury.

SOMMAIRE DU N° 59, 28 MAI. — Les médailles d'Honneur du Salon. — RUE DE SÈZE. — AU SALON. Nos exposants : MM. Alasonière, Bouisset, Chauvel, Courtry, David-Riquier, Deblois, Foulquier, Géry-Bichard, Maurand, Maurou, Milius, Penet, Mlle Marie Wagrez. — Echos : Le Dîner de la fusion, etc. — Rapport de MM. Humbert et Robert-Fleury. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 59 bis, même semaine : Les récompenses. Section de peinture. Section de gravure. — *Au Salon.* Nos exposants : MM. Blanc, Chevrier, Greux, Hamel, Hanriot, Jequier, Koepping, Laguillermie, Lefort des Ylouses, Mlle Lindestrom, Mathey-Dorel, Mlle Maze, Mme Moutet-Cholé, Nicolle, Oudard, De la Pinelais, Mlle Pluzanska, Saint-Raymond, Vion, Mlle Waltner. — Rapport de MM. Humbert et Robert-Fleury. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 60, 4 *juin.* — Etude sur la gravure sur bois actuelle. — *Au Salon.* Nos exposants : MM Beauverie, Boutry, Delierre, Desboutin, Girardet, Gravier, Guinard, Harmand, Lessore, Noël Masson, Mercier, Storm van s'Gravesande, Mlle Léonie Valmon, Mme Van den Brœck d'Obrenan. — Communications. — La lithographie d'art. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 61, 11 JUIN. — *Au Salon.* Nos peintres. — Nos exposants : Mlle Bruneau, Mme Drulhon, MM. Gosselin, Hildi-

brand, Jeansson, Laroze, Laurent, Mme Louveau-Rouveyre, MM. De Magellan, Muzelle, Teyssonnières, Whistler. — *Echos* : Le 1814 de Meissonier, etc. — Courbet.

SOMMAIRE DU N° 61 bis, même semaine. – La question de la gravure sur bois. — *Echos* ; M. Pannemaker père ; M. Alasonière ; Courbet, etc. — *Au Salon*. Nos exposants : MM. Abot, Beauvais, Bernillon, Bouvenne, Brunet-Debaine,s Charpentier, Mlle Contour, Duvivier, Gautier, Guérard, Huyot, Mlle Lecoursonnois, Lecouteux, Leroy, Mlle L'Hôpital, Mapey, Mayeur, Mme Menpès, Monvoisin, Phillipon, Mme Prunaire, Renouard, Roland, Rousseau, Ruet, Sotain, Tinayre, Mme Trinquier.

SOMMAIRE DU N° 62, 18 JUIN.— *Au Salon*. Nos exposants : MM. Bastard, Belin-Dollet, Bellenger, Berend, Bocourt, Brulé, Damman, Daumont, Etienne et Jules David, Dochy, Dupont, Félix, L.-M. Gautier, Hecht, Huot, Klinger, Lancelot, Lançon, Legros, Lopisgich, De Magallon, Manesse, Alphonse Masson, Mauler, Penet, Piquet, Pirodon, Potémont, Praslon, Quesnel, Queyroy, Ramonéda, Salmon, Thiriat, Thornley, Toussaint, Voisin. — *Echos* : MM. Meissonier et Bonnat ; *D'après nature*, etc. — Bibliographie.

SOMMAIRE DU N° 63, 25 JUIN. — La question de la gravure sur bois, par un amateur de bois. — *Au Salon*. Nos exposants : MM. Adler-Mesnard, Aufray de Roc'Bhian, Barbant, Bazerolle, Bellenger, Boileau, Boisson, Breynat, Burney, Deblois, Dharlingue, Didier, Dumont, Forel, Fraipont, Girardet, Guillon, Jacott, Lamotte, Lauwers, Leenhoff, Lenain, Letoula, Lucas, Lunois, Massard, De Meersman, Melois, Meunier, Pinçon, Rivoalen, Salmon, Thomas, P.-A. Varin, Eugène Varin, Vergnes, Vernier, Vogt, Voulquin. — *Echos* : La distribution générale des récompenses ; les envois de Rome, etc. — Correspondance.

SOMMAIRE DU N° 64, 2 JUILLET. — Société libre des artistes. — *Au Salon*. Nos exposants : MM. Abraham, Annedouche, Ansseau, Mlle Aoust, Barbant, Berveiller, De Billy, Burnand, Mlle Cappelli, Carlier, Chahuneau, Mlle Chapron, MM. Dalliance, Daudenarde, Dété, Devos, Drouot, Dubois, Dubouchet, Eichens, Farlet, Focillon, Germain, Girardet, Grellet, Mlle Guérard, MM. Gest, Guillaume, Jacquet, Konarski, Lafontan, Laly, Langeval, Lefrancq, Lepère. — *Echos* : Assemblée générale des graveurs au burin ; Mlle Courbet ; les élèves de l'atelier Drolling. — Communications. — *Les médailles*, par Etienne Carjat.

SOMMAIRE DU N° 65, 9 JUILLET : L'avenir du Louvre. — AU SALON. Nos exposants : Mlle Alliott, MM. Balaire, Baude, Bazin, Clément Bellenger, Biot, Bourguignon, Burn-Smeeton, Cabarteux, Danguin, Danse, Delangle, Mlle Delorme, MM. Dewailly, Didier, Fournier, Mlle Gérard, MM. Habert-Dys, Hauger, Jaugeon, Juengling, Kohl, Mlle Lemaire, Levasseur, Léveillé, Lévy, Lowenstam, Manigaud, Mathé, Mme Mercier, MM. Meunier, Mignot, Monsanto, Néraudau, Petit, Peulot, Pierdon, Mlle Pierrat, MM. Poncet, Puyplat, Ramus, Sargent, Tellier, Vinet. — Echos : Le *Lépreux*, la *Vie artistique*, spécialités des principaux éditeurs. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 66, 16 JUILLET : Gravure sur bois, par UN INTÉRESSÉ. — AU SALON : MM. Adeline, Boulard, Brunet, Buhot, Fleuret, Gaucherel, Gaujean, Gotch, Huault-Dupuy, Huet, Lalanne, Lancelot, Leray, Martin, Massé, Mordant, Paris, Prunaire, Richeton, Robert, Mlle Schiff, MM. Serret, Sévrette, Somm, Tauxier, Mlle Teyssonnières, MM. Tilly, Tourfaut, Trichon, Valentin, P.-A. Varin, Villemsens, Vintraut, Mlle Wilt. — Echos : Randon ; Vierge. — Communications.

SOMMAIRE DU N° 67, 25 JUILLET. — AU SALON : MM. Allais, Artigue, de Bellée, Mlle Berger, MM. Bordet, Bouton, Carbonnier, Champollion, Chapon, Closson, Dargent, Dautrey, Mme Duvivier, Mlles Félix, Flamet, Formstecher, Froment, Guillaumot, Heitor, Hervey, Klinkicht, Lamotte, Lamy, Lévy-Dorville, Lindstrom, de Los Rios, Mandret, Martin, Mmes Middleton, Moran, Morse, Perrichon, Tremelat, Mlle Trichon. — Echos : M. Jules Robert, nommé chevalier de la Légion d'honneur ; souscription Kocher, etc. — Les illustrations d'Adolphe Menzel. — Mœurs artistiques d'hier et d'aujourd'hui, par Frédéric Henriet. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 68, 30 JUILLET : Les Fumés et les Journaux, par Motteroz. — Echos : Léon Bonnat, Laguillermie et Waltner, décorés ; à l'école des Beaux-Arts ; au musée de Versailles ; la Société des arts décoratifs ; vente du duc de Hamilton ; *D'après nature* : Le Guide du libraire et du bibliophile, etc. — A Paramé.

SOMMAIRE DU N° 69, 6 AOUT : Edouard Girardet, par P.-A. Varin. — Echos : Les peintres célèbres ; Abraham Bosse ; les illustrations de Molière ; etc. — Nécrologie : Mort de M. Loizelet, par Henri Menu. — Rôle de la gravure sur bois, par Achaintre. — Mœurs artistiques d'hier et d'aujourd'hui, par Frédéric Henriet.

SOMMAIRE DU N° 70, 13 AOUT : Edouard Girardet, catalogue de ses œuvres, par Varin. — Echos : Concours de gravure en taille-douce ; Napoléon Ier à la vente Marie Blanc ; Une lettre de Velasquez, etc. — Communications : Pirodon, Mouilleron, Fantin-Latour. — Les dessins du Louvre. — L'art de former une bibliothèque, par Jules Richard. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 71, 20 AOUT. — La Société Pas-de-Veine. — La protestation du burin. — Echos. — Le Salon triennal, règlement officiel, par Jules Ferry. — Correspondance. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 72, 27 AOUT. — Estampes et vignettes, leur utilité. — EDMOND MORIN.

SOMMAIRE DU N° 73, 3 SEPTEMBRE. — Exposition de l'union centrale des arts décoratifs. — Echos : M. Paul Mantz, M. Gaillard à Frohsdorff ; les artistes anversois ; les artistes réservistes, etc. — L'art de former une bibliothèque, par Jules Richard. — Exposition de Perpignan. — Correspondance. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 74, 10 SEPTEMBRE. — EDOUARD GIRARDET. — Echos : M. Charles Jacque ; M. Huot ; le *Labor*, de Bracquemond ; Révélation d'un tableau de Courbet ; *La fin de la journée*, par M. Léon Coutil. — L'art de former une bibliothèque, par Jules Richard. — Correspondance. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 75, 17 SEPTEMBRE. — LA LOI. — Echos : Le testament de M. Lehmann ; Munkacsy, malade, etc. — L'art de former une bibliothèque. — Correspondance. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 76, 24 SEPTEMBRE. — Eaux-fortes, de Charles Jacque. — Echos : M. Pannemaker père ; la question des éventails ; M. Alphonse Legros. — L'art de former une bibliothèque. — Correspondance. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 77, 1er OCTOBRE. — Almanach des artistes en 1777. — Echos : *A la plus belle*, par M. Gustave Fraipont ; les faux Courbet, etc. — L'art de former une bibliothèque. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 78, 8 OCTOBRE. — Taille-douce et eau-forte, par A. Portier de Beaulieu. — Exposition des arts décoratifs. — LA LOI. — L'art de former une bibliothèque (fin). — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 79, 15 OCTOBRE. — L'union des arts décoratifs, par Maret-Leriche. — Echos : Le sacre du roi Louis XVI, par Moreau-le-Jeune ; les récompenses de l'exposition de Vienne ; M. Motteroz, etc. — Les affiches de théâtre. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 80, 22 OCTOBRE : EXPOSITION DE ROUEN. — Echos : l'Escrime ancienne et moderne, par Vigeant, avec vignettes de Pannemaker ; La statue de Claude Lorrain ; La Vente Membrée. — ŒUVRES NOUVELLES. — Projet de halle artistique. — Correspondance.

SOMMAIRE DU N° 81, 29 OCTOBRE. — TAILLE-DOUCE ET EAU-FORTE, par E. Rivoalen. — Exposition de Rouen ; les récompenses. — Correspondance. — Œuvres nouvelles. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 82, 5 NOVEMBRE. — EAU-FORTE ET BURIN. — Gustave Staal. — Echos : le Salon officiel triennal, par J. Maret-Leriche. — Concours de gravure à l'eau-forte. — Correspondance. — Courrier des expositions. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 83, 12 NOVEMBRE. —

Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois. — Le mariage du burin et de la pointe. — Echos : Portraits d'enfants, d'après Greuze ; 456,875 francs pour un tableau. — Gustave Staal. — Courrier des expositions.

SOMMAIRE DU N° 84, 19 NOVEMBRE. — Le burin tient bon, par A. Portier de Beaulieu. — Gustave Staal. — Echos. — Cercles et Cercliers, par Maret-Leriche. — Le Tirage de la gravure sur bois, par Motteroz. — Courrier des expositions. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 85, 26 NOVEMBRE. — Le Salon de 1883. — Curiosité rétrospective. — Echos : Démission de M. Paul Mantz; la Société libre des artistes français; Mort du graveur Mandel. — LA QUESTION DU BURIN, par A. Guillaumot et par Alphonse Leroy. — Arts décoratifs, par Maret-Leriche. — Le nez. — Estampes offertes.

SOMMAIRE DU N° 86, 3 DÉCEMBRE. — Les chansons de Nadaud. — Curiosité rétrospective. — Echos : la Société libre des artistes; les Amis des Arts de Lyon. — La question du burin. — Une page à sauver, par Charles Monselet.

SOMMAIRE DU N° 87, 10 DÉCEMBRE. — L'Estampe en Vendée. — Les chansons de Nadaud. — Curiosité rétrospective. — Echos: l'Exposition de Turin ; l'Académie des Beaux-Arts ; M. Beauverie, etc.

SOMMAIRE DU N° 88, 17 DÉCEMBRE. — L'école des Beaux-Arts. — Le premier calendrier. — Echos : l'Exposition de Rochefort ; l'Exposition de Munich ; les conférences du Louvre ; mort de Pollet, etc. — Edouard Mandel. — Curiosité rétrospective. — *Stamp-Variety*. — Pointe sèche, par Robert Caze. — Aux vitrines.

SOMMAIRE DU N° 89, DU 24 DÉCEMBRE. — Le salon de gravure, par Maret-Leriche. — Echos : Renaissance, par Jean Richepin. — L'art universitarisé.

SOMMAIRE DU N° 90, 31 DÉCEMBRE. — L'école liégeoise. — Vigeant et Pannemaker. — Echos : Karl der Grosse et Victor Hugo. — Victor Hugo devant la gravure. — Aux vitrines.

FIN DES SOMMAIRES DE LA DEUXIÈME ANNÉE

L'ESTAMPE

a publié, dans ses deux premières années, trois numéros illustrés et six suppléments.

Elle a offert à ses souscripteurs sept primes gratuites, dont la dernière est le catalogue officiel de l'Exposition triennale.

Elle a des abonnés en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux Etats-Unis, etc.

Par ses traités d'annonces, on peut juger de l'importance qu'elle a prise.

Elle a pour collaborateurs ordinaires : MM. Alexandre Bonnin, C. Chincholle, Henri Hamoise, Maret-Leriche, Jules de Marthold, Portier de Beaulieu, H. Valmière, P.-A. Varin.

Elle a publié, en outre, des articles de MM. Jules Adeline, A. Bourgeois, A. Bouvenne, Bracquemond, Etienne Cayat, Robert Caze, Gaston Coindre, E. Grasset, A. Guillaumot, Frédéric Henriet, Alexandre Hepp, Charles Jacque, Henri Lefort, Alphonse Leroy, Charles Monselet, Motteroz, Emile Nicolle, Jules Richard, Jean Richepin, Rivoalen, Albert Wolff, etc., etc.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

2e ANNEE. — No 54. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 23 AVRIL 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............ — UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS. — UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER ...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

Pendant toute la durée du Salon, l'ESTAMPE sera vendue aux portes du Palais de l'Industrie.

NOS JURYS DE 1881 & 1882

TABLEAU COMPARATIF

BURIN

1881		1882	
MM.			
Levasseur,	16 voix.	François,	11 voix.
Didier,	15 —	Gaillard,	11 —
Blanchard,	14 —	Didier,	10 —

EAU-FORTE

Hédouin,	49 voix.	Hédouin,	31 voix.
Courtry,	43 —	Bracquemond,	26.
Gaucherel,	41 —	Waltner,	24.

GRAVURE SUR BOIS

Bertrand,	36 voix.	Thiriat,	34 voix.
Yon,	33 —	Robert,	31 —
Pisan,	25 —	Yon,	31 —

LITHOGRAPHIE

Laurens,	16 voix.	Vernier,	13 voix.
Ciceri,	13 —	Ciceri,	10 —
Vernier,	13 —	Laurens,	9 —

De ce tableau, il résulte que, comme nous le faisions prévoir le 2 avril, malgré des déclarations contraires, le jury de 1881 a été juste à moitié renouvelé.

Sur 12 membres du jury, six ont été réélus : MM. DIDIER, HÉDOUIN, YON, VERNIER, CICERI, LAURENS.

MM. Levasseur, Blanchard, Courtry, Gaucherel, Bertrand et Pisan ont été remplacés par MM. FRANÇOIS, GAILLARD, BRACQUEMOND, WALTNER, THIRIAT et ROBERT.

Nous n'avons pas à raconter les défections de la dernière heure, les manquements de parole, les petites trahisons.

Il serait naïf de déplorer que les noms mis en avant et acclamés dans les réunions préparatoires ne soient pas tous sortis de l'urne ;

Plus naïf encore de s'étonner devant trop de promesses mal tenues.

Tant que le monde tournera, il en sera de même.

On nous permettra de ne pas insister sur les mérites incontestables de ceux des jurés de 81 qui ne font plus partie du jury de 82. Ce serait peu poli pour les nouveaux jurés *qu'il faut voir à l'œuvre*.

Nous ne pouvons toutefois nous défendre de nous réjouir de l'élection de M. Bracquemond. Cet honneur était dû à l'homme qui a fait faire tant de progrès à l'eau-forte et qui l'a, pour ainsi dire, modernisée. On sait de quelle faveur jouit M. Bracquemond en Angleterre et aux Etats-Unis. Nous sommes heureux de le voir enfin prophète dans son pays.

On a remarqué la différence de voix réunies par les jurés de l'eau-forte en 81 et en 82.

Cela tient à ce qu'un grand nombre de voix se sont partagées entre un nombre presque égal d'aqua-fortistes. Il n'y a qu'à féliciter l'eau-forte de compter en ce moment tant d'*appelés*. Les élus de cette année doivent être particulièrement fiers de l'avoir emporté sur un si grand nombre de concurrents.

Dans la sous-section de la gravure sur bois, la lutte a été particulièrement vive. Non-seulement les élus de cette année ont eu, à eux trois, deux voix de plus qu'en 1881, mais encore ceux qui sont venus ensuite ont réuni un nombre fort honorable de voix.

Ce sont MM. Huyot, (29 voix) ; Bertrand (25), Charles Barbant (23), Pisan (21).

Dans la sous-section de lithographie, M. Laurens qui occupait en 81 le premier rang est relégué, cette année, au dernier rang.

Il a perdu les deux-cinquièmes de ses voix. C'est toujours cela.

Nous ne tenons pourtant pas à nous réjouir de cette petite victoire.

Voici pour le moment les *desiderata* de l'*Estampe*, puisque toutes les réceptions sont faites :

1o Le droit de *voir* les œuvres reçues. En conséquence, plus de quatrième étage, plus de cadres microscopiques cachés au grenier.

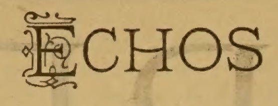
2o Le respect de l'épine dorsale des visiteurs. En conséquence, l'élévation de la cimaise des panneaux inférieurs.

3o La correction des épreuves du catalogue qui était, l'an dernier, bourré d'erreurs.

Nous ne croyons pas demander trop. Que M. Laurens se démène tant qu'il pourra pour obtenir de l'administration juste satisfaction à ce triple égard et, dès notre premier numéro de mai, nous ferons amende honorable et nous reconnaîtrons qu'il a droit à autant de remercîments que d'éloges.

M. de l'Estampe.

Voir, dans notre Supplément illustré, le compte-rendu de l'Exposition des animaliers français.



M. A. Portier de Beaulieu, à peine reposé de ses envois au Salon, travaille à une immense eau-forte : *Sainte-Anne et la Vierge*, d'après Léonard de Vinci.

*
* *

On nous demandait dernièrement où avait paru le fac-simile des *Comédiens de l'hôtel de Bourgogne* d'Abraham Bosse.

Réponse : Dans le *Dix-Septième siècle*, du bibliophile Jacob, (Paul Lacroix), chez Firmin Didot.

*
* *

A signaler, dans le n$_o$ 126 de *Paris-Artiste*, une jolie eau-forte de Martial, *L'allée de Pommiers*, d'après le tableau de Chintreuil.

*
* *

Nous apprenons la mort d'un aqua-fortiste de talent, M. Ferdinand de Beaumont, qui vient d'être enlevé, à l'âge de trente ans, par une phtisie galopante dont il avait contracté le germe pendant la campagne de 1870.

M. de Beaumont avait déjà acquis une grande notoriété dans le monde artistique, et l'éditeur Lemerre lui avait confié le soin de buriner les dessins qui doivent orner l'édition définitive de l'œuvre de Victor Hugo.

Il est mort à Périgueux, sa ville natale.

*
* *

Le 8 avril, a été ouverte à Lille une exposition d'art industriel, qui restera ouverte jusqu'au 30 juin.

*
* *

Rigueur des dates.

M. Alfred Robaut, ayant porté « son Salon » au palais de l'Industrie, le 6 avril, en allant voter, s'est cassé le nez devant la porte de la salle des dépôts fermée depuis la veille au soir.

Dura lex, sed lex.

SYNDICAT POUR LA PROTECTION

DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE A L'ÉTRANGER

—

Jeudi, 23 mars, a eu lieu, au Cercle de la librairie, une réunion du *Syndicat pour la protection de la propriété intellectuelle*, et des principaux éditeurs de Paris, à l'effet de s'entendre sur les mesures à prendre pour examiner des actes de reproduction d'œuvres littéraires commis à l'étranger.

M. Georges Hachette présidait.

Etaient présents, parmi les éditeurs convoqués : MM. Dentu, Calmann Lévy, Didier, Charpentier, Jouvet, Hachette, etc.

Parmi les membres du Syndicat : MM. J. Thomas, de l'Institut, Roger Ballu, inspecteur des Beaux-Arts, délégués de l'*Association des artistes peintres, sculpteurs, dessinateurs, etc* ; Charles Joliet et Louis Vian, de la Société des gens de Lettres ; Le Bailly et Boissière, de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique ; Adrien Huart, Beaume et Sauvel, de la Société des inventeurs et artistes industriels ; Davanne, Perrot de Chaumeuse et Franck de Villechasles, de la Société française de photographie ; G. Hachette, Bouasse-Lebel et Germond de Lavigne, pour le Cercle de la librairie, Pouillet, avocat.

La liste des ouvrages réimprimés à l'étranger en langue originale a été remise aux éditeurs présents, qui auront à indiquer, d'après leurs écritures, s'ils ont rempli en temps utile les formalités de déclaration et d'enregistrement que prescrivent les conventions internationales.

Si l'enregistrement fait en temps opportun peut être prouvé par pièces faisant foi, les réimpressions, importations, ventes de reproductions non autorisées constituent le fait de contrefaçon, et peuvent être poursuivies comme telles, en vertu d'une disposition qui figure, à peu près dans les mêmes termes, dans les diverses conventions.

« Sont interdites : l'importation, la vente, l'exposition de reproductions non autorisées, provenant de l'un des deux pays contractants ou d'un pays étranger. La contrefaçon est poursuivie par le tribunal étranger de la même manière que si l'infraction avait été commise au préjudice d'une œuvre d'origine nationale. »

Le Syndicat a décidé qu'il ne prendrait de décision que lorsque les justifications nécessaires lui auraient été fournies par les éditeurs. Une nouvelle réunion aura lieu ultérieurement.

Il a été convenu que les éditeurs de musique, les éditeurs d'œuvres d'art et producteurs industriels, dont les droits à la garantie résultent des conventions internationales, et qui ont intérêt à prendre part à l'action protectrice organisée par le Syndicat, seront convoqués à la prochaine séance.

Des remerciements ont été exprimés en faveur du Cercle de la librairie, qui a pris l'initiative de la formation du Syndicat, et qui a mis à la disposition de cette réunion ses locaux et ses moyens de correspondance.

Les éditeurs convoqués pour le 23 mars dernier, et qui n'étaient pas présents, sont priés de retirer au Cercle (*Bureau des Déclarations*, entrée *principale*, rez-de-chaussée), les extraits des catalogues, qui ont été faits à leur intention.

Le Secrétaire du Syndicat,
GERMOND DE LAVIGNE.

CHIEN-CAILLOU

—

Le *Voltaire* a publié d'intéressants renseignements sur un des nôtres, Rodolphe Bresdin, le *Chien-Caillou* que M. Champfleury a mis en lumière.

Nous demandons à M. Alexandre Hepp la permission de citer quelques paragraphes du très joli article qu'il a consacré à celui qu'il appelle son pauvre vieux.

. . . .

Il est graveur, mon pauvre vieux, presque aveugle, abandonné, misérable, — et il a perdu, dans la *Mouche* qui va de Bercy à Auteuil, un projet d'eau-forte, *Ville méridionale au bord d'une mare*, mené à bien après deux longs mois d'un dur travail, et sur lequel il comptait toucher 5 francs, — l'opulence pour huit jours !

C'est un artiste puissant, original, étrange. Il est célèbre depuis plus de trente ans, en étant inconnu ; on a fait un livre sur lui — et le public ignore son nom et son œuvre ; pendant des années il a été un héros du réalisme et personne ne soupçonnait son existence.

Il a inspiré à Champfleury les vingt pages qui resteront de lui ; Banville l'a chanté sur le luth, la harpe et la cithare ; Cladel l'a mis en type, énergiquement, comme il sait le faire...

C'est Rodolphe Bresdin : ce nom ne vous dit rien ? C'est *Chien-Caillou !*

Chien-Caillou ! Oui, *Chien-Caillou* qui a lancé Champfleury.

Vous connaissez cette admirable nouvelle que Hugo, le premier, regarda comme un chef-d'œuvre.

Elle date de 1847, cette histoire simple, éloquente, qui est restée comme le plus parfait effort du naturalisme de l'époque. En la lisant un jour dans son grand solon encombré de tapisseries de haute lice, Hugo s'est senti les larmes aux yeux et il a écrit à Champfleury :

— Vous avez médité sur ceux qui souffrent, comme moi. Un jour que vous passerez place Royale, nous causerons de toutes ces choses graves qui ne préoccupent point les législateurs et les gouvernants, et qui préoccupent ces espèces de rêveurs frivoles qu'on appelle des poètes.

*
* *

Eh bien ! ce graveur de génie sur lequel vous avez pleuré aussi, quand, dans un accès de désespoir, il tue son seul ami, — son lapin Petiot qui veut le consoler lorsque sa femme le trompe, ce Chien-Caillou que nous avons tous admiré et exalté dans notre première jeunesse d'impression, il vit encore, près de nous.

Rodolphe Bresdin, après avoir été le héros d'un livre à tapage, est aujourd'hui le héros d'un horrible drame humain, gros de misères et de lugubres tristesses.

Soixante ans. Une tête à donner peur, hirsute, couturée de rides ; une longue barbe inculte, épaisse, toute blanche

avec une sauvagerie hérissée, des yeux éteints, avec une fixité inquiétante. Le torse cassé, tout maigre dans une chemise rude, les jambes tremblantes dans un pantalon problématique, fait de bric et de broc, cousu à l'aventure, les pieds trainants dans des sabots énormes : les mains seules sont soignées, irréprochables, presque fines, des mains d'artiste qui ont conservé, au milieu de tant de décrépitudes et d'humiliations, par respect de la pierre ou du cuivre, par pudeur de l'art, une pureté jalouse !...

En entrant chez lui, je vois Chien-Caillou accroupi dans un coin, Immense grenier où des lucarnes s'ouvrent sur des échappées de ciel bleu. Pas une chaise. Tout le long du mur mansardé, des linges, des défroques sans nom, sèchent à une corde. Un petit poêle au milieu, des casseroles, des plats ébréchés, des écuelles à chien, des monceaux d'épluchures sur le plancher raboteux.

Des restes d'un mois, ça et là, éparpillés, trognons et racines, tas d'ordures soigneusement ramassés contre les boiseries encore humides. Des lapins en liberté — oh ! ce lapin de *Chien-Caillou* ! — enfouis, les oreilles dressées, dans des montagnes de choux flétris, courant à travers ces débris moroses, laissant après eux une odeur âcre qui vous secoue le cœur !

Près d'un œil-de-bœuf, le lit : quatre planches, — un cercueil déjà, avec un amoncellement de vieille paille et de frusques, Tout au fond, une planche sur laquelle, à côté de miettes rugueuses, d'écailles, de fromages durcis, de verres encroûtés, des dessins pleins de visions orientales, des paysages saisissants, des Vénus idéales étalent, dans une incroyable mise en scène, leurs splendeurs et leur inspiration.

C'est là, au milieu de ce bouge hideux, au fond de cet égout, — près du ciel, que Rodolphe Bresdin, que Chien-Caillou achève sa vie solitaire, redouté comme un fauve, délaissé comme un galeux, mais honnête, digne et fier, dans l'âpre jouissance de l'art.

*
* *

Je me suis assis près de lui, sur un escabeau, et nous avons causé. Sa voix est douce, pénétrante. Quand il [parle, son œil s'éclaire.

— Oh ! vous me croyez malheureux ? m'a-t-il dit. Non, je vous jure. Je me moque du monde. Je suis mort depuis longtemps. Avec douze francs par mois, je me nourris. Je ne demande rien à personne. Tenez, voilà mon travail. Je n'ai pas d'outils, je fais des prodiges pour arriver à tracer un *projet* ; mais enfin j'arrive. Oh ! si je n'avais pas perdu ma *ville méridionale* ! j'aurais cinq francs devant moi ! Avec cinq francs, on va loin !

Alexandre Hepp.

LES DÉBUTS

DE LA LITHOGRAPHIE EN FRANCE

—

M. Albert Achaintre a découvert un intéressant document : « Mémoire sur les expériences lithographiques faites, antérieurement à 1819, à l'Ecole royale des ponts et chaussées de France, et publié par M. Raucourt, de Charleville, ancien élève de l'Ecole polytechnique.

Il en publie une partie d'où nous extrayons ce qui suit :

« Une des belles applications de la lithographie est certainement de pouvoir rendre autographes les produits analogues à ceux de la gravure ; cependant avant de connaître la lithographie, ce résultat n'était pas sans équivalent, et plus d'un bon graveur était parvenu à s'identifier avec le dessinateur.

» Si la lithographie n'avait que cette propriété, que la gravure a tant de moyens de revendiquer, elle est destinée à leur rendre de grands services, mais ce n'est point dans celle de ces applications que la gravure lui dispute ; elle n'est vraiment utile, indispensable que là où la gravure ne peut point l'atteindre : c'est dans la grande facilité de son tracé qui la met à la portée de quiconque sait tenir une plume, ou conduire un crayon, et la rend la plus économique de toutes les gravures, la plus à la portée des arts.

Les professeurs des écoles d'enseignement mutuel feront eux-mêmes les exemples, les tableaux, les billets, pour les classes de lecture et d'écritures ; les leçons et les partitions pour celle de musique, les modèles, pour celle de dessin.

» Enfin on multipliera facilement les épures des écoles de géométrie descriptive, qui sont un si grand bienfait pour les arts ; et la connaissance des nombreuses applications de cet immortel ouvrage de l'illustre Monge se répandra à l'aide de la lithographie : il ne sera plus permis d'être peintre, architecte, chef ouvrier, sans savoir à fond la théorie des ombres, la perspective, la coupe des pierres, la charpente, etc. Le Conservatoire des arts et métiers, qui promet depuis si longtemps une collection des productions qu'il rassemble, pourra l'achever en s'aidant des travaux des élèves que son école doit former.

« Les ouvrages sur l'histoire naturelle, sur les constructions, les annales, mémoires et écrits des Sociétés d'encouragement, d'agriculture, de médecine, et généralement les planches de tous les ouvrages qu'on tire à moins de deux mille, et qui, pour cela même, sont très couteux, devront se lithographier à l'encre...

Les amateurs, poètes, musiciens ou dessinateurs, pourront occuper leurs loisirs à multiplier leurs compositions et se donneront eux-mêmes le plaisir de les répandre. »

LES VENTES

—

Prix de l'insertion : 1 fr. la ligne.

VENTE, en l'Hôtel des Ventes de Bruxelles, le lundi 24 avril 1882, et jours suivants, à 2 heures de relevée, salle n° 7, au premier étage, d'une Collection de Tableaux anciens et objets d'art.

Expert : Me Léon Slaes, Montagne de la Cour, 52.

Expositions : particulière, le vendredi 21 avril ; publique, les samedi 22 et dimanche 23 avril, de 11 heures à 5 heures.

Pour le catalogue, s'adresser à l'Hôtel des Ventes, ou chez l'expert.

ESTAMPES OFFERTES

—

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

×

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds-Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

Edouard HAUTECŒUR, 35, avenue de l'Opéra.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

LAROQUE, rue de Lafayette, 3.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

Mme veuve PÈQUÈGNOT, 37, rue d'Orsel.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière,

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2re Année. — N° 54 *bis*. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 23 Avril 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications à
M. C. CHINCHOLLE
Paris, 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

	PARIS.	DÉP.	ÉTRANG.
Un An...	5 fr.	6 fr.	8 fr.
Six Mois...	3 fr.	4 fr.	5 fr.

On s'abonne également chez
M. P. OLLENDORFF
ÉDITEUR
Paris, 28 bis, rue de Richelieu

LA

Médaille d'Honneur

Le dernier article du *règlement*, concernant la section de Gravure et de Lithographie, est ainsi rédigé :

Art. 9. — La Médaille d'Honneur sera votée par tous les artistes exposants français et le Jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et sera décernée à l'artiste qui aura obtenu la majorité absolue du nombre total des votants. Le vote par correspondance est interdit.

Cet article n'indique pas le jour du vote.

Nous remercions infiniment le membre du J ry qui veut bien nous apprendre que le vote de la Médaille d'Honneur pour la section de Gravure et de Lithographie aura lieu le même jour que le vote équivalent pour la section de Peinture, c'est-à-dire le 20 mai prochain.

Avis aux électeurs.

L'EXPOSITION

DES ANIMALIERS

Autant avait paru monotone l'exposition des paysagistes, autant a paru variée celle des animaliers, et ce n'est pas peu dire !

Ouverte officiellement dans la soirée du mercredi 12 avril, elle a vu, dès la première heure, le succès l'accueillir. C'était à qui chercherait et féliciterait les artistes présents. On a eu une désillusion. Le créateur, l'organisateur, le principal exposant, l'âme de cette exposition, Charles Jacque enfin, était seul absent.

Il s'est dérobé à l'ovation qui lui eût été certainement faite.

On a dit que depuis longtemps on n'était plus à même de juger ses tableaux. On s'est trompé. Jamais ses admirateurs n'ont manqué d'aller étudier chez les principaux marchands de Paris les toiles que ceux-ci parvenaient à lui arracher.

La vérité est que c'est depuis longtemps, la première fois, qu'on en voit si belle et si nombreuse réunion. Dans la salle du panorama de la rue Saint-Honoré, on peut comparer Jacque à Jacque.

Peu d'artistes sauraient triompher d'une comparaison avec eux-mêmes. Jacque, au contraire, est d'une variété inouïe. Après un tableau de moutons, il a le droit de peindre encore des moutons : il nous donne deux impressions différentes.

A l'Exposition des animaliers, on admire surtout ses deux grandes toiles : *Le Grand Troupeau* et *la Cour de ferme*. Aux gourmets nous recommanderons aussi les dix tableaux moyens ou petits qu'il a semés ici ou là.



Cliché fourni par la maison Hinrichsen

publié par le journal *La jeune Mère*.

Dans *le Grand Troupeau*, c'est toute la poésie de la nature à l'heure où la lune commence à percer la nuit. On dirait que les moutons ont peur. Comme eux, le chien lui-même a la tête basse.

Seul le berger, résistant à l'écrasement général, semble mesurer de l'œil la distance qui le sépare de l'étable.

Cette page magistrale est écrite avec une patte étonnante. A l'eau-forte, à la pointe sèche, Jacque a été souvent le peintre de la nuit, mais il y a, croyons-nous, peu de temps qu'il se complaît à en fixer l'ombre sur la toile. Nous n'en avons que plus de plaisir à signaler la personnalité dont est empreint ce tableau. Voilà une grande leçon pour bien des artistes, *imitatorum pecus*. Ni Troyon, ni Millet n'eussent rendu de même la même idée. Supposons cette toile accrochée au Louvre, où elle sera un jour, — un jour lointain, espérons-le — on dira d'elle en entrant dans la salle: Tiens, un Jacque!

Dans *la Cour de ferme*, autre ton. Ici nous sommes en plein jour et tout le monde travaille ou s'apprête à travailler. Je dis : *tout le monde*, car vous pensez sans doute avec moi que les chevaux aussi sont du monde.

Donc les chevaux s'apprêtent à aller au champ. Avant de les atteler, le laboureur répare la charrue. A gauche, le berger pousse les moutons vers le pâturage.

Çà et là, les poules, habituées à ce remue-ménage, picorent sans trouble. C'est animé et calme à la fois. C'est bien la ferme. Comme on travaillerait à l'aise dans un coin de cette cour!

Ici une observation. Rue Saint-Honoré, ce tableau gagne beaucoup à être vu, le jour.

Nous avons annoncé d'autres toiles du même maître. Nous citerons :

La Lisière. Un tableau moyen, d'un ton clair adorable. Charmante, la bergère qui oublie peut-être un peu ses moutons.

Sous bois. Une page austère, sévère. Un tableau de cabinet de travail.

Intérieur de bergerie. Ton chaud, couleur de paille.

Retour à la bergerie. Les moutons sont joyeux de rentrer au bercail. Tête haute, ils se pressent, sans même voir la poule effarée qui se sauve à leur approche. Derrière le troupeau, le chien, fatigué, tire la langue. Adorable.

Idem, quant au titre. Mais un tout autre tableau, d'une clarté et d'une tonalité nouvelles. Il n'y a que Jacque pour peindre ainsi deux fois la même chose sans se ressembler.

Chevaux à l'écurie; Clair de lune; Moutons à l'étable. Trois sujets bien différents, devant lesquels se pressent les visiteurs. Par malheur, la plupart de ces douze tableaux sont déjà vendus. Entre autres : *Chevaux à l'écurie*, de belles et robustes bêtes qui seraient de Géricault si elles n'étaient de Jacque. Une peinture solide et fraîche à la fois. L'acquéreur a fait plus d'un envieux.

Cliché fourni par la maison Hinrichsen

publié par le journal *La jeune Mère.*

Mais il y a cent toiles à l'exposition des animaliers. On voit que Jacque n'a pas abusé de la présidence. Il a laissé la plus large place à ses confrères les animaliers.

Voici une jolie tête de chien, d'Hermann Léon ; de gais lapins, la note comique que n'oubliait jamais Shakespeare, des sarcelles, des chiens et des chats, de Gélibert; un cerf et des chiens de de Penne; un nid de ramiers de Cottin; de gentils moutons de Brissot; de superbes bœufs de Vuillefroy; des troupeaux de Chaigneau; des taureaux de Jules Didier, un chef-d'œuvre, etc., etc. Ne disais-je pas que cette exposition avait surtout le mérite d'être variée ?

Je devrais peut-être parler des lions de Lançon. Il m'est bien permis de ne pas les aimer. Delacroix est mort.

En revanche j'adore les chiens de de Gesne, dont le talent croît à chaque exposition nouvelle.

La sculpture aussi a sa place, rue Saint-Honoré. A signaler les chevaux d'A. du Passage et les chiens d'I. Bonheur.

De même ont reçu l'hospitalité: l'aquarelle, l'eau-forte, la pointe sèche, la lithographie, réunies dans un petit salon, auquel nous consacrerons dans un prochain numéro un article spécial.

C. Chincholle.

NOS GRAVURES

Tous les journaux ont déjà parlé de la librairie W. Hinrichsen à propos de la publication de son délicieux album : *Le triomphe de Cupidon.*

Cette librairie vient d'avoir une idée ingénieuse qui va faire bien autrement parler d'elle.

Elle adjoint à sa maison déjà importante une agence de clichés.

L'*Estampe* ne peut manquer de s'occuper de cette innovation qui rentre absolument dans son cadre.

Pour bien faire comprendre le jeu de l'agence des clichés, il nous suffira de dire que la maison W. Hinrichsen a acquis et cherche toujours à acquérir de nombreux clichés dont les motifs s'appliquent à tous les sujets possibles.

A-t-on hâte d'éditer un ouvrage qu'on désire illustrer ? L'agence des clichés est à même de livrer exactement les gravures dont on a besoin.

Elle vient de faire paraître son premier catalogue. Il comprend le chiffre considérable de 2188 cuivres ou bois. Le deuxième catalogue, non moins chargé, est sous presse et le troisième est en préparation.

Total, à l'heure qu'il est : plus de 6,500 sujets qui doivent être prochainement renouvelés.

On conçoit que c'est surtout aux journaux, toujours pressés, que l'agence des clichés rendra service. Nos confrères trouveront à la maison W. Hinrichsen, 40, rue des Saints-Pères, des motifs tellement variés qu'il n'en est pas un que l'agence des

clichés ne puisse procurer. Comme les artistes, — les producteurs, — n'ont qu'à gagner à la propagation toujours grandissante de la gravure, l'agence des clichés est sûre de les compter au nombre de ses amis.

M. de l'Estampe.

UNE VENTE INTÉRESSANTE

La Direction de la *Société Arti et Amicitiæ* nous prie de publier la lettre suivante qu'elle vient d'adresser à tous les membres de la Société :

Cher Confrère,

Les membres du comité directeur de la société *Arti et Amicitiæ*, viennent vous rappeler que vous avez bien voulu promettre une de vos œuvres pour la vente qui doit avoir lieu vers le milieu de mai au profit de cette société.

Beaucoup d'entre nous ont déjà envoyé et, comme il serait d'une bien grande importance que cette vente pût avoir lieu dans la saison favorable, il serait utile que chacun des donataires fît son envoi le plus tôt possible.

Les soussignés vous remercient d'avance et vous envoient leurs cordiales salutations.

Signé :

E. Meissonier, V. Chapu, J. Gérome, P. Dubois, Ph. Busson, E. Detaille, A. Falquière, Bonnat. Louis Leloir, A. de Vasselot, Benj-Constant, A. de la Foulhouze.

Nous saisissons cette occasion pour rappeler l'admirable Société *Arti et Amicitiæ* dont le nom poétique indique si bien qu'elle réunit, en un seul faisceau amical, tous les hommes voués au culte de la pensée et de l'intelligence. Il n'est pas d'association dont le but soit plus noble et plus digne de la France. Elle s'est imposé la mission d'élever une splendide *Villa de repos* à ceux dont les rêves dorés ne se sont pas réalisés et dont les travaux ont contribué à enrichir le patrimoine commun de l'humanité.

Cette société, fondée le 1er mai 1880 et aussitôt revêtue de la sanction administrative, doit sa création à l'infatigable activité d'un modeste amateur d'art qui, avec le zèle et la foi d'un apôtre, a acquis à son œuvre le concours de toutes nos illustrations dans les arts, les sciences et les lettres.

En 20 mois, il a réuni pour 176,765 fr. d'adhésions et de dons; et tout ce qui a un nom dans les arts a spontanément offert d'organiser, au profit de cette généreuse association, une belle vente d'objets d'art.

Près de 400 artistes des plus distingués se sont engagés par écrit à donner une de leurs meilleures œuvres, et plus de 200 ont déjà satisfait à ce généreux engagement. C'est aux retardataires empêchés par des travaux obligés que s'adresse la circulaire du Comité-Directeur.

Tous sont animés du désir de remplir l'obligation prise et personne ne manquera de faire honneur à sa signature, heureux de se compter parmi les fondateurs de cette grande association dont les présidents sont *Meissonier, Gérôme, Charles Garnier,* ayant pour collaborateurs plus de 100 membres de l'Institut, dans toutes les sections et les plus grands noms dans les arts, les sciences et les lettres.

C'est à la générosité des artistes et au zèle de la Presse que la Société doit ses succès.

Il était temps que ceux qui sont toujours si dévoués pour autrui cessassent d'être oublieux pour eux-mêmes. Il était temps qu'ils pensassent à créer une institution stable, digne et fraternelle pour ceux d'entre eux que la fortune ne favorise pas, que la maladie atteint ou que la vieillesse surprend dans la gêne.

C'est un véritable devoir national pour tous les heureux du siècle, qui doivent aux arts et aux lettres les délicates jouissances de l'esprit, de contribuer à élever une belle *Villa de repos* où nos artistes, nos littérateurs, nos savants, trouveront cet *otium cum dignitate*, ce loisir modeste et honorable, digne prix de leurs travaux.

Nous les engageons à contribuer au succès de la belle *Vente d'objets d'arts*, en se disputant les œuvres de nos plus grands artistes. Nous ne manquerons pas d'en annoncer la prochaine exposition, et de signaler, à la reconnaissance nationale, les noms des artistes qui se sont signalés, non seulement par le talent, mais encore par leur patriotique générosité.

Henri Valmière.



Cliché fourni par la maison Hinrichsen publié par le journal *La jeune Mère.*

Pendant toute la durée du Salon, l'ESTAMPE sera vendue aux portes du Palais de l'Industrie.

TABLE

Voir pour les sommaires des 21 premiers numéros, le no 48 *bis* et pour ceux des nos 22 à 33, le, no 53.

Sommaire du no 34, 4 décembre : *Distribution des récompenses de l'Ecole des Beaux-Arts.* — *La Commission du Salon.* — *Echos :* M. Charles Blanc, malade; lettre d'un jeune graveur. — *L'Oise à Auvers*, par Charles Beauverie. — *Où sera le Ministère des Arts?* — *Œuvres nouvelles.* — Estampes offertes, etc.

Sommaire du no 35, 11 décembre : *Les cafés artistiques.* — *Echos :* Le vieux Rouen; la lithographie à l'étranger, etc. — Estampes offertes, etc.

Sommaire du no 36, 18 décembre : *Les maîtres d'aujourd'hui.* — *La vente Courbet.* — *Echos :* Une eau-forte de Baudry. — *Œuvres nouvelles.* — Correspondance. — *L'Union artistique*, etc.

Sommaire du no 37, 25 décembre : *Léopold Flameng.* — *Echos :* Bonvin, malade; Société libre des artistes, etc. — *Œuvres nouvelles.* — Estampes offertes, etc.

Sommaire du no 38, 1er janvier 1882 : *Lettre d'un maniaque d'art français.* — *Echos :* Vente de livres illustrés. — *L'Oise à Auvers*, par Beauverie.etc. — *M. Jules Van Praet*, par Albert Wolff. — *Lithographie au Salon de 1840.* — *Editeurs et Marchands*, etc.

Sommaire du no 39, 8 janvier : *Nos Etrennes : Bracquemond décoré.* — *L'Académie de France à Rome*, par Charles Gounod. *Echos :* — Estampes offertes, etc.

Sommaire du no 40, 15 janvier : *Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie.* — *La question des ateliers officiels.* — *Echos: La Société des Paysagistes*; gravures commandées par la Préfecture de la Seine.

Le Ministre des Arts chez Meissonier. Mort du graveur Ludovic Vallette. Réponse de M. Auguste Guillaumot au maniaque d'art français. — Eugène Girault (sa mort), etc.

SOMMAIRE DU Nº 41, 22 JANVIER : *Charles Blanc (sa mort). Chromo-typographie* par E. Grasset. — *Echos — Les Ventes*, etc.

SOMMAIRE DU Nº 42, 29 JANVIER : *Une Souscription (souscription Kocher). — Un désastre (faillite Cadart). — Echos : Jury d'admission pour l'Exposition de Vienne*, etc. — *Léon Cogniet. — Les Ventes*, etc.

SOMMAIRE DU Nº 43, 5 FÉVRIER : *L'Art sans ministre. — Œuvres nouvelles. — Echos : Le Coq* par Bracquemond. *La porte du Palais Ducal de Nancy*, par O. de Rochebrune. *La collection de M. Thiers*, par Hédouin. — *Le Règlement du Salon. — Léon Cogniet. — Les Ventes*, etc.

SOMMAIRE DU Nº 44, 12 FÉVRIER : *M. Paul Mantz. — Le Règlement du Salon (in extenso). — Echos — Les Ventes*, etc.

SOMMAIRE DU Nº 45, 19 FÉVRIER : *La gravure sur bois devant la Commission. — Projet de Règlement*, par Bracquemond. — *Communications. — Correspondance. — Les Ventes*, etc.

SOMMAIRE DU Nº 46, 26 FÉVRIER : *Œuvres nouvelles. — Echos : Incident Dumas-Jacquet. L'Exposition de Vienne. Bonvin rétabli*, etc. — *Rapport de MM. F. Humbert et T. Robert-Fleury. — Communications. — Lettre de M. Aglaüs Bouvenne sur la Permission de dix heures d'*Eugène Giraud. — *Les Ventes*, etc.

SOMMAIRE DU Nº 47, 5 MARS : RUE DE SÈZE (Exposition des aquarellistes ; inauguration du Salon de M. Georges Petit ; *incident Dumas-Jacquet.) — Echos. — Rapport* de MM. Humbert et Robert-Fleury. — Correspondance. — Estampes offertes. — *Les Ventes*, etc.

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Paris. — Imprimerie française et anglaise de Ch. Schlaeber. 257, rue Saint-Honoré.

PORTRAIT DE CLAUDE TILLIER

AUTEUR DE *MON ONCLE BENJAMIN*

GRAVÉ A L'EAU-FORTE PAR A. PRUNAIRE

Pouvant illustrer les éditions in-8 et in-12 de Claude Tillier. — Il a été tiré 75 épreuves de choix sur planche non rognée, savoir :

	10 épreuves sur	Japon blanc,	in-4,	sanguine, à	10 fr.
	10 —	—	—	bistre	10 fr.
	10 —	—	—	noir	10 fr.
	10 —	Whatman	—	bistre	10 fr.
	10 —	Chine fort	—	sanguine	10 fr.
	25 —	—	—	noir	8 fr.
Plus	100 —	Hollande, petit in-4, noir			2 fr.

En dépôt chez M. **Cournol**, Libraire, 3, rue de l'Odéon.

2e ANNEE. — No 55. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 30 AVRIL 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............ — UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS. — UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

Le tirage du dernier numéro de l'ESTAMPE est monté jusqu'à **deux mille cinq cents** *exemplaires.*

De même que les nos 48 et 54, le présent numéro sera suivi d'un supplément.

Œuvres Nouvelles

Pourquoi Bénassit ne fait-il plus d'eaux-fortes ?

S'il y avait un livre devenu rare et cher, c'était à coup sûr *les Heures Parisiennes*, d'Alfred Delvau.

La librairie Marpon a eu l'idée de rééditer cet ouvrage, dont le succès vraiment extraordinaire était de nature à intriguer, surtout ceux qui avaient lu ses vingt-quatre chapitres. Je viens de les relire. Mon opinion n'a pas changé. Ce n'est pas le public qui a pu faire un succès aux *Heures Parisiennes*, classées, — je ne ris pas, — au nombre des ouvrages *immortels*. Comme texte, les *Heures Parisiennes* ne sortent point de la bonne moyenne courante. Le journalisme ordinaire sert quotidiennement à ses lecteurs, et sans la moindre prétention, des observations bien autrement curieuses sur les différents aspects de Paris aux heures successives de la journée. J'affirme que Delvau ne trouverait pas actuellement un journal *payant bien* disposé à publier ces banalités qu'il a appelées les *Heures Parisiennes*.

Il faut aller jusqu'au 23e chapitre pour rencontrer enfin trente lignes qui intéressent.

Ce livre qui devrait être plein de renseignements, de tableaux de genre, de portraits, ne contient absolument que des phrases. On a parlé de son ton philosophique. Soit. Mais je connais suffisamment Horace. Et de l'Horace délayé m'écœure.

Quoi, ce livre remonte à dix-sept ans et vous n'y trouveriez pas une note retraçant justement les usages de 1865.

Il faut voir les eaux-fortes de Bénassit pour se rappeler qu'à cette époque la crinoline triomphait, et que les hommes portaient des tuyaux de cheminée. Ça n'a l'air de rien, ces détails. C'est immense quand on n'a que cela à observer dans un ouvrage pourtant gros.

Très finement faits, d'ailleurs, les 25 croquis de Bénassit. De l'esprit sous chaque trait. Eh ! Ne cherchons plus la cause du succès des *Heures Parisiennes*. Il est dû absolument à notre peintre-graveur, seulement maître Motteroz ne sera pas étranger à celui de cette réédition, imprimée avec les caractères si lisibles et si élégants qu'il a récemment créés et dont il a le droit d'être fier.

C. Chincholle.

ÉCHOS

UNE BONNE NOUVELLE

L'Administration, cédant aux sollicitations du Jury de Gravure et de Lithographie, a donné plus de place au Salon de Gravure.

Nous avons cette année, non pas une salle, mais bien une salle et demie.

* * *

Nous apprenons avec plaisir que M. Ch. Courtry, qui était malade depuis un mois et qui était même alité au moment des élections, a pu se remettre au travail.

* * *

La fameuse aquarelle dans laquelle M. Jacquet avait représenté M. Alexandre Dumas en marchand juif de Badgdad vient, dit-on, d'être achetée 3,000 fr. par un riche américain.

* * *

Chez M. Georges Petit, rue de Sèze, va s'ouvrir une exposition internationale.

Chaque pays sera représenté par un des artistes qui le caractérisent le mieux : l'Angleterre par Milais, la Belgique par Steevens, l'Italie par de Nittis, la Hollande par Josef Israëls, l'Espagne par Madrazo, l'Allemagne par Menzel, etc.

Quatre artistes français ont été invités à représenter la France : Moreau, Baudry, Dupré, Meissonier.

* * *

Le libraire de la société des Bibliophiles français, M. Léon Techener, met en souscription *Gemmes et joyaux du Louvre*, la célèbre publication de Barbet de Jouy et Jules Jacquemart.

* * *

La petite Zoé a fait faire son portrait, qui figurera au Salon.

Elle a été voir son peintre.

— Qu'est-ce que vous mettrez sur le livret ?

— Portrait de... Tenez-vous à votre nom ?

— Qu'en pensez-vous ?

— Il est plus distingué de donner seulement une initiale. Portrait de Mlle Z...

— Vous avez peut-être raison. Seulement...

— Seulement ?

— Ajoutez l'adresse.

Pendant toute la durée du Salon, l'ESTAMPE sera vendue aux portes du Palais de l'Industrie.

RAPPORT

FAIT

PAR LA COMMISSION D'ÉTUDES

POUR LE COMITÉ

CHARGÉ DE CONSTITUER DÉFINITIVEMENT

LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

(SUITE)

SOCIÉTÉ DES AMATEURS ET DES ARTISTES A ROME

FONDÉE EN 1829, PLACE DU PEUPLE

BUT DE LA SOCIÉTÉ

Le but de la Société est d'encourager

les arts, d'encourager les expositions et de donner des récompenses.

ADMISSION

Il y a deux catégories des deux sens ; amateurs ou artistes. Pour être associé, (amateur ou artiste), il faut prendre une ou plusieurs actions. L'action est de 15 f. par an. Il n'est pas nécessaire d'être associé pour exposer. Tous les artistes italiens et tous les artistes étrangers, mais résidant à Rome, ont le droit d'exposer. Tous les associés ont le droit de vote.

ADMINISTRATION

Une assemblée générale a lieu chaque année.

On nomme le Président et le Conseil d'Administration, deux Vice-Présidents, un Secrétaire et un rapporteur. Le Conseil de la Société est de trente membres.

COTÉ FINANCIER

Les Actions produisent les fonds nécessaires pour organiser les expositions. Les bénéfices résultant des expositions constituent le fonds de réserve.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS de NEUFCHATEL

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

Cette Société a pour but d'encourager les arts et de faire connaître dans leur patrie les œuvres des artistes Neufchâtelois. Elle s'ocupe d'acquérir, dans la mesure de ses ressources, les ouvrages de ces artistes.

ADMISSION

Chacun, artiste ou non, peut faire partie de cette association, moyennant une cotisation annuelle de cinq francs.

ADMINISTRATION

La Société est administrée par un Comité, élu par tous les Sociétaires. Ce comité est aussi chargé de désigner les ouvrages qui doivent être achetés ; il est libre de s'adjoindre pour cette opération les experts qu'il juge convenable d'appeler Le comité est composé de neuf membres parmi lesquels sont choisis le Président, le Secrétaire et le trésorier.

COTÉ FINANCIER

La contribution annuelle de cinq francs donne droit à une action ; chaque Sociétaire peut en acquérir un nombre illimité.

Il est formé un fonds de réserve, dans les limites du dixième ou cinquième des actions.

SOCIÉTÉ ANONYME
à capital variable
DE L'UNION CENTRALE DES BEAUX-ARTS
appliqués à l'Industrie

Capital social : 200,000 f.

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

Cette Société a pour but de fonder :

1° Un musée rétrospectif et contemporain.

2° Une bibliothèque d'art ancien et moderne où le travailleur sera au besoin aidé dans ses recherches.

3° Des cours spéciaux pour l'artiste et l'ouvrier.

4° Des concours entre les artistes français et entre les diverses écoles de dessin et de sculpture de Paris et des départements.

5° Des Expositions de Collections particulières.

ADMISSION

La propriété d'une action emporte de plein droit l'adhésion aux Statuts et donne le titre de membre de la Société de l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie.

ADMINISTRATION

La Société est administrée par un conseil composé de huit membres au moins et de trente membres au plus, qui seront élus par l'assemblée générale. Ce conseil a une durée de trois ans; il est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de toutes les affaires ; il nomme un Président, un Vice-Président et un secrétaire.

L'assemblée se réunit chaque année. Chaque associé a droit à autant de voix qu'il a d'actions.

COTÉ FINANCIER

La Société est fondée au capital social de 200,000 francs divisé en 4000 actions de 50 francs chacune, mille appartenant aux fondateurs.

Les sommes de toute provenance, soit dès souscriptions, soit des droits d'entrée dans les expositions, sont acquises à l'Union centrale; elles servent à couvrir les frais généraux et à constituer le fonds de réserve.

(*A suivre.*)

PASQUA MARIA

Ceci est un conte de fées, mais les fées sont du dix-neuvième siècle. Le conte est donc authentique et *documentaire*.

Bien que le dénouement soit d'hier, il me faut remonter, pour les débuts de l'histoire, à quatorze ou quinze ans.

A cette époque, un peintre, éminent entre tous, M. Hébert, membre de l'Institut, faisait le portrait de la duchesse de Noailles. Il travaillait en même temps à un tableau de genre d'un charme inouï. Sur un fond de verdure, se détachait assise sur un banc de pierre une petite Italienne d'un type si pur qu'on n'en saurait rêver un plus beau. Des yeux immenses, dans lesquels Hébert avait mis le ciel de Naples. Pas un trait laissant à désirer. Et pourtant, si le visage n'eût pas été si régulier, l'expression eût fait tout pardonner.

Une Mignon de cinq ans regrettant la patrie.

— Mon Dieu, que c'est beau! s'écria la duchesse à la vue du tableau resté sur le chevalet. Comment avez-vous pu concevoir un tel type!

— Moi! Je n'ai fait que copier.

— Pas possible!

— Oh! il me sera facile de vous le prouver.

Le lendemain, à l'heure où la duchesse prenait séance, une petite fille, gentiment parée de son joli costume du pays, entrait dans l'atelier.

— Ah! te voilà, ma petite Pasqua Maria! fit le peintre.

Le nom surprit la duchesse, qui involontairement tourna la tête. C'était le modèle de l'artiste. Entre l'enfant du tableau et celle qui venait d'entrer, la ressemblance était frappante.

On sait comment sont les artistes avec leurs modèles. M. Hébert attira devant la duchesse la petite Pasqua Maria. Lui prenant le menton, il la fit valoir de face, de profil.

— Voyez, dit-il, comme on est! Les gens riches achètent des tableaux, de beaux meubles, des oiseaux. Ne pensez-vous pas qu'une jolie tête semblable n'ornerait pas bien mieux un salon que tout ce qu'on pourrait y mettre? Imaginez cette enfant élevée, instruite et surtout se sentant aimée! Mais ce serait le plus bel ornement d'un château !

— Je vous remercie de l'idée, s'écria la duchesse. Voulez-vous m'aider à la mettre en pratique ?

Quelques semaines après, les parents, je devrais plutôt dire les possesseurs de Pasqua Maria, étaient indemnisés, l'enfant était adoptée par la duchesse de Noailles qui l'emmena dans un de ses châteaux et... le tableau d'Hébert figurait au Salon, où il fut admiré par M. de Rothschild, qui l'acheta et le plaça dans son château de Ferrières.

En 1872, Pasqua Maria eut une vraie douleur. Les journaux apprirent à sa mère adoptive que le feu avait consumé à Ferrières une partie de la galerie des Rothschild, et que le tableau auquel l'enfant devait son bonheur était du nombre des toiles brûlées. Il ne restait plus, des longues heures passées chez M. Hébert, que la belle lithographie faite par Eugène Pirodon d'après le tableau du maître...

Pour quelques jours, l'enfant reprit

son expression de Mignon ; mais la duchesse était si bonne, le château si merveilleux, l'existence si douce et si variée, que bientôt Mignon se consola.

Jugez si elle est tout à fait consolée aujourd'hui ! Un des visiteurs de la duchesse, un Anglais, plusieurs fois millionnaire, vit Pasqua Maria, s'éprit d'elle, et, malgré l'infimité de sa naissance, la demanda en mariage.

Il vient de l'épouser.

Pasqua Maria a aujourd'hui des châteaux bien à elle.

Ce qui prouve que si les rois n'épousent plus les bergères, c'est qu'elles ne sont pas toutes aussi belles que l'ancien modèle d'Hébert.

(*Extrait du Figaro*).

LA GRAVURE AU XIXe SIÈCLE

Sous ce titre, M. Le Roy de Sainte-Croix, du *Journal des Arts*, vient de publier chez notre éditeur, M. P. Ollendorff, 28 bis, rue de Richelieu, une intéressante étude descriptive, historique et critique, d'où nous extrayons les passages suivants :

Chaque idiome a son tempérament, son génie propre, ses tournures, ses constructions et expressions particulières, techniques......

Pour rendre la même pensée, soutenir la même thèse dans deux langues différentes, les difficultés sont donc multiples, théoriquement et pratiquement. Bien plus une langue ne peut pas absolument se traduire textuellement dans une autre : il faut se contenter de l'approchant, de l'à peu près ; il est même des pensées des expressions, des mots totalement *intranslatables*, complètement intraduisables.

....

N'est-ce pas là la gravure et le graveur, vis-à-vis de la peinture et du peintre, vis-à-vis de la sculpture et du sculpteur ?

Le premier doit traduire le second et le troisième ; il doit rendre, par un autre traitement, un autre procédé, d'autres ressources et moyens, des outils et instruments tout différents, sur des matières de toute autre nature, la même pensée, le même sentiment ; il doit dire la même chose dans une tout autre langue. Or combien diffèrent les éléments comme les résultats ? N'y a-t-il pas aussi, dans la peinture et la sculpture, des choses qui sont intraduisibles sur le métal ou sur la pierre ? des expressions picturales ou sculpturales impossibles à rendre par le burin ou la morçure de l'acide ? des phrases qui ne sont intelligibles que pour le sculpteur ou le peintre, et qui demeurent lettre morte pour le graveur ?

La tâche d'un bon graveur, comme celle d'un bon traducteur, est donc beaucoup plus étendue et plus importante que le profane ne se l'imagine d'ordinaire ; les graveurs, ce ne sont pas, loin de là, de vulgaires copistes, des machines-interprêtes traduisant mot à mot, littéralement, sans étude, sans art et sans distinction, la pensée originale d'un artiste. Le graveur artiste a sa part bien marquée de personnalité, et d'originalité artistiques, sa part de talent et de labeur bien déterminés et bien caractérisés. Que dis-je ? sa part ? C'est davantage que je dois dire ! De même que l'instrument dont il se sert, son burin est beaucoup plus fin et plus délicat que l'instrument du peintre, le pinceau, de même il lui faut beaucoup plus de temps, des soins plus minutieux, pour exécuter sa gravure, qu'au peintre il n'en faut pour terminer son tableau : dès lors, le mérite et la valeur du travail de l'un, n'ont rien a céder, ce me semble, à la valeur et au mérite de l'autre, si tous deux sont des maîtres.

De plus, un peintre travaille, je suppose, six mois ou trois ans à un tableau, il le même à bonne fin..., il trouve un amateur, le lui vend, en reçoit le montant et c'est fini. Les transactions ne sont pas aussi élémentaires et aussi expéditives pour le graveur : on ne grave pas un tableau pour en avoir un exemplaire : il faut le reproduire sur le métal, pour le multiplier, le répandre par cents ou par mille. Or, pour en arriver là, il faut passer par toute une suite, toute une série de manipulations, de bras, d'instruments, d'outils, de machines et tout un personnel d'industriels et de commerçants.

Pour qu'un tableau d'un artiste soit acheté cent mille francs, par exemple, il faut qu'il atteigne un des plus hauts degrés de l'échelle artistique. Qu'est-ce que cent mille francs pour tous les frais qu'entraîne la gravure de ce même tableau et le rendement qu'il doit produire dans le commerce ?

On le voit, sur le marché artistique, un tableau n'est pas à comparer à une gravure de ce même tableau. L'importance du graveur s'en accroît d'autant.

Mais jusqu'à présent je n'ai parlé que des artistes. Il est temps d'arriver à un autre personnage, sans lequel les artistes ne peuvent rien, et ici, je n'ai plus affaire au peintre qui sera désormais hors de cause. Ce nouveau personnage est aussi indispensable au graveur que le libraire l'est au littérateur. Il faut compter maintenant avec celui qui prend, auprès du graveur et du public, la responsabilité monétaire . . . ! Qui va oser exposer les dizaines de mille, les centaines de mille francs, pour la reproduction de la gravure ? Qui pourra les compter et n'aura pas crainte de les avancer ?

C'est ici que l'Editeur de gravures va commencer à jouer son rôle : et il fera jouer avant tout son argent, car l'artiste-graveur n'attendra pas la fin de son travail pour en recevoir le montant intégral, et le public ne paiera pas d'avance les trois, cinq ou dix mille exemplaires qui lui sont destinés et qui nécessiteront une dépense de deux ou trois cents mille francs — si ce n'est davantage.

Il faut avouer que peu de négociants voudraient assumer de tels risques, et seraient capables de faire des avances aussi considérables.

Qu'en résulte-t-il ?

Ah ! ce qui en résulte, ce n'est pas bien malaisé à constater. Et c'est là que l'amateur des beaux et purs burins doit malheureusement faire aujourd'hui d'amères réflexions

Naturellement, il se demande :

Où est le beau temps des vraies et pures gravures au burin ? Ce temps heureux dans les annales artistiques où le procédé mécanique était encore inconnu, où l'on ne faisait pas de la peinture sur des photographies et où l'on ne connaissait pas les opérations chimiques pour donner le change aux traits manuels du graveur ? Ce temps sincère et convaincu où l'art ne se prostituait pas dans l'expédient, et où l'artiste ne descendait pas au rôle vulgaire de l'ouvrier ? Ce temps historique et presque légendaire est bien éloigné de nous, hélas ! et les amis de l'art le regrettent d'autant plus que les immortels travaux qu'il a produits sont devenus d'une rareté excessive et d'un prix inabordable.

Ah ! les gravures au burin ! ce sont des choses bien précieuses à l'heure qu'il est ! mais heureux sont les mortels qui en possèdent ! Car, quels sont aujourd'hui les Editeurs qui osent hasarder des prix fabuleux pour la reproduction au seul burin, à la pure ligne, des tableaux ou des dessins de grands maîtres ? Une gravure au burin demande des années, une main très souple, très habile, et les artistes célèbres en ce genre, à l'heure qu'il est, certes, ne courent pas les rues. Ils se font payer cher et ils ont raison. Mais l'Editeur y regarde de près avant d'engloutir des dizaines de mille francs : le choix du sujet et le choix du graveur, et le temps qu'il faut attendre, et les sommes qu'il faut avancer, sont toutes considérations qui arrêtent plus d'un Editeur animé même des meilleures intentions.

....

Le Roy de Sainte-Croix.

(*A Suivre*)

LES VENTES

—

La vente des tableaux de la collection de M. Léopold Flameng a produit environ 70,000 francs.

A citer, parmi les principales toiles: *Renaud dans les jardins d'Armide*, de Fragonard, 9,100 fr.; la *Réunion galante*, de Lancret, 6,000 fr.; l'*Intérieur hollandais*, Van Ostade, 4,800 fr. ; *Le Passage du gué*, de Ruysdaël, 3,000 fr. ; les *Moissonneurs*, de David Téniers, 4,500 fr.

×

Le samedi 29 avril, Tableaux modernes, par Antigna, César de Cock, Corot, Diaz (N.), Dupré (Victor), Lépinay, Gudin, Jacque (Charles), Lambron, Lapostolet, Lazerges; Michel, Noterman, Pelouse, Rafaëlli, Troyon, Walker, Yon, etc.

Aquarelles et dessins par Allongé, Bonvin, Corot, Daubigny, Daumier, Decamps, Frère (Th.), Fromentin, Gavarni, Harpignies, Eugène Lami, Monier (Henri) Pasini, Prud'hon, Raffet, Vollon, Worms, etc., dont la vente aura lieu : Hôtel Drouot salle n° 8, le samedi 29 avril 1882, à 2 heures.

Mᵉ Henri Lechat, commissaire-priseur, rue Baudin, 6, square Montholon.

M. Cournerie, peintre expert, rue de la Tour d'Auvergne, 32.

Chez lesquels se trouve le catalogue.

Exposition publique vendredi 28 avril 1882, de 1 heure à 5 heures.

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2re Année. — N° 55 *bis*. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 30 Avril 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications à
M. C. CHINCHOLLE
Paris, 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

	PARIS.	DÉP.	ÉTRANG.
Un An...	5 fr.	6 fr.	8 fr.
Six Mois...	3 fr.	4 fr.	5 fr.

On s'abonne également chez
M. P. OLLENDORFF
ÉDITEUR
Paris, 28 bis, rue de Richelieu

SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET GRAVEURS SUR BOIS

Trois cents artistes à peu près, — tous dessinateurs ou graveurs sur bois, — se sont réunis, le 20 avril, dans la grande salle des écoles communales du VIe arrondissement.

But de la réunion : Formation d'une société sur les bases du projet ci-dessous, élaboré par une commission provisoire :

CHAPITRE PREMIER

BUT DE LA SOCIÉTÉ

Article premier. — Une association de prévoyance est formée entre les artistes dessinateurs et graveurs sur bois.

Les préparateurs de bois destinés à la typographie peuvent en faire partie.

Art. 2. — La Société a pour but :

1° De donner les soins du médecin et les médicaments aux Sociétaires malades ;

2° De leur payer une indemnité pendant la durée de la maladie ;

3° De pourvoir à leurs funérailles.

Le bureau de la Société devra étudier les bases que l'expérience démontrera les plus avantageuses à l'établissement d'une caisse de retraite, et présenter dans le délai d'un an un rapport qui sera soumis à l'Assemblée générale.

CHAPITRE II

DE LA FORMATION ET DU MODE DE RÉCEPTION

Art. 3. — La Société se compose :

1° De Membres fondateurs, dont le minimum de souscription d'entrée sera de vingt francs. *Ils peuvent être participants en payant ensuite la cotisation prescrite par le règlement.*

2° De Membres honoraires ;

3° De Membres participants.

Les Membres honoraires sont ceux qui, par leurs conseils et leurs souscriptions, contribuent à la prospérité de l'Association, sans participer à ses avantages.

Les Membres participants sont ceux qui ont souscrit l'engagement de se conformer aux présents statuts, et qui participent à ses avantages.

Les élèves pourront faire partie de la Société avec l'autorisation de leurs parents ou tuteurs, lesquels devront s'engager comme responsables pour les Cotisations.

Le nombre des Membres fondateurs, honoraires ou participants, est illimité.

Art. 4. — Pour être admis dans la Société il faudra :

Indiquer ses nom et prénoms, son domicile, et justifier de son âge.

Le Candidat sera admis par le bureau ; cette admission devra être confirmée à la majorité par l'Assemblée générale suivante.

Le règlement sera présenté au candidat, qui, en ayant pris lecture, devra déclarer s'y conformer. Il lui en sera délivré un exemplaire dont le prix (un franc) devra être payé séance tenante. Ce livret contiendra la déclaration du Sociétaire admis, le certificat de réception et le carnet de cotisation.

Art. 5. — Aucun Membre ne pourra être exclu de la Société, sans l'assentiment d'une Assemblée générale. Il recevra l'invitation de s'y rendre ; en cas d'absence on procédera comme s'il était présent.

Si le Membre est exclu, il ne pourra rien réclamer des sommes par lui versées.

Tout Sociétaire quittant la corporation peut continuer à faire partie de la Société, en faisant parvenir régulièrement ses cotisations.

Art. 6. — Tout Membre honoraire qui aura, pendant cinq ans, versé sa cotisation, pourra, sur sa demande et après avis



L'Enfant-Bibelot.

du bureau, participer aux avantages de la Société.

CHAPITRE III

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Art. 7. — La Société est gérée par :
1 Président,
2 Vice-Présidents,
1 Secrétaire et son adjoint,
1 Trésorier et son adjoint,
1 Commissaire des malades et son adjoint,
2 Administrateurs et 4 adjoints.
Un médecin est attaché à la Société.

Le bureau présentera à la première Réunion générale un Vice-Président et deux Administrateurs pris parmi les Membres honoraires.

Art. 8. — Toutes les nominations sont faites en assemblée générale (1).

Les membres du bureau sont nommés pour un an ; ils sont rééligibles.

Art. 9. — Nul ne peut être élu membre du bureau, s'il n'est Français et s'il ne jouit de ses droits civils et civiques.

Art 10. — Les membres du bureau sont dispensés de tout autre service pendant la durée de leurs fonctions.

Le bureau se réunit tous les mois, à jour fixe, et chaque fois qu'il est convoqué par le Président.

CHAPITRE IV

DES MEMBRES DU BUREAU ET DE LEURS FONCTIONS

Art. 11. — Le bureau administre la Société; il lève, par son vote, toutes les difficultées imprévues qui ne nécessitent pas la convocation immédiate de l'Assemblée. Sa décision est soumise à l'Assemblée générale suivante.

Art. 12. — Le Président surveille et assure l'exécution des statuts. Il adresse, chaque année, à l'autorité compétente, le compte rendu exigé par l'art. 20 du décret du 26 mars 1852. concernant les Sociétés de Secours mutuels. Il indique les grandes assemblées, ouvre et lève les séances, pose les questions, les met aux voix, prononce le résultat des délibérations, maintient l'ordre dans l'Assemblée, signe les actes et les registres ; il peut suspendre de ses fonctions un des membres de l'Administration, suivant avis conforme du Bureau, pour malversations ou incapacité.

Cette décision est soumise à l'Assemblée générale suivante.

En cas d'égalité de vote, la voix du Président est prépondérante.

Les Vice-Présidents remplacent le Président dans tout ce qui est relatif, en cas d'empêchement ou de maladie.

Art. 13. — Le Secrétaire est chargé de la rédaction des procès-verbaux, de la correspondance, de la conservation des Archives. En cas d'empêchement ou d'excès de travail dans ses fonctions, il est suppléé ou aidé par son adjoint.

Art. 15. — Le Trésorier est le dépositaire des fonds, il tient les registres des recettes et dépenses, il délivre au Commissaire des malades les sommes nécessaires au service des indemnités.

Le Trésorier, en entrant en fonctions, fera par écrit, et sur papier timbré, la déclaration suivante :

« Je soussigné *(nom et prénoms)* reconnais avoir reçu, de la Société de prévoyance des artistes dessinateurs et graveurs sur bois, la somme de (*argent et titres*), de laquelle somme je me rends responsable envers la Société, ainsi que de celles qui, par la suite, pourront m'être remises et dont les registres feront foi. »

(1) Les nominations du Président et d'un Vice-Président sont faites au scrutin uninominal, à la majorité absolue des votants au premier tour, et à la majorité relative au second tour.
Les nominations des autres membres du bureau sont faites au scrutin de liste, à la majorité relative.

Cette pièce, mise sous enveloppe et cachetée, restera entre les mains du Président.

Si le Trésorier vient à être malade ou qu'il lui survienne quelque empêchement, le Président et l'un des Vice-Présidents, accompagnés du Secrétaire et de l'adjoint au Trésorier, se transporteront aussitôt à son domicile, pour s'assurer de la caisse et des registres; ils s'assureront aussi des fonds qui lui resteront entre les mains pour les dépenses journalières et en dresseront procès-verbal ; la clé du Trésorier sera remise provisoirement au Vice-Président, et la caisse et les livres au Trésorier adjoint.

Le Trésorier adjoint dirigera et aidera les receveurs dans leurs fonctions, il pourra recevoir les cotisations aux réunions mensuelles du bureau.

Art. 15. — A chaque assemblée générale il est nommé huit receveurs, pour faire le service des recettes du semestre conjointement avec l'adjoint au Trésorier.

Les receveurs sont pris par ordre numérique du tableau et par quartier; leurs fonctions durent trois mois. En cas de refus, l'art. 20 leur est appliqué.

Art. 16. — Le Commissaire des malades reçoit les déclarations de maladies et de décès ; il avertit immédiatement le Sociétaire le plus voisin du domicile du malade, afin que celui-ci soit visité dans les délais prescrits à l'article 18; il veille également à ce que ces visites soient faites avec exactitude ; il s'assurera aussi, par une visite au moins pendant la durée de la maladie, du service médical et pharmaceutique. Il prévient le Président, des maladies, lorsqu'elles ont dépassé le troisième jour. Il délivre aux visiteurs, sur leur quittance, les sommes nécessaires au service des malades.

Le Commissaire adjoint des malades supplée ou aide le Commissaire, dans les fonctions qui lui sont dévolues.

Art. 17. — Les Administrateurs sont pris à tour de rôle sur la liste des Sociétaires. En cas de refus, l'art. 20 leur est appliqué.

La Société nommera, à l'Assemblée générale, une Commission composée de trois membres, pris parmi les Administrateurs, pour la vérification des comptes de chaque semestre, au domicile du Trésorier.

Art. 18. — Le Bureau est secondé par des Sociétaires chargés de visiter les malades et d'assurer à leur égard l'exécution du règlement.

Les Visiteurs sont pris parmi les membres de la Société demeurant le plus près possible du malade ; leur service dure un mois ; leur mission est d'aller visiter les malades, de leur porter l'indemnité qui leur est allouée en cas de maladie, et de s'assurer qu'il reçoit les soins qui lui sont dus.

Les Visiteurs devront, dans les trente-six heures au maximum, rendre compte au Commissaire des malades de la visite qu'ils auront faite.

Si le Visiteur a des doutes sur l'état du malade, il en prévient aussitôt le Commissaire des malades, qui le fait visiter par le médecin de la Société. Si le Sociétaire est reconnu en santé, les frais de la visite sont à sa charge, et l'Assemblée générale suivante décidera s'il y a lieu de lui faire restituer les sommes reçues.

Tout malade trouvé par le Visiteur, médecin ou autre, à faire un travail lucratif, sera privé de l'indemnité sans cependant cesser d'être visité.

Tout Sociétaire qui en aura imposé sur l'origine de sa maladie, ou qui emploiera des moyens illicites pour se faire délivrer ou continuer des secours, sera tenu à la restitution immédiate, et ceux qui l'auraient aidé, Visiteur ou autre, seront condamnés à 5 francs d'amende et, en cas de récidive, sa radiation sera demandée à l'Assemblée générale suivante.

Lorsqu'un malade sera rétabli, le Visiteur sera tenu de remettre dans les 48 heures sa feuille de visite au Commissaire des malades; faute par lui de se conformer à cette obligation, il sera passible d'une amende de 50 centimes, par jour de retard.

Le Visiteur ne pouvant se soustraire à ses obligations, l'article 20 ne lui serait pas appliqué ; mais, s'il se refusait à remplir ses fonctions, sa radiation serait proposée à la réunion générale suivante.

Art. 19. — Toutes les fonctions sont gratuites, excepté celles du Médecin.

Art. 20. — Tout refus de fonctions entraîne une amende de 5 francs ; le Sociétaire est renommé d'office à l'Assemblée générale suivante; sur un second refus sa radiation est demandée.

CHAPITRE V

DES ASSEMBLÉES

Art. 21. — Il y aura par an deux Assemblées générales ; elles auront lieu en avril et en octobre.

Art. 22. — Les Assemblées extraordinaires auront pour objet les cas imprévus qui exigeraient une prompte délibération; elles seront convoquées par le Président dans le plus bref délai et par lettre du Secrétaire.

Art. 23. — Le tiers des membres de la Société pourra demander au Président une Assemblée extraordinaire, en exposant par écrit le motif de cette convocation ; elle devra être faite le plus rapidement possible.

Art. 24. — Les Assemblées se tiendront dans la salle déclarée à la Préfecture de police.

Art. 25. — Toute proposition ou délibération étrangère à l'intérêt ou au bien des Sociétaires est défendue, l'objet de la Société ne pouvant être déplacé.

CHAPITRE VI

DES COTISATIONS

Art. 26. — Chaque Sociétaire, honoraire ou participant, paiera tous les mois 2 fr. 50 pour cotisation; cette somme pourra être versée aux réunions mensuelles du bureau ou chez les receveurs de quartier.

Les Sociétaires pourront anticiper les époques de leurs versements pour tout le temps qu'ils jugeront convenable.

Art. 27. — Le Sociétaire qui ne réglera pas ses cotisations sera soumis à une amende de 0 fr. 25 c. pour le premier mois, de 0 fr. 50 c. pour le deuxième, enfin de 1 fr. pour le troisième et les mois suivants; lorsque sa dette aura atteint la somme de 15 francs, il lui sera écrit par le Président, et, s'il ne répond pas à cet appel et ne se liquide pas envers la Société, il sera considéré comme démissionnaire et sa radiation proposée à l'Assemblée générale suivante.

En cas d'arriéré dû à la Société par un de ses Membres, le bureau juge s'il y a lieu de faire des retenues sur les subsides auxquels il a droit.

Art. 28. — Le Sociétaire malade ne sera pas dispensé de la cotisation du mois; elle sera prélevée sur les fonds qui devront lui être alloués pendant sa maladie.

Art. 29. — Le Sociétaire qui changera de domicile est tenu d'en prévenir le Secrétaire, dans la huitaine qui précédera son déménagement.

Art. 30. — Au moment de l'appel au service militaire, le Sociétaire devra prévenir par écrit le Président, s'il veut conserver ses droits dans la Société; il ne sera pas astreint à la cotisation tout le temps de son service et ne recevra pas de secours; mais à son retour il pourra y rentrer, pourvu qu'il ne soit pas invalide, en fournissant toutefois un certificat du Médecin de la Société.

Art. 31. — Lorsqu'un Membre quittera volontairement la Société, il ne pourra rien réclamer des sommes par lui versées.

CHAPITRE VII

MALADIES ET INDEMNITÉS

Art. 32. — La Société alloue 3 francs par jour à chaque malade, pendant les trois premiers mois, à partir du jour où la maladie aura été déclarée; si elle continue au delà, il ne recevra plus que la moitié de l'indemnité pendant trois autres mois.

Art. 33. — La Société alloue 3 francs pour chaque visite quand l'urgence du Médecin est dûment constatée; les frais pharmaceutiques sont également à sa charge ainsi que les appareils orthopédiques jugés indispensables par le Medecin de la Société.

Toutes les ordonnances pharmaceutiques devront porter le timbre du pharmacien ainsi que le coût; elles ne seront remboursées par le Commissaire des malades qu'après vérification et approbation (pour le coût) par le médecin de la Société et d'après le tarif.

A la fin de la maladie, le médecin énoncera sur la feuille la date du jour où devra cesser l'indemnité, et le Visiteur, après avoir soldé tout ce qui sera dû au Sociétaire, remettra au Commissaire des malades la feuille de visite, laquelle restera déposée aux archives de la Société.

Art. 34. — Toute maladie qui n'excédera pas trois jours ne donne droit à aucune allocation; cependant la visite du médecin et les médicaments seront à la charge de la Société.

Art. 35. — Tous les cas exceptionnels, tels qu'accidents, opérations, etc., devront être soumis au bureau qui, suivant avis du médecin, pourra autoriser le paiement d'une somme, une fois donnée, et dont il fixera la quotité, sans que toutefois cette somme puisse excéder un maximum de 100 francs.

Art. 36. — Tout Sociétaire malade est tenu d'en donner avis, par lettre affranchie (1) ou carte postale, au Commissaire des malades, l'indemnité ne lui étant accordée qu'à dater du timbre de la poste.

Art. 37. — Tout Sociétaire qui se trouverait dans la nécessité de sortir de France, sera tenu de déclarer par écrit, au Président, cette intention, il ne pourra néanmoins être absent plus d'un an sans en donner avis à la Société, et, s'il voulait prolonger son absence, il devrait faire passer le montant de ce qu'il aurait à payer dans cette année d'absence.

Tout Sociétaire absent qui réclamera des secours sera tenu de justifier de l'époque et de la maladie, et ensuite de sa durée, par un certificat du médecin qui le traitera dont la signature devra être légalisée par le juge de paix ou le maire de l'endroit où il sera resté malade.

Art. 38. — Une maladie survenant moins de six mois après la précédente, et due aux mêmes causes, sera toujours considérée comme rechute, c'est-à-dire comme continuation de la première; alors les jours de la première seront comptés avec ceux de la seconde, pour ne pas excéder les six mois pendant lesquels le malade a droit à l'indemnité.

Art. 39. — Tout Sociétaire qui touchera l'indemnité ne pourra sortir de son domicile que sur l'autorisation écrite du médecin.

Art. 40. — Le Sociétaire n'a droit aux avantages de l'Association que six mois après son premier versement.

Art. 41. — Il n'est accordé aucun secours ni indemnité en cas de chômage.

Art. 42. — L'allocation aux malades étant un droit, aucun membre participant ne pourra la refuser.

CHAPITRE VIII

DÉCÈS

Art. 43. — En cas de décès d'un membre de la Société, une cotisation extraordinaire de 1 franc sera due par chaque Sociétaire et exigible avec le versement mensuel suivant.

Art. 44. — Il sera accordé au décès d'un Sociétaire une somme de 80 francs pour frais d'inhumation.

Des lettres d'invitations aux funérailles seront envoyées par le Commissaire des malades.

CHAPITRE IX

RECETTES ET DÉPENSES

Art. 45 — Le fonds social se compose:
1° Des versement des membres fondateurs;
2° De ceux des membres honoraires;
3° De ceux des membres participants;
4° Des dons et legs particuliers;
5° Des subventions accordées par l'État, le département ou la ville;
6° Des intérêts ou fonds placés;
7° Des produits des amendes prononcées par le règlement.

Art. 46. — Les fonds de caisse ne pouvant jamais dépasser la somme de 500 francs, l'excédent est placé à la caisse des dépôts et consignations.

Art. 47. — Les fonds seront affectés exclusivement, et sans qu'ils puissent être détournés, pour quelque cause ou sous quelque prétexte que ce soit, de leur destination spécifiée ci-dessous:
1° Au secours des malades et blessés et au service médical;
2° Au paiement des frais funéraires;
3° Au paiement des imprimés et tous autres frais nécessités par le service général.

CHAPITRE X

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Art. 48. — Toute modification, que l'expérience engagera à apporter aux présents statuts, ne pourra être faite qu'à la condition d'être approuvée par les trois quarts au moins des Sociétaires présents dans une première réunion générale; elle ne sera exécutoire qu'après avoir été votée, six mois après, à une seconde réunion générale.

Art. 49. — La Société se réserve le droit de prononcer sa dissolution en Assemblée générale, à la majorité de neuf dixièmes des voix des Membres présents.

Cette dissolution ne sera valable qu'après l'autorisation de M. le Ministre de l'Intérieur.

Art. 50. — En cas de dissolution de la Société, soit pour insuffisance numérique de ses Membres, soit pour toute autre cause, les fonds seront distribués à tous les Sociétaires, membres participants faisant partie de l'Association au jour de la dissolution; la répartition se fera par fractions proportionnelles, calculées en raison du temps d'ancienneté dans la Société.

Cent trente-sept artistes ont immédiatement adhéré au projet qui précède. C'était plus qu'il ne fallait pour la formation de la Société. Il n'y avait plus qu'à composer son bureau.

Quatre artistes, MM. Edmond Morin, Huyot, Bertrand et Robert, ont été proposés pour la présidence.

Le scrutin a donné le résultat suivant :

MM. HUYOT . . .	77 voix.
MORIN . . .	15 —
BERTRAND . .	15 —
ROBERT . . .	15 —
Voix perdues . . .	25 —
	137 voix.

En conséquence, M. Jules Huyot a été proclamé président. Il a aussitôt proposé pour la vice-présidence M. EDMOND MORIN, qui a été élu à l'unanimité.

Les autres votes ont donné les résultats suivants :

Secrétaire . . .	MM. DELANGLE,	110 v.
Secrétaire adjoint	JEANNOT,	75
Trésorier . . .	TILLY,	63
Trésorier adjoint.	GIRARD,	21
Comm. des malades	JEAUGEON,	41
Commissaire adj. .	MOUSTY,	27
Administrateur .	BARBANT,	48
Id.	LEPÈRE,	47
Id.	MÉAULLE,	43
Id.	MARIE,	40

La séance n'a été levée qu'à deux heures du matin.

Nous ne féliciterons pas seulement les élus. Nos compliments doivent s'adresser à tous les 137 membres de cette société qui bientôt verra, nous l'espérons, doubler le nombre de ses adhérents.

A quand des sociétés semblables dans nos trois autres sous-sections ?

M. DE L'ESTAMPE.

Pendant toute la durée du Salon, l'ESTAMPE sera vendue aux portes du Palais de l'Industrie.

NOTRE GRAVURE

Nous donnons aujourd'hui un curieux spécimen d'un procédé nouveau de gravure rapide.

C'est un américain, M. Day, qui est l'inventeur de ce procédé destiné à rendre de grands services aux journaux quotidiens.

La démonstration a eu lieu, le 17 avril, chez M. Lefman, devant l'un des gérants du *Figaro*, M. Antonin Périvier, accompagné du dessinateur Willette.

En une demi-heure, celui-ci avait fait à la plume un dessin sur l'article de M. François Coppée, *l'Enfant-Bibelot*, paru le matin même.

A midi, ce dessin fut remis à M. Day qui, à une heure quinze, commençait la gravure.

A deux heures trente, son travail était terminé.

A trois heures, il apportait au *Figaro* le cliché *tout monté*, qui est enchâssé dans ce numéro. Il avait même eu le temps de tirer quelques épreuves.

Pas de commentaires.

L'EXPOSITION DES ANIMALIERS est toujours ouverte, rue Saint-Honoré, 251, de dix heures du matin à six heures, et de sept heures du soir à dix heures.
Prix d'entrée : UN franc.



Cliché fourni par la maison Hinrichsen.

---

(1) Les lettres ne doivent jamais être mises sous enveloppes, afin que le timbre de la poste se trouve sur la lettre elle-même.

Tous les journaux ont déjà parlé de la librairie W. Hinrichsen à propos de la publication de son délicieux album : *Le triomphe de Cupidon.*

Cette librairie vient d'avoir une idée ingénieuse qui va faire bien autrement parler d'elle.

Elle adjoint à sa maison déjà importante une AGENCE DE CLICHÉS.

Pour bien faire comprendre le jeu de l'AGENCE DES CLICHÉS, il nous suffira de dire que la maison W. Hinrichsen a acquis de nombreux clichés dont les motifs s'appliquent à tous les sujets possibles.

A-t-on hâte d'éditer un ouvrage qu'on désire illustrer ? L'agence des clichés est à même de livrer exactement les gravures dont on a besoin.

Elle vient de faire paraître son premier catalogue. Il comprend le chiffre considérable de 2188 cuivres ou bois. Le deuxième catalogue, non moins chargé, est sous presse et le troisième est en préparation.

Total, à l'heure qu'il est : plus de 6,500 sujets qui doivent être prochainement renouvelés.

On conçoit que c'est surtout aux journaux, toujours pressés, que l'AGENCE DES CLICHÉS rendra service. Nos confrères trouveront à la maison W. Hinrichsen, 40, rue des Saints-Pères, des motifs tellement variés qu'il n'en est pas un que l'agence des clichés ne puisse procurer.

M. de l'ESTAMPE.

TABLE DE L'ESTAMPE

Voir pour les sommaires des 21 premiers numéros : le n° 48 *bis*, pour ceux des n°s 22 à 33, le n° 53, et pour ceux des n°s 34 à 47, le n° 54 *bis*.

SOMMAIRE DU N° 48, 12 MARS : *Œuvres nouvelles.* — *Echos : Obsèques de la mère d'Eugène Lavieille. Mariage* de Louis Monziès. *Dix petites femmes*, par Henry Somm, etc. *Rapport* de MM. Humbert et Robert-Fleury. — Correspondance. — *Les Ventes*, etc.

SOMMAIRE DU N° 48 BIS, premier supplément illustré. — 14 MARS. — LES DENTS SONT FAITES — NOS GRAVURES. — Projet d'*exposition permanente à Saint-Cloud.* — *Les Ventes.* — *Table de l'Estampe.* (Sommaires des numéros 1 à 21).

SOMMAIRE DU N° 49, 19 MARS : *La Guerre.* — *Echos :* Envois d'Alphonse Lamotte au Salon de gravures. *Mort du lithographe Jules Reverdy.* — *Les Almanachs illustrés*, etc. — *Rapport* de MM. Humbert et Robert-Fleury. Estampes offertes, etc.

SOMMAIRE DU N° 50, 26 MARS : SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS. — SOCIÉTÉ LIBRE DES ARTISTES. — *Echos : L'union artistique et commerciale.* — *Rapport* de MM. Humbert et Robert-Fleury. — LES CARAVANES DE SCARAMOUCHE. — *Communications* (*Lettre de M. Auguste Guillaumot*), etc.

SOMMAIRE DU N° 51, 2 AVRIL : AVANT LE 6 AVRIL. — *Œuvres nouvelles.* — *Echos :* Envoi au Salon de gravure. *Mort du graveur Charles Geoffroy.* — *Rapport* de MM. Humbert et Robert-Fleury : — *Le lavis lithographique.* etc.

SOMMAIRE DU N° 52, 9 AVRIL : *Les maîtres d'aujourd'hui :* O. DE ROCHEBRUNE, par Alexandre Bonnin. — *Lettre de la Société Lorraine des Amis des Arts.* — *Rapport* de MM. Humbert et Robert-Fleury.

SOMMAIRE DU N° 53, 16 AVRIL : JURY DU SALON DE 1882 *(Résultat des élections).* — *Echos :* Ouverture de la première exposition de la Société des artistes animaliers français. Envois au Salon de gravure. — *Jugement des concours d'essais des graveurs en taille-douce* L'éditeur Antonio Grandi. — Clôture de la souscription Kocher. — *La Société Arti et Amicitiæ.* — *Communications.* — *Les Vents.* — *Table de l'Estampe* (SOMMAIRES DES NUMÉROS 22 A 33).

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Paris. — Imprimerie française et anglaise de Ch. Schlaeber. 257, rue Saint-Honoré

2e ANNEE. — N° 56 *bis*. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 7 MAI 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............ — UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS. — UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également
P. OLLEN[illegible]FF
édi[illegible]
28 bis, r[illegible]chelieu

AU SALON

—

NOS EXPOSANTS

—

PREMIÈRE SÉRIE

Adolphe APPIAN. — Le peintre a gravé lui-même deux de ses tableaux : la *Branche d'arbre* et les *Environs de Carquéranne*.

Si ces deux planches n'étaient dans un si vilain cadre, on les eût certainement mises sur la cimaise.

Dans la *Branche d'arbre* qui, partant d'un rocher, forme voûte au-dessus de la plage, et vient effleurer la mer, Appian a gravé avec sa vieille manière, si large et si chaude.

Dans l'autre planche, le grand artiste, qui attend toujours une médaille, a changé absolument sa manière. La pointe s'est faite fine et douce, comme celle d'un élève d'Hédouin.

Deux contrastes qui valent la peine d'être étudiés.

BRACQUEMOND. — Trois œuvres dont deux au moins sont absolument supérieures. Aux *Ebats de canards*, qui sont pourtant charmants, je préfère, en effet, le *Vieux Coq*, une eau-forte presque philosophique, et le *Soir*, d'après Th. Rousseau. C'est la maison Arnold et Tripp, une maison artistique, s'il en est, qui a commandé à M. Bracquemond cette dernière planche, où le talent si mâle du graveur s'est fait tendre comme celui de Chauvel.

Mais écoutez ce que l'*Academy*, un des principaux journaux de Londres, dit à propos du Vieux Coq :

Aucun amateur n'ignore à Londres que c'est M. Bracquemond qui a remporté la première médaille au dernier Salon de Paris.

Sa nouvelle gravure : *Le Vieux Coq*, a été tout récemment publiée par MM. Dorvdeswell, de Bond Street.

Nous avons déjà appelé l'attention des collectionneurs sur les mérites particuliers de cette planche en ses différents états. L'eau-forte pure a suffi à donner de l'expression tant aux détails qu'à l'ensemble et à faire, de cette œuvre, une planche des plus remarquables. La structure et l'éclat des plumes, la consistance charnue de la crête, le bec et les ergots sont merveilleusement rendus. Il semble que ces qualités soient incompatibles avec le clair obscur des eaux-fortes ordinaires, mais le modelé de la figure est obtenu par la juste appréciation des valeurs et par ce sentiment de la forme qui est une des caractéristiques de l'art japonais. A ce titre, *le vieux coq*, est une véritable pièce de « sculpture par incision » comme le vieux John Landseer définit la gravure.

Le vieux coq, en effet, est une œuvre véritablement hors de pair, qui suffirait à illustrer son auteur. Il n'y a pas moyen de comprendre autrement l'attitude de cet ancien vainqueur, habitué à la dignité et regrettant les jours où il avait si bien lieu de s'en faire une draperie au milieu du troupeau des adoratrices. Il y a du vieil empereur dans ce vieux coq.

Comme exécution, cela défie toute chicane. Etonnante, la crête, avec son grain si naturel. Quant au plumage, il est, avec son seul blanc et noir, tellement coloré qu'on devine où les plumes sont dorées, où elles sont bleu foncé.

Je vote une médaille d'honneur.

Gaston COINDRE. — Huit eaux-fortes, dont six originales. Le jeune aquafortiste est un de ces bienfaisants graveurs dont le talent nous fait connaître, à nous autres parisiens, les grands monuments locaux. Adeline et Nicolle se sont chargés de fixer Rouen sur le cuivre. Rochebrune a immortalisé les châteaux vendéens. Coindre a accaparé Besançon.

Voici la rue du Petit-Battant, l'ancien archevêché, la rue Pachet. Les habitants de la vieille ville espagnole garantissent l'exactitude de la copie de l'artiste, qui dans un autre cadre nous restitue le fameux *Miroir de Scay*, du vieux Français et la *Sierra Morena* de Demesmay. Grande poésie dans le charmant sous-bois. Grande sauvagerie voulue dans les montagnes de Demesmay. Le plus grand tort de M. Coindre est d'être trop consciencieux et de serrer trop son œuvre. Il ne lui manque que ce qu'on reproche à tant d'autres, le chic.

Léon COUTIL. — *Le Beau temps* d'après Heilbuth, dont j'ai déjà parlé, lors de son apparition chez l'éditeur Delorière, puis la *Tentation de Saint-Antoine*, d'après Morot.

En un an, M. Coutil qui, je crois bien, a exposé pour la première fois au Salon de 81, a fait de grands progrès. Je lui reprocherai pourtant d'oublier parfois son dessin pour être tout à sa gravure, qui le préoccupe outre mesure. La tentatrice de Morot était mieux que la sienne. Mais n'insistons pas trop. L'expression du saint et celle de la diablesse sont admirablement rendues. Il y a de grandes chances pour que le jury encourage cette année le jeune artiste.

DUTHEIL. — La gravure sur bois d'un spirituel tableau de Vibert, *La réprimande*. M. Yon s'est chargé du dessin et a reproduit l'œuvre avec une exactitude qui rend jusqu'à la coloration. Obéir simplement aux finesses de ce dessin n'était point chose facile. M. Dutheil s'est acquitté de sa tâche avec une fidélité qui pourrait bien lui valoir une récompense.

Henri FANTIN-LATOUR. — Il y aura un jour un malin qui étudiera à fond le procédé du jeune lithographe. Il l'appliquera sans rien dire à sa vieille manière classique, démodée ; et il fera fureur. M. Fantin travaille pour les autres, comme Manet a longtemps travaillé pour la nouvelle école. A vingt-cinq centimètres, on croirait que ses quatres lithographies sont des croquis uniques au crayon noir.

Jamais, même en 1830, on n'a tiré d'épreuves semblables. C'est enlevé, mais c'est artistique, vivant. Il faut que tout le monde voie ces interprétations de Wagner et de Schumann, ces Baigneuses aux

chairs frémissantes. Collectionneurs, ayez l'œil.

HAIG. — Un superbe morceau d'architecture, le porche septentrional de la cathédrale de Chartres, reproduit à l'eau-forte. A la bonne heure aussi, voilà un *architecte* qui daigne s'occuper des personnages. Toute la chaussée est pleine de groupes qu'envierait un portraitiste. Les faiseurs de quilles leur reprocheront de nuire au monument. Reproche immérité. Voyez comme le porche sort, puissant et lumineux, de cette foule.

M. Haig se sert des personnages pour donner de la valeur à son sujet principal, la pierre. Ainsi, dans son autre planche, *l'intérieur de la cathédrale*, c'est un pensionnat de petites filles aux robes noires qui, contournant le chœur, fait ressortir l'éclat des piliers. Cette seconde planche pourtant a, pour moi, un défaut. Elle manque de sentiment religieux. On n'y entend pas la prière des ferventes.

En regardant l'*Angelus*, n'entendiez-vous pas la cloche ?

Adolphe LALAUZE. — Une seule eau-forte, mais un bijou : *La Sentinelle*, d'après M. Bargue. Les noirs de la tête, ainsi que les détails du costume ressortent admirablement sur le mur gris, tout gris. Finesse de pointe étonnante.

(A Suivre). **C. Chincholle.**

ÉCHO DE ROUEN

La 28me Exposition municipale des Beaux-Arts de Rouen aura lieu, cette année, du 1er Octobre au 12 Novembre. A cette exposition, sont décernées de nombreuses et importantes récompenses et, chose rare (!) la Gravure n'est pas oubliée dans cette distribution.

Il suffit de rappeler en effet, parmi les graveurs déjà médaillés aux Salons de Rouen, les noms de: Brunet-Debaines, Storm, Gravesande, H. Somm, E. Nicolle de Jules Adeline pour indiquer que, cette année, il faut l'espérer, les exposants de la section de gravure ne seront pas moins vaillamment appréciés par le Jury qui comprendra outre les Membres du Comité Consultatif des Beaux-Arts, trois artistes normands et trois artistes étrangers à la région.

LA GRAVURE AU XIXe SIÈCLE

(FIN)

Un Editeur fécond, sérieux, sévère et consciencieux, qui se dévouerait entièrement à la reproduction incessante, infatigable, des chefs-d'œuvre de la peinture ou de la sculpture, qui en ferait l'occupation de sa vie, et y consacrerait sa fortune, serait un homme qui mériterait bien des arts en général et de la gravure en particulier.

Je regarde partout autour de moi, mes yeux embrassent l'Europe, je cherche à Paris, à Vienne, à Berlin, à Leipzig, à Dresde, à Munich, à Rome, à Milan, à Madrid, à Londres, et ce n'est pas par dizaines que je compte les Editeurs que j'entends et que je comprends; les unités en forment une bien maigre addition, c'est malheureux. Aussi, il me semble que c'est le devoir de la critique d'art, le devoir des amateurs de travaux artistiques, à quelque titre que ce soit, de souligner les noms des rares maisons qui ont le courage et le dévouement de se livrer à ce genre de travail et de trafic, qui rendent ainsi tant de services à l'art et à ceux qui lui vouent un culte quelconque. J'ai pris à tâche ce sujet et je m'en glorifie, et je me rends le témoignage de faire, en cela, œuvre méritoire pour la cause artistique.........

Les profanes — j'entends ce bon public qui jouit de ce qu'il aime quand il peut se le procurer — n'ont peut-être jamais songé à tout ce qu'il y a d'étude, de travail de retouches et de remaniements, de corrections, de retranchements et d'additions, dans une planche gravée par la main d'un artiste. Il faut, pour s'en faire une idée, inspecter la planche et les épreuves qui en sont tirées, aux *différents états* de la gravure. Cela peut se répéter jusqu'à dix ou douze fois. A chaque fois, l'épreuve du graveur est soumise à l'inspection et au contrôle du peintre, auteur du tableau qui est ainsi reproduit. Le peintre se livre à tout un travail: il corrige, ajoute, retranche, efface, renforce, affaiblit, donne partout des coups de crayon, et surcharge l'épreuve d'observations. Le graveur a à tenir compte de toutes ces corrections, pour arriver à un *nouvel état* qui sera à son tour présenté au peintre, jusqu'à ce que celui-ci trouve une épreuve à son goût : alors, seulement, il donnera son *bon à tirer*, ce sera le passeport qui permettra au graveur de faire opérer le tirage de ses exemplaires.

Tout éditeur sérieux, qui se reconnaît quelque chose dans le monde artistique, veut sauvegarder sa responsabilité, et se sent jaloux de sa dignité vis à vis du public et du peintre, n'acceptera jamais une épreuve destinée à être lancée dans le monde, sans que la planche du graveur ait passé par toutes ces phases, subi toutes ces corrections, et soit parfaitement en règle auprès de l'artiste dont on reproduit l'œuvre par le métal.....

Une épreuve gravée, ainsi chargée de remaniements et de retouches, me fait toujours l'effet d'une épreuve d'imprimerie qui vient d'être corrigée par l'écrivain ou le correcteur.

Ce sont tous ces soins, toutes ces attentions, tous ces travaux préliminaires qui distinguent les gravures d'art des gravures commerciales, ce qui fait qu'une épreuve gravée d'un tableau peut avoir une valeur considérable si, pour la produire, on a rempli toutes les formalités ci-dessus indiquées, ou n'avoir qu'une valeur insignifiante si elle a été produite alors qu'elles ont été omises. Cela explique naturellement le prix élevé d'une belle épreuve de remarque et le vil prix d'une contrefaçon qui a été faite à la hâte, à la sourdine, sans corrections ni approbation de la part des seuls directement intéressés à soutenir une réputation honnêtement, laborieusement acquise, par des œuvres irréprochables au double point de vue de l'exécution et de l'authenticité.

....

Le Roy de Sainte-Croix.

CHARLES GEOFFROY

GRAVEUR EN TAILLE-DOUCE

Le 24 mars dernier, est mort à Passy, un dessinateur de talent, Charles Geoffroy, fils de Jean Geoffroy, graveur au pointillé, auteur de nombreux portraits historiques pour les éditions de Furne. Jean et Charles Geoffroy étaient nés à Joinville (Haute-Marne).

Charles Geoffroy reçut de son père les premières notions de la gravure. Après avoir suivi les écoles de dessin de Paris, il entra en 1837, à l'atelier d'Émile Rouargue, où il étudia complètement la manipulation de la gravure à l'eau-forte. Après deux ans d'études, il fit des vignettes religieuses et surtout illustra les publications si connues du libraire Furne. Il grava pour son *Musée de Versailles*, « Le 18 brumaire, L'assemblée des notables, St-Louis et les Barons, Le général Masséna au siège de Gênes, Chevert et la suite d'autres généraux et maréchaux en pied. in 8°. »

Quand Diaz devint à la mode, Charles Geoffroy s'éprit de ses charmants tableaux, si harmonieux, si frais de couleur. A l'eau-forte et au burin, il rendit avec bonheur, et mieux que tout autre, les groupes de femmes turques et du harem, assises sous les ombrages d'une végétation que Diaz enrichissait des tons les plus chauds. Le journal l'*Artiste* eut la primeur de ces reproductions faites avec amour. La plus importante (in-folio) et la mieux réussie est celle intitulée le *Harem*. Viennent ensuite les *Femmes d'Alger*, du Salon de 1840, *La fontaine de Jouvence*, *Le rêve*, *La Distraction*,

L'ouverture de la lettre, *Le frère et la sœur*, *La nymphe endormie*. Ces deux dernières gravures, aussi d'aprés Diaz, furent publiées dans le *Journal des Beaux-Arts*, de l'éditeur Curmer, pour qui il grava quelques petits sujets destinés à sa belle édition des Contes de Perrault.

Pour l'éditeur G. de Gonet, il composa et grava de nombreuses vignettes (in-8°) destinées aux *Chansons populaires de la France* (1850), à l'*histoire de la Garde nationale mobile et sédentaire* (1849); d'après les dessins de G. Staal, son compatriote, il fit la plupart des vignettes des *Œuvres de Chateaubriand* (in-8°); d'après les compositions de Bertall, il illustra la *Physiologie du Goût*. Pour le même G. de Gonet, il grava dix petits portraits de chansonniers, destinés à la petite édition in-12 (1850) des *Chansons populaires et nationales de la France*, notice par Du Mersan.

Il reproduisit les compositions si originales de Grandville, *les Fleurs animées* en deux vol. in-8, *les Etoiles*, in-8°, puis il grava les *Perles et Parures*, fantaisies par Gavarni, texte par Méry, 1 volume contenant 15 gracieux types, *les Joyaux*, autre fantaisie des mêmes, en 1 volume qui contient 17 gravures. Ces reproductions donnent parfaitement la touche spirituelle de cet artiste si connu, si aimé, qui s'appelait Gavarni.

Vers 1855 et dans les années suivantes, il dessina d'après nature et en pied, 40 portraits d'auteurs. Il les grava avec une vérité de ressemblance que tout le monde a pu apprécier dans la *Nouvelle galerie des Artistes dramatiques vivants*, avec notices biographiques par Alexandre Dumas, Albert Cler, J, Janin, etc. etc. Cette belle collection de portraits vrais comprend, avec les traductions des peintures de Diaz, les gravures les plus méritantes de Charles Geoffroy.

Il dessina aussi sur, bois, les charges de ces aimables artistes : Grassot, Henri Monnier, Boutin, Ravel, Lesueur, Deburau, Provost, Tisserant, Geoffroi. Au bas de cette dernière charge, étaient écrits ces vers, sur un air de complainte:

Voilà ce gros Geoffroi,
Acteur qui n'est pas froid.
Il s'est vu, sans effroi,
Crayonné par Geoffroy.

Il fit encore les portraits en buste de Grassot, de Tisserant, de Mme Recamier, de M. de Mercey, pour le journal l'*Artiste* et celui du peintre Monvoison, son maître, d'après la peinture duquel il grava, en 1842, *Ali Pacha* et *Vaziliki*, puis *Blanche de Baulieu* en prison, pour l'éditeur Dusacq.

On lui doit ensuite *Réflexions et révétations*, in folio, puis un *Moulin à eau*, d'après Ruysdaël, pour la Calcographie ; le *Printemps*, l'*Eté*, d'après Teniers.

Les portraits tracés par son burin sont si nombreux que je ne cite que les mieux réussis ; la princesse Mathtilde, d'après Eug. Giraud, Balzac, Alexandre Dumas fils, Mlle Georges, le musicien Hérold, Mme Vigée-Lebrun, Parent Duchatelet ; Pour le *Consulat et l'Empire* : l'amiral Brueix, Masséna, Bonaparte, et d'autres pour la *Révolution Française* de Thiers ; pour différentes illustrations de livres : Nicolas Poussin, Coustou, Watteau, Greuze, Prud'hon, Rameau, Jeanne-d'Arc, Barnave, Philippe-Egalité, Washington, Cervantes, Regnard, Jean de La Fontaine, Bossuet, Fénélon, etc., etc.

Pour l'éditeur Goupil, il grava deux grandes Estampes :

Les Premières communiantes; d'après Lenfant de Metz, in folio, *La Médée*, d'après Eugéne Delacroix, *Le Parnasse* d'après Raphaël, in folio ; puis *Une famille d'ours dans la neige*, *le Lion du Sennar*, *le Tigre dans les Jungles*, gravures de sa composition que le journal l'*Artiste* donne en prime.

Il reproduisit (toujours en gravure) les peintures de Prud'hon qui sont au Musée du Louvre, puis l'éditeur Morizot lui fit graver 4 Vignettes d'après Em. Wattier et Gavarni, pour les *Mille et une nuits*, ainsi que d'autres Vignettes pour une *Histoire Turque*, d'après Belin, (in-8°). Il composa et grava les quatre vignettes du Langage analogique des fleurs, pour *Les nouveaux Jeux-Floraux*, in-8°.

Il illustra ensuite la *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo : Quasimodo sauvant la Esmeralda, d'après le dessin de Lemud, puis pour les éditeurs Cadot et Bertonnet, en 1848, il grava 3 vignettes destinées au Veloce : *Tanger*, *Alger*, *Tunis*, par Alexandre Dumas.

Il grava pour plusieurs ouvrages espagnols des vignettes et portraits, entre autres *Guzman de Alfarache*, puis le portrait en buste de *José Zorilla*, enfin le sujet si connu du peintre Lebrun : *La famille de Darius implorant Alexandre*

En 1843, l'éditeur Baudry, de la librairie européenne, lui demanda les vignettes des scènes émouvantes et tragiques de Shakespeare, puis des portraits anglais.

Parmi les nombreuses images religieuses qu'il fit, nous citerons *Les Litanies de la Sainte Vierge*, d'après Klauber, (in 12).

On lui doit en outre plusieurs planches de petits portraits pour *Les mémoires d'un Bourgeois de Paris*, d'après les dessins de G. Staal, quatre volumes par Véron, in 8e, publiés par G. de Gonet, 1854.

La Dame de Joinville, pour un ouvrage inconnu.

Le dessin et la gravure du portrait de Charles Furne, son éditeur de prédilection.

Charles Geoffroy se maria fort tard. Aussitôt marié, il abandonna la gravure pour la peinture de genre et le paysage d'après nature. Faire des tableaux en Suisse et sur les Côtes de France, lui était plus agréable que de faire de la gravure, car la patience qu'il faut pour cet art et sa vue s'affaiblissaient de jour en jour. Il n'avait que 63 ans quand il mourut. Il était né le 2 juillet 1819.

Son œuvre gravé, presque complet, a été réuni par un camarade d'atelier, un ami. La liste que nous venons de donner de ses principales productions, est faite pour le rappeler à tous ceux qui aimaient son talent et pour les aider à le collectionner.

P. Adolphe VARIN.

RAPPORT

FAIT

PAR LA COMMISSION D'ÉTUDES

POUR LE COMITÉ
CHARGÉ DE CONSTITUER DÉFINITIVEMENT
LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

(*SUITE*)

PROJETS DE STATUTS

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ARTISTES

Plusieurs projets d'association sont intéressants à signaler, en ce sens qu'ils ont été faits en vue de donner une solution aux difficultés soumises au nouveau comité. Ils visent les expositions et les intérêts généraux artistiques.

Nous mettons d'abord sous les yeux du comité le projet du marquis de Chennevières, projet présenté au ministre le 11 janvier 1874.

M. de Chennevières a cherché dans ce projet à refaire, dans la mesure et le sentiment moderne, comme il le dit lui-même, l'ancienne académie de peinture et de sculpture existant avant la Révolution.

Voici, parmi les statuts projetés, les points qui peuvent intéresser le plus le Comité :

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

L'Académie nationale des artistes français est instituée sous la présidence honoraire du ministre des Beaux-Arts. Elle sera chargée du règlement et de l'organisation des expositions annuelles, l'Etat ne lui imposant en retour du prêt du Palais, d'autre obligation que celle d'ouvrir, comme par le passé, chaque exposition annuelle aux artistes français.

ADMISSIONS

L'Académie se compose de tous les artistes récompensés.

ADMINISTRATION

L'Académie nationale élira tous les trois ans, en séance générale, un Président, deux Vice-Présidents, un comité de ..... membres et deux secrétaires qui pourront être réélus, un administrateur et un trésorier.

COTÉ FINANCIER

Les bases financières n'ont pas été définies ; il n'est question, dans les documents mis à notre disposition, que des bénéfices pouvant être réalisés sur les expositions, mais en aucune façon des ressources premières devant aider au commencement de l'œuvre.

PROJET SANS NOM D'AUTEUR ET PUBLIÉ EN 1875

(Chaix-d'Est-Ange)

OBJET DE LA SOCIÉTÉ

Il est formé entre tous ceux qui adhéreront aux présents statuts, une Société anonyme à capital variable.

Cette Société a pour but :

1° D'organiser le Salon.

2° D'établir une caisse de retraites.

3° D'organiser par tous les moyens dont il est possible de disposer, en l'état actuel de la législation, la défense des artistes adhérents au point de vue de la propriété artistique, de la reproduction de leurs œuvres, de fonder, s'il y a lieu, une publication destinée à propager l'œuvre et à défendre ses intérêts.

ADMISSION

Sont admis à la souscription, tous les artistes français, peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, etc, etc, qui auront été admis deux fois au Salon.

Ces conditions ne sont admises que pour la première souscription. A l'avenir, l'admission des actionnaires est laissée à la décision de l'assemblée générale.

Le conseil pourra conférer le titre de membres honoraires aux donateurs qui auront versé à la Société une somme de mille francs.

ADMINISTRATION

La Société est administrée par un conseil composé de 20 membres, élus par l'assemblée générale des actionnaires. Les fonctions des administrateurs durent 4 années. Le conseil nomme un Président, un Vice-Président et un secrétaire. Le conseil est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de toutes les affaires sociales.

Une action donne droit à 1 voix, 10 actions à 2 voix, 20 actions à 3 voix, 30 acgénérale des actionnaires titulaires.

COTÉ FINANCIER

La Société est fondée au capital social de .... réparti en actions de cent francs. Les membres titulaires devront être porteurs d'une action au moins; ils pourront en posséder plusieurs, mais n'auront droit qu'à une, de sorte qu'ils devront, après chaque exposition, céder une ou plusieurs de leurs actions aux nouveaux hors concours qui deviendront par ce fait titulaires.

Les actions ne pouvant appartenir qu'à des titulaires, seront rachetées au pair par la Société à la mort de l'un d'eux.

La Société provisoire, fondée en 1881, en vue d'organiser l'exposition, rentre dans ce groupe.

Tout le monde connait les bases et le fonctionnement de cette Société ; nous pensons inutile de les remettre ici sous les yeux du Comité.

Nous croyons pouvoir signaler que, dans ce 2e groupe, nous trouvons des sociétés ayant un but artistique, mais ne se composant pas uniquement d'artistes, que ces Sociétés ont une forme un peu commerciale et qu'enfin, nous avons cru devoir joindre à l'analyse des statuts de ces Sociétés un certain nombre de projets méritant l'attention. Nous devons également ajouter que des Sociétés très restreintes comme par exemple celle des aquarellistes français ont les mêmes bases financières et à peu près la même constition. Cette forme s'adapte admirablement aux Sociétés composées d'un petit nombre d'associés réunis dans un but très circonscrit. Il y a un nombre assez considérable de ces Sociétés restreintes en Europe.

F. Humbert et T. Robert-Fleury.

(A suivre).

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.
Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.
Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.
E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.
Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.
Edouard HAUTECŒUR, 35, avenue de l'Opéra.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
LAROQUE, rue de Lafayette, 3.
E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.
LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.
LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.
G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2re Année. — N° 56. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 7 Mai 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications à
M. C. CHINCHOLLE
Paris, 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

	PARIS.	DÉP.	ÉTRANG.
Un An	5 fr.	6 fr.	8 fr.
Six Mois	3 fr.	4 fr.	5 fr.

On s'abonne également chez
M. P. OLLENDORFF
Éditeur
Paris, 28 bis, rue de Richelieu

AUX CHAMPS-ELYSÉES

Chabot!.. Louis!!! Antoine!!! Et moi? Et moi!

Il fallait être le 30 avril, à sept heures du matin, au Palais de l'Industrie. On entendait de beaux cris. C'étaient les jeunes peintres qui appelaient les vernisseurs.

Je dis : *les jeunes peintres*, parce que les artistes arrivés ont l'honneur d'avoir la protection des marchands de tableaux. Ceux-ci, ayant été autorisés à visiter le Salon en même temps que la Presse, dans les deux derniers jours d'avril, avaient profité de l'occasion pour faire vernir les toiles de leurs principaux fournisseurs.

Le vernis est à la toile ce que sont aux œuvres dramatiques les décors, les costumes, la lumière. Chaque peintre, naturellement, désire être verni le premier.

Ici un petit calcul, pour faire rêver les pauvres d'argent. Le vernissage d'une toile, grande ou petite, coûte en moyenne 7 fr. Il y a au Palais de l'Industrie 2,722 toiles et 70 vernisseurs. Chaque vernisseur a donc gagné en trois jours un peu plus de deux cents francs. Aussi comme on buvait, dans les coulisses du Salon, entre deux vernissages!

***

Vous croyez que les bohêmes s'en sont allés. Vous vous trompez. Il est vrai que les peintres assistaient en solennelle redingote noire à leur répétition générale. Mais il ne faut pas oublier les sculpteurs. Ah! en voilà qui sont fidèles au gilet de laine et au béret. Ils ne faisaient point faire leur besogne, ceux-là. Ils la faisaient eux-mêmes, brossant, lavant le marbre, frottant les cuivres, huilant les bois.

Les 29 et 30 avril, il eût fallu des sabots pour traverser certaines allées, transformées en lacs par les éclaboussures de seaux d'eau.

Y avait-il beaucoup de monde au vernissage?

Un nouveau calcul, s'il vous plaît. Nous avons parlé de 2,722 toiles. Si nous comptons en moyenne une toile et demie par peintre, cela nous donne, pour le premier étage seulement, plus de mille artistes. Ajoutez les protégés de l'administration, les journalistes, les employés, les modèles, les intrus. Tout le Paris qui aime les tableaux a défilé, avant le public payant, devant le grand Puvis de Chavannes, à qui tout le monde a déjà décerné la médaille d'honneur.

Ne demandez point si les cancans roulaient.

— Que de places vides! disait l'un. Il n'était pas besoin de refuser tant de toiles.

— Savez-vous ce qui est arrivé à Cabanel?

— Oui, il célébrait les qualités de dessin d'un tableau. On lui a répondu : Que nous parlez-vous de dessin? Notre rêve est qu'on ne dessine plus.

— Eh bien, il lui est arrivé autre chose. Un jour, il s'absente pour aller, en sa qualité de professeur d'atelier, à l'Ecole des Beaux-arts, assister à je ne sais quel concours. On profite de son absence pour refuser tous ses élèves!

Nommons au moins les tableaux qui ont l'heur de retenir la foule. Ils seraient plus nombreux, dit-on, si le jury s'était montré moins partial. Enfin, citons au hasard : *Un Bar aux Folies-Bergère*, de Manet; L'*Exécution des otages*, d'Henri Motte; la *Danse Espagnole*, de Sargent; le *Vitellius*, de Rochegrosse; la *Mort de Maximilien*, de J.-P. Laurens; le *Paysage d'automne*, et la *Nuit*, de Lavieille; le *14 Juillet*, de Roll; les Marines d'Adolphe Appian et de Vernier; le *Marché aux bestiaux*, de Vuillefroy; le *Cerf aux abois*, de de Gesne; le *Vieux Bucheron*, de Bastien-Lepage; le portrait de Maxime Lalanne, par Gigoux; la *Vérité*, de Baudry; les paysages de Delpy, etc., etc. Nous avons deux mois pour examiner les principales toiles.

Arrêtons-nous donc ici aujourd'hui.

M. de l'Estampe.

ÉCHOS

Rappelons que le vote de la médaille d'Honneur, pour la section de Gravure et de Lithographie, aura lieu, comme pour la section de Peinture, le 20 mai courant.

***

On a beaucoup remarqué, au Salon, l'abstention de MM. Pannemaker, père et fils; Monziès, Flameng, de Rochebrune, etc.

AU SALON DE GRAVURE

Nous avons été à même de constater que les cent douze mille exemplaires de l'*Estampe*, que nous avons publiés en treize mois, n'ont pas été absolument perdus.

Ils avaient pour but de développer encore le goût de la gravure. Or, de mémoire de visiteur, jamais on n'a vu, un jour de vernissage, autant de monde que dimanche dans le Salon de gravure.

Ainsi que nous l'avons annoncé, ce Salon a, cette année, une demi-salle de plus que l'an dernier.

A cet égard, nous devons tous nos remerciements à l'administration.

Félicitations aussi à celui qui a eu l'idée de couper la grande salle dans sa largeur et non dans sa longueur, comme en 1881. De la sorte, les cadres, fixés au panneau intérieur reçoivent une bien meilleure lumière.

Mais ici doivent s'arrêter nos compliments.

Comme en 1881, on a accroché des cadres à une hauteur où le regard seul de l'aigle saurait les atteindre.

L'augmentation de la place n'a servi qu'à offrir l'hospitalité à trente-neuf exposants de plus que l'an dernier.

En 1881, en effet, nous avions 309 exposants. Nous en avons, cette année, 348, sur lesquels, 139 qui exposent pour la première fois, ou qui n'ont pas exposé, l'an dernier.

Autre critique que nous espérons bien n'avoir plus à faire.

Personne n'ignore qu'on colle, sur la toile des tableaux, sur le verre des gravures, le numéro accordé à l'œuvre.

Généralement les nos 1 sont mis sur la cimaise, les nos 2 sur les 1, les nos 3 tout en l'air, mais il y a de fréquentes exceptions à cette règle.

Souvent il n'y a pas assez de nos 1 pour toutes les cimaises.

Parfois aussi, un no 1 un peu blond a besoin d'être entouré de sujets noirs qu'on prend dans les nos 2 et même dans les nos 3.

Les artistes seuls sont initiés à la distribution des numéros et à leur classement dans les salles.

Ainsi, le jour du vernissage, jour de foule, nous n'avons pas vu un seul numéro sur les toiles.

Sur les verres des gravures, au contraire, tous y étaient encore le 4 mai. Nous nous accusons même d'avoir arraché quelques numéros 2 et 3 qui nous scandalisaient.

Dans la question, il n'y a pas d'équivoque.

Ou les numéros doivent être connus et alors il faut les laisser sur les cadres jusqu'à la fin de l'exposition.

Ou ils doivent rester un mystère entre le Jury et les exposants et alors il faut les enlever dès la mise en place.

Que dirait l'administration si, autorisée par la publicité donnée, le 4 mai même, à ces numéros, l'*Estampe* s'amusait à les reproduire tous ?

A part cela, belle exposition où le public, très nombreux, s'est particulièrement arrêté devant les burins d'Achille et de Jules Jacquet, de Lamotte, d'Allais, de Girardet; les eaux-fortes de Bracquemond, Waltner, Chauvel, Lalauze, Courtry, Champollion, Ramus, Gustave Greux, Foulquier, Guérard, Los Rios, Roc'Bhian, Rénouard; les lithographies d'Emile Vernier, Fantin, Fraipont, Vergnes, de Vogt, Maurou, les bois de Froment, Sargent, Maurand, Huyot, Levasseur, Rousseau, Leveillé, Bellenger, Closson, Quesnel.

Etc, etc.

De même qu'en 1881, nous ferons, pour le Salon de gravure, bien plus qu'il n'a encore été fait dans aucun journal pour la peinture. Nous consacrerons à chaque œuvre... visible..., une étude détaillée, consciencieuse, — louant parfois l'ennemi, blâmant souvent l'ami.

L'an dernier, la publication de cette étude nous a mené jusqu'à la fin d'août. Nous ne dissimulerons pas qu'on s'en est plaint. Cette année, des suppléments, dont nous espérons qu'on nous tiendra compte, nous permettront de la terminer le 4 juin.

Après chaque série, nous examinerons dans les salons de peinture et dans le jardin de sculpture les œuvres... à graver !

C. CHINCHOLLE.

COURRIER DE LONDRES

LES BEAUX-ARTS EN ANGLETERRE

LUNDI 1er mai, ouverture des expositions de tableaux. A tout seigneur tout honneur: je parlerai d'abord de l'Académie royale des Arts, bien que la Galerie de Grosnevor lui soit supérieure, non comme quantité, mais comme qualité.

Le samedi qui a précédé l'ouverture de l'Exposition de l'Académie, a été servi le banquet traditionnel, plus brillant que jamais, cette année, en raison des nombreuses personnes de sang royal que nous possédons. Ce banquet a une spécialité, on n'y invite qu'un seul membre de la presse, et il y figure sous le nom de : *Reporter du Times*. Cela prouve le peu d'estime que font des gens qui tiennent une plume, les gens qui tiennent un pinceau, et pourtant sans la presse, qui connaîtrait les peintres anglais d'aujourd'hui, voire même les quarante académiciens ?

Il y a à l'Académie des arts, 974 tableaux à l'huile, 239 aquarelles, 133 dessins d'architecture, 116 gravures, ou eaux-fortes, 78 miniatures et 155 sculptures. L'ensemble de l'Exposition est faible et je n'ai pas compté six toiles hors ligne; beaucoup d'agréables petites choses, mais trop, beaucoup trop de tableaux d'une infériorité marquée.

Les académiciens, étant maîtres chez eux, pratiquent l'hospitalité en suivant le proverbe: charité bien ordonnée commence par soi-même, et placent leurs tableaux aux meilleurs endroits.

Sir Leighton, le président, expose six toiles. Sir Leighton dessine académiquement, mais ses pinceaux n'ont qu'une couleur, le rouge brique. Sa Phryné à Eleusis est en chocolat; espérons qu'elle est en chocolat Menier, le seul qui blanchisse en vieillissant, sans cela on ne s'expliquerait pas dans l'avenir le succès de cette courtisane de l'antiquité. Même observation pour ses deux mariés. Quant au *Rêve du jour*, une jeune fille appuyée sur un tapis turc, son rêve doit être un cauchemar bien désagréable, car elle est plaquée sur son tapis.

M. Alma Tadema n'a pas envoyé les deux tableaux que j'avais vus dans son atelier, et c'est dommage; le portrait qui les remplace n'est pas dans la note ordinaire du peintre, M. Tadema a dû emprunter la palette de sir Leighton. Portrait en chocolat.

Des trois numéros de M. Fantin, celui que je préfère c'est sa Brodeuse, — touche vigoureuse. La femme penchée sur son métier travaille réellement.

Le portrait de Mme James Sterne, par M. Millais, est un chef-d'œuvre ; s'il n'est payé que 25,000 francs, ce n'est pas trop cher.

Je classe dans la catégorie des dessus de boîtes à bonbons : une Chasse amusante, de M. Horsley; une scène des *Commères de Windsor*, de M. W. Cope, tous deux académiciens. Quant au tableau de M. J. R. Herbert, également académicien et intitulé la *Justice n'est pas toujours lente*, il n'a ni couleur ni dessin. Les personnages sont en bois, et les lions qui s'apprêtent à dévorer ces bonshommes ressemblent à d'aimables chats.

M. Sargent, peintre américain, expose un géant sur fond rouge, vêtu en rouge, chaussé de pantoufles rouges ; placé très haut, le géant de M. Sargent paraît encore trop grand ; jugez de ce que ce serait s'il était à la cimaise.

Un couvent vénitien au dix-huitième siècle de M. Eugène de Blaas est une œuvre très réussie. Les figures de fillettes sont vraies et charmantes à la fois. J'aime beaucoup le yacht la *Sirène*, de M. Jan van Beers. Dans la brume du matin, un yacht à vapeur attend au large un canot qui est allé chercher une jolie passagère à laquelle un officier présente la main pour l'aider à descendre dans le bateau.

On a déjà parlé des tableaux de M. Besnard et dit ce qu'on en pensait. Mon opinion se trouve être celle du public; le portrait de l'amiral Commerell est très remarqué. Je puis citer encore un bon portrait de M. Félix Dupuis, auquel le lord-maire a commandé le sien, et avant d'arriver à ce que je considère comme les deux œuvres capitales de l'Exposition, je n'oublierai pas les portraits de M. Alasonnière à la pointe sèche, le bronze de M. Legros, la femme du marin, et ses très heureux médaillons coulés en bronze qui semblent être de véritables antiques.

Il y en a toujours un autre ; tel est le titre d'une toile de M. Marcus Stone achetée par l'Académie en exécution du legs Chantrey et qui mérite cet honneur ; une jeune femme assise sur un banc dans un jardin entend la déclaration d'un amoureux, mais ne l'écoute pas. *Il y en a un autre* qui occupe sa pensée. Rien de plus charmant, rien de mieux compris, rien de plus fini : c'est le succès du Salon.

TOMY JOHNSON.

A NOS ABONNÉS

Beaucoup de nos souscripteurs, voulant bien tenir à collectionner notre journal, mais n'en ayant qu'une collection incomplète, nous demandent chaque jour des numéros complémentaires.

A l'expiration de la première année, nous avons recueilli les numéros invendus.

On nous renvoie	1	exemplaire du nº	2
—	3	—	4
—	2	—	5
—	3	—	6
—	3	—	7
—	2	—	8
—	3	—	9
—	3	—	10
—	3	—	11
—	3	—	12
—	3	—	13
—	2	—	14
—	3	—	15
—	3	—	16
—	3	—	17
—	3	—	18
—	3	—	19
—	1	—	20
—	3	—	21
—	3	—	22
—	3	—	23
—	3	—	24
—	2	—	25
—	4	—	26

Nous tenons GRACIEUSEMENT ces numéros à la disposition de ceux qui les désirent.

A partir du nº 26, nous avons tiré à plus grand nombre.

Nous avons même fait de ce numéro un tirage spécial, dont chaque exemplaire porte en tête : Nos 1 à 26.

De ce numéro au numéro courant, il nous reste une cinquantaine de collections, dans lesquelles nos abonnés ont le droit de choisir les numéros qui leur manquent.

L'Administrateur,

Alfred MATHON.

Cliché fourni par la maison Hinrichsen.

LES VENTES

Les livres de l'école romantique et les ouvrages à figures des XVIIIe et XIXe siècles continuent à être recherchés des amateurs. Nous n'en voulons pour preuve que quelques-uns des prix d'adjudication fournis par *le Livre*, après la mise aux enchères de la collection L***, par les soins de M. Durel, libraire.

Physiologie du mariage, par de Balzac, Paris, 1830, 2 vol. in-8, reliure de Cuzin, édition originale: 150 fr.;— *la Peau de chagrin,* Paris, 1831, 2 vol. in-8, édition originale : 135 fr.; — *le Père Goriot,* Paris, Werdet, 1835, 2 vol. in-8, édition originale : 80 fr.; — *Odes funambulesques,* par Th. de Banville, Alençon, Poulet-Malassis et de Broisse, 1857, in-12 : 36 fr.: — *les Iambes,* de Barbier, Paris, 1832, in-8, édition originale : 75 fr.; — *Chansons morales et autres,* par Béranger, Paris, 1816, in-18, chef-d'œuvre de reliure de Cuzin : 410 fr.; — *Chansons de P.-J. Béranger,* anciennes, nouvelles et inédites, avec des vignettes de Devéria et des dessins coloriés d'Henry Monnier. Paris, Baudouin, 1828, 2 vol. in-8 : 250 fr.; — *Œuvres complètes d'André Chénier,* Paris, Baudouin, 1819, in-8, éd. orig.: 180 fr.; — *les Contes rémois,* troisième édition, Paris, Michel Lévy, 1858, in-8, reliure de Cuzin, exemplaire en grand papier de Hollande, avec les vignettes tirées sur Chine : 780 fr. ; — *les Trois Mousquetaires,* par Alex. Dumas, Paris, Baudry, 1844, 8 vol. in-8, éd. orig. : 300 fr. ; — *la Dame aux Camélias,* par Alex. Dumas fils, Paris, Alex. Cadot, 1848, 2 vol. in-8, éd. orig.: 230 fr. — *Madame Bovary,* Paris, Michel Lévy, 1857, in-12, éd. orig., exemplaire sur grand papier de Hollande : 199 fr.; — *les Jeunes-France,* Paris, Renduel, 1833, in-8, éd. orig. : 235 fr.; — *le diable à Paris,* Paris, Hetzel, 1845, 2 vol. gr. in-8 : 100 fr. ; — *Odes et poésies diverses,* par M. Victor Hugo, Paris, Pélicier, 1822, in-12, éd. orig. : 240 fr.; — *Han d'Islande* : 250 fr.; — *Nouvelles Odes,* Paris, 1824, in-12, : 190 fr.; — *Odes et Ballades,* Paris, 1826, in-12, 200 fr.; — *Cromwell,* 1828, in-8 : 50 fr.; — *les Orientales,* Paris, 1829, in-8; *le Dernier jour d'un condamné,* Paris, 1829, in-12 : 47 fr.; — *Notre-Dame de Paris,* 1831, 2 vol. in-8 : 800 fr. ; — *les Feuilles d'automne,* 1832, in-8 : 305 fr. Tous ces ouvrages étaient en édition originale. — *Méditations poétiques* de Lamartine, Paris, 1820, éd. orig. : 230 fr. ; — *Chronique du règne de Charles IX,* par Mérimée, Paris, imprimé par Chamerot pour *les Amis des Livres,* 1876, 2 vol. gr. in-8 : 650 fr. ; *l'Anglais mangeur d'opium,* Paris, 1828, in-12 : 150 fr.; — *Conte d'Espagne et d'Italie,* 1830, in-8, éd. orig., reliure de Cuzin : 255 fr. ; — *un Spectacle dans un fauteuil,* Paris, 1833-1834, 3 vol. in-8, éd. orig., reliure de Cuzin : 670 fr. ; — *la Pléiade,* par Gust. Planche, Paris, 1842, in-8 : 205 fr. ; *le Rouge et le Noir,* par Stendhal, Paris, Levavasseur, 1831, 2 vol. in-8, éd. orig. : 105 fr.; — *Cinq-Mars,* Paris, 1826, 2 vol. in-8, éd. orig.: 299 fr. ; — *Servitude et Grandeur militaires,* Paris, 1835, in-8, éd. orig. : 180 fr.; — *Anacréon, Sapho, Bion et Moschus,* 1773, in-8 fig. d'Eisen, reliure ancienne: 150 fr. ; — *Satires du sieur D...* (Boileau-Despréaux) Paris, Claude Barbin, 1666, éd. orig. fort rare, reliure de Cuzin 405 fr.; — *Discours sur l'Histoire universelle,* Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1681, gr. in-4, rel. de Cuzin : 501 fr. ; — *la Folle journée ou le Mariage de Figaro,* gr. in-8, 1875, exemplaire en grand papier, avec le feuillet d'errata qui manque souvent : 230 fr. ; — *Idylles* de Berquin, 1775, 2 tomes en 1 vol. pet. in-8 ; *Romances,* par le même, 1876, pet. in-8, ensemble 2 vol. reliés par Cuzin : 501 fr. ; — *Mémoires de messire Philippe de Commines,* Leyde, chez les Elzeviers, 1648, pet. in-12 : 200 fr.; — *le Théâtre de Pierre Corneille,* Paris, Yrabouillet, 1682, 4 vol. in-12, 501 fr. ; — *les Baisers,* de Dorat, 1770, in-8, exemplaire en grand papier : 900 fr. ; — *les Fables,* du même, 1773, 2 tomes en 1 vol. in-8, 800 fr. ; — *les Aventures de Télémaque,* Paris, 1717, 2 vol. in-12, éd. orig.: 360 fr.; — *les Bienfaits du sommeil ou les Quatre rêves accomplis,* par Imbert, 1776, in-8 : 299 fr. ; — *Chansons,* de Laborde, 1773, 4 tomes en 2 vol. : 2,120 fr. ; — *les Caractères de Théophraste,* Paris, 1688, in-12, première édition : 500 fr. ; — *les Amours pastorales de Daphnis et Chloé,* 1718, pet. in-8, édition dite du Régent, superbe exemplaire dans une reliure mosaïque de Thibaron-Joly : 1,320 fr. ; — *les Œuvres de Clément Marot,* édition très rare de 1539 : 460 fr. ; — *les Œuvres de monsieur de Molière,* 1682, 8 vol. in-12, exemplaire contenant deux cartons pour « le Festin de Pierre » : 605 fr. ; — *Recueil des meilleurs contes en vers,* 1778, 4 vol. pet. in-12, portrait et fig. de Duplessis-Bertaux, reliure ancienne : 1,199 fr.

La bibliothèque du savant et regretté libraire Potier s'est vendue au commencement du mois dernier. La bibliographie tenait, comme on le peut penser, une grande place dans cette collection, qui était riche surtout en catalogues des bibliothèques publiques et particulières. Nous donnons ici l'indication des catalogues les plus estimés et les prix qu'ils ont atteints.

Catalogues du Fay : 19 fr. ; Colbert : 25 fr. ; du comte de Hoym : 20 fr. ; de Boze : 15 fr. ; Secousse ; 16 fr. ; de la marquise de Pompadour : 12 fr. ; de Mme Du Barry (reproduction du manuscrit original faite en 1874 par le bibliophile Jacob) : 14 fr. ; du duc de La Vallière, première partie : 19 fr. ; seconde partie : 30 fr. ; Méon (exemplaire couvert de notes et contenant la table des auteurs et anonymes, les prix d'adjudication et le nom des acquéreurs) : 43 fr. ; Renouard (1811-1814) : 60 fr. ; Renouard (1819) : 21 fr. ; Duriez (1827) : 26 fr. ; Viollet-le-Duc (1843-1847) : 15 fr. ; Soleinne et de Pont-de-Vesle : 33 fr. ; catalogue de la librairie Fontaine (1872-1879) : 31 fr.

L'EXPOSITION DES ANIMALIERS est toujours ouverte, rue Saint-Honoré, 251, de dix heures du matin à six heures, et de sept heures du soir à dix heures.

Prix d'entrée : UN franc.

Tous les journaux ont déjà parlé de la librairie W. Hinrichsen à propos de la publication de son délicieux album : *Le triomphe de Cupidon.*

Cette librairie vient d'avoir une idée ingénieuse qui va faire bien autrement parler d'elle.

Elle adjoint à sa maison déjà importante une AGENCE DE CLICHÉS.

Pour bien faire comprendre le jeu de l'AGENCE DES CLICHÉS, il nous suffira de dire que la maison W. Hinrichsen a acquis de nombreux clichés dont les motifs s'appliquent à tous les sujets possibles.

A-t-on hâte d'éditer un ouvrage qu'on désire illustrer ? L'agence des clichés est à même de livrer exactement les gravures dont on a besoin.

Elle vient de faire paraître son premier catalogue. Il comprend le chiffre considérable de 2188 cuivres ou bois. Le deuxième catalogue, non moins chargé, est sous presse et le troisième est en préparation.

Total, à l'heure qu'il est : plus de 6,500 sujets qui doivent être prochainement renouvelés.

On conçoit que c'est surtout aux journaux, toujours pressés, que l'AGENCE DES CLICHÉS rendra service. Nos confrères trouveront à la maison W. Hinrichsen, 40, rue des Saints-Pères, des motifs tellement variés qu'il n'en est pas un que l'agence des clichés ne puisse procurer.

Pendant toute la durée du Salon, l'ESTAMPE sera vendue aux portes du Palais de l'Industrie.

ESTAMPES OFFERTES

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 fr. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc., paraîtront prochainement.

***

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-similé des plus beaux dessins de Boucher.

Le Rédacteur-Gérant : Ch. CHINCHOLLE.

Paris. — Imprimerie française et anglaise de Ch. Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

6e ÉDITION

LE CATALOGUE DE L'AMOUR

PAR

CHARLES CHINCHOLLE

Prix : 3 fr.

DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans
Paris.

LE CARNET D'UN TÉNOR

9e édition

Par G. ROGER, de l'Opéra

Avec préface de Ph. GILLE

Chez l'éditeur P. OLLENDORFF et chez tous les libraires

Prix : 3 fr. 50

PUBLICATIONS NOUVELLES

DE

Ch. DELORIÈRE

ÉDITEUR MARCHAND D'ESTAMPES

15, rue de Seine, 15, Paris

GRAVURES A L'EAU-FORTE

LA FIN DE LA JOURNÉE

Peint par J.-F. MILLET.— Gravé par L. COUTIL

Hauteur 0 m. 265 — Largeur 0 m. 340

Il a été tiré sur cette planche :

25 épreuves avec remarque sur parchemin	100 fr.
50 épreuves avec remarque sur japon	80
100 — d'artiste sur japon	60
25 — — — pour présentation	60
Épreuves avec lettre sur chine	30
— — sur hollande	20

BEAU TEMPS

Gravé par L. COUTIL, d'après HEILBUTH

Hauteur 0 m. 159 — Largeur 0 m. 275

Il a été tiré de cette planche :

10 épreuves avec remarque sur parchemin	60 fr.
100 épreuves d'artiste sur japon	30
25 — — — pour présentation	30
Épreuves avec lettre sur chine	15
— — sur papier de Hollande	10

EDMOND DE GONCOURT

BEAU PORTRAIT GRAVÉ A L'EAU-FORTE

PAR

BRACQUEMOND

Pour servir à l'illustration

Hauteur 0 m. 115 — Largeur 0 m. 80

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant lettre.

Avant lettre

50 épreuves sur japon	8 fr.
50 — chine volant	8
50 — chine monté	8
100 — hollande	6

Avec lettre

Épreuves sur japon	3 fr.
— chine volant	3
— chine collé	3
— hollande	2

MAISON V. LAMOUR ET Cie

20, RUE SUGER, PARIS

Fabrique de Vernis et Outils
pour graveurs et aqua-fortistes

BOITES COMPLÈTES POUR EAU-FORTE
à 60 francs.

PETITES PRESSES
pour tirer les épreuves soi-même à 150 fr.

VERNISSAGES ET REVERNISSAGES

Morsures et Remorsures

LEÇONS D'EAU-FORTE

LE CRÉDIT VIAGER

Compagnie d'assurances sur la Vie

Fondée par décret du 29 mars 1854, sous le contrôle du Gouvernement

92, rue de Richelieu

Fonds de garantie au 31 juillet 1880 : 27,500,000 fr.

Rentes Viagères aux taux de 10, 12 et 15 0/0

Assurances payables au décès de l'assuré ou à échéances fixes, donnant droit à 3 0/0 de toutes les primes versées et à une participation de 50 0/0 dans les bénéfices de la Compagnie.

ASSURANCES DE DOTATIONS D'ENFANTS

MALADIES DE POITRINE

Guérison prompte et certaine par les Sirops d'Hypophosphite de Soude et de Chaux du Docteur CHURCHILL. — Nombreuses attestations médicales. — Prix 4 fr. Pharmacie SWANN, 12, rue Castiglione, Paris.

OEUVRES POSTHUMES

DU

Vicomte PONSON DU TERRAIL

CHEZ CALMANN LÉVY, 3, RUE AUBER

Les Serments des Hommes Rouges	2 vol.
Coquelicot	1 —
Les Aventures du capitaine La Palice	1 —

1 franc le volume.

VIENT DE PARAITRE
A LA MAISON DU

PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf
Paris

*l'*ALBUM-CATALOGUE *(le plus complet en Vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants)* avec toutes les *Gravures de Mode, modèles inédits de la Saison Printemps-Été 1882*

Ce CATALOGUE *sera adressé* GRATIS *et* FRANCO *sur demande aux Directeurs de la* Maison du PONT-NEUF, PARIS

NOTA. — *Nous appelons la plus grande attention sur les séries de complets noirs à* **35f** *les complets fantaisie à* **29f** *les pardessus à* **15f** *les complets communion à* **10f** *et les costumes d'enfants à* **5f**.

Expédition *franco* **à domicile dans toute la France à partir de 25 francs.**

La Maison **N'A PAS** de Succursale

PORTRAIT DE CLAUDE TILLIER

AUTEUR DE *MON ONCLE BENJAMIN*

GRAVÉ A L'EAU-FORTE PAR A. PRUNAIRE

Pouvant illustrer les éditions in-8 et in-12 de Claude Tillier. — Il a été tiré 75 épreuves de choix sur planche non rognée, savoir :

10	épreuves sur	Japon blanc,	in-4,	sanguine, à	10 fr.
10	—	—	—	bistre	10 fr.
10	—	—	—	noir	10 fr.
10	—	Whatman	—	bistre	10 fr.
10	—	Chine fort	—	sanguine	10 fr.
25	—	—	—	noir	8 fr.
Plus 100	—	Hollande,	petit in-4,	noir	2 fr.

En dépôt chez M. **Cournol**, Libraire, 3, rue de l'Odéon.

SOCIÉTÉ ANONYME DES COUPONS COMMERCIAUX

CAPITAL : **DIX MILLIONS** DE FRANCS

Succursales en Belgique, en Suisse, au Brésil et dans les Départements

L'ÉPARGNE POUR TOUS

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
Remboursement gratuit et assuré de toutes vos dépenses.

COUPONS COMMERCIAUX

UN CAPITAL POUR TOUS

ACHETEZ
des bons d'épargne, de Capitalisation
pour assurer
UN CAPITAL à votre famille.
UNE RETRAITE à votre vieillesse
UN HÉRITAGE à vos enfants.

Réclamer les Prospectus de la Société par lettre adressée

PARIS — 8, Avenue de l'Opéra, 8 — PARIS

2e ANNEE. — N° 57. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 14 MAI 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE



PARIS............— UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER ...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

AU JURY DE GRAVURE

Quelques-uns de nos lecteurs, qui ne se contentent pas d'apprendre par le livret que la section de Gravure a pour président : M. Hédouin, pour vice-président : M. Gaillard, et pour secrétaire : M. Edmond Yon, nous prient de leur faire savoir comment se sont départagées les voix.

Voici un extrait du procès-verbal, qui les satisfera :

C'est le dix avril que se sont réunis les membres du jury de Gravure de 1882.

Étaient présents : MM. Didier, François, Gaillard, Bracquemond, Hédouin, Waltner, Robert, Thiriat, Yon, J. Laurens.

Absents : MM. Vernier et Cicéri.

ÉLECTION DU PRÉSIDENT

MM. FRANÇOIS, 5 voix.
HÉDOUIN, 5 voix.

M. François remercie les cinq de ses collègues qui ont voté pour lui et les prie de vouloir bieu reporter leurs suffrages sur M. Hédouin.

Cette déclaration rendant inutile un deuxième tour de scrutin, M. Hédouin est élu, par acclamation, président.

ÉLECTION DU VICE-PRÉSIDENT

Premier tour de scrutin

MM. GAILLARD, 3 voix.
DIDIER, 3 —
BRACQUEMOND, 3.

Plus une voix nulle donnée à M. Hédouin.

Deuxième tour de scrutin

MM. GAILLARD, 6.
DIDIER, 1.
HÉDOUIN, 2.
WALTNER, 1.

M. Gaillard est élu vice-président.

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE

Pas de scrutin. M. Yon, par acclamation, a été élu secrétaire à l'unanimité.

* * *

Le jury reconnait, également à l'unanimité, qu'il lui est impossible de placer dans de bonnes conditions les ouvrages envoyés.

Il est d'avis qu'il faut demander à l'administration une salle de plus.

On sait qu'il n'a obtenu qu'nne demi-salle.

Les lithographies et les gravures au burin sont toutes fort visibles. Nous voudrions pouvoir dire de même de l'eau-forte et de la gravure sur bois !

M. de l'Estampe.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

DEUXIÈME SÉRIE

Eugène BAUDOIN. — Neuf eaux-fortes. Sur six d'entre elles, la pointe est un peu hésitante. Trop de travaux qui eussent gagné à être plus crânement exécutés. J'excepte la *briqueterie* qui n'est pas mal, l'*allée du bois de Meudon*, qui parait sincèrement reproduite et enfin le *ruisseau*, qui est tout à fait bien, précisément parce que la gravure est un peu plus lâchée.

Marcel BLAIRAT. — *Une clairière* assez colorée, mais si haut placée qu'il faudrait être presbyte pour distinguer si le monsieur, qui est agenouillé devant une promeneuse, lui fait une déclaration d'amour, lui noue le cordon de sa bottine ou cueille une fleur.

Emile BOILVIN. — J'aimais mieux son envoi de l'an dernier. Il expose, cette année, dix compositions pour les poésies de M. Coppée. Je n'ai retrouvé mon graveur aimé que dans ce qu'il eût fait pour Sully Prudhomme ou pour M. Coppée, resté l'auteur du *Passant* : « Les Muses et la Poësie lyrique. »

M. Boilvin est un poète dans l'acception idéale du mot. Allez donc, quand vous êtes ce poète, essayer de graver des morceaux bourgeois et terre à terre comme le *Pêcheur à la ligne* ou consorts ! M. Boilvin s'est cru forcé de ravaler son talent. Je ne l'ai plus reconnu.

Il a su pourtant, — dans un genre tout autre que le sien, — faire de bonnes planches avec *le Banc* et *la Nourrice*.

Henri BOUTEL. — Une adorable pointe sèche, égarée dans le panneau de la gravure sur bois. Une petite parisienne dessinée et gravée par l'auteur. On dirait du Jean Béraud.

Richard CARDON. — *Giliatt et la pieuvre*, d'après la statue de M. Carlier. Une gravure sur bois très exacte, mais trop uniformément éclairée. Pas de valeur dans les valeurs.

Léopold DESBROSSES. — *Un vieux verger*, où l'on voit que l'artiste est un des nombreux élèves de Corot. Je lui sais gré d'avoir gravé cette eau-forte originale, d'une poésie conquérante. Il ferait pourtant bien de modifier la vache blanche de gauche qui attire l'œil et nuit aux ciels. Cette vache est une tache.

Edmond HÉDOUIN. — Six eaux-fortes originales pour *les Confessions* de J.-J. Rousseau. Cette année, M. Hédouin peut prendre le titre de *graveur de femmes*. Son cadre unique en contient une collection adorable. Regardez surtout la planche du parc, si vivante, que la statue du fond a l'air elle-même d'être animée, ce qui est loin d'être un anachronisme. A preuve, les salles de la Sculpture française, au Louvre, où tant de statues grouillent et remuent.

Paul LE RAT. — J'applaudis sans réserve à sa vedette qui mérite d'être mise

en vedette. Meissonier ne se fût pas mieux gravé lui-même.

LOUTREL. — *Gibier*, d'après Philippe Rousseau. Jolie lithographie, en laquelle je ne critiquerai que les fonds, trop vieux jeu.

PAILLARD. — Dans sa gravure sur bois : *Pêcheuses du Pollet*, la femme qui tient les paniers a les traits beaucoup plus durs que sur le tableau de Beyle. Dans *Patrie*, qui est mieux dessinée, mieux gravée, j'eusse éclairé davantage, comme l'a fait M. Maurou, la main et la tête du cuirassier blessé.

François ROUGET. — *L'intrus*, d'après un dessin de Giacomelli. Une sauterelle immense se permet de mettre le nez dans un nid de mésanges. Charmant dessin. Charmante gravure.

(A Suivre). **C. Chincholle.**



ÉCHOS

Rappelons que le vote de la médaille d'Honneur, pour la section de Gravure et Lithographie, aura lieu, comme pour la section de Peinture, le 20 mai courant.

* * *

Un aqua-fortiste nous communique le compte suivant qu'il a fait dans sa sous-section :

Graveurs originaux :	85
Reproducteurs:	57
	142

* * *

L'administration a offert à M. Carolus Duran huit mille francs pour son tableau: *La mise au tombeau.*

M. Carolus Duran a répondu qu'il était très touché de cette offre, mais qu'il a travaillé quatre ans à ce tableau, qu'il le considère comme sa meilleure œuvre et qu'il ne saurait le donner à moins de cinquante mille francs.

* * *

On annonce la mort de M. de Laincel, ancien bibliothécaire du palais de Compiègne, ancien attaché au bureau du Catalogue de la bibliothèque nationale. Originaire d'Aix, M. de Laincel s'était fait l'historiographe de la Provence. On lui doit notamment les ouvrages suivants : *Voyages humoristiques dans le midi* ; *Avignon, le Comtat et la principauté d'Orange*; *Des Troubadours aux félibres*, étude sur la poésie provençale.

* * *

L'éditeur Delorière vient de se rendre acquéreur des deux planches : *Environs de Carquéranne* et *la Branche d'Arbre*, exposées par M. Adolphe Appian au Salon de cette année.

COMMUNICATIONS

8 mai 82.

Cher Monsieur Chincholle,

Permettez-moi de soumettre aux lecteurs de l'*Estampe* les réflexions suivantes :

Cette année, l'Exposition de Gravure compte 344 exposants, dont 163 graveurs à l'eau-forte, 100 graveurs sur bois, 55 graveurs au burin et 26 lithographes.

Les proportions sont à peu près les mêmes qu'en l'année 1881. Ici, cher directeur, laissez-moi déplorer le mode d'élection de notre jury.

Quoi ! 26 lithographes nomment 3 jurés ; 55 graveurs au burin nomment 3 jurés, 163 graveurs à l'eau-forte nomment de même 3 jurés ; ce qui, en bonne algèbre, veut dire qu'un lithographe vaut trois graveurs au burin ou six graveurs à l'eau-forte.

Sans parti-pris, sans discuter la valeur des artistes de chaque section, l'équité ne voudrait-elle pas que les proportions ne fussent pas si disparates, et ne serait-il pas beaucoup mieux que chaque section nommât ses jurés ?

A la peinture et à la sculpture, tout exposant nomme son jury. Ici pas de cela. Les récompenses sont données par les jurés des quatre sections réunies formant ensemble douze jurés. Chaque section en nommant trois, l'exposant est toujours à peu près sûr d'en avoir neuf contre lui, de sorte que l'on verra peut-être cette année, comme les années précédentes, un vieux graveur à l'eau-forte ayant les suffrages de tous les jurés de sa section, remplacé par un lithographe dont l'wuvre poura laisser à désirer.

La gravure au burin compte une moyenne de 55 exposants ; elle possède assez d'illustrations pour choisir 5 jurés dans ses rangs.

Les graveurs à l'eau-forte comptent assez d'hommes de valeur pour facilement trouver 9 jurés.

Quant à la gravure sur bois, 7 jurés lui seront des plus faciles à trouver.

La lithographie, si peu nombreuse, pourra se contenter de 3 jurés.

Les quatre jurys fonctionneraient séparément *pour l'admission et pour les récompenses*, de sorte que les exposants seraient réellement jugés par leurs pairs. Pour les récompenses, il faudrait qu'elles fussent mises en rapport avec le nombre des exposants.

On me dit : Mais la 1re médaille, comment la distribuerez-vous, les quatre sections réunies n'ayant eu jusqu'à ce jour à leur disposition qu'une 1re médaille ? Voici, je crois, ce qu'il serait équitable de faire. La 1re médaille serait votée par les quatre sections réunies.

Mais, dira-t-on encore, la gravure à l'eau-forte, ayant un nombre de jurés plus fort que les autres sections, aurait plus de chances de pouvoir s'attribuer la 1re médaille !

Erreur.

Les 9 jurés de la gravure à l'eau-forte, en admettant une entente entre eux, auraient certainement, en cas où il y aurait doute dans la valeur de l'œuvre exposée, de la peine à rallier une majorité, devant l'opposition des 15 membres composant l'ensemble des jurés des autres sections.

Il va sans dire que les jurés seraient toujours en droit, si aucune œuvre ne remplissait les conditions voulues, de convertir la 1re médaille en 2e ou 3e médailles.

Le réglement actuel accorde aux 4 sections réunies une première médaille, trois secondes médailles, huit troisièmes médailles. Si l'on tenait compte des proportions, l'eau-forte devrait avoir au moins une 2e médaille et quatre 3e médailles, et l'on ne verrait pas, comme l'année dernière, la lithographie, avec ses 25 exposants, enlever deux médailles.

Au fond, le réglement actuel ne me semble pas juste. Le jour où les jurés de chaque section donneraient directement les récompenses, voici à peu près ce que nos élus devraient demander :

Pour les graveurs au burin, une première, une deuxième et deux troisièmes médailles ;

Pour les graveurs à l'eau-forte, deux deuxièmes et quatre troisièmes médailles ;

Pour les graveurs sur bois, une deuxième et trois troisièmes médailles ;

Pour les lithographes, une deuxième *ou* deux troisièmes médailles.

Mais le mieux serait de suivre l'exemple du jury de peinture de 1881 qui, par son réglement, ne pouvait disposer que de 32 médailles, et en a néanmoins distribué 37.

Pour nous, voici ce qu'il y aurait à faire : un minimun de médailles à fixer : et, si une ou plusieurs œuvres de mérite égal étaient en présence, en accorder de nouvelles. Notre société des artistes ne serait pas ruinée pour donner une ou deux médailles de plus.

Ici, on m'arrête et l'on me demande : Que faites-vous des proportions établies avec les autres sections ?

Voyez, cher Directeur. Rendez-vous compte de la façon dont elles sont gardées actuellement.

L'architecture, en moyenne, compte cent trente-huit exposants. Elle a, à sa disposition : 2 premières médailles, 4 deuxièmes médailles et 5 troisièmes ; il

y a donc pour cette section des privilèges inouïs.

Je me résume. Tout artiste, animé d'idées de justice et de progrès, demandera comme nous :

1° Election du jury par chaque section proportionnée au nombre des exposants.

2° Droit absolu pour les élus de chaque section de recevoir et de récompenser dans leur section.

3° Chiffre des médailles à fixer au minimum.

Et maintenant merci, cher Directeur. Pardonnez cette longue épître, et espérons qu'elle fera naître une discussion dont nous devrons tous profiter.

Merci aussi, mille fois, d'avoir créé votre journal qui défend si bien tout ce qui touche aux intérêts de *l'art* de la reproduction, et veuillez me croire votre bien dévoué.

E. F. D. C.
GRAVEUR.

RAPPORT

FAIT

PAR LA COMMISSION D'ÉTUDES

POUR LE COMITÉ
CHARGÉ DE CONSTITUER DÉFINITIVEMENT
LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

(*SUITE*)

—

TROISIÈME PARTIE

Note du Comité judiciaire

Communiquée par MM. Chaix-d'Est-Ange, Delapalme et Engrand

Les associations peuvent revêtir différentes formes qui rentrent toutes, malgré les subdivisions nombreuses dont elles peuvent être l'objet, dans la classification ci-après :

1° Société purement civile ;

2° Société en nom collectif ;

3° Société en commandite ;

4° Société anonyme (civile ou commerciale) ;

5° Société à capital variable (d°) ;

6° Association reconnue d'utilité publique ;

7° Syndicats.

Nous devons d'abord écarter de notre examen la Société en nom collectif et la Société en commandite qui sont purement commerciales, et qui dès lors ne peuvent pas s'adapter à l'association qu'il s'agit de constituer. Nous les signalons seulement pour ordre afin que notre énumération soit complète.

Nous allons maintenant indiquer d'un mot suivant le désir exprimé par la commission, quels sont les avantages et les inconvénients que comporte chacune des autres formes d'association en nous plaçant au point de vue spécial qui nous intéresse.

SOCIÉTÉ PUREMENT CIVILE

AVANTAGES

1° Cette Société n'est soumise à aucune formalité de publication.

2° Les Associés ne sont pas tenus de verser immédiatement un capital quelconque, mais seulement de fournir leurs fonds au fur et à mesure des besoins sociaux.

INCONVÉNIENTS

1° Cette Société n'existe qu'entre associés dénommés dans le contrat originaire, ou leurs cessionnaires. Il serait difficile, sinon impossible, d'imaginer une combinaison pratique qui permette de faire entrer ultérieurement dans la Société de nouveaux membres.

2° Les associés sont tenus des dettes de la Société d'une manière indéfinie, au prorata de leurs parts d'intérêts respectives.

C'est cette considération qui a fait rejeter, l'an dernier, cette forme de Société.

SOCIÉTÉ ANONYME

AVANTAGES

1° Les associés ne sont passibles que de la perte du Capital des actions par eux souscrites.

2° Les administrateurs ne sont responsables que de l'exécution du mandat qu'ils ont reçu. Ils ne contractent à raison de leur gestion aucune obligation personnelle, ni solidaire, relativement aux obligations de la Société.

INCONVÉNIENTS

1° Le taux des actions est de 100 fr. au minimum lorsque le Capital social n'excède pas 200,000 fr. et de 500 fr. au minumum, lorsqu'il est supérieur à 200,000 fr.

2° Il est nécessaire que chaque actionnaire verse immédiatement le quart au moins des actions par lui souscrites, sinon la Société est nulle.

3° La Société n'existe qu'entre les souscripteurs originaires ou leurs cessionnaires.

SOCIÉTÉ A CAPITAL VARIABLE

AVANTAGES

1° Le taux des actions peut n'être que de 50 francs.

2° La Société est valablement constituée après versement du dixième du capital social.

3° Les avantages de l'anonymat signalés plus haut et consistant dans la limitation de la responsabilité de l'associé au capital des actions par lui souscrites et l'absence d'engagements personnels des Administrateurs, subsistent dans la Société à capital variable ;

4° Le caractère particulier de cette Société est de permettre l'admission d'associés nouveaux au cours de sa durée.

Les conditions d'aptitude exigées des actionnaires nouveaux peuvent être plus ou moins facilitées ou restreintes par les Statuts.

5° Chaque actionnaire peut se retirer de la Société, quand il le juge convenable à moins de convention contraire ; il n'est tenu que pendant cinq ans, à dater de sa démission, des obligations sociales existant au moment de sa retraite.

INCONVÉNIENTS

1° La constitution d'un capital est nécessaire.

2° Le versement effectif d'un dixième de ce capital est indispensable.

ASSOCIATIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE

L'art 291 du code pénal porte que nulle association de plus de vingt personnes ne pourra se former qu'avec l'agrément du gouvernement, et sous les conditions qu'il plaira à l'autorité publique d'imposer à la Société.

Cette autorisation se produit sous la forme d'un décret du conseil d'Etat, après enquête, examen des statuts, fonctionnement préalable et prolongé de la Société, pendant lequel elle n'a qu'une existence de fait, en vertu d'une tolérance préfectorale sans pouvoir faire valoir ses droits en justice.

Ces associations ont toutes pour principe essentiel, à leur origine au moins, un objet philanthropique, exclusif de toute entreprise financière leur permettant d'emprunter la forme d'une Société libre.

Ainsi la Société pour le placement et l'apprentissage des jeunes orphelins, la Société industrielle de Mulhouse, fondées en 1832. Ainsi, pour citer des exemples plus rapprochés de nous, l'association des gens de lettres et les diverses sociétés Taylor ; ainsi encore les nombreuses associations formées entre anciens élèves de collèges, entre compatriotes d'un même département, etc., etc.

INCONVÉNIENTS

1° Ces associations doivent revêtir l'une des formes ci-dessus décrites.

2° Elles sont toujours placées sous la tutelle administrative, même après avoir été autorisées par décrets d'utilité publique.

F. Humbert et T. Robert-Fleury.

(*A suivre*).

L'EXPOSITION DES ANIMALIERS est toujours ouverte, rue Saint-Honoré, 251, de dix heures du matin à six heures, et de sept heures du soir à dix heures.

Prix d'entrée : UN franc.

ESTAMPES OFFERTES

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

×

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

Edouard HAUTECŒUR, 35, avenue de l'Opéra.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

LAROQUE, rue de Lafayette, 3.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

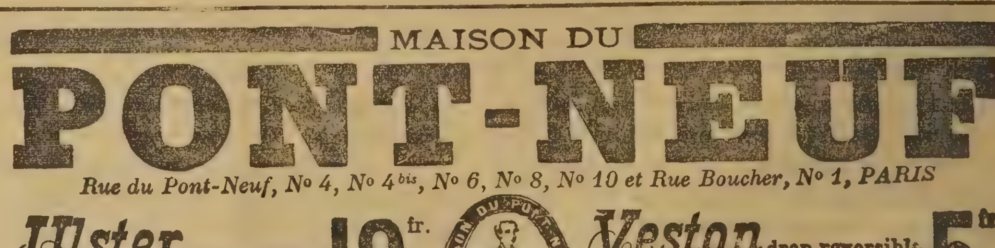
LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

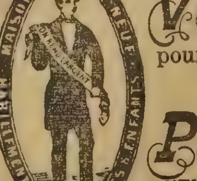
LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière,

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.





2e ANNEE. — No 58. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 21 MAI 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............— UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER ...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

AU SALON

—

NOS PEINTRES

—

On a déjà noirci des rames de papier consacrées à la gloire ou au dénigrement du Salon de peinture.

Mais ici, c'est à un point de vue tout spécial que nous devons examiner les toiles.

Nous n'avons à nous arrêter que devant celles qui tenteront la Gravure.

Devant toutes alors ?

Oh, que non !

Car nous ne voulons nous occuper que des *bonnes* toiles dont la reproduction sera jugée digne d'être confiée à de *bons* graveurs.

*
* *

Dès le vestibule, c'est le **Puvis de Chavannes** qui nous retient. *Ludus pro patriâ*. Œuvre étonnante de simplicité, charmante de dessin, essentiellement distinguée de ton. Il serait bien étonnant que sa reproduction ne fût pas confiée à M. Boilvin.

*
* *

Dans la salle d'entrée, nous nous arrêterons devant *le 14 juillet* de M. Roll.

Toile trop vaste dont les proportions nuisent au sujet. La gravure fera mieux juger de l'ensemble et aura même un joli succès.

Çà et là, nous remarquerons :

Le canot de M. **Van BEERS**. Après l'Heilbuth, le Van Beers. M. Coutil est tout indiqué pour la *reproduction* de cette intéressante **reproduction**.

*
* *

La *partie d'échecs* de **DUEZ**. Le nez dans sa tapisserie, la maman a l'air de dire, sous son binocle : « De mon temps, les jeunes mariés ne jouaient pas à un jeu si sérieux. » Eau-forte à faire.

*
* *

Service divin au bord de la mer, par **EDELFELT**. Traduction facile au blanc et au noir. Le pasteur se détache si bien ! Détails amusants.

*
* *

Les bassins de la Villette, par **GERVEX**. Deux beaux torses qu'il faudra mettre en valeur plus qu'ils ne le sont sur la toile. Très drôle, le douanier. Je regrette qu'un porteur de charbon, — au moins un — ne soit pas coiffé de son panier vide, comme ils le sont tous quand ils reviennent charger.

*
* *

Le Cerf forcé, par **Albert de GESNE**. Une prochaine lithographie qui sera chez tous les chasseurs. Fort belle page, très mouvementée, d'une coloration très décorative.

*
* *

GUESNET. — *La Chasse*. Pourquoi les chasseurs sont-ils nus ? Ce n'est guères 1882. Quoi qu'il en soit, c'est bien dessiné, bien peint. M. Guesnet a travaillé pour le burin.

*
* *

Le père Jacques, par **BASTIEN-LEPAGE**. Un des grands succès du Salon. Par malheur, un succès discutable. Tout le monde est d'accord pour le mérite de la tête, mais le vide du corps me gâte cette belle figure. On dirait qu'il n'y a ni chair, ni os, dans les vêtements. Imaginez un bonhomme collé dans un herbier. Charmante, la petite fille.

Le graveur chargé de la traduction ne manquera pas de mettre les choses en perspective ; il nous donnera à ce prix une jolie eau-forte.

*
* *

M. ROCHEGROSSE. Encore un qui se moque de la perspective ! Mais du mouvement, de la vie, de la couleur. Son *Vitellius* sera très reproduit.

M. de l'Estampe.
(*A Suivre*)

NOS EXPOSANTS

—

TROISIÈME SÉRIE

—

BLANCHARD. — *Visite à l'atelier*. Du burin d'exempt. Du vieux burin, embêtant comme un magister.

Mais l'artiste expose en même temps les quatre saisons d'Alma Tadéma, et me voilà réconcilié avec lui. Oui, le *printemps* est d'un art un peu trop religieux. Oui, *l'automne* au contraire est un peu trop laché, mais trouvez-moi un défaut dans les deux autres saisons. Et qu'elle belle observation des valeurs !

CARRED. — Un Velasquez. Cela s'appelle ne rien se refuser. Une franche eau-forte, où la figure d'Esope est gaillardement éclairée par les noirs du vêtement.

Mlle Cécile CHEVALIER. — Savez-vous, messieurs les membres du Jury, que vous avez une détestable réputation? On dit que vous n'aimez pas les femmes. *Le bois de la Grande-Paroisse* est placé bien haut pour qu'on le juge. A la jumelle pourtant, — car Dieu me damne, je suis forcé d'en prendre une, — il parait mériter une place meilleure.

Un peu plus de galanterie, messieurs les jurés. N'y aura-t-il pas un remaniement?

Eugène CICERI. — Un membre du Jury. Aïe, aïe, aïe, que vais-je devenir ! Comment me tirer de là ? Bah, on a toujours intérêt à dire la vérité. Or, s'il est vrai que M. Ciceri a un grand talent, — le talent de la famille, — il est non moins vrai que ses trois croquis ont été, il y a

bel âge, faits par Charles Jacque dans ses *modèles de dessin*.

DAMOUR. — Un *Crépuscule* placé au grenier par M. J. Laurens... ou par un autre. Mais j'aime mieux croire...

DELAUNEY. — Il ne sait pas le plaisir qu'il aurait pu me faire. La voilà, la cathédrale du pays où je suis né, par hasard, un jour que je voyageais... de bonne heure, — la cathédrale d'Amiens. A vingt ans, je m'ennuyais de n'y être entré qu'à l'âge où l'on n'a pas les yeux ouverts et j'ai fait le voyage d'Amiens tout exprès pour la voir.

Depuis, je l'ai revue, au milieu des Prussiens.

Je l'aime. Elle est belle, grave, imposante. Je sais bien que je l'ai reconnue tout de suite sur la planche de M. Delauney. Mais pourquoi ces blancs semés au hasard? J'aurais voulu la voir se dresser, *lumineuse*, dans l'ombre, — et seule, lumineuse. La chose était possible, puisque l'artiste, pour la dessiner, était monté comme jadis Bonnington, — sur le toit d'une maison. Je conseille quelques retouches, — un peu de pointe sèche, — dans tout ce qui n'est pas la façade.

Achille GILBERT. — S'il n'est pas médaillé cette année-ci! Une seule eau-forte : *Sangliers*, d'après Rosa Bonheur. Mais une œuvre, devant laquelle il est imposible de passer sans s'arrêter. Il y a là un fouillis, d'un vivant!

Albert GUILMET. — Serait en droit de demander avec respect aux placeurs :

— Pardon, messieurs, êtes-vous des fumistes ?

William HAUSSOULLIER. — *Apollon et Marsyas*, peint au foyer de l'Opéra par Baudry et gravé par un dessinateur consciencieux qui respecte et pratique le grand art.

Achille JACQUET.— Deux panneaux: *Flore* et *Psyché*, d'après Cabanel. Salut au burin de **1883** qui, jugeant l'eau-forte une ennemie redoutable, rivalise avec elle et lui prend sa légèreté et son exquise grâce!

Jules LAURENS.— Sur la cimaise, ce portrait enfantin de Louis Malaghier le meunier, carrier, sculpteur de Lacoste (Vaucluse) !!!

Parfaitement. Alors, l'an prochain, M. J. Laurens, juré malgré tout, fera mettre à la place d'honneur le crayon de M. mon fils, âgé de treize ans. J'y compte!

Henri LEFORT.— Notre voyageur de l'an dernier n'a pris le temps que de déposer au Salon, en passant, une petite eau-forte destinée au nouveau livre de Mme Adam. C'est petit, mais ça se compte tout de même, savez-vous? Très finement gravés, ces charmants amoureux. A changer pourtant une main trop en valeur.

H.A. MASSÉ.— *Dans la campagne* de M. Lerolle. Eh bien, voilà, à la distance où c'est placé, les nuances n'apparaissent pas. Est-ce bon ? Est-ce mauvais? Comme c'est mis très haut, je dois fatalement me dire: Ce n'est pas bon.

Oui, mais mon démon favori me souffle: — M. Massé n'est élève de personne.

PORTIER DE BEAULIEU. — Un très ressemblant portrait de M. Nadault de Buffon, le célèbre sauveteur. Une eau-forte sur le sort de laquelle on peut être rassuré. Si seulement le dixième des amis et admirateurs de M. Nadault de Buffon l'achète...

Hippolyte TOUPIÉ.—Deux pièces à signaler au jury ; surtout le *parc de Saint-Cloud*, si grand d'allure. Il paraît que M. Toupié est un modeste. *Il n'y a pas* de quoi.

WALTNER.—J'ai vu des gens tomber en admiration devant le nez du rabbin. Moi, je me demande où l'on a pu rencontrer un nez éclairé tout seul dans une masse noire. Chez Rembrandt? Tant pis alors.

Ce que j'ai regardé de nez depuis le vernissage ! J'en ai comtemplé qui renvoyaient la lumière sur l'angle du front et la fuite du menton; d'autres qui faisaient à leur droite ou à leur gauche un triangle d'ombre ; d'autres qui éclairaient tout le front. Mais un nez éclairé tout seul au milieu du visage; un nez allumé en dedans; un nez-lanterne! Jamais !

Rattrapons nous sur le portrait de Rembrandt. Ici, il y a un joli graveur, un peintre qui a le sentiment des lumières dont la pointe va franchement et consciencieusement sur le cuivre.

Ceci rachète cela.

Edmond YON. — *La grotte d'azur*, pour la « Chanson des nouveaux époux. » de Madame Adam, la gloire de Chauny, (Aisne).

Dans une délicieuse grotte, que la légèreté de la pointe a réellement colorée d'azur, une jolie passionnée est loin de fuir devant un amoureux qui doit être poète ou musicien. Cela se lit sur son front.

Presque toute la grotte est baignée d'eau. Au bas du rocher qui sert de socle à nos amoureux, dort la barque qui les a amenés.

Il doit y avoir un mari à la maison. C'est fin, charmant, exquis.

(A Suivre). **C. Chincholle.**



ÉCHOS

Les Casseurs de pierres de Courbet, exposés en ce moment à l'école des Beaux-Arts viennent d'être achetés 120,000 f. par le roi des Belges.

L'exposition de Courbet, organisée par MM. Antonin Proust et Castagnary, attire chaque jour un grand nombre de visiteurs. Plusieurs tableaux nouveaux ont été apportés depuis le jour de l'ouverture, entre autres, une des toiles les plus intéressantes du maître, représentant : le *Philosophe Trapadoux feuilletant un album.*

***

Le peintre Boulanger pose sa candidature à l'Académie des Beaux-Arts, en remplacement de M. Lehmann.

***

Parmi les acquisitions de l'Etat nous citerons :

En peinture : *Le meurtre de Vitellius*, par M. Rochegrosse ; — *Le vallon de Pierre-Fol* par Gaston Vuillier ; — *Prédication de saint Jean Crysostome contre l'impératrice Eudoxie*, par Wencher ; — *Débarquement de harengs*, par Tattegrain ; — *Un accident*, par Sicard ; — *Vittellius*, par Rochegrosse ; — *Les derniers Montagnards*, par Charles Ronat ; — *Une première communion en Picardie*, par Salmson ; — *Retour de l'Enfant prodigue*, par Mangeant ; — *Jésus chez Marthe et Marie*, par Leroy ; — *Novembre*, par Harrisson ; — *L'Enfant prodigue*, par Friant; — *Novembre au Tréport*, par le Sénéchal de Kerdréoret ; — *Le vieux Deauville*, par Albert Girard.

En sculpture : *la Chanson et le Vieux Temps*, groupe de M. Paris.

De leur côté, les membres de la commission spéciale, composée du préfet de la Seine de MM. Hattat, Collin, Jobbé-Duval et Boll, conseillers municipaux, visitent quotidiennement, soit ensemble, soit isolément, le Salon, en vue des achats à faire par la ville de Paris.

***

Les pasteliers viennent de se constituer en Société, comme les aquarellistes.

Ils ont naturellement choisi comme président le plus illustre d'entre eux. Sa gloire est telle que celle des plus grands peintres pâlit auprès d'elle. Ce président n'est autre que Victor Hugo, un pastelier auquel le poète a fait du tort, mais qui n'est pas inférieur en ce genre à Perrogis ou à Mme de Léoménil.

Bien que Grimm ait prétendu jadis que le pastel n'était pas digne d'être manié par un grand peintre, il faudrait se garder de médire d'un art où La Tour, Liotard, Vigié,

Russel-Nattier, Joseph Vivien, et par-dessus tout la Vénitienne Rosalba Carriera, se sont fait une si belle place.

De grands peintres, tels que Greuze, Boucher, Prudhon, Girodet, Eugène Delacroix n'ont point dédaigné ce que Grimm regardait comme un art infime, et qui est en réalité un art fort délicat.

Au Salon de cette année le pastel occupe un rang fort estimable et l'on ne peut qu'encourager ces charmants artistes qui se recrutent surtout parmi les femmes.

C'est assez dire que la grâce est la caractéristique de leur talent.

***

La maison V. Lamour et Cie, dont les vernis et outils, etc., rendent tant de services aux graveurs, vient d'être transférée, 43, rue de la Harpe.

***

Il y aura, en 1883, cent ans qu'à été inaugurée, en France, la coutume des salons annuels.

Pour célébrer ce centenaire, qui ne doit pas être moins cher aux salonniers qu'aux artistes, la Société libre des artistes français, sur l'initiative de M. Tony Robert-Fleury, a formé le projet d'ouvrir, en 1883, une exposition rétrospective, où tous les peintres et sculpteurs morts pendant le cours de ces cent dernières années seraient représentés par les meilleures de leurs œuvres.

Excellente idée !

En outre, la Société libre des artistes a résolu de demander au Gouvernement l'autorisation d'organiser une grande loterie au profit des artistes français, sur le modèle de celle que vient d'organiser la Société des artistes dramatiques.

Non moins bonne idée, car on a l'habitude, chaque fois que l'on parle aujourd'hui des artistes, de désigner les gros bonnets qui gagnent de l'argent, et l'on ne pense pas aux trois ou quatre mille qui végètent en attendant que leur talent soit enfin reconnu.

***

La folie a repris le pauvre André Gill et il y a tout lieu de craindre que, cette fois, son cas ne soit à jamais désespéré.

On a dû le réintégrer hier à Charenton.

RAPPORT

FAIT

PAR LA COMMISSION D'ÉTUDES

POUR LE COMITÉ
CHARGÉ DE CONSTITUER DÉFINITIVEMENT
LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

(*SUITE*)

TROISIÈME PARTIE

Note du Comité judiciaire

Communiquée par MM. Chaix-d'Est-Ange, Delapalme et Engrand

SYNDICAT

Les Syndicats actuels ne constituent pas de véritables Sociétés. Ils n'ont aucune existence légale. Ils ne sont formés que d'une simple réunion d'individus, coalisés pour la défense d'intérêts communs, lesquels réclament bien moins des capitaux que le concours moral et intellectuel de chacun de ses membres, et surtout leur obéissance aux décisions des Syndics directeurs. Ainsi, ont été formés le syndicat de la Presse, des syndicats entre patrons, entre ouvriers, entre propriétaires et locataires d'un même quartier, d'une même rue, etc. etc.

L'argent nécessaire est produit par des cotisations et est employé par les syndics directeurs qui ne sont que de simples mandataires délégués, et qui, dans les contrats avec les tiers, ne peuvent agir que sous leur responsabilité personnelle, sauf recours contre leurs mandants.

Il faut dire d'ailleurs que ces divers syndicats actuellement existants, ne comportent en réaliié aucun engagement sérieux de la part de personne et qu'ils n'ont jamais été appliqués à des associations ayant pour objet principal ou accessoire l'exploitation d'une entreprise financière importante, comme celle de l'exposition annuelle du Salon.

La loi sur les syndicats professionnels, votée par la Chambre des députés, actuellement soumise au Sénat, donnerait à ces syndicats l'existence légale qu'ils n'ont pas en ce moment.

Ce mode d'association pourra se fonder comme bon lui semblera, constituer ses finances à sa fantaisie au moyen de cotisations, ainsi que le projet semble l'indiquer, sans le dire nettement, et en tous cas, sans être astreint à une souscription d'actions et à un versement effectif immédiat de partie du capital social comme dans les Sociétés anonymes ou à capital variable.

INCONVENIENTS

1° Les tiers n'étant garantis ni par des engagements d'associés ni par une souscription d'actions exigeront sans doute, des syndicats, pour traiter avec eux, la preuve qu'il existe dans leur caisse des capitaux déjà réalisés équivalant aux garanties personnelles absentes.

Il arrivera donc que ce mode d'association qui séduit à première vue, par la possibilité *théorique* d'éviter l'intervention des capitaux, nécessitera au contraire, en pratique, un appel de fonds immédiat plus considérable que les autres sociétés basées en apparence sur l'association des capitaux.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer d'ailleurs que celles-ci peuvent n'être au fond que des associations de personne, indépendantrs de toute question d'argent ; très libérales lorsqu'il est stipulé dans les statuts ; comme cela a été fait l'an dernier, que tous les actionnaires ont un droit de vote égal dans les délibérations de la Société quelque soit le nombre d'actions que chacun possède.

2° Ensuite, *remarque capitale*, nous devons faire connaître à la commission que le projet de loi n'autorise pas les syndicats professionnels à se livrer à une opération financière du genre de celle que l'association à former comporte nécessairement, l'exploitation du Salon.

Cela résulte d'abord du texte même de l'article 3 du projet de loi, qui définit l'objet des syndicats et surtout du commentaire de cet article, contenu dans le rapport de la commission législative faite par M. Allain-Targé, lors de la présentation de la loi à la Chambre des députés ; il s'exprime ainsi :

F. Humbert et T. Robert-Fleury.

(*A suivre*).

ESTAMPES OFFERTES

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

×

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

Edouard HAUTECŒUR, 35, avenue de l'Opéra.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

LAROQUE, rue de Lafayette, 3.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière,

N'achetez rien sans exiger

DES COUPONS COMMERCIAUX

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 59 *bis*. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 28 MAI 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS........... — UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS. — UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER ...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LES RÉCOMPENSES

—

SECTION DE PEINTURE

—

Le Jury de Peinture s'est réuni, les 21 et 22 mai, dans le but de donner ses récompenses.

Le Jury a décidé qu'il n'y avait pas lieu à donner de première médaille.

Les secondes médailles ont ensuite été votées et n'ont pas donné lieu à moins de quatre tours de scrutin.

Voici les titulaires de ces médailles:

MM. Delort	MM. Huguet
Lapostolet	Moutte
Adan	Moyse
Quost	Lobrichon
Brissot	Demont
Edelfelt	Soyer

Puis il a été aussitôt procédé au scrutin pour les médailles de 3e classe.

Les 28 médailles ont été données à:

MM. Dutschold	MM. A. Girard
Berthon	Steinheil
A. Beauvais	Saintin
Nozal	Hayon
Binet	Dayon
Rochegrosse	Dargent
Capdevielle	Dardoize
Clairin	Amand Gautier
P.-A. Baudouin	Jean Béraud
Callot	Leroy
Delahaye	Vegman
Lagarde	Stott
J. Desbrosses	Edouard

Le jury a enfin décerné les mentions honorables suivantes :

MM. Agache	MM. Thompson
Brandt	Thomas
Cesbron	Tholer
Courtens	Villain
Crochepierre	Zillhardt
Dufour	Allemand
Dupuis	Alden Weïz
Ch. Frère	Béroud
Friant	Caln
Gallard l'Epinay	Chelmonski
Grolleron	Durst
Knight	Dubuisson
Lira	Jamin
Lecomte	Jeanniot
Lubin	Gambard
Mangeant	Lapenne
Minet	Loustaunau
Maurin	Laissement
Murnier	Leenhardt
Olive	Millochau
Pluchart	Charlay-Pompon
J. Paton	Ruel
Marius Roy	Robiquet
Sicard	Simons
Shoutteten	Vuillier

SECTION de Gravure et de Lithographie

SÉANCE du JURY du 23 mai 1882.

ORDRE DU JOUR: VOTE des MÉDAILLES

—

La séance est ouverte sous la présidence de M. Hédouin.

Sont présents: MM. Gaillard, François. Didier, Hédouin, Bracquemond, Waltner, Robert, Thiriat, Yon, Jules Laurens, Vernier.

M. Yon, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance; le procès-verbal est adopté.

Un supplément de trois médailles ayant été accordé à la section de gravure et de lithographie, à la dernière séance du comité, le Jury décide qu'une première et une troisième médailles seront ajoutées aux récompenses fixées par le règlement.

Il est procédé ensuite au vote des médailles, qui donnent les résultats suivants:

VOTE DES PREMIÈRES MÉDAILLES

11 Votants: Premier tour de scrutin

Jules Jacquet,	6 voix.
Alphonse Lamotte,	5 —

2e Tour de scrutin

Boilvin,	8 voix.
Brunet-Debaines,	2 —
A. Lamotte,	1 —

DEUXIÈMES MÉDAILLES

3e Scrutin:	Leenhoff,	11 voix.
4e Scrutin:	Bellenger,	11 —
5e Scrutin:	Rousseau,	11 —
6e Scrutin,	Lucas,	11 voix.
	Le Nain,	11 —

TROISIÈMES MÉDAILLES

7e Scrutin,	Kœpping,	4 voix.
	Haig,	10 —
	Burnand,	10 —
	Guérard,	8 —
	Legros,	1 —
8e Scrutin,	Maurou,	11 voix.
9e Scrutin,	Maurand,	11 —
	Closson,	9 —
	Bellenger,	11 —
	Baude,	2 —

En conséquence, la liste des récompenses se trouve ainsi composée :

Nombre des votants : 11

VOTE DES PREMIÈRES MÉDAILLES

MM. Jules Jacquet,	6 voix	(Burin)
Boilvin,	8	(Eau-forte)

VOTE DES DEUXIÈMES MÉDAILLES

MM. Leenhoff,	11 voix	(Burin)
Bellenger,	11	(Lithographie)
Rousseau,	11	(Bois)

VOTE DES TROISIÈMES MÉDAILLES

MM. Lucas,	11 voix	(Burin)
Le Nain,	11	(Burin)
Guérard,	8	(Eau-forte)
Burnand,	10	—
Haig,	10	—
Maurand,	11	(Bois)
Bellenger,	11	—
Closson,	9	—
Maurou,	11	(Lithographie)

MENTIONS HONORABLES

BURIN : Deblois ; Lucie Contour ; Boisson ; Bordet.

EAU-FORTE : Dupont, Mathey, Desbrosses, Paul-Huet, Renouard, Boulard, Duvivier, Bocourt.

BOIS : Dutheil, Dalliance, Delorme, Paillard, Thomas, Fleuret, Mathé.

LITHOGRAPHIE : Vergnes, Fraipont Praslon, Lunois.

M. Eugène Cicéri, prévenu trop tard, déclare qu'involontairement absent au moment du vote, il approuve entièrement les décisions qui ont été prises. M. le président lui donne acte de sa déclaration, qui sera consignée au procès-verbal.

Le Jury se sépare après avoir indiqué quelques modifications à apporter au placement des ouvrages.

Le Président,
Ed. Hédouin.

Le Secrétaire,
E. Yon.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

CINQUIÈME SÉRIE

Paul BLANC. — Six études de mendiants. Il n'y a que deux façons de faire les mendiants. Je les veux repoussants ou intéressants. Ceux de M. Blanc ne sont ni intéressants, ni repoussants On les regarde avec indifférence, ce qui ne doit pas leur rapporter grand'chose.

Jules CHEVRIER. — Linéaire en diable, sa *rue du Pont*. Quant à son *donjon*, il serait invisible à l'œil nu si les oppositions de noir et de blanc, très tranchées, ne permettaient de juger de son intérêt.

Gustave GREUX. — Six reproductions pour l'*Art* et une eau-forte originale: des *fleurs* qui n'ont pas grande importance, mais je signale le *Regnault* et le *Ruysdael*, qui sont absolument réussis.

Trois manières en sept eaux-fortes. Du charme et de l'élégance en celles-ci. Du dessin froid dans les *fleurs*. Une grande intensité de ton, due à l'habileté de la morsure, dans le *Millet*.

Victor HAMEL. — Un veinard. Il a gravé à l'eau-forte une ferme pour l'*Illustration Nouvelle* !

Des envieux l'ont mis dans les combles.

Jules HANRIOT. — Grand effort. Certes, M. Courtry a démontré qu'on peut mieux dessiner et graver moins durement la *Source* d'Henner, mais l'*Ondine* n'est pas mal et l'*Hérodiade* est tout à fait bien. Il est vrai que les sujets énergiques sont ceux qui se prêtent le mieux à la pointe de M. Hanriot.

A preuve, la *Salomé*, sa meilleure planche.

Jules JEQUIER. — Quatre eaux-fortes originales. Charmants, le *Soir* et le *Matin*. Je n'aime pas l'eau de la *pointe du Raz*, qui manque de transparence et de fluidité. Bon, au contraire, l'*Etang du Carré*.

Charles KOEPPING. — L'atelier de M. Munkacsy, d'après lui-même. Un tableau souvent gravé, qui pourtant ne l'avait jamais été si bien. Pointe savante qui a su emprunter à M. Waltner ses meilleures qualités.

Et dire que j'aime encore mieux le portrait du connétable de Bourbon, où je cherche, sans la trouver, la petite bête.

La médaille était certaine.

LAGUILLERMIE. — Très beau portrait de M. Grévy, d'après Bonnat, à la pointe fine.

Les deux familles, d'après Munkacsy. Famille d'enfants, famille de dogues. Tableau charmant reproduit avec un art étonnant qui ne laisse rien perdre et ne sacrifie aucun détail.

LEFORT DES YLOUSES. — Un bon pêcheur, bien exact, trop exact peut-être. Son *Retour* est presque de la photographie.

Mlle Teckla LINDESTROM. — Invisible. Oh ! messieurs les jurés, oh !! Barbares...

Armand MATHEY-DOREL. — Deux fragments du *Christ* de M. Munkacsy. Des vieillards qui parlent bien, qui écoutent bien. Deux eaux-fortes où l'expression du peintre a été merveilleusement rendue.

Du bon Waltner, par un élève studieux.

Mlle Gabrielle MAZE. — Très bien placée, malgré son numéro *trois*. Serait-ce pour faire dire : « Vous voyez comme nous avons eu raison de placer mal les autres jeunes filles. »

Mme MOUTET-CHOLÉ. — *Le Pont-Neuf*. Trop d'architecture et pas assez d'air.

Emile NICOLLE.—Cinq eaux-fortes pour l'*Art*.

L'auteur est un restituteur exact, peut-être trop consciencieux. Né à Rouen, il parait s'être donné pour tache de fixer sur le cuivre toutes les beautés, toutes les curiosités de l'antique ville.

Il faut bien peu de chose pour que ses planches, toujours originales et fort intéressantes, soient récompensées. Elève de Méryon, M. Nicolle voit et décrit trop de détails. L'architecte en lui prime le dessinateur. Combien ses planches gagneraient, si elles étaient moins achevées.

Félix OUDART. — Deux paysages originaux et légèrement enlevés à l'eau-forte. Très bon cerf dans *Neige sous bois*. La rivière est bien gelée dans *Matinée d'hiver*. Sur les deux planches les arbres dénudés ont cette exactitude de ruine, si difficile à faire juste.

On me dit que l'importante maison Rouveyre et Blond vient de s'attacher M. Oudart. Compliments aux éditeurs et à l'artiste.

Mlle Marie de la PINELAIS. — Tous nos souhaits pour qu'elle soit mieux placée, l'an prochain.

Mlle PLUZANSKA. — Une *Hérodiade* ... efféminée, parbleu, mais bien gravée tout de même, quoiqu'elle ne vaille pas son portrait de l'an dernier.

SAINT-RAYMOND. — Une eau-forte dessinée par un élève de Bonnat, gravée par un élève de Gaucherel et placée comme si elle était de moi.

Henri VION. — *La Promenade*, d'après Palmarolli. Un cadre qu'on pourrait mieux juger, s'il était penché *en sens inverse*. Il regarde le ciel et j'ai le malheur d'être à terre. Autant qu'il m'a semblé, l'interprétation est élégante et expressive.

Mlle Valentine WALTNER. — *Les ruines d'une abbaye*. Eau-forte un peu dure, aux traits hésitants au milieu desquels on en reconnait d'autres qui ont l'air de ne pas être de la même main.

(*A suivre*). **C. Chincholle.**

RAPPORT

FAIT

PAR LA COMMISSION D'ÉTUDES

POUR LE COMITÉ
CHARGÉ DE CONSTITUER DÉFINITIVEMENT
LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

(*SUITE*)

TROISIÈME PARTIE

Note du Comité judiciaire

Communiquée par MM. Chaix-d'Est-Ange, Delapalme et Engrand

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Messieurs,

Nous avons suivi le programme tracé par vous, nous vous avons exposé ce qu'ont été, dans le passé, les associations artistiques et nous avons cru, pour compléter cette étude, devoir vous indiquer l'origine de nos expositions et les changements successifs qui se sont produits.

Nous vous avons ensuite montré comment fonctionnent de nos jours un grand nombre de sociétés, en Europe et en France, parmi lesquelles certaines vous frapperont tout d'abord.

Deux surtout devront attirer tout spécialement votre attention : l'Académie royale de Londres (*Voir l'Estampe du 12 Mars*) et la Société des artistes de Vienne; (*Voir l'Estampe du 19 Mars*) ces deux sociétés offrent deux types très caractérisés, et arrivent par des voies différentes à une grande prospérité. Enfin, nous vous avons présenté un résumé aussi concis que possible des formes que peuvent légalement adopter les associations dans notre pays ; ce résumé, nous le devons tout entier à l'extrême obligeance de notre Conseil judiciaire.

A vous, Messieurs, de tirer de cette étude forcément bien incomplète, et que nous nous sommes simplement efforcés de faire aussi claire et aussi impartiale que possible, les éléments de la constitution qui devra régir la future société des artistes français.

Vous permettrez pourtant à votre commission d'études, comme d'ailleurs vous l'y avez encouragée, de vous faire remarquer que des différentes formes, présentées dans ce rapport, il s'en dégage deux absolument distinctes et également susceptibles pourtant d'amendements, capables de les approprier au but que nous devons poursuivre.

Au point de vue de la constitution, les deux voies sont : celle suivie, d'une part, par les sociétés restreintes et, d'autre part, celle adoptée par les sociétés largement ouvertes.

Avec la constitution des sociétés restreintes, telle que celle de l'Académie royale de Londres et d'un grand nombre de petites sociétés faites surtout dans le but de constituer arbitrairement d s groupes puissants et de défendre les intérêts d'un nombre d'adhérents, relativement minime, vous constaterez, comme nous, que des résultats très considérables ont été atteints.

Avec la constitution plus large et plus libérale de la Société de Vienne et d'une foule d'autres sociétés très ouvertes, vous pourrez également avoir des résultats aussi assurés. Une constitution analogue à celle de ces sociétés vous permettrait de faire participer aux bienfaits de l'association la presque totalité des artistes et d'assurer ainsi une satisfaction sérieuse, efficace, à leurs intérêts légitimes, sans toutefois porter atteinte aux intérêts plus élevés de l'Art. Cette question si importante, et d'un ordre supérieur, semble devoir se résoudre par le moyen des expositions, sérieusement organisées, faites dans un esprit de justice absolue, d'impartialité complète envers les différentes tendances artistiques, de façon à maintenir et à affirmer la suprématie de l'Ecole Française.

Dans la constitution des Sociétés restreintes, vous avez des avantages et des inconvénients qu'il est de notre devoir de vous signaler.

Quelques hommes réunis en vertu de leur volonté propre et de certaines affinités artistiques peuvent former le noyau d'une Société et admettre qui bon leur semble.

Le talent seul, étant une source de succès et de revenus, peut diriger le choix des Sociétaires pour leurs nouveaux collègues.

Dans ces conditions un peu particulières une Société arbitrairement formée peut certainement arriver à prospérer.

A côté de ces avantages, nous devons signaler l'inconvénient de faire une classe de privilégiés, la difficulté de savoir où commencer, où s'arrêter pour le choix des membres titulaires de la Société. Ce qu'il est facile de faire avec un petit nombre d'associés peut-il se réaliser aussi aisément avec une Société nombreuse ?

Nous avons, il est vrai, l'exemple de l'Académie de Londres dont on ne peut pas nier le succès ; mais ne faut-il pas tenir compte des habitudes aristocratiques du peuple anglais et cette forme de Société restreinte pourrait-elle s'adapter à nos mœurs ?

Enfin une Commission comme la nôtre, issue d'un vote si large, ne doit-elle pas tenir compte des intérêts de ceux qui l'ont élue ? C'est ce que le Comité aura à juger.

Un autre point bien important, sur lequel l'attention de votre commission d'études s'est tout naturellement porté, est la source où les Sociétés prospères puisent les sommes d'argent nécessaires pour se constituer.

Au point de vue financier, il y a également deux systèmes généralement adoptés à l'étranger. Un se rencontre rarement et seulement dans les Statuts des associations restreintes dont nous venons d'essayer plus haut de déterminer le caractère particulier.

C'es la base financière adoptée, l'année dernière, pour la Société provisoire chargée d'organiser le Salon ; c'est la Société avec le fonds social et les actions portant intérêts et dividendes. Par une clause spéciale en 1881, l'intérêt et le dividende avaient été refusés par les Sociétaires.

Le second système a un caractère plus général et a été adopté en Europe par presque toutes les grandes Sociétés constituées en dehors de l'appui direct de l'Etat.

Les ressources de ces Sociétés proviennent uniquement des entrées, des cotisations, des dons et legs, et enfin du produit des expositions.

Ces grandes associations ont parfaitement réussi à l'Etranger, elles donnent à chacun de leurs associés appui et protection et nous offrent par leur stabilité et leur prospérité un exemple méritant à juste titre d'être remarqué. La loi française peut-elle nous protéger si nous suivons cette voie ? La question semble être tranchée négativement par votre Conseil judiciaire.

Dans les statuts d'associations étrangères analysés par votre commission d'étude, vous retrouverez toujours les deux mêmes bases financières. Il était utile d'appeler votre attention sur le caractère particulier de chacun de ces deux systèmes et sur l'opinion manifestée par notre conseil judiciaire à ce sujet.

Voilà, Messieurs, les quelques réflexions générales que nous avons pensé devoir ajouter au travail forcément un peu ingrat de votre commission d'études.

Deux voies s'ouvrent donc devant vous ; les Sociétés largement ouvertes et les Sociétés restreintes. Ces deux voies, nous en avons tracé à grands traits les avantages et les inconvénients.

C'est à votre sagesse et à votre prudence de vous guider ; vous devez vous rendre exactement compte du but que vous voulez poursuivre et choisir les moyens les plus sûrs pour arriver à la durée et à la prospérité de votre nouvelle Société.

La loi française doit intervenir pour donner à votre constitution la forme sérieuse et solide qui assurera pour toujours son existence, sa liberté et ses droits.

A vous, Messieurs, de conclure.

FIN

F. Humbert et T. Robert-Fleury.

ESTAMPES OFFERTES

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

Edouard HAUTECŒUR, 35, avenue de l'Opéra.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIII[e] siècle.

LAROQUE, rue de Lafayette, 3.

E. LECADRE et C[ie], boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

G,. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 59. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 28 MAI 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............ — UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS. — UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LES MÉDAILLES D'HONNEUR DU SALON

Le samedi 20 Mai, a eu lieu, au Palais de l'industrie, le vote des médailles d'honneur pour les sections de peinture, de sculpture et de lithographie.

Voici le résultat des divers scrutins :

SECTION DE PEINTURE

Le scrutin a été ouvert à neuf heures, sous la présidence de M. Bailly, membre de l'Institut, président, assisté de MM. Busson, Hector Le Roux, Humbert, Tony Robert-Fleury, Yon et Guillemet. A cinq heures, le scrutin était clos, et le dépouillement a commencé immédiatement, pour se terminer à six heures.

Le nombre des votants était de 539, ce qui portait à 179 voix (soit le 1/3) la majorité nécessaire :

Les voix se sont ainsi réparties :

MM. PUVIS DE CHAVANNES	215 voix.
J. Lefebvre	131
Bonnat	22
Henner	18
Roll	16
Dagnan-Bouveret	13

Bouguereau, 10; Lhermitte, 8; Cot, 7; Bastien Lepage, 5; J. Breton, 4; Manet, 4; Gervex, 4.

C'est aux applaudissements de tous les assistants que M. Busson a proclamé ce résultat et a déclaré que :

M. PUVIS DE CHAVANNES avait la médaille d'honneur de peinture pour 1882.

SECTION DE SCULPTURE

Le vote a commencé à neuf heures, sous la présidence de MM. Truphème, Coutan, Mathieu, Moreau et Aubé.

Le scrutin, clos à six heures, a été proclamé par M. Aubé.

En voici le résultat :

MM. Lanson	43 voix.
Mercié	36
Idrac	34
Falguière	18
Chapu	12

Cain, 7; Barrias, 6; Gauthier, 5; Fremiet, 4; E. Hébert, 3; Hugues, 2; Doublemard, 2; Daillion; 1; Vidal, 1; Lemaire, 1; Franceschi, 1; Delaplanche, 1; Paris, 1; Gemito, 1; bulletins blancs, 11.

Le nombre des votants était de 190, dont le 1/3 pour la majorité nécessaire était de 67 voix.

Aucun artiste n'ayant obtenu le nombre de voix suffisant, il ne sera pas décerné de médaille d'honneur pour la sculpture.

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE

Le scrutin, commencé à neuf heures un quart, sous la présidence de M. Bailly, président du comité, assisté de MM. Chauvel et Laguillermie, a été clos à cinq heures et a donné les résultats suivants :

MM. WALTNER	55 voix.
Bracquemond	9
Lalanne	8
Lamotte	4

Laguillermie, 2; Puyplat, 1; Chauvel, 1; Boilvin, 1; Didier, 1; Yon, 1; Renouard, 1; Brunet-Debaines, 1; François, 1; Salmon, 1; Barbant, 1 bulletins blancs, 2.

Le nombre des votants était de 90, soit, pour la majorité nécessaire, 30 voix.

En conséquence,

M. WALTNER a la médaille d'honneur de gravure et de lithographie pour le Salon de cette année.

RUE DE SÈZE

Après les aquarellistes, les européens.

On voit que M. Georges Petit n'a pas tardé à nous convier à une nouvelle exposition.

Celle-ci aura encore plus de succès que l'autre.

Il est vrai qu'elle est presque rétrospective.

Les aquarellistes exposaient leurs œuvres nouvelles.

Les internationaux ont choisi dans leurs meilleures œuvres de quinze, vingt années.

C'est assez dire qu'il y a en ce moment, rue de Sèze, un véritable Salon, un Salon trié avec d'autant plus de soin que ce sont les exposants eux-mêmes qui, en totalité, ont composé le Jury.

Nous leur devons au moins de les nommer tous.

Ils s'appellent, par ordre alphabétique, MM. Baudry, Alexis Bogoluboff, Edouard Charlemont, Jules Dupré, Gérôme, Josef Israels, Ludwig Knaus, Madrazzo, Menzel, Millais, de Nittis, Yvan Pokitonow, Alfred Stevens, Alma Tadema, Alfred Wahlberg.

En tout quinze.

Nous avons entendu des niais s'écrier :

— Hein, comme cette exposition dame le pion au bazar de l'Industrie!...

Il est trop aisé de comprendre que, si l'on prenait parmi les exposants du Salon, quinze artistes seulement, soigneusement choisis, on n'aurait point de mal à réunir une Exposition aussi belle.

N'insistons pas et détaillons :

Selon nous, c'est Baudry, le roi de la rue de Sèze. Sans parler de sa *Vénus* et de son petit *Saint-Jean*, il a exposé là quatre portraits dont deux surtout, les plus grands, sont d'absolus chefs-d'œuvre.

Très curieuse, l'*Attaque d'un bateau* de Bogoloboff.

Amusants, les Charlemont.

Les Jules Dupré doivent non-seulement attirer et retenir, mais encore faire revenir la foule. Quiconque aime le drame doit aimer Jules Dupré qui a étudié, comme pas un, les violences, les tourmentes, les solitudes les tragédies de la nature. Autant

de paysages, autant d'éloquents poèmes.

Fort admirés aussi, les Gérôme, d'un genre si différent. A signaler surtout le *Bain* aux effets lumineux si étranges.

Bien hollandais, les intérieurs d'Israëls.

Pas bons, les Knaus, à l'exception d'une toute petite tête d'enfant. On dirait que Knaus travaille en vue de la chromo.

Deux portraits de Madrazzo. J'en ai vu de lui de bien meilleurs.

Sur Menzel, tout a-t-il été dit? Jamais tout n'est dit. Principalement en art. L'art a ses modes. Menzel est démodé.

Deux portraits de Millais véritablement surprenants. Du réalisme et du dessin à la fois, De la couleur par-dessus le marché. Rare assemblage.

De M. de Nittis, faut-il répéter qu'il est charmant, adorable? Certes oui. C'est bien de l'art aussi, ces qualités-là.

A regarder les Pokitonow si étudiés.

Mais à fuir,les Stevens. Oh, là, là ! Jamais la Belgique n'a été plus envahissante. Pour un tableau véritablement de mérite, deux Stevens. Quel débordement ! Du commerce alors? Cela ne nous regarde point. Passons.

Un seul Alma Tadema. Un chef-d'œuvre. En voilà un qui ne fait pas des femmes noires comme celles de M. Stevens. Celui-là est un vrai vivant, un coloriste. Quand ce ne serait que pour voir l'Alma Tadema, grand comme ma main, allez rue de Sèze.

Enfin, c'est Wahlberg, qui clôt la série avec son dessin suédois et sa couleur parisienne.

Le dernier par ordre alphabétique est loin de l'être par ordre de mérite.

Somme toute, il n'y a qu'à féliciter M. Georges Petit de son initiative.

Il est parvenu à nous donner pour vingt sous presque une salle du Louvre de..... 1982.

M. de l'Estampe.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

QUATRIÈME SÉRIE

Fabien ALASONIÈRE. — J'ai déjà parlé de son Millet. A cet égard même, je ferai à M. Alasonière un reproche, qui s'adresse à bien d'autres. Je n'aime pas que l'on mette au Sa'on des pièces déjà exposées dans les vitrines parisiennes.

Au Salon, il ne devrait y avoir que des primeurs.

Mais cela est une théorie à discuter. Je suis prêt à donner place aux avis contraires.

En même temps que son Millet, M. Alasonière a envoyé sept autres portraits à la pointe sèche. Ceux-là ont été exposés à Londres. Le correspondant de l'*Estampe* en Angleterre, autrement sévère que moi prétend même qu'ils y font fureur. Cela ne m'étonne nullement. A signaler surtout les portraits de Rousseau, Courbet, Ingres et Delacroix à la fois très ressemblants et fort habilement gravés.

BOUISSET. — Bien assise, sa *Grand-Mère*. Mais mauvais fonds, mauvais détails.

En tout cas, une petite pièce qui attire l'attention.

Théophile CHAUVEL. — La médaille d'honneur de l'an dernier. Alors il s'est relaché cette année ? Oh, que non pas. Cette année, il a envoyé un Corot, un Daubigny, deux admirables planches dignes d'eux, dignes de lui.

Quant au Corot, vous me direz que *le batelier* a l'air d'être une batelière. Qu'est-ce que cela fait ? Regardez les fonds de droite, — si clairs ; les fonds de gauche, — si sombres. Regardez l'ensemble.

Voilà un maître dans les travaux de qui il est amusant de chercher la petite bête. Un jour, pour mieux voir le Daubigny, j'ai apporté ma loupe. Je croyais qu'il y avait de la pointe sèche dans quelques bosquets. Seulement la planche a, de ci de là, si bien l'air d'avoir été, pour ainsi dire, improvisée, que je ne serais pas étonné que certains travaux eussent été faits sans dessin. Si je me trompe, c'est que l'artiste prime l'ouvrier.

Et une couleur étonnante. On croirait voir Daubigny gravé par lui-même.

Une légère critique. J'adore en faire à ceux qui, relativement, sont les irréprochables.

La ligne d'horizon, au-dessus du chemin de droite, n'est-elle pas un peu dure?

Ici, je crois bien qu'il y a eu excès de morsure.

Charles COURTRY. — Une des gloires des Salons annuels. Cette année, je suis bien embarrassé. M. Courtry a envoyé deux gravures et donne évidemment la prééminence au portrait de Mme ***, d'après Sargent. Rien au monde ne m'empêchera de dire que c'est l'autre eau-forte que je préfère.

Certes, on serait mal venu aujourd'hui, après le succès de la *Gitane*, à critiquer trop vivement M. Sargent. Il n'en est pas moins vrai que son talent, tout d'improvisation, d'impression plutôt, ne montre plus que ses défauts sous le talent fin et délicat de M. Courtry.

Comme il s'agit ici d'un portrait de femme, je me garderai de dire ce que je pense de l'expression de la figure. Le fait est que, quand je passe devant le cadre, je cache avec la main tout le bas de la tête. M. Courtry ferait bien de laisser les reproductions de ce genre aux impressionnistes de la gravure, à MM. Buhot, ou Guérard.

On n'a qu'à regarder son autre eau-forte, *la femme et les enfants d'Holbein*, une gravure excellente, éminemment savante, pour comprendre que c'est à l'interprétation des chefs-d'œuvre *achevés* que M. Courtry doit exclusivement se livrer.

Profitons de l'occasion pour apprendre aux amateurs qu'il vient de terminer un très intéressant portrait de Vigeant, l'éminent maître d'armes collectionneur.

DAVID-RIQUIER. — Très décents, les jurés. Une femme nue... Oh ! là, là. Ils l'ont cachée.

DEBLOIS. — L'*adoration*, d'après Muller. Burin agréable qui, destiné à l'ornementation des sacristies, donnera des distractions aux jeunes vicaires.

Valentin FOULQUIER. — *La prière*. Sur le bord de la mer, une religieuse descend la côte. Les rochers vigoureux, les puissantes vagues, les lourds nuages derrière lesquels le soleil darde ses rayons, tout ce grand spectacle est bien fait pour inspirer la prière. La religieuse pense sans doute aux marins attardés. En voyant les barques s'approcher du rivage, elle se dira tout à l'heure que c'est à sa prière que les pêcheurs doivent le salut. Jolie eau-forte originale, qu'il y a quelque courage à graver en ce temps.

A cette planche pourtant, je préfère encore *la rentrée des pêcheurs*. Braves gens, comme ils sont chargés. La fatigue est grande, mais la nuit sera si bonne !

Qu'est-ce que je fais ! Je parle du sujet et il y a des artistes — de valeur, ma foi, — qui me disent : qu'importe le sujet ! Permettez, messieurs, alors pourquoi en choisir un ? Faites-moi tous le même

chaudron. On concourra. Ce sera drôle.

En tous cas que ceux-là se contentent de regarder sur cette planche les travaux de gravure. La pièce est assez bonne pour supporter leur attention.

GERY-BICHARD. — Un élève qui fait le plus grand honneur à MM. Gaucherel et Hédouin Autant d'esprit que Jacques Cazotte dans les six gravures qu'il a faites pour l'illustration des contes de cet auteur. Pourtant il m'est permis de préférer le frontispice et surtout *le bal*, si difficile à établir dans cette petite planche, un véritable Hédouin, ce qui n'est pas peu dire.

Charles MAURAND. — Une des mentions de l'an dernier. A conquis cette année une médaille avec son *Paysage de la Floride*, dessiné et gravé sur bois par lui. Une véritable page, qui n'a rien à envier à la gravure anglaise.

Très-bien aussi, la *Lutte apaisée*, d'après M. Vauthier.

Paul MAUROU. — Excellente interprétation d'un sujet connu : *Patrie*. Lithographie classique, mais rajeunie par la chaleur de la coloration. M. Maurou est en train de devenir un de nos premiers lithographes.

MILIUS.— Un superbe Véronèse du Musée de Marseille, dont la tête admirablement gravée se détache, éclatante de blancheur.

Trois bronzes de la collection de M. Thiers. Trois eaux-fortes qui rayonnent comme le métal. Je vous recommande celle qui porte le n° 248, et *qui sent* l'exactitude dans sa naïveté si amusante.

L.-F. PENET. — Juste retour des gravures d'ici-bas. Le roi de toutes les vitrines des marchands est *le Baiser*, gravé d'après Carolus Duran. Au Salon, les moralistes ont mis cela au grenier.

Dans un grenier, qu'on est bien à vingt ans!...

Mlle Marie WAGREZ. — Savez-vous, Mademoiselle, qu'il faut être bien ambitieuse pour graver, après Rajon, le fameux *Chapeau de paille* de Rubens ? La comparaison seule eût suffi à vous nuire.

(A Suivre). **C. Chincholle.**



ÉCHOS

Réponse à la lettre écrite à l'*Estampe* par M. E. F. D. C.

Lors de la confection du réglement, trois graveurs, dont on ne niera pas la compétence à tous les points de vue artistiques, M.M. Gaillard, Flameng, et Bracquemond étaient du même avis que M. E. F. D. C.

La majorité a repoussé leur proposition, sur laquelle ils reviendront certainement l'an prochain.

***

Le samedi, 13 Mai, un assel grand nombre de graveurs, appartenant aux quatre sous-sections, se sont réunis en un banquet déjà nommé : « Dîner de la fusion. »

Beaucoup de bonne volonté avant le potage, mais l'on a eu le tort de se mettre par petits tas, les burinistes d'un côté, les graveurs sur bois ensemble. Il n'y a guères eu de fusion qu'entre les aqua-fortistes et les lithographes.

Pourquoi les organisateurs de ce dîner ne désignent-ils pas eux-mêmes les places, en s'arrangeant, ce qui serait facile, de façon à alterner les genres ?

***

C'est M. Hébert qui a été nommé professeur à l'école des Beaux-Arts en remplacement de M. Lehmann, décédé.

***

L'administration s'amuse.

Elle ne s'est pas contentée de placer un pointe-séchiste au milieu des graveurs sur bois. Elle l'appelle, sur le catalogue, *Boutel* au lieu de BOUTET.

***

L'Académie des beaux-arts propose pour le concours Bordin en 1884, la question suivante :

« Étudier les maîtres graveurs français du dix-septiéme siècle, depuis Jean Morin et Jean Pesne jusqu'à Gérard Audran inclusivement. Établir leur importance relative par des indications biographiques, par la succession chronologique de leurs travaux et par le caractère de leur talent. »

***

A la *Finance pour rire*, merci pour son amusante réclame.

***

Fragment de dialogue entendu à l'exposition de peinture :

—Oh !...mon cher, arrête-toi !...Regarde ces chevaux... quelle mauvaise peinture !... sont-ils assez ratés !...

— De qui sont-ils ?

— Ça doit être de Rosa... Malheur !

RAPPORT
FAIT
PAR LA COMMISSION D'ÉTUDES
POUR LE COMITÉ
CHARGÉ DE CONSTITUER DÉFINITIVEMENT
LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS
(SUITE)

TROISIÈME PARTIE
Note du Comité judiciaire

Communiquée par MM. Chaix-d'Est-Ange, Delapalme et Engrand

Les chambres syndicales ne sauraient se confondre... avec une société de production... il faudrait qu'elles en prissent l'une des formes de Société prévues par le Code de Commerce... pour s'occuper de production.

Dans l'hypothèse improbable où la loi définitive sur les syndicats professionnels, par suite de modifications apportées au projet, pourrait être appliquée au cas qui nous occupe, il faudrait quand même, en présence de la nécessité immédiate, constituer une société d'une autre forme actuellement valable.

Toutefois, en prévision de l'applicabilité de cette loi, on pourrait insérer dans les statuts, un article additionnel aux termes duquel il serait loisible à la société de se transformer en syndicat professionnel après le vote de la loi, sur une décision de l'assemblée des actionnaires.

UNE OBSERVATION GÉNÉRALE POUR FINIR

Une opinion généralement répandue parmi les artistes est que la forme du syndicat pourrait seule assurer la défense de leurs intérêts professionnels.

Nous devons signaler à la commission que c'est là une erreur. Quel que soit le mode d'association qui sera adopté, société anonyme, société à capital variable ou autre, son objet pourra ne pas être restreint à la seule exploitation du Salon. Il sera au contraire susceptible d'être étendu dans les plus larges proportions, à la défense des intérêts généraux des artistes, à l'obtention de lois et de traités internationaux, pour protéger et étendre la propriété artistique, etc. ; en un mot, il pourra faire l'office des Syndicats professionnels.

F. Humbert et T. Robert-Fleury.
(A suivre).

ESTAMPES OFFERTES

—

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraîtront prochainement.

×

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

Edouard HAUTECŒUR, 35, avenue de l'Opéra.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

LAROQUE, rue de Lafayette, 3.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière,

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 60. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 4 JUIN 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............— Un An : 5 fr. — 6 Mois, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— Un An : 6 fr. — 6 Mois, 4 fr.
ETRANGER ......— Un An : 8 fr. — 6 Mois, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

ÉTUDE
SUR LA
GRAVURE SUR BOIS ACTUELLE

—

L'Estampe n'est malheureusement pas autorisée à livrer le nom de l'artiste éminent qui lui a écrit la lettre qu'on lira ci-dessous.

Nous tenons du moins à informer nos amis de la gravure sur bois qu'ils ont lieu d'être fiers de l'intérêt qu'ils inspirent à l'auteur du remarquable article qui suit. L'envoi de celui-ci prouve surabondamment que l'*Estampe* peut dédaigner les basses critiques. Elle a l'estime et l'appui de ceux dont l'Art s'honore.

Monsieur le Directeur,

A propos de l'enquête que vous avez annoncée le 19 février dernier, et qui a pour objet la constatation de l'état actuel de la gravure sur bois en France, comparé à la gravure produite chez nos voisins, voulez-vous permettre de dire son mot à un « amateur de bois » désintéressé personnellement dans la question?

Cette résolution d'enquête laisse supposer, avec tous les ménagements usités en pareil cas, que nous pourrions bien être en commencement d'infériorité vis-à-vis des autres pays. Tout d'abord, laissez-moi m'étonner qu'aucune protestation de graveur ne se soit produite.

Est-ce que les graveurs sur bois acceptent cette supposition comme une chose non contestable ? Je ne le pense pas. Quoi qu'il en soit, faisons l'enquête à notre façon.

Un fait indiscutable est que la gravure sur bois en Allemagne et en Angleterre a conservé une unité de physionomie qu'elle a perdue chez nous. Cela ne veut pas dire que, dans ces pays, une seule manière de comprendre la gravure y soit pratiquée, mais en restant fidèle au caractère propre, nous pourrions dire naturel à la gravure sur bois et en en conservant la vieille tradition, tout en lui faisant subir les modifications résultant des évolutions des arts modernes la production des « bois » chez nos voisins a un ensemble et une saveur qui nous font aujourd'hui défaut.

Comme je ne veux pas aborder le coté industriel de la question, jugeant que le côté d'art doit primer, — l'autre suivant toujours — je ne fais pas entrer en ligne l'Amérique, comme vous le faites dans votre article du 19 février, par la raison qu'il n'y a pas d'art *original* dans ce pays, pas plus dans la gravure sur bois que dans les autres branches plus élevées des arts. Jusqu'à ce jour, tout ce que les Américains ont fait, et quelle que soit la perfection des résultats obtenus par eux, a toujours eu une origine facilement reconnaissable et qui vient d'Europe. Il faut donc laisser l'Amérique de côté, car la question qui nous occupe est particulièrement une question d'art.

Pour reconnaître en quoi nous différons des Allemands et des Anglais dans notre gravure, il faut que nous examinions quels sont le rôle fondamental et la raison d'être de la gravure sur bois.

La gravure sur bois a pour mission l'accompagnement, l'ornementation, ou comme l'on dit aujourd'hui, où tout est tourné vers le décoratif, la décoration du texte typographique.

Pour résumer toutes ces épithètes par un terme appartenant à la gravure sur bois — quoiqu'il ne nous paraisse pas très juste, — *la gravure sur bois sert à illustrer les livres*. Aussi, comme le caractère typographique, la gravure sur bois, qui doit marcher de pair avec lui. est-elle en relief, et c'est cet accouplement qui est la raison de la gravure sur bois.

Sans lui, elle ne serait qu'une curiosité d'art. Il découle de là, pour elle, des exigences d'harmonie, de liaison avec le caractère typographique qui, si elles sont oubliées, font, de ce mélange du texte et du dessin, des œuvres disparates.

Ces nécessités qui n'ont d'autres règles que celles qui dérivent du goût (le goût est peut-être une science) furent fidèlement remplies tant que la gravure sur bois fut émise en fac-simile ; pour les besoins de notre cause, nous dirons tant que la gravure sur bois suivit la formule du trait. Dans cette formule, toutes les teintes sont exprimées par des traits qui laissent entre eux des blancs, et ces blancs, nous pouvons les comparer à l'œil du caractère typographique. D'où résultent l'harmonie d'effet, l'accord de couleurs, si on peut dire, entre le texte et le dessin gravé.

En énonçant ce principe de gravure, il semblerait que le graveur peut remplacer le talent par l'exactitude, le scrupule qu'il apporte à suivre les traits du dessin qu'il veut conserver sur son bois, mais il ne faut pas oublier qu'un trait peut être interprété de cent façons différentes et que, pour choisir la bonne, l'unique, il faut l'initiative la plus délicate. Nous croyons qu'une gravure en fac-simile est encore l'œuvre la plus rare à rencontrer parfaite.

Je ne pense pas que l'on puisse contester que ce ne soit là le véritable type de la gravure sur bois, ainsi que le rôle qu'elle doit remplir. Elle n'y avait pas manqué depuis son origine jusqu'aux vignettes de Gigoux et de Tony Johannot.

Mais, pour que le graveur puisse exécutur un bois dans cette donnée traditionnelle, il est indispensaple que le dessinateur s'astreigne tout d'abord à faire un dessin particulier, dont toutes les parties soient formellement exprimées par des traits sans lavis ni estompage. Et c'est ici que nous différons des Allemands et des Anglais.

Tandis qu'ils ont continué à pratiquer cette tradition, nous l'abandonnons presque complètement et nous la remplaçons par une autre formule de dessin que nous appellerons la formule des teintes. Ici le dessinateur n'a plus rien à observer en vue de la gravure.

Il se sert du lavis, de l'estompe. Tous les moyens sont bons. Avec cette formule des teintes, la gravure sur bois aborde l'imitation de tous les genres de gravure et même de la lithographie, mais alors ce qu'elle ne fait plus, c'est de la gravure sur bois proprement dite.

Pour que les dessinateurs pussent adopter cette formule des teintes, il fallait que, par leur talent, les graveurs fussent en état d'y répondre, car, dans ce genre de gravure, l'interprétation est complète, Le sens des tailles n'est pas ou n'est que très peu indiqué. Tout est laissé à l'initiative du graveur.

C'est ce compromis qui aboutit à l'imitation de tous les genres de gravure et sur lequel nous vivons depuis déjà un temps assez long, qui, marquant la véritable physionomie de la gravure sur bois, fait produire ces œuvres dont le seul défaut, mais il est capital, est de dissimuler le moyen par lequel elles sont produites.

Mais le talent de nos graveurs s'est encore affirmé dans cette occurence en luttant souvent avec succès contre la fausseté de la situation qui leur est faite.

C'est ainsi qu'ils nous obligent à tenir compte, par le mérite qu'ils apportent dans leurs travaux, d'œuvres qui ne sont ni chair, ni poisson.

Par ce qui précède, nous n'avons pas besoin de dire que nous ne sommes pas chaud partisan de cet abandon du principe traditionnel de la gravure sur bois. Si, dans ce fait, il y a matière à enquête et responsabilité à faire peser sur quelqu'un, cette enquête doit porter sur les dessinateurs qui ont méconnu le principe de la gravure sur bois et sur les éditeurs qui ont encouragé et propagé cette déviation d'un art dont le rôle est d'une clarté si absolue et d'un intérêt si grand. Les graveurs sont hors de cause, quoi qu'ils aient concouru à l'exécution d'œuvres qui n'étaient pas positivement de leur domaine, mais le talent et l'initiative qu'ils y ont prodigués les met en dehors de l'enquête.

Nous résumerons donc notre bavardage en disant : Le talent individuel du graveur sur bois s'est élevé en France, puisqu'il a abordé de front l'interprétation absolue du dessin qu'on lui confiait, pendant que la production générale de la gravure sur bois Française perdait en unité et en valeur par l'oubli de l'essence propre à cette gravure.

Un Amateur de Bois.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

SIXIÈME SÉRIE

Charles BEAUVERIE. — Une seule eau-forte, mais presque un Chauvel. Voilà bien la Loire au lit mouvant, inégal, aux rives touffues.

Excellent paysage, très pittoresquement exécuté.

Julien BOUTRY. — Une intéressante reproduction de la flèche de la cathédrale d'Anvers. Une eau-forte originale qui ne mériterait que des éloges si la lumière n'y était trop également distribuée.

Bien, la chaumière normande. J'y voudrais cependant sentir un peu plus la vie. Pourquoi pas un oiseau dans le ciel ?

Auguste DELIERRE. — Peste ! Dix-huit compositions à l'eau-forte pour les fables de La Fontaine. Le travail est si colossal, qu'on se plairait à dire le plus grand bien du résultat.

Oui, je vois des encadrements variés, — trop peut-être, — mais agréablement exécutés. Oui, de ci, de là, quelques animaux sont bien dessinés, bien gravés. Mais Perrette? Trop moderne, Perrette. Tout ce qu'on dira n'empêchera pas La Fontaine d'être un classique.

Autre critique, mais très discutable, celle-là. Je n'aime pas voir M. Delierre couper en deux ses planches et par conséquent ses sujets.

Ce n'est plus que de la décoration, cela.

Et puis, enfin, je me rappelle trop Oudry.

Marcelin DESBOUTIN.— Quatre portraits à la pointe sèche. Je le loue d'être revenu aux petites dimensions, où il est d'ailleurs excellent. Très ressemblant, le comte d'Idéville. Je ne connais pas ses autres portraiturés et ne puis alors juger que de la pointe, qui est bien celle d'un maître.

Parfait, le docteur Chonnow. Un vrai médecin. Je vais avancer une drôle de chose. On croirait voir un Méryon. Certes, mais entendons-nous, le portrait de M. Lecomte.

Léon GIRARDET. — Une eau-forte originale sur laquelle une paysanne surprend sa fille en bateau avec un jeune monsieur.

Pointe extra-féminine... et maniée par un homme!

Alexandre GRAVIER. — Trop haut placé. La toilette de *lady Teazlé* m'a pourtant paru bien nuancée.

Léopold GUIMARD. — *Bourgeois dans son jardin.* Un Courbet trop accentué dans un jardin trop léché.

Vieille porte, pour une *Histoire du Tréport.* Eau-forte bien supérieure à l'autre. Je voudrais pourtant savoir si l'animal qu'on entrevoit dans l'herbe est un chien vivant ou un vieux lion de pierre. Or, on ne distingue pas.

Paul HARMAND. — Le catalogue dit qu'il a envoyé une *gravure au burin.* L'administration l'a exposé dans les *bois* et, pour ne pas trop démentir le catalogue, l'a mis à une place invisible.

LESSORE.—*Corot* à la pointe sèche. Trop joli, trop paré. Papa Corot était plus simple que cela. N'est-ce pas, Lavieille ?

Charles-Noël MASSON. — Sobre et fin à la fois, son *duc de Richmond*, qui se détache bien sur son fond noir.

Avant de faire ses quatre paysages, M, Masson a beaucoup regardé Jacque. Ce n'est jamais moi qui le lui reprocherai. Seulement il fera bien de le regarder encore.

D'autant plus qu'il y a vraiment dans M. Masson l'étoffe d'un artiste.

Mais, graveurs ou gens de lettres, nous avons tous commencé par imiter...

C.-F. MERCIER. — Une eau-forte d'après un Detaille. Mais d'après lequel ? Un astronome pourrait seul le dire.

Charles STORM VAN S'GRAVESANDE. — Deux pointes sèches. Bravo, mon gentilhomme.

On dira que M. de Gravesande n'est qu'un improvisateur. Chez lui, l'improvisation n'est peut-être que feinte. Sa pointe a une science énorme. Son Dordrecht est vu. Il est mieux que dessiné. Il est traduit, exprimé. Il est si bien enfin qu'on ne comprend guères comment son frère jumeau, *le vieux port à Flessingue*, a pu être mis à une place invisible.

Mlle Léonie VALMON. — Deux eaux-fortes, d'après M. Lapostolet.

J'aime la rue de Rouen, mais je trouve que *Villerville* est un peu trop froidement exécuté. Je n'y ai pas reconnu les leçons de M. Chauvel.

Mme VAN DEN BROECK D'OBRENAN. — En très grand progrès.

Charmantes, les trois études d'après nature, à la sanguine. Les têtes sont bien choisies, intelligentes, expressives.

Je recommande à l'éditeur Fabré l'interprétation du Boucher, qui l'intéressera.

(*A suivre*). **C. Chincholle.**

COMMUNICATIONS

—

Mon cher ami,

Je lis dans *l'Estampe* du 20 mai l'annonce d'un Centenaire des Salons pour 1883, et je ne la crois pas fondée sur la vérité.

L'ancêtre de tous les Salons date, non pas, comme le disent les catalogues, de 1673, mais de 1666, et d'autre part d'après le tableau que M. Maret-Leriche en a dressé et publié dans je ne sais plus quel dictionnaire, conformément aux documents authentiques de la belle et peut-être unique collection de Livrets de feu Hubert Lavigne, les Salons officiels *annuels* ne remontent pas à 1783. Ils ont été espacés de 2, 3 et même 4 années au moins jusqu'au règne de Louis-Philippe, ce que ne nous donnerait pas 100 Salons en 1883; il s'en faudrait même de beaucoup.

L'ensemble ou le total des Salons depuis l'ancêtre de 1666, c'est-à-dire depuis 2 siècles et plus serait au plus de 105.

Les Salons de 1666 à 1673 n'ont pas, je le reconnais, laissé de traces tout à fait suffisantes et caractéristiques. On y mettait de tout notamment des tapisseries, *qui étaient l'important*; les sculptures et peintures et plans de fortifications ou de palais, n'étaient que des accessoires et C'est pourquoi on ne les a pas comptés. De plus, ces embryons de Salons, comme beaucoup d'autres postérieurs, n'étaient ouverts qu'un seul jour, le 26 Août, fête du Roi. Le nom seul du promoteur les a sauvés de l'oubli. C'est le grand Colbert dont, il est vrai, la préoccupation principale, sinon unique, était de fêter son royal maître par **l'étalage** des plus beaux travaux des Gobelins.

Le Centenaire projeté a donc le défaut de n'être pas un centenaire. Il faudrait en conséquence changer la date de cette fête et faire alors une exposition de tous les artistes morts depuis 1783, chacun se serait représenté par une seule œuvre et autant que possible par la meilleure, dans le cas ou elle serait retrouvable.

Je vous livre l'idée et ce qui la précède pour ce que cela vaut et vous paraîtra valoir, en me redisant.

Cher ami.
Tout votre,
X***

LA LITHOGRAPHIE D'ART

—

Sous ce titre, *Gutenberg-Journal* analyse ainsi les intéressants *fac-simile* de Boucher, dont nous rendions compte le 20 novembre dernier.

S'il était nécessaire de démontrer une fois de plus quelles précieuses ressources la lithographie sait apporter dans les reproductions artistiques, l'album des *Fac-simile par G. W. Thornley. de 25 dessins en couleurs d'après François Boucher*, en serait une nouvelle et irréfragable preuve.

On ne peut pousser plus loin le soin attentif de la vérité: le crayon noir, la sanguine, le crayon bleu, le papier gris ou le papier jauni par le temps, le papier légèrement teinté par l'artiste pour donner à son travail une patine plus douce et plus harmonieuse, tout cela est imité avec une telle vérité qu'on croirait voir un vieux dessin attaché pieusement sur un beau bristol blanc et qui vous entretient de tous les mérites du maitre dont il émane, Tous ces éléments divers, trois tirages, quatre au plus, vous les ont fournis avec une étonnante facilité.

M. G.-W. Thornley a su contraindre son crayon à une absolue fidélité de reproduction du crayon du maître qu'il désirait reproduire. Sans cesser d'être gracieux dans ses contours, fin et délicat dans ses détails, gras et plein dans ses accentuations, il a su forcer cette grâce cette délicatesse cette plénitude à être celle du maître et non sienne. Si l'on pouvait mettre en parallèle ces deux œuvres, on serait plus frappé encore de l'heureux résultat de la reproduction de ces dessins de Boucher

M. Fabré a rendu un grand service à l'art en accomplissant cette bonne action de mettre à la portée de tous des reproductions aussi fidèles de dessins d'un maître qui deviennent introuvables et qui, n'étant plus à la portée que d'un très petit nombre, sont en quelque sorte comme perdus pour le public.

Cette édition vient en son temps, à une époque où le goût se forme aux belles choses, où le dessin est entré dans le programme indispensable des connaissances humaines.

Voilà donc une collection introuvable mise à la portée d. nos écoles de dessin, grâce à l'initiative de cet intelligent éditeur, et grâce aux précieuses ressources de la Lithographie dont M. Lemercier sait tirer un si étonnant parti.

Que nos vieux précurseurs seraient heureux d'un pareil résultat et comme il démontre victorieusement le bien fondé de leurs prévisions !

Les dessins de Boucher ne se décrivent pas : quel style en effet pourrait rendre le charme qu'on éprouve en voyant ces têtes de femmes si idéalement charmantes, sans cesser d'être vivantes; ces corps de chérubins ou d'amour bouffis et potelés, et pourtant si espiègles et si mutins, ces pastorales, ces scènes d'intérieur où la mère et l'enfant sont si poétiquement décrits; ces Vénus si adorables dans leur nudité, qu'on ne pense qu'à l'art en les voyant. Toutes ces choses peuvent difficilement se décrire autrement que par un ingénieux crayon comme a su le faire avec tant de vérité et de talent l'artiste consciencieux qui a nom G.-W. Thornley.

Alb. ACHAINTRE.

ESTAMPES OFFERTES

—

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

×

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

Edouard HAUTECŒUR, 35, avenue de l'Opéra.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

LAROQUE, rue de Lafayette, 3.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 61. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 11 JUIN 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............— UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

AU SALON

—

NOS PEINTRES

—

Cherchons à nouveau dans le Salon de peinture les toiles à reproduire.

* * *

Nous trouvons tout d'abord un bijou, un tableau acquis par l'Etat, un Daubigny blond et clair, *la rivière d'Eure* par Edmond Yon.

C'est évidemment la meilleure toile qu'ait couverte le paysagiste. On nous affirme qu'elle doit aller au Luxembourg. Il serait malheureux, en effet, qu'on l'éteignit dans quelque trou de province.

Pour sa reproduction, l'aqua-fortiste, est tout désigné. C'est le graveur Edmond Yon qui nous rendra le peintre Edmond Yon.

* * *

Le 24 mai 1871, par Henri Motte. Une date terrible, fixée sur la toile par une victime de la critique.

M. Motte, soit par goût, soit parce qu'il est élève de Gérôme, est un archaïque, un antique. Jusqu'à ce jour, il avait peint exclusivement les sujets principaux de l'histoire grecque ou romaine. Après chaque exposition, on lui disait :

— Oui, c'est très bien. Mais pourquoi affectionner des motifs si démodés ? Nous sommes des modernes. Nous vivons en plein naturalisme. Employez donc votre talent à la reproduction de ce que nous voyons, de ce que nous avons vécu.

Dramaturge, il a choisi un drame C'était son droit. Il a choisi la scène lugubre de l'assassinat des otages. On lui dit :

— C'est abominable. Nous sommes en un temps d'apaisement. Il faut mettre un voile sur ces choses.

Eh bien non. Il ne faut voiler aucun fait de l'histoire. Tout acte historique, — sublime ou abominable, — a son enseignement. On demande un graveur. On demande beaucoup de reproducteurs sur cuivre, sur bois, sur pierre.

* * *

L'automne, un délicieux paysage d'après nature. Par Corot ? Non. Par Lavieille qui, un jour, sera aussi recherché que son vieux maître.

Ce paysage de dimensions inusitées fera bientôt la gloire de quelque grand château. Hâtons-nous donc de le graver.

* * *

Encore un automne. Celui-ci est d'Adan. Accoudée sur un mur, une femme regarde tomber les feuilles. Une lithographie certaine.

* * *

La récolte des pommes de terre, par Charles Beauverie, qui, lui aussi, se gravera lui-même. La scène se passe à l'heure où le soleil se couche. Il y a là une intensité de lumière d'un grand effet.

* * *

Une marine d'Appian. Un tableau auquel tous les vrais artistes décernaient une médaille, mais il faut croire qu'on cesse d'être artiste dès que l'on fonctionne dans un jury.

* * *

Les deux Henner, le Bonnat, en voilà des tableaux qui seront gravés !

Je me souviens de la *Source* d'Henner, gravée par Courtry, du *don Carlos* de Bonnat, reproduit par Le Couteux.

Ces deux maîtres-graveurs ne sont-ils pas tout naturellement désignés au choix des éditeurs qui seront chargés de la reproduction des Henner et du Bonnat.

A propos du Puvis de Chavannes portraituré par ce dernier, rappelons que le grand artiste auquel le vote de ses collègues vient d'attribuer la médaille d'honneur du Salon pour la section de peinture, est âgé de 58 ans.

Voilà vingt-trois ans qu'il expose, au Salon, des peintures appartenant presque toutes au genre mural et décoratif. Il avait obtenu une deuxième médaille en 1861, une troisième médaille et la croix à l'Exposition universelle de 1867. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1877.

Le musée d'Amiens, auquel est destiné, comme on sait, son *Pro patria ludus*, possède déjà de l'éminent artiste un *Ave picardia nutrix*, avec huit figures monumentales.

* * *

A recommander encore aux graveurs :

« L'Aube » et « le Crépuscule » de Delpy ;

Fin d'avril, par Véron, un paysagiste qu'on ne veut absolument pas médailler ;

Un Rebalaisien, par Frédéric Astruc ;

Les Crevettes, de Bergeret ;

L'Etang, de Camille Bernier, qui rappelle *le miroir de Scay*, de Français, mais qui n'en est pas moins intéressant pour cela ;

Le Vertige, de Jean Béraud, un ravissant tableau d'une parisianisme achevé ;

Les pêcheuses, de Beyle ;

Le Froufrou, de Clairin ;

L'Etoile, de Comerre ;

L'Agriculture, une grande frise décorative de M. Jules Didier ;

Le pape Léon XIII, de Gaillard, qui pourrait pourtant bien se graver lui-même mais qui a laissé, l'an dernier, M. Burney faire une merveille avec son *Monseigneur de Ségur* ;

Voyageurs algériens, par Paul Lazerges qui fait si grand honneur à son père, M. Hippolyte Lazerges, dont on devra aussi reproduire, l'*Arabe en marche* ;

Les Vendanges de Bourgogne, d'Aimé Perret.

Un très beau Rapin, que M. Gaston Coindre, son grand admirateur, demandera sans doute à reproduire ; etc., etc.

*
* *

Dès le premier jour, nous avons signalé le *Bar aux Folies-Bergères*, de Manet, qui ne sera pas facile à graver, mais qui donnera une si jolie estampe ;

La Danse Espagnole, de Sargent, que nous retrouverons certainement, l'an prochain, au moins dans trois de nos sous-sections. Fantin-Latour en ferait une lithographie étonnante.

Nous ne parlons pas du *Retour des crevettières* et de la *Mise à l'eau d'une fonçade*, de M. Vernier, qui certainement se reproduira lui-même.

Pour nous résumer, le Salon de Peinture de cette année, peut fournir de nombreux modèles à nos artistes. Il est même de très mauvais tableaux, comme ceux de Jundt, par exemple, qui donneront d'excellentes gravures, ce qui n'empêchera pas leurs auteurs de se croire de beaucoup supérieurs aux graveurs.

M. de l'Estampe.

NOS EXPOSANTS

SEPTIÈME SÉRIE

Mlle Henriette BRUNEAU. — Une figure bien dessinée, mais timidement gravée. L'artiste revient trop sur ses traits. Un portrait d'*homme*. Je regarde le catalogue et je lis : Portrait de *Madame* C*** !

Mme Emma DRULHON. — Une gravure sur bois qui est presque une pointe sèche, tant l'effet est touchant, la gravure veloutée. Très bien, madame.

GOSSELIN. — Une main étonnamment experte, trop peut-être pour celle d'un jeune homme.

Deux faux Méryon.

HILDIBRAND. — Cinq bonnes gravures sur bois, pour le *Tour du Monde*. A signaler celle où le fleuve coule si bien et celle où les nègres ont les pieds dans l'eau.

Paul JEANSSON. — Un envoi trop peu important. *Les Falaises*, d'après M. Lancelot. Et puis c'est tout. Seulement c'est l'œuvre d'un homme qui doit avoir vu mieux que le tableau, les falaises elles-mêmes. On croît les reconnaître, tant elles sont exactes.

Gustave LAROZE. — Un bon portrait d'homme d'après Franz Hals.

L'élève fait honneur à Milius.

LAURENT. — Une seule eau-forte : Un tombeau. Scolaire en diable.

Mme Marie LOUVEAU-ROUVEYRE. — Un Holbein. Rien que cela ? Le vêtement de *sir Richard* et les fonds sont certainement bien gravés. Si la tête m'a semblé moins habilement exécutée, c'est peut-être parce que le cadre est trop penché vers le ciel. En ce cas, demander qu'on l'incline un peu vers le spectateur.

Charles de MAGELLAN. — Un bon *bois* d'après la fameuse *Nuit d'Octobre* d'Eugène Lavieille.

Seulement le catalogue, dans un but ignoré, appelle ce bois un burin !

MUZELLE. — Un burin chaud, moderne, expressif. Mais est-ce à M. Echtler, le modèle du graveur, que je dois reprocher les mains trop grandes de la jeune maman ou de la sœur aînée, je ne sais pas au juste ?

Pierre TEYSSONNIÈRES. — Salut à Pierre Corneille. Bravo à son portrait à l'eau-forte, d'après Lebrun. Une gravure où les chercheurs de petites bêtes n'ont rien à mettre dans leur carnassière.

WHISTLER. — Un américain qui habite Londres. Donc un pointe-séchiste.

Venise vue en six points différents par un impressionniste. Un palais très réussi. Une porte excellente. Un mouvement endiablé dans je ne sais quelle rue.

(*A suivre*). **C. Chincholle.**



—

Jamais le *1814* de Meissonier n'avait été gravé. Nous avons le plaisir d'apprendre à nos abonnés collectionneurs que le propriétaire de cette remarquable toile, M. Delahante vient d'autoriser M. Meissonier à la faire reproduire à l'eau-forte.

*
* *

M. Jules Adeline vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, dont les obsèques ont eu lieu le 29 mai à Rouen.

Si vives et si nombreuses qu'elles soient les sympathies de tous ceux qui apprécient son double talent, de graveur et d'écrivain, ne peuvent malheureusement le consoler d'une perte si cruelle.

*
* *

Nous lisons dans le *Beaumarchais* :

Les aqua-fortistes se sont distingués. Je ne saurais vous trop recommander les superbes eaux-fortes de Ricardo de los Rios, d'après Benjamin Constant, pour l'édition incomparable des *Orientales* de la Société des « Amis des livres » ; les dix sujets de Boilvin pour les œuvres de François Coppée, où se retrouve encore une « Grève des Forgerons » qui, là, est bien à sa place ; les quatorze Marines et les huit gravures de Guérard ; les deux Courtry d'après Holbein et Sargent ; les deux Chauvel, d'après Corot et Daubigny ; et « Le soir » de Bracquemond, d'après Ch. Rousseau.

Cherchez patiemment les « Pointes sèches » de Desboutins et de Somm ; elles en valent la peine ; et ne cherchez pas avec moins de patience la lithographie à la plume de Fraipont d'après Vinéa, celles du Guillon et Lunois d'après Henner et Butin, la « Boîte de Pandore » de Jacquet gravée sur bois par Rousseau.

Bien que ces appréciations diffèrent un peu des nôtres, — et peut-être même à cause de cela, — nous nous sommes fait un devoir de les reproduire.

Nous profiterons de l'occasion pour féliciter le *Beaumarchais* de n'avoir pas, comme tant d'autres journaux, sacrifié complètement la gravure à sa grande sœur.

COURBET

—

L'ouverture de l'exposition des œuvres de Courbet, qui a eu lieu au commencement de cette semaine, a rappelé au *Figaro* l'étude consacrée par M. Champfleury au peintre d'Ornans, et tirée d'un de ses meilleurs livres, publié chez Dentu, sous le titre: *Souvenirs et Portraits de jeunesse*.

Nous en détachons les passages suivants:

Certains jeunes gens, plus enthousiastes que critiques, qui écrivaient dans les petits journaux en 1848, s'étaient réfugiés dans une feuille satirique, le *Pamphlet*. A la faveur du bouleversement politique, toutes sortes d'idées personnelles s'étaient permises. De Courbet j'écrivais:

On n'a pas assez remarqué cette année au Salon, une œuvre grande et forte, la *Nuit classique du Valpurgis*, peinture provoquée par l'idée générale du Faust.

Je le dis ici, qu'on s'en souvienne ! Celui-là, l'inconnu qui a peint cette *Nuit*, sera un grand peintre. La critique, dont le devoir est de découvrir les talents naissants, l'a oublié.

Le peintre s'appelle Courbet. Il est parti dans les montagnes, allant courir après la nature qu'il ne voyait plus depuis la République,

Courbet débutait avec dix toiles : un immense tableau, des portraits des paysages, des dessins. Signe de force que cette fécondité et que cette abondance de moyens divers.

Courbet envoyait à la faveur de la révolution, car le jury académique aurait tout refusé, des peintures très remarquables et qui ont été peu remarquées. C'est la condamnation du jury et de la critique.

On n'a pas malheusement renouvelé depuis cette tentative.

Quand on voit la quantité d'œuvres médiocres, de fades portraits officiels, de misérables commandes, de batailles si pauvrement peintes qui emplissent nos expositions, il faut regretter la liberté du Salon de 1848.

Courbet bientôt allait faire sensation à l'exposition de 1849. Une autre feuille satirique me permit, encore une fois, d'exposer mon libre sentiment sur les œuvres les plus caractéristiques de l'exposition.

Courbet force les portes du salon avec neuf tableaux. Personne hier ne savait son nom : aujourd'hui il est dans toutes les bouches. Depuis longtemps on n'a vu succès si brusque.

Seul, l'an passé, j'avais dit son nom et ses qualités; seul j'ai parlé avec enthousiasme de quelques tableaux enfouis au dernier salon, dans les galeries du Louvre.

Je ne me suis pas trompé, j'avais raison. Aussi m'est-il permis de fouetter l'indolence des critiques qui s'inquiètent plus des hommes acceptés que de la jeunesse forte et courageuse, appelée à prendre leur place et à la mieux garder peut-être.

Courbet a osé peindre un tableau de genre de grandeur naturelle. C'est à la campagne, un soir; apres la chasse on a dîné gaiement. Sous la cheminée grande comme une porte-cochère, un jeune homme joue du violon. Le chasseur allume sa pipe, et un vieillard, tout en caressant son verre, écoute, les épaules voûtées, pendant qu'un énorme boule-dogue étendu se laisse aller à ses pensées.

Ce tableau peut être mis hardiment dans les musées flamands, au milieu de grandes assemblées de bourgmestres de Van der Helst, il ne faiblira pas.

Des dessins au fusain, cinq ou six paysages, complètent l'exposition de Courbet. Les [paysages, représentent presque tous des environs de] Besançon, des montagnes et des roches qui ressemblent à des forteresses, paysages solides à couper au couteau. Ils n'ont pas le charme voilé des œuvres poétiques de Corot; mais ils ont la qualité suprême de l'horreur de la composition. Courbet, avant peu d'années, sera un de nos plus grands artistes.

A partir de 1849, Courbet exista, car le tableau de l'*Après-dîner à Ornans*, fut accepté sans contestation par la foule et par le jury qui acheta cette belle toile, actuellement au musée de Lille.

*
* *

Retiré dans la petite ville d'Ornans Courbet m'écrivait: « Depuis que je vous ai quitté, *j'ai déjà fait plus de peinture qu'un évêque n'en bénirait.* » Par ce mot on peut juger de l'homme qui, malgré son séjour à Paris, a conservé l'essence du paysan franc-comtois.

Courbet se préparait alors à l'exposition de 1851 par une série de six tableaux importants, entre autres l'*Enterrement à Ornans* et les *Casseurs de pierre*.

Ce dernier tableau il me le décrivait ainsi dans une lettre:

Je n'ai rien inventé, cher ami ; chaque jour allant m'y promener (*sic*) je voyais les personnages (les casseurs de pierres) si misérables. Dans cet état, c'est ainsi qu'on commence, c'est ainsi qu'on finit. Les vignerons, les cultivateurs, que ce tableau séduit beaucoup, prétendent que j'en ferais un cent que je n'en ferais pas un plus vrai.

Quand on pense au scandale que produisit au Salon de 1851 cet envoi de tableau considérable, il est utile de mettre en regard la lettre que m'écrivait Courbet à propos de *l'Enterrement à Ornans*. On a tellement accusé le peintre de système, de parti pris, de charlatanisme, que la meilleure réponse à faire aux curieux, aux ignorants et aux gens rusés qui veulent transporter leur propre ruse dans l'esprit de chacun, est d'imprimer quelques ligues confidentielles dans lesquelles le peintre rend compte de ses travaux.

Ici les modèles sont à bon marché, tout le monde voudrait être dans *l'Enterrement*; jamais je ne les satisferai tous, je me ferai bien des ennemis. Ont déja posé : le maire qui pèse 400, le curé, le juge de paix, le porte-croix, le notaire, l'adjoint Marlet, mes amis, mon père, les enfants de chœur, le fossoyeur, deux vieux de la révolution de 93 avec leurs habits du temps, un chien, le mort et ses porteurs, les bedeaux (un des bedeaux a un nez comme une cerise, mais gros en proportion et de cinq pouces de longueur), mes sœurs, d'autres femmes aussi, etc. Seulement je croyais me passer des deux chantres de la paroisse, il n'y a pas eu moyen; on est venu me dire qu'ils étaient vexés, qu'il n'y avait plus qu'eux de l'église que je n'avais pas *tirés*. Ils se plaignaient vivement, disant disant qu'ils ne m'avaient jamais fait de mal et qu'ils ne méritaient pas un affront semblable, etc. Il faut être enragé pour travailler dans les conditions où je me trouve, je travaille à *l'aveuglette*, je n'ai aucune reculée. Ne serai-je jamais casé comme je l'entends! Enfin dans ce moment ci je suis en train de finir cinquante personnages grandeur nature, avec paysage et ciel pour fond, sur une toile de 20 pieds de longeur sur 10 de hauteur. Il y a de quoi crever ; vous devez vous imaginer que je ne me suis pas endormi.

Plus tard seulement Courbet apprit quel épouvantail il était devenu par ses envois au Salon de 1851, et cependant il envisageait la situation avec sérénité :

Oui, mon ami, il manque un soubassement de trente mille francs pour répondre à toute éventualité; malgré tout il ne faut pas s'épouvanter. Quand je jette un regard rétrospectif et que je vois où nous sommes déja arrivés sans le sou, ça me parait encourageant, car le plus difficile est fait. Il faut bien se le mettre dans la tête : plus on nous niera, plus on déblatérera contre nous, plus on nous grandira plus on nous donnera d'avenir car chaque année qu'on nous enlève dans ce moment-ci équivant à dix ans d'avenris.

Il m'est difficile de vous dire ce que j'ai fait cette année pour l'Exposition, ajoutait Courbet, j'ai peur de mal m'exprimer. Vous jugeriez mieux que moi si vous voyiez mon tableau ; d'abord j'ai dévoyé mes juges, je les mets sur un terrain nouveau; j'ai fait du gracieux, tout ce qu'ils ont pu dire jusqu'ici ne sert plus à rien.

Hélas! ce que Courbet appelait *du gracieux* devait fournir une mine de plaisanteries aux vaudevillistes. Il s'agissait des *Demoiselles de village*, cette admirable paysage que la critique ne peut comprendre et que divers expositions postérieures ont montré comme l'expression la plus sincèrement puissante de la nature.

De ce tableau, Courbet aurait pu dire déjà ce qu'il m'écrivait plus tard, accablé de luttes et conservant pourtant sa bonne humeur : « Les gens qui veulent juger auront de l'ouvrage, ils s'en tireront comme ils pourront; car il y a des gens qui se réveillent la nuit en sursaut en s'écriant : *je veux juger, il faut que je juge.* »

Tous les journaux ont déjà parlé de la librairie W. Hinrichsen à propos de la publication de son délicieux album : *Le triomphe de Cupidon*.

Cette librairie vient d'avoir une idée ingénieuse qui va faire bien autrement parler d'elle.

Elle adjoint à sa maison déjà importante une AGENCE DE CLICHÉS.

Pour bien faire comprendre le jeu de l'AGENCE DES CLICHÉS, il nous suffira de dire que la maison W. Hinrichsen a acquis de nombreux clichés dont les motifs s'appliquent à tous les sujets possibles.

A-t-on hâte d'éditer un ouvrage qu'on désire illustrer ? L'agence des clichés est à même de livrer exactement les gravures dont on a besoin.

Elle vient de faire paraître son premier catalogue. Il comprend le chiffre considérable de 2188 cuivres ou bois. Le deuxième catalogue, non moins chargé, est sous presse et le troisième est en préparation.

Total à l'heure qu'il est : plus de 6,500 sujets qui doivent être prochainement renouvelés.

On conçoit que c'est surtout aux journaux, toujours pressés, que l'AGENCE DES CLICHÉS rendra service. Nos confrères trouveront à la maison W. Hinrichsen. 40, rue des Saints-Pères, des motifs tellement variés qu'il n'en est pas un que l'agence des clichés ne puisse procurer.

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 61 *bis*. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 11 JUIN 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............— UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER ...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LA QUESTION DE LA GRAVURE SUR BOIS

Nous savions bien que le remarquable article dans lequel un artiste éminent jugeait chez nous l'état actuel de la gravure sur bois, ferait grand tapage.

Parmi les nombreuses lettres qu'il nous a attirées, nous choisissons celle-ci, qui a également pour auteur un artiste dont le talent est presque officiellement consacré par tous. Cette lettre place la question sur un nouveau terrain, où l'on suivra certainement l'auteur.

Monsieur le Directeur,

En réponse à l'article sur la gravure sur bois publié dans l'*Estampe* du 4 juin dernier, permettez à un *intéressé* de vous adresser quelques réflexions.

Quel est le but de la gravure sur bois?

En remontant à la fin du XVe siècle, aux artistes tels que Albert Durer, Wolyemuth, son maître, Hugo de Carpi, Lucas Cranach, Hans Burgkmair, Hans Schenffelein, et surtout Jean Holbein, on reconnaîtra que ces grands maîtres ont gravé des ESTAMPES, tandis que Albert Altdorfer, Virgile Solis, ne sont considerés que comme de petits maîtres dans le bois, parce que, s'ils ont gravé aussi des estampes, elles sont de fort petites dimensions, tout en égalant quelquefois, par leur netteté et leur mérite, les planches de leurs maîtres. Donc le but du bois est l'ESTAMPE et le livre n'en est que l'accessoire.

Voyons quelle est la situation de la gravure sur bois aujourd'hui :

Sa réapparition a eu lieu vers 1825 en Angleterre, et quelque temps après en France.

Tout d'abord nous devons constater qu'il n'est plus question, à partir de cette époque, de graveurs comme ceux qui sont cités plus haut, mais d'illustrateurs de livres. Il semble que ce n'est plus le graveur qui reprend le bois, mais l'éditeur; et, à ce propos, permettez-moi d'esquisser à grands traits la marche de la gravure en Angleterre.

Dès le début, apparaît un livre connu de tous, la fameuse Bible, œuvre que les Anglais n'ont jamais surpassée, bien que leurs journaux illustrés renfermeent des planches superbes signées Williams Linton, etc., mais leurs œuvres les plus remarquables sont contenues dans le *Graphic*, où, à côté des plus belles planches, on en trouve de non moins belles gravées par des Français. En tout cas, il n'y a là qu'une phase de la gravure sur bois associée au livre et au journal, et la détournant de son véritable but.

En Allemagne, c'est à peu près la même chose. L'équivalent de la Bible anglaise se trouve chez eux dans la vignette ornant l'*Histoire du Grand-Frédéric*, vignettes gravées sur bois d'après les dessins de Menzel. Ce livre est un chef-d'œuvre et les Allemands, conservant religieusement leur unité de physionomie, sont condamnés, je crois, à ne jamais le surpasser.

Maintenant, où en sommes-nous en France?

Je regrette qu'au début, c'est à dire vers 1830, le graveur n'ait pas suivi la tradition des anciens maîtres, en faisant une planche de lui-même, — soit une œuvre originale, soit une reproduction de maître. Mais je répète ce que j'ai dit plus haut : *ce sont les éditeurs qui ont repris le bois*.

Étant donné cet état de choses, voyons quel a été le résultat :

Je commence par déclarer que, dans le livre, nous avons aussi l'équivalent de la *Bible anglaise* et de l'*Histoire du Grand Frédéric* avec : les *Contes Rémois*, de Chevigné, renfermant des vignettes gravées d'après les dessins de Meissonier par un grand artiste : Lavoignat.

Dans les *Contes Drolatiques*, de Balzac, dans le *Dante*, nous trouvons encore quelques chefs-d'œuvre signés : H. Pisan.

Le *Magasin Pitioresque*, l'*Illustration*, le *Monde Illustré*, et d'autres publications offrent en outre quelques jalons plantés dans l'histoire de la gravure sur bois, qui est actuellement dans une époque de transfarmotion.

Personne ne pourra nier que l'application de la photographie sur le bois, supprimant le dessinateur et permettant au graveur de travailler seul, n'ait transformé complètement la manière de faire.

D'un autre côté, le genre Vierge s'est étendu au point d'englober presque toute la gravure d'actualité. La photographie gravée, dans laquelle on n'a cherché généralement que la reproduction servile, semble se retourner sur elle-même et se demander dans quel sens il faut marcher, sentant bien qu'il lui manque quelque chose.

Au fait que lui manque-t-il?

Mais parbleu : de rétablir les valeurs!

En résumé, l'impulsion donnée à la gravure sur bois par les éditeurs a produit les conséquences que je viens d'énumérer. Nous devons savoir gré aux hommes éminents dirigeant nos grandes maisons de librairie et nos grands journaux des efforts qu'ils ne cessent de faire chaque jour pour arriver aux meilleurs résultats.

Nous tenons compte des exigences du livre et du journal, surtout de la rapidité avec laquelle il faut reproduire. Mais qu'ils me permettent de regretter de ne pas avoir vu, depuis une vingtaine d'années,

un des leurs songer qu'à côté du livre et du journal, la gravure sur bois pourrait donner sa note dans le concert du noir et blanc et produire des grandes choses !

Si la gravure sur bois s'est renfermée souvent dans un rôle modeste que lui imposaient les circonstances et les nécessités matérielles de la vie, son rôle ne peut se borner à accompagner le texte et encore moins à servir d'auxiliaire au caractère typographique. N'a-t-on pas vu certains peintres, et des plus célèbres, décorer de la porcelaine ou des éventails, sans prétendre en aucune façon que tel doit être l'unique objet de leur art ?

La gravure sur bois a, elle aussi, un domaine à ressaisir.

Le but des bois n'est pas la vignette ni le fac-simile. Le bois a la puissance dans les colorations ; il reste à lui faire donner des effet nouveaux : Le bois est une mine qu'on n'a exploitée que d'un seul côté.

Ce qu'il faut déplorer, c'est qu'il ne se soit pas rencontré un artiste assez indépendant de toutes façons pour s'être tenu ce langage au début de la carrière :

— Je veux faire de la gravure sur bois ! Je veux la prendre où les Maîtres l'ont laissée et la mener aussi loin que je pourrai.

Celui-là nous eût fait voir de belles et grandes choses.

En tenant compte du tempérament de chacun, il est incontestable qu'un Henriquel-Dupont, un Gaillard, un Bracquemond ou d'autres, doués comme ils le sont, s'ils s'étaient attaqués au bois, se seraient faits avec lui le même nom qu'en travaillant le cuivre.

Où la gravure sur bois, grâce à eux, ne serait-elle pas arrivée aujourd'hui ?

J'espère, M. le Directeur, que vous voudrez bien insérer ma lettre dans votre intéressant et utile Journal, et je vous prie de vouloir bien agréer, avec mes remerciements, mes civilités empressées.

Un Intéressé.



ÉCHOS

M. Pannemaker père est en train de graver d'après des dessins de MM. Chégaray et A. Deville, cinq vignettes qui doivent servir à illustrer la *Bibliographie de l'Escrime ancienne et moderne* par Vigeant, l'éminent maître d'armes, plus le portrait de l'auteur qui servira de fleuron au titre de l'ouvrage.

L'impression de cet intéressant volume est confiée à Motteroz.

Parbleu !

***

On nous informe de différents côtés qu'un grand nombre d'artistes se proposent de faire, l'an prochain, une campagne contre la commission si elle persiste à donner aux exposants une seule carte exclusivement personnelle.

Beaucoup d'entre eux voient dans cette mesure un esprit de vénalité auquel l'administration ne les avait pas habitués, une injustice criante et un manque de générosité indigne d'artistes.

Nous copions une phrase d'une des lettres reçues.

On nous demande si on peut compter sur notre concours. Il est acquis d'avance.

***

Le talent est toujours récompensé.

Et la preuve, ... la voici.

On a placé presque désavantageusement au Salon, M. Alasonière, qui n'a eu ni médaille, ni mention.

Qu'importe !

Un amateur, — qui s'y connaît, celui-là, — Mgr. le duc d'Aumale, se promenant au Salon, a remarqué les portraits de M. Alasonière et les a trouvés si réussis qu'il lui a commandé le sien.

Voilà qui vaut bien une mention, n'est-ce pas ?

***

M. Courbet, le père du célèbre peintre, est mort, le 1er juin, à Ornans ; il venait d'atteindre sa quatre-vingt-quatrième année.

***

Un éditeur bien connu des bibliophiles, M. Kistemackers, de Bruxelles, vient de publier un récit de voyage en Italie intitulé *Au pays des orangers*, par M. Lucien Solray, journaliste et critique d'art, avec des dessins de Dell'Acqua et Stroobant.

***

Motteroz vient d'imprimer un nouveau chef-d'œuvre : *Les 28 jours d'un Réserviste*, avec illustrations de M. de Sta.

***

Cham, ou le sait, adorait les mystifications.

Un jour on parlait devant lui peinture de la façon la plus sérieuse, et son interlocuteur soutenait qu'à l'exemple de l'écrivain, le peintre pouvait avec son pinceau faire à son gré pleurer ou rire.

— C'est tellement vrai, dit Cham d'un ton convaincu, que moi qui vous parle, j'ai pleuré hier pendant dix minutes chez Delacroix.

— On m'a dit en effet que le tableau qu'il achève est des plus émouvants.

— Oh ! ce n'est pas cela, dit froidement Cham ; c'est que, en gesticulant, il m'a fourré son pinceau dans l'œil.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

—

HUITIÈME SÉRIE

—

Eugène ABOT. — Le graveur de l'*Album de la Comédie française*, publié par Ollendorff, vient de s'affirmer une fois de plus comme portraitiste.

Ses cinq portraits à l'eau-forte ne sont pas seulement ressemblants, ce qui serait peu ; ils sont tout empreints de grâce et de finesse. Abot est décidément le graveur des élégantes, de visage ou de toilette.

J'aime moins sa *Toilette de Vénus*, d'après un Boucher qui est, paraît-il, apocryphe. La pointe n'était sans doute pas convaincue.

Armand BEAUVAIS. — Très-gentille, la petite gardeuse de dindons. Mais, entre nous, l'eau-forte où une femme rentre des bœufs n'est guères qu'un croquis, que son auteur eût été capable d'achever.

BERNILLON. — Injugeable.

Aglaüs BOUVENNE. — Notre confrère, voulant rendre à Méryon un hommage mérité, a cherché dans le cimetière de Charenton-Saint-Maurice son tombeau oublié et l'a reproduit à l'eau-forte.

Intéressante planche qui devra compléter toutes les collections de Méryon.

Alfred BRUNET-DEBAINES. — Il est impossible d'entrer dans le Salon de gravure sans être immédiatement attiré par l'étrange eau-forte qui s'appelle *les Funérailles de Wilkie.* On voit en mer, non loin d'un rocher, un vaisseau qui paraît tout en flammes. On croit à un incendie. Erreur.

Cette eau-forte est gravée d'après un tableau de Turner, très apprécié à Londres.

Turner a reproduit la scène des funérailles d'un de ses maîtres, le peintre Wilkie, lequel a eu la fantaisie posthume de faire jeter son cadavre en mer devant Gibraltar. Les funérailles, toujours d'après sa volonté, ont eu lieu à l'aube, à la lueur des torches. Si on n'est pas content de l'explication, qu'on le dise !

Elle doit suffire à la compréhension de la gravure qui, ces choses admises, est ce qu'elle devait être : romanesque, dramatique, puissante.

Comme exécution, elle a failli valoir à son auteur une première médaille.

Il paraît que c'est la maison Goupil qui édite cette planche que nous mettons volontiers à son actif.

Georges CHARPENTIER. —

Trop timide comme exécution, le Luigi Loir. Noir et confus, le Vuillefroy. Injugeables, les deux autres eaux-fortes où la lumière est trop également répandue pour qu'elles puissent bénéficier de la hauteur où elles sont placées.

Mlle CONTOUR a reproduit avec une grande intensité de ton et beaucoup d'expression le *curé espagnol* de Carolus Duran, qui ressemble si peu à un curé français.

Mlle Contour est une véritable artiste.

Albert DUVIVIER. — Je n'aime pas beaucoup son Bida, mais l'artiste n'a pas volé sa mention honorable avec ses trois autres eaux-fortes : Un excellent portrait de Morin ; un Hanoteau adorable ; une *Chanson des nouveaux époux* sous la nuit étoilée, où le dessin de M. Toudouze est rendu avec tant de charme !

Saint-Elme GAUTIER. — *Un lion*, bronze assyrien invisible. Puis six eaux-fortes pour l'*Histoire de l'Art dans l'antiquité* qui ont l'air d'être curieuses comme restitution du passé, mais qui sont injugeables.

Henri GUÉRARD. — Des cristaux et des marines, en veux-tu, en voilà. Les marines ont pour elles le public, mais les cristaux ont eu pour eux les membres du jury, ce qui vaut tout de même un peu mieux.

L'un d'eux, qui, travaillant du matin au soir, ne peut suivre tous les essais des jeunes gens, me disait :

— Ils sont superbes, ces cristaux, mais reste à savoir si l'artiste est capable de faire autre chose.

Or, les cristaux en question sont les premiers qu'ait gravés M. Guérard, qui a déjà derrière lui plus de quatre cents planches de tout genre. S'il a décroché, cette année, la troisième timbale, il est en passe de décrocher bientôt les autres. C'est un ardent et un laborieux. D'abord son originalité a effrayé les éditeurs. Les deux récompenses qu'il a eues en 1881 et en 82 vont les réconcilier une bonne fois avec lui. Sa tentative de cette année prouve qu'il peut arriver à tout.

Jules HUYOT. — Quatorze bois pour une édition de Walter Scott. Des personnages, des paysages, dessinés par Maillard, Godefroy, Durand, Riou, et reproduits avec une grande maëstria. Partout du naturel et du mouvement.

Ces bois sont destinés à la nouvelle édition de Walter Scott dont la maison Firmin Didot a déjà publié quatre volumes et qu'on se dispute en France et en Angleterre.

Mlle LECOURSONNOIS. — Un bois que l'on prendrait pour un crayon noir. Gravure très intéressante. L'artiste fera bien de persévérer. *Sic itur* vers les récompenses.

LECOUTEUX. — *La comtesse d'Oxford*, d'après Van Dyck, commandée par M. Savary, qui est décidément en train de devenir le premier de nos éditeurs. La tête magistrale de la comtesse est-elle assez bien rendue ! Excellente main droite. La gauche me paraît un peu rude. Je critiquerai également le bijou qui tient la robe sur le bras et qui est trop en valeur, mais c'est si facile à corriger !

En revanche, rien, absolument rien à critiquer dans l'autre cadre. Avec une habileté extraordinaire, la pointe a traduit tous les détails du *Fauconnier*, dont le cheval est si expressif et où le ciel est si étonnant !

Quant au *départ pour la Fantasia*, la planche est colorée comme le tableau lui-même. C'est du Regnault qui serait gravé par le pauvre mort. Et comme le blanc des murs au fond, à droite, est bien africain !

Ces deux planches appartiennent aussi à M. Savary.

Alphonse LEROY. — Trouvez-moi une meilleure interprétation de Rembrandt. Le dessin du Dominiquin est peut-être trop étudié. Sous la pointe de l'artiste, la Vierge est certes plus expressive que chez Raphaël lui-même. Oui, mais . . . trouvez-moi une meilleure interprétation de Rembrandt.

Mlle Marie L'HOPITAL. — Un Charlet auquel je préfère l'original. L'artiste manie un peu trop durement le ciseau.

Elle est pourtant élève de Mme Brux !

Maxime MAPEY. — Un Toulousain qui avait sous les yeux une intéressante porte du XIV[e] siècle, celle du Petit Consistoire, qu'il a gravée à l'eau-forte. L'artiste aurait pu se contenter de faire de l'architecture ; il a profité de l'occasion pour être pittoresque.

Paysagiste dans sa forêt de jolis cèdres, il redevient architecte dans son *coin de cour*. L'hôtel de Lasbordes lui a de nouveau fourni l'occasion de graver, — sur une planche assez importante, cette fois, — d'excellents détails d'architecture. Il y a sous la porte un retrait dont Péquégnot, le grand-maître de la perspective, eût été on ne peut plus satisfait.

Max MAYEUR. — Une eau-forte originale, *les bords du Couesson*. Au Couesson, qui est à peine distinct, je préfère les bords où s'entassent de charmants arbres dessinés par l'élève de Véron et gravés par l'élève de Yon.

Mme MENPÈS. — *Maude*, dit le catalogue. Une enfant spirituellement dessinée et gentiment gravée.

Et reproduite aussi dans l'autre cadre. Ou, si ce n'est elle, c'est donc sa sœur ?...

Bref, qu'elle ait un manchon ou qu'elle n'en ait pas, elle est très agréable à voir, et autrement amusante que les bretons, trop léchés.

Gaston MONVOISIN. — Un bois qui, bien que placé très haut, parait encore dur.

PHILIPPON. — Deux eaux-fortes originales. *Le Marché de Matignon*, qui manque d'animation. *Une rue de Saint-Malo*, très curieuse et très intéressante.

Mme Fanny PRUNAIRE. — *Un coin du bal de l'Opéra*, gravé comme au XVI[e] siècle. De l'archi-moderne, interprêté par des procédés archaïques.

Toutefois je n'aime pas le sol, qui me paraît étrange.

Paul RENOUARD. — Un nombre incalculable de danseuses en toutes poses. De l'impressionnisme à tout crin, mais si vivant, si vrai, qu'on est conquis, séduit.

Est-il étonnant, le pompier ! Et les cymbales ? Ne croirait-on pas les entendre ?

Je vous jure, messieurs les jurés, que cela valait mieux qu'une mention honorable.

Emile ROLAND. — Très bien, le vieux Louvre. Invisibles, les deux autres bois.

Léon ROUSSEAU. — *Moine et novice*. Un Pannemaker superbe. Une deuxième médaille bien méritée.

La boîte de Pandore. Une merveille. La certitude d'une première médaille pour l'an prochain.

Travailler ainsi le bois, ce n'est plus graver, c'est peindre.

Louis RUET. — Un portrait de grand'mère, consciencieusement fouillé.

SOTAIN. — Trois bois qui eussent bien mérité une mention. Charmants, les oiseaux et les papillons de Giacomelli. Très drôlement interprêté, le Daubray du pauvre Gill.

TINAYRE. — *La Misère*, dessinée par lui comme s'il la connaissait et gravée au ciseau d'une main ferme, comme qui dirait un jugement qui serait froidement et sévèrement prononcé.

Mme Lucie TRINQUIER. — Encore une victime du placement. Je ne puis me permettre de juger son envoi, absolument sacrifié.

(*A suivre*). **C. Chincholle.**

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 62. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 18 JUIN 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............— Un An : 5 fr. — 6 Mois, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— Un An : 6 fr. — 6 Mois, 4 fr.
ETRANGER......— Un An : 8 fr. — 6 Mois, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

AU SALON

NOS EXPOSANTS

NEUVIÈME SÉRIE

—

Léon BASTARD. — *Jour d'été*? Oui, quoique je voudrais qu'en cette belle journée un si joli paysage fût animé. *Soir d'hiver*? Non. Il est vrai que la campagne est toute désolée, que les arbres sont tout dégarnis, mais la lune a-t-elle une si vive lumière? Retirez-la et nous serons en plein jour. Un peu plus d'ombre, s'il vous plaît. Et que diriez-vous d'un panache de fumée sortant de la masure et me disant qu'il y a quelqu'un dedans? Il n'en faut pas davantage pour donner de la vie.

Puis quatre lithographies, d'un crayon très doux, très agréable.

BELIN-DOLLET. — Une planche dont les épreuves seront recherchées par les nombreux amateurs des études sur Paris. A la place de l'artiste pourtant, je me serais plutôt mis, voulant reproduire la démolition de l'ancien Hôtel-Dieu, devant le monument même.

De l'endroit où il s'est placé, il nous a surtout donné une vue *d'ensemble* qui, à vrai dire, n'en est pas moins intéressante. Notre cher Paris est toujours si curieux à examiner sous toutes ses faces!

Albert BELLENGER. — On reconnaît bien en lui un élève de M. Pannemaker père. Son *Rabelais* est l'un des meilleurs bois faits pour l'*Art*, à qui on ne saurait trop conseiller de conserver ce graveur.

M. Albert Bellenger a un grand sentiment des nuances, qu'il sait rendre expressives.

Edward BEREND. — Un artiste dont je voudrais dire le plus grand bien, parce qu'il travaille et qu'il s'efforce.

Il s'efforce peut-être trop, Il n'a pas assez de laisser-aller.

Bon écolier, dans la *tête de vieillard*, il a donné une figure de gentil *escholier* moyen-âge à M. Alasonière.

Sur la tête de *Mme Savona*, il a mis une plume très bien gravée. L'artiste manie habilement la *pointe sèche*, mais il a besoin de s'appliquer au dessin. A preuve, son profil de femme.

Je suis sûr que, l'an prochain, il aura un Salon meilleur. On ne pourrait pas dire cela de tout le monde.

BOCOURT.—Le meilleur Corot que j'aie encore vu.

Quant au Millet, il est bien *gravé*, mais il n'a aucune bonhomie. M. Alasonière seul a su ne pas nous donner un Millet orgueilleux et acerbe, — le Millet des jours durs!

Pascal BRULÉ. — Un adorable portrait, qui pourra cependant être mieux encore. Il sera facile à l'artiste d'éclairer un peu plus les chairs... et le portrait de Mlle C. D. sera un vrai bijou.

DAMMAN.— Je critique minutieusement M. Waltner, parce que M. Waltner est un arrivé, sous le nez de qui l'on a cassé tous les encensoirs. Je louerai son élève, M. Damman, parce que je trouve du caractère à son dessin et de la finesse à sa pointe. Le portrait de Mme A*** est on ne peut plus vivant. Est-ce vrai, M. Waltner?

Toutefois dans *Tobie et l'Ange*, — encore une très bonne planche, — le chien à tête d'homme ne fait-il pas trop corps avec l'une des robes?

Émile DAUMONT.— Deux reproductions gravées tout différemment. L'artiste s'est soumis au caractère de ses deux peintres. Dans le Rousseau, il s'est montré vrai, convaincu, simple; dans le Defaux, plus moderne, parisien, élégant.

M. Daumont arrivera. Il n'y a pas de comparaison possible entre ses premières planches et celles qu'il expose depuis deux ans.

Déjà n'ai-je pas dit que M. Courtry est un excellent professeur?

Étienne DAVID. — Un très doux portrait de M. l'abbé X, chanoine honoraire de Paris.

Jules DAVID. — Cinq intéressants David-le-Grand, pour une monographie de ce peintre. Cinq eaux-fortes où la pointe respectueuse a suivi fidèlement les contours du maître, et s'est montrée sobre même dans le fouillis du *Serment du Jeu de Paume*, sur une planche ayant au plus 15 centimètres sur 20.

Henry DOCHY.— Neuf bois, parmi lesquels il y a surtout à citer un très ressemblant portrait de Ludovic Halévy, des ruines finement gravées, un étonnant Gustave Doré, où galope sur une enseigne un cavalier fantaisiste qui ressort sur la lune.

M. Dochy a le grand mérite de soumettre absolument sa gravure au caractère du dessinateur. J'espérais pour lui au moins une mention.

Félix DUPONT n'a pas volé sa mention honorable. L'an dernier, Guérard en avait une. Il a été médaillé cette année-ci. Que M. Dupont médite cet exemple.

Son président Garfield est un excellent portrait, plein d'énergie et de dignité, et dans la tête, et dans le buste. La figure est bien dessinée, bien éclairée.

Voilà une planche très importante qui pourra servir de pendant au Washington de M. Lefort, et dont la destinée commerciale est sûre.

Florentin FÉLIX. — Un paysage qui demandait à être reproduit avec une certaine poésie, absolument absente.

L.-M. GAUTIER. — L'entrée du vieux port de Marseille. Immense eau-forte où l'artiste s'est livré à un travail surhumain, et dont l'effet serait encore plus grand si, sur un cuivre de cette taille, il était possible de distribuer mieux la lumière.

Très fouillées, ses deux autres eaux-fortes marseillaises, mais planches un peu trop mordues.

William HECHT. — Un Murillo énergique, bien que la gravure ne représente que des enfants jouant aux dés.

A. J. HUOT. — Si M. Toulmouche n'est pas content, c'est qu'il est difficile.

D'un burin très tendre, cette *lettre d'amour* qui fera rêver tant de jeunes filles, de femmes mariées... et de maris aussi. Ne va-t-il pas y avoir le divorce !

Max KLINGER. — Du drame, expressif en diable. Du Bouchardy à la pointe. Puis deux eaux-fortes extraordinairement curieuses. Il faudrait, par malheur, avoir les épreuves sous le nez pour bien juger du procédé de l'artiste absolument personnel. On peut toutefois, sans se compromettre, louer le dessin de *la chaussée* où les arbres, en très bonne perspective, sont si bien collés aux poteaux, et louer également la façon dont est reproduite dans « à midi » l'implacabilité du soleil.

D.-A. LANCELOT. — Un paysage très exact, mais beaucoup trop travaillé. L'eau-forte *originale* ne doit-elle pas toujours avoir l'air d'être improvisée ?

Auguste LANÇON. — Superbe, le *Lion de la Haute-Nubie*. M. Lançon grave autrement mieux qu'il ne peint. Au *Combat de Cerfs*, d'après Courbet, je reprocherai la monotonie de la couleur. Avec le blanc et le noir, on doit peindre. Ici, cerfs et arbres ont le même ton.

Peut-être trop originales, les scènes anglaises. Bien étrange, cette femme qui est debout, à droite, avec sa bouche sous l'œil droit. Que veut dire cette cuisinière japonaise ? L'eau-forte que je préfère comme composition et comme exécution est, dans ce second cadre, le *Pont sur la Tamise*.

Alphonse LEGROS. — Quatre portraits étonnants d'expression et de simplicité dans le procédé. Quelques coups de pointe et v'lan, ça y est.

Georges LOPISGICH.—La pointe sèche dont j'ai rendu compte, le 20 novembre dernier. Elle méritait certainement d'être exposée, mais ce n'est pourtant point le cas de dire : Elle seule, c'est assez !

M. Lopisgich a-t-il donc renoncé à la gravure, — comme à la peinture, dans les salons de laquelle je ne l'ai pas vu, cette année?

Jules DE MAGALLON. — Ses *bords de la mer* ne seraient pas mal s'il y avait un peu plus de lumière et si l'eau était plus transparente.

MANESSE.— Étrange, sa *cour allemande*, qu'on prendrait pour une pointe sèche.

Dans l'autre cadre, la *Rêverie*, de Marchal, l'a moins bien inspiré. Cette jeune personne, qui a z'évu des malheurs, ne peut d'ailleurs porter chance.

Alphonse MASSON. — Une superbe eau-forte pleine d'allure, agrémentée de quelques heureuses reprises à la pointe sèche. *Le Dante*, de Delacroix, commandé par la Chalcographie du Louvre.

Réjouissez-vous, amateurs ; la Chalcographie est le magasin le plus riche et le meilleur marché de Paris.

Or, l'interprétation de ce Dante est vraiment magistrale.

On aura pour rien Delacroix chez soi.

Eugène MAULER.— Une très délicate lithochromie, qu'on prendrait pour un fin pastel.

Lucien-Constant PENET. — Graver le *Sommeil*, d'Henner, c'est bien, mais y mettre la poésie qu'y a mise le peintre, c'est cela qui eût été très bien.

Rodolphe PIQUET.—Un énergique portrait, où l'artiste dit bien ce qu'il veut dire.

Eugène PIRODON a pour dieu M Hébert et chaque année, vient au Salon avec une reproduction d'un des tableaux du maître.

Cet an-ci, c'est *Ophélie* qu'il a apportée. Près de la douce shakespearienne aux yeux vagues, il a accroché, par une ironie non préméditée, la *toilette du nourrisson*.

Pauvre Ophélie, elle n'a jamais eu cette toilette-là à faire...

Au point de vue du métier, Pirodon est un classique. On lui reproche de rester fidèle au *vieux jeu*. Il ne s'en défend pas. Aimant son art avec passion, il l'aime tel qu'il l'a appris et ne comprend pas qu'on veuille le perfectionner. Le modernisme de M. Fantin-Latour doit lui donner le vertige.

Et pourtant, s'il lui faisait la moindre concession, la médaille cesserait d'être si cruellement fugitive...

Martial DE POTÉMONT. — *Retour du marché*. Si je ne me trompe, j'ai vu quelque part le premier état de cette planche, où il n'y avait que des arbres tout seuls. Je l'aimais mieux ainsi. La forêt est restée fort naturelle, mais les petites femmes qui s'y promènent, — les trois premières surtout, — ont l'air de sortir d'une coulisse des Bouffes-Parisiens ou des Folies-Dramatiques. Trop gentilles, les marchandes.

A cette planche, je préfère de beaucoup le portrait de femme étudiant d'après la bosse. Pose *vraie*. Robe gravée de la façon la plus chatoyante.

Antoine PRASLON. — Encore un lithochrome. Mais celui-ci, en conquérant d'autorité une mention honorable avec son joli *Maistre Etienne*, a fait faire un grand pas à son art.

QUESNEL.— Un bois étonnant, où la taille paraît fine et ne l'est pourtant pas. Du charme à coups de ciseau.

L.-A. QUEYROY.—Paysans bourbonnais, en bois quoique à l'eau-forte, gardant des animaux plus vivants qu'eux.

Ses trois paysages sont absolument enfantins.

RAMONÉDA. — Une très gentille chromo d'après Brissot. Eh, eh, elle commence à faire parler d'elle, la chromo. Sait-on que Charles Jacque prône depuis fort longtemps ce procédé?

SALMON.— Bien, *l'Effroi*, d'après Greuze. Aux têtes de mulets, d'après deux bronzes antiques, je voudrais toutefois un peu plus d'opposition dans les lumières.

Les jambes du cheval qui porte le général Prim ne sont-elles pas un peu plus fortes que chez Régnault. En tout cas, bon ensemble, excellent ciel.

Grand progrès.

H.-A. THIRIAT. — Le portrait de *mon* poète, qui s'appelle Sully-Prudhomme.

Un portrait que M. Carolus Duran a eu bien raison d'idéaliser, et auquel M. Thiriat a su laisser tout son caractère.

Un bois d'*exempt* qui mérite bien de l'être.

THORNLEY. — Après Boucher, c'est M. Puvis de Chavannes qui est devenu son dieu. Au bas de sa lithographie d'après ce dernier maître, l'ami de Bonnat a écrit au crayon ces mots qui ont l'air d'être sa devise. « En tout, la foi. »

Cette devise pourrait être également celle de M. Thornley qui reproduit avec amour, c'est à dire avec foi, tantôt Boucher, tantôt Puvis de Chavannes.

Son art est tout particulier. Sa lithographie, nuageuse et linéaire en même temps, est bien à lui. M. Thornley n'a pas été médaillé. Il a sa récompense depuis le jour où la médaille d'honneur de cette année l'a choisi pour son interprète ordinaire.

TOUSSAINT.— Meilleure exposition que l'an dernier. A son *Saint-Maurice*, je voudrais pourtant moins d'uniformité dans la morsure.

Quant à sa *Parisienne*, elle est vraiment très bien. Je ne serais pas étonné qu'elle eût été tirée par lui. En certains endroits, la planche a dû être légèrement

noircie sur les plats, de façon à donner plus de lumière au sujet.

Si M. Toussaint m'écoutait, il renoncerait définitivement à l'architecture pour se livrer au portrait.

VOISIN. — Trois eaux-fortes qui feraient plaisir à M. Corroyer, le grand restaurateur du Mont-Saint-Michel. La crypte, le cellier et une salle de la célèbre abbaye. Bonne perspective dans les colonnades. Lumière bien distribuée.

(*A suivre*). **C. Chincholle.**

ÉCHOS

— MM. Meissonier et Bonnat ont reçu de l'Etat, le premier la commande d'une grande composition destinée à compléter au Panthéon, la série des épisodes de la *vie de Sainte-Geneviève*; le second la commande d'un *martyre de St-Denis*, également pour le Panthéon.

Ces deux fresques seront payés 50,000 et 20.000 francs.

* * *

M. Paul R. du Costal vient de mettre en vente chez l'éditeur Lemerre le volume des poésies intitulées : D'APRÈS NATURE, dont nous avons parlé précédemment en indiquant l'étrange frontispice de J. Sargent, les fines compositions de E. Soilvin, et de H. Lefort, les belles eaux-fortes de Soulard et de Ch. Courtry.

Cette dernière est réellement un œuvre de valeur.

François Coppée a fait une chaleureuse et exquise préface pour D'APRÈS NATURE.

Nous recommandons aux amis des beaux vers ce livre vraiment artistique, d'un prix très modique, et dont la première édition aura sous peu une valeur véritable.

Des épreuves avant toute lettre et avec remarques ont été tirées en très petit nombre, et sont actuellement en vente chez l'éditeur d'estampes, Dumont, Quai des Grands-Augustins, 21,

* * *

M. Adolphe Appian vient de l'échapper belle.

A peine de retour à Lyon, il a cru, en tombant sur un trottoir, s'être cassé les deux jambes tant la douleur était vive.

Il en a été quitte pour de fortes contusions aux genoux, qui le font horriblement souffrir.

On sait que les blessures en ces endroits sont toujours très dangereuses.

Tous nos compliments de condoléance et nos vœux de prompt rétablissement au grand artiste.

BIBLIOGRAPHIE

A propos du *Guide du libraire antiquaire et du bibliophile,* vade mecum à l'usage de tous ceux qui achètent et vendent des livres, par MM. J. de Beauchamps et Ed. Rouveyre, que vient de publier la maison Ed. Rouveyre et G. Blond, 98, rue de Richelieu, *Gutenberg-Journal* s'exprime ainsi :

L'entreprise de MM. Rouveyre et Blond est hardie, mais elle réussira parce qu'elle vient à son heure et qu'elle répond à un besoin de notre temps. Brunet et les autres guides du bibliophile, du simple amateur, sont un peu vieillis au point de vue des renseignements qu'ils nous donnent et des indications des prix.

Nous n'avons eu, depuis, aucune publication sérieuse qui soit venue *au jour le jour*, pour aini dire, nous donner la hausse et la baisse du prix des livres.

C'est donc un véritable service que viennent rendre aux vrais amateurs du livre nos jeunes et vaillants éditeurs, en leur faisant connaître la valeur *réelle et toujours actuelle* des ouvrages qu'ils possèdent ou qu'ils sont à même d'acquérir.

Le public des amateurs et des lettrés n'est pas le seul à bénéficier de cette entreprise très heureuse; mais les libraires de Paris, de la province et de l'étranger y trouveront des renseignements très précieux et le *Guide du libraire antiquaire et bibliophile* est de nature à leur rendre les plus signalés services.

La grande expérience de M. J. de Beauchamps en matière de livres rares et précieux, son érudition incontestée ont permis aux éditeurs, en trouvant en lui une source féconde d'indications uniques, de compter sur la confiance du public dans leur œuvre et là se trouve l'explication de la hardiesse de l'entreprise.

La marche suivie par les éditeurs est est très rationnelle :

Il ont commencé par publier leurs articles au fur et à mesure qu'ils ont été prêts en s'attachant surtout à publier de prime abord ceux concernant les ouvrages dont les prix ont augmenté ou diminué depuis les cinq dernières années et pour lesquels on manque complètement de renseignements exacts.

La troisième page de la couverture de chaque livraison est consacrée à une table alphabétique pour faciliter les recherches.

Chaque volume contiendra 12 livraisons, soit 216 pages et 10 planches environ reproduisant les fac-similes des reliures les plus remarquables et formera ainsi un musée véritable des plus curieux spécimens de l'art du relieur.

Une double table terminera le volume par noms d'auteurs et par titres de volumes, afin que celui de ces volumes qui peut avoir été cité plusieurs fois puisse être remarqué avec les variations des prix qu'il a subies.

Aucune publication ne peut remplacer celle-là pour le libraire qui tient à se mettre au courant du grand mouvement qui s'opère dans le monde entier en faveur des livres.

Deux mille personnes se sont déjà fait inscrire pour recevoir cette publication : c'est là une preuve convaincante de son utilité.

Lorsque nous avons parlé de la hardiesse des éditeurs, ce n'était pas pour présumer de leurs forces, commercialement parlant ; mais un véritable monument bibliographique comme celui-ci, réalisant le plus grand desiderata du libraire et du bibliophile, est une entreprise considérable et qui en aurait fait reculer plus d'un.

Mais les auteurs, MM. J. de Beauchamps et Ed. Rouveyre, encouragés par les félicitations qu'ils ont déjà reçues d'un grand nombre de bibliographes français et étrangers, et en particulier du regretté M. Potier, le libraire érudit auquel on doit la rédaction de la plupart des catalogues de vente publiés en ces dernières années, sont la meilleure preuve que leurs travaux ont été justement appréciés et qu'ils peuvent se déclarer satisfaits du résultat obtenu, après l'accueil que ces bibliographes ont fait aux épreuves du *Guide du libraire antiquaire et du bibliophile* et après le succès obtenu par la mise en souscription de cet ouvrage.

Éditeurs et Marchands d'Estampes

—

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 63. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 25 JUIN 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............— UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER ...... — UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

LA QUESTION
DE LA
GRAVURE SUR BOIS

—

TROISIÈME ARTICLE

—

« Donc le but du bois est l'ESTAMPE et le livre n'en est que l'accessoire. » Voici par quelle affirmation péremptoire mon contradicteur l'INTÉRESSÉ débute dans la réponse qu'il veut bien faire aux observations que je vous ai adressées au sujet de l'état de la gravure sur bois en France. L'ESTAMPE, voilà le grand mot lâché et voici probablement le sens particulièrement attribué au mot ESTAMPE par mon contradicteur, puisque toute gravure ou lithographie imprimée, qu'elle soit placée ou non dans un livre, est une estampe.

N'avoir plus autour de son œuvre trace de caractères typographiques, être imprimé sur un chine monté sur une marge blanche, être vendu en image qui marche toute seule sans accompagnement d'aucun texte.

Quoi qu'il en soit, voilà la grande ambition annoncée. C'est dans ce but que, parmi les plus habiles graveurs sur bois, il en est qui font des tours de force d'habileté pour s'éloigner autant qu'ils le peuvent du principe de la gravure sur bois. Peut-être est-ce lâcher la proie pour l'ombre.

Mais procédons par ordre.

Il paraît que cette fameuse enquête sur la gravure sur bois n'intéresse pas beaucoup les graveurs, car dans la réponse qui m'est faite, il n'en est pas du tout mention.

Ce dédain est peut-être la réponse qu'il faut faire. Les graveurs sur bois sont dans l'espèce, comme l'on dit dans l'île des chats fourrés, les meilleurs juges.

Cependant une enquête, ordonnée par un ministre dont la bonne volonté pour tout ce qui intéresse la production d'art ne peut être mise en doute, me semblait valoir que l'on s'en préoccupât. L'éclaircissement de certaines questions particulières à la gravure sur bois, qui n'a été longtemps qu'un métier, et qui n'a pris le rang d'art que par le talent de quelques-uns, me paraîtrait intéressant pour faire gagner en valeur le côté d'art que cette question comporte.

C'est cette définition du rôle de la gravure sur bois que j'avais bien tranquillement donnée sans penser à mal : « La gravure sur bois a pour mission la décoration du texte typographique » que mon interlocuteur relève avec une vivacité toute juvénile. Néanmoins je n'ai pas changé d'opinion ; cela viendra peut-être, mais les raisons que donne l'INTÉRESSÉ ne m'ont pas encore convaincu.

Voyons ses arguments.

En citant Albert Durer, Holbein et d'autres grands noms, l'INTÉRESSÉ avance que ces maîtres n'ont gravé ou fait graver leurs bois que pour faire des ESTAMPES. J'en demande bien pardon à l'INTÉRESSÉ ; mais *le Triomphe de Maximilien*, recueil d'estampes de grandes dimensions, est un livre ; aujourd'hui nous dirions un album. En tout cas cela est indifférent. C'est de la physionomie de la gravure qu'il s'agit ; il ne faut pas oublier que tout en exécutant ou en faisant exécuter ses admirables gravures sur bois, Albert Durer gravait ses merveilleuses planches en taille douce, dont l'exécution est toute différente de celle qu'il applique au dessin sur bois.

Sur ses bois, la formule du trait est nettement affirmée et le modelé, la formule des teintes, sont très sommaires.

Sur ses planches en taille douce, le trait est presque absent, étant pour ainsi dire noyé par toutes les valeurs du modelé le plus suivi, le plus nombreux, comme disent les poètes.

Ce choix fait par Albert Durer dans la distribution des travaux dont il exécute ses œuvres, est donc un jugement rendu sur la matière par un maître parmi les maîtres.

Mais poursuivons. *La danse des morts* est aussi un livre et celui-ci tout petit. (La dimension est un mauvais argument et je suis étonné que l'INTÉRESSÉ s'en soit servi.) En citant Holbein, mon interlocuteur a-t-il réfléchi que ce maître a fait surtout en gravure sur bois des dessins qui ont servi à orner des livres et que le célèbre portrait d'Erasme est composé comme le frontispice d'un livre ? Dans ce portrait, la formule du trait est dans toute sa beauté. Ce n'est pas cependant qu'Holbein ne puisse faire du modelé ; il a donc choisi ce qui lui paraissait le mieux convenir aux moyens de la gravure sur bois. Je pourrais examiner, l'une après l'autre, les œuvres des maîtres que cite l'INTÉRESSÉ et dans aucune d'elles nous ne trouverions la trace de cette idée qus le bois est propre à rendre la succession innombrable de valeurs que comporte le modelé et que ces maîtres demandaient à d'autres moyens.

C'est bien là le point en discussion. Il importe peu que les gravures sur bois soient publiées en ESTAMPES ou en ornementations typographiques, c'est de leur aspect d'art qu'il faut s'occuper.

Le bois donne au dessin un nerf, une netteté qui lui est propre et il joint à cette accentuation une coloration qui lui est spéciale. Toutes ces qualités sont d'autant plus fortes lorsque l'artiste conserve à cette

gravure la physionomie qui lui est naturelle et qui, seule, doit nous préoccuper dans notre discussion.

Ce n'est pas chez les anciens maîtres que l'INTÉRESSÉ trouvera un point d'appui à la thèse qu'il soutient.

Je dois maintenant prévoir un argument échappatoire que ne manquerait pas de m'adresser l'INTÉRESSÉ si je ne le prévenais.

Les moyens de la gravure sur bois ancienne et ceux qu'elle possède aujourd'hui sont absolument différents. Si les anciens maîtres, au lieu de n'avoir à leur service que le poirier gravé au canif en bois de fil, avaient possédé le buis gravé au burin en bois debout, ils auraient donné des résultats tout différents.

A cette objection, il n'y a qu'une réponse à faire, c'est que les qualités inhérentes à ceux que l'on appelle « les maîtres » sont la nature et l'appropriation exacte des moyens qu'ils emploient à chacun des objets auxquels ils les appliquent.

Nous possédons des dessins à la plume, au crayon, au lavis, de tous ces maîtres et jamais aucun de ces moyens ne leur a servi à en contrefaire un autre. Nous pouvons donc supposer que, en rendant compte des exigences de la gravure sur bois, ils auraient profité des ressources que ce moyen possède aujourd'hui, sans cependant vouloir lui faire dire autre chose que ce qui est essentiellement dans le principe de cette gravure.

C'est du reste ce qu'ont fait les maîtres modernes qui ont touché au bois. Faut-il nommer Delacroix, Millet, Meissonier, Raffet, Gavarni ? Ma liste pourrait être longue. Dans les livres que cite mon contradicteur : la *bible Anglaise*, *l'histoire du grand Frédéric*, *les contes Rémois*, c'est encore la formule du trait qui règne d'un bout à l'autre. Toutes les teintes qui forment les ombres et la coloration des sujets de ces ouvrages sont dessinées par des traits spéciaux.

Cela confirme, tout en la modifiant, la définition que je crois être celle de la gravure sur bois et que mon contradicteur nie en disant : « Non, le but des bois n'est pas la vignette ni le fac-simile » et en ajoutant : « La gravure sur bois a, elle aussi, un domaine à ressaisir. »

Quel domaine ?

En somme, l'INTÉRESSÉ ne répond à aucun des points qui font l'objet de ma première lettre, mais il nous dit les aspirations et les espérances des graveurs sur bois. Ils veulent faire des ESTAMPES. Il n'y a pas d'inconvénient à tenter l'aventure.

Je demanderai même les preuves au plus vite, c'est-à-dire des épreuves de gravures sur bois, dont le métier sera assez beau, quel qu'il soit, pour ne laisser voir que la perfection du dessin.

Ces épreuves prendront place dans mon portefeuille à côté des œuvres citées par mon contradicteur.

Mais qu'il y fasse attention, il y faudra mettre plus d'art que de belles tailles, car toutes les fois que la beauté du métier domine et s'étale en première ligne, il y a gros à parier que l'art est inférieur, et cela dans tous les genres de gravures, à plus forte raison dans la gravure sur bois dont les délicatesses ne sont pas naturellement dans la direction du modelé *fondu*.

Que l'on me passe cette expression. Je ne la trouve pas meilleure que la chose qu'elle veut dire en art, mais elle indique bien ma pensée.

UN AMATEUR « DE BOIS. »

AU SALON

NOS EXPOSANTS

DIXIÈME SÉRIE

ADLER-MESNARD. — Une gravure originale, exécutée avec une minutie extraordinaire. Un paysage à regarder à la loupe. M. Adler-Mesnard a beaucoup étudié les maîtres anciens.

AUFRAY DE ROC'BHIAN. — Deux eaux-fortes originales.

Sur la Falaise. Très bonne planche, où une femme de Jacque traîne le pied avec le naturel d'une paysanne.

La Veulette. Au-dessus d'une grande mare encadrée de feuillage, vole un canard sauvage aux larges ailes. L'eau-forte est d'un effet charmant et puissant à la fois. Cette gravure eût dû attirer l'attention du jury. Mais voilà, on l'avait placée à la sous-section du burin et peut-être exigeait-on d'elle les qualités de ce procédé ! ! !

Charles BARBANT. — Un bois, d'après Millet. Le jeune artiste a bien compris le vieux Maître. Il l'a dessiné et gravé *simplement*, en homme qui a, lui aussi, le sentiment de la vraie nature.

Louis BAZEROLLE. — Un bois, qui eût pu produire plus d'effet.

Georges BELLENGER. — Une lithographie commandée par l'Etat et qui a, quand même, obtenu une deuxième médaille.

Velpeau entouré de ses élèves. Le meilleur tableau de Feyen-Perrin. Le reproducteur a su rendre admirablement l'expression diverse des physionomies.

M. Bellenger est un néo-classique. Il a le crayon des vieux maîtres et la main des jeunes.

Les débutants feront bien d'étudier la façon dont il donne la lumière par ses blancs.

Alexandre BOILEAU. — Invisible.

Léon BOISSON. — Une mention honorable. Faut-il troubler un peu la joie de l'artiste ? La main droite de sa Vierge est absolument enflée. A part cela, rien que des qualités.

Raphaël BREYNAT. — Quatre bois dont trois sont absolument injugeables. Agréablement gravé, l'agréable Giacomelli.

BURNEY. — Quatre eaux-fortes. Quatre portraits. Un Dumas fils en officier de cavalerie. Un Sardou un peu vieilli et par trop académicien. Un Zola idéalisé. Un Victor Hugo excellent.

Le jeune buriniste a une très fine pointe d'aqua-fortiste.

Dans la sous-section où il avait, l'an dernier, sa première récompense, il a exposé un cinquième portrait, celui du docteur Paradis, qui est très bon dans toutes les parties *gravées*, mais j'engage l'artiste à finir sa planche. Je n'aime pas autour de la tête ce cadre de tailles qui donnent à l'œuvre un caractère de croquis ; c'est *par trop* artistique.

C. T. DEBLOIS. — Une mention honorable. Son Raphaël méritait peut-être mieux. Le burin est très chaud. Les demi-teintes sont très heureuses.

Gustave DHARLINGUE. — Tenez, voilà un joli portrait de princesse qui attirera certainement des commandes à l'artiste.

Jules DIDIER. — Un Van Marcke, lithographié pour M. Lemercier. Le crayon s'est fait pinceau. Toute la pierre est couverte de couleur.

Henri DUMONT. — Un vivant croquis.

FOREL. — Une curiosité. La Cité-Maupit, rue Marcadet. Une eau-forte que ne manqueront pas de se procurer les amateurs du Paris pittoresque.

Quant à sa *Cour à La Villette*, que le catalogue appelle une eau-forte et qu'on a placée parmi les lithographies, il se pourrait que ce fût une litho à la plume. La hauteur ne me permet pas de juger. Quel que soit le procédé, il paraît avoir produit un bon résultat.

Gustave FRAIPONT. — Une très étonnante et agréable lithographie à la plume. J'adore d'ailleurs ce procédé.

« A la plus belle, » dit le titre. Seulement pour moi, la plus belle est la femme qui est assise sur une outre.

Paul GIRARDET. — Une planche immense. Un superbe burin commandé par M. Savary, dont les éditions doivent commencer à former une collection des plus intéressantes et des plus riches.

P. E. GUILLON. — L'*Idylle* d'Henner, c'est-à-dire de la poésie, traduite en vile prose.

J. J. JACOTT. — Je voudrais pouvoir dire pourquoi le portrait de M. Louis B*** ne me plaît pas.

Est-ce la pose du modèle ou la régularité du dessin qui m'a choqué ? Je ne sais pas. Je constate seulement un fait : je n'ai pas été séduit

Alphonse LAMOTTE. — Une œuvre de bénédictin. *Le Centenaire*, de Moreau, reproduit au burin avec un soin exquis. Ce *centenaire* a l'air d'avoir demandé cent ans de travail. Les têtes des femmes sont gravées avec un art merveilleux et une finesse extrême. Voilà une planche !

François LAUWERS. — *La prière de la femme du marin*. Un burin de cimaise. La figure et les mains sont très soignées. Les bras semblent négligés.

Tout à fait charmant, le pape Léon XIII. Cette épithète n'a pas l'habitude d'être appliquée aux Saints-Pères. Elle seule, pourtant, peut donner une idée de la façon dont l'artiste a gravé ce portrait.

Ferdinand LEENHOFF. — Une deuxième médaille. Je crois bien. Jamais le burin ne s'est fait plus charmant, plus séduisant. Cette jeune fille qui se défend contre l'Amour aura bien du mal à se défendre contre les amateurs.

Louis LENAIN. — Six bons portraits. Superbes l'Augier et le Grévy. On ne peut plus ressemblant, M. E. Dentu. Salut à l'aimable éditeur du *Catalogue de l'Amour*.

Jules LETOULA. — Une lithographie qui sera de vente. La *Charlotte Corday*, de Baudry. Est-ce l'éditeur, M. Lemercier, qui a choisi le sujet ? En tout cas, l'artiste l'a lithographié avec autant de maëstria que s'il s'était obéi à lui-même.

Louis LUCAS. — A mérité sa deuxième médaille par le talent avec lequel il a gravé les merveilleuses dentelles de son modèle. Est-il très content de ses chairs ?

Alexandre LUNOIS. — Mention honorable. Est-ce pour le Butin ? Est-ce pour le Lhermitte ? Mettons que ce soit pour tous les deux.

Pour la *Pêche aux anguilles*, l'artiste a vraiment pris une pierre trop grande. Ce motif est un *petit sujet* qui jure dans des dimensions si vastes.

Sur un autre panneau, un pêcheur à l'eau-forte. Bonne gravure réaliste.

Léopold MASSARD. — Six jolis portraits d'artistes Le Corot est peut-être trop, léché mais c'est drôle, tous les graveurs éprouvent le besoin d'en faire un gentil garçon.

Excellents, Meissonier et Tassaërt.

Un vrai officier, très exact, Gérôme.

Simple question : que fait Marivaux dans cette série ?

Dans un autre cadre, le portrait de M. Frémy, au burin. Un portrait fort vivant qui sera précieux pour la famille... et pour les collectionneurs.

François de MEERSMAN. — Trop classique, le portrait du général des Jésuites. Il est vrai que le sujet demandait au burin cette solennité.

En revanche, très bien, son *Œdipe*.

Laurent MELOIS. — Encore un portrait ! Savez-vous que la photographie n'aurait qu'à bien se tenir,... si elle ne prêtait trop souvent aux graveurs un si important concours.

Le visage n'est pas mal buriné ; les yeux sont bien faits ; le vêtement est en zinc.

César MEUNIER. — *La boîte aux lettres*. Une agréable lithographie pour chambre d'enfants. La chromo devrait s'emparer de ce sujet.

Adolphe PINÇON. — Un joli bouquet, que j'aurais voulu plus fourni. Bien curieuses, les deux pensées si vivantes, à la tête de mort...

E. M. RIVOALEN. — Un joli portrait de femmes et deux bonnes études de têtes, d'après le *Christ* de Munkacsy.

L. A. SALMON. — Saluons l'hors concours qui nous revient, cette année, avec un bon portrait, gravé par un burin se sachant sûr de lui.

Emile THOMAS. — Un bon Pierre Véron. Un *Triomphe de Clovis* très intéressant par son archaïsme.

P. A. VARIN. — Trois portraits particulièrement réussis, dont l'un, celui du comte de Beust, est absolument une merveille de gravure.

Eugène-Napoléon VARIN. — *L'homme et l'avidité*, un savant burin d'après M. Noël Patton. Je n'aime pas beaucoup ce Croquemitaine qui veut prendre des bulles de savon et qu'un gentil petit Christ essaie de distraire en lui montrant le ciel, mais il paraît que je n'ai pas à m'occuper du sujet qui doit avoir été imposé. Si cet habile burin n'est pas commandé, M. Varin n'a pas d'excuse.

Camille VERGNES. — Non loin de l'*Esope*, gravé à l'eau-forte par M. Carred, *Esope* lithographié par M. Vergnes. C'est évidemment sa science des valeurs qui a valu au lithographe une mention honorable. Avec un art étonnant, il va, dans cette figure si difficile, de la demi-teinte au blanc. Il faudrait avoir Velasquez sous les yeux pour savoir si c'est M. Carred ou M. Vergnes qui a le plus exactement reproduit le grand artiste espagnol.

Dans un autre cadre, la *Chasse au chevreuil*, de M. Albert de Gesne, une lithographie qui a déjà eu son succès à l'Exposition des Animaliers et qui, envoyée à la Roche-sur-Yon, en aurait un joli auprès de mes bons amis, les grands chasseurs vendéens.

Emile VERNIER. — L'adorable *Petite mère* de Girardet, lithographiée par un crayon habile, ne laissant échapper aucun détail et gardant toujours une douceur inouïe. C'est M. Vernier qui reproduirait bien Boucher !

Charles VOGT. — Un joli Puvis de Chavannes, assez joliment lithographié, mais moins bien qu'il l'eût été par M. Thornley.

Gustave VOULQUIN. — Un agréable bois qui amusera les enfants.

(*A suivre*). **C. Chincholle**.



ÉCHOS

La distribution générale des récompenses aux lauréats du Salon aura lieu le 23 de ce mois (c'est-à-dire trois jours après la clôture de l'Exposition) dans le salon carré du premier étage du palais des Champs-Elysées

Elle sera présidée par M. Jules Ferry, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.

***

Le 25 juin ouvrira, à l'Ecole des beaux-arts, l'exposition annuelle des œuvres envoyées de Rome par les pensionnaires de la villa Médicis. Elle durera jusqu'au 2 juillet. L'entrée, comme on sait, est gratuite.

Voici la liste complète des envois de la section de gravure en taille-douce :

3e année. — M. Dubois : 1° Figures d'après nature. *Fauna du Capitole ; Discobole du Vatican*, fragment d'après J.-Ant. de Bazzi, dit le Sodoma (Académie des beaux-arts de Sienne) ; 2° *L'évanouissement Ste-Catherine*, fragment d'une fresque de Sodoma (église St.-Dominique, à Sienne) ; 3° Ebauche de la gravure.

1re année. — M. Buland : 1° Deux figures d'après nature et deux figures d'après l'antique : 2° Fragment de la *Dispute du Saint-Sacrement* (par Raphaël); Fragment du *Baptême de Jésus-Christ* d'Andréa del Versechio (Académie des beaux-arts, à Florence); 3° Portrait de la bella Simonetta de Botticelli (palais Pitti, à Florence); 4° Epreuve de la planche ébauchée du portrait.

CORRESPONDANCE

A M. Jules A.— Je regrette infiniment d'avoir manqué votre excellente visite. Permettez-moi d'espérer que vous la renouvellerez. — C. C.

AU PETIT VENDÉEN. — Excusez-moi. J'irai certainement, mais je suis débordé. — C. C.

A M. LÉON THIRARD. — Nous avons l'habitude d'envoyer par la poste, à l'expiration de l'abonnement, un reçu qu'on accepte ou qu'on accepte pas.— A. MATHON, *administrateur du journal.*

A M. A BERTHAUT.— Le mode d'abonnement que nous préférons est l'envoi d'un mandat sur la poste à la direction, 48, rue des Abbesses, Paris. — A. M.

A Mme R. FERRAND. — Vous avez raison. Ayant donné en prime un billet de la loterie algérienne, il serait naturel que nous fissions la même chose pour la loterie de la Société des gens de lettres. On y a pensé, mais le prix du journal est réellement trop modique pour que l'administration fasse à nouveau un pareil sacrifice. — A. M.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 64. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 2 JUILLET 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS............— UN AN : 5 fr. — 6 MOIS, 3 fr.
DEPARTEMENTS.— UN AN : 6 fr. — 6 MOIS, 4 fr.
ETRANGER......— UN AN : 8 fr. — 6 MOIS, 5 fr.

On s'abonne également chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

SOCIÉTÉ LIBRE DES ARTISTES

—

L'assemblée générale de la Société libre des Artistes a eu lieu le 20 juin, à huit heures du soir, salle de la Redoute, rue Jean-Jacques Rousseau, sous la présidence de M. Feyen-Perrin.

La lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale est adoptée, après rectification de M. Debon.

M. T. Robert-Fleury fait part à l'assemblée de deux pétitions adressées au ministère des beaux-arts, relatives, l'une, à l'autorisation de faire une loterie dont le produit serait destiné à la construction d'un Palais des Artistes; la seconde demandant de retarder ou de supprimer l'exposition projetée dite SALON TRIENNAL, comme devant nuire au Salon annuel. Il invite les sociétaires à signer ces importantes pétitions.

M. T. Robert-Fleury propose ensuite à l'assemblée de faire, à l'occasion de la centième exposition qui aura lieu l'année prochaine, une grande exposition rétrospective des œuvres du siècle. L'organisation en serait confiée à l'association des artistes, ce qui serait une superbe entrée en exercice. L'assemblée, consultée, approuve cette proposition.

La parole est ensuite donnée à M. Achille Cesbron, secrétaire de la Société libre, pour la lecture du rapport fait par les membres des 90, faisant partie de la Société libre.

Ce rapport contient en substance l'historique des efforts faits par les représentants de la Société pour faire triompher les idées de celle-ci, particulièrement quant à la constitution de la Société des Artistes français. Il montre qu'ils ont pleinement réussi, et que la Société libre a le droit d'être fière d'un tel succès.

Les bases de la Constitution sont absolument identiques au programme formulé par elle.

Après la lecture de ce rapport, l'assemblée demande communication des statuts de cette constitution.

Lecture en est donnée. Un seul article soulève quelques protestations. C'est l'article 11, relatif à la prorogation pour trois années des pouvoirs remis aux 90, le 7 novembre dernier.

Une discussion des plus vives s'engage à ce sujet. MM. Frappa, Decron, Beaumetz y prennent particulièrement part.

L'assemblée vote un ordre du jour, par lequel la Société libre approuvant l'ensemble de la constitution, regrette l'article 11 qui confère pour 3 années la tutelle de l'association aux 90, élus le 3 novembre en qualité de constituants.

La séance est levée à 11 heures.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

—

ONZIÈME SÉRIE

—

Tancrède ABRAHAM. — Deux eaux-fortes, d'après les tableaux de l'auteur. Un bien meilleur envoi que l'an dernier.

Pourtant dans le *Ruisseau de Saint-Philbert*, je vois les ruines d'une église, je vois les arbres, mais où est le ruisseau ?

Dans le *Village en Anjou*, bons arbres, excellents lointains.

A. J. ANNEDOUCHE. — Un très joli Bouguereau admirablement buriné.

Joseph ANSSEAU. — Une jeune fille résolue. Une mère éplorée. Une petite enfant intriguée. Un évêque impassible. Des témoins curieux. Eh, parbleu, voilà bien la *prise de voile* de M. Rougeron, admirablement rendue.

M. Ansseau a surtout le ciseau expressif. Cette gravure vit.

Mlle Gabrielle AOUST. — Une falaise gentiment gravée, d'après M. Perrichon, mais par une jeune personne qui doit, elle aussi, avoir vu la mer. C'est ça.

Non moins aimable, sa *lande*, dessin de M. Yon.

Auguste BARBANT. — Deux paysages gravés sur bois par l'infatigable producteur, que 48 voix ont nommé premier administrateur de la Société des Dessinateurs et Graveurs sur bois.

Dans une des parties du monde de la librairie, M. Barbant est l'Auguste des graveurs sur bois.

Edouard BERVEILLER. — Du Giacomelli sur bois. Cela doit d'ailleurs être gravé avec amour. Je serai content de revoir ces charmantes interprétations dans la *Vie intime des Oiseaux*, à laquelle on les dit destinées.

Seulement il y a des moutons et des chats !

Je comprends bien le rôle du chat dans la vie tout à fait intime des oiseaux.

Mais celui des moutons ?

Ah oui, les aigles et les vautours les mangent.

N'importe, gravure très délicate.

Bernard de BILLY. — Trois eaux-fortes pour l'*Art*. Le *printemps*, d'après Ferrier, est aussi joli que le tableau. *La fête champêtre*, d'après Lancret, est d'une finesse où l'on n'a pas de mal à reconnaître un élève de Boilvin.

Eugène BURNAND. — Dix-huit compositions pour une illustration de *Mireille*. Oh, comme il fait chaud! Sont-ils assez heureux de s'abreuver, les troupeaux !

Cette *Mireille*, qui a valu une médaille

à son auteur, fera un album exquis. Je recommande surtout la planche en hauteur, où l'héroïne est assise. C'est une œuvre.

Mlle Blanche CAPPELLI. — Un intéressant bois, dessiné par elle. Je crois bien que c'est seulement la seconde année qu'elle expose. Le progrès est marqué.

Fernand-Louis CARLIER. — Cinq bons bois.

Ferdinand CHAHUNEAU. — *Une esclave*. Du Bayard sur bois auquel je préférerais un Gérôme à l'huile.

Mlle CHAPRON. — Appartient au grand bataillon des invisibles. Pourtant sa *Cascade* est assez colorée pour se faire voir malgré la hauteur. Elle ne paraît point mal.

Louis DALLIANCE. — Un bois aussi bien que le tableau de Dantan. Une mention honorable qui n'est pas volée. Les chairs de la femme sont adorables.

Amédée DAUDENARDE. — Les têtes de sa *Calle-Major* ne sont-elles pas trop sacrifiées ? N'importe, c'est bien. Et mieux encore, son Auber. Un vrai burin.

Eugène DÉTÉ. — Une bonne vue de Chantilly. J'aime beaucoup la transparence de l'eau. Il y a à gauche un arbre dont je dégraderais un peu le feuillage.

Quant au portrait de femme, il défie toute critique.

G. L. DEVOS. — Des *types* invisibles. En revanche, un Bida absolument injugeable.

Jean-Baptiste DROUOT. — Sont-elles belles, les cheminées de Morlaix ! Et hautes, et grandes, et merveilleusement sculptées.

Compliments à M. Drouot qui en a reproduit et gravé une de façon à donner envie de se chauffer à son foyer... même en ce temps-ci.

Eugène DUBOIS. — Une douce lithographie.

DUBOUCHET. — Une composition pour *Télémaque* : « Tous les maux du travail finissent avec la journée. » Un burin étonnant de finesse.

Bien aussi, les vitraux, mais beaucoup plus scolaires.

P. H. Eichens. — Un mousquetaire risque sa vie pour embrasser une jolie soubrette. La maison Goupil devait éditer ce sujet.

Autour du garde-fou qui ne garde pas la folle, le feuillage s'enroule, métalliquement rigide. Voilà le seul reproche que je ferai à cette planche.

L'autre « Déjà parti ! » a le sort de tous les pendants. Elle est moins bonne dans son ensemble. Elle est plus froide. Au fait, c'est peut-être parce qu'on ne s'embrasse plus.

Victor FARLET. — Un dessinateur c'est-à-dire un vrai graveur.

L'artiste est l'un de ceux qui ont été choisis pour la décoration du beau Walter Scott de la maison Firmin Didot. Il a exposé, outre un chasseur à l'affût injugeable, six bois destinés à cet ouvrage.

De la main et de la couleur.

Victor FOCILLON. — Un *Paysage* d'après Millet. Les eaux-fortes d'après le Maître commencent à être très recherchées. Nous recommandons celle-ci aux collectionneurs. C'est la première fois que ce *paysage* est reproduit. Il faut l'avoir dans ses cartons.

Sur un autre panneau, M. Focillon a exposé un *cantonnier*, qui est étonnant de réalisme.

Jules GERMAIN. — Les valeurs sont admirablement observées dans son Hagborg.

Très fine, la gravure du dessin de M. Maillard.

Théodore GIRARDET. — L'amateur de « bois » a dû être content du *Café arabe*, une *vraie* gravure sans le moindre truc.

Et dire que c'est peut-être parce qu'elle n'a pas l'air d'en avoir qu'elle en a à ciseau, que veux-tu !

François GRELLET. — Une bonne lithographie d'après un tableau de lui.

Mlle Eugénie GUÉRARD. — Un bois assez coloré pour montrer ses qualités malgré la hauteur où on l'a niché.

Henri GUEST. — N'est-ce pas qu'il devrait y avoir au Salon une hauteur réglementaire ?

Guillaume. — Six portraits invisibles Un porche d'église sans couleur.

Jules JACQUET. — Une de nos deux premières médailles.

Son *Esmeralda* est étonnante. Dans le temps, le burin ne m'inspirait guères que du respect. Arriver avec ce froid instrument à tant de grâce et de charme, est un véritable tour de force. Le burin ainsi manié appelle, en même temps que l'admiration, la sympathie.

Dans le *Pygmalion*, c'est Diaz lui-même qui, le burin à la main, est resté coloriste.

Wladimir KONARSKI. — Elle ne paraît pas trop mal, son eau-forte, mais quelle rage a-t-on de recevoir des gravures pour les accrocher à des places où on ne peut les juger !

LAFONTAN. — Grand effet. Bon graveur de journaux.

C. A. LALY. — Grand, mais invisible tout de même, le Charles VI.

Très bien, le Charles-Quint que l'administration a eu le tort de vouloir faire prendre pour un burin.

A l'école de MM. Pannemaker et Rousseau, M. Laly ne pourra que profiter. Il a tout ce qu'il faut pour cela.

J. L. LANGEVAL. — Beaucoup de coloration dans sa *mort du marin*. Son Lerolle n'est pas moins réussi et a obtenu les honneurs de la cimaise.

Il est bien entendu que je ne parle que des fumés. Quand on voit de telles gravures dans un journal avec le relief des caractères typographiques rayant le ciel, on reçoit un coup de poing.

Léon LEFRANCQ. — Froid comme glace était M. Guizot. Froid est le dessin. Froide la gravure. C'était voulu. Donc c'est bien.

L. A. LEPÈRE. — Un rude talent, très varié. A côté d'extraordinaires *fugitifs*, une Krauss expressive, aux cheveux étonnants.

M. Lepère n'est pas qu'un graveur sur bois. Il dessine aussi. A preuve, la Comète derrière Notre-Dame, dont le fumé ferait bien dans une collection des vues de Paris.

(*A suivre*). **C. Chincholle.**



ÉCHOS

La première assemblée générale des graveurs au burin a eu lieu le 15 juin. Elle a immédiatement procédé à l'élection de son comité

Ont été élus : MM. Gaillard, J. Jacquet, Lamotte, G. Lévy, Huot, A. Jacquet, Levasseur, Waltner, Didier, Haussoulier, Blanchard, Boutelié, Laguillermie, Annedouche, Burney, Flameng, E. Varin, Adler-Mesnard, Bertinot et Danguin. Aux termes des statuts, le comité a ensuite procédé à l'élection de son bureau qui est constitué comme suit :

Présidents d'honneur :

MM. Henriquel-Dupont et Alph. François.

Président : M. Gaillard.

Vice-Présidents : MM. Huot et J. Jacquet.

Secrétaires : A. Jacquet et G. Lévz.

Trésorier : Waltner.



Mlle Courbet vient de faire don à la ville de Paris d'une esquisse du maître d'Ornans représentant des pompiers se rendant à un incendie.

Elle demande que cette esquisse soit placée à la caserne de l'état-major des sapeurs-pompiers.



D'après ce que nous avons dit du *Baiser*, exposé au Salon de 1882, on pourrait croire

que cette traduction d'un des plus jolis tableaux de Carolus Duran est celle que l'on voit aux vitrines des principaux marchands.

Nous avons voulu parler du sujet seulement.

Le *Baiser* qui a eu un si grand succès n'est pas celui qui figure au Salon de 1882, mais bien celui qui a été gravé par le prix de Rome de 1878, M. Charles Deblois, et qui a été édité en 1879 par la maison E. Lecadre et Cie.

Nous ajouterons que si certains éditeurs n'avaient pas la mauvaise habitude d'envoyer au Salon, quelquefois longtemps après la publication, les ouvrages publiés par eux, aucune erreur de ce genre ne serait jamais possible.



Les élèves de l'atelier de Drolling, camarades de Bertall, ont résolu de faire, en décembre prochain, une vente de tableaux, au profit de sa veuve et de ses trois petites filles jumelles.

MM. Henner, Chaplin, Bernier, Vidal, Yon et Louis Deschamps ont pris l'initiative de cette généreuse action.

Les autres camarades de Bertall répondront certainement à leur appel.

COMMUNICATIONS

Cher Monsieur,

Me permettrez-vous de vous communiquer un vœu que je crois bon. Il est d'ailleurs permis à un curé de prêcher pour sa paroisse.

Ne serait-il point désirable qu'aux salons de l'avenir, le groupe minuscule des œuvres originales fût, dans la gravure, nettement isolé de l'écrasante phalange des reproductions ?

Rien, aujourd'hui, que le livret, paresseusement consulté, ne révèle au public surmené du Salon, qu'il passe devant une œuvre laborieusement créée de toutes pièces par un chercheur, rarement praticien exclusif, souvent un irrégulier.

J'ajouterai franchement, et en toute humilité, que l'exécution y est presque toujours, en raison de l'origine, loin, bien loin des hauteurs transcendantes atteintes par nos traducteurs de génie, immortalisant avec toute la science, toutes les habitudes du procédé, des œuvres connues et aimées du public, qui se plaît à les revoir et qui leur donne à peu près exclusivement son attention.

Mais enfin le groupe modeste des chercheurs a le mérite incontestable d'un enfantement dont la révélation faite ainsi clairement au public le déciderait certainement à nous regarder davantage en nous accordant partout le bénéfice des circonstances atténuantes.

Agréez, etc.

UN GRAVEUR ORIGINAL.

LES MÉDAILLES

Nous demandons au journal l'*Express*, la permission de reproduire l'article suivant qui contient presque autant de vérités que de lignes :

Le jury a rendu son verdict et distribué les récompenses. Ayant été élu par la majorité des artistes exposants, ceux-ci auraient mauvaise grâce à se plaindre de ses décisions, mais la critique absolument désintéressé dans l'affaire n'est pas tenue à la même réserve et peut librement dire ce qu'elle en pense.

Ayant depuis vingt ans plaidé chaudement la cause des justiciables de l'aréopage artistique, et réclamé sur tous les tons la constitution d'un jury électif pour remplacer celui nommé par l'administration, nous ne saurions être suspecté d'hostilité systématique, si nous nous permettons de critiquer aujourd'hui vertement la façon d'opérer des nouveaux juges.

Si la moitié des médailles nous paraissent avoir été impartialement décernées, le reste par contre, semble accuser d'une façon déplorable les tendances de plus en plus envahissantes de la camaraderie. Nous ne parlons ici que de la question de peinture.

Pour ne froisser personne, nous ne voulons pas citer de noms propres, ni mêler mal à propos une goutte amère d'absinthe dans la coupe sucrée que sirotent avec une joie bien naturelle les heureux privilégiés, dont plus d'un ne s'attendait certes pas à pareille aubaine.

Nous voulons simplement, tout en regrettant que notre modeste plume n'ait pas plus d'autorité, signaler cette nouvelle petite franc-maçonnerie et protester contre le parti de certains *jeunes* de faire le vide autour de certains *vieux*.

Depuis quinze ou vingt ans, la vie et les mœurs artistiques ont changé du tout au tout. Grâce au mauvais goût du public, à la maison Goupil et à ses exportations lucratives en Amérique, le culte du joli, du pimpant, du léché, du fini outre mesure est devenu la religion dominante de tous ceux qui se sont senti un peu d'adresse dans la main et d'ingéniosité dans l'esprit.

Le savoir-faire, l'habileté ont remplacé l'étude sérieuse et difficile. Tel artiste qui, du temps des Delacroix, des Courbet, des Rousseau, des Corot, des Decamps, des Troyon, des Daubigny, etc., aurait eu de la peine à vendre une toile un pauvre billet de 500 ou de 1,000 fr., se trouve à cette heure plus haut coté que les favoris du Derby de Chantilly ou du grand Prix de Paris. De cette situation — dont nous sommes heureux pour les bénéficiaires, car bon nombre sont de nos amis — est née une espèce de morgue inconsciente, de vanité inavouée qui les a portés peu à peu, sans qu'ils en aient conscience, à constituer le plus naïvement, mais le plus effrontément du monde, une petite oligarchie souveraine, où chacun pourrait s'écrier comme le personnage de la comédie :

« Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis : »

Cette oligarchie, plus puissante qu'on ne croit, grâce à la multiplicité des cercles artistiques, s'est subdivisée en quatre ou cinq coteries rivales le plus souvent, mais oubliant les petits griefs réciproques de l'année pour faire cause commune à l'époque du *Salon*. Dès ce moment, les pires ennemis s'embrassent : c'est la trêve de la conciliation intéressée. Chaque groupe ayant ses protégés veut un nombre égal de médailles : « Passe-moi Jules, je te passerai Paul. » Et les meilleurs, les plus honnêtes, subissant à contre-cœur ce coup de la carte forcée, votent, la mort dans l'âme, comme de simples députés, pour récompenser certaines œuvres qu'ils ne voudraient pas signer.

Et, pendant ces curieuses, édifiantes et solennelles délibérations, les pauvres diables qui vivent à l'écart, ceux qui luttent au jour le jour, obscurément, faisant, neuf mois sur douze, de véritables tours de force d'abnégation pour arriver à exécuter l'œuvre rêvée longuement, se voient reçus parfois avec acclamation — car, lors de la réception, la passion ou la pression n'ont pas encore agi, — placés dans les meilleures conditions, regardés, admirés du public, mais, le jour du vote ils peuvent *se fouiller*. Que voulez-vous ! On ne les voit jamais. On n'a pas idée d'ours pareils.

Si encore ils s'étaient dérangés, s'ils avaient fait une démarche. Mais, non, ces gens-là font les orgueilleux ; tant pis pour eux. Et puis, une médaille, à quoi leur servirait-elle ? A leur âge on doit avoir pris son parti. Encourageons les nouveaux, ceux-là, du moins, ont une longue carrière à parcourir.

Et comme les républicains de 48, comme ceux qui ont lutté au 2 Décembre, sous l'Empire, aux 24 et 16 mai, et sous prétexte de vieilles barbes, sont relégués dans le coin de l'indifférence et de l'oubli, pendant que les beaux-fils des orléanistes ou des bonapartistes convertis, mordent à belles dents aiguës au pré d'or du budget républicain, les anciens de la palette restent dédaignés, méconnus et frustrés de leur part légitime de récompenses.

Pour prouver à nos lecteurs que nous ne défendons pas une cause en l'air, inventée à plaisir pour le besoin d'écrire quelques phrases satyriques, nous cite-

rons un nom entre cent : celui d'*Alexandre Véron.*

Celui-là est l'un des solitaires, des mélancoliques dont nous parlions. Il vit modestement, brossant toute la journée pour élever dignement sa petite famille.

Il expose depuis 1849 — ce qui fait *trente-trois* Salons. Il a obtenu une mention honorable en 1865, une autre en 1872 lorsqu'on venait de supprimer les médailles de 3e classe. Cette année il est reçu n° 1, placé sur la cimaise à la meilleure place de sa salle. Son grand paysage : *Fin d'Avril* (à Asnières) plein d'air, de soleil et de fraîcheur a été loué par les plus compétents de nos confrères ; c'est une page remarquable sur laquelle nous appelons de nouveau l'attention du lecteur, pour ne pas être traité d'ami maladroit. Eh bien ! ce vaillant, ce consciencieux, ce patient n'a pas même obtenu une médaille de troisième classe !

Il y a là, un cas exceptionnel, un déni de justice flagrant contre lequel nous tenons à protester. Sans nous abuser le moins du monde sur le peu de portée de ces lignes, nous sommes convaincu que nous avons soulevé une question qui intéresse non seulement un bon camarade que nous aimons, mais nombre d'artistes qui vieillissent obscurément besoigneux et découragés par l'indifférence égoïste et railleuse de ceux auxquels ils pourraient donner parfois d'utiles et profitables leçons.

Quant à vous, messieurs les impitoyables, qui êtes célèbres à trente ans, décorés à trente-cinq, riches à quarante et serez prud'hommes à cinquante, songez parfois en 1883 quand vous aurez à vous prononcer de nouveau, que la bonne fée, la merveilleuse marraine est pour moitié dans vos succès et que si d'autres n'ont pas décroché la timbale, c'est souvent faute d'un peu de sable pour dessavonner le mât où vous avez eu l'heureuse chance de pouvoir grimper si facilement.

ETIENNE CARJAT

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 65. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 9 JUILLET 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

L'AVENIR DU LOUVRE

—

Monsieur le Directeur,

L'*Estampe* n'a pas le droit de s'aventurer sur le terrain de la politique, terrain difficile par excellence, semé de fondrières et agrémenté de chausses-trappes. Mais il lui est sans doute permis de féliciter chaleureusement M. Maze et M. Antonin Proust pour la part qu'ils ont prise, ces jours derniers, au débat soulevé à la Chambre par le projet de loi autorisant la vente des joyaux de la couronne.

La majorité de la commission demandait que les onze millions que produira probablemenr cette vente fussent attribués aux *Invalides du travail*?

Comme on l'a fort bien dit : en présence des infortunes à adoucir, des misères à soulager, ces dix millions ne seront qu'une goutte d'eau jetée dans l'océan. MM. Maze et Antonin Proust les ont donc revendiqués pour les musées, appuyant ainsi le désir exprimé par le ministre des Beaux-Arts. Mais malgré les meilleurs arguments la proposition a été repoussée par une majorité infiniment plus préoccupée de flatter le souverain du jour, le *pauv'ouvrier* que de s'occuper d'un intérêt supérieur d'ordre moral.

Tous ceux qui s'intéressent à l'art déploreront la décision de la Chambre. Elle a perdu là une occasion inespérée de créer à nos musées un patrimoine qui eût garanti leur avenir et qui leur eût permis de lutter avec la concurrence des riches amateurs ou des grands exportateurs de peinture. Mais personne n'a compris ou voulu comprendre la situation précaire de nos collections nationales, en présence du grand mouvement commercial qui s'est porté depuis une quinzaine d'années sur les productions d'art pur, et qui ont poussé les œuvres de maîtres à des prix devant lesquels l'administration des Beaux-Arts, armée de son maigre budget, n'a d'autre ressource pour masquer son impuissance, que de déclarer comme le Renard de la fable, que les dits chefs-d'œuvre sont « trop verts ».

Un incident, raconté dernièrement par la plupart des journaux, avait cependant donné la note exacte de la situation plus qu'embarrassée de notre administration des Beaux-Arts au milieu du marché artistique. Je veux parler de l'offre faite à M. Carolus Duran pour l'acquisition de son *Christ au tombeau* et du refus motivé de l'éminent artiste.

L'administration qui désirait faire entrer cette page maîtresse au Musée du Luxembourg afin qu'elle eût sa place aseurée dès aujourd'hui dans notre galerie du Louvre, en avait fait offrir huit mille francs, somme importante relativement au budget qui lui est départi. Mais il s'est trouvé que cette somme était tout simplement de *quarante-deux mille francs* au-dessous du prix auquel l'auteur estime son œuvre !

Il y avait là tout un enseignement bien fait pour éclairer nos seigneurs de la Chambre, mais il a passé inaperçu. Rappelons-le donc, pour que la leçon ne s'oublie pas.

S'il ne s'agissait que d'un fait isolé, d'un cas particulier, nous n'insisterions pas ; mais l'administration rencontrerait la même déconvenue si elle s'adressait à tout autre artiste faisant, comme M. Carolus Duran, partie du groupe d'élite qui tient la tête de l'école contemporaine.

D'où il résulte qu'elle est forcément condamnée à rabattre son choix sur des ouvrages de jeunes peintres dont le talent, sans doute plein de promesses, n'est pas encore consacré, et à laisser échapper à nos collections publiques les pages capitales de nos premiers artistes.

C'est ainsi que le musée du Luxembourg et, plus tard, le Louvre, n'héritant que d'œuvres de débutants, finiront par ne s'élever guère au-dessus du niveau de la galerie des ouvrages de concours de l'école des Beaux-Arts.

La parcimonie avec laquelle nos gouvernants mesurent le budget artistique de la France, est donc une économie fort mal entendue et une haute imprévoyance.

On sait, en effet, à quels prix il faut disputer aux amateurs les toiles qui passent en vente publique, lors de la dispersion de quelque importante collection privée. Et l'on devrait se souvenir de ce qu'ont coûté les Millet, les Rousseau, les Dupré et les Courbet qu'il a fallu racheter sur le tard, pour combler les lacunes de nos musées nationaux.

Agréez, Monsieur le Directeur, etc.

UN AMATEUR VENDÉEN.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

—

ONZIÈME SÉRIE

—

Mlle Marie ALIOTT.— Est-ce parce qu'elle a gravé *Les Grimpeurs* qu'on a grimpé si haut son œuvre ? En sa qualité de dessinateur habile, elle méritait une meilleure place. Espérons qu'on lui rendra mieux justice, l'an prochain.

Charles BALAIRE. — Trois bons bois pour le fameux Walter Scott de la maison Firmin-Didot.

Charles BAUDE. — Très bien, l'Emile Augier et le Littré. Deux portraits de cimaise.

Excellent Pilate dans le fragment de

Munkacsy, qu'on rencontrait à chaque pas dans le Salon de gravure. Fragment qui faisait regretter le reste... et le Christ tout d'abord.

Léon BAZIN. — Un agréable bois.

Clément BELLENGER. — Son *Tisserand* seul méritait une troisième médaille. Superbe, cette gravure toute noire où les lignes du visage sont indiquées par un léger trait blanc. Grand effet.

Vraiment, quand le bois peut rendre ce qu'il rend dans l'*Imprimeur Liénard*, on est tenté de donner raison à l'INTÉRESSÉ.

Et, dans l'*Orphée*, on dirait que le bois frémit. Il n'y a plus ici ni *buis*, ni pierre ni cuivre. Il y a des épreuves qui attirent et qui charment. Je ne pense plus au graveur. Je ne vois que l'artiste.

Gustave BIOT.—Un très beau burin sous lequel on ne serait pas autorisé à mettre le fameux quatrain :

Du célèbre Boileau tu vois ici l'image.
Quoi, c'est là, diras-tu, ce critique achevé!
D'où vient le noir chagrin qu'on lit sur son [visage ?]
C'est de se voir si mal gravé.

Louis Edouard BOURGUIGNON, — Capitaine des *Invisibles*. Demande à permuter.

Joseph BURN-SMEETON. — Un peu dure, sa Vigée-Lebrun.

CABARTEUX. — Troupier aux *Invisibles*.

Hippolyte CHAHUNEAU. — Troupier aux *Invisibles*.

Jean-Baptiste DANGUIN. — Un bon burin pour la *Société de Gravure*.

A. M. DANSE. — Un portrait de Rubens, très savamment gravé, mais qui parait bien moderne. J'aime beaucoup sa *vieille femme* d'après nature.

Un rude talent dans l'autre cadre si varié, sauf dans le *Prisonnier* où l'oiseau captif est de la même couleur que les chairs de la geolière.

DELANGLE. — Un de Neuville qui, contre l'usage, laisse froid.

Mme Eugénie DELORME. — Un très bon bois. Excellente lumière.

Edmond-Charles DEWAILLY. — Pas facile à faire, ces ciselures, cette couronne, ce tombeau de marbre à nervures. Eh bien, le ciseau a rendu tout cela, aussi exactement que possible.

Adrien DIDIER. — *La Vierge à l'églantine*, ainsi nommée à cause de l'églantine qui baigne dans un verre devant elle.

Un burin d'hors concours, soigné et exécuté comme si l'artiste avait encore à concourir.

Ulysse FOURNIER. — Quatre bois finement gravés.

Mlle GÉRARD. — Infirmière dans le grand bataillon des *Invisibles*.

Jules HABERT-DYS. — De bons lointains à gauche ; c'est beaucoup, mais c'est tout. Le premier plan est déplorable. Le bonhomme assis est impossible.

Arthur HAUGER. — L'artiste semble vouloir faire trop grand. Les trois sujets qu'il a réunis dans le même cadre ne seraient-ils pas mieux entre de petits témoins ?

Quoi qu'il en soit, son Révillon monumental fait de l'effet.

Charles-Auguste JAUGEON. — Un bon portrait sur deux, puis un motif bien traduit.

Frédéric JUENGLING. — Un excellent type espagnol. Gravure étrange qui ressemble presque à un fusain. L'auteur est de ceux qui demandent au bois tout ce qu'il peut donner.

Armand KOHL. — Six très bons bois pour le *Tour du monde*, qui a l'habitude de bien choisir ses fournisseurs.

Mlle Aline LEMAIRE. — Cantinière des *Invisibles*.

A. L. LEVASSEUR. — Une vraie exposition. Dix bois, parmi lesquels j'aime surtout le Lancelot, difficile à graver et plein de détails fort réussis.

Rien qu'à cause de ce cadre, on eût dû mieux placer l'autre sur lequel je n'ose pas me prononcer.

LÉVEILLÉ. — *Au bord de la rivière*, d'après le fameux tableau de Lerolle.

Très bien, les deux femmes et les arbres, mais je n'aime pas l'eau.

Enfantin, le général Lynch d'après un dessin qui laisse vraiment trop à désirer.

Gustave LÉVY. — Un burin de cimaise : *Tarquin chez Lucrèce*. Ce n'est point la faute du graveur si M. Cabanel a donné à Lucrèce une figure de femme plus facile à conquérir que le voudrait la légende. Elle hésite joliment, Lucrèce. Enfin, c'est la lutte qui fait la vertu !

Le *cardinal de Retz* est un de ces beaux frontispices qu'on aimait au 17e siècle. Il est heureux pour les jeunes que M. Lévy soit hors concours.

Léopold LOWENSTAM. — Pourquoi un numéro 2 au *Repas frugal* ? Cette eau-forte me semble mériter mieux.

Je ne comprends pas bien le sujet du *premier service*, mais, comme exécution, c'est purement adorable. Il y a au premier plan une femme qui est un vrai bijou.

J. C. MANIGAUD. — Une eau-forte, sa *Dett* ? C'est à n'y rien comprendre. Le trait a la légèreté et la douceur des meilleures lithographies. Cette tête de chien est vraiment adorable.

Puis la charmante *Sirène* de Van Beers, la gravure du tableau qui a fait si grand tapage et que M. Legras a eu l'heureuse idée de commander à cet artiste qui a vraiment de la main. Est-il assez joli, le groupe de droite ?

Basile MATHÉ. — Voici. Personnellement, je trouve bien ses six gravures, mais les vieux de la vieille disent : « C'est trop moderne. Ce n'est plus du bois. » Voilà.

Mme Eugénie MERCIER. — Un paysage gentiment coloré.

E. L. MEUNIER. — Dans les rangs des *Invisibles*.

A. E. MIGNOT. — Cinq bois réellement bons.

MONSANTO. — *Invisible*... malgré lui.

A. J. NÉRAUDAU. — Deux lithographies trop étudiées

Charles PETIT. — *Invisible*, en avant, monte !

PEULOT. — Simple soldat dans les *Invisibles*.

François PIERDON. — Caporal des *Invisibles*.

Mlle Sylvia PIERRAT. — Un joli nom. Une plus jolie personne. Seulement MM. les jurés sont de petits saints qui n'ont même pas la galanterie vulgaire.

Au grenier, le cadre de Mlle Pierrat Sylvia !

Jean-Baptiste PONCET. — Le burin classique n'est pas inutile puisque, grâce à lui, l'artiste a reçu de la Préfecture de la Seine la commande de ces quatre gravures, d'après les Flandrin de Saint-Germain des Prés.

PUYPLAT. — Il serait impossible de réunir en deux cadres plus de travail. Très intéressantes dans leur archaïsme, les *tapisseries de Bruxelles*. J'espérais une récompense.

Le Claude Lorrain est une merveille.

Et pas même une mention ! C'est raide.

A la place de l'artiste, j'enverrais les deux mêmes cadres l'an prochain. Je parie qu'on ne les pas vus.

Nota bene : M. Puyplat n'est élève de personne.

Edmond RAMUS. — Une eau-forte pour l'*Art*. *Naissance de Henri IV*, d'après Deveria. Un sujet fort intéressant, mais d'une exécution extraordinairement

difficile, à cause du fouillis des personnages à mettre en valeur.

L'auteur a couvert sa planche avec une grande maëstria.

Alfred SARGENT. — Bien, mais pas plus. Ce coin de la forêt de Fontainebleau, avec les blancs qui surplombent tous les noirs, a un faux air de paysage exotique.

Seulement c'est peut-être la faute du dessinateur.

TELLIER.— Clairon des invisibles. On entend quelque chose, mais on ne distingue rien.

VINET. — Troupier aux invisibles.

(*A suivre*). **C. Chincholle.**



ÉCHOS

Les éditeurs Ed. Monnier et Cie, mettent en souscription à la librairie d'Art, 125, boulevard Saint-Germain, Paris, les *Poëmes Fantasques*, par Jeau Rameau, avec illustrations de A. Gambard.

Tirage : 500 exemplaires numérotés.

Aucune réimpression ne sera faite.

100 exemplaires numérotés sur Japon (souscrits en partie), 50 fr.

400 exemplaires numérotés sur Hollande, 30 fr.

On peut se procurer un spécimen de l'ouvrage à la librairie d'Art.

* * *

M. Emile Nicolle vient d'attaquer une vaste planche de 65 centimètres : *Notre-Dame de Paris*, vue du Quai Bellay.

* * *

Nous extrayons du *Moniteur des Arts* la réflexion suivante que nous livrons, selon notre habitude, à la libre discussion des intéressés :

« Depuis le procédé de Maso Finiguerra, la gravure, au point de vue du manouvrier, n'a pas fait de sensibles progrès. Gravure au pointillé, gravure au crayon, gravure à la manière noire, gravure au lavis, gravure en médailles, gravure sur pierres fines, gravure sur verre, tout dérive de la manière de Maso Finiguerra.

« De telle sorte que ce qui prédomine, au fond, c'est le mérite du dessinateur, le reste n'est que l'œuvre du praticien, recommandable lorsqu'elle est bien exécutée, mais s'éloignant d'une manière visible de ce qui est l'élévation de l'art pur et dégagé de tout travail manuel, indépendant de l'intelligence. »

* * *

On nous écrit de Nancy qu'on a beaucoup remarqué, à l'Exposition de cette ville, une lithographie de M. Letoula, le *Lépreux* et deux gravures au burin de M. Manigaud, le *Stabat-Mater* et *le duc de Guise à Blois*.

* * *

Rassurons les nombreux amis de M. Adolphe Appian, qui est complètement remis de la chute douloureuse qu'il a faite sur un trottoir de Lyon.

* * *

Notre ami Emile Delarue vient de faire paraître un journal, *La Vie Artistique*, illustré par Henri Boutet, John Sargent, Aimé Perret, Henri Dillon, *A*. Lepère, etc.,et imprimé par Motteroz.

Chaque numéro contient une une eau forte inédite.

Il sera tiré de toute eau-forte publiée par la *Vie Artistique*, 150 épreuves d'amateur avant la lettre, numérotées et signées par l'artiste. — On trouvera ces épreuves chez M. Delorière, éditeur, marchand d'estampes, rue de Seine, 15, chargé spécialement de la vente.

* * *

Le tableau de Meissonnier, représentant Napoléon 1er pendant la campagne d'Italie, daté de 1862, vient d'être vendu à Londres ; il a été adjugé pour la somme de 6,000 livres sterling (150,000 francs), à M. Vallis et fils, les marchands de tableaux de Pall-Mall. Ce tableau appartenait au célèbre critique d'art, M. John Ruskin, qui l'avait eu, dit-on, il y a douze ans, pour 1,000 guinées (26,000 et quelques cents francs).

* * *

Parmi les 4971 artiste qui ont exposé cette année au Salon, figurent 708 femmes et 697 étrangers.

Sur les 708 artistes femmes, il y a 440 jeunes filles peintres ou graveurs et 36 statuaires.

Les 697 étrangers se décomposent en 37 nationalités diverses : dans le nombre on compte un Uruguayen, un Vénézuélien, un Japonais, un Javanais et un Islandais, peut-être un descendant du fameux Han d'Islande.

Le Salon a reçu cette année les envois de 74 peintres Alsaciens-Lorrains.

* * *

On nous demande quelles sont les spécialités des principaux éditeurs ou marchands.

Réponse :

Chez Goupil : Editions modernes. Reproduction des grands maîtres vivants ;

Chez Bihn : Estampes étrangères, principalement Allemandes et Anglaises ;

Chez Laroque : Costumes militaires ;

Chez Greppe : Livres illustrés anciens ;

Chez Mayer : Portraits de femmes ;

Chez Loizelet : Ecole des Rembrandt, des Albert Durer, des Petits-Maîtres ;

Chez Rapilly : Livres sur les Beaux-Arts.

Chez Gosselin : Les Millet, les Charles Jacque ;

Chez Dumont : Les Tissot, les Courtry ;

Chez Delorière : Les Bracquemond, les Appian.

Chez Savary : Les Waltner.

(*Sera continué*)

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes. Ouvert jusqu'au 15 novembre.

CHAUMONT. — Exposition ouverte jusqu'au 31 juillet.

DOUAI. — Exposition des Amis des Arts, du 2 juillet au 1er août.

LE HAVRE. — Exposition de la société des amis des arts du 1er août au 17 septembre.

Dépôt des ouvrages à Paris, chez M. Pottier, rue Gaillon, 16, du 10 juin au 1er juillet. Envois directs jusqu'au 5 juillet.

NANCY. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

NIMES. — Exposition d'art décoratif et industriel ouverte jusqu'au 15 juin.

NIORT. — Exposition des Beaux-Arts et d'Art rétrospectif, ouverte jusqu'au 20 juillet.

PARIS. — Exposition annuelle des arts décoratifs au Palais de l'Industrie ouverte jusqu'au 15 juillet.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Envoi des ouvrages, du 15 au 25 juillet au Palais de l'industrie. Les envois concernant les concours seront réunis du 20 au 31 août.

ROUEN. — Exposition ; ouverture le 1er octobre.

SAINT-QUENTIN. — Exposition organisée par la Société des Amis des Arts, ouverte jusqu'au 2 juillet 1882.

SAINT-ETIENNE. — Exposition des beaux-arts et des arts appliqués à l'industrie, du 15 août au 15 septembre.

Exposition permanente de la galerie Vivienne.

ETRANGER

ANVERS. — 23e exposition triennale par la Société royale des beaux-arts, du 13 août au 1er octobre 1882. Envois des ouvrages à la commission directrice de l'exposition, rue de Vénus, à Anvers.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale, Salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASCOW. — Troisième exposition de blanc et noir. Ouverture : le 5 septembre.

LONDRES. — Exposition de « l'United Arts Gallery. » Fermant le 15 août.

MONS. — Exposition des Beaux-Arts ; clôture le 16 juillet.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre.

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 66. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 16 JUILLET 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

GRAVURE SUR BOIS

—

QUATRIÈME ARTICLE

—

Monsieur le Directeur,

La question soulevée par « l'amateur de bois » peut se résumer de cette manière: La gravure sur bois est-elle un métier ou un art ?

Comme la sculpture, la peinture, la musique, elle peut être l'un ou l'autre, selon les circonstances.

Mon bienveillant contradicteur a cru me désarmer en combattant d'avance un argument qui est capital, mais dont il n'a pu pourtant détruire la valeur.

Oui, jusqu'au jour où l'on a imaginé de graver le bois debout, les graveurs ont été presque constamment forcés de se borner au fac-simile ; ils ne choisissaient pas, le bois ne permettant pas autre chose ; ils subissaient la direction que leur imposaient des difficultés matérielles. Voilà tout.

Doit-on être surpris qu'un grand nombre d'artistes rebutés par ces difficultés matérielles, aient abandonné le bois aux ouvriers graveurs ? Pas plus évidemment qu'il ne faut s'étonner aujourd'hui, alors que les conditions d'exécution ne sont plus les mêmes, de voir la gravure sur bois réclamer sa place et demander à marcher de pair avec ses rivales.

Si tout ce qui a été tenté jusqu'à présent, pour obtenir ce résultat n'est pas exempt d'erreurs, c'est que, comme je l'ai déjà dit, nous sommes dans une époque de transformation et qu'il y a toujours des tâtonnements lorsque l'on entre dans une voie nouvelle.

Faut-il, pour réprimer ces écarts, retourner sur ses pas et quand, je le répète, le but est l'*Estampe*, revenir, sous prétexte de rendre à la gravure sur bois une originalité primitive, au fac-simile d'autrefois ?

Que ceux qui pensent cela se rassurent, il y aura toujours des graveurs pour faire des culs de lampe et des lettres enjolivées au commencement des chapitres des livres.

Le génie des grands maîtres leur avait si bien révélé que « le but du bois est l'*Estampe*, » que c'était là que se dirigeaient leurs efforts ; je croyais l'avoir démontré dans ma lettre précédente et le *Triomphe de Maximilien* est tellement un recueil d'estampes, j'en demande bien pardon à mon tour à « l'amateur de bois, » que, si l'on y trouve quelques lettres *gravées* dans deux ou trois planches, on y chercherait vainement la présence d'un texte typographique.

A propos de l'enquête qui se prépare et qu'on me reproche d'avoir passée sous silence, je ne crois pas me tromper en disant qu'elle n'inspire aux graveurs ni inquiétude, ni dédain, et qu'ils la considèrent comme devant donner des résultats avantageux.

Si, comme le faisait remarquer «l'amateur de bois, » dans sa première lettre, elle n'a soulevé aucune protestation de leur part, il ne faut pas voir dans ce fait un aveu de la décadence de leur art. L'ouverture d'une enquête n'implique pas nécessairement qu'elle doive être défavorable. Ne pourrait-elle pas démontrer le progrès, plutôt que la décadence ?

Il est opportun d'attendre avant de se prononcer.

Un mot en terminant. Quand j'ai essayé de prendre la défense de la gravure sur bois, à laquelle je me suis consacré depuis vingt-cinq ans, et que j'ai essayé d'exprimer une opinion sur ce qu'elle peut et doit faire à notre époque, je n'ai pas espéré convaincre mon contradicteur dont je ne suspecte pas, cela va sans dire, l'entière bonne foi.

Cette seconde lettre ne sera sans doute pas plus heureuse que la première.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais l'inanité de la discussion sur des questions de principes, où il est presque sans exemple que l'on puisse arriver à changer les opinions de ses adversaires.

Elle a cependant son utilité, qui est de donner un corps à des idées qui peuvent devenir fécondes.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées.

Un Intéressé.

AU SALON

NOS EXPOSANTS

—

TREIZIÈME SÉRIE

—

Jules ADELINE. — Le savant collaborateur du *Livre* et de l'*Estampe* a exposé, cette année, deux eaux-fortes, dont l'une, la porte de l'église Saint-Maclou, est un très beau morceau d'architecture, un morceau extrêmement fouillé.

Cela n'est rien pourtant à côté de son *Pont de Robec*, un véritable bijou qui est certainement la meilleure eau-forte que l'artiste ait jamais faite.

Auguste BOULARD. — Le *Charles Ier* de *Van Dyck* pour un ouvrage de M. J. Guiffrey. Ce diable de tableau est difficile comme tout à graver. A la place de M. Boulard, je ferais un sacrifice et j'éclairerais Charles Ier pour éteindre le reste.

Pour moi, c'est l'autre cadre qui lui a valu une mention honorable. Les deux portraits sont très bons, surtout celui de femme. Grand mouvement dans le *Guardi*. Eau excellente. M. Boulard sait admirablement tirer parti des blancs.

F. J. BRUNET. — Un Vuillier passable. Un bon Riou.

Félix BUHOT. — Un véritable coloriste. Deux pointes-sèches, aciérées, *Chaumières normandes*, qui constituent réellement des tableaux.

Soyons cruel. Je n'aimais pas beaucoup les moutons. Est-ce parce que j'ai toujours ceux de Jacque dans les yeux ?

Et maintenant dépassons Torquemada lui-même. Le cadre était atroce.

N'importe, M. Buhot fait rudement bien la pointe-sèche.

L. L. FLEURET. — Un très-bon *type espagnol*, qui ressemble à un Vierge.

Puis un Gilbert très exact et fort habilement reproduit pour le *Monde Illustré*.

Léon GAUCHEREL. — Le portrait de Lhéritier savamment gravé. De l'expression dans chaque trait.

L'eau-forte, d'après Potter, le *Coup de Vent* où il y a de si bons cochons, a déjà fait, si je ne me trompe, la fortune d'un catalogue de Pillet. Cette gravure, largement exécutée, rend bien « le simple motif avec lequel le génie de Paul Potter a su créer un incomparable chef d'œuvre. »

Eugène GAUJEAN. Une *Prudence* trop prudente. Elle est absolument invisible.

Puis le *Greffeur*, d'après Millet. Du dessin, mais pas de couleur, pas de sentiment. Pas du Millet, enfin.

GOTCH. — Etrange, *sa belle dame sans merci*. De l'archaïsme, en veux-tu, en voilà. La composition est bonne, mais quelle vilaine tête de femme !

Se dit élève de J. P. Laurens. Se montre plutôt élève de Legros dans son autre cadre : *Etude de tête*, une eau-forte très réussie.

Valentin HUAULT-DUPUY a envoyé deux eaux-fortes, mises au grenier par l'aimable placeur.

René-Paul HUET. — Une mention honorable qui n'est qu'un acheminement.

Très jolie, l'eau-forte où un cerf brame devant le flot qui monte. J'aime aussi l'intérieur de forêt gravé d'une pointe fine et légère.

Excellent, le Dordrecht.

Maxime LALANNE. — Deux Daubigny, apparteuant à MM. Arnold et Tripp. L'un et l'autre, largement exécutés.

Le *Clair de Lune* et le *Coucher du Soleil*. Deux décors, composés par un maître.

Excellent, tout le coin de gauche de la première eau-forte. Quel délicieux bain on prendrait dans l'eau, si engageante, de la seconde, à l'abri de ces arbres si habilement gravés !

Léon LANCELET. — De la gravure moderne sur quatre bois bien vivants.

Auguste LERAY. — Une étonnannante chanteuse, dont le fumé certainement mérite d'être classé par les collectionneurs.

Paul MARTIN. — Trois paysages à l'eau-forte, dont deux originaux. M. Martin n'aurait pas besoin de se dire élève de M. Chauvel, dont il a gravé les *Chênes verts*. On reconnait les leçons du maître dans le feuillage, où l'on sent la nature.

Mais mauvaise perspective dans son *Saint-Clément*.

Nicolas Frédéric MASSÉ. — Cinq eaux-fortes pour une illustration des œuvres de Victor Hugo. Mauvaise exposition. Un Gennaro bouffi qui était une véritable caricature. Le reste à l'avenant.

Puis des laveuses invisibles.

Daniel MORDANT. — Une eau-forte qui ne pouvait point ne pas être vue. Les délicieuses cerises de M. Edelfelt, moins agréables à croquer que leur propriétaire, une Charlotte Corday bien... mordue.

Marcel PARIS. — Un dessin industriel. Un gravure idem. Passons.

Alfred PRUNAIRE. — L'artiste me paraît voué à être mal placé. Son *Aretin* est absolument invisible. Peu doit lui importer. L'an dernier son *Oncle Benjamin* avait le même sort, ce qui ne l'a pas empêché de devenir, dans le si beau volume imprimé par Motteroz, un des grands succès de l'année. J'ai déja parlé de son Claude Tillier.

Dans une autre sous-section, un bois pour la *Vie élégante*, puis un brevet, d'après les dessins de Félicien Rops. De la vraie gravure sur bois, que »l'amateur de bois« a dû voir avec plaisir.

Léon RICHETON. — Un portrait d'après nature. Un corps mal dessiné, mais une tête superbe, étonnante de vie.

Puis *l'Attente*, un excellent Israëls, où le chien lui même a faim. Bonne eau forte.

Jules ROBERT, un de nos meilleurs graveurs sur bois, hors concours, membre du jury, etc. Est-ce une raison pour qu'il n'ait envoyé que deux portraits, *le comte et la comtesse de Paris*, gravés en 1872 !

C'était bon, je le sais, mais insuffisants. Noblesse oblige.

Mlle SCHIFF. — *Quarante* gravures, dont quelques unes sont grandes comme l'ongle. Et tout cela placé à trente-neuf mètres du sol !

Charles SERRET. — Un crayon nuageux et charmant.

De spirituelles scènes d'enfants, où ceux-ci se peignent, ceux-là jouent au volant, les uns écoutent aux portes, les autres se regardent dans la glace ou s'abritent sous un parapluie.

Succès de vente certain.

J. A. SÉVRETTE. — Paysages maritimes bien observés et gentiment gravés.

Henry SOMM. — Il n'y a pas d'artiste qui me fâche plus que celui-ci.

Voilà un graveur auquel tout le monde reconnaît du talent, que les marchands attirent, que les collectionneurs recherchent.

Et il ne fait rien !

Il envoie au Salon *Japonisme*, une planche dont j'ai souvent parlé après son apparition chez l'éditeur Dumont, et qui maintenant est épuisée. Un Salon ne vaut donc pas la peine qu'on travaille exprès pour lui ?

Voyons, M. Somm, à l'ouvrage. Je sais bien que vous me parlerez de votre album des *Dix petites femmes*, qui est, dit-on, à la vitrine de Goupil, mais il y a plus de trois mois que vous avez divorcé avec ces dix petites femmes. Et, sapristi, à votre âge ! ...

Félix TAUPIER. — Un froid burin pour la Société des Bibliophiles.

Mlle Mathilde TEYSSONNIÈRES. — On ne peut encore dire: « Tel père, telle fille !» mais cela ne tardera pas.

Son Salvator Rosa est bien curieux et fait joliment gravé.

Auguste TILLY. — Une gravure commandée par *l'Illustration artistique*. Un vieux soldat mélancolique, dont la figure et la pose sont pleines d'expression. Bonne planche.

L. A. TOURFAUT. — Il est bien clair que lorsqu'un artiste est placé à cette hauteur, cela veut dire que MM. les jurés ont jugé son œuvre indigne de toute attention.

Auguste TRICHON. — Il y a du Raffet dans ses deux gravures militaires. Grand mouvement bien rendu.

Dans l'autre cadre, c'est au balayeur que je donne le prix. Il est d'un « nature ! »

Mais gentille tout de même, l'enfant.

H. A. VALENTIN. — Trois eaux-fortes. Bons personnages. Jardin couvert, très mauvais.

P. A. VARIN. — A eu le tort de choisir un sujet indigne de son burin. *Les Deux Gourmands* conviendraient si bien à la chromo !

VILLEMSENS. — Un jeune, mais un jeune d'avenir.

J'ignore de qui il est l'élève. La vérité est qu'il fusionne avec une grande habileté le classique et le moderne.

Très bien, ses ruines pour le *Harper's Magazine* de New-York.

Sur je ne sais quelle tête de page, il y a un bonhomme qui monte un escalier et qui est d'une vérité inouïe.

Graveur à suivre.

Frédéric VINTRAUT. — Un bois excellent : *Io K' Almès*.

Un autre, très vivant, pour le *Quatre-Vingt-Treize* du Maître.

Mlle Mathilde WIET. Coloré, son *Chanteur*.

C. Chincholle.

(*La fin au prochain numéro*)



ÉCHOS

Un artiste connu et dont les dessins parus dans le *Journal amusant* et dans le *Charivari* ont amusé bien des gens, se trouve en ce moment dans une situation des plus pénibles.

Randon est paralysé de la langue et des bras, et souffre de palpitations de cœur.

Avant de tomber malade, il a eu à soigner sa femme, et il a perdu sa sœur dans des circonstances particulièrement cruelles. Enfin, il avait à sa charge sa fille, aujourd'hui employée dans un magasin, et son fils qui travaille dans un atelier de photographie.

Randon n'a pour toutes ressources qu'une pension annuelle de 200 f. du ministre de la guerre et quelques secours intermittents du ministère des beaux-arts. Sa maladie lui interdit tout travail.

Le *Charivari* et le *Journal amusant* pourraient intervenir ; Randon a assez contribué au succès de ces deux journaux pour qu'ils ne le laissent pas dans cette affreuse situation.

* * *

On se rappelle le coup terrible qui frappait, il y a deux ans, Vierge, le grand dessinateur, l'auteur de tant d'illustrations charmantes, le travailleur infatigable qui, jeune encore, s'était acquis une si grande renommée. La paralysie le clouait subitement dans un fauteuil, lui laissant l'intelligence tout entière, mais lui enlevant l'usage de la parole et ne lui permettant de produire qu'un bégaiement inintelligible.

Un de nos confrères nous annonce aujourd'hui que l'artiste est parvenu à triompher à moitié du mal, qu'il commence à marcher et que de la main gauche il a pu reprendre son travail interrompu. Vierge avait oublié ses lettres et a dû apprendre à lire de nouveau. Mais il n'a rien oublié de ce qui concerne son art ; espérons que le jour viendra où il ne restera plus, de la terrible épreuve qui l'a frappé, qu'un souvenir.

COMMUNICATIONS

D'une lettre que nous recevons de Toulouse, nous détachons le passage suivant dont quelque éditeur parisien, désireux de créer une succursale, pourra tirer profit :

Nous sommes malheureusement éloignés du grand centre de l'Art, et nous n'avons pas autour de nous les exemples et les modèles de tous nos maîtres pour nous soutenir et nous encourager.

Ce qui nous manque surtout, ce sont les éditeurs qui pourraient contribuer à vulgariser nos productions, et les éditeurs font absolutment défaut dans le Midi. Quand à ceux de Paris, je n'en parle pas ; il faut être là toujours et toujours pour réussir auprès d'eux ; enfin, malgré l'éloignement et les difficultés qui nous entourent, nous tâcherons de nous tenir au courant des progrès de notre art, et cela ne nous sera certes pas difficile, grâce à votre journal, si plein de bons et de profitables enseignements.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

M. M.

* * *

En dépit de toute modestie, qui d'ailleurs serait ici déplacée, nous croyons devoir publier la lettre suivante qui fait à la fois honneur à Etienne Carjat, l'auteur de l'article : *Les Médailles* et à Alexandre Véron, en faveur de qui ce bel article a été écrit :

4 juillet 82.

Monsieur,

Deux hommes de cœur ont collaboré à une bonne œuvre : Celui qui a écrit l'article intitulé *Les Médailles*, et celui qui a reproduit cet article, dans le journal l'*Estampe*.

L. C. — un admirateur du vrai talent, ennemi des coteries.

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 67. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 23 JUILLET 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

AU SALON

NOS EXPOSANTS

—

DERNIÈRE SÉRIE

—

Paul ALLAIS. — Son *Charles IX* est évidemment une gravure commandée. C'est là une de ces grandes œuvres qu'on peut faire pour le plaisir des autres, mais qu'on n'aurait pas l'idée d'entreprendre pour soi.

Burin de maître, qui sait tout rendre, même l'expression attentive d'un chien.

A.-E. ARTIGUE. — Une pointe-sèche pour l'*Art*. Une composition originale. Le *futur orateur*. Très drôle, ce petit bonhomme qui pérore du fond du panier de Croque-mitaine.

Mais pourquoi diable ressemble-t-il à Monselet ?

Léon de BELLÉE. — Dure, sa *forêt de l'Aigue*. J'aime mieux sa forêt de Compiègne, une vieille amie à moi, mais elle serait bien meilleure encore si la pointe avait creusé plus librement, plus franchement la planche.

Mlle Clémentine BERGER. — Bien, le vieux soldat et son chien.

L'autre soldat est intéressant par l'archaïsme de son exécution.

Auguste BORDET. — Une mention honorable bien méritée par deux gravures d'architecture où il n'y a pas que de l'architecture.

Jules-César BOUTON. — Une bonne gravure sur bois pour l'Imprimerie nationale.

Paulin CARBONNIER. — De charmants paysages qui contiennent mieux que des promesses.

Je conseillerai pourtant à l'artiste de se dégager complètement de ses maîtres quand il prépare ses envois au Salon.

L'inévitable Allongé respire encore dans ses planches. Là et partout ailleurs, décidément c'est trop.

CHAMPOLLION. — *Le décavé*, avec une spirituelle dame de pique pour remarque. L'artiste est de ceux qu'on ne peut pas chicaner sur ses tailles. Il ne se sert d'aucun truc. Il grave franc jeu, comme n'a peut-être pas joué le décavé, qui sort si tristement.

L'expression des quatre têtes est rendue avec un art étonnant. Je suis sûr que c'est ce vieux juif du milieu qui a gagné.

Quant à la *Glorification de la Loi*, — reproduction d'un tableau que je n'ai pas beaucoup aimé, malgré ma vive admiration pour Baudry, — elle est devenue, — sous le blanc et le noir seulement, — plus sobre, plus distinguée, plus sévère, plus noble.

La cocotte y est vraiment la Loi.

L. L. CHAPON. — Un grand sentiment religieux dans la reproduction du beau tableau de M. Olivier Merson.

Et comme son La Rochejacquelin dit bien le fameux mot :

« Si j'avance, suivez-moi. Si je recule, tuez-moi. Si je meurs, vengez-moi. »

Savez-vous que j'aime tout autant ce mot-là que celui de Cambronne.

William CLOSSON. — Un Américain qui émerveille tous les Français. On n'imagine rien de plus adorable que son *mai*. Voilà un artiste qui graverait bien Vierge.

Une médaille de troisième classe. Les autres ne tarderont pas à venir.

Etonnantes, l'*étude* d'après Fortuny et la *vieille maison*.

Ernest DARGENT. — Sur la cimaise. Parbleu. Le *Monde Illustré* est loin d'avoir toujours des bois semblables à cet adorable grand-père.

Lucien DAUTREY. — J'aime toujours les Rousseau, même à travers l'eau-forte inexpérimentée de l'artiste.

Mme Claire DUVIVIFR. — Ciseau bien gentil, quoique parfois trop enfantin.

Mlle Emmélie FÈLIX. — Nous ferons mieux l'année prochaine.

J. E. FLAMET. — Oh là là, qu'il est froid, ce burin !

Mlle Hélène FORMSTECHER. Quelle charmante chose que la *leçon de lecture* de Terburg ! Pour l'interpréter, Mlle Formstecher a eu recours à ses fraîches qualités de jeune fille, qui, toutes, ont répondu à l'appel.

Elle a fait, à traits menus, menus, un bijou.

Eugène FROMENT. — Un très-grand sentiment des teintes dans le *Janissaire*.

A. GUILLAUMOT. — Un graveur d'architecture qui, dans les bas-reliefs de l'hôtel d'Arenberg, sait montrer son talent d'aqua-fortiste.

Bien intéressantes, les deux vieilles portes Charles V, que nous recommandons aux nombreux amateurs qui collectionnent les pièces sur Paris.

Joad-Maria HEITAR. — Trois bois consciencieusement exécutés.

Mlle Jeanne HERVEY. — A deux si bons professeurs qu'il lui serait impossible de ne pas savoir travailler le bois.

C. J. KLINKICHT. — De l'excellente gravure anglaise.

Henri LAMOTTE. — Invisible, son *Huascar*. Gentille, sa *Jeune Mère*.

P. A. LAMY. — *Les sept péchés capitaux*. MM. les membres du jury, dont on connaît la vertu, n'ont pas voulu qu'on vît cela.

Gentiment lithographiée, la *visite à l'atelier*.

LÈVY-DORVILLE. — Pas mal, son *Mendiant*, mais trop mordu.

Mlle Anne Marie LINDSTROM
On est *mal reçu* quand on a *le malheur* de faire *une corvée*.

Ricardo de LOS RIOS. — Treize eaux-fortes. A la bonne heure. Voilà un envoi qui serait sérieux si la qualité répondait à la quantité.

Six, d'après les dessins du graveur, pour les *Contes de Charles Pinot Duclos* Très bien, la femme sur un fauteuil, mais en général les têtes sont mauvaises. Puis trop de papillotage.

Dans le cadre des eaux-fortes, d'après Benjamin Constant, destinées aux amis des livres, l'enlèvement de la religieuse est extrêmement dramatique, la planche des épis est charmante, mais je trouve bien mal ombré le corps de Sarah la baigneuse.

Mlle Juliette MANDRET. — Une jeune artiste qui promet. Il y a même déjà du talent dans l'*île St-Germain*, dessinée et gravée par elle.

MARTIN. — Un dessin de Vierge très crânement traduit. Tenez, voilà un dessinateur qui a de la chance avec ses graveurs !

Bien exécuté, le *château*, mais je n'aime pas la perspective de l'atelier.

Mme Annie MIDDLETON. — Une eau-forte invisible qui pourtant, à distance, parait gentille. Ah, les artistes, les critiques et le public doivent de rudes remerciements au placeur !

Quel qu'il soit, il ferait joliment bien de démissionner pour l'an prochain.

John-Patrick MORAN. — *Le cloître*. Est-ce une eau-forte, comme l'assure le catalogue ? Est-ce une lithographie à la plume, comme je le crois. C'est si haut placé qu'on ne saurait se déclarer. En tous cas, grand effet, plus grand encore dans la crypte.

Auguste MORSE. *Les Femmes de Tanger*. Un Benjamin Constant qui est presque un Delacroix. Un joli burin, qui fera merveilleusement dans un salon.

En revanche, rien d'embêtant comme sa *Vierge au donataire*. Et il va sans dire qu'ici je ne parle que de l'exécution.

L. G. PERRICHON. — La *province* de Brispot est amusante, mais le traducteur n'a pas assez varié ses tons. A sa place j'eusse sacrifié les habits aux têtes.

C'est de la grammaire, cela.

Philippe TREMELAT. — Dix bois, dont huit invisibles. Assez vivante, sa *Vigne mourante*.

Mlle Adrienne TRICHON. — Très coloré, son *Orphelinat*. Son *depart pour le marché* est encore meilleur, mais «l'amateur de bois» ne manquerait pas de le trouver trop moderne,

Lire, pour s'en convaincre, l'*Estampe* des 4 et 25 juin.

FIN

C. Chincholle.

ÉCHOS

Extrait du *Journal Officiel* du 12 Juillet : Par décret du 11 Juillet, est nommé chevalier de la Légion d'honneur, M. Jules Robert, graveur sur bois, auteur de la gravure du nouveau billet de 100 f. de la Banque de France.

Toutes nos félicitations au nouveau décoré

***

On se souvient de la souscription que nous avons faite en faveur de M. Kocher. Notre confrère, M. Albert Achaintre, de *Gutenberg-Journal,* fait un nouvel appel dans le but de constituer une petite pension à ce vieil imprimeur-lithographe qui, LE PREMIER, *a appliqué le papier sans fin à l'impression par moyen mécanique.*

Ceux qui ont perfectionné son invention sont aujourd'hui millionnaires — et M. Kocher qui a consacré son patrimoine à la création de ce qui a fait la fortune des autres est pauvre, absolument pauvre. Il faut avoir le courage de répéter ces choses.

Ah, pauvres inventeurs, grands semeurs, il est écrit que ce n'est jamais vous qui récolterez la moisson...

M. Kocher habite 176, boulevard la Villette Il a près de quatre-vingts ans.

Avis à nos lecteurs et principalement à Monsieur... Mais il s'est déjà reconnu. Merci donc au roi des... Mais il ne me pardonnerait pas de le faire connaître aux autres.

***

Sont exposées dans la galerie Goupil, rue Chaptal, 9, les esquisses de MM. A. de Neuville et E. Detaille pour le panorama de la Bataille de Champigny.

La galerie est ouverte de 10 h. à 5 h., excepté le dimanche.

***

Extrait du catalogue des brevets d'invention :

146,972. — 20 janvier 1882. — Pinchault et Ligny, représentés par Desnos, Paris, boulevard Magenta, 11. — Procédé de gravure en creux et en relief dit : *colorhydrographie ou dissolvographie.*

LES ILLUSTRATIONS D'ADOLPHE MENZEL

pour les œuvres de Frédéric-le-Grand, gravées sur bois, par O. Vogel, A. Vogel, Fr. Unzelmann et H. Müller, tirées sur les planches originales à trois cents exemplaires seulement, avec texte explicatif de L. Pietsch.

Cette collection des *Illustrations d'Adolphe Menzel pour les Œuvres de Frédéric-le-Grand* est tirée sur papier de chine, collé sur vélin. Elle se compose de 200 feuillets, divisés en quatre volumes in-4°. Ces volumes sont pourvus de couvertures élégantes (cartonnage, toile anglaise) exécutées d'après un dessin de Menzel.

L'édition allemande (200 exemplaires) a été enlevée en huit jours. Il ne reste plus qu'un très petit nombre d'exemplaires de l'édition française, dont le *prix est encore de 400 francs*, mais sera bientôt porté à 600 francs.

L'éditeur expédie l'ouvrage franco contre un mandat sur la poste ou sur une maison de banque.

Exécutées sur l'ordre de Frédéric-Guillaume IV, pour les Œuvres de Frédéric-le-Grand, et tirées à un petit nombre d'exemplaires dont le roi faisait des cadeaux, ces illustrations, que Menzel acheva en 1849, sont, à vrai dire, restées jusqu'à ce jour à peu près inconnues. Aussi tous les amateurs qui ont pu les voir, soit à la Bibliothèque royale, soit dans quelques collection princière, déploraient-ils qu'une des œuvres les plus originales du grand artiste semblât pour toujours dérobée à l'admiration du monde cultivé. En effet, par la délicatesse du dessin, par la vigueur savoureuse des tons et la finesse caractéristique de l'expression, ces 200 illustrations surpassent tout ce qui s'est jamais fait comme gravure sur bois sans excepter les dessins des vieux maîtres, et elles témoignent en outre d'une *perfection technique* qu'on croyait perdue en Allemagne, et qui ne sera peut-être jamais égalée.

Menzel, dans ses dessins sur la planche, n'a employé ni le pinceau ni l'estompe, il a procédé par coups de crayon nets et précis ; en sorte que le graveur n'a pu, en grande partie, travailler qu'au couteau, et a dû s'identifier entièrement avec l'individualité du maîrre. Voilà pourquoi ces chefs-d'œuvre de la gravure sur bois, dont Menzel a dit qu'ils étaient le « superlatif du facsimile », n'ont pas le caractère monotone de la plupart des gravures modernes du même genre. *Ils font l'effet de dessins originaux, et c'est ce qui leur donne une valeur artistique toute particulière.*

Cette édition à petit nombre *a été tirée sur les planches originales* par l'Imprimerie impériale de Berlin, sous la direction du professseur Albert Vogel, le seul survivant des artistes xylographes qui ont collaboré à l'œuvre du maître.

MŒURS ARTISTIQUES

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

M. Frédéric Henriet n'est pas seulement l'un de nos paysagistes les plus distingués, il est en même temps un écrivain très fin, comme en témoignent son livre du *Paysagiste aux Champs*, et plusieurs *Portraits de peintres contemporains*, comme en témoignera le très juste et très spirituel article qu'on va lire et que nous croyons devoir emprunter au *Figaro*.

Les morts vont vite, dit la ballade, et les vivants donc! Les « conquêtes de la science», dont je ne veux pas médire bien que j'y sois personnellement peu sensible, en supprimant les distances et les obstacles, ont tout simplement multiplié nos obligations, nos devoirs et nos corvées. La vapeur, l'électricité nous font gagner du temps, et le temps, c'est de la monnaie, il y a longtemps que j'entends dire cela. Malheureusement, nous gaspillons notre monnaie et nous ne sommes pas plus avancés. Mille soins puérils dévorent notre vie, et de travil sérieux nous ne produisons pas d'avantage! On n'a pas le loisir de se regarder vivre; on voudrait retenir les heures rapides. On se surprend à désirer s'ennuyer un peu pour avoir la sensation que le temps s'écoule avec une douce lenteur. Hélas! ne s'ennuie pas qui veut au milieu de la stérile agitation où nous nous épuisons.

L'humanté a perdu son cran d'arrêt. Coutumes et costumes, idées et langage, tout passe, change, se renouvelle avec une vitesse décuplée par le progrès lui-même. Puor m'en tenir à la variété sociale qu'il m'a été donné de voir de près, qui reconnaîtrait dans l'artiste moderne, irréprochable de ton et de tenue, le rapin convaincu et naïf d'il y a quarante ans? On ne saurait les comparer sans rester confondu de la distance qui les sépare.

La transformation ne saurait être, en effet, plus complète, Autrefois, l'artiste vivait séparé du monde dans la sacro-sainte horreur du « bourgeois » ; il aimait à souligner son isolement social par la singularité de son accoutrement et de son idiome. Le paletot sac, les longs cheveux, le feutre mou à larges bords étaient comme l'emblême de son indépendance. Mais cet aspect farouche, qui faisait l'effroi des « Philistins », cachait souvent beaucoup de timidité et de candeur, et dans le sentiment de mutuelle défiance qui tenait l'artiste et l'homme du monde à distance l'un de l'autre, comme les deux faux ours du fameux vaudeville de Scribe, ce n'était pas toujours le bourgeois qui avait le plus peur.

Aujourd'hui, l'artiste a renoncé aux puériles excentricités du costume. Il tient à se faire accepter partout, à vivre de la vie générale. Il n'y a plus que les vaudevillistes à flons flons qui les affublent encore du chapeau pointu. A peine rencontre-t-on de loin en loin un spécimen attardé de cette coiffure irrégulière et tapageuse aux abords de l'Ecole des Beaux-Arts. L'artiste s'habille maintenant comme tout le monde. Pour me servir de ce mot pédant si cher au formalisme parlementaire, il est correct. Je ne vois plus guère aujourd'hui que le peintre tombé en photographie qui ressemble à un artiste. Encore y met-il une affectation et des enjolivements de mauvais goût — jabot, manchettes, etc. — qui sentent le collodion à trente pas.

Si la différence entre l'ancienne et la nouvelle génération artistique se bornait là, elle serait tout à l'avantage de l'artiste moderne ; mais en se mêlant aux autres classes, il en accepte l'esprit, les idées, les lois. A force de vivre avec tout le monde, il ne tarde pas à eentir, à penser comme tout le monde, et il perd bien vite, dans ce milieu étouffant, quelque chose de sa personnalité et de son relief. L'artiste est un être d'exception, un déclassé de l'intelligence, qui est toujours en deçà ou au-delà du niveau général, et qui, pour cette raison, a tout à gagner à faire bande à part. Doué d'une aptitude spéciale, d'une faculté maîtresse qu'il exerce exclusivement, sur laquelle il se concentre, il a sur tous les autres points des indifférences, des ignorances superbes Ne lui demandez pas cette culture générale et superficielle qui est la prétention de l'homme du monde, et qui aide à la sociabilité autant que les habitudes d'esprit de l'artiste le prédisposent à se renfermer dans son milieu particulier. Il y a donc entre le monde et l'artiste une incompatibilité naturelle, et cette incompatibilité ne peut cesser que par une série de concessions qui sont pour l'artiste autant de rapetissements. Les points de vue moyens, les horizons sagement bornés, qui constituent la caractéristique bourgeoise, le gagneront insensiblement. Le bourgeois — et je ne lui en fais pas un crime puisqu'il n'a point d'autre échelle d'appréciation — mesure le talent aux profits matériels qu'il procure. Ne pouvant juger le mérite intrinsèque des choses, il évalue les résultats. De là cette idolâtrie de la réussite qui fait le fonds de la morale sociale.

(A Suivre.) **Frédéric Henriet**

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE

Barbizon (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes. Ouvert jusqu'au 15 novembre.

Chaumont. — Exposition ouverte jusqu'au 31 juillet.

Douai. — Exposition des Amis des Arts, du 2 juillet au 1er août.

Le Havre. — Exposition de la société des amis des arts du 1er août au 17 septembre.

Dépôt des ouvrages à Paris, chez M. Pottier, rue Gaillon, 16, du 10 juin au 1er juillet. Envois directs jusqu'au 5 juillet.

Nancy. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

Nimes. — Exposition d'art décoratif et industriel ouverte jusqu'au 15 juin.

Niort. — Exposition des Beaux-Arts et d'Art rétrospectif, ouverte jusqu'au 20 juillet.

Paris. — Exposition annuelle des arts décoratifs au Palais de l'Industrie ouverte jusqu'au 15 juillet.

Paris. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Envoi des ouvrages, du 15 au 25 juillet au Palais de l'industrie. Les envois concernant les concours seront réunis du 20 au 31 août.

Rouen. — Exposition ; ouverture le 1er octobre.

Saint-Quentin. — Exposition organisée par la Société des Amis des Arts, ouverte jusqu'au 2 juillet 1882.

Saint-Etienne. — Exposition des beaux-arts et des arts appliqués à l'industrie, du 15 août au 15 septembre.

Exposition permanente de la galerie Vivienne.

ETRANGER

Anvers. — 23e exposition triennale par la Société royale des beaux-arts, du 13 août au 1er octobre 1882. Envois des ouvrages à la commission directrice de l'exposition, rue de Vénus, à Anvers.

Gand. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale, Salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

Glascow. — Troisième exposition de blanc et noir. Ouverture : le 5 septembre.

Londres. — Exposition de « l'United Arts Gallery. » Fermant le 15 août.

Mons. — Exposition des Beaux-Arts ; clôture le 16 juillet.

Rome. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

Vienne. — Exposition fermant le 30 septembre.

Le prix de cette série a augmenté et augmentera en raison de l'épuisement du age.

Les 75 premiers exemplaires se sont vendus au prix de.................250 f.
Les 50 suivants sont à..........275
Les 40 — seront à........ 300
Les 25 — et derniers seront à 400
Les dix exemplaires parchemin à 500

Tout est imprimé sur magnifique papier et à toutes marges ; et à l'exception du tirage sur parchemin, les autres tirages sur différents papiers sont au même prix.

Au 1er avril 1881, la première série se trouvait déjà épuisée. La 2me est sur le point de l'être.

On a pu former quelques exemplaires (très peu, une dizaine, dits d'états, composés d'épreuves, dites d'essais, prises indifféremment dans les différentes sortes de papier.

Quelques personnes recherchent ces exemplaires, et peuvent s'adresser pour s'en procurer, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinièer

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 68. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 30 JUILLET 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LES FUMÉS ET LES JOURNAUX

—

Quand, dans une publication une série quelconque passionne le public, le devoir du rédacteur en chef est de la poursuivre jusqu'à épuisement.

Or, voici un fait : Les divers articles de « l'amateur de bois » et de « l'intéressé » ont eu un tel succès que jamais aucun sujet n'a attiré autant de lettres au journal que l'intéressante question soulevée par eux.

Un de nos correspondants veut bien nous envoyer, sur la même question, un fort curieux travail de M. Motteroz, paru, il y a quelques années, dans le journal l'*Imprimerie*.

Nous sommes sûr d'être utile et agréable à nos lecteurs en détachant de ce travail sur les nouvelles méthodes de dessin et de gravure sur bois les passages suivants :

. . . .

Pisan, le premier, aurait élevé le niveau de son art en traduisant des dessins faits entièrement au pinceau sans aucune indication de travail, le graveur assumant toute la responsabilité.

Nous pensons que c'est surtout à M. Gustave Doré qu'il faut attribuer le mérite — si mérite il y a — de cette transformation de la gravure. Avant la vogue de cet artiste les sujets étaient presque toujours dessinés trait à trait, tels qu'ils devaient être gravés. Le graveur n'avait qu'à longer les lignes et pouvait faire les plus petites parties de son travail sans s'inquiéter de l'œuvre entière, si importante qu'elle pût être.

Mais ce genre de dessin demandait beaucoup de temps, et M. Gustave Doré, dès ses premiers succès, fut chargé d'illustrer une telle quantité d'ouvrages, qu'il n'en eût pas produit la dixième partie en dessinant d'après l'ancienne école.

Il s'entoura de graveurs connaissant assez le dessin pour pouvoir — comme les graveurs en taille-douce — déterminer la place et la forme des tailles à tracer.

. . . .

Tous les dessinateurs français et étrangers suivirent l'exemple de M. Gustave Doré.

Ce fut, pour beaucoup, une bonne fortune d'être interprétés par les artistes de la nouvelle école. Nous avons vu tel dessin sans perspective de ton, lourd ou manquant de vigueur, se transformer entre les mains du graveur. Il rectifiait les contours, dégradait les plans et les éclairait suivant son goût personnel.

Les deux Pannemaker ont produit, dans un genre similaire, des planches aussi admirées des artistes que du public. Le bois a été attaqué par ces graveurs d'une manière large, franche, qui modèle avec vigueur et pureté le dessin et rappelle les burins des maîtres du XVIIIe siècle. L'*Illustration* a publié quelques planches de Pannemaker fils qui ont bien montré tout ce que cette méthode peut donner.

Ces chefs-d'œuvre n'ont été et ne pouvaient être que des exceptions. Pour mettre en relief les dessins par un travail imitant celui de la taille-douce, il faut plus de temps que pour faire du creux. Le prix de revient autant que la rareté des artistes capables de faire ce genre ne lui ont pas permis de se développer.

Les éditeurs veulent bien de belles illustrations, mais, avant tout, ils tiennent au bon marché : la gravure interprétée a permis de leur donner de l'art à prix réduit.

A la place des fac-similés, longs à dessiner et exigeant beaucoup de temps pour la gravure, on a interprété les dessins avec des lignes parallèles serrées, dites teintes plates, avec des hachures effleurant la surface du bois, et principalement avec des semis de pointillé à peine indiqués.

Au lieu d'un travail imitant la gravure en taille-douce au burin, on a été obligé de faire avec les bois des équivalents d'eau-forte sur cuivre.

Les éditeurs, expérimentés ou non, jugent les illustrations d'après l'epreuve du graveur : d'après le fumé, et l'interprétation permet d'obtenir des épreuves d'artiste bien plus à effet que celles des fac-similés. Les surfaces presque planes des nouvelles gravures font coup de poing dans l'œil quand elles sont brillantes, et il est facile de les rendre telles au fumé par des surcharges d'encre, des essuyages, des blancs, etc. Certaines épreuves de ce genre, faites par des spécialistes, sont de véritables peintures en camaïeu, tout-à-fait satisfaisantes au point de vue général de l'art. Tous les fumés d'interprétation ne sont pas des chefs-d'œuvre, mais tous ont des qualités de brillant et de vigueur qui séduisent l'éditeur et font le désespoir de l'imprimeur.

Les graveurs ne peuvent pas se préoccuper des difficultés de l'impression à la presse à bras ou à la machine, outils qu'ils ne connaissent guère ; et ils ont, au contraire, un intérêt immédiat à présenter un bon fumé qui fera accepter leur travail. Il en résulte que, dans la plupart des cas, l'artiste le plus consciencieux grave en vue du fumé et non en prévision d'un tirage à des milliers d'exemplaires sur des presses à grande vitesse.

. . . .

Dans tous les cas, l'éditeur, qui, lui non plus, ne sait rien des besoins de l'impression, est persuadé qu'il a, sinon un travail parfait, du moins une bonne gravure.

La méthode de l'interprétation offre donc de nombreux avantages : dessin et gravure se font rapidement, et l'on peut en obtenir de très beaux fumés ; les artistes gagnent davantage tout en faisant

payer leur travail moins cher. Editeurs, dessinateurs et graveurs paraissent donc avoir intérêt à faire de l'interprétation.

En est-il de même pour les imprimeurs et pour le public ? Nous ne le pensons pas. La taille ancienne, composée de traits plus ou moins croisés, pénètre dans le blanchet sous la moindre pression et peut s'imprimer facilement avec une mise en train ordinaire. La gravure interprétée présente des séries de surface presque planes, sur lesquelles le rouleau n'a pas prise, et qui, pour être imprimées facilement, exigeraient une pression énorme, qu'aucune machine n'est en état de donner.

Pour obtenir de belles épreuves de ce genre, il faut des mises en train prolongées, faites avec des soins exceptionnels, des encres extra-supérieures et des papiers de choix glacés à outrance.

Il est très difficile de réunir toutes ces conditions, dont aucune publication d'ailleurs ne pourrait aborder le prix de revient. Les illustrations faites exclusivement d'après les procédés ordinaires d'interprétation ont coûté, pour être *convenablement imprimées*, beaucoup plus qu'on ne peut les facturer à l'éditeur.

Quelquefois, même, il est absolument impossible, à n'importe quel prix, d'arriver à de bons résultats avec la nouvelle méthode : cela tient à la nature des procédés d'exécution matérielle du dessin particulier à l'interprétation par le burin. Le crayon doit être remplacé, presque complètement, par des couches de blanc et d'encre de Chine superposées au pinceau.

Il se forme ainsi des épaisseurs variables, dans lesquelles le graveur fait entrer son outil sans pouvoir se rendre compte de ce qu'il attaque. Il fait son travail croyant pénétrer dans le bois, alors qu'il ne traverse que l'épaisseur de la couche qui le recouvre. Le fumé est excellent, mais, après le lavage, qui enlève les couches gravées de blanc et de noir, il ne reste presque rien du travail fait par le burin. Dans tous les cas sa profondeur est sensiblement diminuée.

Ce fait ne se produit pas avec les bons dessinateurs, qui ne rechargent pas leurs dessins ; mais les tailles superficielles sont toujours réduites au clichage par la plombagine, et, si l'on tire sur l'original, par les lavages fréquents à l'essence, à l'alcool, au pétrole, etc.

Pour tous ces motifs, la gravure d'interprétation, imprimée dans les conditions ordinaires de la librairie, ne peut donner que des épreuves sans modelé, grises ou empâtées. Il n'est pas possible d'obtenir couramment de bonnes impressions avec les teintes serrées, les surfaces pointillées, égratignées.

Les difficultés sont telles, que nous avons vu les graveurs les plus experts dans l'art de *ficeler* les fumés, ne pouvoir obtenir que des parties isolées de leur œuvre, les figures surtout, qui sont toujours plus ouvertes que les autres parties du travail.

Si l'artiste, avec ses essuyages réitérées, son blanc, ses surcharges d'encre et ses retouches, arrive avec peine à obtenir une seule épreuve, comment l'imprimeur peut-il espérer en tirer 800 exemplaires à l'heure ?

D'ailleurs, les illustrations faites d'après les méthodes courantes d'interprétation ont si généralement défectueuses, que les graveurs y ont introduit, comme correctif, l'usage plus ou moins fréquents des tailles genre fac-similé, en vue de faciliter le travail de l'imprimeur.

On peut même prévoir ce qu'une gravure donnera, en examinant dans quelles proportions l'une et l'autre manière ont été employées. L'interprétation domine presque toujours quand les prix sont réduits, puisqu'on peut faire de cette façon, en une heure, ce qui aurait demandé une journée de travail pour être obtenu par le genre fac-similé. Tout cela explique pourquoi, à notre époque, parmi les innombrables illustrations tirées en typographie, il s'en trouve si peu de bien imprimées.

Les graveurs disent, — le plus souvent avec raison, — que les imprimeurs ne tirent pas le meilleur parti possible de leurs bois. Cette plainte est à peu près générale ; nous l'avons entendu formuler même contre les maisons les mieux outillées.

Cependant l'imprimerie n'est pas une industrie où l'on s'occupe du prix de revient. Nous ne connaissons pas d'imprimeur s'inquiétant de savoir ce que lui coûtera le tirage des illustrations : tous se font un point d'honneur de bien imprimer les gravures.

Nous, qui avons eu trente ans à lutter personnellement contre les difficultés de ce genre d'impression, nous sommes encore obligé d'employer toutes les ressources qu'une longue pratique nous a enseignées.

Une impuissance aussi générale à obtenir facilement de bons tirages sur les nouvelles gravures montre peut-être que les imprimeurs ne possèdent pas complètement leur métier, que l'outillage n'est pas suffisamment perfectionné. A coup sûr, elle fournit la preuve que, dans l'état actuel de l'imprimerie, l'interprétation a besoin de modifier ses procédés d'exécution pour arriver à être d'un emploi facile et général.

Cette impossibilité presque absolue d'obtenir des résultats satisfaisants a ramené les éditeurs intelligents et artistes à l'emploi de la taille-douce, complètement abandonnée pendant la période de la belle gravure sur bois, de 1840 à 1860. Les éditeurs-imprimeurs, eux-mêmes, remplacent la gravure sur bois par la chromo-lithographie et l'eau-forte, et parmi ces imprimeurs se trouvent les trois plus importantes maisons de France. Le premier imprimeur-éditeur de Paris augmente constamment son outillage de presses en taille-douce.

Les progrès très-réels de la gravure sur bois ont donc été une cause de décadence pour cet art ; ils ont rendu possible la résurrection momentanée de la taille-douce.

Les graveurs peuvent objecter que si l'eau-forte est revenue à la mode, elle n'a pas fait diminuer le nombre des graveurs sur bois et qu'on n'en a même jamais autant fait. Cela est vrai aujourd'hui, mais en serait-il de même pour ce genre de gravure s'il arrivait à être considéré comme inférieur à l'eau-forte, qui lui enlève déjà un grand nombre d'illustrations artistiques, et aux gravures chimiques, qui se perfectionnent rapidement ?

MOTTEROZ.



ÉCHOS

Les nécessités de notre tirage nous ont empêché d'enregistrer dimanche les dernières nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Léon Bonnat est premier commandeur. Relire l'histoire de ses débuts et de ses succès dans le numéro 2 de *l'Estampe*.

Parmi les nombreux chevaliers nouveaux sont MM. Laguillermie et Waltner, deux de nos meilleurs graveurs.

M. Laguillermie, élève de MM. Flameng et Bouguereau, a publié depuis quinze ans un très grand nombre de pièces dont quelques unes sont absolument remarquables.

Prix de Rome en 1866, il envoya de Rome entre autre choses, de très beaux dessins au burin d'après Ghirlandazo et Léonard de Vinci, et la traduction du buste de Lévêque, du Musée de Naples, où il a rendu les effets du bronze, ses demi-teintes et ses reflets en véritable coloniste.

A signaler de lui les illustrations de *Paul et Virginie* et surtout celles de *Benvenuto Cellini*.

Il a exposé, cette année, le portrait de M. Jules Grévy, dont il a l'honneur d'être l'ami.

M. Charles Waltner, élève de MM. Jérôme, Henriquel et Martinet, a les états de service suivants:

Prix de Rome en 1868. Médaille en 1870. Médaille de 2e classe en 1874, de 3e classe à l'Exposition Universelle de 1878. Première médaille en 1880. Médaille d'Honneur en 1882 donnée par 55 votants sur 90.

C'est un jeune à qui la fortune sourit. Détail particulier: N'aime pas *l'Estampe*.

***

Le 21 Juillet à quatre heures, a été rendu, à l'Ecole des beaux arts, le jugement des concours de fin d'année, dans les ateliers de peinture et de gravure.

Les récompenses suivantes ont été décernées:

PEINTURE

Atelier Hébert.— 1er prix: M. Lefèvre. 2e prix: M. Meurisse. 3e prix: M. Spriet.

Mentions honorables : MM. Breslon, Lanave Thuileau, Reimester.

Atelier Cabanel.— 1er prix: M. Rivenol, 2e prix: M. Merlin. 3e prix: M. Poujol.

Mentions honorables: MM. Verdier, Brument, Prinet, Fox, Laborde.

GRAVURE

Atelier Henriquet Dupont.— 1er prix: M. Sulpice. 2e prix: M. Mignon. 3e prix: M. Collet.

Mention honorable: M. Ferbos.

Les élèves des écoles des beaux arts sont en vacances depuis samedi dernier. La rentrée aura lieu dans les premiers jours d'octobre.

***

A l'Exposition ouverte par la Société des Amis des Arts au Musée de Versaille, on a beaucoup remarqué *le Repos*, tableau de M. Dalliance, trois toiles de M. Gustave David, des vues de Paris de M. Eugèue Delatre un portrait d'homme et des fruits de Mme Marie Lavieille, le beau pont de Saint-Germain-sur-Morin, de M. Lepère: les *Pêcheurs de moules*, à Villerville, de M. Georges Maigret; la si dramatlque *Nihiliste* de M. Paul Merwart, un travailleur, s'il en est; *Journées de calme*, à Mortefontaine, par M. Pierdon, les Limiers de M. de Vuillefroy; une excellente lithographie de M. Paul Maurou; deux eaux-fortes de Mlle Marie-Emmélie Félix etc, etc.

***

La société de l'Union centrale des Arts décoratifs, reconnue établissement d'utilité publique, ouvrira le 1er août au Palais de l'industrie, une Exposition qui comprendra des concours dont l'objet constitue une innovation sérieuse.

Parmi ces concours nous retenons ceux spéciaux aux imprimeurs et aux relieurs:

1o *Le livre* — Pourront participer à ces concours tous les livres français parus le 1er décembre 1881 jusqu'à l'ouverture de l'Exposition. Le prix sera décerné au livre qui présentera les meilleures conditions d'exécutions typographique et matérielle, caractères, papiers etc.

2o *L'image*. — Illustrations françaises pour un livre destiné à l'enfance.

3o et 4o se rapportent au papier et à la photographie.

5o *La Reliure*.— (Edition et format au choix des concurrents).

***

Le *Moniteur de la Librairie* nous apprend qu'à la vente du duc de Hamilton, M. Quaritch, libraire bien connu pour ses vieilles éditions, s'est rendu acquéreur des deux ouvrages suivants: 1o la *Rodogune*, princesse des Parthes, tragédie par Pierre Corneille, dont le faux-titre a été gravé par les ordres de Mme de Pompadour. Ce magnifique in-4 relié par Pandeloup, en maroquin jaune, doublé de noir était le propre exemplaire de Mme de Pompadour, ayant été imprimé sous ses yeux, dans le palais de Versailles et portant son chiffre. 2o les *Mémoires sur P. de Commines*, avec le portrait et dédicace au maréchal de Saxe, et illustré par Odieuvre. Le premier a été payé 825 livres sterling, (8,125 francs), le deuxième 155 livres 3, 875 francs)

***

M. Paul R. du Costal obtient en ce moment un grand succès chez l'éditeur Lemerre avec la poésie intitulé: D'APRÈS NATURE, dont nous avons parlé précédemment en indiquant l'étrange frontispice de J. Sargent, les fines compositions de E. Boilvin et de H. Lefort, les belles eaux-fortes de Boulard et de Ch. Courtry.

Cette dernière est réellement un œuvre de valeur.

Des épreuves avant toute lettre et avec remarques ont été tirées en très petit nombre et sont actuellement en vente chez l'éditeur d'estampes, Dumont, Quai des Grands Augustins 21.

***

M. Motteroz a adressé la lettre suivante au journal l'*Imprimerie* :

Mon cher monsieur Charavay,

Ma tentative de créer un caeactère particulièrement lisible a donné lieu, de la part de nos confrères français et étrangers, à la série considérable d'études que vous connaissez. Un seul journal, appartenant à une fonderie, *la Circulaire de Calson*, a trouvé que je n'ai pas réussi, et il a publié sur cet essai — fait par un imprimeur — un article auquel je vous demande la permission de répondre en quelques lignes, bien que les conclusions de *The Calson circular* soient d'une urbanité douteuse.

Quand les typographes, les artistes, les amateurs européens, qui ont cru devoir entretenir le public de ma théorie de la lisibilité des caractères, ont approuvé plus ou moins complètement l'application que j'en ai faite, la fonderie Calson imprime ceci :

M. Motteroz s'est engagé dans cette entreprise avec plus de hardiesse que de jugement.

... Ses types ont l'air de caractères usés dont la netteté et les déliés ont entièrement disparu...

... En outre, ils ont l'apparence des fontes gravées à la fin du siècle dernier ou au commencement de celui-ci...

... En résumé, nous aurions pu fournir M. Motteroz de caractères avec nos vieilles matrices mises en rebut, qui entrent précisément dans ses vues; nous lui aurions épargné ainsi les frais de gravure...

On reconnaitra qu'il est difficile de mieux mériter le « Vous être orfèvre, M. Josse. »

Les grandes fonderies étrangères ne sont pas toutes de l'avis de la maison Calson: trois parmi les plus importantes m'ont demandé à acheter des frappes complètes du 4 au 16, dès l'apparition des premiers corps. Le prix de 5 francs par matrice n'a pu me décider à partager l'exploitation de mon type et j'en tiens la preuve à la disposition d'un représentant quelconque de M. Caslon, auquel je demanderai combien cette maison séculaire compte de succès pareils.

Agréez, etc.

MOTTEROZ.

***

La librairie Ed. Rouveyre et G. Blond, 92, rue de Richelieu, vient de faire paraître la deuxième livraison de son GUIDE DU LIBRAIRE ANTIQUAIRE ET DU BIBLIOPHILE, par MM. J. de Beauchamps et Ed. Rouveyre.

Entre autres choses, la livraison contient de curieux commentaires sur le *Voyage où il vous plaira*, par Tony Johannot Alfred de Musset et Stahl, publié en 1843 avec de nombreuses figures.

Cet ouvrage, qui a été mis en vente au prix de 10 francs vaut maintenant 70 francs.

Les amateurs de gravures y trouveront égalemement des renseignements précieux sur les *Contes Rémois*, sur *Le roi s'amuse*, sur les *Liaisons dangereuses*, etc.

A la livraison est joint un album de cinq planches où les bibliophiles trouveront des modèles pour leurs reliures de luxe.

LES BAINS DE MER

PARAMÉ

Les bains de mer ont pris dans la vie moderne une place considérable qui augmente chaque jour. On a fini par comprendre que si les villes d'eau étaient faites pour les malades, la mer est plutôt faite pour l'homme fatigué des plaisirs ou du travail affaiblissant des villes.

Il ne s'agit pas dans ce cas de guérir, mais de refaire ou de créer, et la mer est une véritable fabrique d'hommes qui les fait et les refait de son souffle puissant. On y voit des renaissances inattendues, et Michelet qui était un grand médecin, ou plutôt un grand hygiéniste, a excellemment dit qu'à la mer celui qui n'a pas de lésions graves est remis en un moment. En effet, toute la machine humaine joue, bon gré, mal gré fortement, elle digère, elle respire. Dans ces bains de soleil et d'eau amère on absorbe la vie par tous les pores.

Le parisien, qui un des premiers a parfaitement compris que la médecine préven-

tive est une émigration prévoyante, et que le changement de température et de climat est véritablement un remède et une panacée universelle a tout d'abord cherché la côte la plus rapprochée de lui: il a jeté son dévolu sur les plages de Normandie. Mais là bientôt entassé, serré gêné par la foule, il lui a fallu chercher un endroit non pas désert, mais où l'espace ne lui soit pas aussi parcimonieusement ménagé et le mouvement d'émigration s'est étendu à la Bretagne.

Ce choix est loin d'être infréieur au premier. Si la Normandie est calme, douce et un peu banale avec sa végétation chétive, souffreteuse et rechignée des bords de la mer, la Bretagne, au contraire, avec ses merveilleux et sublimes promontoires de granit a conservé un caractère profond, une nature vivace, grandiose et pittoresque.

Et dans cette Bretagne impressionnante qu'y a-t-il de plus beau que cette vaste baie de Saint-Malo, aussi majestueuse, aussi attrayante, que la baie de Naples. Saint-Malo malheureusement n'est en aucune façon une ville de bains de mer. Serrée dans son étroite ceinture de fortifications, encadrée dans des murs de granit s'élevant presque à la hauteur des toits de ses maisons, on aperçoit à peine la mer qui cependant encercle à peu près la ville. Mais la plage de Saint-Malo, se continue et se déroule jusqu'à Paramé et c'est maintenant cette nouvelle et charmante petite ville qui se partage avec Dinard les nombreux voyageurs qui depuis quelques années s'y donnent rendez-vous de la France et de l'étranger.

Au lieu d'être comme tous nos Trouville de Normandie, comme la plupart des stations balnéaires de Dunkerque à Biarritz, une ville accommodée ou plutôt raccommodée à l'usage des bains de mer, Paramé est la ville moderne par excellence, bâtie comme par enchantement avec tout le confortable qu'on peut désirer.

Paramé, comme les peuples heureux, n'a pas d'histoire ou plutôt une histoire courte: il fut découvert un jour par un explorateur parisien comme Etretat l'a été par Alphonse Karr. Revenu à Paris plein d'enthousiasme il en parle à quelques-uns de ses amis qu'il entraîne à sa suite et quelques jours après une société était fondée et une ville commencée. En moins de deux ans tout était construit, achevé, parachevé, chacun parlait de la nouvelle découverte et transportait sa tente dans ce charmant coin de terre.

Mais je parle de tente et c'est là un mot bien irrévérencieux pour ces jolis chalets, ces adorables petites maisons, ces grandes villas qui entourent maintenant la plage, du décor le plus étrange et le plus gai qu'on puisse imaginer: on y trouve en effet des échantillons de tous les genres d'architecture de la terre, depuis les châlets indiens du prince de Galles que tout le monde a vus à l'Exposition universelle de 1878, jusqu'à l'épaisse maison de granit des pays septentrionaux. Ajoutez à cela un casino mieux aménagé que tout autre, un immense hôtel qui sera inauguré dès l'an prochain et vous aurez une idée, mais bien imparfaite encore, de tout ce qui a été fait à Paramé.

C'est une station d'été surtout destinée aux familles, vaste, avec beaucoup d'espace et une longue plage de sable fin, doré et solide où les bébés peuvent se rouler tranquillement sous les yeux de leurs mamans, sans crainte de rencontrer le moindre caillou, le plus petit galet qui les blesse ou les écorche.

Quand à l'immense digue qui sépare la mer des maisons, c'est la plus agréable promenade qu'on puisse imaginer, ne rappelant en rien l'affreux voyage auquel on est d'habitude condamné sur les plages de sables, pour regagner sa maison ou son hôtel. Cela diffère totalement en effet de ces horribles tremplins qu'on a été obligé d'établir ailleurs et où les hommes en marchant et les bébés en galopant risquent de se rompre le cou à chaque pas. Un des grands avantages de Paramé c'est encore la quantité d'excursions intéressantes, qu'on peut faire, en une journée, dans les environs, sans fatigue et à peu de frais. La moyenne du voyage ne dépasse pas cinq francs tant pour Cancale que Dol Dinard, le cap Frehel, les îles Gézambre Chaussey, Jersey, et l'excursion des bords de la Rance, où l'on se croirait en pleine Suisse.

Paramé est véritablment l'Eden des bains de mer! Ecoutez ce que disait Michelet de la baie de St-Malo et de la côte; «C'est la meilleure école où puissent aller les jeunes gens, là est la lutte où les forts deviennent très forts, c'est la grande gymnastique navale. » Et, «si l'on me demandait quelle côte de l'océan donne la plus haute impression, je dirais: Celle de Bretagne. »

Michelet vaut bien qu'on le croie.



Le Rédacteur-Gérant: CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.



2e ANNEE. — N° 69. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 6 AOUT 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

ÉDOUARD GIRARDET

M. P. Adolphe Varin nous a fait l'honneur de nous adresser la lettre suivante :

Mon cher Monsieur Chincholle,

Permettez-moi de vous offrir au complet, la liste des titres des gravures de mérite qu'à produites Edouard Girardet, peintre d'abord et graveur ensuite pendant 26 ans environ. Edouard était le fils de *Charles Samuel Girardet*, graveur, lequel avait pour frere le célèbre ABRAHAM GIRARDET, dessinateur correct, gravant au burin avec une finesse extrême, auteur de la *Transfiguration*, d'après Raphaël, exposée, je crois, au Salon de 1808, de la *Cène* de Philippe de Champaigne, du *Centaure*, du *Gladiateur*, de l'*Apothéose d'Auguste*, etc., etc.

Edouard Girardet est mort à Versailles, en mars 1880, laissant trois fils, peintres et graveurs, qui travaillent à Paris. Ils sont nés en Suisse comme leur père, qui est de Neufchatel.

Je vous envoie cette première liste de ses gravures à peu près complète. Le nombre n'est pas considérable, mais elles sont presque toutes grandes et longues à exécuter. Puis Girardet était difficile et souvent mécontent de son travail, qu'il retouchait jusqu'à bonne fin.

Après cette liste de gravures, si cela plaît et concerne votre utile journal, je vous enverrai la liste de ses *compositions en peinture*, gravées par lui et par d'autres artistes, puis la liste des bons et nombreux dessins qu'il fit d'après les tableaux du musée de Versailles, pour les graveurs qui travaillèrent au grand ouvrage publié par Gavard, *Les Galeries de Versailles*.

Ses plus intéressants dessins ont été gravées avec talent par son frère Paul, qui très habile graveur en ce genre en produisit un grand nombre. *La bataille d'Isly*, d'après Horace Vernet, est la plus importante.

Edouard Girardet donna les dessins de ses tableaux au *Magasin Pittoresque* et surtout au journal l'*Artiste*, de 1842 à 1847.

Ceux-ci furent gravés par son frère Paul Girardet, lequel continue de produire de grands sujets, d'après les peintres modernes, pour la maison Goupil et Cie. Les fils de Paul Girardet sont également peintres et graveurs (un sur bois).

De cette dernière génération, nombreuse par ses membres artistiques, il me sera plus difficile de réunir les travaux.

C'est pourquoi, en attendant, et pour éviter les confusions (que le temps qui marche rapidement amènera naturellement), je vous fais part de ce que je sais et de ce que je possède sur cette famille d'artistes, avec lesquels, mes frères et moi, avons toujours été liés depuis nos premières études.

C'est une grande satisfaction pour moi de sauver de l'oubli, des travaux qui ont un certain mérite.

Bien que la manière d'apprécier les arts ne soit plus la même, les survivants de cette génération qui s'en va, retrouveront avec plaisir dans votre journal, leurs souvenirs fixés par des dates, des titres et des noms, que le temps et la mémoire indécise nous font oublier totalement.

En vous remerciant d'avance, j'ai bien l'honneur de vous saluer.

P. Adolphe Varin.
graveur.



ÉCHOS

La distribution solennelle des prix aux élèves de l'école nationale de dessin pour les jeunes filles a eu lieu dimanche dernier, à dix heures, dans la grande salle de l'hémicycle à l'école des beaux-arts, sous la présidence de M. Guillaume, membre de l'académie des beaux-arts.

Les lauréates de la gravure sont Mlles Marie Aliot, Thérèse Gérard, Mathilde Viet Marie Félix.

***

Nous avons le plaisir d'apprendre que le jury de l'exposition des beaux-arts de Niort a décerné à M. Fabien Alasonière une médaille pour sa série de pointes sèches intitulée *Peintres célèbres*.

***

Les amateurs peuvent voir chez Lemercier deux peintures sur marbre d'Abraham Bosse, représentant Molière dans le rôle de Mascarille, et Armande Béjart dans celui de Madelon des *Précieuses ridicules*. La reproduction de ces peintures, d'un si grand intérêt, est confiée à M. Lemercier.

***

La merveilleuse publication qu'on appelle *Le Livre* signalait, il y a quelques mois, les charmantes gravures de M. T. de Marc, d'après Boucher, pour illustrer les *Œuvres de Molière*. Mme Lefilleul, qui était l'éditeur de ces belles illustrations, vient d'y donner un complément, en faisant exécuter par le même artiste une réduction des grandes estampes faites d'après Ch. Coypel pour les principales comédies de notre grand poète comique.

Les originaux de ces sujets datent de 1726 et furent exécutés en grand format in-4o oblong. Ils étaient au nombre de cinq, plus un frontispice qui représente le rideau d'un théâtre, la rampe et les premiers rangs de spectateurs, la plupart vus de dos, avec ce titre au milieu : *Suite d'estampes des principaux sujets des comédies de Molière gravées sur les esquisses de Charles Coypel, dédiée au public en 1726*.

Les cinq sujets sont tirées des pièces suivantes : *George Dandin, Monsieur de Pourceaugnac, l'École des Femmes, les Femmes savantes* et *Psyché*.

Ces grands sujets étaient fort bien gravés par François Joullain. M. T. de Marc a tiré un parti excellent de ces réductions. Tout en leur laissant le caractère prime sautier et large des grandes planches, il leur a donné une finesse et un rendu qui ne sauraient déplaire dans des gravures de cette dimension.

En un mot, cette petite série de 7 planches à l'eau-forte ne le cède en rien à la suite « d'après Boucher » publiée l'année dernière par Mme Lefilleul et il sera très intéressant de réunir ces deux œuvres relatives à Molière.

***

Au cabaret des *Assassins* :

— Eh bien, et ton tableau du Salon, l'as-tu vendu ?

— Pas plus tard que ce matin, il est venu un marchand à l'atelier.

— Et avez-vous fait affaire ?

— Non, il ne voulait m'acheter que le cadre!

NÉCROLOGIE

M. Loizelet (Louis-Eugène), graveur, est décédé à Paris, le 20 juillet dernier, dans sa quarantième année.

En 1861, il obtint les deux premiers prix à l'Ecole préparatoire des Beaux-Arts pour le dessin de genre et d'ornements. Ses goûts artistiques, très purs et très développés, attirèrent l'attention de M. Salichen, qui le fit entrer à la *Gazette des Beaux-Arts*, où il resta trois ans.

Sur les conseils de MM. Caresse et Grave, Loizelet aborda la gravure à l'eau-forte avec succès. On lui doit :

1° Suite de dix titres, d'après Babel, pour le *Métastase*. In-folio.

2° Son *adresse* de marchand d'estampes, pour la maison de commerce qu'il tenait, avec sa mère, rue des Beaux-Arts.

3° Son *portrait*, dessiné par Bellanger. In-4°.

4° Un *ex-libris* et une adresse pour la maison Beurdeley.

5° *Cheminée*, d'après Bérain.

6° *Nature morte* formant invitation de chasse, pour la maison Rotschild.

7° *Baptême de l'Eunuque*, par S. Philippe, d'après Rembrandt.

8° *Voltaire*, d'après Latour.

9° *Restif de la Bretonne*, portrait gravé pour la maison Fontaine.

10° *Ex-libris*, pour M. Destailleurs, architecte.

11° *Adresse* et *ex-libris*, pour M. Petit.

12° *Les enfants*, frontispice, d'après Boucher.

13° *Le petit Coblentz*, d'après le dessin d'Isabey.

Loizelet laisse inachevé une série intéressante d'études et de remarquables dessins, d'après les maîtres ornemanistes. Dans les dernières années de sa vie, il s'était adonné à la restauration des gravures anciennes, où il excellait. Le secret de cet art qui demande une main sûre, un tact infiniment délicat, est conservé dans la famille.

HENRI MENU.

ROLE DE LA GRAVURE SUR BOIS

AU SALON DES BEAUX-ARTS

Après l'« amateur de bois, » après l'« intéressé, » après M. Motteroz, voici *Gutenberg-Journal* qui, à son tour, entre dans la lutte soulevée, non par nous, mais par nos lecteurs mêmes.

Sous le titre qui précède, il a publié l'article suivant, dont nous ne saurions personnellement trop le remercier, et qui élargit encore le champ de la discussion.

Un de nos jeunes confrères qui fait gaillardement son chemin, l'*Estampe*, a provoqué une intéressante polémique à propos de la gravure sur bois. Il a même mieux fait encore, il a provoqué une excellente mesure : une enquête sur l'état présent de la gravure sur bois et la situation faite à la gravure française : « Sommes-nous en progrès, ou en décadence sur les autres nations ? » Telle est la question qui sera résolue par cette enquête.

Je me permets de prendre, à mon tour, la voix dans cette question du rôle présent de la gravure sur bois, parce que déjà, avant l'entrée dans la lice de notre confrère, j'avais aussi apporté mon opinion sincère dans la question.

La gravure sur bois est-elle un métier ou un art ? Telle est la question qui se dégage de la polémique soulevée par l'*Estampe*.

Evidemment il y a le côté *métier* dans l'*art* de la gravure sur bois, comme cela existe dans tous les arts.

Mais ce qui ne devient plus raisonnable, à mon avis, c'est qu'on donne accès au Salon au *métier* aussi bien qu'à l'*art*, et cela au même titre.

Si j'étais du jury, je serais impitoyable et je refuserais l'entrée du Salon à tout bois qui aurait été déjà édité par le livre ou par le journal et qui n'aurait pas été fait exclusivement en vue du Salon.

Je partagerais en deux sections les artistes graveurs : d'un côté les graveurs par interprétation qui n'auraient eu pour modèle à suivre que l'œuvre du maître, peinture, sculpture, etc, dont ils auraient fait l'esquisse eux-mêmes sur bois, mais dont les tailles, laissées à leur initiative et à leur entente de l'effet, constitueraient une œuvre personnelle et originale. Cette catégorie se trouverait sur le même plan que les graveurs en taille creuse.

L'autre section comprendrait les habiles praticiens qui ont besoin du secours des artistes ou de la photographie pour l'exécution de leur esquisse, mais qui ne sont pas dessinateurs.

La question est délicate, je le sais, et un artiste graveur peut être copiste d'un dessinateur parce que la nécessité l'y a contraint ; mais, dans ce cas, j'avoue que la valeur de son œuvre en étant diminuée, il devrait se résigner à ne concourir que dans la seconde section.

On le voit, je n'accorderais la qualité d'artiste au graveur sur bois qu'autant qu'il aurait prouvé qu'il est dessinateur. J'irais même jusqu'à exiger de lui l'exposition d'un dessin.

D'un seul coup, j'éliminerais tous les pauvres artistes qui font grand fracas d'une habileté de main qui en somme, n'est qu'un métier.

Je stimulerais le zèle et le bon goût des jeunes qui bientôt rendraient inutile la seconde catégorie absolument réservée aux *artisans* et je relèverais sans doute le niveau artistique de la gravure sur bois et le goût du public.

Le nombre des exposants serait moindre évidemment ; mais la valeur de leurs œuvres y gagnerait d'autant.

On suivrait exactement à chaque Salon les progrès réels de l'art de la gravure sur bois, et l'estampe gravée par ce procédé, et qui aurait figuré au Salon, aurait la réelle valeur d'une œuvre artistique.

Le Salon annuel aurait du moins l'avantage de ne pas servir de prétexte à réclame à nos éditeurs qui ont bien assez d'autres moyens sans celui-là de faire mousser leur livre ou leur journal.

Ces derniers, au contraire, prendraient la gravure de concours comme un attrait ajouté à leur publication.

Le Salon ne serait réservé qu'à nos artistes graveurs, et ceux qui voudraient de l'art, sauraient où les trouver et les payeraient bien certainement en conséquence.

Mon moyen est peut-être violent et ne recevra pas la sanction de la pratique, mais il a au moins l'avantage de me permettre d'exprimer, comme je l'ai déjà fait, sincèrement et sans tournures de phrases, ma pensée tout entière dans la question très intéressante soulevée par mon confrère l'*Estampe*.

ALB. ACHAINTRE.

MŒURS ARTISTIQUES

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Quand l'artiste a prêté l'oreille à ces vulgaires théories de succès, qui sont la négation même de l'art, il est perdu. Il dirige son talent dans les voies de la mode pour mériter les applaudissements de ceux dont il s'entoure. Il préfère comme

plus substantiels, les avantages viagers du succès, non-seulement aux lointaines promesses de la postérité que son scepticisme traite de chimères, mais même à son propre suffrage et à sa propre estime Au lieu de poursuivre, dans son fier isolement, l'idéal, qu'il a conçu, il veut, lui aussi, « arriver » ; il ne voit plus dans l'art qu'un moyen comme un autre de « faire son chemin » .

Que nous sommes loin de ce culte désintéressé de l'art qui enthousiasmait l'artiste, il y a quarante ans ! on entrait alors en peinture, comme on entre en religion, en fermant derrière soi la porte qui ouvre sur le monde, en rompant avec la famille irritée: car « faire de l'art » il y a quarante ans, c'était « mal tourner» et la crainte salutaire de cette sorte d'excommunication retenait les vocations douteuses et les caractères pusillanimes. Les jeunes gens riches y regardaient à deux fois avant de se réduire délibérément à la portion congrue et à l'exhérédation finale. Aujourd'hui, que l'on peut impunément barbouiller sans encourir les malédictions paternelles, il est presque de mode parmi les beaux fils, de s'improviser « artiste » parce que c'est la plus agréable façon de ne pas faire grand'chose, et la plus commode sans contredit des positions sociales. Ils prennent seulement de l'art les fleurs qu'on peut cueillir sans se déchirer les doigts. Ce ne sont pas eux qui se laisseront jamais labourer le cœur par le tourment de l'idéal, et qui suivront la voie douloureuse qui mène aux initiations suprêmes !

Puis quand sonne la quarantaine, quand on atteint cet âge critique où, comme me disait un de ces mondains, « il devient ridicule de se présenter dans un salon sans un bout de ruban à la boutonnière », notre bourgeois, se prend d'ambition. Grâce à ses relations dans tous les mondes et fractions de mondes, grâce à sa souplesse aimable, grâce à l'habileté avec laquelle il exploite un mince talent qu'il s'est facilement assimilé dans quelque atelier en vogue, grâce aux coups d'épaules de ceux qui vous hissent pour arriver à leur tour, on décroche les timbales officielles aidées des clairons du journalisme, et l'on est grand peintre. . . sur le boulevard, dans quelques salons de la finance et dans certains boudoirs interlopes.

Aussi le steeple-chasse des médailles est-il couru avec plus de fièvre et d'âpreté que jamais. C'est à qui conquerra le prestigieux talisman. On met tout en jeu pour y parvenir, démarches, intrigues, obsessions. Je sais un jeune paysagiste qui a remué ciel et terre; ses raisons étaient péremptoires ; jugez plutôt. L'heureux gaillard devait épouser une jeune héritière de bonne bourgeoise et son futur beau-père, — un véritable beau-père de comédie — subordonnait son consentement à cette condition que le prétendant obtiendrait préalablement la médaille. . .

— Jamais, non, jamais, disait ce nouveau Joseph Prud'homme, ma fille ne sera la femme d'un vulgaire barbouilleur...

Le cas était bizarre, le candidat n'était pas sans talent ; le jury se laissa fléchir. Voilà donc notre jeune paysagiste, primé, marié et... content. Ah! bien oui. Déjà notre solliciteur se remet en campagne. Il avait demandé la médaille parce qu'il allait se marier, il demande maintenant la croix, parcequ'il a absolument besoin de la considération que donne le ruban dans le monde que son mariage lui a ouvert. Cette seconde timbale est plus facile encore à décrocher que la première. . . pour peu que la femme soit jolie.

* * *

Les cercles qui réunissent, dans une aimable intimité, peintres et amateurs, — l'atelier, le théâtre et la finance, — sont nés de ces préoccupations mondaines de l'artiste contemporain. Les jeunes peintres bien rentés se créent là des relations agréables, les autres espèrent s'y faire des relations utiles, et saisir des occasions de publicité et de réclames qui ne viendraient pas les trouver à l'atelier. C'est le souci de leurs intérêts plus que le goût du plaisir qui les y conduit, comme si le travail, et l'effort persévérant n'étaient pas le meilleurs des calculs !

Cet artiste, au devant duquel un laquais poudré se précipite, le soir, pour le débarrasser de son paletot, fera demain matin la soupe et le ménage de l'atelier. S'il a le cœur vaillant et la tête solide, il rira du contraste, mais plus souvent la vie somptueuse du club lui fera trouver plus lourd et plus pénible le fardeau quotidien. Il contractera des besoins confortable, il se sentira des velléités d'élégance qui l'entraîneront dans un terrible engrenage. Il se croira « lancé » parcequ'il lui faut désormais l'atmosphère du boulevard, parce qu'il est à la poignée de main avec des milliers d'indifférents, et qu'il se montre, de loin en loin, à une « première » le gardénia à la boutonnière. Vie de mensonges et d'expédients, qui se dénoue trop souvent par le revolver ou la maison de santé.

Les agapes hebdomadaires ou mensuelles recrutent aussi, sous des noms divers, — dîner de ceci, dîner de cela, — un personnel mi-partie peintres et hommes de lettres. C'est encore là un des moyens nouvellement imaginés pour faire prime sur la place ; car, ô triomphe du reportage, — ces fastes gastronomiques ont leurs historiographes. Les compères du journal livrent le lendemain au lecteur naïf les noms de ces héros de la fourchette, et c'est à qui figurera dans ces dénombrements homériques. Les artistes dînent beaucoup depuis quelques années. Il paraît que c'est le meilleur moyen de ne pas mourir de faim... Cela n'est pas sans agrément, j'en conviens, de faire son chemin à table, et puisqu'il faut lutter, de lutter la fourchette à la main, mais je ne crois pas qu'on y gagne autre chose que de l'embonpoint.

Il est des peintres-dîneurs qui exhibent des pectoraux de ténors développés à souhait pour faire valoir le ruban qu'ils attendent. Un régime plus frugal serait peut-être plus favorable à l'essor du talent. L'inspiration aime les travailleurs solitaires. O soupe de Corot, qui chaque jour, au coup de midi, remplissais l'atelier de ta fumée odorante, tu réparais les forces du maître sans alourdir son cerveau ; pourquoi n'es-tu donc plus aujourd'hui qu'un souvenir et une légende !

Et quand, le soir, le bon Corot dînait — car il dînait, lui aussi, et fort gaiement je vous jure, — ce n'était pas devant un de ces menus savants des cabarets à la mode, mais devant un bon gros plat résistant et vulgaire qu'il s'attablait avec quelques amis, Daubigny, Chintreuil, Geoffroy Dechaume, Eugène Lavieille, Je de la Rochenoire, Jean Desbrosses, Daumier quelques autres encore. Etait-ce du bœuf ou du mouton qu'ils dévoraient de si bel appétit ? Ils eussent été bien en peine de le dire, car ces modestes réunions n'étaient qu'un prétexte à causer art, peinture, gloire — un mot bien démodé aujourd'hui — jusqu'à minuit, les coudes sur la table. Oh ! les belles discussions esthétiques qui s'envolaient dans la fumée des pipes. Elles déraillaient bien parfois un peu, car Daubigny, le plus doux des hommes, concluait invariablement en demandant la tête des peintres assez abandonnés des dieux pour faire de la mauvaise peinture. Mais jamais elles ne tombaient du domaine de l'art dans les questions mercantiles. Ce n'étaient pas les prix fabuleux colportés par les journaux, pour le plus grand profit d'un agioteur avisé qui les eussent troublés. Les luxueux hôtels de l'avenue de Villiers ne les empêchaient pas de dormir Que messieurs les spéculateurs, courtiers, commissionnaires, accapareurs et autres tripoteurs fissent la hausse et la baisse à la Bourse des tableaux, cela ne les regardait pas, et si la fée des contes d'autrefois leur avait demandé ce qu'ils préféraient : de produire un chef-d'œuvre qui leur restât pour compte, ou une toile médiocre qu'on couvrît de banknotes, ils étaient si peu de leur âge et de leur siècle que, tous, eussent répondu : un chef-d'œuvre !

L'artiste moderne n'est plus ce grand enfant d'autrefois. Il ne rit plus. Il est lugubre. Sans doute l'art a toujours eu ses blessés aux plaies saignantes ; mais le rire était près des larmes, car la vie de l'artiste était comme un ciel traversé d'orages, qui retrouve bien vite, sous les brises de l'espérance, l'azur et la sérénité. Mais le moyen d'être gai à notre époque prétendue scientifique, qui laisse l'homme sans idéal, et le livre comme une force quelconque aux fatalités de la concurrence vitale !

Finis ton rêve, pauvre artiste, et joue des coudes.... Il n'y a plus que cela.

FIN

Frédéric Henriet.

Paris, 73, boulevard de Clichy
1880. — *Dix planches* à l'eau-forte et à la pointe sèche.

par Ch. JACQUE

Tirées à 200 exemplaires, sur Hollande, Japon blanc, Japon paille, Japon jaune et parchemin.

Les planches sont biffées et détruites. Il ne peut donc être tiré que le nombre indiqué ci-dessus.

—

Le tirage de ces planches sera bientôt épuisé, puisqu'il n'en reste déjà plus que la moitié et les exemplaires en deviendront vite presque introuvables comme ceux de quelques pièces de Ch. Jacque dont le prix primitif est quelquefois décuplé.

Le prix de cette série a augmenté et augmentera en raison de l'épuisement du tirage.

Les 75 premiers exemplaires se sont vendus au prix de................250 f.
Les 50 suivants sont à..........275
Les 40 — seront à........300
Les 25 — et derniers seront à 400
Les dix exemplaires parchemin à 500

Tout est imprimé sur magnifique papier et à toutes marges ; et à l'exception du tirage sur parchemin, les autres tirages sur différents papiers sont au même prix.

Au 1er avril 1881, la première série se trouvait déjà épuisée. La 2me est sur le point de l'être.

On a pu former quelques exemplaires (très peu, une dizaine, dits d'états, composés d'épreuves, dites d'essais, prises indifféremment dans les différentes sortes de papier.

Quelques personnes recherchent ces exemplaires, et peuvent s'adresser pour s'en procurer, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 70. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 13 AOUT 1882.

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

CATALOGUE

DES ŒUVRES, AU BURIN, A L'EAU-FORTE, ETC. GRAVÉES PAR LE PEINTRE

ÉDOUARD GIRARDET

né à Neufchâtel (Suisse), en 1819
mort à Versailles, en mars 1880

Molière dînant à la table de Louis XIV, d'après la peinture de J. Gérôme, burin, in-folio.

Les Girondins, d'après Paul Delaroche, grand in-folio, manière noire.

La Victoire de Divicon, (vainqueurs des Romains, les Helvètes les font passer sous le joug.)

Un mariage espagnol, (La Vicaria), d'après Fortuny, format oblong.

L'éducation d'un Prince, gravure à la manière noire, d'après Zamaçois, oblong.

Le Vendredi-Saint.

Le retour du Golgotha.

L'évanouissement de la Vierge.

La Vierge en contemplation devant la couronne d'épines.

Ces 4 gravures faites à la manière noire sont d'après les peintures de Paul Delaroche. Format oblong.

La Rédemption, (Jésus se soumet à la mort), d'après Lucas Giordans (musée du Louvre).

Raphaël Sanzio, (dans son atelier, peignant une Vierge), d'après Jalabert.

La Cenci marchant au supplice, d'après Paul Delaroche, in-folio.

Le mariage de Henri IV, (dans la salle des Cariatides, au Louvre), d'après la peinture de Chevalier-Chevignard, gravé au burin, in-folio,

La Fête du centenaire, gravure à la manière noire, d'après Weiss, grand in-folio.

Portrait de Washington, (Painted, by Jalabert). Ovale imp, et publié par Goupil, petit in-folio.

Un portrait de Léon XIII, pontifex maximus, d'après Emile Lafon.

Portrait de Ch. L. Maximilien de Meuron, né en 1785, mort en 1868, fondateur de la Société des amis des arts de Neufchâtel (Suisse), 1842, Faure, pinx. Ed. Girardet sc. in-4°. Publié à Neufchâtel.

Portrait of Benjamin Franklin, painted, by Ary Scheffer, Engraved, Ed. Girardet.

Il est de 3/4 dans un ovale in-folio. Goupil, édit. in-4°.

Portrait de Coulon, (Paul-Louis-Auguste), conseiller d'état, l'un des fondateurs et le 1er directeur de la caisse d'épargne en Suisse, né le 28 février 1777, mort le 29 mars 1855. Dietler, pinx. Ed. Girardet sc., à la manière noire, in-4°, carré, angles abattus.

La première consigne, (le petit Prince tenu par un grenadier, il présente son fusil à un autre). Sujet gravé à l'aquateinte par Ed. Girardet d'après Ad. Yvon, in-4°.

La partie de traîneaux, à Brienz (Suisse) Peint et gravé à la manière noire, par E. Girardet.

La jeune nonne cloîtrée avec une hirondelle. Peint et gravé à la pointe et à l'eau-forte par Ed. Girardet, in-4°.

Le coup de canon, effet de matin, peint par Berne-Bellecourt, gravé, terminé par E. Girardet.

Une fête égyptienne, gravure au procédé Goupil, retouchée à la pointe par E. Girardet, in-folio. (D'après un peintre anglais).

Episode de la guerre du Monténégro, (1862). Gravé à l'eau-forte et burin par E. Girardet, d'après J. Cermak, peintre hongrois.

La Réconciliation. Gravé par Ed. Girardet.

Total : vingt-six sujets, tous signés.

Beaucoup d'autres gravures au procédé Goupil qu'il a retouchées, redessinées, mais auxquelles il n'a pas mis son nom, sont dans le commerce.

P. Adolphe Varin.
graveur.

Nous remercions M. Varin des intéressants documents qu'il veut bien nous envoyer.

Journalisme à part, il est beau de voir ainsi un artiste aider par ses souvenirs et ses recherches au catalogue, c'est à dire à la conservation des œuvres de son ami :

Heureux, les collectionneurs, si l'on avait fait de même pour tous les graveurs !



ÉCHOS

Le concours de gravure en taille-douce n'a pas paru au jury offrir de bien grandes qualités, car il n'a pas été donné de premier prix.

Deux seconds prix ont été donnés : le 1er à M. Sulpis, né à Paris, en 1856, élève de M. Henriquel-Dupont (valeur, 1,500 f.) ; le 2e à M. Barbotin (Joseph), né en 1861, à l'île de Ré (Charente-Inférieure), élève de MM. Bouguereau et Annedouche (valeur 1,200 f.).

Le jury était composé, comme à l'ordinaire, des membres de la section de gravure de l'Académie des beaux-arts, auxquels on avait adjoint deux artistes.

* * *

Une indication pour ceux qui collectionnent les gravures historiques concernant Napoléon 1er. A la vente Marie Blanc, une collection de ce genre, qui se composait d'environ 950 pièces, a été vendue en tout 1,700 f. pièce par pièce.

* * *

M. E. Charavay, l'éminent expert, a vendu dernièrement une lettre de *Velasquez*, datée du 17 Juillet 1660 (21 jours avant sa mort) et adressée à Damiens Gœtens. Cette lettre, la seule qui existe dans les collections

particulières, provenait de la vente Esterhaz et a été poussée jusqu'à 2,350 francs.

* * *

On a placé dans la salle du rez-de-chaussée du pavillon affecté au conseil municipal l'esquisse de Courbet : *Pompiers accourant à un incendie*, qui a été offerte à la ville de Paris par la sœur du peintre.

* * *

M. E. Augé, libraire-éditeur à Rouen, 36, rue de la Grosse Horloge, vient de rééditer *la farce des Quiolards*, tirée d'un proverbe normand, avec introduction et dix eaux-fortes par Jules Adeline.

Tirage à cent vingt-cinq exemplaires, en cinq fascicules.

Planches effacées après le tirage.

COMMUNICATIONS

Ayant l'habitude de toujours dire ce que nous pensons, nous accordons à chacun la liberté que nous revendiquons pour nous-même.

Nous nous faisons donc un devoir de reproduire la lettre suivante, à laquelle d'autres pourront répondre, si cela leur convient.

Personnellement nous avons déjà adressé à M. Fatin-Latour les éloges qu'il nous parait mériter et que le jury a d'ailleurs ratifiés.

Monsieur,

Dans votre article sur M. Pirodon, vous dites qu'il se sert un peu du *vieux jeu*. — Je vois, par ce mot, que vous ne connaissez pas beaucoup son œuvre, ou que vous ne l'avez pas bien observé.

M. Pirodon n'est élève de personne, ce qui l'a forcé d'être plus personnel; il a fait des genres que personne n'a jamais traités, enfin, si un lithographe a fait des inventions, c'est lui. Ses imprimeurs étaient étonnés. De grands artistes, tels que Bida, qui a passé sa vie à chercher des manières de faire, lui demandaient quels étaient ses moyens pour arriver à certaine exécution qui les étonnait.

Fromentin, voyant les chiens d'après Gudin, croyait que c'était de la gravure etc., etc.

L'œuvre de Mouilleron jouit de la plus grande réputation. Sa manière est-elle de lui ? Oui et non. Il travaillait dans un atelier, de concert avec Français et Baron et quelquefois Leroux. A *eux quatre*, ils ont fait un genre très artistique et très coloré qui restera, parceque c'est le côté le plus sérieux de l'art et tout ce s'en écartera sera inférieur. Ces quatre artistes ont fait des chefs-d'œuvre. Si Mouilleron en a fait davantage, c'est qu'il s'est livré plus longtemps à la lithographie, voilà tout. Le défaut de Mouilleron, c'est qu'il ne pouvait reproduire que certaines peintures. Dans tout ceci, nous parlons beaucoup d'exécution et cette partie de l'art est très secondaire, et qui s'y livre trop, marche à sa perte. Si un lithographe était chargé de reproduire un tableau de Ingres, il faudrait bien, pour être méritant, faire un peu de ce que vous appelez du vieux jeu.

C'est justement ce qui a empêché M. Pirodon d'arriver aussi vite qu'il l'aurait pu. Il s'est trop occupé d'exécution, mais depuis quelque temps il cherche heureusement à sortir de cette grande préoccupation, souvent pernicieuse.

Faire des inventions comme M. Fantin, cela est un caprice qui durera ce que durent les caprices, c'est son exécution qui le tue et le tuera. Il faut toujours autant que possible, ne pas trop s'écarter des lois de la nature. Or, l'exécution de cet artiste me fait voir des personnages bâtis de foin, de paille, et me rappellent les bouteilles de vin qui ont cette enveloppe. Voilà !..

Il y a donc l'exécution de la nouvelle école, en peinture surtout. Pour empâter et brillanter un vieux mur ou une vieille porte, certains artiste s'y prennent de main de maître, si bien que le côté intéressant de leur tableau ne se voit plus. C'est comme si les comparses au théâtre criaient plus fort que le premier rôle. La ressemblance est on ne peut plus juste.

Agréez, monsieur le Directeur, mes salutations les plus empressées.

G***D***

LES DESSINS DU LOUVRE

La librairie Ludovic Baschet publie en ce moment par livraisons hebdomadaires :

LES DESSINS DU LOUVRE

Chaque livraison contient une notice biographique des principaux peintres de toutes les écoles par M. HENRY DE CHENNEVIÈRES, et CINQ reproductions en fac-simile de dessins de maîtres, gravés et imprimés en couleur, hors texte, par GILLOT, sur beau papier teinté, in-quarto colombier.

Chaque semestre comprenant 26 livraisons formera un volume complet.

Nous publions ci-dessous l'avant-propos mis en tête de cette importante publication :

Etudier les dessins des maîtres, c'est surprendre leur génie dans son abandon.

Là, ils paraissent grands et faibles : ils luttent. Tantôt la main trahit ses tourments ; tantôt elle révèle ses heureuses fortunes.

L'artiste invoque la Forme, et la Forme vient lente et indécise. Parfois elle le surprend, rapide et tôt disparue : c'est un éclair. Parfois aussi elle le visite, prête à satisfaire l'ardeur de cet amoureux. L'artiste la contemple et jette sur un feuillet ses contours divins. Il appelle cela des *pensées* : premières aurores, aubes de l'œuvre, silhouettes de statues, groupes de tableaux. La *pensée* est une découverte, une conquête. L'homme y prend possession d'un idéal plastique : il le féconde. Elle embaume de fraîcheur ; naïve et enthousiaste, elle découvre les secrets, la méthode, le caractère.

La *pensée* doit être l'enseignement du disciple ; n'est-elle pas la confidence du maître.

Trente-sept mille dessins sont à notre Louvre national, *trente-cinq mille pensées* dorment en des cartons, *deux mille* seulement tapissent les parois des galeries. Ces richesses demeurent trop inconnues.

Le Tableau attire, il fascine ; le brillant, le sujet, la magie des vieux peintres, font sa fortune. Le Dessin conquiert à peine de rares curieux égarés dans ses salles. Les copistes promènent leurs chevalets devant les toiles fameuses ; s'attarder aux croquis, leur paraîtrait chose modeste. L'école incomparable pourtant !

La plume, le crayon, c'est la vérité nue. Les pinceaux enseignent avec éclat ; mais les couleurs finissent une œuvre et lui enlèvent sa bonhomie. Seul, le dessin converse, familier, avec l'homme. Il expose sa face, démontre l'utilité de son modèle. Cette éloquence persuade et entraîne ; tous doivent l'entendre : Tel est le but de cet ouvrage.

Mos gravures offriront un choix de ces *trente-sept mille pensées*. Dans plusieurs centaines de reproductions, l'amateur saluera les maîtres aimés ; l'artiste reconnaîtra ses glorieux ancêtres ; et la jeunesse, en étudiant à pareille discipline, exercera son goût, ses yeux et sa main.

L'ART DE FORMER UNE BIBLIOTHÈQUE

Nous voudrions avoir la place suffisante pour reproduire dans son ensemble le travail très nourri que, sous ce titre, un bibliophile émérite, M. Jules Richard, a publié dans le *Figaro*.

Nous devons nous contenter d'y puiser quelques renseignements qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

. . . .

On compte, tant à Paris qu'en France et à l'étranger, environ mille personnes qui collectionnent les beaux livres. Si l'on veut y ajouter les amateurs possédant une bibliothèque de plus de trois mille volumes reliés, on peut hardiment quadrupler ce chiffre.

Ces collectionneurs et amateurs appartiennent à tous les rangs de la société. Je cite une trentaine de noms au hasard de ma mémoire : S. A. R. le duc d'Aumale, la famille de Rothschid, le baron Pichon, Hankey, Guy Pelion, Quentin Bauchard, de Lignerolles, Richard Gompetz, le comte Foy, Delicourt, Gonzalès, Eugène Paillet, Ulric Richard, Dutuit, Desaix, Laroche-Lacarelle, Dècle, Régis, Henri Leroy, le prince d'Essling, Jules Hédou, le duc de Brissac, Edouard Bocher, Charles Mehl, Bancel, Emile Michelot, Georges Danyau, le baron Ruble Léonce de Lamothe, etc., etc., dignes successeurs des de Cicongne, de Pixérécourt, de Solenne, Armand Bertin, de la Bedoyère, Yemenitz, Solar, Jacques-Charles Brunet, Léon Double, Ambroise Firmin Didot, etc.

. . . .

Il y a sept ou huit ans, par exemple, on collectionnait les Rétif de la Bretonne avec une telle frénésie qu'en 1877 un exemplaire complet des œuvres de ce pamphlétaire romancier, provenant de M. Ludovic Halévy fut catalogué chez Fontaine, le célèbre libraire du passage de l'Opéra au prix de cinq mille francs (183 parties en 158 tomes).

Il y a quatre ou cinq ans la mode était aux Cazin. En ce moment la grande admiration que l'on éprouvait pour les adorables petites éditions du libraire Cazin commence à diminuer. Les seuls exemplaires des ouvrages érotiques à gravures, surtout lorsqu'ils sont reliés en maroquin rouge plein, ont conservé quelque valeur.

Remarque utile à noter : toutes les fois que la bibliophilie commerçante s'occupe trop activement d'une famille de livres, le goût du public pour ces livres diminue aussitôt. C'est ainsi que le bibliophile Jacob en refaisant et en complétant la jolie monographie de Charles Monselet sur Rétif a fait baisser des trois quarts la valeur vénale de cet auteur . J'attribue la défaveur momentanée des éditions Cazin à la réédition des travaux de M. Brisard-Binet libraire de Reims, et aux publications de M. A. Corroënne, ex-musicien au régiment de gendarmerie de la Garde impériale. Ces messieurs ont voué un culte trop bruyant à l'éditeur que le canon de Bonaparte et de Barras a tué en vendémiaire sur la porte d'un café, non loin de l'église Saint-Roch. On dit que les livres ont leur destinée; les libraires aussi; on le voit par cet exemple.

. . . .

Les premiers catalogues datent du commencement du XVIIIe siècle. Ils furent tout de suite admirablement rédigés par de savants libraires nommés Gabriel Martin, Barrois, Nyon ; puis après par Renouard, Bleuet, Merlin, Grozet, Sylvestre (qui a donné son nom à la salle de vente pour la librairie) Labitte, Pottier, Jeannet, etc. Aujourd'hui le roi des catalogueurs est le savant bibliophile Jacob (Paul Lacroix) dont les innombrables travaux en ce genre paraissent dépasser les forces humaines; ce qui nous fait supposer qu'autour de lui se forme une école nombreuse de rédacteurs de catalogues.

Or le catalogue c'est l'histoire des Livres et le catalogue auquel on ajoute les prix de vente c'est le catéchisme du bibliophile. Avec la description et le signalement du livre on se rend compte de ce qu'il vaut intrinsèquement; avec le prix on juge de son cours.

Depuis quelques années, plusieurs libraires de Paris publient des catalogues mensuels qui réunis en volumes formeraient une collection instructive. En outre. il existe des catalogues de ventes célèbres qui sont arrivés à une valeur vénale relativement élevée. Le catalogue Labedoyère est classique pour toutes les publications de la Révolution et de l'Empire. Le catalogue de la collection Soleinne uniquement formée de pièces de théâtre ou d'ouvrages concernant le théâtre est la Bible des amateurs d'œuvres dramatiques. La vente Soleinne qui eut lieu en 1844 et 1845, dans de mauvaises conditions, produisit 160,000 fr. Elle en produirait aujourd'hui 800,000. Son catalogue bien complet, relié en quatre ou cinq tomes, vaut une cinquantaine de francs lorsqu'il est annoté des prix. Le catalogue Peignot et vingt autres ont aussi leur valeur. Le catalogue Asselineau est un modèle de méthode, de science et de typographie. On a distribué, il y a deux mois, un catalogue de la vente G. P. qui contenait au moins vingt titres en *fac-simile* de premières éditions de nos grands classiques.

(A Suivre) **Jules Richard.**

ESTAMPES OFFERTES

—

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, n°s 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, n°s 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, n°s 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

×

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

PUBLICATIONS NOUVELLES
DE
CH. DELORIÈRE
ÉDITEUR MARCHAND D'ESTAMPES
15, Rue de Seine, 15. Paris
GRAVURES A L'EAU-FORTE

LA FIN DE LA JOURNÉE
Peint par J.-F. Millet. — Gravé par L. Coutil

Hauteur 0m. 159. — Largeur 0m. 275

Il a été tiré de cette planche :

25 épreuves avec remarque sur parchemin	100 f.
50 épreuves avec remarque sur japon	80
100 épreuves d'artiste sur japon.	60
25 — — pour présentation	60
Epreuves avec lettre sur chine	30
— — sur hollande.	20

BEAU TEMPS
Gravé par L. Coutil, d'après Heilbuth

Hauteur 0m. 159. — Largeur 0m.275

Il a été tiré de cette planche :

10 épreuves avec remarque sur parchemin	60 f.
100 épreuves d'artiste sur japon.	30
25 — — pour présentation	30
Epreuves avec lettre sur chine	15
— — sur papier de Hollande	10

EDMOND DE GONCOURT
BEAU PORTRAIT GRAVÉ A L'EAU-FORTE
PAR
BRACQUEMOND
Pour servir à l'Illustration

Hauteur 0m. 115 — Largeur 0m.80

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant lettre

—

Avant lettre

50 épreuves sur japon	8 fr.
50 — chine volant	8
50 — chine monté	8
100 — hollande	6

Avec lettre

Epreuves sur japon	3 fr.
— chine volant	3
— chine collé	3
— hollande	2

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

BEAUMARCHAIS
Journal Satirique, Littéraire et Financier

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES

Rédaction et Administration : 33, rue des Petits-Champs, près la rue Richelieu, PARIS.

Directeur : Louis JEANNIN.

ABONNEMENTS Paris : Un an, 11 f. ; 6 mois, 6 fr.
Départements : Un an, 12 f. ; 6 mois 7 fr.



Le Rédacteur-Gérant : Ch. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. Francis BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 71. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 20 AOUT 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LA SOCIÉTÉ

PAS DE VEINE

Tel est le nouveau nom donné à la Société libre des Artistes.

Il faut convenir qu'il n'y a jamais eu de nom mieux appliqué.

En son assemblée générale du 20 juin, la Société libre des Artistes a demandé *le retard* ou *la suppression* du SALON TRIENNAL.

Nous donnons plus loin le règlement de ce Salon.

Elle a demandé en outre la modification de l'article 11 des statuts de la constitution, article relatif à la prorogation pour trois années des pouvoirs remis aux 90.

Les constituants n'ont même pas accordé une minute d'attention à l'examen de ce vœu.

Que va faire la Société Pas de Veine ?

Un bon conseil :

Puisque, en l'état, elle ne sert absolument à rien, — c'est palpable, — qu'elle se décide donc à voter elle-même sa dissolution.

Nous l'encouragerons alors à se transformer pour devenir une société de perception, — de reproduction, — de secours mutuels, — de retraites, — telle que la Société des auteurs dramatiques et celle des gens de lettres.

Et elle n'aura pas de mal à changer son nom si juste de Société pas de Veine en celui de Société d'Or.

C. C.

LA

PROTESTATION DU BURIN

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de publier :

Monsieur le Rédacteur,

Vous savez avec quel intérêt nous suivons la question soulevée par votre très utile publication : l'*Estampe*. Mais par cela même qu'il se dit l'ESTAMPE, ne serait-il pas nécessaire que le journal que vous dirigerez si habilement, s'occupât surtout de ce côté du grand art français : l'ESTAMPE.

Il y a quelques trente ans, des amateurs, fouilleurs et curieux, commencèrent à rechercher les eaux-fortes des maîtres. Les Jacque et les Flameng en réveillèrent le goût. Des marchands-éditeurs vinrent alors persuader au public que l'eau-forte était la seule manifestation de l'art. La trompette du journalisme aidant, la gravure au burin fut reléguée ; le public l'oublia ; les éditeurs plus n'en commandèrent ; les Salons n'en montrèrent plus et la taille-douce fut déclarée morte... L'est-elle ?

Dans votre numéro du 30 juillet, M. Motteroz parle incidemment de la gravure en taille-douce et de sa résurrection *momentanée*. Ce léger dédain nous semble étrange de la part d'un homme si habile en son art, et nous espérons prouver qu'il est injuste.

Nous sommes des premiers à constater les progrès de la gravure sur bois ; elle devient vraiment un art entre les mains d'artistes, trop souvent, hélas ! débordés par les artisans. Mais, si parfaite que soit une gravure sur bois, elle perdra de sa force en voulant imiter l'estampe ; par sa nature même, elle n'arrivera jamais à l'égaler. Les maîtres actuels, les Pisan, les Pannemaker, etc., l'ont conduite à une grande hauteur, et lui ont conquis une place que nul ne songe à nier. Elle est une manifestation de l'art.

L'eau-forte, manifestation plus complète et plus intime encore, n'est cependant point de l'estampe. Abstraction faite des griffonnages où les hasards du tirage amènent parfois d'heureux résultats, nous devons constater que de nombreux artistes, peintres et dessinateurs, arrivent à une grande perfection dans la finesse et dans la vigueur du coloris. S'agit-il de composition, de spontanéité ? L'eau-forte, avec ses hésitations comme avec ses accents, donne sincèrement l'esprit du compositeur et la saveur du maître. Aussi les pièces dont la grande valeur ne peut être contestée sont certainement celles des peintres ou dessinateurs exécutées par eux-mêmes. Mais s'agit-il de reproduire un dessin, un tableau ! Quel que soit le talent de l'artiste, l'eau-forte, impuissante à rendre tous les maîtres (Raphaël, par exemple), perd sa supériorité et ne peut plus être l'estampe.

Nous le disons ici sans critique pour nos maîtres de l'eau-forte, dont le talent incontesté élève au plus haut degré cet art quasi-moderne ; mais nous tenons à dégager l'art véritable de la spéculation de vendeurs qui, menant la mode et tambourinant

ces succès, souvent fort contestables, conduisent le public à ce point qu'une eau-forte de Goya s'arrachera dans une vente à 2,000 francs, et qu'une estampe de Desnoyer atteint à peine 150 francs.

C'est en nous élevant au-dessus des petites discussions plus ou moins intéressées, c'est en laissant passer les fantaisies, que nous venons dire à tous, amateurs ou artistes, soucieux de progrès de l'esprit humain :

La vieille Estampe est une des gloires de notre pays; ne la perdons pas. Laissons les obstinés fermer les yeux, les dédaigneux s'endormir en leur dédain, et les écrivains nous écraser de leur silence ; mais nous, étudions avec respect les œuvres du passé et constatons que ce côté de l'art n'a jamais dégénéré. Il s'est trouvé de nos jours des maîtres qui, frappés dans leurs intérêts, achèvent malgré tout le travail commencé, sans concessions ni défaillances, et continuent dans leurs élèves la grande tradition.

L'école française, reniée par des hommes à courte vue, permet à notre génération de regarder en avant. L'art qui a produit les Mellan, les Nanteuil, les Edeling, les Audran, les Desnoyer et le grand maître H. Dupont, n'est point un art fermé. Continuée par ses élèves, la gravure au burin tiendra longtemps encore la place qui lui appartient.

Les dernières expositions prouvent que la jeune et zélée phalange tient ferme, et si les nécessités sociales obligent parfois les artistes à sacrifier au dieu moderne, ce n'est que pour mieux suivre les péripéties de la grande bataille, et s'écrier avec le poète :

Non, la petite bête n'est pas morte !

A. Portier de Beaulieu,

Membre de la Société des graveurs au burin.



ÉCHOS

—

Un habitant de Lille, M. Camille Benoit, a légué au musée de la ville les œuvres suivantes :

Ecole bolonaise, *la Vierge, l'Enfant Jésus, Saint Pierre* et *Saint Paul* ; Gervex : *Une Odalisque* ; Thirion : *Portrait d'enfant* ; Corot : *le Fort Saint-Anne, à Rome* ; Courbet : *le Repos* ; Genillon : *une Eruption du Vésuve* ; Roqueplan : *paysage d'Italie* ; Delamarre : *scène chinoise* ; Camille Benoit : *paysage* ; Cristofano Allori, dit le Bronzino : *copie à l'huile d'une Sainte Famille*, d'André del Sarto, aujourd'hui détruite ; inconnu : statuette bronze du général Bonaparte.

M. Benoit a légué, de plus, des dessins de divers maîtres, au musée *Wicar*.

***

La ville et le conseil municipal de Paris ont remis, à domicile, à chacun des ministres et ambassadeurs étrangers qui ont assisté au banquet du 13 juillet, un exemplaire de l'*Histoire de Paris*, par Ch. Yriarte, et des *Promenades de Paris*, par M. Alphand.

Ces deux magnifiques ouvrages sont remis aux intéressés à titre de gracieux souvenir.

***

Le roi d'Italie vient de signer un décret instituant à Rome une galerie d'art moderne.

Cette galerie sera située dans le cloître de Michel-Ange, aux thermes de Dioclétien.

Une somme de 100,000 francs sera inscrite chaque année au budget de l'État pour l'achat de tableaux d'artistes contemporains.

La nouvelle galerie sera inaugurée dans le courant du mois d'octobre prochain.

LE

SALON TRIENNAL

—

RÈGLEMENT

publié par le *Journal officiel* :

—

CHAPITRE Ier

DU DÉPOT DES OUVRAGES

Art. 1er. — Une exposition nationale des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Elysées du 1er septembre au 31 octobre 1883.

Elle sera ouverte aux œuvres les plus remarquables des artistes français et étrangers exécutées depuis le 1er mai 1878.

Art. 2. — Sont admises les œuvres des quatre classes ci-après :

1° Peinture, dessins, aquarelles, miniatures, émaux, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exclusion des objets ayant un caractère industriel ou seulement décoratif ,

2° Sculpture, gravures en médailles et sur pierres fines ;

3° Architecture ;

4° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Sont exclus :

1° Les copies, même celles qui reproduisent un ouvrage dans un genre différent ;

2° Les tableaux et dessins non encadrés;

3° Les ouvrages anonymes ;

4° Les sculptures de terre non cuite.

Art. 4. — Le nombre des ouvrages que peut présenter chaque artiste n'est pas limité.

Art. 5. — Le nombre des ouvrages que pourra admettre le jury est fixé à 1,000 pour la première section.

Dont 800 tableaux et 200 dessins, aquarelles, etc.

300 pour la section de sculpture ;

50 pour la section d'architecture ;

150 pour la section de gravure.

Art. 6. — Les artistes français ou étrangers devront déposer ou faire déposer au commissariat général des expositions des beaux-arts (Palais des Champs-Elysées, porte I), du 1er au 31 janvier 1883, une notice, signée par eux, des ouvrages exécutés depuis le 1er mai 1878 qu'ils désirent exposer. Cette notice sommaire contiendra la désignation des sujets, les dimensions des ouvrages et l'indication des expositions où ils ont déjà figuré.

Art. 7. — Le jury, nommé conformément à l'article 16, examinera du 1er février au 1er mars les notices envoyées. Il dressera, d'après ces notices, la liste des ouvrages admis dont le dépôt ne sera pas exigé avant le 1er août 1883.

Art. 8. — Les artistes qui n'auraient pas reçu avis avant le 1er avril 1883 de l'inscription de leurs ouvrages sur cette liste spéciale ou qui auraient à présenter d'autres ouvrages, devront les déposer et les faire enregistrer au palais des Champs-Elysées (porte IX) du 10 au 20 juillet 1883, de dix h. à quatre h., pour y être soumis à l'examen du jury.

Les ouvrages acceptés sur notices par le jury devront être déposés au même endroit, du 1er au 15 août.

Art. 9. — Les ouvrages envoyés à l'exposition devront être adressés, franco de port, à *M. le commissaire général des expositions des beaux-arts*, au palais des Champs-Elysées.

Art. 10. — Chaque artiste, en déposant ou faisant déposer ses ouvrages, devra, en même temps, remettre ou faire remettre une notice *signée de lui*, contenant ses nom, prénoms, le lieu et la date de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris, ses titres, son adresse, le sujet, les dimensions et le nom du propriétaire de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourront accompagner leurs œuvres auront la faculté de les faire déposer par une personne munie de leur autorisation.

Art. 11. — Les ouvrages de chacun des genres désignés à l'article 3 devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 12. — Une salle spéciale et un ap-

pendice du catalogue seront réservés aux esquisses, cartons, modèles des ouvrages d'architecture, de sculpture et de peinture exécutés dans des édifices publics ou privés, depuis le 1er mai 1878, qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer à l'exposition.

Art. 13. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 14. — L'administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les ouvrages ornés de pierres ou de métaux précieux.

Nul objet exposé ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont l'administration sera juge.

Les ouvrages exposés devront être retirés dans le courant du mois qui suivra la clôture. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Ce délai passé, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration.

CHAPITRE II

DE L'ADMISSION

Art. 19. — L'admission des ouvrages sera prononcée par un jury composé pour moitié de membres de l'académie des beaux-arts et pour moitié de membres nommés par le ministère.

Art. 16. — Le jury sera divisé en quatre sections :

1° Peinture, dessins, aquarelle, pastels miniatures, émaux, vitraux.

Quatorze membres de l'Académie des beaux-arts (section de peinture).

Quatorzes membres nommés par le ministre.

2° Sculpture, gravure en médailles et sur pierres fines.

Neuf membres de l'Académie des beaux arts (Section de sculpture et gravures en médailles).

Neuf membres nommés par le ministre.

3° Architecture.

Huit membres de l'Académie des beaux arts (section d'architecture).

Huit membres nommés par le ministre.

4° Gravure.

Trois membres de l'Académie des beaux arts (section de gravure).

Trois membres nommés par le ministre.

Art. 17 — Le directeur général des beaux-arts sera président du jury, mais chacune des sections élira un président et un vice-président.

Art. 18. — La présence, dans chaque section, de la moitié au moins des jurés sera nécessaire pour la validité des opérations.

Art. 19. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cae de partage, la voix du président est prépondérante.

Art. 20. — Le placement des ouvrages sera fait par l'administration. Pendant les travaux de placement les portes seront fermées à tout le monde, sans exception.

CHAPITRE III

DES ENTRÉES

Art. 21. — L'exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de neuf heures du matin à cinq heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

L'entrée sera gratuite le jeudi, à partir de midi, et le dimanche, à partir de dix heures.

Les autres jours, le droit d'entrée sera de 2 francs jusqu'à midi et de 1 franc dans la journée.

Art 22.— Des cartes d'entrée personnelles seront mises à la disposition des des artistes exposants et des représentants de la presse. Ces cartes seront distribuées au commissariat général (palais des Champs Elysées) où les demandes devront être adressées.

MM. les sénateurs, MM. les députés, MM. les membres de l'Institut seront admis sur la présentation de leurs médailles.

Art. 23. — Le commissaire général des expositions des beaux-arts est chargé de l'exécution du présent règlement.

Paris, le 28 juillet 1882.

Jules Ferry

CORRESPONDANCE

A Kadio. — Très curieux, votre article, mais vraiment par trop dur pour trop d'amis. Nous ne pouvons pas même en détacher un morceau.

A M. F. A. — Les numéros ont été envoyés et à Paris et à La Roche. Avons égaré votre lettre et ne nous rappelons plus la question... en question.

A M. Henry Guérard. — Votre adresse à la campagne. S. V. P. ?

A de nombreux correspondants.— Excusez nous de ne pas vous répondre. Nous lisons toutes les lettres. Nous tenons compte de toutes, on doit s'en apercevoir en lisant le journal, mais le temps matériel de répondre à chacun en particulier nous manque.

A M. B. M. — Nous ne parlons jamais des œuvres publiées par l'éditeur en question parce que, ne voulant pas aller chez lui, nous n'avons pas occasion de les connaître.

ESTAMPES OFFERTES

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Paris, 73, boulevard de Clichy

1880. — Dix planches à l'eau-forte et à la pointe sèche.

par Ch. JACQUE

Tirées à 200 exemplaires, sur Hollande, Japon blanc, Japon paille, Japon jaune et parchemin.

Les planches sont biffées et détruites.

Il ne peut donc être tiré que le nombre indiqué ci-dessus.

Le tirage de ces planches sera bientôt épuisé, puisqu'il n'en reste déjà plus que la moitié et les exemplaires en deviendront vite presque introuvables comme ceux de quelques pièces de Ch. Jacque dont le prix primitif est quelquefois décuplé.

Le prix de cette série a augmenté et augmentera en raison de l'épuisement du tirage.

Les 75 premiers exemplaires se sont vendus au prix de................250 f.
Les 50 suivants sont à..........275
Les 40 — seront à........300
Les 25 — et derniers seront à 400
Les dix exemplaires parchemin à 500

Tout est imprimé sur magnifique papier et à toutes marges ; et à l'exception du tirage sur parchemin, les autres tirages sur différents papiers sont au même prix.

Au 1er avril 1881, la première série se trouvait déjà épuisée. La 2me est sur le point de l'être.

On a pu former quelques exemplaires

(très peu, une dizaine, dits d'états, composés d'épreuves, dites d'essais, prises indifféremment dans les différentes sortes de papier.

Quelques personnes recherchent ces exemplaires, et peuvent s'adresser pour s'en procurer, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

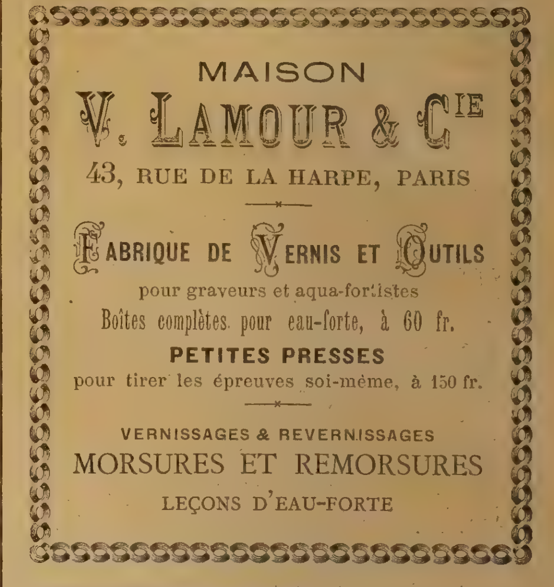
E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp: FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 72. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 27 AOUT 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

ESTAMPES ET VIGNETTES

Leur utilité

D'un catalogue de E. F. Gersaint, publié en 1744, M. Adolphe Varin, le graveur bien connu, a extrait l'article ci-dessous à l'intention des lecteurs de l'*Estampe*. L'archaïsme du style ne fait qu'ajouter à l'intérêt de cette étude :

Lorsque l'on fait attention à l'utilité et aux agréments que procure l'art de la gravure, on est surpris de voir qu'il ne se forme pas en ce genre, un plus grand nombre de curieux. Il faut être riche pour faire un choix délicat en tableaux ; les dessins, dont l'ouvrage est ordinairement tout esprit, exigent une connaissance consommée pour y pouvoir être sensible et en goûter tout le plaisir ; mais les estampes sont de tout âge, de tout état et de toute faculté ; cette curiosité étant moins coûteuse, quand on sait se borner, on peut y atteindre plus aisément ; et comme elle renferme quantité d'objets de différents genres, elle devient d'une utilité universelle.

Les estampes instruisent la jeunesse par l'impression vive qu'elles laissent dans son imagination, et elles la récréent en même temps ; les instructions qu'elle en reçoit, sont plus promptes, et elles ont plus de force, et plus de durée que la parole.

Si vous voulez qu'un jeune enfant apprenne avec fruit quelque trait de l'histoire sacrée ou profane, amusez-le par la représentation de cette histoire, en lui expliquant le sujet. Il oubliera rarement les impressions que feront sur lui les différents caractères qu'il remarquera dans l'ordonnance de ce sujet.

Elles servent aussi d'agréable entretien à la vieillesse, qui n'est plus dissipée par les passions du premier âge, et lui rappellent les idées de nombre de choses, que le temps avait effacées de sa mémoire.

Feu M. de Blois, mort à l'âge de 80 ans, ancien et grand curieux, ne se lassait point de parler des fruits que l'on recueillait dans un âge avancé et des agréments de la qualité d'amateur d'estampes.

Il se louait tous les jours des peines et des soins qu'il avait pris pour former un cabinet qui lui était d'un si grand secours : « la vieillesse disait-il, a souvent de certains défauts, compagnons incommodes a soi et aux autres, elle est ordinairement mêlée d'infirmités qui font que nous sommes alors abandonnés d'un chacun ; notre indolence et notre indifférence nous empêchent d'aller chercher ailleurs à nous délasser.

Alors plus de sociétés ; tout fuit et nous restons seuls et vis-à-vis de nous mêmes. Quels avantages, s'écriait-il, ne tirai-je pas des ressources que me fournit mon cabinet ? L'ancienne possession de mes curiosités artistiques m'a acquis le titre de connaisseur : un curieux novice vient me consulter et prendre de moi des leçons et des connaissances ; un autre, inquiet d'un nouvel achat qu'il vient de faire, veut jouter contre moi sur la beauté d'une épreuve ; celui-ci vient pour s'éclaircir de la certitude d'un morceau dont il est en doute ; celui-là vient m'annoncer une pièce qu'il croit me manquer : les marchands me font journellement leur cour et m'apportent des nouveautés qui m'amusent ; je me trouve toujours ainsi occupé. Si par hasard je suis seul et mélancolique, j'appelle à mon secours un portefeuille, dont la variété des sujets et la beauté du travail dissipent totalement mon ennui.

Indépendamment des agréments de l'estampe, quel profit n'en tirons-nous pas ? elles représentent les choses absentes, comme si elles étaient devant nos yeux ; elles nous rapprochent les pays les plus éloignés, et nous les rendent aussi familiers que le nôtre ; elles nous font profiter de nombre de beautés qui existent dans ces pays, et dont nous ne pourrions jouir sans ce secours : elles nous rendent contemporains des plus grands hommes des siècles antérieurs, avec lesquels elle nous font vivre, pour ainsi dire, par leur ressemblance, qu'elles traçent à nos yeux. Si les anciens avaient eu les mêmes avantages, nous connaîtrions par le moyen des estampes, tout ce qu'ils ont possédé de beau et de curieux, ces temples et ces palais fameux dont il est tant parlé dans l'histoire, ces ouvrages si respectables des Egyptiens, des Grecs et des Romains ; ces monuments si vantés dont la description ne nous donne qu'une légère et imparfaite idée ; ces statues si célèbres, dont les tristes débris font encore aujourd'hui l'admiration et les regrets des connaisseurs. Enfin toutes ces merveilles de l'antiquité n'auraient-elles pas été transmises à la postérité par le secours de la gravure, et ne serions-nous pas devenus par ce moyen héritiers de toutes ces richesses ?

Rien n'est aussi propre à nous former le goût que les estampes ; elles nous donnent une teinture des beaux-arts ; elles nous aident à parvenir à la connaissance des tableaux : quand on veut les examiner avec attention, elles nous font facilement découvrir les manières affectées à chaque école et à chaque maître, et nous donnent l'idée et pour ainsi dire, la possession d'un nombre infini de morceaux de peinture, qu'on ne pourrait acquérir sans un argent considérable. Tous ces effets sont généraux ; et chacun peut en ressentir de particuliers, suivant l'étendue de son goût, de ses lumières et de son inclination, il n'y a personne, de quelque état, et de quelque profession qu'il soit, qui ne puisse tirer une grande utilité et une grande instruction des productions de cet art, qui ont été multipliées jusqu'à présent en tant de genres, que l'on y peut puiser toutes les connaissances qui nous sont nécessaires.

Nous avons, tant au burin qu'à l'eau-forte, une infinité de sujets. Histoire, Fables, Emblêmes, Devises, Ornements,

Médailles, Animaux, Plantes, Fleurs, Fruits, Portraits d'hommes illustres, Armoiries, etc., etc., enfin il n'y a aucune matière sur laquelle nous ne puissions acquérir des lumières et augmenter nos connaissances, en mettant en parallèle tous les ouvrages des meilleurs maîtres, pour pouvoir faire ensuite un choix dans la partie que nous voulons cultiver avec soin.

E. F. Gersaint

EDMOND MORIN

Parmi les célébrités artistiques contemporaines, Morin, qui vient de mourir à l'âge de cinquante-huit ans, était l'une des figures le plus franchement intéressantes.

Edmond Morin a mis son crayon au service de tous les genres ; mais il en est un pourtant dans lequel il s'est particulièrement distingué. Nous ne voulons parler de ses dessins de mœurs et de types parisiens.

Il enregistra chacune de ses découvertes pour nous charmer pendant un quart de siècle et pour laisser à la chronique future des documents nombreux, propres à reconstruire notre époque, lambeau par lambeau. Il se plut surtout à peindre de Paris le milieu mondain et élégant, laissant de côté les plaies, les horreurs, les monstres que son crayon si fin, si spirituel, aurait certainement reproduits fidèlement, mais aux dépens du goût personnel de l'artiste. Edmond Morin aimait pour ses dessins la vie large, élégante et riche. Il se plaisait à mettre des fleurs partout, il les piquait habilement au corsage et dans les cheveux de ses parisiennes, qu'il couvrait de diamants et de velours, de satin et de perles. Personne mieux que lui ne savait montrer les mondaines emportées rapidement dans les allées du bois, par des chevaux fringants, richement harnachés.

Il nous faisait voir, sans se lasser, dans leurs loges, à l'Opéra, jadis aux Italiens, les femmes élégantes, éblouissantes sous les ors et les pierres précieuses, et il nous conduisait pendant l'entr'acte au foyer de la danse, où il savait offrir galamment des bonbons aux coryphées. Pas une nuance n'échappait à son habile crayon. Il savait comment on se tient dans le salon d'une duchesse, et il était à son aise chez les dames du demi-monde.

Quand était venue la saison du plaisir parisien, l'hiver, l'artiste courait les premières représentations. En vingt dessins charmants, il nous montrait les cancans de la salle et du théâtre. Ailleurs, il intriguait au foyer et dans les couloirs de l'Opéra, les nuits de bal, quand les valses de Métra ou de Strauss font tourbillonner les cascadeurs chargés d'allumer le public. Et le lendemain, Morin nous faisait suivre le sermon du R. P- X..., à Saint Philippe du Roule, à la Madeleine ou à Sainte-Clotilde.

Aux jours de belle gelée, il se transformait en patineur. Sur la glace, qu'il effleurait du bout de son patin, il suivait, léger comme un oiseau, la course vertigineuse du traîneau de la jolie marquise, emmitouflée de fourrures et portant galamment la toque sibérienne. Il connaissait le livre nouveau. Au cercle, où l'on bâille, il le discutait habilement, comme le faisait jadis la grande critique, car il était lettré, mais sans y mettre aucun pédantisme; il était homme de goût et de sens. L'été, il voyageait. Il était partout à la fois, à Pétersbourg, à Nice, jadis à Bade. On le rencontrait à Dieppe, à Trouville, ces faubourgs de Paris, à Biarritz, à Monaco.

Comme il savait son monde des casinos ! Comme il connaissait les joueurs ! Comme il dépeignait leurs physionomies diverses avec une vérité poignante !

Et quand l'automne arrivait, il vendangeait, il canotait, il suivait les régates. Et comme sous son crayon enchanteur, on voyait bondir à travers les taillis, suivant le cerf aux abois, les chevaux aux naseaux fumants, excités par les aboiements lointains des meutes, les cris des chasseurs, et les fanfares retentissantes des cors sonnant le joyeux hallali..

Morin adorait Paris, mais, disons-le, c'est comme dessinateur, c'est pour son œuvre qu'il aimait la grande ville et ses plaisirs bruyants. C'est pour son œuvre qu'il recherchait tout l'éblouissement de cette vie à la vapeur que mène le vrai parisien. L'homme eut préféré peut-être une vie retirée à la campagne, à Saint-Maurice, ce charmant pays tout près de Paris, qu'il habitait pendant l'été. Dès qu'il avait un peu de répit dans son travail constant, on le voyait courir nos environs, le crayon à la main, se passionnant pour tel ou tel coin de paysage, le copiant sur son album de croquis, et continuant sa marche jusqu'à ce qu'il eût trouvé quelque autre coin devant lequel il restait en extase.

— A quoi bon, disait-il, aller chercher en Suisse ou en Italie ce que nous avons à notre porte ?... Que les vrais amateurs de pittoresque s'en donnent un peu la peine, ils en trouveront à revendre aux alentours de Paris ...

Car, il faut bien le dire, cet artiste qui a si bien peint son époque, ce parisien si élégant, si raffiné même, était d'une simplicité rare.

Longtemps il habita Montmartre, il nous en a donné d'ailleurs bien des coins ignorés et charmants. Morin demeurait en ces derniers temps tout en haut du boulevard Saint-Michel, en face du Luxembourg, dont il voyait les jardins des fenêtres de son atelier.

En étudiant ses dessins, on pouvait croire qu'il habitait les Champs-Elysées, au centre des quartiers élégants par excellence. Mais est-ce à dire que ses merveilleux dessins qui font notre admiration aient été faits de *chic* ? Il faudrait ne pas vair clair pour dire cela Tout y est étudié avec une science profonde. Jamais l'artiste ne se déclarait satisfait.

Morin n'était pas maniéré, il était simple, ne disait que ce qu'il faut sans phrase, sans morgue, quelquefois même brutalement, dans la bonne acception du mot. Ayant la conscience de laisser derrière lui un bagage dont le quart suffirait pour faire la réputation de plusieurs dessinateurs, il ne se vantait pas, il connaissait sa valeur et laissait aux autres le soin de lui élever un piédestal, si cela leur semblait bon. Etait-ce modestie ou pose? Nous pouvons affirmer que ce n'était ni l'une ni l'autre. Morin ne vantait pas son œuvre, car il savait que s n œuvre parlait pour lui, il en avait la conviction profonde. Cette conviction n'avait d'ailleurs rien d'outrecuidant, et il se moquait de ceux qui pouvaient chercher à le dénigrer. Aussi, quoique l'artiste ait eu une grande valeur, l'homme avait si peu fait pour pousser l'artiste, que celui-ci n'était pas comme il aurait dû l'être.

Dire que l'état... d'isolement où les puissants ont laissé cet artiste, ne l'ait pas quelque peu aigri, ce serait trop ; mais quand il s'en plaignait, c'était toujours parcequ'on avait mis la conversation sur le tapis, et qu'il voulait y mêler son mot : il ne commençait jamais. On ne parlait pas de lui, il ne parlait pas des autres, c'était sa revanche...

Edmond Morin vivait paisiblement dans son appartement du boulevard Saint-Michel, où il travaillait sans relâche, se reposant de ses travaux de dessinateur en faisant de l'aquarelle et réciproquement. Insistons sur ce point qui a son prix. Morin était un laborieux. Sa fécondité en fait foi.

Pendant de longues années, Edmond Morin fut l'une des plus solides colonnes du succès de la *Vie Parisienne*, qui depuis ne s'est peut-être pas soutenue comme le voudraient les amateurs. Il collaborait encore hier au *Monde illustré*, dans lequel il a semé avec prodigalité des pages étourdissantes de verve, de *parisianisme raffiné*, de fantaisie touchante ou railleuse. Rien de plus adorable que

ses grandes compositions sur Noël, sur la rosière de Nanterre, sur la fête des Rois. Sur chacun de ces dessins, même les petits, dans lesquels il excelle, on reste arrêté, on regarde, on admire, et l'on ne voit pas tout ce que l'artiste y a mis, tant ce riche peut dépenser de talent sans que le lendemain il souffre de sa débauche de la veille. Tout le monde a vu ces dessins si charmants, si complètement étudiés, si franchement personnels qu'il donna à l'*Illustration*, à l'*Univers illustré*, au *Magasin pittoresque*, au *Tour du Monde*, au *Musée universel*, au *Musée des familles*, à la *Mosaïque*, à la *Gazette des Beaux-Arts*, etc.

Et les livres qu'il a illustrés, s'il fallait en donner le détail, nous n'y pourrions pas suffire ! Nous citerons seulement son illustration de *Monsieur, Madame et Bébé*, de Gustave Droz, qui est généralement considérée comme l'une de ses plus belles œuvres.

Edmond Morin, sur lequel il y aurait encore beaucoup à dire, mais il faut se borner, est mort aigri, désolé, de voir un talent aussi grand que le sien rester infécond. Combien, qui ne le valent pas, ont vu depuis longtemps venir à eux les honneurs et la fortune! Quoi qu'il en soit, le nom restera de ce travailleur émérite, de cet artiste convaincu, qui a tant fait pour nous, et que l'on a pas su récompenser comme il eût mérité de l'être.

Morin était vice-président de la Société des dessinateurs et graveurs sur bois.

Monocle.

BIBLIOGRAPHIE

Le Secret du Juge d'instruction, tel est le titre du nouveau roman de Pierre Delcourt, ouvrage mis en vente par les éditeurs Marpon et Flammarion.

Le caractère distinctif de cette œuvre est l'intérêt, réel, qui commence au premières pages et va en augmentant jusqu'à la fin du volume.

Les scènes les plus variées, les descriptions les plus pittoresques se succèdent sans interruption, au milieu de péripéties inattendues, rendues vraisemblables par le savoir et l'esprit avec lesquels elles sont racontées.

C'est un récit singulièrement poignant que celui de ce juge d'instruction, placé dans la terrible alternative de sacrifier ses intérêts les plus chers à ses devoirs professionnels.

Le succès répondra certainement à l'œuvre.

COMPAGNIE UNIVERSELLE
DU
CANAL INTEROCÉANIQUE
DE
PANAMA

—

SOUSCRIPTION PUBLIQUE
A
250,000 OBLIGATIONS
DE
500 FRANCS CHACUNE
RAPPORTANT **25** FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 15 janvier et 15 juillet

REMBOURSABLES A **500** FRANCS EN **75** ANS

Cette émission est faite en vertu du vote de l'Assemblée générale des Actionnaires qui a lieu le 29 juin 1882. — Le produit est destiné au payement des Actions du Chemin de fer de Colon à Panama acquises par la Compagnie du Canal interocéanique.

—

PRIX D'EMISSION: *437 fr. 50*

Jouissance du 15 juillet 1882

PAYABLES COMME SUIT:

50	fr. en souscrivant........	**50** fr.
80	» à la répartition (contre remise d'un titre provisoire).............	**80** »
100	» du 25 au 31 octobre 1882	**100** »
100	» du 25 novembre au 1er décembre 1882......	**100** »
100 50	du 10 au 15 janvier 1885 sous déduction du coupon de 12 fr. 50, échéant à cette date, soit..................	**95** »
437 50	net à payer.	**425** »

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements. sous bonification d'intérets au taux de **5 0/0** l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition, bénéficieront d'un escompte de 3 fr. 50 par titre.

En tenant compte de cette bonification, l'obligation entièrement libérée ressortira à **421,50**, coupon du 15 janvier prochain détaché, ce qui représente un revenu de **5,78 0/0**, sans compter la prime de remboursement.

La souscription sera ouverte le 7 septembre

ET CLOSE LE MÊME JOUR A 4 HEURES DU SOIR

A PARIS :

A la Compagnie Universelle du Canal interocéanique, 46, rue Caumartin.
A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Charras.
Au comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère.
A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
A la Société de Dépôts et Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
A la Société Générale pour favoriser le Développement du commerce et de l'industrie en France, 54, rue de Provence.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.

A NEW-YORK :

Au siége du Comité Américain de la Cie du Canal de interocéanique de Panama.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Etranger et chez leurs correspondants en France et à l'Etranger.

On peut souscrire dès à présent par correspond.

—

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux titulaires des 600,000 actions de la **Compagnie du Canal interocéanique**, à raison d'une obligation pour trois actions.

Les Actions devront être représentées à l'un des guichets désignés ci-dessus où elles seront frappées d'une estampille constatant qu'elles ont usé de leur droit de souscription.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux actionnaires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront repartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'obligations.

BEAUMARCHAIS

Journal Satirique, Littéraire et Financier

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES

Rédaction et Administration : 33, rue des Petits-Champs, près la rue Richelieu, PARIS.

Directeur : Louis JEANNIN.

ABONNEMENTS Paris......... : Un an, 11 f. ; 6 mois, 6 fr.
Départements : Un an, 12 f. ; 6 mois 7 fr.



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.



2e ANNEE. — N° 73. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 3 SEPTEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

EXPOSITION

DE

L'UNION CENTRALE DES ARTS DÉCORATIFS

—

La septième exposition de l'Union centrale des Arts décoratifs attire au palais de l'Industrie autant de monde qu'une véritable Exposition universelle.

Il est d'ailleurs prodigieux qu'on ait pu présenter un ensemble aussi satisfaisant dans un délai aussi court que celui qui avait été laissé à l'Union centrale depuis la prise de possession du palais des Champs-Elysées.

Rien n'est plus brillant que l'aspect de la grande nef.

Tout y est matière à étonnement, et l'on se demande comment, après tant d'expositions successives, on peut trouver l'industrie parisienne toujours prête à livrer au visiteur des nouveautés, des merveilles sans cesse renaissantes.

Cette fécondité de production montre bien la vitalité puissante de notre Nation.

Mais où l'Union centrale des Arts décoratifs se présente sous son aspect le plus remarquable, c'est évidemment dans les somptueux trésors que renferme son musée rétrospectif improvisé dans les salons du premier étage.

Quelle ample provision de souvenirs et de documents importants peut y faire le visiteur!

L'estampe, le livre, les reliures anciennes y abondent, et c'est un véritable palais des mille et une nuits que cette suite de salons, où l'on voit tant de richesses accumulées, témoins irrécusables de la grande perfection que l'art ancien a su atteindre.

Nous recommandons particulièrement à nos lecteurs la nouvelle salle qui a été ouverte au public.

Cette salle porte le titre de *Histoire du Costume par la Gravure*, et renferme la magnifique collection de gravures envoyée par M. Victorien Sardou, qui en a rédigé lui-même le catalogue.

Henri Valmière.



ÉCHOS

—

M. Paul Mantz, directeur des beaux-arts, a demandé à tous ses chefs de service de procéder à l'exhumation des divers dossiers, des rapports des commissions spéciales, des projets qui encombraient, depuis dix ans, les cartons où l'on avait pris l'habitude de tout enfermer ; maintenant que tous ces dossiers sont époussetés, rendus à la lumière et classés. M. Mantz s'occupe à les annoter et à indiquer les solutions possibles et les réponses à faire aux intéressés.

* * *

Nous apprenons la mort de M. Alexandre Rouveyre, le père du jeune et sympathique éditeur.

Après être resté plus de 30 ans l'un des principaux collaborateurs de la maison Lemercier, c'est au moment où il allait prendre le repos si patiemment gagné, qu'il s'est éteint au milieu des siens après une courte maladie.

Les obsèques ont eu lieu à Parnes, près Magny en Vexin, où il s'était retiré.

* * *

M. Gaillard, l'éminent graveur, vient d'avoir l'honneur d'être reçu à Frohsdorf, par Mgr le comte de Chambord, qui l'a même invité au repas du soir.

Louis XIV ne dînait-il pas avec Molière ?

Les lettres et les arts sont, eux aussi, une aristocratie, et la plus légitime, la plus glorieuse de toutes.

Nous sommes heureux de voir Mgr le le comte de Chambord le reconnaître en invitant à sa table l'un des maîtres de la gravure.

* * *

Le conseil communal d'Anvers a décidé que le souvenir des hommes qui ont illustré l'histoire d'Anvers serait rappelé, au moyen de pierres commémoratives adaptées aux habitations ou édifices auxquels se rattache la mémoire de ces grands hommes. Le collège vient de proposer au conseil de commencer ce travail par la série des vingt noms suivants :

Rubens, P. P. 1577-1640, mourut rue Rubens, n° 7, 9, 11 ou 13.

Van Dyck, A. 1599-1641, naquit Grand' Place, 4.

Jordaens, Jacq. 1593-1678, naquit rue Haute 13.

Matsys, Quinten, 1460-1530, mourut rue des Arbalétriers, 25.

Quellin, Jean-Erasme, 1634-1715, habita longue rue Neuve, 107.

Teniers I, David, 1582-1649, naquit Marché aux Gants, 11.

Teniers II, David, 1610-1690, habita rempart du Lombard, 76.

Van Veen, Otto, 1558-1629, habita rue Otto Venius, 25 et 27.

Breughel I, Jean, 1568-162r, mourut rue d'Aremberg, 17.

Breughel II, Jean, 1601-1678, mourut rue des Arquebusiers, 3.

De Brouwer, Adr. 1606-1638, habita rue Everdy, 11.

Herreyns, Guil, 1743-1827, mourut rue du Fagot, 21.

Leys, Henri, 1815-1869, naquit marché Saint Jacques, 66

Lies, Joseph, 1821-1865, naquit rue de la place-Verte, 10.

Floris, Fr. 1520-1570, naquit rempart des Tailleurs de Pierres, 11.

Van Noort, Ad. 1562-1641, habita rue du Jardin, 20.

Ommeganck, Balth, 1755-1826, mourut grand Goddærs, 26.

Schut, Corn. 1597-1655, habita rue de la Princesse, 23.

De Vos, Martin, 1532-1603, mourut rue des Arbalétriers, 51.

Wappers, Gust. 1803-1874, naquit rue Zirk, 21.

* * *

Parmi les réservistes partis pour faire

leurs vingt-huit jours, on remarquait MM. Eugène Detaille, Guillaume Dubufe, Georges Cain et Norbert Gœneutte.

***

On annonce la mort de M. Emile Renard, dessinateur à la manufacture nationale de Sèvres.

C'était uu artiste de beaucoup de talent et un homme d'une réelle valeur.

Il était âgé de cinquante-huit ans. Ses obsèques ont eu lieu à Sèvres.

***

Œuvres remarquées à l'exposition d'Avignon :

Un Vallon, de M. Rapin :

La route de Morsalines, de M. Guillemet ;

Les embouchures du Tibre, de M. Jules Didier ;

Le Port de Collioure, de M. Appian ;

Une excellente lithographie de M. Paul Maurou ;

Les eaux-fortes de MM. Lalanne et Champollion.

Le buste de Mlle Baretta par Franceschi.

***

On sait que M. Gustave Doré s'est acheté, il y a quelque temps, moyennant une ronde somme, un joli terrain au parc Montceau.

Les ouvriers jettent les fondements de l'hôtel tel que le célèbre artiste veut le faire construire.

Cette habitation, dont la façade principale donnera sur la rue Murillo, fera face au splendide hôtel Menier.

L'ART DE FORMER UNE BIBLIOTHÈQUE

—

SUITE

Les amateurs tout à fait savants possèdent le *Manuel du Libraire* de Brunet. La dernière édition en 6 volumes mise en vente chez Didot à 120 f. vaut aujourd'hui 300 f. et on ne la trouve pas facilement. Malgré ses erreurs et ses lacunes, ce magnifique ouvrage est l'Evangile des amateurs de livres. Je crois que c'est le plus beau travail de bibliophilie qui ait jamais été fait.

Les spécialistes trouveront satisfaction à leurs goûts daus des recueils tels que la *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour et aux femmes*, 6 volumes petit in-6 publiés chez Gay à Turin, par un pseudonyme dont les initiales ont fort contrarié le comte d'Ideville, ou dans le splendide *Guide de l'amatenr des livres à vignettes*, grand in-8° de feu Henri Cohen dont l'imprimeur Motteroz a fait une merveille bibliographique.

Les divers ouvrages d'Hatin sur la presse périodique, la *Bibliographie romantique* et son supplément de Charles Asselinean contiennent des indications précieuses. Les bibliographies spéciales sont assez nombreuses pour former un fonds de bibliothèque. J'ai parlé, à propos de Retif et du libraire Cazin, de celles qui concernent ces personnages. Je pourrais indiquer la bibliographie molièresque, d'autres encore. Car la science du livre a poussé très loin ses études, ses recherches et ses caprices. Je citerai encore comme curiosités la *Bibliographie jaune*, dont sa couleur indique la spécialité et la *Bibliographie clérico-galante* publiées et rédigées je crois — je n'affirme pas — par un très intelligent libraire bouquiniste, M. A. Laporte. Par respect pour l'odorat de mes lecteurs, je ne dirai pas un mot des catalogues *scatologiques* beaucoup plus nombreux qu'on ne voudrait le croire.

Si l'on veut se perfectionner, il faut avoir les *Supercheries littéraires dévoilées* de Quérard, le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* de Barbier réimprimé avec un grand soin par feu Daffis ; enfin la *France littéraire* et la *Littérature française contemporaine*.

....

Le président Jacques-Auguste de Thou, auteur d'une *histoire de son temps*, oubliée déjà alors que Bossuet écrivait son *discours sur l'histoire universelle*, de mémoires assez estimés, d'un poème sur la *Fauconnerie* et d'autres ouvrages, avait réuni au commencement du XVIIe siècle, seize à dix-sept mille volumes superbement reliés en maroquin rouge, citron ou vert, en veau fauve et en vélin à ses armes. Tous les livres publiés de son temps sont tirés sur un papier de luxe spécial qu'il envoyait chez les imprimeurs (J. Janin a renouvelé cette coquetterie exquise). A la mort du président de Thou, le président Charron, marquis de Ménars, les acheta en bloc pour les sauver d'une dispersion fâcheuse que consomma la Révolution de 1789. Aujourd'hui un livre provenant de la bibliothèque du président de Thou vaut de l'or.

Les catalogueurs ne manquent jamais d'indiquer la provenance d'un livre, souvent même ils racontent des circonstances qui ont accompagné ses ventes successives. C'est par un catalogue de la maison Fontaine (année 1872) que nous connaissons l'histoire de l'Exemplaire unique in-4° sur papier de Hollande, relié en maroquin rouge, des œuvres de Voltaire (édition de Kehl) destiné par Beaumarchais à l'impératrice Catherine II. Il y avait ajouté non seulement la suite des gravures avant la lettre, mais encore les dessins originaux de Moreau. M. Fontaine en était devenu l'heureux possesseur en 1860 ; il le vendit 18,000 à M. Double. Lors de la vente de la collection de ce dernier, il fut mis sur table à 10,000 fr. et adjugé sans enchères à l'impératrice Eugénie. Personne ne le lui disputa. Après le 4 septembre, un amateur en fit offrir 40,000 f., mais l'incendie des Tuileries détruisit ce bel ouvrage qu'on vendrait 100,000 f. aujourd'hui, rien que pour les dessins de Moreau.

Je crois savoir qu'un communard soigneux, prévoyant l'incendie, avait soustrait le *Voltaire* des impératrices Catherine II et Eugénie et qu'il figure aujourd'hui dans une illustre bibliothèque de Berlin.

Il est certain, en outre, que l'incendie de la bibliothèque impériale a été précédé de déménagements très intelligents et que les richesses intellectuelles qui y étaient entassées n'ont pas été perdues pour tout le monde.

(A Suivre) **Jules Richard.**

EXPOSITION DE PERPIGNAN

—

OUVERTURE LE 20 OCTOBRE

—

CONDITIONS D'ADMISSION

Article 1er. — Les ouvrages de Peinture, Sculpture, Gravure et Dessin que leurs auteurs désirent exposer doivent être adressés à M. le Président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales*, Mairie de Perpignan, et arrivés le 10 octobre, au plus tard. — Deux bulletins sont joints à la présente invitation. MM. les artistes sont priés d'adresser un de ces bulletins au secrétaire général de la Société et de joindre l'autre au dépot qu'ils feront de leurs œuvres. — Un jury d'examen prononce le rejet ou l'admission des ouvrages présentés.

Art. 2. — La commission veillera avec le plus grand soin au déballage, au placement et au remballage des œuvres envoyées; elle prendra, pour leur conservation, toutes les mesures désirables, et l'un de ses membres est spécialement délégué à cet effet ; mais elle ne se déclare responsable en aucun cas.

Art. 3. — Ne pourront être reçus :

Les tableaux ou dessins sans cadre ;

Les ouvrages de sculpture ou gravure livrés au commerce.

Le Secrétaire,
AMADÈS.



CORRESPONDANCE

—

A M. G. M. — Nous comptons repren-

dre dans le prochain numéro nos études sur les *Œuvres nouvelles*.

A M. Henri V*** — Avez-vous reçu ce que vous attendiez de M. V?

A M. Alexandre B. — Vous ai-je écrit que je suis allé voir votre tableau? Est-il toujours au même endroit ?

A l'enragé collectionneur. — Il nous est vraiment impossible de nous livrer au travail que vous demandez. Votre abonnement vous coûte six francs, et vous exigez des recherches qui seraient mal payées au prix de trois cents francs.

A M. S. R. Kochler, Boston, U. S. A. — Prière d'envoyer un bon postal pour le renouvellement.

A Mlle Gabrielle L. — Reçu votre épreuve. Grand progrès.

A M. Louis T. — Impossible. Regrets.

A M. Hector A. — Oous attendrons.

A de nombreuv correspondants. — Ne pouvant répondre par le journal, nous vous demandons crédit pour écrire.

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE

Barbizon (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

Le Havre. — Exposition de la société des amis des arts du 1er août au 17 septembre.

Montbéliarl. — Exposition ouverte jusqu'au 20 septembre.

Nancy. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

Paris. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

Rouen. — Exposition, ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

Saint-Etienne. — Exposition des beaux-arts et des arts appliqués à l'industrie, du 15 août au 15 septembre.

Tours. — Du 1er octobre au 1er novembre. Envois jusqu'au 10 septembre.

Versailles. — Exposition des amis des arts, ouverte jusqu'au 1er octobre.

ETRANGER

Anvers. — 23e exposition triennale par la Société royale des beaux-arts, du 13 août au 1er octobre 1882

Buda Pesth. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

Gand. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

Glascow. — Troisième exposition de blanc et noir. Ouverture : le 5 septembre.

Rome. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

Vienne. — Exposition fermant le 30 septembre.

ESTAMPES OFFERTES

Une série de portraits des plus célèbres peintres, dessinateurs et caricaturistes modernes, gravés à la pointe sèche par M. F. Alasonière, a commencé à paraître chez l'éditeur Paul Delarue, boulevard Saint-Germain, 122, Paris.

Il n'a été tiré que 250 épreuves avant la lettre, toutes numérotées et signées, savoir : 50 épreuves sur papier du Japon, nos 1 à 50, au prix de 20 fr. l'une ; 50 épreuves sur papier de Chine, nos 51 à 100, au prix de 15 f. l'une, et 150 épreuves sur papier de Hollande, nos 101 à 250, au prix de 10 fr. l'une.

Grandeur de la planche, 15 centimètres sur 11.

Le premier portrait paru est celui de J.-F. Millet. Ceux de Corot, Rousseau, Courbet, Cham, Gavarni, Daumier, etc, paraitront prochainement.

×

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière*, trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Paris, 73, boulevard de Clichy

1880. — Dix planches à l'eau-forte et à la pointe sèche.

par Ch. JACQUE

Tirées à 200 exemplaires, sur Hollande, Japon blanc, Japon paille, Japon jaune et parchemin.

Les planches sont biffées et détruites.

Il ne peut donc être tiré que le nombre indiqué ci-dessus.

—

Le tirage de ces planches sera bientôt épuisé, puisqu'il n'en reste déjà plus que la moitié et les exemplaires en deviendront vite presque introuvables comme ceux de quelques pièces de Ch. Jacque dont le prix primitif est quelquefois décuplé.

Le prix de cette série a augmenté et augmentera en raison de l'épuisement du tirage.

Les 75 premiers exemplaires se sont vendus au prix de................250 f.

Les 50 suivants sont à..........275

Les 40 — seront à........300

Les 25 — et derniers seront à 400

Les dix exemplaires parchemin à 500

Tout est imprimé sur magnifique papier et à toutes marges ; et à l'exception du tirage sur parchemin, les autres tirages sur différents papiers sont au même prix.

Au 1er avril 1881, la première série se trouvait déjà épuisée. La 2me est sur le point de l'être.

On a pu former quelques exemplaires très peu, une dizaine, dits d'états, composés d'épreuves, dites d'essais, prises indifféremment dans les différentes sortes de papier.

Quelques personnes recherchent ces exemplaires, et peuvent s'adresser pour s'en procurer, à l'adresse ci-dessus indiquée.

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.



2e ANNEE. —No 74. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 10 SEPTEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

ÉDOUARD GIRARDET

Troisième Article

(Voir les numéros des 6 et 13 août 1882).

Après avoir eu différentes médailles aux Salons de Paris, Ed. Girardet fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en août 1866.

Voici la liste des tableaux qu'il a exposés de 1839 à 1866, et des gravures, lithographies, etc., qui n'ont point été catalogués précédemment :

1839—Le Bain en commun. (Oberland Bernois).
1840—La Chèvre blessée.
1841—Mort d'un jeune enfant. (L'Eternel l'avait donné. L'Eternel l'a ôté. Que le nom de l'Eternel soit béni.) *A été gravé sur pierre par son père.*
1842—La Bénédiction paternelle. *Paru dans l'Artiste, gravé sur acier par Paul Girardet.*
La Lecture de la Bible.
La Prière avant le repas.
Le Conte de la mère-grand.
1843—Les Incendiés, *dessin d'après M. Rouget,*
1844—Famille égyptienne priant sur le tombeau d'un parent. *Peint en collaboration avec son frère Karl Girardet.*
1845—Aveugle mendiant au Caire.
Orphelines au cimetière. Amour maternel.
Enfants Bernois rencontrant le corps d'un chasseur à demi enseveli sous la neige.
1846—Paysans Bernois surpris par un ours. *Gravé par A. Varin.*
Le Défenseur de la Couronne. *Lithographié par A. Varin.*
La Lecture difficile.
1847—Le petit voleur de pommes, *gravé in-8o par A. Varin.*
La Demande en mariage.
Le bon cœur.
Les Petits Tyrans.
1848—Le Nid de Merles.
Souvenirs de Jeunesse.
Le Retour du Soldat suisse.
Le Médecin de campagne, *qu'il lithographia ensuite d'après son tableau.*
1849—Les Révélations.
La Pipe du grand-père.
La Provende en danger.
Le Galant suranné.
1850—Le mauvais temps dans la montagne, *gravé par Madame Bontemps.*
1851—La difficulté quotidienne, *aquarelle.*
Enfants trouvant le corps d'un chasseur enseveli sous la neige, *aquarelle.*
La Lecture de la Bible, *aquarelle.*
1853—Les Loups en campagne, *id.*
Convoitise et Satiété, *id.*
1859—Une Glissade dans un village suisse, *sujet qu'il grava in-fo.*
Une Noce de village. *Lithographié par Thielley.*
1866—Le Gibier inattendu, *aquarelle.*
Le Retour de la montagne, *aquarelle.*
1855—EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS : Une Foire dans l'Oberland Bernois *et* le Portrait mal payé, *gravés par Paul Girardet,*
AU MUSEE DE BERNE : l'Aumône, *peinture.*
La Vente aux enchères en un village de l'Oberland Bernois.
Entretien des Bergers.
Les jeunes communistes. *Lithographie par A. Thielley.*
Charles le Téméraire après la bataille de Morat.
Le Zouave après Magenta.
La Landsturm en 1798, *peinture non terminée.*
Un Événement au village. (Un domestique nègre provoque l'étonnement des paysannes de la Suisse).
Veux-tu le fouet? C'est un vaurien! C'est le diable! *sujets enfantins.*
Le Pasteur Meyer. *Portrait in-4o, belle lithographie par Ed. Girardet.*
La Paix, *gravure à l'aqua-tinte d'après Gustave Doré.*
La Guerre, *pendant.* Rue de village au clair de lune, *d'après G. Doré.*

Edouard Girardet dessinait avec conscience; il gravait de même. Il était trop modeste et se souciait peu de ses gravures, dont le nombre signé est d'ailleurs restreint. Je pourrai, je pense, compléter le catalogue de son œuvre en faisant de nouvelles recherches. Les dessins qu'il fit de 1842 à 1845 au musée de Versailles pour les graveurs de cette collection, éditée par Gavard, sont nombreux, charmants d'exécution et fort recherchés. J'espère pouvoir en donner la liste prochainement.

P. Adolphe Varin.
graveur.



ÉCHOS

M. Charles Jacque a commencé, cette semaine, la gravure de la première de deux planches dont il veut faire le couronnement de son œuvre.

Elles seront de dimensions encore plus grandes que sa fameuse *Bergerie*, dont une épreuve atteignait récemment en vente publique, à Londres, le prix de deux mille francs.

* * *

M. Goupil a commandé à M. Huot la gravure du joli tableau de M. Leroux, *les Pêcheuses*, qui a été si remarqué au dernier Salon.

* * *

M. Paul Schmidt a réuni en un élégant volume les exemplaires du journal la *Chro-*

nique de l'Imprimerie, qu'il a publié du 1[er] janvier 1880 à décembre 1881, c'est-à-dire pendant deux années. Il a offert ces exemplaires en souvenir à quelques amis. Le talent professionnel de M. Schmidt se décèle à chacune des pages de ce remarquable ouvrage, véritable monument typographique.

***

M. Bracquemond a livré à l'éditeur Charles Savary la planche qu'il a exécutée cet été, d'après le tableau de Millet, qui représente un paysan à l'aspect dur et presque farouche, travaillant dans son champ.

Les gentils camarades avaient appelé, on s'en souvient peut-être, ce tableau : *Dumollard*.

M. Bracquemond a donné à sa planche le titre plus digne et plus justifié de : *Labor* !

On nous affirme que les épreuves avec la lettre sont surtout admirablement venues.

***

Signalons aux amateurs de Courbet un tableau de lui qui est bien curieux.

On sait que Courbet a fait sa prison dans une maison de santé des environs de Paris, dont le concierge est naturellement devenu son meilleur ami.

La veille du départ du peintre, ce concierge qui est en même temps cordonnier, lui demandait un souvenir.

— De quelle nature ?

— Une enseigne.

Courbet tira son couteau... Oh ! pas pour le tuer. Mais on sait que Courbet se plaisait à peindre avec cette arme. Il demanda la planche qui servait d'enseigne. Et voici le tableau qu'il sortit de son couteau :

Un tableau politique, s'il vous plaît.

Dans le fond, à gauche, un petit soulier de grisette ; par derrière une bottine de grande dame. Au milieu, au premier plan, suivant les deux bottines, une superbe botte d'aristocrate fièrement plantée. A droite, tout au fond, couché par terre, éculé, troué, cloué, un soulier de communeux, qui voulait sans doute s'aventurer à suivre les deux bottines et que la botte d'aristocrate a dédaigneusement écarté.

N'est-ce pas que c'est drôle ? C'est mieux. C'est bien peint.

***

M. Henri Guérard vient d'avoir la douleur de perdre son père.

***

M. Léon Coutil a envoyé à l'exposition de Rouen le Millet qu'il a exécuté pour l'éditeur Delorière : *La Fin de la journée*.

***

Avis aux collectionneurs de l'*Estampe*.

M. E. Monfils, 36, rue de l'Avenir, à Asnières, a payé *un franc* le n° 3 de notre journal.

Il demandait à acheter, au prix de *cinq* francs le n° 1, quand un ami le lui a offert.

L'ART DE FORMER
UNE
BIBLIOTHÈQUE

—

SUITE

. . . .

A la personne bien intentionnée qui me demanderait des conseils pour installer une petite bibliothèque de maison de campagne, je répondrais sans hésiter :

« Achetez cinq cents volumes de romans chez Lévy et Charpentier, ajoutez-y un Victor Hugo complet, la réimpression des *Mémoires du XVIII[e] Siècle* de chez Didot, les vingt livres nouveaux de l'année, un Larousse pour l'érudition et vous aurez tout ce qu'il faut pour passer votre temps les jours de pluie. Si votre maison de campagne est sur le bord de la mer, joignez les œuvres de Jules Verne et remplacer les *Mémoires du XVIII[e] Siècle* par une *Bibliothèque des Voyages* Faites cartonner élégamment les in-18 et au dessous par Pierson et relier les volumes plus grands chez un relieur travaillant très solidement. »

A la campagne, les dictionnaires et les romans sont les seuls livres utiles. A cette occasion, je rapporterai ce que j'ai vu, il y a une dizaine d'années. Un voisin de villégiature étonnait véritablement toute une petite colonie d'artistes et de gens de lettres par la variété de ses connaissances. Il savait tout... mais toujours le lendemain. Il raccrochait le plus habilement passible la conversation du jour avec celle de la veille et alors il s'étendait sur le personnage dont on n'avait fait qu'effleurer la vie, sur l'événement au sujet duquel on avait discuté.

Un *Dictionnaire de la Conversation* et une *Biographie universelle*, de chez Didot en faisaient un Bénédictin et opéraient seuls ce miracle.

Les premiers livres achetés, il faut un meuble pour les loger.

Que ce meuble soit assez profond pour qu'on puisse y installer deux rangées de grands in-8° ou trois rangées d'in-12. Qu'il soit ouvert. Les livres, et surtout les reliures ont besoin d'air. Un livre est un être vivant, il faut qu'il respire. Je suis convaincu par expérience qu'à la longue un volume relié s'abîme moins en plein air, même sur un quai, que dans un meuble hermétiquement fermé. Nos ancêtres qui joignaient la prudence à la connaissance des choses mettaient souvent des portes à leurs armoires-bibliothèques, mais elles étaient grillagées. Aujourd'hui les vrais amateurs ont des armoires ouvertes ; je ne les blâmerais pas s'ils installaient des piéges à loups devant et de chaque côté.

. . . .

Aux hommes qui veulent se former une bibliothèque, je recommande de s'imposer tout de suite une méthode pour relier et conserver les livres.

Et d'abord, il faut adopter un modèle général de reliure qui peut varier de couleur suivant les branches des connaissances humaines auxquelles appartiennent les livres, mais qui donne, par son ensemble, à une collection, une apparence de haut goût.

La reliure en veau ou en maroquin plein, avec nervures, petits fers, dentelle, etc., exécutée par Chambolle et Duru, est un luxe de millionnaire. Comme tous les grands artistes, les grands relieurs sont intraitables ; non seulement il faut couvrir d'or l'ouvrage de leurs mains, mais il faut l'attendre quinze, dix-huit mois et même deux ans, fût-on prince, roi ou chef de république.

La demi-reliure dite Janséniste — qui ressemble à la vraie reliure janséniste comme Brummel ressemblait à Job sur son fumier — est un bon modèle ; cependant une demi-reliure d'amateur bien conditionnée avec pièces au dos peut satisfaire les gens délicats.

Aucun livre ne doit être rogné. Il doit être simplement ébarbé ; la tête peut être peigne, mais je la préfère dorée. La peinture peigne se dénature assez vite, tandis que la dorure soigneusement exécutée traverse les siècles.

Il faut toujours faire relier un volume avec sa couverture imprimée, même lorsque cette couverture est semblable au titre.

Enfin — et c'est là le grand art de tous les bibliophiles et de tous les libraires d'aujourd'hui — il convient d'ajouter à son volume tout ce qui peut en augmenter le prix. Si l'on n'a pas pu se procurer un exemplaire sur papier de luxe, on doit veiller à ce que l'exemplaire ordinaire que l'on veut faire relier soit exempt de ces tares ignominieuses qui souillent et maculent les feuilles à l'imprimerie. Puis on y joint un portrait de l'auteur, soit en gravure, soit en photographie ; s'il se peut un autographe ; des suites de gravures faites pour d'autres éditions, soit avant la lettre, soit en divers états. Du plus mince ragoût bibliophilique on arrive ainsi à faire un morceau recherché et délicat.

J'affirme qu'une bibliothèque conçue sur ce plan : commencée en 1882, composée uniquement de premiers tirages et continuée pendant vingt ans — à cent volumes par année — représenterait, au bout de ce laps de temps, au moins une cinquantaine de mille francs ; et elle ne

contiendrait que des livres absolument modernes, même contemporains.

....

J'ai dans ma bibliothèque plusieurs reliures fort bien faites quoique un peu lourdes, signées : Clémence ; M. Clémence était un ouvrier habile qui fut membre de la Commune comme Varlin, également ouvrier relieur. Je crois que M. Clémence se serait illustré dans son art s'il s'y était adonné avec amour ; mais la politique et ses exigences se concilient peu avec les nervures, les petits fers et les plats à filets. Presque tous les bons relieurs ont été ouvriers et cela est nécessaire comme pour les maîtres imprimeurs. On ne mène jamais bien un atelier où le tour de main et le goût jouent un grand rôle, si on n'a pas travaillé soi-même. L'imprimeur qui montre aujourd'hui le plus de goût pour les illustrations, M. Motteroz a été ouvrier et s'en fait gloire. M. Motteroz est du reste le seul imprimeur de Paris dont on puisse relier les livres dès le lendemain de leur impression.

Généralement les imprimeurs chargent leurs formes d'une encre épaisse qui donne sur le moment plus d'aspect au caractère ; seulement dès le lendemain ce brillant aspect macule la feuille voisine et lorsque pour le relier on passe les feuilles au battage ou au laminoir, deux pages n'en font plus qu'une et il s'en suit un gribouillis tout à fait désagréable. Il est de règle de ne faire relier un volume que lorsque l'impression est complètement sèche. Pour les papiers de chine, le sec s'opère instantanément ; pour les papiers ordinaires en quelques mois ; pour les vergés de Hollande ou autres, il faut souvent quatre ans et parfois davantage.

Quelques amateurs riches adoptent pour leur bibliothèque une reliure absolument uniforme. Ils ne varient même pas les couleurs suivant les catégories d'ouvrages. C'est un bon et beau système; mais s'ils sont logiques, ils doivent faire casser les volumes anciens qu'ils achètent reliés afin de les réhabiller après à leur mode particulière. Quant à moi, si j'admire ces enfilades majestueuses de livres semblables, je suis loin de dédaigner la bibliothèque variée de couleurs, d'époques et de modes. — C'est plus gai — d'ailleurs j'aime beaucoup le livre vêtu selon le goût de son temps. Le *Mémorial de Sainte-Hélène*, illustré par Charlet, les histoires de Napoléon illustrées par Raffet et H. Vernet ont tout à fait bon air dans ces reliures de 1840 à dos plats, à emblèmes bonapartistes dorés largement. Je conseille donc aux personnes qui commencent une bibliothèque, et j'insiste sur ce point, d'adopter pour leurs livres à eux, pour les livres qu'ils forment, qu'ils complètent eux-mêmes, une reliure ayant soit des couleurs, soit des ornements, soit des fers personnels, et de restituer au contraire aux livres du temps passé les reliures de leur époque.

(A Suivre) **Jules Richard.**

CORRESPONDANCE

—

A M. LÉON C***, aux Andelys. — Vous avez dû recevoir les numéros réclamés.

A nos amis de ROUEN. — Prière de nous envoyer le compte-rendu des gravures qui figurent à votre exposition. Si vous signez, nous respecterons dans leur teneur vos articles. Si vous ne signez pas, nous nous croirons autorisé à en supprimer les passages qui ne seraient pas d'accord avec nos opinions personnelles.

A M. ARTHUR G***. — Le meilleur mode d'abonnement est l'envoi d'un mandat par la poste. Chaque abonnement perçu par nous à domicile coûte au journal 0,65, soit plus du huitième de la souscription.

A M. G. M. — Le manque de place nous oblige à remettre au 24 septembre, l'article *Œuvres Nouvelles*.

A M. C. à Besançon. — De vos nouvelles, S. V. P.

A M. PORTIER DE BEAULIEU. — Votre lettre du 20 août, que nous avons intitulée *la Protestation du Burin*, a fait un tel tapage que chaque courrier nous apporte *des protestations à votre protestation*. On nous prie de vous demander le développement de votre couplet sur ce thème : L'EAU-FORTE N'EST PAS DE L'ESTAMPE. On répliquera.

COURRIER DES EXPOSITIONS

—

FRANCE

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

MONTBÉLIARD. — Exposition ouverte jusqu'au 20 septembre.

NANCY. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

ROUEN. — Exposition ; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

TOURS. — Du 1er octobre au 1er novembre.

VERSAILLES. — Exposition des amis des arts, ouverte jusqu'au 1er octobre.

ETRANGER

ANVERS. — 23e exposition triennale par la Société royale des beaux-arts, du 13 août au 1er octobre 1882.

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASGOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre.

VUE DE SAN-FRANCISCO

Eau-forte originale de CH. MERYON

Epreuves sur japon 60 f.
hollande 40

POINTES SÈCHES D'HENRI BOUTET

DARLING

250 Epreuves d'artiste signées : sur japon 10 f.
Epreuves avec la lettre : sur hollande 6

PARISIENNE

Salon de 1882

Epreuves avant lettre sur japon (épuisé).
— sur chine 6 f.
— sur hollande 4

LE TROTTIN

50 épreuves avant lettre sur japon 8 f.
50 — sur chine 6
50 — sur hollande 4

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

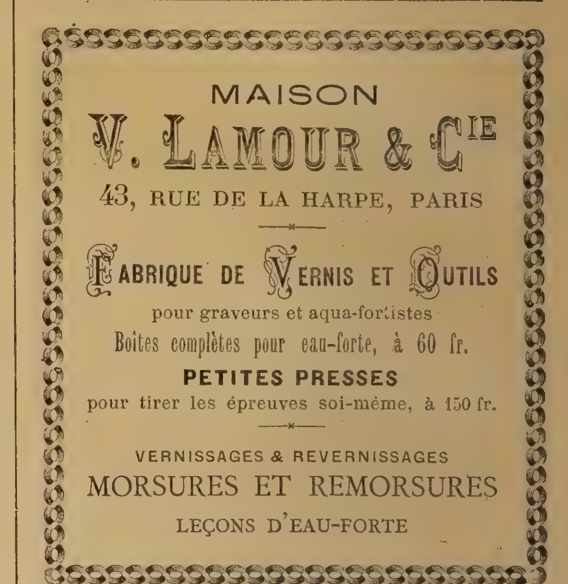
E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.



2e ANNEE. —N° 75. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 17 SEPTEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser
Mandats et Communications
à
C. CHINCHOLLE
48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal
chez
P. OLLENDORFF
éditeur
28 bis, rue de Richelieu

LA LOI

J'admets qu'elle soit sévère, mais je la voudrais intègre, équitable, consciencieuse.

Elle veut être respectée. Est-elle toujours respectable?

Dans le cas qui nous occupe, elle est odieuse, épouvantable.

Les hommes en ont fait une portière, une commère.

Jugez-en.

Je parle, pièces en mains.

Chaque année, au Salon, il y a des artistes peintres, sculpteurs, graveurs, qui font de grands sacrifices pour exposer.

Il leur faut des modèles, des outils, des bordures. Ils trouvent l'argent nécessaire.

Parfois ils sont pauvres. Ils s'endettent.

Ils exposent.

Et alors...

Alors il se trouve des gens qui, — sans être à même de comprendre que l'œuvre de l'artiste est, pour ainsi dire, une parcelle de son âme, — saisissent cette œuvre et font barbouiller du papier timbré.

Est-ce tout?

Ce n'est rien encore.

Ils lancent leur... Comment appellent-ils cela? Mettons que ce soit une assignation. Je n'en suis pas sûr. Je ne comprends rien aux grimoires des citoyens huissiers.

Savez-vous comment certains des papiers nécessités par la poursuite et la défense sont rédigés?

Après le crime, l'infamie.

L'écrit porte non-seulement le nom de l'artiste poursuivi, mais encore les noms de TOUS LES ARTISTES poursuivis.

Dites donc, citoyens, mais voilà qui est de la diffamation pure.

Comment, je n'ai pas le droit de dire que tel restaurateur nous sert des soles rances, et vous avez, vous, le droit de dire à M. A* que MM. B*, C*, D*, etc., sont poursuivis en même temps que lui?

Et la loi vous permet cela? Vous le prétendez du moins.

Moi, je dis que cela n'est point vrai, parce que cela ne peut pas être vrai.

Gageons que pareille chose ne se fait pas en Prusse même!

Mais il ne s'agit point de dire de gros mots. Il faut des preuves.

Je prends au hasard un de ces papiers révélateurs :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ! au nom du peuple francais ? Le Président du Tribunal civil de première instance de la Seine, séant au Palais de Justice à Paris, a rendu en l'audience publique l'ordonnance de référé dont la teneur suit : l'an 1883, le 8 juillet, pardevant nous, Président du Tribunal Civil de la Seine, assisté de Grandjean, greffier, tenant l'audience des référés, salle ordinaire des dites audiences, une heure de relevée, a comparu Me Engrand, avoué près le dit tribunal et celui des Artistes Français pour la Société des Artistes Français pour l'exposition des Beaux-Arts de 1882, dont le siége est à Paris, au palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, agissant poursuite et diligence de M. Antoine Bailly, architecte, membre de l'Institut officier de la Légion d'Honneur, président du conseil d'administration de la dite Société, demeurant à Paris, 19, boulevard Bonne-Nouvelle.

Lequel nous a dit que, suivant exploits du ministère de Dupuy, huissier à Paris, en date du six juillet 1882, enregistrés, il avait donné assignation à 1° M. A*** artiste peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 2° M. B*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 3° M. C*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 4° M. D*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 5° M. E*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 6° M. F*** sculpteur, demeurant à Paris, rue *** ; 7° M. G*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 8° M. H*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 9° M. H*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 10° M. I*** demeurant à Paris, rue*** ; 11° M. J*** artiste-peintre, demeurant à Paris, boulevard*** ; 12° M. K*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 13° M. L*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 14° M. M*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** : 15° M. N*** artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** ; 16° M. O*** artiste-sculpteur; demeurant à Paris rue *** ; 17° M. P*** peintre à*** au domicile par lui élu au siège de la Société des artistes at au Palais de l'Industrie ; 18° M. Q*** artiste-peintre demeurant à*** au domicile élu à la Société des artistes, au Palais de l'Industrie ; 19° M. R*** artiste-peintre, demeurant à*** au domicile élu à la Société des artistes au Palais de l'Industrie ; 20° M. S*** demeurant à Paris, rue*** au domicile élu dans son opposition en l'étude de Me Lebrun huissier à Paris, 109, boulevard Voltaire ; 21° Mme Ve T*** demeurant à Paris, boulevard *** au domicile élu dans son opposition en l'étude de Me Vincelet, huissier à Paris, 8, rue Drouot ; 22° M. U*** demeurant à Paris, rue*** au domicile élu dans son opposition en l'étude de Me Vincelet, huissier à Paris, 8, rue Drouot ; 23° M. V*** demeurant à Paris, rue*** au domicile élu dans son opposition en l'étude de Me Guimond, huissier, à Paris, 66, avenue de Clichy ; 24° M. W*** propriétaire, demeurant à*** au domicile élu en l'étude de Me Batrel, huissier à Paris, 6, avenue d'Italie ; 25° M. X*** fabricant de cadres, demeurant à Paris, rue*** au domicile élu en l'étude de Me Demouchy, huissier à Paris, 117, rue Monge, 26° M. Y*** demeurant à Paris, rue*** au domicile élu en l'étude de Me Guimond, huissier, à Paris, 66, avenue de Clichy ; 27° M. Z*** négociant, demeurant à Paris, rue*** au domicile élu en son opposition en l'étude de Mr Pannet huissier à Paris, 110, rue Saint-Denis ; 28° M. A bis, doreur sur bois, demeurant à Paris, rue*** au domicile élu dans son opposition, en l'étude de Me Buisson, huissier à Paris, 12, rue de la Chaussée-d'Antin ; 29° M. B bis, demeurant à Paris, avenue *** au domicile élu dans son opposition en l'étude de Me Cédic, huissier à Paris, rue Turbigo ; 30° M. C bis, marchand drapier, rue*** au domicile élu dans son opposition en l'étude de Me Mouet, huissier à Paris, 59, rue de Provence ; 31° M. D bis, propriétaire, demeurant à*** au domicile élu dans son opposition en l'étude de Me Doqval, huissier à Paris, 18 bis, rue d'Hauteville 32° M. le Comte*** etc. etc.

Enfin il y a comme cela quarante noms déposés chez les quarante concierges des quarante artistes ou représentants des artistes poursuivis.

La chose finit par une invitation aux parties à se pourvoir, par de nouveaux détails sur les revendications faites et par un ordre à tous huissiers de mettre la présente ordonnance de référé à exécution.

Et partout les noms et les adresses tout au long.

A ce papier est joint un autre qui est comme l'*envoi* officiel de la paperasse diffamatoire, dont on vient de lire des extraits.

Cet *envoi* est la confirmation officielle de la diffamation dévoilée.

Il est bon de le citer dans sa teneur :

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, et le vingt-sept juillet.

A la requête de la Société des Artistes Français pour l'exposition des Beaux-Arts de 1882 dont le siège est à Paris, palais de l'Industrie, aux Champs-Elysées, agissant poursuite et diligence de M. Antoine Bailly, architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'Honneur, président du conseil d'administration de la dite société demeurant à Paris, 19, boulevard Bonne-Nouvelle,

Pour laquelle domicile est élu à Paris, 85, rue de Richelieu, en l'étude de Me Engrand, avoué près le Tribunal civil de la Seine,

J'ai, Jean-Baptiste Eugène Bimont, huissier audiencier au Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, boulevard Beaumarchais, no 13, soussigné commis à cet effet, signifié et en tête des présentes, LAISSÉ COPIE, à M***, artiste-peintre, demeurant à Paris, rue*** où étant *et parlant à la Concierge de la maison.*

De la grosse dûment en forme exécutoire d'une ordonnance de référé rendue par M. le président du Tribunal civil de la Seine tenant l'audience des référés, le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, enregistrée, sous toute réserve.

Et je lui ai laissé LA PRÉSENTE COPIE.

Coût : dix francs 85, sur papier spécial, 1,80.

Dix francs 85, une pareille horreur? c'est cher.

Il faut absolument qu'on prenne des mesures pour que des faits si contraires aux bonnes mœurs ne se renouvellent pas.

Le moyen? il est tout simple.

A la sauvagerie on a le droit d'opposer la ruse.

Que le Président du conseil d'administration de la Société des Artistes français se déclare l'acquéreur de chacune des œuvres exposées et envoie promener les huissiers qui voudront se permettre d'y mettre opposition.

Si légalement, M. Bailly ne peut s'en rendre acquéreur, QU'UN AUTRE AIT CETTE COMPLAISANCE.

La diffamation qui suit l'opposition justifie absolument N'IMPORTE QUEL MOYEN DE DÉFENSE.

C. Chincholle.

ÉCHOS

—

L'Académie des beaux-arts vient encore de recevoir un nouveau legs. Dans son testament, M. Lehmann, mort il y a quelque temps, a demandé que tous ses tableaux, dessins, ébauches, cartons, gravures, photographies, livres, objets de curiosité, matériel d'atelier, soient vendus aux enchères publiques et que le produit, placé en rentes sur l'État, serve à la fondation d'un prix triennal de 3,600 fr. qui sera décerné à un jeune peintre, n'ayant pas plus de vingt-cinq ans accomplis et ayant fait, dans les trois ans, un ouvrage, tableau ou carton, achevé, qui, par le choix du sujet, par la composition, le style et l'exécution, *s'éloignerait des doctrines préconisées aujourd'hui.*

Cette œuvre devra être exposée publiquement durant trois jours, et restera la propriété de l'auteur.

Dans le cas où le prix ne serait pas décerné, la somme pourrait être attribuée par moitié : l'une, à un jeune élève dont les études auraient donné, à l'Académie, l'espoir qu'il se rendra apte à remplir ces conditions plus tard ; l'autre moitié, à un artiste vieux, infirme ou nécessiteux, dont le talent se serait approché de ces conditions.

Ce prix portera le nom de prix « Henri Lehmann », pour « l'encouragement des bonnes études classiques. »

***

Extrait du *Moniteur des Arts* :

Le peintre Munkaczy, dont la santé a inspiré un moment de sérieuses inquiétudes, est presque rétabli.

Le célèbre artiste a beaucoup souffert de graves atteintes de goutte.

L'auteur du *Christ au prétoire*, qui se trouve en ce moment dans le grand-duché de Luxembourg, a repris ses travaux et se dispose à revenir à Paris dès le mois de septembre.

***

M. Alexandre Bonnin vient d'envoyer à l'exposition de Rouen un tableau des plus intéressants : *La Chanson de la Mariée.* C'est une noce vendéenne peinte par un vendéen pur sang, fidèle reproducteur des costumes et des us de son pays.

Voilà un tableau qui court grand risque de ne pas retourner en Vendée.

***

Nous ne pouvons nous dispenser de signaler le succès remporté à l'exposition des arts décoratifs par les cadres de l'éditeur Fabré qui a, comme on sait, consacré sa vie à la résurrection des dessins, ornementations, décorations de Boucher.

M. Fabré a confié la reproduction des œuvres de son artiste de prédilection à M. Thornley, le lithographe habituel des tableaux de M. Puvis de Chavannes.

Editeur et reproducteur ont droit, tous deux à la reconnaissance des amateurs du XVIIIe siècle.

***

Vient de paraître chez Louis Bihn, libraire, 67, rue Richelieu à Paris, le *XIX*e catalogue mensuel aux prix marqués, contenant des portraits de peintres, graveurs, sculpteurs, acteurs, actrices, etc. etc.

L'ART DE FORMER UNE BIBLIOTHÈQUE

—

SUITE

Je recommande aux collectionneurs pour leur casier littéraire la *Bibliothèque elzévirienne*, commencée il y a trente années. interrompue plusieurs fois, puis reprise par différents éditeurs, elle forme un ensemble de près de deux cents volumes dont la physionomie est bien connue des amateurs. Recouverts d'un léger cartonnage en toile rouge, avec une sphère sur le dos, imprimés en caractères elzéviriens sur papier de fil et dans un format commode, ils ont plus fait pour rajeunir la popularité de la vieille littérature que tous les cours de littérature passés et présents.

Il est difficile de rencontrer la *Bibliothèque elzévirienne* complète ailleurs que chez les collectionneurs. Cependant avec quelque peine et une dépense de douze cents francs, il est encore possible d'en réunir une collection. Dans quatre à cinq ans, cela ne se pourra probablement plus.

Ronsard. Senécé, Villars, Saint-Amand, Scarron, Bussy-Rabutin, Jehan d'Arras, Gauthier Garguille, Furetière, Gringore, Strapparole, Tabarin, y coudoient Corneille, Molière, Lafontaine.

J'ai des raisons de croire cette utile et belle bibliothèque définitivement interrompue. Je serais heureux que l'événement vint démentir mon assertion.

Si l'on joignait aux livres que je viens d'énumérer le *Journal de Barbier*, récemment réédité par Charpentier, les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, improprement appelés « Mémoires de Bachaumont, » un Metra, une correspondance de Grimm et une de Laharpe, ou aurait parfaitement raison, car on réunirait sous sa main en cent et quelques volumes les plus vivants documents de la vie si agitée du XVIIIe siècle.

. . . .

S'il faut toujours consulter le *Dictionnaire du libraire* de Brunet lorsqu'on veut faire l'acquisition d'un livre ancien, et j'appelle ici ancien, tout ce qui date du XVIIIe siècle et d'avant, il faut toujours regarder le nom de l'éditeur et celui

de l'imprimeur pour les livres imprimés depuis quatre-vingts ans.

Tel accouplement d'éditeur et d'imprimeur suffit pour créer à un livre une valeur réelle. Certains imprimeurs savent donner du cachet et du prix à un livre de peu d'importance et certains éditeurs ne confieront jamais d'impression à de mauvais ou médiocres imprimeurs.

Quand le livre n'est pas un livre usuel ou de librairie courante, sa confection est souvent aussi soignée que celle d'un objet d'art. Lorsque vers 1840, les éditeurs Bourdin et du Bochet confiaient au typographe Lacrampe ces magnifiques illustrés qu'ils vendaient vingt francs le volume et qu'on s'arrache aujourd'hui dans les ventes, il fallait que le papier, les caractères, les bois, le tirage ne laissassent rien à désirer. On ne tirait les feuilles qu'après une mise en train qui dépassait souvent quatre jours. Enfant, j'ai visité les ateliers de Lacrampe, dont le fils était de mon âge, et j'ai vu les moyens restreints dont il disposait ; je puis donc affirmer que c'est à force d'habileté professionnelle qu'il atteignait la perfection.

Un autre ouvrier de première force mérite notre souvenir. Il s'appelait Fournier et fut le prédécesseur de Claye. Ses livres étaient des morceaux de choix. Lorsqu'il fut contraint, par des revers de fortune, de quitter Paris, M. Mame le prit pour le charger de la direction de sa célèbre imprimerie de Tours. C'est à Fournier qu'elle doit en partie sa réputation.

Aujourd'hui que toutes les sciences et tous les arts concourent à la perfection typographique, on ne fait pas mieux que le père Lacrampe, on fait autre chose. Le luxe déborde dans les papiers, dans les fontes, les illustrations en noir, en couleur, en or, mais le tirage n'est pas plus pur que celui qui sortait de la petite imprimerie de la rue Damiette.

En parlant des livres illustrés je reviendrai là-dessus.

Sans aller bien loin en arrière, nous pouvons citer une maison d'éditeur-imprimeur dont les livres, à bon marché cependant, sont aujourd'hui primés. Les éditeurs Poulet-Malassis et Dabroise d'Alençon, ont publiés dans le format in-18 jésus, sous le second Empire, une certaine quantité de volumes de Charles Monselet, Maxime Du Camp, Théodore de Banville, Théophile Gautier, qui sont déjà très recherchés et valent souvent un louis alors qu'ils ont été mis en vente à 3fr. 50 . Chose curieuse, Poulet-Malassis et Dabroise ne réussirent pas, ils faisaient trop bien pour leur moment. Poulet était un vrai bibliophile, il a fini en Belgique éditant des livres qu'on ne permettait pas en France.

Aujourd'hui tous les livres qui sortent des presses de Jouaust fils, de Quentin, de Motteroz et qui sont édités par Conquet, Lemerre, Lizieux, Morgan, Rouquette et Rouveyre sont notés au passage par les amateurs.

Les libraires qui éditent des catalogues mensuels ou annuels s'emparent de ces livres, généralement tirés à petit nombre; ils les font habiller par de bons relieurs et leurs créent, en les raréfiant tout de suite, une majoration de prix. C'est un commerce où le petit amateur est étranglé, car un livre tiré à petit nombre est bien vite épuisé grâce à cette façon de le mener. Autrefois de très bons livres, forts biens faits, ne s'épuisaient pas parce que leur prix de vente ne permettait pas de faire la publicité nécessaire au placement de quinze cents exemplaires. Aujourd'hui, on vend vingt-cinq ou trente francs un volume de trois cents pages tire à 500 exemplaires. Les souscripteurs eu enlèvent deux cents, les libraires prennent le reste et ne les exposent qu'un à un. Je connais un *Sottisier Voltaire* qui répond à ce signalement et a toujours l'air d'être le dernier exemplaire à vendre chez un libraire de ma connaissance. Ce dernier exemplaire est inépuisable.

(A Suivre) **Jules Richard.**

CORRESPONDANCE

A M. A. R***. — Vous vous plaignez du trop grand d'annonces contenues dans le n° 73. Nous reconnaissons avec vous que ce numéro ne renferme que peu de texte, mais si vous voulez nous indiquer les moyens de *faire vivre* un journal sans annonces, nous l'accueillerons avec reconnaissance.

A M. B. F.—La règle générale dans les journaux est *qu'on n'est tenu* de parler que des ouvrages envoyés à la direction. C'est bien le moins qu'on nous mette à même d'étudier ce dont on désire que nous nous occupions. Les éditeurs seuls sont responsables de ce que vous appelez nos oublis. Nous ne connaissons pas ceux qui ne veulent pas nous connaitre.

A M. Hirshlensburq. — Les recouvrements à l'étranger sont si lents, si couteux, que nous ne donnons suite pour l'étranger qu'aux demandes d'abonnement qui sont accompagnées d'un mandat poste.

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE

Barbizon (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

Montbéliard. — Exposition ouverte jusqu'au 20 septembre.

Nancy. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

Paris. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

Perpignan.— Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales*.

Rouen. — Exposition ; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

Tours. — Du 1er octobre au 1er novembre.

Versailles. — Exposition des amis des arts, ouverte jusqu'au 1er octobre.

ETRANGER

Anvers. — 23e exposition triennale par la Société royale des beaux-arts, du 13 août au 1er octobre 1882.

Buda Pesth. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

Gand. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

Glascow. — Troisième exposition de blanc et noir.

Rome. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

Vienne. — Exposition fermant le 30 septembre.

UN VIEUX VERGER

Eau-forte originale de L. Desbrosses
Largeur, 0,46 ; hauteur, 0,29
Salon de 1882

100 épreuves d'artistes sur japon : signées — 20 f.
Epreuves avec la lettre sur hollande 20

PORTRAIT DE CH. MERYON

Graveur
Gravé, d'après nature, par Bracquemond

Epreuves sur japon — 15 f.
— hollande — 10

VUE DE SAN-FRANCISCO

Eau-forte originale de Ch. Meryon

Epreuves sur japon — 60 f.
hollande — 40

POINTES SÈCHES D'HENRI BOUTET

DARLING

250 Epreuves d'artiste signées : sur japon — 10 f.
Epreuves avec la lettre : sur hollande 6

PARISIENNE

Salon de 1882

Epreuves avant lettre sur japon (épuisé).
— sur chine — 6 f.
— sur hollande — 4

LE TROTTIN

50 épreuves avant lettre sur japon — 8 f.
50 — sur chine — 6
50 — sur hollande 4

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

LE CRÉDIT VIAGER

Compagnie d'assurances sur la Vie

Fondée par décret du 29 mars 1854, sous le contrôle du Gouvernement

92, rue Richelieu, 92

Fonds de garantie au 31 juillet 1880 : **27,500,000 fr.**

RENTES VIAGERES aux taux de 10, 12 et 15 0/0

Assurances payables au décès de l'assuré ou à échéances fixes, donnant droit à **3 0/0** de toutes les primes versées et à une participation de **50 0/0** dans les bénéfices de la Compagnie.

ASSURANCES DE DOTATIONS D'ENFANTS

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

BEAUMARCHAIS

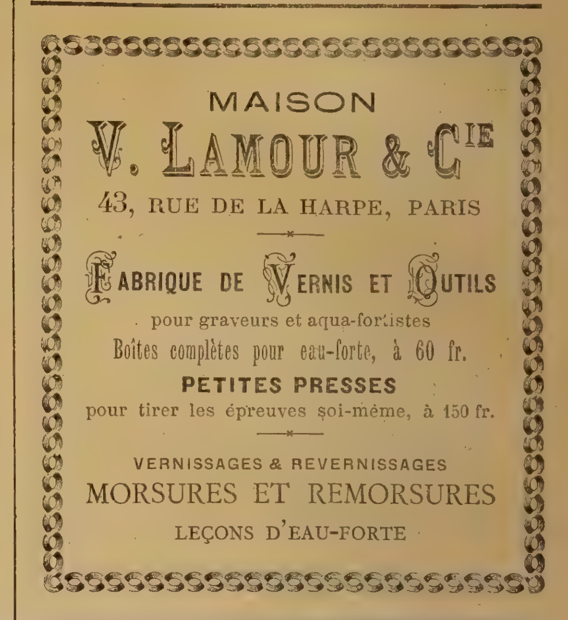
Journal Satirique, Littéraire et Financier

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES

Rédaction et Administration : 33, rue des Petits-Champs, près la rue Richelieu, PARIS.

Directeur : Louis JEANNIN.

ABONNEMENTS Paris......... : Un an, 11 f. ; 6 mois, 6 fr.
Départements : Un an, 12 f. ; 6 mois 7 fr.



Le Rédacteur-Gérant : Ch. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. Francis Bouffaut.

SOCIÉTÉ ANONYME DES COUPONS COMMERCIAUX

Capital : DIX MILLIONS DE FRANCS
Succursales en Belgique, en Suisse, au Brésil et dans les Départements

L'ÉPARGNE POUR TOUS

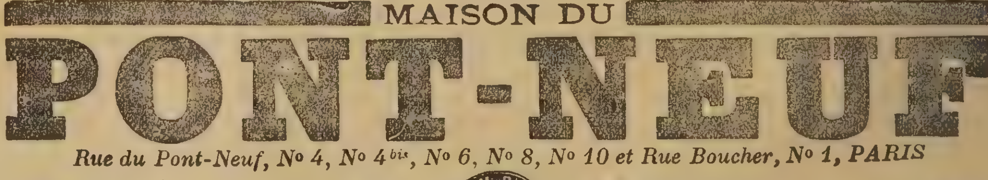
N'ACHETEZ RIEN sans réclamer de vos fournisseurs des *COUPONS COMMERCIAUX*
Remboursement gratuit et assuré de toutes vos dépenses.

COUPONS COMMERCIAUX

UN CAPITAL POUR TOUS

ACHETEZ des bons d'épargne, de Capitalisation pour assurer
UN CAPITAL à votre famille.
UNE RETRAITE à votre vieillesse
UN HÉRITAGE à vos enfants.

Réclamer les Prospectus de la Société par lettre adressée
PARIS — 8, Avenue de l'Opéra, 8 — PARIS



Rue du Pont-Neuf, No 4, No 4 bis, No 6, No 8, No 10 et Rue Boucher, No 1, PARIS

Ulster Drap ourson, doublé tartan, poches manchon . . **19 fr.**

Veston drap reversible pour appartement et magasin. **5 fr.**

MAISON DU PONT-NEUF — VÊTEMENTS POUR HOMMES ET ENFANTS

Pardessus d'Enfant très-belle ratine tout doublé.. **7 fr.**

Pardessus drap d'Elbeuf moutonné, entièrement doublé. **19 fr.**

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

2e ANNEE. — No 76. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 24 SEPTEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

EAUX-FORTES DE CHARLES JACQUE

—

En rendant compte de l'exposition des animaliers, nous avons promis de parler des eaux-fortes et pointes-sèches qu'y avait envoyées Charles Jacque.

La critique détaillée du millier d'œuvres exposées au Salon, la guerre si palpitante du graveur sur bois contre l'amateur anonyme ont reculé jusqu'à ce jour la publication de notre article.

Aussi bien, Jacque a le temps d'attendre. Comme le disait Charles Blanc, il est entré, vivant, dans la postérité. Ses œuvres sont d'actualité éternelle.

Nous avons d'ailleurs publié à diverses reprises l'annonce de la mise en vente de son dernier album dont les dix planches figuraient à l'exposition des Animaliers. Aujourd'hui, cette annonce est devenue inutile. Des deux cents exemplaires offerts les rares qui restent s'enlèveront d'eux-mêmes.

Il est bon toutefois d'en décrire les planches pour les collectionneurs qui en trouveront, par hasard, des épreuves détachées.

C'est ce que nous allons tenter de faire:

1880. *Dix planches*
à l'eau-forte et à la pointe sèche

1er planche. — **Moutons à l'abreuvoir**. Sujet en longueur. — 0,154 sur 0,253 entre les témoins. — Un berger fait boire ses moutons. — A gauche, au premier plan, l'abreuvoir vers lequel tous les moutons sont descendus de la prairie de droite. Les neufs premiers ont la tête ou les pieds dans l'eau. Le berger, couvert d'un long manteau, coiffé d'un chapeau à larges bords, la main droite sur son bâton, a l'air de leur parler pendant que sur le bord de la mare, au premier plan, le chien, noir, les regarde. Nombreux arbres à gauche. Dans l'angle supérieur de droite : **1878**. *Ch. Jacque.* — Pointe sèche.

2e planche. **Coin de village**. Sujet en longueur. — 0.162 sur 0.212 entre les témoins. Une pauvre ferme et ses dépendances s'étendent sur le haut d'un talus. A gauche, la ferme ; à droite ses dépendances, comprenant deux corps de bâtiment appuyés perpendiculairement l'un sur l'autre. Une barrière en très mauvais état relie le tout. Sur cette barrière s'appuie à gauche la fermière dominant ainsi le talus soutenu lui-même à gauche par des solives croisées. Au bas de ce talus picorent deux poules, une noire, une blanche. A droite, un cochon blanc cherche sa nourriture. Quelques nuages au ciel. Dans l'angle supérieur de gauche *Ch. Jacque, 79.* — Eau-forte.

3e planche. — **Ferme isolée**. Sujet en longueur. Planche inachevée et sans témoins. — 0.16 sur 0.21. Au milieu, une maison, dont le pignon vu de face est garni de feuillage. Sur sa façade qui se profile à droite, une porte, une fenêtre. Derrière, un second bâtiment, s'appuyant perpendiculairement sur cette maison. A droite et à gauche, bouquets d'arbres. Aucun travail dans le ciel. Très peu de travaux sur le sol. Des traits à peine esquissés permettent de distinguer à gauche un cochon cherchant sa nourriture et plus loin une femme assise. A droite, au premier plan, une pierre. Dans l'angle supérieure de gauche : *1875* et au-dessous *1875, Ch. J.* — Eau-forte.

4e planche. — **Bœufs à l'abreuvoir**. Sujet en longueur. — 0.127 sur 0.244. — Un bouvier descendant du talus de gauche, le bâton sur l'épaule, mène ses bœufs à l'abreuvoir. Déjà cinq d'entre eux sont en train de boire. De la voix et du geste, il commande au dernier en ligne de faire comme les autres. Celui-là, en effet dont les deux cornes se détachent sur le ciel a l'air de vouloir retourner à la prairie. Derrière le bouvier, au contraire, un bœuf assoiffé sort du troupeau et se presse vers l'abreuvoir. Nuages au ciel à gauche, et au haut de la planche. Sur la rive de la mare, à droite, deux arbres noyés dans l'atmosphère. Dans l'angle supérieur de droite : *1878, Ch. Jacque.* — Pointe sèche.

Cette planche est d'un intérêt indicible. Elle doit figurer au nombre des plus belles du grand artiste. Rien que par *le papier* seul, Jacque a obtenu une aëration étonnante. Il y a dix lieues de perspective réelle derrière ce troupeau qui se détache uniquement sur le ciel.

5e planche. — **Moutons sous bois**. Sujet en hauteur. — 0.193 sur 0.146 entre les témoins. — Sous des arbres élevés, formant la lisière d'un bois, une bergère, un bâton à la main droite et le bras gauche levé, réunit son troupeau. Devant elle, un chien noir s'apprête à rappeler les dissidents. Dans l'angle inférieur de gauche : *Ch. Jacque*, 1879. — Eau-forte.

6e planche. — **La sortie du troupeau**. Sujet en hauteur. — 0.198 sur 0.162 entre les témoins. A gauche, la bergerie, dont la porte élevée s'ouvre en dedans. Les moutons en sortent, appelés par le berger qui, le corps en avant, a les deux mains appuyées sur son bâton. Au premier plan, à gauche, un chien noir qui surveille attentivement. Au fond, le mur de la ferme, avec petite ouverture à droite. Dans l'angle inférieur de droite : Ch. Jacque, septembre 1876. — Eau-forte et pointe-sèche.

7e planche. — **Vaches au paturage**. Sujet en hauteur. — 0.21 sur 0.162 entre les témoins. Dans une prairie, au fond de laquelle s'élèvent une dizaine d'arbres, paissent à gauche deux vaches, l'une blanche, l'autre noire. Assise à droite sur un talus et appuyée contre un arbre, tenant de ses deux mains un gros bâton sur ses genoux, rêve la bergère. Deux

oiscaux au ciel. Dans l'angle inférieur de droite: Ch. J. — Pointe sèche.

8e planche. — **Troupeau de cochons**. Sujet en largeur. — 0.152 sur 0.253 entre les témoins. A droite, un bois. A gauche, la prairie. Sur la lisière du bois, un porcher, son bâton sous le bras droit, et nous tournant le dos, emmène derrière la prairie qui descend à l'horizon, son troupeau de cochons. Déjà quelques-uns ont disparu. A gauche, un porc est sorti du troupeau et se dirige seul vers le fond de la planche. Cinq oiseaux dans le ciel. Planche non signée. — Eau-forte terminée à la pointe sèche.

9e planche. — **Troupeau de moutons**. Sujet en largeur. — 0.182 sur 0.284 entre les témoins. Venant de gauche à droite, sur la lisière d'un bois touffu, s'avance en ligne un nombreux troupeau de moutons. A gauche, le berger, portant son sac en bandoulière et tenant négligemment son bâton sur le bras gauche, parle à son chien qui nous tourne le dos.

Premier état. Quatre épreuves. Eau-forte pure. Pas de travaux au ciel. Dans l'angle inférieur de gauche: Ch. Jacque, 77.

Deuxième état. Toute la planche a été reprise à la pointe sèche. Le ciel est nuageux. La nuit vient et le temps n'est pas sûr.

10e planche. — **La chaumière**. Sujet en largeur. — 0.113 sur 0.132. A gauche, le pignon d'une chaumière, contre lequel s'appuie un tout petit batiment. Au milieu de la planche, un buisson épais protège la pauvre maison dont il cache tout un côté. Sur un large chemin, venant de gauche à droite et tournant au fond, derrière la chaumière, picorent deux poules noires. Au ciel, deux oiseaux et de nombreux nuages, surtout à gauche. Au bas, à gauche : Ch. Jacque.

Premier état. Quatre épreuves. Eau-forte pure. Planche non coupée ayant 0.126 sur 0.152.

Deuxième ètat. Toute la planche a été reprise à la pointe sèche, surtout au premier plan devenu buissonneux, ce qui a rétréci le chemin.

Nous analyserons dans un prochain article, les autres gravures qui ont été exposées, faubourg Saint-Honoré, ainsi que celles qui ont été faites depuis.

M. de l'Estampe.



ÉCHOS

—

Par 43 voix sur 47, M. Pannemacker père a été nommé membre du jury, pour la Section de la gravure sur bois, à l'exposition de l'Union des Arts décratifs.

***

La question des *éventails*.

Parmi les amateurs féminins de ce sceptre léger, on cite la reine d'Angleterre, lady Dudlay, lady Wyatt, la comtesse de Pourtalès, la comtesse de Nadaillac, qui en a peint plusieurs elle-même.

La comtesse de Chambrun posséde une merveille ayant appartenu à Ninon de Lenclos. Enfin Mme Jubinal expose, à l'admiration de ses amis, plusieurs spécimens du dix-huitième siècle.

En ce moment, on préfère à tout l'éventail *illustré*. C'est sur le vélin monté en nacre ou en écaille, un sonnet, un madrigal ou un simple qnatrain encadré dans un sujet, comme les *Mois* de Coppée sont enchâssés dans les dessins de Giacomelli.

Le dernier terminé chez l'éventailliste à la mode est le présent d'un futur à sa fiancée.

Sous une pluie de fleurs d'oranger un Amour vêtu à l'espagnole — souvenir de la première rencontre — chante devant un balcon le quatrain suivant :

O Madeleine, pourquoi dire
Comment mon cœur put s'embraser?
Tu le conquis dans un sourire
Et le gardas dans un baiser!

Henry Guérard a la spécialité des éventails à l'eau-forte, qu'il sème parfois de poudre d'or ou qu'il rehausse de couleurs japonaises Il vient d'en exposer rue de Richelieu, chez Rouveyre, toute une collection qui sera vite enlevée.

***

Une nouvelle exposition artistique aura lieu, l'an prochain, à Munich.

***

D'une intéressante étude que M. Hector France a publiée dans le *Beaumarchais* sur M. Alphonse Legros, nous détachons le passage suivant :

Mais quels commencements hérissés de déboires que ceux du jeune artiste qui se débat dans l'englûment des liens arachnides de l'isolement et de la pauvreté! Ils y sont tous plus ou moins enlacés, ceux qui s'engagent dans les sentiers de l'art sans autre bagage que leur foi et ils apprennent tous, que si la faim aiguise parfois la pensée et secoue les colères fécondes, combien le jeûne prolongé est fatal au lutteur.

Alphonse Legros, comme tous les forts, a soutenu de terribles combats contre la dompteuse qui casse les reins et vide le cœur des faibles aux premiers pas dans la voie ardue.

C'est dans les arts surtout qu'il faut être puissant pour faire sa trouée, se tailler un nom et gagner le pain quotidien. « Le métier est dur, dit Taine. Des hommes de cinqnante ans qui ont un nom célèbre ne gagnent pas dix mille francs. Vers trente ans, après dix ans d'études, on commence à p oduire; à ce moment, il faut vendre, il faut que sous l'artiste se rencontre un commerçant, et, même avec un vrai talent, on ne peut percer qu'à force d'expositions et de réclames. »

L'ART DE FORMER UNE BIBLIOTHÈQUE

—

SUITE

. . . .

Le très intéressant et très utile recueil, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* a posé une question absolument différente. Il a demandé quel était le livre imprimé dans le plus petit format ; je ne crois pas qu'on lui ait encore répondu d'une manière absolument satisfaisante.

Si l'on n'est pas fixé sur les titres des livres les plus gros et les plus petits, on peut donner les prix des deux ouvrages qui se sont vendus le plus cher depuis une dizaine d'années et probablement depuis que la bibliophilie existe.

C'est d'abord, en 1873, à Londres, à la vente du riche amateur Perkins, une Biblia Latina, à 42 lignes, dite *Bible Mazarine*, 4 volumes in-folio, sur vélin, imprimée en 1455 par Gutenberg et Fust. Elle a été adjugée pour 3,400 livres sterlings (85,000 francs) au célèbre libraire Quaritch.

C'est après, en 1879, à Paris, à la vente de Firmin Didot le Missel de Charles VI, in-folio, de 364 feuilles, avec miniatures, bordures, lettres ornées, ais en bois recouverts de velours vert, dos en maroquin brun, tranche dorée, coins et fermoirs en argent ciselé (ancienne reliure). Il a été acquis par M. Fontaine, libraire du passage des Panoramas, pour la somme de 76,000 francs. Il fait encore partie de la bibliothèque particulière de la maison Fontaine.

Il est certain que les deux livres dont je viens de donner le signalement sont irréprochables et d'une conservation parfaite.

C'est la première condition pour qu'un livre atteigne un prix au-dessus de la moyenne et aujourd'hui les vrais amateurs préfèrent souvent des livres légèrement piqués ou tachés, des exemplaires lavés et encollés qui peuvent avoir subi d'habiles réparations. L'amateur naïf ne se doute pas jusqu'où va l'art du réparateur de livres précieux ; on bouche les trous du papier, on remet des morceaux, on fait même réimprimer des pages entières sur du papier et avec des caractè-

res du temps. On arrive par ces moyens à un beau relatif qui trompe les demi-connaisseurs ; c'est pour éviter toute erreur et toute tromperie, qu'on en revient peu à peu au livre nature, et, par conséquent, dépourvu de tout maquillage.

....

En ce moment on collectionne les Delvau — je ne sais pourquoi? — et les premières éditions de Monselet — ça je le sais; — certains livres de Monselet qui n'ont pas été réédités sont des petites merveilles de style et de sens critique : la *Lorgnette littéraire*, par exemple, qui se paie 20 fr. en brochure.

Ces petites collections ne sont que des jeux amusants.

En 1857, le curé de Clichy-la-Garenne réunissait toutes les éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Il en possédait plus de deux cent cinquante et en trouvait toutes les semaines de nouvelles.

M. Vigeant, l'aimable maître d'armes du *Figaro*, doublé d'un érudit collectionneur, a réuni environ 200 ouvrages sur l'escrime, le plus grand nombre à gravures. Cette collection, qui vaut trente ou trente-cinq mille francs, renferme des traités écrits en allemand et en anglais. Son bijou est un petit in-quarto, avec gravures sur bois très curieuses écrit par Henri de Saint-Didier, et imprimé en 1573, chez Métayer, à Paris; il est estimé 1,500 francs.

J'espère que M. Vigeant publiera le catalogue de sa bibliothèque. Ce faisant, il contentera à la fois les amateurs d'escrime et les amateurs de livres.

....

J'ai toujours déploré le sans-gêne avec lequel on fabrique les livres pour le peuple. Généralement, c'est ignoble ! Dans ce temps de doctrines humanitaires où l'on parle tant d'instruction gratuite et obligatoire, je ne conçois pas qu'une *Société des bons livres*, ayant pour but de fournir à bon marché au peuple une édition convenable des classiques français et étrangers, ne se soit pas formée sous la protection du gouvernement. Le goût du livre est enfanté par le goût de la lecture et il ne faut pas que le goût de la lecture soit entravé par les apparences ignobles du livre.

Je laisse de côté les bibliothèques populaires de propagande — quel que soit le parti pour lequel elles travaillent — bibliothèques d'ailleurs si économiquement conçues qu'elles laisssent, outre les avantages politiques, beaucoup trop de bénéfices à ceux qui les administrent sans risques et périls commerciaux, — et j'affirme qu'on pourrait concourir au perfectionnement de l'enseignement primaire, en mettant à la portée des petites bourses des éditions portatives, bien faites et agréables à l'œil.

Vers 1832, le libraire Lecointe avait entrepris, sous le titre de *Nouvelle bibliothèque des classiques français*, une collection de petits in-12 imprimés, s'il vous plaît, chez Firmin Didot, qu'il vendait dix sous. J'ai un Dancourt, *œuvres choisies*, qui appartient à cette collection et qui dans une demi-reliure très simple n'a pas mauvaise figure. Je ne crois pas que le libraire Lecointe ait reçu du gouvernement de Juillet un encouragement quelconque. Sous l'Empire, sans plus d'encouragement, la maison Lahure fit une entreprise de même nature, mais à un franc ; on avait un Voltaire bien complet pour 35 francs et les *Mémoires de Saint-Simon* pour treize francs. Tout récemment nn très intelligent libraire-éditeur, M. Delarue a élargi les plans de Lecointe et de Lahure ; il a annoncé les *chefs-d'œuvres de la Littérature française et étrangère*, en cent volumns petit in-12 elzéviriens.

Ses petits in-12 sont vraiment fort gentils, bien imprimés sur papier convenable, et de nature à rendre la lecture affriolante ; le choix des auteurs est excellent, beaucoup plus varié et plus osé que dans la collection Lahure. Eh bien, on me dit qu'arrivé à son cinquante-deuxième volume, M. Delarue se dégoûte, se décourage et n'a plus le feu sacré. Est-ce qu'aujourd'hui une collection comme la sienne devrait donner un seul instant de l'inquiétude à son éditeur. Avec un cartonnage solide et bon marché, les in-12 de M. Delarue devraient être sur les rayons de toutes les bibliothèques communales et offerts soit par le Gouvernement, soit par le Département, soit par les sénateurs et députés, soit enfin par des Amis des bonnes lettres. C'est là une affaire presque nationale.

(A Suivre) **Jules Richard.**

CORRESPONDANCE

A MM. X. Y. Z. — Un certain nombre de nos abonnés nous ont adressé une demande de réabonnement sans l'accompagner du montant.

Nous avons l'honneur de les informer que ce montant doit nous être envoyé en un mandat sur la poste. Faute de cela, nous sommes forcés de faire encaisser par la poste, ce qui nous occasionne des frais que nous serions heureux d'éviter.

L'ADMINISTRATION.

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE.

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

NANCY. — 24e exposition de la Sociét des Amis des A..s.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

PERPIGNAN.— Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales.*

ROUEN. — Exposition ; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

TOURS. — Du 1er octobre au 1er novembre.

VERSAILLES. — Exposition des amis des arts, ouverte jusqu'au 1er octobre.

ETRANGER

ANVERS. — 23e exposition triennale par la Société royale des beaux-arts, du 13 août au 1er octobre 1882.

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASCOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre.

UN VIEUX VERGER

Eau-forte originale de L. DESBROSSES

Largeur, 0,46 ; hauteur, 0,29

Salon de 1882

100 épreuves d'artistes sur japon : signées — 20 f.
Epreuves avec la lettre sur hollande — 20

PORTRAIT DE

CH. MERYON

Graveur

Gravé, d'après nature, par BRACQUEMOND

Epreuves sur japon — 15 f.
— hollande — 10

VUE DE SAN-FRANCISCO

Eau-forte originale de CH. MERYON

Epreuves sur japon — 60 f.
hollande — 40

POINTES SÈCHES D'HENRI BOUTET

DARLING

250 Epreuves d'artiste signées : sur japon — 10 f.
Epreuves avec la lettre : sur hollande — 6

PARISIENNE

Salon de 1882

Epreuves avant lettre sur japon (épuisé).
— sur chine — 6 f.
— sur hollande — 4

LE TROTTIN

50 épreuves avant lettre sur japon — 8 f.
50 — sur chine — 6
50 — sur hollande — 4

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

BEAUMARCHAIS

Journal Satirique, Littéraire et Financier

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES

Rédaction et Administration : 33, rue des Petits-Champs, près la rue Richelieu, PARIS.

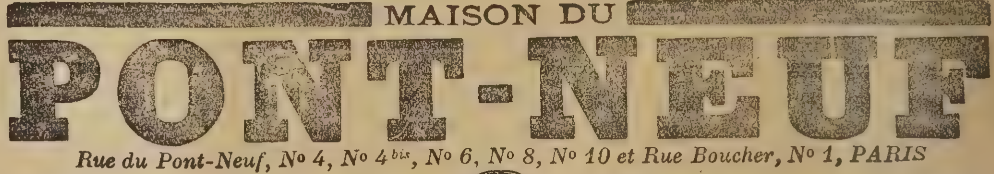
Directeur : Louis JEANNIN.

ABONNEMENTS Paris......... : Un an, 11 f. ; 6 mois, 6 fr.
Départements : Un an, 12 f. ; 6 mois 7 fr.



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.



2e ANNEE. — N° 77. DIX CENTIMES LE NUMÉRO 1er OCTOBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

ALMANACH DES ARTISTES

1777

Almanach historique et raisonné, des architectes, peintres, sculpteurs, graveurs et ciseleurs. Contenant les notions sur les cabinets des curieux du royaume, sur les marchands de tableaux, sur les maitres à dessiner, et autres renseignements utiles relativement au dessin. Dédié aux amateurs des Arts à Paris chez la Veuve Duchesne, libraire, rue St-Jacques au Temple du Goût.

Adresses à Paris de Messieurs les Artistes graveurs en taille douce et à l'eau-forte.

Avril. — Grave l'histoire et la marine, rue de la Huchette.

Baquoy. — Grave de très jolies vignettes, rue du Plâtre St-Jacques.

Benard. — Graveur d'architecture, rue St-Thomas, Porte St-Jacques.

Berthaud (Demoiselle). — Grave les fleurs, l'ornement et la décoration, rue St-Germain l'Auxerrois, près l'Arche Marion.

Bonnet. — Grave à l'imitation du Pastel en or et en couleur. Il est au n° 249 de son œuvre. Il demeure au coin de la rue du Plâtre St-Jacques.

Chereau (Jaç.). — Graveur d'histoire, rue des Mathurins St-Jacques.

Chedel (P. Q.). — Grave les paysages qu'il compose et les petites batailles. Il demeure rue St-André des Arts, en face celle Git-le-Cœur.

Chevillet. — Grave l'histoire et le portrait, rue des Maçons Sorbonne.

P. P. Choffard. — Graveur de leurs Majestés Impériales et Royales, cour des Quinze-Vingt. Il grave fort bien les ornements et les fleurs.

Coulet (Demoiselle). — Elève de M. Lempereur, faubourg St-Marceau.

Danzel. — Graveur de leurs majestés impériales et royales, grave l'histoire. Il demeure Cloître St-Benoit.

Daudet. — Grave le paysage et les animaux; il demeure Quai des Célestins, à côté du Bureau du Coche d'Auxerre, etc.

David. — Il a été élevé par M. le Bas; il grave l'histoire et le paysage. Rue des Noyers, au coin de la rue des Lavandières.

Delauney. — Grave avec succès l'histoire, le portrait, le paysage et la vignette; il demeure rue de la Bucherie.

Delongueil. — Graveur du roy, grave avec goût la vignette; il demeure sur le quai des Miramoines, près de la manufacture de faïence.

De Marcenay de Ghuy. — Rue du Four St-Germain, grave très précieusement l'eau-forte.

Demanghy. — Cloître St-Benoit; il grave l'histoire.

De Neufforge. — Architecte, grave tout ce qui concerne l'Architecture; il demeure rue St-Jacques; il est étranger, né près de Spa.

Drevet (Claude). — A très supérieurement gravé le portrait, demeure aux Galeries du Louvre.

Duclos. — Grave l'histoire, rue des Anglais près la rue Galande.

Fessard. — Graveur du Roi et de sa bibliothèque, grave l'histoire et le portrait; il demeure rue Froid-Manteau.

Fiquet. — Grave le portrait en petit, d'une manière si finie et si précieuse qu'il fait désirer depuis longtemps au public, des portraits en grand; il demeure à la Barrière Blanche.

Gaillard. — Grave l'histoire et le portrait, porte St-Jacques, vis-à-vis le petit marché.

Gaucher. — Grave le portrait en petit, rue Saint-Jacques, vis-à-vis St-Yves (Eglise).

Godefroi. — De l'académie impériale et royale de Vienne et de celle d'Angleterre, grave le paysage et l'histoire, rue des Francs-Bourgeois, vis-à-vis celle de Vaugirard.

Gouazz ou le Gouaz. — Rue des Noyers; il grave avec succès le paysage et la marine.

Hainès. — Graveur (Anglais) en manière noire, rue de Seine, faubourg St-Germain.

Haussart (Les demoiselles). — Gravent tout ce qui tient à l'histoire naturelle. Elles demeurent ?...

Halbou. — Rue du Fouarre, grave le portrait et la figure.

Helman. — Elève de M. le Bas, grave l'histoire et le paysage, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

Henriquez. — Grave l'histoire et portrait, rue de l'Estrapade; il est graveur de sa majesté l'impératrice de Russie.

Janinet. — Demeure rue St-Jacques près celle de la Parcheminerie, grave dans la manière de crayon comme M. Bonnet, son maître.

Ingouf l'aîné. — Graveur, rue Censier, barrière du Jardin du roi.

Ingouf Junior (Le jeune). — Graveur, rue de la Parcheminerie, vers le milieu; nous avons éte mal informés, l'an dernier (1776), sur le mérite de ces deux artistes, aux talents desquels nous aimons à rendre justice. Ils gravent, l'un et l'autre, le portrait et l'histoire avec succès, et ne sont pas moins modestes que celui qui les a élévés dans l'art de graver.

Ingram. — Grave l'histoire et demeure ?!

Lingé. — Grave l'histoire et le portrait, rue des Maçons Sorbonne.

Laurent. — De l'Académie de Marseille, demeure rue et porte St-Jacques; il grave très bien le paysage.

La Gardette. — Rue et porte St-Jacques, grave l'architecture.

Lemire Noel. — Rue St-Etienne des Grès, de l'Académie impériale et royale de Vienne et de celle des arts et des sciences de Rouen, grave l'histoire et le portrait.

Le Veau. — Grave très bien la marine et le paysage, rue St-Jacques.

Maloeuvre. — Grave le portrait et l'histoire, rue des Mathurins.

Martini. — Rue et passage St-Benoit, grave à l'eau-forte d'après ses dessins.

Massart. — Rue St-Hyacinthe, grave l'histoire d'une manière distinguée.

Miger. — Grave le portrait et l'histoire, rue Montmartre, au coin de celle des

Vieux-Augustins.

Moreau J. M. le jeune. — Cour du Palais, à l'hôtel de la Trésorerie, se fait une grande réputation et par ses dessins et par ses estampes en petit, qui reunissent le génie et le goût dont ce genre est susceptible ; il grave actuellement (1777), l'Estampe du *Sacre du roi Louis XVI*. C'est un chef d'œuvre. Elle a de haut 50 centimètres sur 80 de large.

Née et Masquelier. — Artistes graveurs associés, gravent le paysage et la marine, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel.

Ouvrié. — Demeure place Maubert ; grave l'histoire.

Ozanne. — Madame Françoise (Epouse de M. le Gouaz) grave le paysage et la marine ainsi que Mlle Marie Jeanne Ozanne, sa sœur, rue des Noyers.

Parizeau. — Très habile dessinateur, grave à l'eau-forte ses compositions, figures drapées, rue de Condé, près le Palais du Luxembourg, puis rue des Fossés M. le Prince, en 1776.

Paquet. — Rue St-Jacques, vis-à-vis le Collége Louis le Grand, grave l'histoire.

Petit. — Rue de la Harpe, vis-à-vis celle du Foin, a l'amour de son art, grave dans la manière de crayon, et nous donne les plus belles espérances ; il est au nº 20 de son œuvre.

Prévost. — De l'Académie Impériale et royale de Vienne, grave et compose les sujets d'histoire avec beaucoup de talent, demeure rue St-Thomas, vers la Porte St-Jacques.

Ponce Nic. — Grave et compose les sujets historiques des Illustres français. Il est associé avec le graveur .... pour la terminaison de son ouvrage.

Romanet. — Rue de la Harpe, près la place St-Michel, grave l'histoire et le portrait.

Rousseau. — Rue de ...., grave l'histoire et le portrait.

Savart. — Rue St-Antoine, vis-à-vis le Petit Saint-Antoine, grave précieusement le portrait en petit et les sujets de l'histoire.

Simonet. — Montagne Sainte Geneviève, grave l'histoire.

Tilliard. — Quai des Augustins, grave dans le grand et le petit genre ; il y réussit très bien et grave actuellement les estampes pour l'édition de Télémaque, in-4º.

Voyez. — L'aîné et le jeune, élèves de M. Beauvarlet, gravent l'histoire et le portrait, rue St-Jacques, près de celle de la Parcheminerie

Varin (Joseph et son frère Charles Nicolas). — Demeurent ensemble rue de la Harpe, près du café Condé. Joseph grave l'architecture et Ch. Nicolas grave les figures et le paysage ; il est très habile à graver la pointe sèche.

Weisbrod. — Rue des Cordeliers, grave tous les sujets à l'eau-forte, qu'il fait terminer au burin, comme tous les graveurs de ce genre.

Vidal. — Rue St-Jacques, au-dessus de la petite église de St-Yves, grave l'histoire et le portrait.

Wille (Jean-Georges). — Demeure quai des Augustins ; il grave au burin fort proprement (son fils, P. A. Wille, s'adonne à la peinture à l'huile). La belle gravure qu'il fit pour sa réception à l'Académie, en 1761, est le Portrait de Abel-François Poisson, marquis de Marigny, directeur des bâtiments.

M. P. Adolphe Varin, qui a bien voulu copier cette liste pour les abonnés de l'*Estampe*, l'accompagne des lignes suivantes auxquelles nous répondons par un OUI bien senti :

La liste qui précède n'est pas complète dans l'almanach de 1777. Je pourrai, si vous le voulez bien, vous envoyer bientôt le complément.

Les noms des artistes graveurs, qui manquent ici, me seront donnés par les anciennes gravures elles-mêmes. En les regardant attentivement pour m'instruire de la somme de savoir qu'elles représentent, je lirai le nom et l'adresse au bas de chaque estampe, car, en ce temps-là, c'était un usage forcé. Comme il n'y avait pas d'éditeurs, comme il n'y avait pas de numéros aux maisons, pour renseigner l'acheteur-amateur, chaque estampe portait les indications nécessaires.

Cette deuxième nomenclature sera plus profitable que celle qui précède, car en voyant les titres des sujets gravés on pourra se les procurer, et ainsi apprécier la manière variée (comme exécution) dont se sert chaque artiste-graveur.

Les jeunes graveurs n'y perdront pas, je pense, et ils iront ensuite à la Bibliothèque de la rue Richelieu, au département des Estampes. Là, ils compléteront leur éducation comme peintres et comme graveurs.

P. Adolphe Varin.
graveur.



ÉCHOS

La maison Bulla, rue Chaptal, 14, a acquis la lithographie de M. Gustave Fraipont, *A la plus belle*, qui a obtenu un si grand succès au dernier Salon.

Gutenberg-Journal disait au sujet de cette très-jolie pièce : « Le sujet, très coquet par lui-même, est brillamment enlevé à la plume, et la mention honorable qui a été décernée à ce sympathique artiste a été fort bien accueillie par tout le monde. »

***

Le troisième numéro de *Vie Artistique* contient, outre 12 pages de texte et des croquis de maîtres, une pointe-sèche inédite de Lucien Renout.

La *Vie Artistique* est éditée avec luxe et ne coûte qu'*un franc*. — Prix de l'abonnement : *10 francs par an*. — On trouve la *Vie Artistique* : 4, rue de Douai ; galerie Vivienne, 32, 34 et 36, à l'exposition permanente, et chez tous les libraires.

***

Avis aux amateurs :

Il circule en ce moment à Bruxelles un grand nombre de Courbet faux. On parle d'une fabrique de copies et d'une bande noire qui les colporte. Nous mettons le public en garde contre de pareilles fraudes, qui ne sont pas nouvelles en France, mais qui peuvent, grâce à cette fabrique, s'y produire plus souvent encore.

Les amateurs, qui achètent de la main à main feront bien d'exiger du vendeur la garantie de l'œuvre sur la quittance, avec l'obligation, par lui, de reprendre le tableau s'il était prouvé, dans un délai à convenir, que celui-ci n'est pas authentique.

Ce ne sont pas seulement de faux Courbet qui curculent, mais de faux Diaz, Corot, Charles Jacques, etc.

Nous serions heureux de voir, pour l'exemple, uu amateur trompé intenter un bon procès au vendeur.

Notre publicité, qui n'est pas à dédaigner, lui serait certainement acquise.

***

La *Fédération artistique* d'Anvers nous apprend que les artistes belges dont les noms suivent ont été diplômés à l'Exposition de Chaumont : Th. Baron, Mlle Beernaerd, J. Carabain, Capeinick, Herbo, Janssens, I. Meyers, L. Van der Straeten, Van Damme Sylva, Van Leemputten et Walckiers.

***

Gutenberg-Journal publie cette intéressante recette :

Pour nettoyer les papiers tachés d'huile, on place le papier taché d'huile sur un papier buvard et l'on presse sur la tache un morceau de coton enduit d'éther. La benzine est même préférable à l'éther. Si le papier est uni, on pourra faire une pâte avec de la magnésie calcinée et de l'eau, la placer sur la tache, l'y laisser sécher et enlever ensuite ce qui est sur le papier.

***

La distribution des récompenses à l'Exposition internationale des beaux-arts a eu lieu à Vienne.

Ont obtenu des médailles d'or parmi les exposants français :

MM. Paul Dubois et Idrac, sculpteurs ;

MM. Baudry, Bouguereau, Harpignies, peintres ;

M. Louis Bruyerre, architecte ;

M. Clément Chaplain, graveur eu médailles ;

M. Joseph Huot, graveur sur cuivre.

L'ART DE FORMER
UNE
BIBLIOTHÈQUE

—

SUITE

Une mine inépuisable pour les collectionneurs et dans laquelle ils trouveront des plaisirs toujours nouveaux, ce sont les livres à figures et les livres illustrés.

N'importe à quelle époque ils appartiennent, ils sont très recherchés.

Parmi les livres à figures du 18e siecle, livres qui ont mérité une étude particulière de la part d'un très ingénieux et très savant bibliophile, M, Henri Cohen, on en compte comme les *Métamorphoses* d'Ovide (édition Hochereau (1767-1771), 4 vol. in-4, qui dans certaines conditions de papier, de gravures et de reliure ont été payés jusqu'à 1200 fr. Ce sont là les prix donnés par M. Cohen. Mais je vois dans une livraison du *Guide du libraire antiquaire et du Bibliophile* de Beauchamps et Rouveyre, que ce prix est souvent quadruplé.

Quelques éditions des contes de La Fontaine coûtent encore plus cher. Celle, dite des Fermiers généraux, est si recherchée qu'on n'en méprise même pas tout à fait les contrefaçons.

M. Cohen cite un exemplaire « qui avait appartenu primitivement au duc de la Vallière, puis à Naigeon, à Firmin Didot, à la Bédoyère, qui a été acheté à la vente du savant bibliographe Brunet (1868) 7.000 fr. puis côté à 10.000 fr. dans le catalogue Fontaine de 1872 et enfin adjugé à 13.000 fr. à la vente Benzon. »

D'après un protectus de librairie, qui a été heureusement conservé, ce splendide ouvrage se vendait soixante livres, en feuilles. La reliure, que les libraires d'alors faisait établir pour leurs clients, coûtait les frais, plus une petite augmentation.

Les plus beaux livres illustrés du XIXe siècle appartiennent évidemment à la période de 1838 à 1844, alors que les éditeurs Bourdin, du Bochet, Curmer mettaient tous leurs efforts à produire des livres comme le *Molière* des Johannot. le *Gil Blas* de Jean Gigoux, les *Evangiles* et trente ou quarante autres volumes in-quarto. Les superbes éditions illustrées vingt ans après par Gustave Doré sont, malgré leurs immenses mérites, beaucoup moins en vogue parmi les amateurs que les illustrés plus modestes qui les ont précédés. Dans une vente toute récente, celle de la bibliothèque de Mme Blanc, bibliothèque plus nombreuse que bien choisie, un *Gil Blas* sur chine, non rogné, a atteint le prix de 290 fr.

Les papiers ordinaires non rognés du premier tirage des illustrés de la première période valent de 40 à 50 fr. On n'a pas encore trop de peine à s'en procurer mais lorsqu'il deviendront rares, ils monteront vite à 100 fr.

Aujourd'hui, on publie encore des livres illustrés, mais on ne les fait généralement plus comme l'entendaient Bourdin et du Bochet, accessibles aux amateurs peu fortunés. On les tire à très peu d'exemplaires sur papier de Hollande et on les vend très cher.

M. Jouaust a édité ainsi les *Colloques d'Erasme* avec des gravures en taille-douce à mi-page qui rappellent l'un des procédés exquis de la librairie du XVIIIe siècle. C'est un spécimen parfait de la belle typographie contemporaine.

M. Conquet a fait imprimer par Motteroz, *Mon oncle Benjamin*, roman très original et très charmant de Jacques Tellier, avec des illustrations de Sahib. Ce livre, avec plus de richesse, se rapproche des illustrés genre du Bochet. Il a une couverture à personnages imprimée en couleurs qui fait rêver les amateurs de typographie ; à elle seule, elle constituerait une curiosité, si le livre n'était lui-même un bijou et par son texte et par son exécution.

Aujourd'hui avec ces sortes de livres, on peut se constituer des collections fort agréables, mais il ne faut pas non plus dans ce coin-là croire aux bonnes occasions. Les beaux livres n'ont jamais été mis en vente plus cher. Si l'un de nos éditeurs de hautes curiosités voulait entreprendre en ce moment quelque chose comme l'édition des *Contes de la Fontaine* dite des Fermiers généraux, il ne la vendrait pas trois louis, il ne la tirerait pas à 2.000. — Il ferait payer cinq cents francs à cinq cents souscripteurs — et s'il n'en trouvait que trois cents, il vendrait 750 f. les exemplaires non placés, en disant qu'il n'en a plus que dix. C'est toujours la plaisanterie du dernier exemplaire inépuisable.

. . . .

(A Suivre) **Jules Richard.**

COURRIER DES EXPOSITIONS

—

FRANCE

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

NANCY. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

PERPIGNAN. — Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales*.

ROUEN. — Exposition ; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

TOURS. — Du 1er octobre au 1er novembre.

VERSAILLES. — Exposition des amis des arts, ouverte jusqu'au 1er octobre.

ETRANGER

ANVERS. — 23e exposition triennale par la Société royale des beaux-arts, du 13 août au 1er octobre 1882.

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASCOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre.

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 78. DIX CENTIMES LE NUMERO 8 OCTOBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs.
DÉPARTEMENTS . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

TAILLE-DOUCE & EAU-FORTE

A la demande de nombreux lecteurs, nous avons prié M. Portier de Beaulieu de vouloir bien monter à la tribune pour développer sa thèse préférée. Quoique ses théories doivent choquer la plupart de nos abonnés, il est de notre devoir strict d'en respecter l'expression. Répliquera qui voudra.

Monsieur le Directeur,

Avant toute chose, je tiens à vous remercier de votre courtoise hospitalité et à constater ici qu'il est peu de journaux d'Art qui aient osé risquer en leurs colonnes cette grosse question : l'existence de la gravure au burin !

On demande, dites-vous, le développement de cette thèse : *L'eau-forte n'est pas de l'Estampe.*

Le voici.

L'Estampe, l'estampe sérieuse, est la reproduction des œuvres d'Art, leur traduction fidèle, serrée et savante. *Savant* lui-même, interprète de la conception, de la pensée et du style, nourri de fortes et laborieuses études, le traducteur doit être assez courageux pour effacer sa personnalité devant celle du maître. L'Estampe est une œuvre d'art complète, finie, décorative, sincère en toutes ses parties.

L'eau-forte peut-elle répondre à ces exigences ? Nous ne le pensons pas.

Sa nature vive et primesautière se refuse à l'interprétation ; elle perd de son charme et dissimule peu sa fatigue quand elle veut traduire. Essentiellement créatrice, elle demande plus d'art que de science, tandis que la taille-douce, qui interprète et reproduit, exige peut-être plus de science que d'art.

L'eau-forte, impressionniste, ne peut s'attaquer aux grands maîtres du dessin : Raphaël, Véronèse, etc. Elle ne saurait rendre les *nus* chauds et dorés du Titien, les caresses du Corrége, les solides modelés de Léonard et du Giorgone. Son charme est dans l'imprévu, son prestige est dans la hardiesse.

La conception et la science exigées par la taille-douce ne s'accommodent pas de cette allure. C'est pourquoi la taille-douce est et restera la véritable caractéristique de l'Estampe.

Mais peut-être tout ceci cache-t-il de graves et de bien profondes questions... Est-ce encore la lutte entre l'idéal et le positif ?

L'eau-forte, souvent brutale, est-elle une expression de notre époque inquiète, troublée, pressée de vivre, altérée de nouveau, répudiant toute ancienne formule ?

Celui qui tient le burin, plus concentré, plus patient, plus sévère, aurait-il la pensée plus haute ?..

Mais passons, voulez-vous ? et constatons que tout cela est la loi naturelle du Progrès.

Le Burin lui-même suit la marche ascensionnelle ; il ne se momifie pas, croyez-le, dans ses anciens principes ; il les respecte, mais il cherche aussi le progrès, se transforme et s'assouplit. La taille-do ce, grande dame, un peu guindée, hautaine, se souvenant de ses graves ancêtres, a l'abord difficile et ne se livre que lentement à ses adorateurs, mais elle se livre enfin et cède aux persévérants.

L'eau-forte, au contraire, est une bonne fille et chacun la tutoie. Ses amants sont nombreux. Facile, elle rit à tous, mais ses préférés, ceux qui savent la dompter et la vaincre, sont encore ceux-là qui naguère ont gravi les hauts sommets.

Et pourquoi regimber ? Il y a place au soleil, et vivante, et superbe. N'en est-il pas d'exemples ? En sculpture, la plus noble manifestation de l'art, nons sommes tous gourmets, n'est-ce pas, de la terre cuite, cette friandise de l'ébauchoir, où la pensée se peut suivre, tâtonnante ou alerte, fixée et affirmée sous le coup de pouce du maître. Mais ce même maître, ne le voyons-nous pas aussi, le pli au front, l'œil plus haut, caresser et polir le marbre, lui imposant les grandes lignes de la statuaire ?

Que l'eau-forte se le laisse dire, malgré son esprit qui nous séduit, malgré sa couleur particulièrement chaude et vibrante, l'eau-forte est au burin ce que la terre est au marbre.

Cependant elle a ses lutteurs, ses vaillants, ses illustres. Son œuvre est grande et multiple et nous la recherchons et sollicitons nous même ; oui, pour les fantaisies et le brio des maîtres ; oui, pour tout ce qui demande l'esprit et la liberté de la main ; oui, pour toutes les coquetteries du Livre. Mais pour la grande et sévère Estampe, jamais !

A. Portier de Beaulieu.
Membre de la société des artistes-graveurs au burin

EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS

On y remarque beaucoup, dans le 3e groupe, la belle exposition de M. Dumont,

qui sert d'enseignement pour la démonstration de la gravure sur bois.

On y voit d'abord le bois préparé, puis recevant un dessin dont la taille est commencée. Au-dessous un graveur est figuré en train de graver un bois.

A côté, la photographie sur le bois, une œuvre que le burin du graveur devra lui-même parachever et fixer en traits durables. Puis nous voyons la gravure achevée. Nous la suivons enfin dans ses diverses phases de reproduction pour le clichage, soit stéréotypique, soit galvanoplastique. Des dessins prouvent également que M. Dumont est de l'école des praticiens sérieux qui trouvent que les connaissances artistiques sont indispensables pour mener à bonne fin le difficile métier de graveur sur bois.

Les preuves de M. Dumont ne sont pas d'ailleurs à faire. Veut-il rendre un sujet quelconque? Les secrets du métier lui sont tous connus et il saura traduire avec d'autant plus de facilité l'œuvre artistique qui lui sera confiée, que, artiste lui-même, il serait capable de la rendre sans le secours de qui que ce fût.

M. Dumont a droit à nos félicitations. Je dirai plus, nous devons de la reconnaissance à des artistes qui comme lui restent vaillamment sur la brêche pour le plus grand honneur du métier qu'ils ont embrassé et qu'ils ont illustré par leurs belles reproductions. Livrée à de telles mains, la gravure sur bois ne saurait périr, parce qu'elle ne saurait décliner; elle est au contraire appelée à s'élever aux plus hauts sommets de l'art.

Une gravure sur bois, bien rendue, possédant toutes les qualités d'une œuvre artistique, rehausse le livre qu'elle décore et ajoute à la valeur d'une édition tout l'appoint d'un art remarquable qu'ont illustré les noms les plus distingués, au milieu desquels celui de M. Dumont n'est pas déplacé.

LA LOI

En réponse à notre article du 17 septembre, M. J. Maret-Leriche a bien voulu nous envoyer l'article ci-dessous que, selon notre habitude, nous reproduisons textuellement, nous réservant d'y répondre à notre tour dans un prochain numéro.

Tout petit qu'il soit, le journal l'*Estampe*, dans son numéro 75 de la présente année, et sous le titre qui couronne ces lignes, a soulevé une bien lourde et bien grave question, peut-être un peu plus difficile, sinon impossible à résoudre, depuis que les expositions annuelles d'œuvres d'art ne sont plus officielles.

C'est celle de l'opposition, de la saisie et mise sous séquestre des ouvrages exposés aux Salons; ce, à la requête et au profit des droits des créanciers des exposants.

M. Chincholle se demande d'abord si la loi qui règle la matière est respectable notamment dans la procédure à laquelle son application donne lieu; ne la croyant pas telle, il cherche un moyen d'en éluder les conséquences suivant lui diffamatoires, quoique légales, et propose que le président du conseil d'administration des expositions annuelles, des ouvrages d'art des artistes vivants ou toute autre personne COMPLAISANTE, se déclare acquéreur de tous les ouvrages exposés.

C'est quelque chose, mais en admettant cette possibilité extra-douteuse, la question ne serait que déplacée et non résolue. La publicité diffamatoire en serait à peine atténuée et rien ne serait fait pour ce qui concerne l'opposition, la saisie, le sequestre, toutes garanties nécessaires des tiers ayant droit contre les débiteurs.

En vertu de la loi de 1791, tout objet généralement quelconque est saisissable, même, dit le texte, jusque dans la maison du roy.

Le terrain sur lequel M. Chincholle place la question n'est donc pas celui qui lui convient. Pour en faire surgir une solution pratique, il faudrait la mettre sur celui de la détermination de la nature des objets et du lieu où ils se trouvent réunis et du but de cette réunion.

Suivant la belle expression de M. Chincholle, et qui est très juste, les objets d'art réunis dans une exposition périodique annuelle nationale, sont une *parcelle de l'âme* des artistes, ce qui les distingue des objets ordinaires mobiliers et immobiliers saisissables partout. Donc, en vertu de cette différence de nature et de conditions d'œuvres concurrentes à des récompenses nationales, il serait possible de faire déclarer par le tribunal que les dits objets ne sont pas saisissables, nonobstant les droits de tiers créanciers des artistes exposants et concurrents.

Une exposition n'est pas un bazar, mais une lice, un champ clos, un terrain neutre, un lieu d'asile fermés à la violation de quiconque.

Ce n'est là qu'une théorie, dira-t-on, mais qu'elle soit un jour admise par le fait d'un procès bien dirigé dana ce sens et l'arrêt fera loi, sans détruire pour cela l'économie, ni les effets de la loi de 1791, non abrogeable.

En d'autres termes, qu'une œuvre d'art (création, parcelle d'âme) concourant à des récompenses nationales, soit, tant qu'elle se trouve dans les conditions ci-dessus précitées, absolument inviolable, incessible, insaisissable et hors et au-dessus de tous droits d'opposition, de saisie, de sequestre; et que ceux-ci ne puissent avoir toute leur force en vertu de la loi de 1791 que quand les œuvres sont rentrées en possession des artistes et placées ou chez lui ou ailleurs.

Pour faire toucher du doigt l'application possible de cette théorie, il ne faudrait rien moins qu'un mémoire consultatif de juristes très distingués pour lequel dix numéros de ce journal seraient à peine suffisants, car il devrait mettre à jour les espèces, les distinctions, les différences, les exceptions, les formes de procédure, les arguments de jurisprudence, tout le grimoire enfin auquel M. Chincholle prétend, trop modestement, ne rien ou ne vouloir rien entendre, ce qui est vite fait.

Encore un coup, tant d'études ne sauraient contenir dans un petit article d'un petit journal et ne seraient peut-être pas lues, étudiées et par conséquent comprises.

En voilà assez de dit pourtant, pour faire connaître aux abonnés de l'*Estampe* et à bien d'autres que la question est d'une grande importance, d'une grande délicatesse et d'une particulière complication, ce sont jusqu'à ce jour, depuis 200 ans, les organisateurs d'expositions nationales semblent ne pas s'être doutés. Ils n'en ont cure. La loi de 1791 leur suffit sans qu'ils la connaissent, non faute d'intelligence, mais de l'avoir étudiée dans ses douloureuses conséquences.

Il y a plus de 20 ans, celui qui écrit ces lignes appelait sur ce qui fait l'objet du présent article l'attention de la haute administration des arts, mais hélas, vainement! L'oreiller de la routine est si douce chose pour dormir! « que les artistes ne fassent pas de dettes, répondit-on, et on ne mettra plus opposition au retrait de leurs ouvrages. »

La solution était facile, radicale, sinon péremptoire et intelligente.

Merci à M. Chincholle d'avoir secoué les cendres de nos efforts de 20 années, en vue d'une solution même insuffisante, qui préparera le surgissement de la solution définitive.

Faut-il l'espérer ? pourquoi pas ? Si cela ne fait pas de bien tout de suite, cela en fera certainement plus tard, dans un siècle ou dans un an, qui sait?

C'est au moins l'espoir de.....

J. Maret-Leriche

L'ART DE FORMER
UNE
BIBLIOTHÈQUE

—

Mon bibliophile amateur a commencé sa collection, il range ses trésors avec émotion sur les rayons de sa bibliothèque ; il lui faut un catalogue : il le lui faut absolument.

On a écrit des livres où l'on apprend à ceux qui ne le savent pas comment se font les catalogues. Je crois qu'il vaut mieux lire des catalogues tout faits, se bien pénétrer des deux ou trois méthodes employées par les maîtres en ce genre, et adopter celui qui paraît le plus clair.

Ne pas faire son catalogue sur un registre-répertoire, c'est incommode, le faire au contraire sur des fiches qu'on range après par ordre alphabétique dans une petite boîte basse en carton ou en bois, dite *Cabriolet*.

Et, maintenant, un dernier conseil, un conseil de femme de ménage : chaque fois que vous prendrez dans votre bibliothèque un livre pour le consulter, époussetez-le, puis frottez-lui le dos et les plats avec une peau fine, semblable à celle dont se servent les domestiques pour faire briller l'argenterie.

Cette friction est excellente et des plus salutaires pour la santé du livre.

Je vous en prie, n'oubliez ni le plumeau en plumes douces, ni la peau fine. On peut remplacer cette dernière par des foulards hors de service et très usés.

Je crois avoir montré quelles occupations se crée un amateur en abordant la bibliophilie. Les jouissances qu'il en retire sont ineffables. Il ne s'agit pas en effet, pour devenir un heureux bibliophile, d'avoir une bibliothèque qui représente plusieurs centaines de mille francs ; il suffit de posséder des livres qu'on aime et que l'on entoure de soins. Un livre à gravures est toujours revu avec un nouveau plaisir, une belle reliure réexaminée avec plus de componction, de même qu'un passage de l'auteur aimé est toujours recommenté avec plus d'amour et d'imagination.

A chaque station dans sa bibliothèque, l'amateur retrouve d'ailleurs le souvenir d'une joie, d'une émotion passée. Le livre est un ami qui ne vous trompe jamais, qui ne vous contredit pas, qui vous donne de bons conseils et qui vous console dans l'affliction.

C'est le plus complaisant compagnon de voyage, toujours prêt à s'ouvrir pour vous être agréable et ne montrant aucun dépit quand on le quitte.

La science de la bibliographie est une science qui ne s'enseigne pas. On l'apprend. En effet, il n'y a pas de cours de bibliographie à l'usage des gens du monde, et les libraires les plus savants, les bibliophiles les plus distingués, rencontrent souvent un bouquiniste ou un petit amateur qui leur donne une leçon sévère sur un livre que ces derniers ont appris à connaître en le maniant.

C'est uniquement en maniant les livres qu'on arrive — ce qui est la vraie force du bibliophile — à la parfaite connaissance des papiers, des marques d'éditeurs et du travail des relieurs. Aujourd'hui, grâce au *Manuel du libraire* de Brunet et à son supplément, grâce aux catalogues raisonnées des bibliothèques publiques et des ventes de livres, grâce à tous les ouvrages spéciaux de bibliographie, le nombre des livres dont le signalement n'a pas été décrit, est très minime. Presque tous les beaux exemplaires existant d'éditions précieuses sont connus ; on sait où ils sont, ce qu'ils ont coûté et ce qu'ils se vendront à la prochaine mutation. La science écrite est donc complète ou à peu près. Mais, l'instinct, le flair, le don de la divination n'ont pas de règle :

On devient amateur, mais on naît bouquiniste.

On a aussi fixé les principales époques de l'histoire philosophique du livre, de sa confection et de sa diffusion comparées à l'expansion des connaissances humaines et de la civilisation.

Il n'y a pas eu d'agent de liberté plus fort que le livre. C'est le livre qui a affranchi le monde moderne et cela suffirait pour le faire aimer de tous les cœurs bien nés. Mais, arrêtons-nous là ; c'est au simple point de vue de la bibliophile que j'ai voulu m'en occuper. Heureux ! trois fois heureux ! si par mes conseils très élémentaires — d'où je n'ai pas eu la peine de bannir une science que j'ignore — j'ai donné l'idée à quelques personnes de se faire une bibliothèque, si j'ai développé chez d'autres l'amour naissant de la bibliophilie.

De tous les plaisirs, c'est le plus durable ; comme ceux de tous les collectionneurs. De plus il vous laisse parfois un nom qui domine ceux des auteurs et des éditeurs.

Au jeu, on ne gagne pas toujours ; avec les femmes la vieillesse arrive avant la satiété. Il y a bien aussi la table ! Mais quand on a bu et mangé pendant deux heures, il faut s'arrêter. La pêche ! La chasse ! dira-t-on. — Pour la pêche, il faut de la patience et... du poisson ; pour la chasse, il faut des jambes.

Pour le livre, il ne faut rien que le livre.

FIN

Jules Richard.

COURRIER DES EXPOSITIONS

—

FRANCE

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tabieaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

NANCY. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

NICE. — Exposition de peinture, gravure, etc., du 20 décembre 1882 au 15 février 1883, au Palais des Beaux-Arts.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

PERPIGNAN. — Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales*.

ROUEN. — Exposition ; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

TOURS. — Du 1er octobre au 1er novembre.

ETRANGER

AMSTERDAM. — Exposition internationale de 1883. Délai d'*inscription* prolongé jusqu'au 1er novembre prochain.

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASCOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre.

UN VIEUX VERGER

Eau-forte originale de L. Desbrosses
Largeur, 0,46 ; hauteur, 0,29
Salon de 1882

100 épreuves d'artistes sur japon : signées 20 f.
Epreuves avec la lettre sur hollande 20

PORTRAIT DE

CH. MERYON

Graveur

Gravé, d'après nature, par Bracquemond

Epreuves sur japon 15 f.
— hollande 10

VUE DE SAN-FRANCISCO

Eau-forte originale de Ch. Meryon

Epreuves sur japon 60 f.
hollande 40

POINTES SÈCHES D'HENRI BOUTET

DARLING

250 Epreuves d'artiste signées : sur japon 10 f.
Epreuves avec la lettre: sur hollande 6

PARISIENNE

Salon de 1882

Epreuves avant lettre sur japon (épuisé).
— sur chine 6 f.
— sur hollande 4

LE TROTTIN

50 épreuves avant lettre sur japon 8 f.
50 — sur chine 6
50 — sur hollande 4

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : Ch. Chincholle.

Gray. — Imp. Francis Bouffaut.

2e ANNÉE. — N° 79. DIX CENTIMES LE NUMERO 15 OCTOBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

L'UNION DES ARTS DÉ CO RA TIFS

—

Donc, pour la 7e fois depuis 1862, l'Union centrale de Paris, dite des Arts : *dé co-ra tifs* (?) tient actuellement, et pour quelques mois, l'une de ses périodiques assises. Elle s'épanouit en plein palais des Champs Élyséens et par une exposition sept fois plus brillante que ne l'ont été ses six aînées.

Tout y est plus nettement défini ; l'alliage nicolesque n'y entre que pour une moindre part, un temps viendra, très prochain, où il disparaîtra tout à fait.

Ceci posé me met à l'aise pour faire place à une petite discussion de *mots* qui a une plus grande importance qu'elle n'en a l'air au premier abord ; les mots étant les éléments des idées comme celles-ci sont les mères des faits et des choses, l'urgence que les mots soient logiques est établie.

De quels mots s'agit-il ? Les voici : Arts : *décoratifs.* — Y a-t-il donc des arts qui ne décorent pas ? — L'art est un, ce semble ; ses manifestations seules sont multiples et il ne peut en exister aucune, minuscule ou grandiose, qui ne soit par essence absolument... : *décorative.*

La bague pour le doigt, de même que la statue et le monument pour orner la place publique, sont des objets d'art *décoratifs*, et s'ils n'étaient pas *dé co ra tifs*, ils ne seraient pas objets d'*art*.

D'où suit que cet adjectif : *dé co ra tif*, employé et appliqué comme on le fait depuis longtemps, est un très grossier pléonasme, une impropr'té de terme, un barbarisme, une logomachie, un non-sens, un illogisme, finalement une bêtise impardonnable et funeste.

Du reste, tout adjectif accolé au mot Arts est non moins condamnable : tels sont les mots : *beaux, libres, libéraux, industriels* et tant d'autres.

Les mots libres, libéraux, notamment dans le domaine des arts, sont des contre-sens au premier chef ; rien n'est moins libre que l'art, plus dépendant et de bien des tyrans : — il dépend de règles rigoureuses, de conditions extra-despotiques, de l'inspiration, du goût, de la mode, du caprice, des événements, des circonstances, du temps et des hommes (souvent des femmes). Il n'est pas jusqu'à la fantaisie dans l'art qui n'ait ses limites, et le burlesque lui-même a des bornes définies au-delà desquelles l'art cesse d'être pour faire place à la démence et à l'impossibilité.

Aller plus loin dans cette argumentation serait aisé ; il en a été assez dit pour établir que le mot : *Arts* dit tout par lui-même et ne comporte l'adjonction d'aucun adjectif, ni *beaux*, ni *libres*, ni *libéraux*, ni *industriels*, ni *grands*, ni *petits*, ni *élevés*, ni *purs*, etc., et qu'il est absurde au superlatif de dire, d'écrire et d'afficher les mots : architecture, sculpture, peinture *décoratives* ; musée, école, produits *décoratifs*, enfin Exposition des arts *dé co ra tifs*.

Ces accolements aussi impropres que superflus sont consacrés par l'usage et le temps, mais cela ne les rend meilleurs ni moins condamnables sous tous les rapports, au même degré que exposition, école, ministère, administration et Salon des Beaux-Arts, pour Salon, ministère, école des Arts tout simplement.

D'où il faut conclure à l'abandon de ces mots, à leur radiation du vocabulaire officiel et usuel.

Cette conclusion tirée de ce qui précède, il n'y a plus que des louanges pouvant aller jusqu'à l'enthousiasme à formuler en faveur de la 7e exposition de l'Union Centrale, tant à l'égard de l'ensemble que des détails, aussi bien pour sa magnifique section rétrospective que pour sa section moderne, vivante et militante, toutes deux ne le cédant à l'art d'aucun temps ni d'aucune latitude civilisée.

Mais quoi, un meuble n'est toujours, si beau, si bien compris qu'il soit, qu'un meuble ; son *usualité* l'enserre dans des conditions relativement limitées pour sa composition, sa bonne façon, son équilibre architectural et son harmonie qui dépendent à la fois de lui-même et, le plus souvent, de sa destination.

Nombre de produits exposés épuisent donc bien vite, par le fait de l'analogie, la curiosité publique ; les progrès qui y sont apportés sont, dans une forte mesure, peu sensibles par la comparaison avec leurs similaires, eu égard au laps vraiment trop court de sept années. Un demi-siècle serait necessaire à cette comparaison, hormis pour les très fins connaisseurs et les gens du métier ou, pour mieux dire, de l'art.

De là le succès très réel, mais tiède, des Expositions de l'Union qui auraient, comme les universelles, du reste, besoin d'au moins 25 ans de latitude. — De là aussi l'urgence, pour les *impressarii* de ces belles fêtes, de se mettre à la recherche des moyens de... *fomentation* nécessaire au réchauffement de l'intérêt qu'elles méritent, au grand bénéfice des exposants qui ne recueillent pas toujours la somme de satisfactions, matérielle et morale, en rapport avec leur effort et leur vrai mérite.

Qu'est donc un temple sans fidèles : une belle fille sans amoureux ?

L'exposition de l'Union est un peu ce temple et cette belle-fille, et l'on ne fait peut-être pas assez tout ce qu'il faudrait pour leur en attirer en assez grand nombre.

Ce n'est pas à l'auteur de ces lignes qu'il appartient de dire, bien qu'il prétendre le savoir un peu, comment il faudrait s'y prendre. Il ne pourrait s'y hasarder, et encore ! que s'il avait l'honneur de faire partie, à un titre quelconque, du gouvernement de l'Union.

Mais il n'en est rien ; et, dès lors, sa réserve devient un strict devoir dont il ne saurait se départir. Tout ce à quoi peut

se réduire son rôle, c'est de proclamer aussi haut que sa faible voix pourra porter, que tout ce qu'expose l'Union est beau, très beau, même splendide, et que nul pays n'en pourrait produire autant ; que l'on peut faire encore plus grand, plus nombreux, plus étendu, mais que, jusqu'à présent du moins, nulle part on ne pourrait faire mieux ni davantage, hormis d'en assurer le succès comme jadis on décrétait la victoire.

Quel sera le Carnot de l'Union Centrale Est-il né ? S'il n'est pas né, il doit naître, il n'y a nullement à en douter. En tous temps, en tous lieux, et pour n'importe quoi, l'homme nécessaire surgit à peu près à l'heure même de cette nécessité. — Il surgira donc, c'est la facile prophétie de

J. Maret-Leriche



ÉCHOS

Dans l'intéressant extrait de l'almanach des artistes en 1777, qu'à bien voulu nous envoyer M. Adolphe Varin, était mentionnée l'estampe du Sacre du roi Louis XVI, de Moreau-le-Jeune.

Nous croyons rendre service à nos lecteurs en ajoutant que ce chef-d'œuvre se vend actuellement à la Calcographie du Louvre, au prix de dix francs.

***

Des mentions honorables ont été décernées, à l'exposition de Versailles, à MM. Gorse, Hanriot et Maurou.

***

A l'exposition de Vienne, la médaille d'honneur a été décernée au peintre Baudry, au sculpteur Dubois, aux graveurs Huot, et J. Chaplain, etc.

L'archiduc a donné une médaille particulière à M. Gaillard, graveur.

***

En annonçant la mort de Morin, nous avons dit qu'elle laissait vacante la vice-présidence de la Société des Dessinateurs et Graveurs sur bois.

Nous apprenons que le successeur du regretté Morin sera, comme lui, un dessinateur, M. Ronjat.

M. Ronjat a, depuis longtemps, fait ses preuves.

Il est un des plus brillants illustrateurs du *Tour du Monde* et on lui doit les beaux dessins des *Chroniques de Frossart.*

A propos de la Société des Dessinateurs et Graveurs sur bois, nous devons ajouter qu'elle est des plus florissantes.

Il n'y a pas un an qu'elle est fondée et elle a déjà près de sept mille francs en caisse.

Elle n'a plus que quelquss formalités à remplir pour être reconnue par l'Etat.

***

Extrait du *Figaro* :

Il y a dix ans, le *Figaro* confiait ses impressions de luxe à un typographe en chambre, alors inconnu; nous devinions déjà dans cet ouvrier un des futurs maîtres de la typographie française.

Le succès et le goût public, éternel admirateur du beau et du bien, nous ont donné raison ; nous ne faisions encore que devancer l'un et l'autre.

M. Motteroz a cru que le meilleur moyen de réussir était de faire les plus belles choses, et, au lieu de se ruiner, il a créé, en dix ans, une maison de premier ordre.

Le Comptoir d'Escompte vient habilement et à l'aide d'un peu plus d'un million, dit-on, de syndiquer cette maison en pleine prospérité avec les célèbres imprimeries Martinet et de Mourgues, et d'en confier à M. Motteroz la direction.

Cette entreprise considérable, qui réunit heureusement tous les genres typographiques, est si bien établie. que la clientèle du Comptoir a souscrit toutes les actions avant émission.

Nous applaudissons, comme toujours aux succès d'un travailleur dont nous avons suivi et encouragé les progrès avec sympathie. Un matériel si puissant en de telles mains est une bonne fortune pour les gens de goût et pour l'art typographique.

***

Une exposition des œuvres laissées par le peintre Lehmann aura lieu dans les premiers jours de janvier 1883.

***

La collection des catalogues des musées nationaux s'est enrichie d'un nouveau volume qui est consacré à la description des objets composant la collection Timbal récemment acquises par le Louvre Ce catalogue est fort bien fait à tous les points de vue ; les notices sont de MM. de Tauzia, Gruyer, Saglio, L. Courajod et Emile Molinier, conservateurs des départements où les objets sont entrés.

***

A propos de l'acquisition de l'hôtel de Mme Pillet-Will, rue Moncey, l'*Illustration* publie la biographie suivante :

L'acheteur de cette hôtel est M. Secrétan, le fameux M. Secrétan qui a été, pendant un moment, la providence des peintres et des sculpteurs, mais dont le zèle artistique s'est un peu refroidi depuis qu'il s'est aperçu qu'on lui faisait payer un peu cher sa passion. M. Secrétan est, je crois, un ancien fabricant de douilles de cuivre pour cartouches, un négociant, dans tous les cas, à qui l'on pourrait appliquer aussi l'épithète réservée au seul M. Mackay ou à M. Vanderbilt, de New-Yorck : *richissime* au lieu de *riche.*

C'est M. Secrétan qui a acheté, sans marchander, les Meissonnier les plus haut cotés et les Millet les plus fameux. Il avait et il doit avoir encore le billet de banque facile. Une enchère de M. Secrétan faisait, du coup, pencher le plateau de la balance. Adjugé!

M. Secrétan achetait aussi des statues, l'*Eve* de Falguière, et il en commandait, çà et là, un certain nombre. Puis il rêvait de faire bâtir, par delà l'Arc-de-Triomphe, toute une cité, une ville entière qu'il eût louée, à prix coûtant, à des artistes. J'ai parlé, en son temps, de ce beau projet qui mettait M. Secrétan au rang de Mécène. M. Secrétan avait des terrains. Un artiste voulait louer un hôtel dans tel ou tel prix. Parfait. M. Secrétan lui envoyait son architecte.

— Dans quel style voulez-vous cet hôtel ? Combien de pièces? Combien d'étages ?

Le locataire futur donnait son avis comme, au restaurant, il eût composé son menu, fait sa carte, et l'architecte apportant le devis à M. Secrétan, le Mécène se proposait de louer l'hôtel, bâti sur mesure, à raison de cinq pour cent du prix de revient, pas davantage. Avec un bail de vingt ou trente ans, tout peintre ou sculpteur se fût trouvé là comme un propriétaire.

Déjà M. Mercié, le sculpteur, M. Henner, d'autres encore avaient accepté et plus d'un encore bénissait déjà M. Secrétan qui allait *donner sa commande* lorsque, s'apercevant qu'on lui faisait payer les Millet trop cher et qu'on abusait de son *mécénisme*, M. Secrétan coupa les vivres. Adieu les commandes! Plus de statues! Plue de tableaux! Plus de Meissonier! Que M. Vanderbilt les achète s'il veut! Mécène Secrétan n'a plus songé qu'à lui-méme.

Au lieu de faire bâtir de petits hôtels pour les autres il en achète un, magnifique, pour lui. Je ne l'en blâme pas. Et voilà l'histoire du *richissime* acheteur du logis Louis XIII de Me Pillet-Will.

LES AFFICHES DE THÉATRE

Pour donner à nos lecteurs une idée de l'intérêt des communications et des renseignements que l'on trouve dans *l'intermédiaire des chercheurs et des curieux* édité par MM. Rouveyre et Blond, et qui rend de si grands services aux littérateurs, aux historiens, aux artistes, nous lui empruntons les deux extraits suivants concernant les affiches des théâtres et leur historique.

Nous ferons ainsi profiter nos lecteurs d'un document qui les intéresse tout particulièremeut, tout en leur signalant une publication sur laquelle nous ne saurions trop appeler leur attention:

« Aucun ouvrage ne paraît exister sur les origines des affiches de spectacles. On ne saurait traiter convenablement ce sujet, sans étudier préalablement l'histoire générale des affiches, attendu que les annonces relatives aux spectacles se sont faites très généralemet comme toutes les autres annonces.

« Il y a, d'abord, une première période durant laquelle les affiches étaient in-

connues; les annonces se faisaient exclu-clusivement par la voix des crieurs. (Élien, 4, 43. Moschus, 1. Rich, v° PRÆCO).

« Puis, comme la foule ne savait pas lire, des particuliers s'avisèrent de publier leurs annonces au moyen du dessin. Cette troisième période est celle des affiches et des enseignes peintes. Elle a produit les premières affiches de spectacles: c'est dans l'histoire des historiens, acrobates et saltimbanques qu'on pourrait en retrouver le souvenir. Charles Magnin dit seulement que la Grèce, après l'archontat d'Euclide, et l'Italie, vers la fin de la République, eurent des espèces d'affiches pour annoncer les spectacles, et que, parmi ces affiches, il y en avait de peintes (p. 430).

« Plus tard, quand les masses commencèrent à lire, l'écriture fut employée pour les annonces privées comme pour les actes publics. Cette dernière période est celles des vraies affiches: elles étaient connues des Égyptiens (papyrus du Louvre) et des Grecs (Pollux. *Onon.* 8,6,10, 14) ;on en a trouvé de curieux spécimens à Pompéi, et l'imprimerie les a multipliés Ici l'existence, des affiches de spectacles est certaine et les recherches ne peuvent porter que sur leur rédaction ou leurs qualités matérielles.

« Ajoutons que les affiches mobiles et les affiches lumineuses ne paraissent nullement modernes. Car les soldats romains portaient, dans les triomphes des placards attachés à l'extrémité d'un long bâton, pour indiquer à la foule les noms des pays soumis et les avantages obtenus (Ov., Trist. 4, 2, 20. Arc de Titus. Rich, v° Titulus); et, pendant sa domination, Rienzi excitait les esprits « au moyen de « grands transparents, dressés sur la « place du Capitole, sur lesquels il fai- « sait représenter la tyrannie des papes « et les souvenirs de la vieille liberté ro- « maine » (1347-1348). »

Cette première communication est suivie de cette seconde qui la complète.

« Je trouve justement ce qui suit dans *Figaro* du 8 août: L'une des plus anciennes, peut-être la plus ancienne affiche de théâtre que l'on connaisse. Elle date du milieu du dix-septième siècle :

« Ceste Piesse n'a point de semblables, quoyque *Ligdamon* et *Lidias* se ressemble. Monsieur de Scudéry a si divinement traicté ce subject qu'il s'estaussi rendu inimitable. Nos acteurs toutes fois vous prometent de le surpasser lui mesme si vous les honorez de votre assistance ce. . . . .

« Croyez que le demy teston que vous donneres à la porte ne sauroit payer une des scesnes de ce Divin Poeme.

« Gilet Savetier se promet de vous donner de ris pour plus de deux caresmes.

« AMBOLUS et la grand MICHELLE l'assisteront. »

« Les blancs sont réservé pour la date de la représentation. Le document a la hauteur de dix pouces sur quatorze. »

On sait que dans cette publication ce sont les abonnés eux-mêmes qui sont les rédacteurs. Ceux qui ont besoin de savoir font une demande à laquelle ceux qui savent répondent. C'est une école mutuelle dans laquelle le professeur d'aujourd'hui devient l'élève de demain, et *vice versa*.

(*Gutenberg-Journal*).

COURRIER DES EXPOSITIONS

—

FRANCE

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

NANCY. — 21e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

NICE. — Exposition de peinture, gravure, etc., du 20 décembre 1882 au 15 février 1883, au Palais des Beaux-Arts.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

PERPIGNAN.— Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales*.

ROUEN. — Exposition; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

TOURS. — Du 1er octobre au 1er novembre.

ETRANGER

AMSTERDAM. — Exposition internationale de 1883. Délai d'*inscription* prolongé jusqu'au 1er novembre prochain.

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASGOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre.

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maitres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.



2e ANNEE. — N° 80. DIX CENTIMES LE NUMERO 22 OCTOBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQU… …INA…CIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DÉPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

EXPOSITION DE ROUEN

L'ouverture de l'exposition de Rouen a eu lieu le 1er octobre, en présence des Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Finances.

L'exposition est installée dans le nouveau musée, rue Thiers, et comprend des œuvres de Bonnat, de Henner, de Lefebvre, de Carolus Duran, de Roll, etc., une assez jolie série de noms célèbres qu'on rencontre rarement dans les expositions de province et dont la présence à Rouen est due aux amicales relations de l'aimable conservateur du musée, M. Ed. Lebel. Fidèle à notre but, nous parlerons surtout de la gravure au salon de Rouen.

Le catalogue de la section de gravure ne comprend que 33 numéros, mais la qualité y supplée à la quantité.

Ainsi le salon de Rouen possède : Le Corot, le Constable et le Rembrandt de Brunet Debaines ;

Le Van Marcke et le Laurens de Courtry;

Le Poëte Florentin de Huot ;

Les deux splendides Daubigny de Lalanne ;

Le Daumier et l'Edelfelt de Ramus ;

Le Turner et la charmante parisienne de M. Toussaint ;

Le Christ en croix de Pertinot.

En outre du graveur normand : Brunet-Debaines, dont nous avons cité le nom en tête de notre nomenclature à cause de son exposition, qui est des plus importantes, les artistes du *terroir* qui ont pris part à cette exposition sont les suivants:

Jules Adeline a envoyé l'une des portes de Saint-Maclou et les Boucheries de St.-Ouen qui ont été très remarquées, cette année, au Salon de Paris.

M. Bayli (d'Ingouville-Hâvre) a envoyé un cadre d'eaux-fortes représentant des ruines des environs de Caen et le moulin de Montmartre.

M. Buhot (de Valognes-Manche) l'auteur de ces vues si amusantes de la place Pigalle et de ces effets de neige et... de morsure aussi bizarres qu'imprévus, mais toujours charmants, figure au Salon de Rouen avec des chaumières normandes, une pointe sèche d'une jolie couleur et une bergerie.

M. Carbonnier, né à Paris, il est vrai, mais domicilié près de Rouen, où il a publié une monographie de Caudebec-en-Caux, devenue rare, a envoyé trois paysages.

M. Coutil a réuni dans deux cadres ses belles interprétations de Morot, d'Heilbuth et de Millet.

M. Hamel, de Fécamp, a envoyé une ferme de Criquebeuf destinée à l'*Illustration nouvelle*, de défunte mémoire...

De M. Mancesse, un élève de Champollion qui fait de grands progrès, on trouve le Pecter de Hooghe et surtout un Fortuny interprété avec infiniment d'esprit.

M. Nicolle, le peintre-graveur bien connu, a envoyé sa deuxième série de croquis du Vieux Rouen, soit dix planches d'une couleur superbe.

La lithographie ne compte à Rouen que deux exposants : M. Morel avec le portrait fort ressemblant d'un ancien chef de division de la préfecture, et M. Loutrel avec une reproduction des *Enfants d'Édouard* de Paul Delaroche, un sujet bien démodé que l'artiste a eu grand peine à rajeunir.

Et maintenant il ne nous reste plus qu'un vœu à formuler.

L'*Estampe* désire vivement que le Jury de Rouen n'oublie pas, comme on semble le craindre, les graveurs dans ses récompenses.

Les jurys précédents ont déjà médaillé Brunet-Debaines, Adeline, Nicolle.

Espérons que peintres et sculpteurs ne se partageront pas, cette année, le gâteau sans en laisser quelques miettes à *leurs amis* les graveurs.

ÉCHOS

Dans quelques jours paraîtra aux librairies Fontaine et Conquet, un livre de Vigeant, appelé à faire sensation aussi bien dans le monde des bibliophiles que dans celui des escrimeurs :

La Bibliographie de l'Escrime ancienne et moderne, avec notes historiques et biographiques, est imprimée par Motteroz, avec vignettes sur bois de Pannemaker père.

C'est le premier travail fait en ce genre sur l'escrime, et le maître qui a osé l'entreprendre a rendu un service signalé à la cause de son art.

* * *

M. Gustave Fraipont nous prie d'annoncer que la pierre de sa lithographie à la plume: *A la plus belle,* est redevenue sa propriété.

* * *

On se propose d'élever, à Nancy, un monument à Claude Gellée, dit le Lorrain. L'éminent aqua-fortiste naquit en 1600 à Château-de-Champagne (Lorraine) et mourut à Rome à l'âge de 82 ans.

* * *

On sait que Membrée, le compositeur, est mort peu fortuné. Pour venir en aide à sa veuve et à ses deux filles, les amis du musicien vont organiser une vente de tableaux. Beaucoup d'artistes et des meilleurs, ont promis de participer à cette œuvre de bienfaisance.

Charles Jacque a déjà donné à l'œuvre un tableau dont on lui a offert cinq mille francs.



ŒUVRES NOUVELLES

Elles sont nombreuses, extraordinairement nombreuses. Elles sont là qui, depuis longtemps, trop longtemps, nous sollicitent. Par malheur, la place nous

est mesurée, le temps nous est compté, et nous sommes forcé d'être en retard pour les analyser et les faire connaître aux lecteurs :

Fabien ALASONIÈRE. — Nous avous eu assez souvent l'occasion de dire du bien du jeune pointe-séchiste, pour que nous puissions, sans nous gêner, dire que son frontispice de *Sans-Façon* ne nous satisfait pas. Au-dessus de ces deux vers:

> De ce cou gras et blanc maintenant je raffole,
> Et ce rire en mon coeur retentit constamment.

une jeune femme se tord de rire.

Certes, voilà bien la contorsion *Sans-Façon* que provoquent, chez nous, certains récits rabelaisiens, à l'heure où les femmes se protègent de leur éventail, comme celle d'Alasonière. Maïs ce cou gras et blanc, nous le voyons mal, trop tiré qu'il est par la tête renversée. De plus, il n'est pas blanc; la pointe l'a fait noir. Enfin une tête de femme imaginée par un artiste, doit d'abord être une tête de femme, qu'il y ait ou non rictus. Or, la tête en question n'aurait qu'à être coiffée d'une casquette pour être celle d'Alphonse...

Adolphe APPIAN. — L'éditeur Deloriére, qui a acquis les deux planches exposées par l'éminent artiste au dernier Salon, les a récemment publiées. Tout amateur de paysages éloquemment traduits doit posséder ces deux pièces que nous avons décrites en détail, il y a quelques mois.

Exceptionnellement, nous sommes contraint de recommander les seules épreuves tirées sur Japon, le Hollande employé pour les autres étant absolument défectueux.

Charles COURTRY.— Vigeant, le célèbre maître d'armes, aime à se faire portraiturer. Carolus Durand l'a peint à l'huile.

Pannemaker va dans quelques jours le graver sur bois. Courtry a dernièrement reproduit à l'eau-forte sa tête martiale. Par malheur les épreuves n'ont pas été mises dans le commerce, ce qui va bien désespérer les nombreux collectionneurs de Courtry.

Eugène DELATRE. — Le fils du meilleur imprimeur de Paris a fait pour une publication artistique une planche que nous devons recommander à ceux qui collectionnent les vues de Paris. Au haut de la côte de Montmarte se dresse le vieux moulin qui fait pendant à celui de la Galette. Le sujet est traité à la pointe-sèche, la composition est intéressante, mais la planche est trop travaillée. Le jeune artiste a le défaut rare de manquer de confiance en lui-même.

Henry GUÉRARD. — Les collectionneurs de menus ne manqueront pas de rechercher celui que Guérard a fait pour l'un des derniers dîners Dentu. Pas bourgeois du tout, notre éditeur! Ses invitations sont faites sur cuivre au milieu de la fantaisie la plus échevelée. Celle que nous avons sous les yeux montre un singe qui, perché sur un mur le long duquel sont placardées deux affiches, que lisent trois chapeaux de soie, prend un encrier de verre dont il braque le goulot sur les passants, comme s'il voulait les photographier. L'encre tombe, c'est vraiment très drôle et très spirituel, comme un si grand nombre d'autres planches de Guérard.

O. de ROCHEBRUNE. — Il y a des choses invraisemblables. Au dernier Salon, M. de Rochebrune, n'envoya rien, sous prétexte qu'il n'avait aucune planche digne d'être exposée. Or, nous avons sous les yeux une pièce qui était déjà terminée au commencement de 1882 et qui eût été certainement l'un des succès du Salon. La planche a 0. 353 m. sur 0.21 entre les témoins. C'est assez dire qu'elle a, quoi qu'en pense l'artiste, une importance suffisante pour ne pas manquer d'être étudiée.

Le sujet représente la magnifique porte du palais des ducs de Lorraine à Nancy. Si le sujet n'était qu'une merveille d'architecture, nous n'aurions pas à nous en occuper, mais il a fourni à M. de Rochebrune l'occasion de faire une merveille de gravure et c'est cela qui nous intéresse. On n'a pas idée du soin avec lequel sont reproduits les minutieux détails de cette porte dont la vue seule vaudrait un voyage à Nancy. Nous venons de rester un quart d'heure devant cette planche et nous pourrons toujours ouvrir notre carton sur elle avec un plaisir égal et un profit nouveau, tant sont multiples les richesses de cette superbe pièce. M. de Rochebrune a le grand mérite de n'être pas seulement un architectural. Les personnages qu'il a à faire sont animés et naturels. Jacque signerait la petite fruitière qui se dresse à gauche.

Profitons de l'occasion pour constater tout l'avantage d'un talent qui ne se contente pas de graver le fronton, les ogives, les balcons, les ornements, les motifs, et qui sait aussi graver l'être humain. Un palais, si beau qu'il fût, devant lequel il n'y aurait personne, serait froid, glacial, ennuyeux. Mettez une petite femme devant, et le voilà habité, animé, et l'on sent l'air !

M. de l'Estampe.

PROJET
DE HALLE ARTISTIQUE

—

Au directeur de l'*Estampe*.

Mon cher ami,

L'épilogue du Salon, qui s'est fermé au milieu d'une noire théorie d'huissiers venant instrumenter au Palais des Champs-Élysées, révèle un des aspects désolés de la vie d'artiste.

Hélas, bien que le bruit en soit accrédité, il n'est pas encore vrai que tous les fils d'Apollon aient au bout de leur pinceau le prix d'un hôtel encombré de bibelots précieux ! La plupart, au contraire, luttent péniblement pour le pain quotidien, et quelques noms, pris parmi l'affligeante nomenclature du grimoire de MM. de la basoche, sont là pour témoigner que le talent ne suffit pas toujours pour sortir victorieux de cette bataille.

Les « exploits » contre lesquels vous protestez si justement auront peut-être au moins cela d'utile, qu'ils dégageront un peu la carrière, devenue si encombrée depuis que les fortunes rapides de quelques artistes ont remis d'accord, avec la profession, nombre de bons bourgeois qui poussent désormais leurs rejetons vers l'atelier comme vers une nouvelle Californie.

C'est aussi, peut-être, par cette déplorable avalanche de papiers timbrés, que les artistes seront amenés enfin à examiner sérieusement leur situation en tant que producteurs, et à rechercher les moyens de s'affranchir de l'exploitation dont ils sont victimes, et qui résulte de la manière défectueuse dont se pratique le commerce des œuvres d'art.

Depuis deux ans, ils ont éprouvé, par le succès de leur Salon, la puissance de l'initiative privée et de l'association.

Mais le Salon, forcément limité comme durée, et restreint comme nombre d'ouvrages exposés, s'il suffit à l'amour-propre des artistes, n'est pas une exhibition assez large pour satisfaire leurs intérêts, et quelque répugnance que l'on ait, il faut absolument aborder et résoudre la grosse question de la vente des œuvres, la question d'argent, en un mot la question vitale.

On a organisé le Salon d'après un règlement sévère ; on a dit bien haut qu'il ne fallait pas que ce rendez-vous annuel de la fleur de notre production artistique devînt un bazar, ni une foire à la peinture. Soit; mais alors il importe de toute nécessité qu'à côté du Salon, l'on organise, non plus pour l'honneur de l'art, mais pour la vie de ses adeptes, ce bazar ou cette foire dont les hauts barons de la pa-

lette parlent avec le facile mépris de gens qui ont pignon sur rue.

Quelle est présentement la position de l'artiste ? J'écarte de mon examen les cent peintres qui vivent largement ou aisément de leur travail et les châtelains de la plaine Monceau. Ceux-là traitent de haut avec l'amateur qui retient leurs toiles à l'avance ; ils ignorent le marchand de tableaux, ou du moins ne connaissent que le grand exportateur de peinture qui paie aussi magnifiquement que les plus fameux Mécènes.

Je ne m'occupe que des autres, c'est à dire de la foule innombrable de ceux dont l'amateur ne sait pas l'adresse, que le marchand ne sollicite pas, et qui ne voient pas de brillants équipages s'arrêter à la porte de leur atelier. Ceux-ci, en dehors des six semaines que dure le Salon, n'ont pour montrer leurs œuvres que la vitrine banale du marchand de tableaux.

Et savez-vous ce que c'est que le marchand de tableaux ? C'est à la fois le parasite épuisant de l'artiste, et son plus funeste conseiller. C'est lui qui prélève les gros bénéfices, lui qui se fait des rentes avec le travail du peintre ; c'est lui qui fausse la main et fourvoie le sens esthétique des jeunes en les astreignant à la fabrication désastreuse des toiles dites « de commerce » dans lesquelles l'artiste perd à la fois son goût, son originalité, et oublie toute recherche sérieuse, toute étude élevée de son art.

A l'affût dans sa boutique, comme l'araignée au milieu de sa toile, le marchand attend sa proie. Le peintre arrive, un petit tableau sous le bras, dissimulé par un vieux journal. Du plus loin qu'il l'aperçoit, le marchand fronce son sourcil olympien : « Il n'a besoin de rien, il ne vend rien, il ne veut même pas voir le tableau. »

Le peintre, en présence de cet accueil, se fait humble et abaisse déjà mentalement le prix qu'en route il s'encourageait à demander de sa peinture ; il écarte les plis du journal et pousse la hardiesse jusqu'à déposer sa toile sur une chaise, bien dans le jour.

Peine inutile, le marchand ne daigne pas la regarder. Cependant du coin de l'œil, il l'a soupesée en une seconde, et s'il estime qu'il peut la revendre vingt-cinq louis, il en offre généreusement cinquante francs à l'auteur, et encore pour l'obliger, et par pure bonté d'âme.

Je n'exagère rien. J'ai vu un petit panneau payé dix francs, en rechignant, et revendu presque aussitôt trois cents francs !

Voilà pour le débutant, pour celui qui ne sait à qui vendre sa toile, et qui n'a pas le temps d'attendre. Si au contraire il s'agit d'un artiste dont le nom commence à se faire et qui, certain de placer son œuvre, ne demande pas au marchand de lui en donner le prix, mais seulement de l'exposer et de servir d'intermédiaire pour la vendre, la scène change, mais sans que le dénouement soit beaucoup plus profitable au peintre.

Le marchand qui voit que l'on n'attaque pas sa bourse, fait assez bon accueil : il est bien encombré, cependant il ne veut pas désobliger et il abritera le tableau.

En effet, il le place dans sa vitrine, bien en vue. Mais plus la toile vaudra, moins il se hâtera de la vendre. Il n'a aucun intérêt à le faire, elle n'est pas à lui, il ne recevrait qu'une commission, tandis qu'en la gardant elle arrête le passant ; c'est son appât ; elle lui sert d'enseigne. Aussi, qu'un amateur s'avise d'en demander le prix, on lui riposte par un tel chiffre qu'il n'y revient pas.

Car, en somme, le pis qu'il puisse arriver est que l'artiste, las d'attendre, cède, en un jour de gêne, le tableau à son fidèle gardien, pour le quart de sa valeur.

Et là encore je n'exagère rien, bien au contraire. N'ai-je pas entendu un artiste me raconter qu'à ses débuts, recevant un jour du marchand chez lequel il avait une toile exposée, l'avis de la vente de son tableau, il trouvait, jointe à cette bonne nouvelle, une petite note établissant que tout compte fait, en déduisant du prix du tableau, le loyer de sa place à la vitrine, il restait débiteur de quelques louis !

Voilà ce qu'est le marchand pour l'artiste.

L'ingérence de cet onéreux intermédiaire n'est pas moins désastreuse pour l'amateur qui va payer chez lui le double, le triple et souvent plus, de ce que lui coûterait l'œuvre acquise directement de son auteur.

N'est-il pas temps de s'affranchir de ce tribut ? Pour cela, il suffirait de mettre l'artiste et l'amateur, ou si l'on aime mieux le producteur et le consommateur, en rapports directs et constants. Et ce but peut être atteint par la création d'un large marché d'œuvres d'art, marché libre et ouvert à tous, sans exception.

Le jour où les artistes voudront prêter leur concours à cette idée, sa réalisation sera assurée ; car, pour que les galeries d'exposition et de vente se construisent, il ne faudrait que l'assurance qu'ils y apporteront leurs œuvres, statues, tableaux, gravures.

Le bénéfice, en effet, serait si certain et si grand pour les organisateurs de cette halle artistique, que les capitaux s'offriraient d'eux-mêmes à créer cette vaste entreprise.

Le bénéfice résulterait : d'un droit de place acquitté par les exposants proportionnellement à la superficie occupée par leurs ouvrages, — droit qui serait infiniment moins onéreux que la commission actuellement concédée aux marchands de tableaux, — et d'un droit de tant pour cent sur les ventes effectuées, droit qui serait payé par l'acquéreur comme il est d'usage à l'hôtel Drouot et dans toutes les ventes publiques.

Rien de plus simple, n'est-ce pas, ni de plus pratique. L'amateur, qui souvent n'ose pas aller frapper à la porte de l'artiste, qui, plus souvent encore, recule devant les prix exagérés des marchands, entrerait dans ces galeries de vente et, sans marchandage fastidieux, choisirait parmi les œuvres dont le prix *réel* lui serait honnêtement indiqué par les catalogues de l'exposition.

L'artiste et l'amateur bénéficieraient ainsi d'une grande part du profit qu'ils laissent actuellement aux mains du marchand. Et le commerce des œuvres d'art recevrait un grand développement de ces facilités et de cette diminution de prix. L'amateur payant moins cher, on achèterait davantage, et l'artiste vendrait en plus grand nombre de ses œuvres et avec plus de profit.

Mais les artistes vendront-ils ? ils adorent les coteries, les expositions restreintes ; d'aucuns rêvent même d'expositions où ils figureraient seuls. Se décideront-ils à comprendre que cet émiettement, cet isolement si profitables à quelques habiles, sont contraires aux intérêts du plus grand nombre ? Sauraient-ils oublier de mesquines préoccupations de rivalités et d'amour-propre, pour se liguer contre l'ennemi commun ?

A *l'Estampe* de le leur demander, si vous croyez mon cher ami, que la question vaille la peine d'être posée ?...

Croyez..etc...

Un critique en retraite



CORRESPONDANCE

—

L'attaque inoffensive de M. Portier de Beaulieu contre l'eau-forte est le résultat d'une vieille haine qui s'est malheureusement traduite par des luttes aux jurys des salons. Ne vaudrait-il pas mieux ne pas prêter aux plaisanteries des photographes et photograveurs, qui voient les artistes se disputer un titre que les *photo* se sont fraternellement arrogé. En effet, les *photo* croient faire *estampe* tout aussi bien que MM. du Burin.

Ces querelles entre graveurs me semblent aussi malheureuses que les discussions et l'émiettement des partis, en France, qui à peine triomphant d'un ennemi commun se jettent des pavés à la tête.

La photogravure déjà discréditée, les artistes devraient chanter un long *Te Deum* et danser en rond, plutôt que de

se chamailler à qui fait de la vraie, de la grande, de la sévère gravure.

Pardonnez, je vous prie, ce bavardage, et croyez, Monsieur, à ma considération distinguée.

Un abonné d'hier

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Éditeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière



Le Rédacteur-Gérant : Ch. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. Francis Bouffaut.



2e ANNEE. — No 81. DIX CENTIMES LE NUMERO 29 OCTOBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

TAILLE-DOUCE & EAU-FORTE

Monsieur le Directeur,

Je rêve encore de l'étrange développement dont M. Portier de Beaulieu a fait suivre l'énoncé de son opinion sur la gravure à l'eau-forte et ce qu'elle peut donner.

Mon Dieu oui ! j'en rêve encore, et les arguments dont M. de Beaulieu assaisonne son développement me rappellent avec délices ce refrain des habitués de Barbizon :

La peinture à l'huile
C'est bien difficile,
Mais c'est bien plus beau
Que la peinture à l'eau !

La candeur et la foi en *l'huile* éclatent ici dans toute leur naïveté ; et malgré les citations nombreuses qu'ont fait de cet unique couplet les feuilles humoristiques, il n'est jamais venu à personne l'idée de contredire l'auteur anonyme, de le sommer de fournir des preuves à l'appui de sa thèse. Toute opinion est respectable si elle est sincère et lorsqu'elle n'engage que le préopinant. C'est pourquoi je respecte l'opinion de M. P. de Beaulieu.

Et d'ailleurs, comment discuter ? Le mot *estampe*, pivot essentiel de la discussion, aurait dû tout d'abord être défini. Sinon tout le monde croira, ainsi que votre serviteur, que le mot *estampe* (*Stampa*) signifie le résultat d'une impression en creux ou en relief, en un mot, une *épreuve*. *Définir*, avant de couvrir de mots ronflants, sonores, une discussion qui devrait être technique, définir les termes de la question, serait un procédé rationnel.

M. P. de Beaulieu a cela de commun avec Louis XIV, que ce si grand roi avait une opinion très arrêtée sur la peinture flamande. Il disait tout simplement : « ces magots, » en parlant des Van Ostade, des Téniers.

M. P. de Beaulieu, plus poli et moins cruel dans son jugement sur l'eau-forte, accorde à ce procédé une « place au soleil, et vivante et superbe. » Cette place « vivante et superbe » réservée en un coin charitable de cœur tout buriniste, comble d'honneur et de confusion l'eau-forte, la « bonne fille que chacun tutoie. »

— « Facile, dit M. de Beaulieu, elle rit à tous, mais ses préférés, ceux qui savent la dompter et la vaincre, sont encore ceux-là qui naguère ont gravi les hauts sommets. »

Ce langage énigmatique, presque biblique, épouvante la « bonne fille, » — fille d'auberge, sans doute, — que seuls savent « dompter » les rares voyageurs ayant vu de près les crêtes du Mont-Blanc, du Mont-Cenis, etc.

Je ne sais si ces métaphores hardies seront du goût des anciens pensionnaires de France à Rome, de ceux-là qui par instinct, par raison ou par vocation, ont jeté leur burin par dessus les moulins, pour courtiser sérieusement, épouser même tout à fait la « bonne fille » et ses revenus affriolants.

Et voilà ! Pour ces raisons toutes de fantaisie, le titre d'*estampe* « grande et sévère » est à « jamais » refusé à cette eau-forte qui s'en soucie, du reste, aussi peu que de la place « vivante et superbe. »

Estampe ou Estampille, peu lui importe.

M. de Beaulieu, encore une fois, a son opinion et la partage lui-même, sans doute, sans aucune crainte de l'affaiblir. Il faut toujours avoir une opinion. C'est le propre des hommes sérieux.

M. Ingres a, jusqu'à sa mort, refusé aux produits de Delacroix le titre de peinture, le nom de tableaux.

Je connais un violoniste, distingué ma foi ! qui nie le pouvoir musical des instruments à vent. Un organiste regarde d'ordinaire le piano Pleyel comme incapable de servir à l'interprétation de la *grrrande* musique !

Le piano, lui aussi, est « un bon garçon ; » il est le joujou de toutes les demoiselles. Aussi pourrait-on refuser à maître Litz le pouvoir de produire un *morceau* sur son instrument, tout comme on refuserait à l'eau-forte le pouvoir de produire une *estampe*.

Ainsi, — depuis Rembrandt, — les Claude Lorrain, les Paul Potter, les Cuyp, les K. Dujardin, les Berghem, les Callot, les Tiepols, les Goya, les Piranèse, les de Boissieu, n'ont pas réussi à faire des estampes ! Quelle navrante découverte !

Ainsi, de nos jours, vivent ou vivaient tout bonnement comme cela, et sans penser à rien, les Ch. Jacque et sa *Bergerie*, les Gaucherel, les Jacquemart, les Bracquemond, les Méryon, les Flameng, les Daubigny, les Hédouin, les Rochebrune, les Martial, les Seymour, les Veyrassat, les Chauvel, les Waltner, les Brunet-Debaines, les Greux, les Yon, les Laguillermie, etc., etc....

Ces gens-là, qui se croient graveurs, et qui ont épousé sérieusement la « bonne fille » traitée haut la main par M. de Beaulieu, vont apprendre avec stupéfaction qu'il leur est interdit de faire de la « grande et sévère » c'est-à-dire de l'ennuyeuse gravure comme on en fait à l'École des Beaux-Arts pour gravir « les hauts sommets. »

La peinture à l'huile
C'est bien difficile,
Mais c'est bien plus beau
Que la peinture à l'eau !

(*Variante*) :

La gravure au burin
C'est le grand art du malin,
Mais que le diable m'emporte
Si l'estampe est de l'eau-forte !

Agréez, etc.

E. Rivoalen,

APPRENTI GRAVEUR.

EXPOSITION DE ROUEN

Nous recevons la lettre suivante :

Cher Monsieur,

Je profite de mon retour de l'exposition de Rouen pour vous donner quelques renseignements. A ma grande surprise, Henri Somm, qui est cependant de Rouen, n'a pas exposé ; il a peut-être été contrarié de n'y avoir rien eu jusqu'à présent, ce qui est d'ailleurs extraordinaire... Ce qui m'a également surpris, c'est que les gravures de Brunet-Debaines soient aussi mal placées. L'une est à faux-jour. Il a envoyé son *Moulin* d'après Rembrandt, *Champ de blé* d'après Constable, une *danse de nymphes*, d'après Corot.

Quant à Courtry, il est très mal placé aussi. Sa *Mort de Marceau* est à peine visible. Son Van-Marcke a l'air d'être une lithographie, tellement il est placé haut.

Maxime Lalanne a une exposition brillante : ses deux eaux-fortes d'après Daubigny, un cadre de dessins et fusains pour la *Hollande* de Quantin et deux autres fusains : un dessous de bois et surtout une vue du port de Bordeaux.

Toussaint a exposé sa *Parisienne* et le *Pont de St-Maurice* (Suisse) d'après Turner ; Adeline, sa *vue de St-Ouen*, et celle du *ruisseau, Eau de Robec* qui était au salon et qui est, à mon avis, une de ses meilleures eaux-fortes. Il a envoyé avec cela une *porte de St-Maclou* très habilement enlevée, mais les deux accessoires qu'il met toujours dans toutes ses compositions : le monsieur et la dame qui regardent, font tache. Il aurait mieux fait de ne rien mettre.

Buhot a envoyé deux pointes sèches : *Cour de ferme* et *bergeries* qui étaient au Salon, mais il n'a pas plus de chance que les autres. A la hauteur où ces pointes sèches se trouvent, l'allure disparaît. On dirait des croquis sur papier buvard.

Nicolle, un rouennais aussi, a envoyé des eaux-fortes du Salon et d'autres vues de Rouen, entre autres : les *clairettes de la rue St-Hilaire*, que j'aime mieux que tout, mais il me semble que Nicolle est trop sûr de ce qu'il va faire. Il n'y a pas dans ses eaux-fortes assez d'imprévu. J'aime mieux sa peinture, *un effet de nuit*, entre autres. Il y a aussi un artiste du nom de Hamel, de Fécamp, qui expose *ferme de Criquebeuf*.

C'est dans le genre Nicolle, mais avec plus de précision dans l'architecture. Le chic n'y entre pour rien.

Je n'ai pas pris de notes sur mon catalogue, mais il me semble que c'est tout ce qui m'a intéressé. Voici, du reste, la liste des exposants en gravure : Bayli, Bertinot, Carbonnier, Huot, Laboureur, Loutrel, Manesse, Morel, Ramus, Thouin, Vintraut. Je dois aussi vous signaler les bois très intéressants de Henry Wolf, un alsacien qui habite New-Yorck. C'est original et très habile. Cela rappelle un peu Morin.

M. Léon Coutil a exposé son *Millet*, son *St-Antoine* et son *beau temps*. Il n'y a que le premier qui soit un peu haut, les autres sont sur la cymaise. Elles seront certainement récompensées.

UN ARTISTE PARISIEN.



RÉCOMPENSES
ACCORDÉES PAR LE JURY

PRIME DE 1,000 FR.
offerte par la ville de Rouen.

M. Henner, peintre.

PRIX DU GOUVERNEMENT
vase de Sèvres

M. Glaize, peintre.

PRIX DU DÉPARTEMENT
médaille d'or de 500 fr.

M. Didier, peintre.

MÉDAILLES D'OR DE LA VILLE

MM.
Faivre, peintre.
La Touche, peintre.
Barthélemy père, peintre.
Mme Muraton, peintre.

MÉDAILLE D'OR
de l'Académie des sciences, belle-lettres et arts de Rouen

M. Decorchemont, statuaire.

MÉDAILLE D'OR
de la Société des amis des arts.

M. Nicolle, peintre.

MÉDAILLE D'OR
de la Société artistique de Normandie.

M. Binet, peintre.

MÉDAILLE D'OR
de la Société libre d'émulation, du commerce et de l'industrie.

Mlle Delattre, sculpteur.

MÉDAILLES DE VERMEIL
de la ville

MM.
Berthelon, peintre.
Harmand, peintre.
Couder, peintre.
Bougourd, peintre.
Chanet, peintre.
Toussaint, aquafortiste.

MÉDAILLE DE VERMEIL
de la Société centrale d'horticulture.

M. Cesbron, peintre.

MÉDAILLE DE VERMEIL
de la Société des amis des sciences naturelles

M. Boudier, peintre.

MÉDAILLE D'ARGENT
de la Société centrale d'agriculture.

M. Eugène Fauquet, architecte.



CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Quelle discussion bysantine à propos du mot *décoratif* !

On sait évidemment à l'Union centrale que l'art est *un*, comme le dit votre collaborateur ; mais, tout en étant *un*, il est multiple et divers dans ses manifestations parce qu'il est infini.

L'adjectif *décoratif* sert à établir une distinction utile entre l'art qui vise *un but déterminé de décoration* et celui dont les manifestations se produisent dans *l'ordre purement poétique*, sans la moindre destination précise ni usuelle.

Je croirai cette distinction bonne à établir, tant qu'il ne me sera pas prouvé que, par exemple, l'*Angelus* de Millet est *décoratif* à l'égal d'un lampadaire à figure polychrome de Cordier, ou qu'une tenture des Gobelins est moins *décorative* que dix centimètres carrés de peinture signée Meissonnier.

ŒUVRES NOUVELLES

La société **La Pomme** a tenu récemment ses cinquièmes assises aux Andelys. Elle avait mis au concours l'*Eloge de Poussin*. Le vainqueur a été M. Maillard, le prix de Rome de peinture, qui a lu devant la statue de Poussin une analyse des œuvres du grand maître français et démontré l'influence de celui-ci sur son époque.

Les cérémonies de ce genre finissent toujours par un banquet.

Le soir, chaque convive a trouvé devant son couvert le portrait de Poussin gravé à l'eau-forte par M. **Léon Coutil**.

Portrait point banal du tout.

Assis sur un talus au milieu d'un paysage archaïque, Poussin contemple les rives de l'Eure qu'il s'apprête à reproduire.

Le personnage est bien, quoique M. Coutil ait oublié de le graver à l'envers, de sorte qu'il tient son album de la main droite et son crayon de la main gauche.

Quand ce sont des soldats qui sont ainsi gravés, c'est bien plus drôle.

A part cela, le progrès de l'artiste est d'autant plus marqué que M. Coutil est surtout habitué à traiter les grandes planches. Sa pointe est peu familiarisée avec les petits sujets. Or, celui dont nous parlons n'a que huit centimètres sur neuf et demi, entre les témoins.

E. Gosselin qui est, croyons-nous, le fils du marchand-éditeur, a mis en vente les deux planches dont nous avons parlé dans le compte-rendu du Salon. L'une est une vue de Paris prise du pont de l'Hôtel-Dieu vers 1785. La gravure est faite d'après un dessin de Maréchal, tiré du cabinet des tailleurs architectes. L'autre représente la célèbre tourelle de l'hôtel Barbette. Delauney *Delineavit.*

Les deux planches eussent gagné à être tirées plus en noir.

Telles qu'elles sont, elles doivent figurer dans la collection des amateurs du vieux Paris.

M. **Henry Somm**, le fantaisiste par excellence, vient d'inventer de petites cartes à la pointe sèche, qui auront certainement plus que le succès de la nouveauté.

MM. Rouveyre et Blond sont des chercheurs. A leur importante librairie est jointe une imprimerie.

Nous leur recommandons ces petites cartes de visite qu'on s'arracherait à l'approche de la nouvelle année.

Chaque carte offre naturellement un sujet différent, approprié à la personne.

Sur les trois planchettes que nous avons sous les yeux, un animal redouté domine.

L'une d'elles est bien drôle.

A son réveil une belle-petite, stupéfaite, trouve sur son lit... un lapin !

Somm vient de terminer une autre planche où il a voulu prouver qu'il ne sait pas portraiturer que les belles-petites.

Nous avons sous les yeux l'image d'une vraie femme du monde sur une planche de 0,19 sur 0,122 entre les témoins.

On ne voit que le buste. Mme X*** doit être assise dans un parc. Le buste se détache sur l'argenture d'un lac et la tête sur l'ombre d'un feuillage.

Fort habile cette disposition.

Le visage, très joli, très parisien, retient un sourire. Somm excelle dans l'expression discrète de ses figures.

Nous ne lui ferons qu'un reproche souvent mérité. Il se complaît à accentuer le menton, même quand il faudrait au contraire le sauver.

Sur la tête du modèle, un de ces grands chapeaux que l'artiste affectionne.

M. de l'Estampe.

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

NANCY. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

NICE. — Exposition de peinture, gravure, etc., du 20 décembre 1882 au 15 février 1883, au Palais des Beaux-Arts.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

PERPIGNAN.— Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales.*

ROUEN. — Exposition; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

TOURS. — Du 1er octobre au 1er novembre.

ETRANGER

AMSTERDAM. — Exposition internationale de 1883. Délai d'*inscription* prolongé jusqu'au 1er novembre prochain.

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASCOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

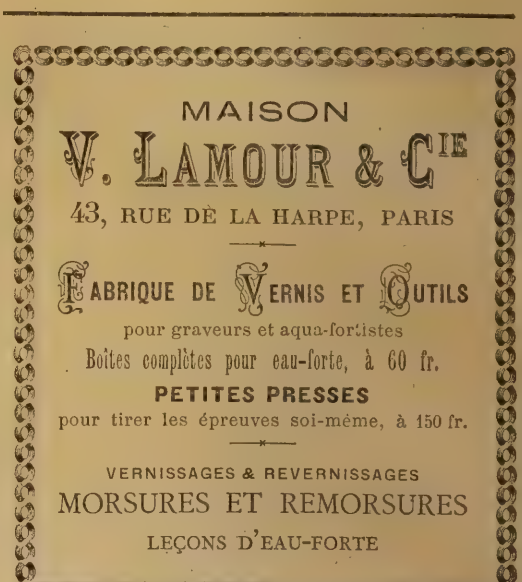
E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

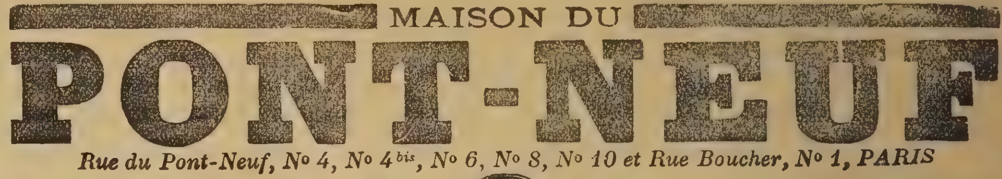
SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

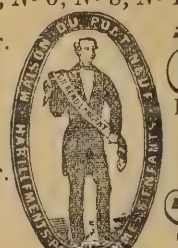
G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière



Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.







2e ANNEE. — No 82. DIX CENTIMES LE NUMERO 5 NOVEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

EAU-FORTE & BURIN

Il paraît que, dans la gravure, tout est question. En voici une qu'un de nos abonnés nous demande d'éclaircir et qui lui a été suggérée par la lettre de M. Portier de Beaulieu, que nous avons publiée dernièrement.

Cette questiou est des plus directes et nous nous réservons, tout en laissant la parole à qui voudra la prendre, de la traiter personnellement.

C. C.

Monsieur Chincholle, voulez-vous permettre à un de vos abonnés quelques réflexions à propos de la lettre de M. Portier de Beaulieu, parue dans le no de l'*Estampe* du 8 octobre ?

D'abord quelle est donc cette chose particulière que l'on appelle une estampe? Quelle vertu a donc ce mot pour être revendiqué par chaque spécialité de la gravure ?

J'avais toujours cru qu'une estampe était une feuille de papier, de n'importe quel format, sur laquelle était imprimé, (estampé) un dessin qui d'abord avait été exécuté sur une planche de métal, sur une pierre ou sur un bois, par des moyens spéciaux qui en permettaient la reproduction en grand nombre d'exemplaires.

Ensuite, j'étais loin de penser que le mérite de ce dessin : Gravure, lithographie ou burin, provenait de l'instrument employé à son exécution.

Mais, après l'Intéressé qui revendique l'estampe pour la gravure sur bois, voici M. Portier de Beaulieu qui soutient que « l'estampe » est seulement du domaine de la gravure au burin.

Il faut cependant faire une différence entre ces deux revendications. L'Intéressé semble être un ambitieux d'art. C'est une poussée en avant vers une application plus élevée de la gravure sur bois qui l'émeut et qui lui fait réclamer à cor et à cri « l'estampe » tandis que la lettre de M. Portier de Beaulieu pourrait se résumer ainsi : « La maison n'est pas a u coin du quai » et gaillardement il indique que l'eau-forte est une... pendant que la gravure au burin est une vieille dame bien respectable.

Mais rien de tout cela n'établit que l'eau-forte ne soit pas de l'estampe.

N'y a-t-il pas là une certaine confusion, résultant du terrain de discussion choisi par ces messieurs, puisque tout ce qui provient de l'impression, que ce soit la lithographie, l'aqua-teinte, la manière noire, le burin ou l'eau-forte, ainsi que tout autre moyen que l'on pourra inventer, se résume à produire des estampes ? Et M. Portier de Beaulieu n'indique-t-il pas, dans ses lettres, un sujet d'étude et de discussion bien plus important, lorsqu'il constate que la gravure au burin demande plus de science que d'art, à l'inverse de l'eau-forte qui, elle, exige peut-être plus d'art que de science ?

Cette proposition venant d'un membre de la société des artistes graveurs au burin, qui se fait le champion de cette gravure, mérite la plus grande attention et elle éveille aussi cette question, que je n'ai jamais trouvée résolue nulle part d'une façon positive : Qu'est-ce qu'une eau-forte ? car il paraît que, même dans les gravures dites au burin, une grande partie du travail est faite à l'eau-forte. Vous me rendriez un véritable service, Monsieur Chincholle, et peut-être aussi à beaucoup d'amateurs, en me disant ce que je puis appeler, sans me tromper, une eau-forte.

GUSTAVE STAAL

Fils d'un boucher de Vertus (Marne), Pierre-Gustave Staal, qui vient de mourir, est né en 1817. Il vint à Paris, pour être commis dans un magasin de rubans, vers 1834, mais son goût pour le dessin lui fit quitter cet emploi. Il étudia d'abord dans les ateliers, puis à l'École des Beaux-Arts où il dessina l'académie. Le peintre Delaroche, alors professeur, le prit en affection pour ses dessins d'un fini extrême.

Cette qualité, d'ailleurs, lui procura de nombreux portraits de femmes, qu'il savait enjoliver par un travail flatteur.

Puis les éditeurs de vignettes l'accaparèrent, trop longtemps pour son avancement dans les arts.

Les études sérieuses que M. Delaroche désirait de son élève préféré devinrent pour lui une gêne. Pour satisfaire son besoin d'indépendance, il fut obligé de travailler, pour des publications ordinaires, à des dessins sur bois plus ou moins lucratifs.

Son talent précoce s'éteignit ainsi avec le labeur de chaque jour.

Vers 1845, il prit quelques leçons de gravure de son camarade Ad. Varin : eau-forte et pointe sèche. Grâce à elles il se créa un travail de gravure tout particulier, qui lui facilita l'exécution d'une série de petits portraits d'artistes et de célébrités du jour, pour l'éditeur Bachelin-Deflorenne.

G. Staal avait, comme l'on dit communément, plusieurs cordes à son arc, car il composa aussi des lithographies fort gracieuses.

La maladie est venue le trouver trop tôt, il n'avait que 64 ans environ.

En 1846-47 il fit un voyage en Suisse dans le canton de Berne.

Son illustration des *Femmes de la Bible* l'a classé parmi nos premiers dessinateurs.

Il a publié dans le *Magasin Pittoresque*:

1843. *Pierre de Fermat*, Géomètre, (Portrait.)

1845. *La Famille d'Holbein*, tableau de lui conservé à Bâle.

1846. Groupe de *Moïse sauvé des eaux* peint par Poussin.

1847. Fragment de *Ste.-Scholastique*, peinture de Lesueur.

idem. *La Jeunesse*, dessin composé par lui.

idem. *Fraternité*, idem.
1850. *Deux rêves*, idem.
idem. Un portrait de *Raphaël*, d'après un tableau de la Galerie Sciarra.
1851. *Hébreux captifs à Babylone*, d'après Bendemann.
idem. Les *Anges du Sommeil*.
1852. *L'espérance*, d'après Annibal Carrache.
1855. *Les Anges intercesseurs*.
idem. *Le Berceau*, d'après Leprince.
idem. *Influence des femmes*.
1856. *Le premier pas*.
1859. *La Musique*, d'après Gendron.
idem. *Le Départ*.
idem. *Une Gondole Funéraire*, d'après Gendron.
idem. *Le Portrait du Tasse*, d'après le masque moulé.
1857. *L'Homme fourré de malice*, d'après Abraham Bosse.
1858. *L'enseignement de la Bienfaisance*.
idem. *Enée et Didon*, surpris dans la forêt par la pluie, d'après la gravure de Chauveau.
1860. *Les deux Foscari* à Venise, d'après L. L. Goupil.
idem. Le Portrait d'*Alexandre Lenoir*.
1861. Portrait de *Pocahontas*, d'après une estampe américaine.
idem. *Origine du soulèvement des Colonies Américaines contre l'Angleterre* d'après une estampe de XVIIIe siècle.
idem. *L'Ouvrière endormie*.
idem. *L'Hospitalité*.
1862. *Lady Campbell*, portrait en pied, d'après la peinture de Allan Ramsay.
1863. Scène de l'Intermède musical *Lock and Key*, sujet d'intérieur.

En 1864, il dessina pour *Le Tour du Monde*, (deuxième semestre) *Mendiants Chinois*.

Dame de Pékin.

Pieds mutilés et *Brodequins de Dames chinoises*.

Mode de transport à Madagascar : *Le Tacon*.

Pileuses de riz.

Andrian Mandrousso, gouverneur de Tamatave.

Raharla, ministre de la Reine.

Gustave Staal composa ensuite divers sujets sur bois pour la *Presse de la Jeunesse* ; *L'Hiver* (Un voyageur isolé marche sur la route couverte de neige).

Le Jour de l'an chez le Grand-Papa. (Les enfants et les grands parents s'embrassent. (sujet oblong in-4°.

P. Adolphe Varin.

(*A Suivre*)

ÉCHOS

Le 14 novembre, à une heure et demie, vente à l'hôtel Drouot, par MM. Delestre et Dupont, d'une collection complète d'eaux-fortes modernes et lithographies.

A signaler de très beaux Méryon, Millet et Jacquemart.

* * *

La librairie Rouveyre et Blond vient de faire paraître la troisième livraison du très intéressant *Guide du Libraire-antiquaire et du Bibliophile*.

Les collectionneurs d'ouvrages illustrés y trouveront des renseignements précis sur l'édition de *Faust* de 1828, contenant dix-sept lithographies d'Eugène Delacroix ; le *Décaméron* de Jean Boccace, orné de 110 grandes figures, dont un exemplaire, — admirablement relié, il est vrai, a atteint à la vente Quentin-Bauchart le prix de 5.200 fr. *Madame Bovary*, avec les différents états de Boilvin ; la *Peau de Chagrin*, illustrée dans le texte par Janet-Lange, Français, Gavarni, Horace Vernet, etc ; *Scènes de la Bohême*, avec douze figures gravées à l'eau-forte par Adolphe Bichard, etc.

Un album, joint à la livraison, contient cinq planches dont quatre coloriés donnant de très jolis spécimens de reliures.

LE SALON OFFICIEL TRIENNAL DE 1883

Si le premier Salon triennal officiel de 1883 était l'œuvre de M. P. Mantz, il pardonnerait sans aucun doute au signataire de ces lignes d'en dire ici sa pensée tout entière. fût-elle opposée à la sienne.

Mais la triennalité salonnière dont il s'agit n'est son œuvre que par voie d'endos directorial ; elle a été décidée en 1880 par MM. J. Ferry et Ed. Turquet comme une sorte de réserve à l'abdication officielle accomplie en faveur des artistes français, auxquels l'État abandonnait en grande partie l'une de ses plus belles prérogatives.

Ce jour-là, l'État, dans la personne de MM. Ferry et Turquet, ne semble-t-il pas avoir manqué de logique et n'aurait-il pas fallu qu'il gardât ou qu'il abandonnât tout, *tout à fait*, et qu'il ne s'intéressât pas plus au nouveau mode des Salons annuels qu'à n'importe quelle initiative d'entreprise privée ; c'est à dire qu'il ne lui concédât plus le Palais des Champs Élyséens à titre gracieux et *mécennal*, et ne présidât pas plus à l'inauguration des Expositions qu'à leur clôture, qu'il ne traitât enfin avec les artistes réunis en société que comme avec le premier ou le dernier des locataires venus ?

On se le demande.

Il n'en est pas ainsi. L'abdication officielle, qu'a si fort et si haut fait sonner M. J. Ferry dans son discours de 1881, est trop ou pas assez complète, et le Salon triennal en sera la démonstration, en ce sens que les conditions programmatiques seront tout à l'avantage du Salon général libre et tout à fait au désavantage du Salon triennal officiel.

1e Ce dernier n'aura lieu qu'après l'autre qui aura émoussé la curiosité et que quand l'élite publique de ces sortes d'assises sera dispersée dans toutes les villégiatures possibles.

2° Il sera d'autant moins intéressant qu'il sera rétrospectif et ne montrera à ses visiteurs que ce dont ils seront pour ainsi dire rassasiés depuis 1878.

On comprendrait à la rigueur une rétrospectivité d'un siècle, mais on ne la comprend pas de sept ans ; donc, à ce salon officiel, point de création inédite ; partant, point de concours à des récompenses significatives.

En effet, ou il faudra récompenser des ouvrages qui ne l'auront pas été à l'époque de leur inédition, ou récompenser ceux qui l'ont été déjà, ce qui fera double emploi.

3° Ce Salon sera limité à 2.500 ouvrages, ce qui n'est pas un mal, tant s'en faut ; mais ce qui en est un, c'est qu'il n'ait pas été l'objet d'un remaniement général des sections, reconnu depuis longtemps indispensable dans toute exposition d'objets d'art.

Il faut et pour la centième fois reproduire ici les traits principaux de ce remaniement.

L'architecture, qui est le premier des arts, n'y figurera pas au premier rang ; la sculpture, qui est le second, n'y figurera qu'après la peinture qui ne vient, elle, qu'en troisième ligne dans la hiérarchie des arts et que, à tort, on place toujours au premier rang.

La gravure, dite en médaille et qui n'est que de la sculpture, ne sera pas fusionnée avec celle-ci.

Le dessin, qui n'est, lui, que l'ossature de tous les arts, ne sera pas supprimé en tant que section, comme faisant double emploi et superfétation.

Les aquarelles, pastels, miniatures continueront à former une section spéciale sous la rubrique impropre de : *Dessins* au lieu d'être confondus avec la section de peinture dont ils ne sont que des modes particuliers.

Enfin, les émaux, vitraux, porcelaines, faïences, qui ne sont que des produits purement industriels et pour la plupart des copies, ne seront pas exclus de la fête, qui ne devrait être consacrée partout

qu'aux travaux de création inédite.

On peut en dire autant de la gravure où, seuls, les travaux d'*artistes compositeurs* et *exécutants de leurs créations* devraient être admis à l'exclusion de tous travaux qui ne sont dus qu'à de simples ouvriers, tailleurs de bois ou de métal, reproducteurs serviles de créations qui leur sont étrangères.

Enfin le catalogue restera nomenclatural, au lieu d'être en même temps un guide, écho d'un classement orienté méthodiquement.

Donc, à n'en pas douter, le triennal et officiel Salon de 1883 sera ce que, faute d'y avoir réfléchi d'une manière suffisante, l'ont voulu MM. Ferry et Turquet en 1880, le jour de leur abdication; M. P. Mantz n'y est pour rien en n'est nullement en cause dans cette critique raisonnable.

Sa part consiste dans la signature d'un programme qu'il n'a pas fait, mais auquel il est peut-être encore temps d'apporter d'importantes et salutaires modifications dans le sens de ce qui précède et d'où peuvent dépendre à la fois sa gloire et son utilité; la gloire d'ailleurs est toujours utile pourvu qu'elle soit vraiment de la gloire.

Si celui qui écrit ces lignes sincères se les permet sans réserve, c'est qu'il sait bien être d'ailleurs en communion parfaite d'idées et d'aspirations avec M. P. Mantz en beaucoup de choses et notamment au sujet du Salon triennal officiel de 1883, ce lambeau, ce débris, cette épave du grand rôle de l'État dans la vie des arts du beau pays de France.

Le suffrage universel ne sera pas appliqué à la formation du jury; d'où pour les artistes une grande préoccupation de moins des questions d'admission et de récompenses.

Mais quelles récompenses? Seront-ce les mêmes que celles du Salon libre inofficiel? Ce serait bien regrettable; le mode en est caduque, suranné et plus du tout en rapport avec les besoins actuels.

Seront-elles d'un autre ordre? Rien n'est plus désirable — mais quel? Ne fera-t-on que des légionnaires d'honneur? Cela serait meilleur que la médaillomanie du passé. Créera-t-on de toutes pièces *l'universitarisation* des arts, analogue à celle des lettres et des sciences? Cela serait tout à fait excellent. Que fera-t-on? Le programme signé de M. P. Mantz, mais qui n'est pas de lui, ne le dit pas et laisse par conséquent le champ le plus vaste aux conjectures les plus inquiétantes sous tous les rapports.

En thèse générale, les Salons officiels ou libres ont aujourd'hui deux siècles d'existence; comme conception philosophique, législative et réglementaire, ils ont valu beaucoup moins que ce qu'ils valent actuellement; ce ne sont pas seulement de simples et périodiques accrochements de tableaux.

Mais si l'on veut, par un léger effort de la pensée, comparer ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont devenus avec ce qu'ils pourraient et devraient être, on s'apercevra bien vite que, officiels ou libres, la législation des Salons est à peine pressentie même par ceux qui pensent la mieux connaître.

Est-ce donc là une sorte de nouvelle Amérique à découvrir! Non, pas tout à fait — mais en le supposant, quel en sera le Colomb? — Est-il né, s'appellera-t-il P. Mantz?

On l'espère beaucoup, mais celui qui y compte le plus, c'est...

J. Maret-Leriche

CONCOURS DE GRAVURE A L'EAU-FORTE

Voici le programme du prochain concours bisannuel de gravure à l'eau-forte organisé par le *Journal des Beaux-Arts* de St-Nicolas (Waes) en Belgique. Le montant des prix est de fr. 2500 et ceux-ci sont divisés comme suit:

Histoire et portrait. Composition originale ou copie d'un tableau, fresque, groupe ou statue, anciens ou modernes. 1er Prix, fr. 600; 2e Prix, fr. 300.

Genre, Architecture, Décoration, Nature-morte. Composition originale ou copie de maîtres anciens ou modernes: 1e Prix, fr. 300; 2e Prix, fr. 200.

Deux prix d'encouragement à fr. 100.

Les dimensions des gravures ne pourront dépasser maximum 30 cent. sur 22.

Pour pouvoir concourir, il faut être belge ou bien habiter la Belgique depuis deux ans.

Les envois, accompagnés de deux épreuves, l'une sur Chine et l'autre sur Hollande, devront être adressés à l'administration du *Journal des Beaux-Arts* avant le 31 décembre prochain, sans nom d'auteur, accompagnés d'un billet cacheté donnant sur l'enveloppe l'indication du sujet et à l'intérieur le nom et l'adresse de son auteur.

Les artistes primés dans les précédents concours ne pourront prétendre qu'à des prix supérieurs à ceux qu'ils ont obtenus.

CORRESPONDANCE

A Monsieur G. C, hôtel du Sauvage, à Salins, (Jura). — J'ai bien reçu votre écho, mais vous comprenez vous-même que sa publication est impossible. — C. C.

A Monsieur E. B, substit. — Le meilleur mode d'abonnement est l'envoi direct d'un mandat, 48, rue des Abbesses. — Alfred Mathon, administrateur.

A Monsieur P. M. — Remerciements chaleureux pour tout ce que vous faites pour le journal. Vous avez raison, chaque abonné, dans l'intérêt même des editeurs, des artistes, des collectionneurs, devrait se faire une loi d'amener de nouveaux abonnés à l'*Estampe* et ce n'est pas nous qui vous contredirons à ce sujet. Vous avez compris que ce journal est surtout une œuvre de propagande, dont le développement est d'intérêt commun. N'ayez crainte de demander des renseignements.

A Madame L. de L. — Ne croyez-vous pas qu'il vaut mieux ne point parler encore de votre protégé? Attendons que le travail lui ait mieux profité. Il y a des encouragements pernicieux. Pourquoi pousser sur une voie celui qui ne semble pas pouvoir arriver au but?

A Monsieur M. K. — N. W. Mittelsk, Berlin, Votre abonnement a pris fin le 1er novembre, Prière d'envoyer un mandat. Alfred Mathon, administrateur.

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE

Barbizon (Hôtel Sirou). — 16e année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

Nancy. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

Nice. — Exposition de peinture, gravure, etc., du 20 décembre 1882 au 15 février 1883, au Palais des Beaux-Arts.

Paris. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1er août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

Perpignan. — Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales*.

Rouen. — Exposition; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

Tours. — Du 1er octobre au 1er novembre.

ETRANGER

Amsterdam. — Exposition internationale de 1883. Délai d'*inscription* prolongé jusqu'au 1er novembre prochain.

Buda Pesth. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

Gand. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

Glascow. — Troisième exposition de blanc et noir.

Rome. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

Vienne. — Exposition fermant le 30 septembre

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

LE CARNET
d'un
TÉNOR
9e édition
par G. ROGER, del'Opéra
avec préface
de Philippe GILLE
chez
l'éditeur P. Ollendorff
et chez tous les libraires
3 f. 50

6e ÉDITION

LE CATALOGUE
de
L'AMOUR
par
Charles CHINCHOLLE
Dentu, éditeur
Palais-Royal, galerie d'Orléans, Paris.
3 fr.

ŒUVRES POSTHUMES
du Vicomte PONSON DU TERRAIL

chez CALMANN LÉVY, 3, rue Auber

Le Serment des Hommes Rouges,	2 volumes
Les Aventures du capitaine La alice,	1 —
Coquelicot,	1

1 fr. le volume

OUVRAGES DE

LÉOPOLD STAPLEAUX

en vente chez DENTU, aris.

La séduction de Savine.	5e édit.	1 vol
Le Château de la Rage.	3e —	1 —
Un Scaudale Parisien.	3e —	1 —
Le Roman d'un Père.	3e —	1 —
Histoire d'une Nuit.	5e —	1 —
Un dernier Amour.	5e —	1 —
Les Cocottes du grand monde.	11e édit.	1 —
Le Pendu de la Forêt-Noire.	6e —	1 —
Les Viveuses de Paris.	7e —	1 —
Les belles Millionnaires.	3e —	1 —
Boulevardiers et Belles-Petites.	5e —	1 —

3 francs le volume.

LE CRÉDIT VIAGER

Compagnie d'assurances sur la Vie

Fondée par décret du 29 mars 1854, sous le contrôle du Gouvernement

92, rue Richelieu, 92

Fonds de garantie au 31 juillet 1880 : **27,500,000 fr**

RENTES VIAGERES aux taux de 10, 12 et 15 0/0

Assurances payables au décès de l'assuré ou à échéances fixes, donnant droit à **3 0/0** de toutes les primes versées et à une participation de **50 0/0** dans les bénéfices de la Compagnie.

ASSURANCES DE DOTATIONS D'ENFANTS

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

BEAUMARCHAIS

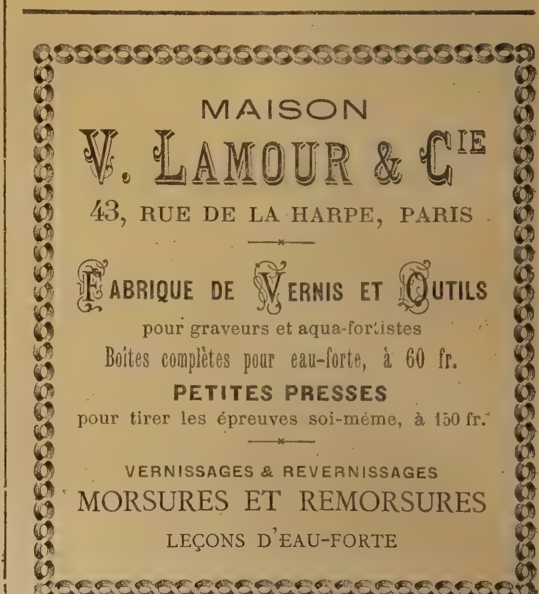
Journal Satirique, Littéraire et Financier

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES

Rédaction et Administration : 33, rue des Petits-Champs, près la rue Richelieu, PARIS.

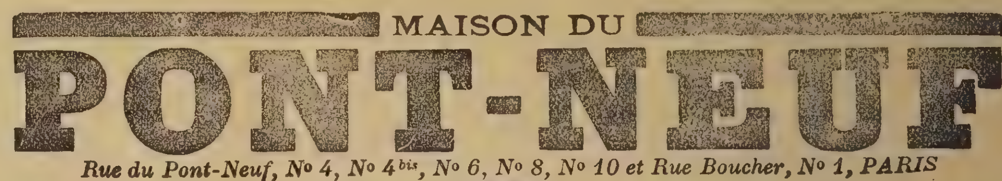
Directeur : Louis JEANNIN.

ABONNEMENTS Paris......... : Un an, 11 f. ; 6 mois, 6 fr.
Départements : Un an, 12 f. ; 6 mois 7 fr.



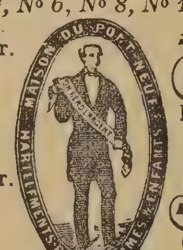
Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.



Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4bis, N° 6, N° 8, N° 10 et Rue Boucher, N° 1, PARIS

Ulster Drap ourson, doublé tartan, poches manchon. . . **19 fr.**



Veston drap reversible pour appartement et magasin. **5 fr.**

Pardessus d'Enfant très-belle ratine tout doublé.. **7 fr.**

Pardessus drap d'Elbeuf moutonné, entièrement doublé. **19 fr.**

DEMANDER *le riche ALBUM-CATALOGUE avec toutes les gravures de mode*

SOCIÉTÉ ANONYME DES COUPONS COMMERCIAUX

CAPITAL : DIX MILLIONS DE FRANCS

Succursales en Belgique, en Suisse, au Brésil et dans les Départements

L'ÉPARGNE POUR TOUS

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
Remboursement gratuit et assuré de toutes vos dépenses.



UN CAPITAL POUR TOUS

ACHETEZ
des bons d'épargne, de Capitalisation pour assurer
UN CAPITAL à votre famille.
UNE RETRAITE à votre vieillesse
UN HÉRITAGE à vos enfants.

Réclamer les Prospectus de la Société par lettre adressée

PARIS — 8, Avenue de l'Opéra, 8 — PARIS

2e ANNEE. — N° 83. DIX CENTIMES LE NUMERO 12 NOVEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

SOCIÉTÉ DE PRÉVOYANCE

DES ARTISTES

DESSINATEURS ET GRAVEURS SUR BOIS

—

Procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 1882.

—

Après la lecture des procès-verbaux et du rapport de la commission d'études sur la possibilité d'une caisse de pensions viagères de retraites, le bureau propose à l'assemblée de recevoir les nouveaux sociétaires. Adopté à l'exception de Madame Joséphine Trémelat, que la réunion ne considère point comme graveur ; une enquête est prescrite.

Après lecture de la lettre du ministre et des modifications qui doivent être apportées aux statuts, le président propose de voter par *oui* ou *non* sur la résolution suivante :

L'assemblée générale du 26 octobre accepte dans ses statuts les modifications que l'État exige pour approuver.

M. Maynard demande que le titre de fondateur soit changé en celui de bienfaiteur ou de donateur.

M. Ronjat propose que le titre de fondateur soit donné à tous les sociétaires actuels avec cette mention : fondateur honoraire ou fondateur participant. Adopté.

Le bureau propose à l'assemblés, qui accepte, de délivrer des cartes de fondateur à tous les membres qui se sont fait inscrire jusqu'au 26 octobre inclus.

Nombre de votants,	134
Pour l'adoption,	127
Contre,	6
Bulletins blancs,	1

Les modifications aux statuts sont donc votées à une grande majorité.

L'assemblée procède ensuite à l'élection d'un vice-président, en remplacement de M. Morin, décédé.

Nombre de votants,	120
Majorité absolue,	61
Ont obtenu :	
MM. Ronjat,	64
Fichot,	52
Deroy,	3
Bulletin blanc,	1

En conséquence, M. RONJAT est proclamé vice-président.

Scrutin pour la nomination de deux administrateurs, dont un pris parmi les membres honoraires.

Nombre de votants : 108.

Sont nommés :

M. QUESNEL, participant, par 49 voix.

M. Camille GILBERT, honoraire, par 67 voix.

LE MARIAGE DU BURIN & DE LA POINTE

—

A Monsieur le Directeur de l'*Estampe*.

Monsieur le Directeur,

Votre estimable journal, que je lis avec tout l'intérêt qu'un abonné consciencieux doit y apporter, retentit en ce moment d'un débat qui met en présence la gravure au burin et celle à l'eau-forte, débat qu'on pourrait assimiler à la querelle qui occupa jadis nos pères à propos des anciens et des modernes.

La question est aussi nettement résolue que posée : La gravure au burin, dit-on, a fait son temps. Que les musées et les collections classent les estampes dues au burin dans leurs cartons, où des curieux s'aventureront parfois à les considérer, à peu près comme on visite à Herculanum les restes d'une civilisation disparue, et laissons à la pratique moderne, chez qui le renouveau est un besoin incessant, le procédé expéditif qui permet à l'artiste de se tenir en haleine et d'obéir facilement à ses inspirations.

J'estime que raisonner de la sorte, c'est aller vite en besogne. Voyez en effet. Il est hors de doute que la pointe a gagné tout le terrain que le burin a perdu depuis un demi-siècle; mais il s'agit d'examiner si cela tient à l'insuffisance du procédé, ou si c'est simplement un signe du temps où nous vivons.

Chacune des branches principales de l'art ou de la littérature a des formes variées qui en sont heureusement la richesse et qui s'adaptent au plus ou moins d'importance ou d'élévation que nécessite l'interprétation de la pensée. Ainsi, à côté du poème, nous avons l'œuvre plus légère, la fable, la chanson, Lamartine et Béranger. Le théâtre nous donne la tragédie et le vaudeville, Talma et Arnal. La peinture, la Transfiguration et le tableau de chevalet. En musique, la symphonie et l'opérette. Ainsi de suite.

La gravure, qui s'inspire de l'art du dessin sous toutes ses formes, n'a-t-elle pas à sa disposition les modes les plus appropriés au genre qu'il s'agit de traiter : le burin, la pointe à l'eau-forte, la manière noire, l'aqua-tinte, la pointe sèche et bien d'autres aides ? Au burin, le sujet de haut style, d'un dessin châtié, le sujet de sainteté, les portraits de grande tournure : là, les ondulations sonores du burin, si je puis m'exprimer ainsi, sa conduite savante, ne laissent rien à l'imprévu, comme le peintre lui-même n'a rien laissé au hasard de sa palette. A l'eau-forte, au contraire, le laisser-aller du croquis, et même une exécution très développée, à condition cependant que la planche ne dépasse pas une certaine étendue : la maigreur de l'outil se fera toujours sentir dans des travaux qui seront disproportionnés avec sa nature.

La gravure à l'eau-forte sera toujours assez riche, avec la ressource de ses morsures graduées : elle se prête admirablement aux sujets familiers, et l'on sait le parti immense que les flamands en ont tiré. — Louis XIV, dont on a rappela le mot en le critiquant, et qui ne voulait que ce qui respirait la grandeur autour de lui, disait des figures de Teniers et d'Ostade : Otez ces magots de ma vue ! — Effectivement, ces bonshommes aux genoux cagneux et à la tête trop grosse, sont de véritables magots ; mais quels magots ! quel prestige, quelle couleur jusque dans la combinaison simple du blanc et du noir ! Je leur dois les heures délicieuses que j'ai passées à les étudier.

Ne tenons pas rigueur au grand Roi. Tout artiste, quel qu'il soit, en parcourant les œuvres d'Audran, de Nanteuil, d'Edelinck et de

leurs élèves, lui doit une éternelle reconnaissance pour avoir fondé et entretenu aux frais de l'État une école qui restera sans égale. Elle a disparu, et un culte fervent et sérieux de l'art pourrait seul la faire renaître de ses cendres.

Du reste, que les partisans de l'un et de l'autre camp se rassurent : un terrain neutre leur est offert. Ceux que les entraves du burin effrayent; ceux à qui l'indépendance de la pointe sourit davantage ; que les uns et les autres s'inspirent des ouvrages de quelques maîtres anciens qui ont su, par de savants travaux, mêler dans une proportion à peu près égale et la pointe et le burin; qu'ils reconnaissent à quel degré de perfection l'admirable Pesne, notamment, est arrivé par l'emploi de toutes les œuvres de l'art ; et ils verront qu'ils ne sont pas si loin les uns des autres ; et ils vivront en paix. C'est ce que je leur souhaite de tout mon cœur.

Pardon de cette longue épître, et croyez à mes sentiments dévoués.

Un Graveur a l'eau-forte.



ÉCHOS

Les collectionneurs trouveront chez M, Trépier, 33, rue de la Pépinière, deux magnifiques épreuves à la manière noire : *Portraits d'enfants.* Garçon et fillette, gravés par Atkinson, d'après Greuze. In-folio sur chine. Signé.

* * *

Le 14 novembre, à une heure et demie, vente à l'hôtel Drouot, par MM. Delestre et Dupont, d'une collection complète d'eaux-fortes modernes et lithographies.

A signaler de très beaux Méryon, Millet et Jacquemart.

* * *

M. Léon Coutil grave en ce moment un petit tableau du musée du Luxembourg : « Ascanio, ciseleur florentin » et le portrait de Taskin dans *les Contes d'Hoffmann.*

* * *

La *Fédération artistique* nous apprend que le conseil communal d'Anvers vient de décider l'acquisition, moyennant vingt mille francs — dont moitié payable par le Gouvernement — d'une œuvre de feu Henri Leys « Une fête au XVII[e] siècle » pour le Musée ancien.

* * *

On s'étonne de l'élévation des prix de certains tableaux modernes.

A-t-on oublié que le roi de Pergame, répété le plus opulent des hommes, avait acheté, à la vente du butin fait par Mummius, un tableau d'Aristide représentant un Bacchus, pour 600,000 deniers, soit 456.875 francs ? Le consul, étonné du prix, retira le tableau malgré les plaintes du roi et le plaça dans le temple de Cérès.

C'est le premier tableau *étranger* qui fut rendu publié à Rome.

L'expression *Attalus conditionibus* employée par Horace dans l'ode première de son livre premier, signifie *des prix exorbitants*, des conditions qu'Attalus seul, le roi en question, peut faire.

GUSTAVE STAAL

(*Suite*)

En 1845, l'éditeur H. L. Delloye lui donna à illustrer la *Vie des Saints*, dont il composa le titre et la couverture.

De format in-4°, cet ouvrage contient bon nombre de ses dessins :

D'abord *Saint-Louis*, roi de France, qui fut gravé sur acier par Ch. Geoffroy.

St-William d'Aquitaine, G. Staal, inv. Ch. Geoffroy, sculp.

St-Bonaventure, G. Staal, inv., gravé par Jean Geoffroy, père.

Puis Staal composa une réunion de sujets religieux sur la même planche pour un paroissien in-8° :

Les disciples de Jésus-Christ à Emmaüs. — Le bon Pasteur. — L'Asssomption de la Sainte Vierge. — La Sainte famille. — Le Christ au jardin des Oliviers. — Le mariage de la Ste Vierge.

Ces sujets sont gravés sur acier par Am. Varin.

Staal fit aussi une collection de petits sujets, les *Œuvres de miséricorde* : « Donnez à manger à ceux qui ont faim. — Naissance de Jésus. — La Grâce du pauvre malade » etc., etc.

Il composa encore : « Agar dans le désert apportant de l'eau à son fils mourant. »

Puis il fit le dessin des trois Vertus Théologales, d'après la peinture de Louis, gravé par Ad. Varin, pour l'*Artiste*, en 1845.

Il eut à faire un grand dessin, d'aprés le tableau de Paul Delaroche l'*Assassinat du duc de Guise*. La gravure en manière noire, en fut faite par Desclaux.

G. Staal composa de nombreux sujets pour illustrer le *Génie du Christianisme*, édité par G. de Gonet : « Les Sacrements, Baptême, Mariage, Extrême-Onction, le Pélerinage, la Tempête, le Baptême, les Fêtes chrétiennes, Fête-Dieu, Rogations, la Druidesse. » gravées sur acier par Ch. Geoffroy et d'autres artistes.

En 1854, il a composé douze dessins qu'il lithographia pour l'Histoire des Femmes mythologiques.

MUSES ET FÉES

Les Nymphes.
La Sylphide.
La Willis.
La Korigan.
Les Génies (femmes) de l'Glympe, etc.,

qui font partie de 12 compositions analogues. Texte par Méry et Le Comte Fœlix. Publié à Paris par G. de Gonet, éditeur.

Gustave Staal a dessiné et gravé à l'eau-forte et au pointillé les portraits suivants :

Aumale (Henri d'Orléans duc d').
Brunet (J. Ch.).
Bertin (Armand).
Barbier (A. A.).
Colbert.
Comte de La Bedoyère.
Curmer, libraire éditeur.
Dinaux (Arthur)
Diane de Poitiers
Dibdin (T. F.).
Dubarry, comtesse.
Duc de la Vallère.
Girardin.
Guilbert de Pixéricourt.
Guy-Patin.
Lamennais.
Lamartine.
Moreau.
Méry.
Murger.
Mercœur (Elisa).
Mazarin.
Nodier (Charles).
Naudé (Gustave).
Peignot.
Quérard (J. M.)
Renouard (A. A.).
Rothelin (l'Abbé).
Pichon (Baron J.).
Thau (J-A. de).
Toussenel.
La marquise de Pompadour.
Viollet-le-duc, Eugène, architecte.
Alfred de Vigny, le comte, né en 1799.
Rouget-de-l'Isle.
Eugénie Grandet, 2 dessins de Staal.
La Fosseuse, G. Staal, del., Ch. Geoffroy, sc.

P. Adolphe Varin.

(*A Suivre*)

COURRIER DES EXPOSITIONS

FRANCE

BARBIZON (Hôtel Sirou). — 16[e] année, exposition de tableaux modernes, ouverte jusqu'au 15 novembre.

NANCY. — 24[e] exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

NICE. — Exposition de peinture, gravure, etc., du 20 décembre 1882 au 15 février 1883, au Palais des Beaux-Arts.

PARIS. — Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie. Deuxième exposition des industries d'art, du 1[er] août au 15 novembre. Palais de l'industrie.

PERPIGNAN.— Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales*.

ROUEN. — Exposition; ouverture le 1er octobre. Fermeture le 15 novembre.

TOURS. — Du 1er octobre au 1er novembre.

ETRANGER

AMSTERDAM. — Exposition internationale de 1883. Délai d'*inscription* prolongé jusqu'au 1er novembre prochain.

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GAND. — Exposition et concours d'art industriel organisés par la Chambre syndicale et provinciale salle du Casino, du 28 août au 26 octobre.

GLASCOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

VIENNE. — Exposition fermant le 30 septembre

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.
L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.
Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.
DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.
Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.
E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.
Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.
LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.
LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.
SAVARY, 6, rue Germain Pilon.
G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 84. DIX CENTIMES LE NUMERO 19 NOVEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LE BURIN TIENT BON

Monsieur le Directeur,

On répondra, me disiez-vous. Avertissement ou menace, je n'étais pas tranquille. Ce diable de *jamais*, parti dans un emballement de plume, pouvait m'attirer de gros désagréments et j'attendais, anxieux.

Un premier *répondant* se présente. Très-jeune, si j'en crois les deux dernières syllabes de sa pseudo-signature; très gai, il me blague et m'invite à la danse. Un second, joyeux Barbizonien, aiguise la fine ironie, tant aimée de nos pères, et me fait des couplets.

M. Rivoalen, n'acceptant pas ma définition de l'Estampe dans le sens artistique du mot, la nie. C'est plus tôt fait ; il préfère *Stampa*, épreuve, sub. f. que je laissais aux dictionnaires par respect pour les lecteurs de l'*Estampe*. Va donc pour *Stampa*. Les *photo* en seront bien heureux.

Mon adversaire rit de mes mots ronflants et sonores. Sonores, passe ; mais ronflants, c'est dur, un mot si vilain.

Nos pensionnaires de Rome, dit-il, par raison ou par vocation, ont jeté leur burin par dessus les, etc. En est-on bien sûr ? En regardant de près... Mais ne chicanons pas. Quant aux revenus affriolants, il vaut mieux cacher cela, les méchants y verraient le bout de l'oreille.

Cependant, il est bon de retenir ceci : L'eau forte, répondant mieux à leur tempérament artistique, de suite ils sont maîtres, et quels maîtres ! N'est-ce point une preuve? Est-il un exemple d'aqua-fortiste prenant le burin ? Gageons que jamais, (pardon !) aucun ne jettera sa pointe par... etc., pour faire cette *ennuyeuse* gravure des Dupont et de quelques autres pauvres diables de la même farine. Ce serait une épreuve. *Stampa* !

M. Rivoalen, dans sa gentille Barbizonade, prend ma candeur en pitié, me compare à Louis XIV, à M. Ingres (décidément on est gai dans la maison), me sert un plat de nombreux et jolis noms propres, mais ne me répond pas. Je ne lui ferai pas de couplets : pour rester avec mon sujet, il me faudrait rimer *d'ennuyeux* alexandrins. Chantons donc avec lui, dansons avec l'autre et finissons gaiement.

A. Portier de Beaulieu.

P.-S. — C'est égal, revenant à mes prémisses, je vous assure qu'elle n'est pas morte.

GUSTAVE STAAL

(*Suite et Fin*)

Gustave Staal a dessiné et lithographié les portraits de :

Mlle Catinka de Dietz, pianiste de S. M. la reine de Bavière.

Philarète Chasles, professeur au Collége de France, paru dans le le journal l'*Artiste*.

Anunziata Monanni. Paris, 1848.

Louis XII, ayant une couronne de fleurs de lis.

Henri, prince de Navarre, âgé de 3 ans, 1556, d'après la peinture du cabinet de M. Alfred de Vigny.

Lady Campbell, d'après la peinture de Allan-Ramsay. *Mag. pitt.* 1862.

Pour la librairie Garnier, en 1846, Staal composa une suite de figures gracieuses :

LES FEMMES DE LA BIBLE

5 vol. in-8°

La mère des machabées. F. Holl, sc.
Judith. J. Brown, sc.
Sara, femme de Tobie. W. Holl, sc.
Athalie.
Jezabel.
Esther.
Suzanne.
Abigail.
La reine de Saba.
Anne, mère de Samuel.
Dalila.
Debora.
Ruth.
La femme de Pharaon.
La femme de Putiphar.
Rachel.
Rebecca.
Agar.
Ève.

Toutes ces femmes sont gravées au pointillé très fini par des artistes anglais.

Pour l'éditeur G. de Gonet, il a composé et dessiné un groupe de trois portraits illustrant les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, Molé, Mlle Raucourt, Mme Levery, puis un autre groupe de quatre portraits, Mlle Mars, Mme Duchesnois, Mlle Bourgoin, Talma, tous gravés sur acier par Am. Varin. 1855.

Quand le fameux roman d'Eugène Sue fut publié sans gravures, un éditeur proposa à Gustave Staal de composer les types principaux des *Mystères de Paris*. Staal s'en acquitta assez bien, car on retrouve, parfaitement rendue dans cette publication illustrée, la description minutieuse que fit l'auteur du concierge Pipelet, et de son ennemi acharné Cabrion, l'artiste aux longs cheveux, puis Mlle de Cardoville, le prince Rodolphe, Fleur de Marie, Rigolette, etc. Ces curieux types originaux, qui furent gravés sur acier par divers artistes, se trouvent encore dans le commerce, surtout à Paris.

Dans les *Chansons populaires de la France*, il composa le sujet des *Cent louis d'or*.

Lors du siége de Paris, en 1870, et depuis, il fournit de nombreuses illustrations de sa composition, lithographiées et exécutées librement sans grand mérite, pour les journaux bon marché et d'actualité.

P. Adolphe Varin.



—

Le *Journal des Artistes* nous apprend qu'à l'Exposition de Tours, on a vivement remarqué les gravures et les lithographies de MM. Pannetier et Nairon, deux artistes tourangeaux.

***

Les lithographes anglais ne sont malheureusement pas plus soucieux que les nôtres de leurs intérêts professionnels, et le dernier rapport de la situation de « Lithographer's Pension Society » arrache à son rapporteur des regrets bien sentis. On ne vient pas aux séances, on ne paye pas sa cotisation, la Société périclite. On se croirait absolument en France!

***

Dédié aux successeurs de Jacquemart :

Le musée de Châteaubriant vient de s'enrichir d'un coffre-fort assez curieux de l'époque de François premier.

C'est une de ces caisses en fer, bardées de bandes de tôles, qui servaient sur les galions à transporter en Europe l'or du Nouveau-Monde. La serrure en est curieuse. Placée au-dessous du vaste couvercle de cette malle antique, elle ne comprend pas moins de neuf pènes qui se meuvent par le moyen d'une seule clef, laquelle en agissant sur un arbre de couche, fait mouvoir à l'intérieur tout un système de leviers et de petites bascules. Des crampons de fer qui soutiennent l'appareil, sont élégamment dessinés et ciselés avec goût.

On y reconnait immédiatement un de ces travaux élaborés avec patience pour obtenir à leur auteur le titre de maitre ès-arts mécaniques dans les anciennes corporations.

BYZANTINISME ARTISTIQUE

CERCLES ET CERCLIERS

Donc, la peinture, la sculpture, la gravure, allaient périr, si cent personnes de marque n'avaient, il y a deux ans déjà, eu de l'esprit comme quatre et par conséquent sauvé les... arts.

Pour atteindre ce résultat elles ont fondé, ô prodige, ô mânes de Monthyon, quoi donc? un nouveau cercle, et quel? Celui des arts... li bé raux (?)

Ah, que voilà un titre bien trouvé : Arts... *li bé raux.* Ce sont arts probablement cousins germains des arts ... *dé co ra tifs*, aussi logiques les uns que les autres.

Ceux-ci font conclure qu'il peut y avoir des objets d'art qui ne décorent pas, et d'autres qui décorent, ceux-là qu'il y a des arts libres et libéraux et d'autres qui ne le sont pas.

Quant aux arts libres et libéraux, cette catégorie cocasse de toutes manières doit avoir un cercle pour être sauvée. (Voir le programme dit cercle)

Tout d'abord, des arts libéraux ou non, s'il en est, ce qui est au moins douteux, ne sauraient avoir de cercle, mais bien et seulement les artistes.

Alors *arts* ici veut dire *artistes*? Oh, très bien, il ne faut qu'en convenir et dès que vessie voudra dire lanterne on se conformera à cette petite interversion du sens des mots ; c'est une nouvelle rhétorique à apprendre, voilà tout. Mais, avant de la pratiquer usuellement, on permettra bien à celui qui écrit ces lignes et que l'on taxe de bysantinisme contagieux, de dire que cette appellation de: cercle des arts... *li bé raux* lui paraît tout à fait vide de sens et plus anti-grammaticale que ne peuvent l'être les livrets d'opérette de MM. X. Y. Z. (au choix)

Les artistes ne sont libres pour rien. Ils dépendent de tout et de tous, notamment de lois et de règles, heureusement fort rigoureuses, et il n'y a d'arts *libres* ni *libéraux.* Quoi et qui donc est libre en ce monde, notamment en fait de professions artistiques? Rien. ni personne.

Donc, en matière d'art, les mots : libres, libéraux, liberté, ne sont que des sonorités dissonnantes, prétentieuses, auxquelles sont cent fois préférables les étiquettes : Cercles des pieds crottés, de la crâmerie, des bons hommes, des pommes de terre et autres jolies trouvailles d'un si complet atticisme.

Revenons aux principes.

A qui, à quoi peut servir un cercle, hormis à des gens d'absolu loisir, pour tuer le temps qui pèse sur eux de tout son poids ; ce, par tous les moyens possibles, parfois ineptes, de perdre leur argent, parfois celui des autres, et surtout la santé qui vaut mieux que le reste.

N'est-ce pas vraiment à se tordre de rire, de rage, de désespoir ou de honte, de voir qu'il existe telles œuvres graves, utiles qui ne peuvent se fonder ou qui, quand elles y parviennent, périclitent, faute de cotisateurs tandis que, pour fonder et faire prospérer un cercle, c'est à dire tout ce qu'il y a de futile, d'inutile, de nuisible, de funeste même, on trouve non seulement de gros capitaux et trop d'adhérents, mais surtout. c'est là le comble, jusqu'à de très hauts patronages.

C'est ainsi qu'il a pu se trouver très facilement, comme pour tous les autres cercles, du reste, cent fondateurs graves qui, sérieusement, soi disant pour sauver les arts qui n'étaient pas en danger, mais qu'ils mettaient ainsi en péril, ont créé le cercle des : arts *li bé raux.* La belle chose et la belle œuvre!

Individuellement ces personnages sont tous honorables et très intelligents. Ceux qu'ils s'affilient ne le sont pas moins au fond, et toutes ces intelligences honorables, réunies en faisceau, ont accouché de quoi? d'un tripot.

En fait, un cercle n'est pas autre chose. On y joue le jour, le soir, la nuit ; on y joue toujours : argent, santé, temps, repos ; et l'on peut y perdre jusqu'à l'honneur !

Combien en est-il qui, de ces sortes d'endroits, ont sauvé ce suprême enjeu. Oui, combien ?

Voyons ce que l'on trouve à peu près dans tous : Fumoir, salle d'armes, billards, cartes, lansquenet, baccarat, roulette, jeux de l'oie et même d'oies, diners somptueux, plats exquis, vins choisis, nombreux domestiques, enfin tout ce qu'on peut imaginer pour compléter l'énervement humain.

Moins que toute autre corporation, celle des artistes, oui ou non *li bé raux*, a besoin de cercles. Les artistes en ont plusieurs cependant, tous plus inutiles ou même plus funestes les uns que les autres.

Le cerclier fait du jour la nuit, se couche tard (quand il se couche), se lève de même, dort peu, s'éveille, mal en train, maussade, malade. dégoûté, découragé, courbaturé, les yeux battus et rougis, mécontent de tout en général et particulièrement de lui-même.

Oh, nous ne faisons ici ni bégueulisme ni prudhomie, mais nous demandons à tout esprit impartial si, dans de telles dispositions, résultat conséquent de la vie cerclière, l'artiste peut se mettre au travail ? Non ; « A demain ! » dit-il, et, chaque jour, il retourne au cercle, parfois avec dégoût, mais il y retourne et ne travaille plus, autant du moins qu'il aurait besoin de le faire. L'artiste cerclier est un artiste plus d'à moitié perdu.

Ou bien il va peu à son cercle. Alors à quoi bon en faire partie et payer sa cotisation ? Ah, c'est que, il se pourrait que cela eût du chic. Pourquoi ? Il n'en sait rien, ne cherche pas à s'en rendre compte.

Que cela puisse être utile, le croit-il bien fermement ? Si... candide qu'il soit, il ne l'est pas pourtant assez pour se tromper lui-même à ce point là.

Ou bien il y va et, à la perte de sa cotisation, il ajoute toutes les autres qui en découlent fatalement.

Et c'est ainsi que l'univers civilisé, une grande et belle nation, une ville capitale de toutes les capitales, reine entre toutes, et enfin l'un de ses groupes humains qui ont le plus besoin de la vie calme, recueillie et sinon virginale, du moins raisonnable, sage, comptent du même coup une forte sottise et un malheur ajoutés à tant d'autres qu'il serait si facile d'éviter, puisque badauds et cokneys, artistes ou non, qui mettent les pieds dans un cercle, ont, sinon tout à y perdre, du moins rien à y gagner.

Voilà ce qu'on appellera peut-être encore du bysantinisme. Quoi qu'il en soit, il a paru qu'il fallait dire ces choses. Advienne que pourra.

J. Maret-Leriche

P.-S. — Arts : *libéraux*, de même que : professions : *libérales*, sont des accouplements de mots dont le sens est tout au moins équivoque. En effet, que veut-on faire entendre sinon que, non seulement ceux qui exercent ces arts y emploient plus d'imagination qu'au-

tre chose et qu'ils ne font acte d'industrie ni de commerce.

On n'oublie qu'une chose essentielle semble-t-il, c'est que sculpteurs, graveurs, architectes, peintres, etc., vendent leurs produits comme le compositeur sa musique, l'avocat sa parole, le comédien sa personne, le médecin ses soins, etc., et que, ne fût-ce que sous ce rapport final, naturel, logique, conséquent, nul ne fait acte de libéralité, de libéralisme, de liberté et ne peut être libre, pas même de mourir de faim.

Ce qui encore un coup établit que arts : *li bé raux* et professions *li bé ra les* et artistes *libres*, de même que Arts *dé co ra tifs* ne sont que mots ineptes bien faits pour n'exprimer que des choses absurdes.

J. M. L.

LE TIRAGE DE LA GRAVURE SUR BOIS

—

Conseils pratiques

—

L'interprétation, avec son armée d'artistes, produirait rapidement des illustrations infiniment supérieures à celles que donne le fac-similé, s'il était possible— comme nous le croyons— de modifier un peu les procédés d'éxécution et surtout l'outillage de la méthode actuelle de façon à donner plus de profondeur aux tailles et à laisser moins de surfaces à peine travaillées.

Il faudrait pour cela que les artistes fussent éclairés sur le mode de gravure le plus favorable à l'impression typographique.

Nous attribuons en grande partie les mauvais résultats du tirage de ce genre d'illustration à un malentendu, entre imprimeurs et graveurs, sur la signification d'un mot.

L'imprimeur demande toujours des gravures fines.

Ce mot fine signifie pour les graveurs des traits extrêmement rapprochés les uns des autres et des pointillés à peine indiqués: une gravure extrêmement serrée. En faisant ce travail, il est à peu près impossible d'entailler sérieusement le bois; la partie superficielle est seule attaquée, et l'on sait combien de causes contribuent à supprimer le creux des vignettes gravées de cette façon.

Pour les artistes, la *gravure fine* est celle dont on pourrait dire que *les blancs sont fins.*

En impression, on entend par *gravure fine* celle dans laquelle tout ce qui ne doit pas être noir est exclusivement composé de traits parrallèles entre-croisés, serrés ou éloignés les uns des autres, mais aussi minces que possible, suivant le ton a obtenir. Il faut surtout que le creux, descendu presque perpendiculairement, soit suffisant pour n'être pas diminué par l'action de diverses causes qui élèvent les fonds au niveau des reliefs.

Une perspective de ton et des demi-teintes faites avec des teintes plates et des surfaces planes criblées de petits trous, si fins, si rapprochés et si modelés qu'ils soient, ne représenteront jamais pour l'imprimeur une gravure fine.

Pour qu'il emploie ce qualificatif, il faut avant tout que la taille donne des arêtes vives et des épaisseurs de trait proportionnées à l'effet désiré.

Il doit être possible de faire, par une interprétation appropriée aux nécessités du tirage mécanique, des gravures qui réuniraient à la fois ce que désirent les imprimeurs et les artistes. Quelques graveurs se sont déjà munis d'un outillage plus mince destiné à entrer profondement dans le bois sans élargir davantage la surface de la taille. A ce progrès nous voudrions voir ajouter, pour la facilité de l'impression et la sureté de l'effet à produire, des oppositions un peu exagérées entre les *noirs* plus ou moins accusée et les *gris*. Ce serait certainement plus ou moins harmonieux au fumé, mais au tirage, où les gris s'alourdissent toujours. l'effet serait plus juste.

Ne serait-il pas préférable d'obtenir dix mille ou cent mille épreuves bien imprimées, plutôt que de bons fumés et de mauvais tirages ?

Avec quelques efforts dans ce sens, la gravure sur bois reprendrait vite le premier rang dans la grande illustration de librairie: elle seule donne les mêmes effets que nos types, elle seule se marie complètement avec les caractères gravés.

La lithographie, dans un volume, y produit le même effet que la photographie.

L'eau-forte donne un tout plus harmonique. Mais il y a encore des noirs de nuances différentes, des douceurs qui paraissent mièvres à côté de la lettre franchement *frappée*. Ces deux genres font l'effet de pièces rapportées sur un vêtement de couleur et d'étoffes différentes.

La taille-douce, l'eau-forte, la lithographie, entre les mains des maîtres, produisent, dans beaucoup de cas, des résultats artistiques supérieurs à ceux qu'on obtient du relief. Mais toutes les variétés des arts graphiques réunies à la typographie la réduisent au rôle de légende, et ne forment que des keepsakes ou des albums de haut luxe.

Le véritable livre est exclusivement typographique, et, jusqu'à présent, il n'a été illustré que par la gravure sur bois.

MOTTEROZ.

COURRIER DES EXPOSITIONS

—

FRANCE

NANCY. — 24e exposition de la Société lorraine des Amis des Arts.

NICE. — Exposition de peinture, gravure, etc., du 20 décembre 1882 au 15 février 1883, au Palais des Beaux-Arts.

PERPIGNAN.— Exposition de peinture, sculpture, gravure, dessin. Ouverture le 20 octobre. Envois jusqu'au 10 au président de la *Société des Beaux-Arts des Pyrénées-Orientales.*

ETRANGER

BUDA PESTH. — Exposition du 15 octobre au 20 Décembre.

GLASCOW. — Troisième exposition de blanc et noir.

ROME. — Exposition internationale des Beaux-Arts du 1er décembre 1882 au 1er mars 1883. Envoi des ouvrages avant le 1er octobre, à M. L. Piauciani, président du comité de l'exposition de Rome.

ESTAMPES OFFERTES

—

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

*
* *

Les collectionneurs trouveront chez M, Trépier, 33, rue de la Pépinière, deux magnifiques épreuves à la manière noire : *Portraits d'enfants.* Garçon et fillette, gravés par Atkinson, d'après Greuze. In-folio sur chine. Signé.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 85. DIX CENTIMES LE NUMERO 26 NOVEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LE SALON DE 1883

Le Comité des artistes s'est réuni le 24 novembre au Palais des Champs-Elysées, sous la présidence de M. Bailly, son président.

L'ordre du jour de la réunion était la lecture du compte-rendu financier de la Société, qui a organisé le Salon de 1882, lecture faite par M. Brune, trésorier de la Société, et par M. Lecomte, agent de change, commissaire de surveillance.

Le bénéfice constaté pour le Salon de 1882 est supérieur à celui du Salon de 1881.

Le capital actuel de la Société des artistes français, déposé dans les caisses de la Société Générale, serait, d'après les deux rapports lus hier, d'environ 270,000 francs.

Le comité s'est ensuite occupé de la *nomination de son bureau et de son conseil d'administration pour le Salon de* 1883.

M. Bailly a été de nouveau nommé président à l'unanimité, aux applaudissements de tous les artistes présents.

MM. Guillaume et W. Bouguereau ont été renommés vice-présidents.

Secrétaires: MM. Ch. Garnier, Thomas, de Vuillefroy et Yon; *trésorier*: M. Brune.

Membres du conseil d'administration:

PEINTURE

MM. Humbert. — Tony-Robert Fleury — Busson. — Bonnat. — Jules Lefebvre. — Guillement. — Cabanel. — Hector Le Roux. — Maignan. — Hebert. — Lalanne.

SCULPTURE

MM. Mathurin Moreau — Etienne Leroux. — Cavalier. — Fremiet.

ARCHITECTURE

MM. Ballu et Questel.

GRAVURE

MM. Bracquemond et Didier.

Curiosité Rétrospective

Les Artistes graveurs d'Estampes et de Vignettes

LEUR DEMEURE DANS LE QUARTIER SAINT-JACQUES EN 1780

MM. de St-Aubin sont quatre frères qui se distinguent dans les arts, et dont les talents précieux ne doivent point être confondus. Le premier est Charles de St-Aubin, dessinateur du roi pour la broderie et les dentelles. Il est fâcheux que ses talents et ses succès soient subordonnés à la mode. Ce qui peut en donner une idée précise, c'est son mémoire sur la broderie, qui fait partie de ceux de l'Académie des sciences ; il demeure rue des Prouvaires, à Paris.

Le second frère est Gabriel de Saint-Aubin, peintre, autrefois professeur de l'Académie de Saint-Luc, qui a tellement la passion de son art, qu'il dessine l'histoire en tous temps, en tout lieu ; il demeure rue de Beauvais.

Le troisième est Augustin de Saint-Aubin, graveur de l'Académie ; il dessine et grave l'histoire et le portrait. On connaît de lui une suite de portraits d'après M. Cochin ; il a tout récemment mis au jour les pierres gravées du cabinet de Monseigneur le duc d'Orléans, qu'il dessine et grave en plus grand.

Augustin de Saint-Aubin a gravé en outre de nombreuses médailles grecques trouvées à Messine, à Naxos, à Taromine, lesquelles sont réunies en plusieurs planches et ornent l'ouvrage, in-folio, du *Voyage de Naples et de Sicile*, par l'abbé de Saint Non.

Le quatrième frère est Louis de Saint-Aubin, peintre à la manufacture de Sèvres,

Aubran (Benoist) a gravé *le Docteur* et *la Sultane*, d'après A. Watteau.

A Paris, chez la veuve de F. Chereau, rue St-Jacques, aux deux Pilliers d'or et chez Surugue, rue des Noyers, vis-à-vis les murs de St-Yves. A. P. D. R.

Audran Benoist a gravé *la Vertu plaît quoique vaincue*, d'après Lebrun.

A Paris, chez Benoist Andran, rue St-Jacques, à l'image Saint Prosper, et chez Jean Audran, rue et faubourg St-Jacques, vis-à-vis la rue St-Dominique d'Enfer.

Audouin (P.) a gravé: *Il n'est plus temps* ! d'après Bouillon. A Paris, chez l'auteur, rue Egalité, no 298, près la porte St-Denis.

Aveline a gravé *Diane au bain* (*Diana in Baleo*), d'après Watteau.

Scalpta justa exemplar a Watteau depictum cujus altitudo. A. P. D. R.

A Paris, chez Gersaint, marchand au pont Notre-Dame et chez Surugues, rue des Noyers, vis-à-vis St-Yves.

Adeline P. inv. et sculp. *Bacchus et Ariadne*. A Paris, chez P. Aveline, rue du Fouarre, la première porte cochère à droite, en entrant par la rue Galande.

Aveline Junior, graveur, *Barque chinoire*, d'après François Boucher.

Aliamet, sculp. L'ancien *Port de Gênes*, d'après Berghem, dédié à M. Miotte de Revanne, grand maître des eaux et forêts d'Orléans. A Paris, chez Aliamet, graveur du roy, rue des Mathurins, vis-à-vis celle des Maçons.

Balechou J. J. a gravé *les Baigneuses*, le *Calme* et la *Tempête*, d'apres Vernet J. Il demeure à Paris.

Barbault a gravé le *Martyre de Saint-Pierre*, d'après Subbleyras.

Bouzonnet (Claudine) a gravé un cahier de *Jeux d'enfants*, d'après Jacques Stella in-4o oblong.

Beauvarlet Jacques, *Renard dévorant un coq*, d'après Oudry, *Diane au bain et ses femmes*, d'après Rottenhamer.

Beauvarlet J. a gravé *le jeu de tric-trac* d'après M. le Brun P.

Basan, graveur, rue du Foin, vend la grande gravure de Jean Mariette A. P. D. R. *le Christ servi par les Anges*, d'après M. le Brun P.

Bauvais, sc. *le Printemps*, *in-4o*, d'après Cazes, à Paris.

Buigne (A. de) graveur, *Le Raccommo-*

deur de Fayance d'après G. M. Kraus. Paris, chez Le Vasseur, graveur du roi, rue des Mathurins.

Cochin, C. N. fils, graveur d'un *Tombeau décoratif avec Pyramide et Personnages allégoriques ; la Mort drapée tient un sablier*, d'après le marbre exécuté par J. B. Pigalle. Se vend à Paris, chez C. N. Cochin, aux galeries du Louvre,

Chenu P. graveur, *le supplice de Prométhée* à Paris, chez l'auteur, vis-à-vis le café Condé, rue de la Harpe.

Chedel (P. Quentin) a gravé *Arlequin jaloux* et *Le Retour de Guinguette*, d'après A. Watteau. *Le Dévot Ermite*, d'après F. Boucher. A Paris, rue de Grenelle, vis à vis la rue des 2 écus.

Colligé par **P. Adolphe Varin**, *graveur.*

(*A Suivre*)

ÉCHOS

M. Paul Mantz, à qui nous avions si chaleureusement donné la bienvenue, a signé sa démission de directeur des Beaux-Arts.

M. Roger Ballu, secrétaire de la direction générale, le suit dans la retraite.

Il ne nous sied point de reproduire les bruits trop variés qui ont accueilli ces deux démissions.

M. Logerotte, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, occupe, non moins provisoirement sans doute, les fonctions de M. Paul Mantz.

***

La Société libre des artistes français a renouvelé son comité.

Les membres du comité actuel sont, par nombre de suffrage, Messieurs :

1. Jose Frappa.
2. Tony Robert-Fleury.
3. Maxime Lalanne.
4. Humbert.
5. Benjamin-Constant.
6. Renouf.
7. Hector Leroux.
8. Em. Lansyer.
9. De Gatines.
10. Quost.
11. Lavieille.
12. Dutschold.
13. Vallois.
14. Camille Paris.
15. Sauzay.
16. Brielman.
17. Lubin.
18. Ista.
19. Vauthier.
20. Polack.
21. Henri Pille.
22. Coblentz.
23. Heill.
24. Berthon.
25. Yon.
26. Saint-Pierre.
27. Peintelin.
28. Bracquemond.

MM. Beauverie, Emm. Benner et Rixens viennent ensuite avec un nombre égal de suffrages.

Tous nos compliments aux élus. Nous espérons vivement qu'ils établiront la Société sur un terrain moins platonique.

Nous nous permettrons de rappeler à celle-ci que nous l'encouragions, le 20 août dernier, à devenir une société de reproduction, de secours mutuels, de retraites.

C'est absolument urgent. Nous le lui démontrerons quand elle voudra.

***

On vient de placer au musée de Grenoble, un magnifique portrait du romancier Gabriel Ferry, l'auteur du *Coureur des bois*.

Ce portrait est l'œuvre d'un peintre distingué qui eut son heure de célébrité ; René Aiffre.

Né à Rodez en 1806, mort en 1867, René Aiffre peignit le genre et les sujets religieux, participa avec succès aux expositions de 1830 à 1850, obtint en 1841 une troisième médaille et eut un succès populaire avec un tableau de genre : *Il n'y a pas de roses sans épines*.

Avec celui de Mgr Affre, exposé dans la cathédrale de Rodez, le portrait de Gabriel Ferry est une des œuvres les plus caractéristiques d'un peintre un peu trop oublié aujourd'hui.

***

Le *Journal des Artistes* nous apprend que le graveur Mandel vient de mourir à Berlin, où il était né en 1810. Il avait reçu une troisième médaille en 1837, une deuxième en 1844, une deuxième à l'Exposition universelie de 1855, deux rappels en 1857 et 1861, et la décoration de la Légion d'Honneur en 1867. Il était membre correspondant de notre Académie des Beaux-Arts depuis 1855.

***

Parmi ceux qui ont remporté des récompenses à l'Exposition des Arts Décoratifs, nous devons principalement remarquer M. Charles Baude, qui a obtenu une médaille d'argent. M. Huot, le plus habile de nos graveurs héraldiques, MM. Bertrand et Delangle, deux des principaux membres de la Société des Dessinateurs et Graveurs sur bois.

LA QUESTION DU BURIN

Marly-le-Roy, le 11 novembre 1882,

Monsieur,

Puisque votre excellent journal est l'organe des graveurs, permettez qu'en cette qualité, j'exprime mon opinion au sujet de la lutte engagée entre le burin et l'eau-forte : lutte enfantine et qui peut provoquer le sourire de celui qui n'a de préférence pour aucun, mais apprécie le résultat obtenu, dut-on avoir recours à tous les moyens dont dispose le graveur artiste et maître de son art.

Oui, le graveur au burin emploie l'eau-forte pour ses préparations, mais assez timidement; et, à de rares exceptions près il lui laisse jouer le rôle heureux que l'on peut en attendre, considérant que le burin seul est digne, et doit manifester partout sa présence.

Non, le graveur à l'eau-forte ou l'aquafortiste, de nos jours, ne se sert pas du burin, ou, s'il s'en sert, ce n'est que pour dissimuler quelque défaut ou quelque oubli, mais il doit en être très sobre, car cet outil, manié par une main peu exercée, refroidit et détruit tout ce qui est verve et sentiment.

Ne semble-t-il pas naturel de penser qu'un artiste qui veut produire une *estampe* doit disposer de toutes les ressources de son art, comme le peintre de ses couleurs. Or, par l'emploi de l'eau-forte, du burin, de la pointe-sèche et des remorsures, on doit obtenir des résultats satisfaisants, lesquels à mon avis constituent *l'estampe*, que revendiquent les champions des deux camps.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

A. Guillaumot,
dessinateur et graveur.

Monsieur,

Dans votre journal d'un vif intérêt, vous conviez vos lecteurs à émettre leurs réflexions.

Me permetterez-vous de dire aussi un mot sur ces grandes questions : l'estampe, la gravure à l'eau-forte, la gravure au burin ?

La gravure avait primitivement pour but la reproduction des belles conceptions; elle devait porter dans l'intimité le souvenir des chefs-d'œuvre; on appelait cela l'Estampe.

Mais tout change, surtout le goût public, et si l'on voulait aujourd'hui appeler Estampe les vieux bois qui servent à imprimer les papiers de tenture, cela caractériserait l'époque.

Quant à la gravure à l'eau-forte, et la gravure au burin, le sujet est plus délicat; c'est une question de métier.

La gravure est une incrustation dans le métal qui permet l'impression ; les uns se servent du burin qui est d'un maniement difficile, mais qui a la propriété des vigueurs et des richesses de noir plus qu'aucun autre moyen, mais par sa difficulté d'exécution, il gêne toutes les fantaisies de l'imagination.

La gravure à l'eau-forte, au contraire, est relativement plus facile, puisqu'il s'agit de dessiner sur un vernis avec une pointe qui se prête volontiers à tous les ébats de la folle du logis.

Mais l'art, dans la grande acception du

mot, n'a pas trop de toutes les ressources et de plus encore.

Les grands maîtres, à force de travail, surmontent les difficultés. Quel que soit le moyen, il disparaît pour ne laisser voir que ce qu'ils ont voulu, et ce qu'ils sont parvenus à affirmer ; c'est ce dont on est convaincu en regardant les belles épreuves des Marc-Antoine, des Albert Durer, des Edeling, des Nanteuil, des Claude Lorrain. Rembrandt en donne la preuve irrécusable. Pour exprimer son genre incomparable, il se sert de tous les moyens il manie même le burin avec une grande habileté.

Pour revenir à la question, le travail du burin toujours long n'est plus de notre temps : cependant lorsqu'il se produit une œuvre, il y a encore des amateurs pour l'apprécier.

L'eau-forte, qui se prête plus à l'actualité, le plus grand burin de notre époque, beaucoup d'adeptes, qui, dans les expositions, forment le gros bataillon. La gravure à l'eau-forte est à la mode, on y gagne beaucoup d'argent. Les fervents n'ont plus qu'à désirer qu'un temple unique pour leur saint. De là, les discussions de prépondérance.

Je voulais m'abstenir de parler de nos contemporains et cependant je cède au désir de faire une réflexion.

J'ai sous les yeux un petit portrait (de Carle Vernet, je crois) grave à l'eau-forte et à la pointe-sèche par M. Henriquel Dupont, graveur au burin. Ce petit portrait est un chef-d'œuvre que personne aujourd'hui ne pourrait égaler, et ce chef-d'œuvre n'était qu'une bluette au temps où le gros bataillon n'existait pas.

Daignez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciements anticipés pour votre hospitalité, mes salutations empressées.

Alphonse LEROY,
Graveur, rue du Marché, 31,
à Levallois-Perret (Seine).

CORRESPONDANCE BYZANTINE

ARTS... DÉ CO RA TIFS

Monsieur le Directeur,

Puisque votre correspondant m'a traité de *byzantin*, autrement dit d'imbécile, vous me permettrez bien de me défendre très brièvement :

1° Les mots sont les représentants des idées comme celles-ci sont les mères des faits ; l'analyse des mots et leur juste appropriation ne constituent rien de byzantin, c'est à dire d'absurde, puisqu'ils sont les seuls moyens matériels de nous aider à nous comprendre les uns les autres.

2° Que l'on s'entende donc bien à l'égard de l'appropriation et l'on ne tardera pas à s'entendre pour tout le reste.

Cela dit, j'ose donc affirmer qu'il n'y a pas à faire la preuve que l'*Angelus* de Millet *est* ou non *décoratif* à l'égal du lampadaire ou de tout autre objet d'art ; cela crève les yeux.

L'*Angelus* décore parfaitement mon modeste logis qui, sans lui, ne serait pas *décoré*, au même titre que, suivant leurs dispositions et destinations, le lampadaire décore le vestibule, que la statue de Henry IV décore le Pont-Neuf, le monument du comptoir d'escompte décore la rue Bergère, etc.

Tous ces objets d'*art* sont donc *décoratifs*, tant dans leur unité de but que dans la variété de leur facture, que dans leurs appropriations et destinations *multiples*.

Il n'y a donc pas lieu et dans aucun cas, d'appliquer l'adjectif : *dé co ra tif*, ni aucun autre à certains de ces objets et point à certains autres, et de mettre par conséquent dans la circulation un pléonasme vide de sens et une impropreté de terme qui ne peuvent mener qu'à une *byzantine* confusion. Laquelle ? Celle-ci : il y a des objets d'art qui *décorent* et d'autres qui ne décorent *pas* ; et quels sont ces objets, alors que l'on voit, avec l'évidence qui est sa preuve concluante, que tout objet d'art qui mérite ce nom est, par essence et quel qu'il soit : *dé co-ra tif*.

L'art est *un* et, dit mon contradicteur masqué, l'Union Centrale ne l'ignore pas, mais il est *infini* dans ses manifestations et dans ses destinations, aurait-il pu et dû ajouter.

C'est assez, semble-t-il, pour me donner gain de cause. S'il est *un*, pourquoi le diviser en deux ?

S'il est *un*, ce qui est d'une vérité d'ailleurs banale, il est l'art tout court et, partant, essentiellement : *dé co ra tif*. S'il n'était pas *dé co ra tif*, il ne serait pas.

Le mot : *dé co ra tif* est donc à rayer complètement du vocabulaire et de partout, si l'on veut être clair et logique, idéalement et grammaticalement.

Si bien que l'on ne devrait plus dire ni écrire nulle part, en aucun cas :

Architecture, sculpture, peinture *dé co-ra ti ves* ; pas plus que : Musée, école, exposition des arts . . . *dé co ra tifs*.

Si c'est là être bysantin, je persisterai donc à l'être avec la syntaxe et l'essence grammaticale des faits et des choses.

J. Maret-Leriche

LE NEZ

A ceux qui gravent la figure, nous dédions cette intéressante étude physiologique sur le nez, étude écrite d'après les principes de Lavater :

Si la parole a été donnée à l'homme pour dissimuler sa pensée, le nez est là pour rétablir la vérité.

La physionomie trompe parfois ; le nez, jamais ; montre-moi ton nez, je te dirai qui tu es !

Le siècle de Louis XIV, avec ses grands seigneurs, ses grandes dames, ses grands poètes, ses grands prédicateurs, est le siècle des grands nez grecs ou romains.

Tandis que le XVIII[e] siècle, avec ses petits marquis débraillés, ses petites comtesses dévergondées, ses petits romans, ses petites maisons, ses petits soupers, est le siècle des petits nez retroussés et espiègles, fripons et voluptueux.

Un nez dont l'épine est large, qu'il soit droit ou courbé, annonce des facultés supérieures.

(Le Titien, Carrache, Lucas de Leyde, Swift, César Borgia, Cassini..., etc.)

Tous les grands nez expressifs, réguliers, mais qui se courbent en haut de la racine, indiquent des caractères distingués appelés à commander, à opérer de grandes choses, fermes dans leurs projets et ardents à les poursuivre.

(Alexandre, César, Auguste, Aristote, Moïse, Mahomet, Napoléon, saint Ignace.)

Le nez sans aucun caractère frappant, sans nuance, sans inflexion, sans ondulation, sans aucun linéament expressif, indiquent des personnes sans initiative, sans intelligence, sans talent !

Les nez un peu retroussés, avec un enfoncement marqué à la racine, décèlent une disposition naturelle à la volupté (*Swift*).

Les nez droits annoncent de la gravité.

Les nez pointus, d'une forme élégante, supposent parfois parfois plus de jugement que de sagesse.

Les nez qui se courbent en dessus de la moitié du profil marquent la stupidité et la faiblesse d'esprit (*Lavater*).

Les petits nez annoncent l'habitude un caractère doux et endurant, attentif et docile.

Les petites narines dénotent une personne timide, incapable de hasarder la moindre entreprise.

Lorsque les ailes du nez se dégagent bien, elles indiquent une grande délicatesse de sentiment, qui peut dégénérer en sensualité (*Balzac*).

Les hommes dont le nez penche vers la bouche ne sont jamais vraiment bons ni vraiment gais, leurs pensées sont prosaïques, ils sont réservés, froids, insensibles,

peu communicatifs et souvent hypocondriaques.

Les personnes au nez droit vont généralement au but; celles qui ont le nez épaté, camard, retroussé, louvoient presque toujours.

Examinons les antiques: Cicéron a un nez expressif et intelligent; César, un nez entreprenant; un nez qui marque une fermeté inébranlable; Platon, un nez rêveur et divin; le nez d'Homère est sublime.

Shakspeare a un nez qui déborde de génie;

Celui de Montesquieu est doué d'une sagacité surprenante,

Celui de Loke a quelque chose de profond et de méditatif;

Dans celui de Voltaire, il y a de l'ironie et de l'esprit;

Celui d'Albert Durer a bien cette énergie de l'artiste, qui a par moments le coloris brillant du Corrège, la correction de Raphaël, la hardiesse de Michel-Ange.

ESTAMPES OFFERTES

S'inscrire chez M. Fabré pour l'intéressante série : *Le salon du comte de la Béraudière,* trente-deux pièces en couleur dont il a confié l'exécution à M. Thornley, l'auteur remarqué des fac-simile des plus beaux dessins de Boucher.

*
* *

Les collectionneurs trouveront chez M, Trépier, 33, rue de la Pépinière, deux magnifiques épreuves à la manière noire : *Portraits d'enfants.* Garçon et fillette, gravés par Atkinson, d'après Greuze. In-folio sur chine. Signé.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.
L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.
Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.
DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.
Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.
E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.
Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur la *Sirène*, eau-fort et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.
LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.
SAVARY, 6, rue Germain Pilon.
G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

BEAUMARCHAIS

Journal Satirique, Littéraire et Financier

LE NUMÉRO : 15 CENTIMES

Rédaction et Administration : 33, rue des Petits-Champs, près la rue Richelieu, PARIS.

Directeur : Louis JEANNIN.

ABONNEMENTS Paris......... : Un an, 11 f.; 6 mois, 6 fr. Départements : Un an, 12 f.; 6 mois 7 fr.

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — No 86. DIX CENTIMES LE NUMERO 3 DÉCEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LES CHANSONS DE NADAUD

Il y a quelques mois, Gustave Nadaud a fait imprimer, à ses frais, une superbe édition de ses *Chansons*, tirée à 700 exemplaires. Cette édition, qui n'est pas dans le commerce, est illustrée de soixante dessins inédits offerts au célèbre chansonnier par ses amis : Rosa Bonheur, Gustave Doré, Paul Dubois, Philippe Rousseau, Madeleine Lemaire, Henriette Brown, etc., etc. Elle se compose de deux magnifiques volumes grand in-4°, enfermés dans une gaîne en carton maroquiné et contenant cent quatre-vingt-dix-neuf chansons choisies.

Si cette édition eût été lancée dans le commerce, il eût été impossible de se la procurer à moins de 150 francs, et très certainement elle eût fait prime en quelques semaines pour arriver à 200 francs. Le *Figaro* a eu l'heureuse idée d'accaparer la plus grande partie de l'édition ; il a réussi à obtenir de Gustave Nadaud 500 exemplaires à 100 francs, c'est à dire à prix coûtant.

L'illustre chansonnier a écrit à ce sujet la lettre suivante à l'administrateur du *Figaro* :

Paris, 26 novembre 1882.

Cher Monsieur,

Vous me demandez de ratifier votre souscription de cinq cents exemplaires à cent francs de mes *Chansons choisies illustrées par mes amis*.

Je le fais avec d'autant plus de plaisir que cet ouvrage, réservé aux seuls souscripteurs et n'étant pas dans le commerce, ne perd pas ainsi de son caractère.

Agréez la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments,

GUSTAVE NADAUD.

Nous rendrons compte de cet ouvrage dans notre prochain numéro.

Curiosité Rétrospective

Les Artistes graveurs d'Estampes et de Vignettes

LEUR DEMEURE DANS LE QUARTIER SAINT-JACQUES EN 1780

—

(SUITE)

J. DANZEL, graveur, 1767, *Lyncus veut assassiner Triptolème*, d'après J. Dumont le Romain Chez l'auteur, Cloitre-Saint-Benoit, la porte cochère en face du grand portail, près les Mathurins.

DAULLÉ, graveur du roi, demeure rue du plâtre Saint-Jacques, à Paris. Il vend la gravure de C. Levasseur, *l'Amour sur les Eaux*, d'après F. Boucher.

DUCLOS (A.-J.), graveur dessinateur, *le Retour de la Chasse*, du 3 janvier 1783, vignette in-4°.

DEBUCOURT (Louis-Philibert), dessinateur-graveur à l'aquatinte.

Il a composé et gravé *le premier jour du XIXe siècle. Le jugement de Pâris. Le Menuet de la mariée. Annette et Lubin*, imprimés en couleurs.

DEQUEVAUVILLER (François-Jacques), graveur, a gravé in-folio *le Concert au Salon. L'assemblée au Salon*, d'après Lawreince. Il demeure rue des Mathurins St-Jacques, n° 15.

DUPUIS, Carolus, graveur, *le mariage de la Vierge*, d'après C. Wanloo. Se vend à Paris, chez Jagot, successeur de Pasquier, place de Cambray, n° 8.

N. DUPUIS, graveur, *le Glorieux*, acte IIIe, scène 3e. Estampe, d'après N. Lancry.

C. DUPUIS, graveur, *le Philosophe marié*, acte 5, estampe d'après N. Lancret, A Paris, chez la veuve de F. Chereau, graveur du Roy, rue St-Jacques, aux deux pilliers d'or.

DUFLOS, Claude, graveur, *le triomphe de Bacchus, le triomphe d'Amphytrite*, estampes in-folio, d'après Ch. Natoire. A Paris, chez la veuve de F. Chereau, rue St-Jacques, aux deux pilliers d'or.

DEMARTEAU, Gilles, sculp. *Une statue de Zénon, une tête de Vieillard*, crayon imitant le dessin sanguine, rue de la Pelterie à la Cloche. A Paris, cloître St-Benoit en 1785.

DELAGARDETTE, Pierre-Claude, marchand d'estampes et graveur, né en 1745, mort à Paris, rue du Roule, en 1780. *Vue de la Bibliothèque Ste-Geneviève*, inv. sculp. 1773.

N. DE LAUNAY, graveur du roy, de l'académie royale de peinture et sculpture demeure rue de la Bucherie, la porte cochère après la rue des Rats.

Il a gravé une belle estampe, *la marche de Sylène*, in-folio.

Il a gravé en 1768, *un groupe de bœufs près d'une ruine, Berger sur un âne*, d'après Dietricy, peintre de la cour électorale de Saxe.

Il a gravé in-4° *le petit jour*, dessiné par S. Freudeberg. Dédié à M. de Sandoz Rollin, conseiller d'ambassade du roi de Prusse. A Paris, chez l'auteur Nicolas de Launay, rue de la Bûcherie.

J. DE LONGUEIL, graveur, demeure à Paris, quai de la Tournelle ; il a produit beaucoup de vignettes fleurons pour les livres de la fin du dernier siècle, dans les *Baisers*, de Dorat, les *Fables*, etc. Dans l'*Iconologie*, dessins de Gravelot, format in-12, il grava la Force, le Feu, l'Hiver, la Nature, l'Ecriture, Euterpe, l'Eloquence, l'Imagination, l'Histoire, l'Affection, l'Instinct, la Paresse, la Liberté, etc. Ses gravures se vendaient chez lui, et aussi chez François; au Triangle d'or, hôtel des Ursins, derrière St-Denis de la Châtre, près Notre-Dame, Paris. Il a gravé une *Halte*, d'après Van Ostade.

DESMAISONS, peintre et graveur, la *Scène du Déluge*, Girodet, pinxit. A gravé plusieurs vues du voyage à Constantinople, par Cassas.

EISEN, Charles, dessinateur graveur. *Bacchus triomphant retourne dans l'île de Naxe*. A Paris, chez Lerouge, rue des Grands Augustins.

FRANÇOIS, graveur et auteur des dessins gravés imitant le crayon, *une Tête de profil*, d'après Michel-Ange.

A Paris, au triangle d'or, hôtel des Ursins, près de St-Landry et le Pont-Notre-Dame.

FERDINAND (P.) graveur, *une guirlande d'amours*. Se vend à Paris, rue de Seine, au Faubourg-St-Germain, chez P. Ferdinand A. P. D. R.

FILLOEUL, graveur, *le baiser rendu*. Estampe in-folio, d'après Paterre. A Paris chez Fillœul, à l'entrée de la rue du Fouare, au bâtiment neuf, par la rue Galande. Il a gravé aussi les portraits.

FIESINGER, graveur de portraits au pointillé, *les principaux Députés à l'Assemblée Nationale*, 1789 ; il les vendait en sa demeure, quai des Augustins, n° 71 au 3e, et quai Voltaire n° 13, en l'an 6, 7, 8, 9 et 10 de la République : les généraux *Masséna*, *Regnier*, *Moreau*, *Lecourbe*, *Ste-Suzanne*, *Bonaparte*, *Desaix*, etc. puis *H. G. Mirabeau*, in-8 et in-4°, d'après J. Guerin, chez A. Renouard, rue Saint-André des Arcs, n° 42.

Colligé par **P. Adolphe Varin**, *graveur.*

(*A Suivre*)



ÉCHOS

Le comité nouvellement élu de la Société libre des Artistes a procédé à la constitution de son bureau. M. Mathurin-Moreau a été désigné comme président. MM. Yon et Quost rempliront l'emploi de vice-présidents, et M. de Gatines celui de secrétaire-général. M. Lubin pour la peinture, et M. Guilbert pour la sculpture, ont été nommés secrétaires.

A quand la constitution d'une société de secours mutuels?

***

L'empereur d'Autriche, à l'occasion de l'Exposition artistique internationale de Vienne, a conféré à des artistes français de nombreuses marques de distinction, notamment à M. Léon Bonnat et à M. Georges Lafenestre, inspecteur des beaux-arts, la croix de commandeur de l'ordre de François-Joseph, avec étoiles ; à MM. Claude Gaillard, Jules Lefebvre, Robert, la croix de commandeur de l'ordre de François-Joseph.

***

Ouverture d'une nouvelle exposition artistique dans la seconde quinzaine de janvier. Clôture en mars. Dernier délai d'admission 15 décembre. Les artistes *personnellement* invités jouiront de la gratuité de transport à l'aller et au retour sur le territoire français.

La société « les Amis des Arts, » organisatrice de cette exposition, recommande aux artistes : 1° de ne point lui adresser plus de deux œuvres, vu le nombre considérable d'envois qui lui sont annoncés ; 2° de bien indiquer, dans leur lettre d'avis, les titres et prix de leurs œuvres. Il ne sera perçu aucune commission sur les objets vendus, et des médailles seront accordées aux plus méritants.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à M. le secrétaire de la société *les Amis des Arts*, palais des Arts, à Lyon.

***

M. François Tessaro, le fondateur, il y a plus d'un demi-siècle, de l'importante maison d'estampes aujourd'hui dirigée par MM. Zazzarini et Cie, vient de mourir à Anvers à l'âge de 75 ans. Il était né à Pieve-Tessino, dans le Tyrol italien.

***

MM. Firmin Didot ont entrepris, depuis le mois de juillet 1881, la publication d'une traduction des œuvres de Walter Scott.

Déjà nous avons parlé de *Rob Roy*, de *Quentin-Durward*, d'*Ivanhoë* et de *Kenilworth*.

L'*Antiquaire* vient de paraître.

« Les bibliothèques populaires, disent avec raison les éditeurs, ne sauraient offrir un aliment plus sain aux nombreux lecteurs qui viennent y chercher l'instruction et le délassement. La famille a toujours réservé une place d'honneur à son foyer pour ce conteur aimable, qui n'a jamais demandé le succès à la violence des émotions, ni aux peintures malsaines, et dont les attachantes inventions ne respirent que la morale la plus élevée.

« Une nouvelle édition des œuvres de ce créateur du roman moderne nous a paru pouvoir se concilier avec la faveur qui s'attache aujourd'hui aux publications illustrées. Il y a tant de mouvement et de pittoresque dans les récits du romancier écossais, que l'artiste y trouve à chaque pas des sujets d'inspiration. Le goût de notre temps pour la vérité historique dans les faits, les mœurs et le costume peut s'y déployer à l'aise, et une illustration scrupuleusement fidèle, faite de son vivant, eût été certainement goûtée de l'auteur de l'*Antiquaire*. »

Cette édition nouvelle des œuvres de Walter Scott paraît en livraisons à 50 c. ou en fascicules à 1 fr. 50. Chaque livraison contient 32 pages, format grand in-8°, imprimées avec luxe sur beau papier et ornées de nombreuses gravures sur bois.

Les travaux typographiques de la maison Didot ont un mérite universellement reconnu, et celui-ci ne le cède en rien à ses devanciers, tant sous le rapport du texte que des gravures.

***

A signaler la petite plaquette intitulée *Brindeau*, par M. Georges d'Heylli, parue chez M. Tresse, avec une très jolie eau-forte de Lalauze.

***

Le tableau de M. Roll, *la Fête du 14 Juillet*, si remarqué au dernier Salon, va être cédé par l'Etat à la ville de Paris, moyennant la somme de 12,000 francs.

LA QUESTION DU BURIN

Monsieur Chincholle,

A propos de la question soulevée par M. Portier de Beaulieu et des réponses que sa lettre a amenées, permettez-moi de dire mon mot.

Chacun, à mon sens, prêche pour son saint. L'aqua-fortiste préfère l'eau-forte ; le buriniste, le burin ; le graveur sur bois, le bois ; le litho, etc. etc. etc.

Entre nous, nous ne prouvons rien ! Absolument rien. Mais il y a un personnage dont on a l'air de ne se point soucier. C'est le public qui achète les fameuses estampes, ce cher petit public qui a son caprice de grand seigneur. Dame, il paye! Je l'ai vu adorer le burin, préférer la manière noire, se mettre à genoux devant la manière anglaise, même la froide gravure allemande, puis mettre tout cela de côté pour s'éprendre de l'eau-forte ...

Moralité :

L'eau-forte est à la mode.
Vive l'eau-forte !

Cordialités.

UN GRAVEUR.

UNE PAGE A SAUVER

Du Monselet, en effet, cela se sauve.

D'un vieux catalogue, nous nous faisons donc un devoir d'extraire les fragments suivants d'une préface écrite par le remarquable chroniqueur de l'*Événement*.

Ils sont d'ailleurs d'actualité éternelle.

Diderot, qui recherchait tant les artistes sincères, aurait aimé à venir s'asseoir dans l'atelier de Charles Jacque ; il aurait trouvé un peintre tel qu'il les voulait, *naturel* et enthousiaste, ayant des idées très justes et très fermes sur son art et sur toutes choses, causeur plein de souvenirs. Mais Diderot aurait-il trouvé l'atelier de Jacque ? Cela lui aurait peut-être été difficile, car Charles Jacque est possédé de la manie du déplacement. On le croit à Barbizon, au milieu des bois profonds, ses amours ; pas du tout, il déménage et installe ses églogues en plein Paris. Vous méditez d'aller le surprendre dans son atelier du boulevard Clichy, — et vous apprenez qu'il habite au bord de la mer, en Bretagne, dans cette presqu'île nue, farouche, sans arbres et sans gazon, qu'on appelle le Croisic.

Il y est même demeuré quatre ans, dans ce Croisic, où je l'ai rencontré par hasard ; il y travaillait avec une ardeur presque sombre. Il y avait fait venir ses belles poules de Houdan et ses *chères brebis*. Entre temps, il se délassait... devinez à

quoi ? A fabriquer des meubles. Charles Jacque était devenu *ébénisse*. Et que c'était, en effet, *comme un bouquet de fleurs* qui naissaient sous ses mains infatigables. Il s'était dit que les meubles anciens, les vrais meubles de grand goût, devenaient de plus en plus rares, et qu'il pourrait bien, lui, trouver un nouveau mode, un nouveau filon. C'était tout simplement la réalisation d'un de ses vieux projets : faire des meubles pittoresques, ornés de tous les attributs de la vie réelle, scènes champêtres, épisodes de chasse et de pêche; les imaginer ou reconstruire ceux dont on n'avait plus notion que par des monuments ou des manuscrits. Mais pour cela il fallait entraîner tout un personnel de travailleurs, de praticiens. Ce n'était pas facile. Néanmoins avec une promptitude de décision qui est un des principaux traits de son caractère, il s'était mis carrément à l'œuvre ; il avait dessiné ses modèles, abordant tour à tour le style gothique, le style byzantin, le style renaissance ; il s'était fait menuisier et serrurier. Je vous demande si l'on était un peu étonné au Croisic !

De cette passion nouvelle, poursuivie pendant plusieurs années, il est résulté une quarantaine de pièces importantes : armoires, crédences, stalles, etc. ; plus une quinzaine de sièges seigneuriaux ; tout cela composé, exécuté, sculpté, ciselé, fouillé avec une rare conscience et une perfection de style absolue. Le passé est sinon vaincu, du moins égalé par le présent, loyalement, sans aucune de ces tricheries qui auraient été si faciles.

Après cet essor de production singulière, qui n'avait entravé en rien les travaux accoutumés de peinture (les commandes de Paris et de l'étranger pleuvaient dans ce trou breton), Charles Jacque s'arrêta soudainement devant un insurmontable obstacle : il ne trouva personne pour modeler en bas-relief ou en ronde bosse les compositions rustiques qu'il avait exécutées exprès pour ses meubles projetés. La seconde partie de son programme ne fut donc pas réalisée. Et puis, l'air du boulevard lui était redevenu nécessaire. Il quitta le Croisic. Il y avait acheté un terrain pour y établir ses moutons et ses toiles ; une maison sur le quai pour y demeurer ; une autre maison, à quelques pas plus loin, pour ses ouvriers et ses bois — il abandonua tout, jusqu'à un joli yacht qui lui servait pour ses explorations à la pointe de Piriac. Je ne jurerais pas qu'il ne l'eût construit lui-même.

Lorsqu'il fut de retour à Paris avec ses bahuts et ses crédences, ce fut une exclamation, une surprise, un émerveillement. La plupart furent enlevés sur-le-champ et payés au poids de l'or. Des meubles de Jacque ! signés de Jacque ! tout le monde en voulait avoir. Il lui fallut se débattre pour en garder quelques-uns ...

Puis Monselet parle de quelques tableaux de Charles Jacque.

Dirai-je les meilleurs ? ils sont tous excellents. A l'heure qu'il est, Jacque a atteint le sommet de son talent, comme depuis longtemps il a atteint le sommet de sa réputation. Ses rentrées à l'étable si puissantes et si mouvementées, ses augées si lumineuses, ses intérieurs de ferme sont célèbres par tout l'univers. Roi des animaliers, il s'est agrandi comme paysagiste; il a arraché leur secret aux chênes, aux bruyères, aux mousses.

Monselet finit en nous faisant connaître Jacque amateur.

Jacque a toutes les folies de son tempérament d'artiste. Épris du beau sous toutes les formes, non-seulement il ne se dérobe pas aux tentations et aux occasions mais encore il court au-devant d'elles. Il tombe en arrêt devant une lanterne ouvragée ou une clé découpée à jour ; il s'extasie devant une écritoire en bois de rose ou une bague épiscopale ; il vide ses poches pour acquérir une épée italienne ou un cartel Louis XV.

. . . .

Charles MONSELET.

Editeurs et Marchands d'Estampes

—

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur la *Sirène*, eau-fort et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNEE. — N° 87 DIX CENTIMES LE NUMERO 10 DÉCEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS . . . . — Un An : 5 Francs
DEPARTEMENTS . . . . . . — Un An : 6 Francs.
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs.

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

L'Estampe en Vendée

M. O. de Rochebrune vient de terminer sa gravure du *Palais de Justice de Rouen* dont *l'Estampe* avait annoncé la préparation.

Cette planche, que l'éminent aquafortiste destine au prochain Salon, et dont nous avons sous les yeux une des premières épreuves nous paraît être la plus considérable de son œuvre. Son aspect est d'une élégance imcomparable, et sa magistrale exécution, comme ses dimensions exceptionnelles, la classent hors de pair.

Le cuivre ne mesure pas moins de 0,m 50 centimètres de hauteur sur 0,m59 centimètres de largeur. Il est gravé avec une sûreté de main et une simplicité de traits qui attestent que l'artiste est maître absolu de son procédé.

Jamais, en effet, il ne s'est montré plus brillant, ni plus fidèle, que dans ce magnifique portrait d'un des plus curieux moments de l'architecture gothique de la troisième période.

Nous disons « portrait » parce que ce n'est point là seulement ce que l'on appelle « une vue de monument » ; c'est véritablement une image complète, précisant à la fois l'ensemble et le détail, et qui ne peut être désignée par un autre nom, ni par un plus beau nom.

C'est un portrait achevé, comme une peinture d'Autonello de Messine ou d'Holben, disant tout mais disant juste; ce qui fait que chaque indication tracée avec la valeur qui répond à son importance reste bien à sa place et que le détail se fond dans l'ensemble, en le décorant sans l'écraser ni le masquer.

Les adeptes de l'impressionnisme, les partisans de l'à peu près, les fanatiques de la tache de couleur affectent de préférer à cette étude consciencieuse, à cette précision savante, dont M. de Rochebrune a su faire sa qualité originale et maîtresse des interprétations plus libres, plus vagues, dans lesquelles le détail est complètement sacrifié à l'effet pittoresqne de la masse

Cependant il nous semble impossible de comprendre autrement qu'il ne le fait, la reproduction de ces monumens de la fin de l'époque gothique, que nos vieux maîtres de l'art de pierre ont enrichis de tout un monde de clochetons d'aiguilles, de colonnettes, de consoles. de statues, de gargouilles, et dont les murs sont recouverts comme d'une dentelle, par l'inépuisable fantaisie de leur génie décoratif.— Négliger tous ces motifs d'ornementations ne serait-ce pas sacrifier la moitié de l'œuvre?

Le *Palais de Justice de Rouen*, gravé au seul point de vue de l'effet pittoresque. présenterait une silhouette d'une curieuse allure assurément' mais qui n'offrirait au regard qu'un spectacle d'un court intérêt. Tandis que dans l'eau-forte de M. de Rochebrune l'œil peut, sans se lasser d'admirer, pousser ses investigations jusque dans les moindres parties de la planche. Partout, il s'arrête, charmé, devant quelque fine broderie de pierre.

Tout est rendu, et avec tant de clarté et si nettement figuré, qu'il semble que, d'après ce dessin, un architecte pourrait reconstruire ces vieux murs et leur restituer toute leur délicate ornementation.— C'est ainsi qu'à la haut-valeur artistique de l'œuvre s'ajoute l'autorité d'un document.

M. Ingres a dit dans une phrase d'une magistrale concision: « Le dessin est la probité de l'art » M. de Rochebrune semble s'inspirer constamment de cette haute parole.

Sa manière si personnelle peut se résumer par ces deux mots: *Science* et *Conscience*.

Est-il une plus belle devise pour un graveur?

M. de l'Estampe.

LES CHANSONS DE NADAUD

Nous avons promis. de rendre compte aujourd'hui du splendide ouvrage dont le *Figaro* a acquis les derniers exemplaires, qu'il cède à ses abonnés à raison de cent francs, l'un.

L'*Estampe* se devait à elle même d'offrir cette combinaison à quelques uns de ses abonnés. Dix d'entre eux jouiront des mêmes avantages que ceux du *Figaro*.

Nous avons dit que l'ouvrage était accompagné de soixante dessins, qui sont tous reproduits par la photographie.

Parmi ces dessins nous signalerons:

Je pêche à la ligne, une très poétique composition de C. Bernier.

Ma maison, un adorable paysage d'Edmond Yon. La maison se dresse à gauche sous un bouquet d'arbres. Devant la porte, le propriétaire fume sa pipe en regardant l'horizon.

L'histoire du mendiant, d'Hébert.

Le Message, de L. Renie, dessinée d'après les procédés de Fantin-Latour.

La ronde des noms, d'Edouard Frère.

Le fantassin et le cavalier, de Gustave Doré.

La chevrette, de Rosa Bonheur.

Catherine' de Paul Dubois.

L'histoire du général, par Dumarescq.

La jeune fille en deuil, une perle, d'Henner.

L'alcyon d'Emile Vernier.

Une marine où le vent secoue les flots et effraie dramatiquement le roi de l'Océan

L'Aiguilleur, un excellent Manet, signé: Jean Paul Laurens.

Carcassonne, Charles Courtry. L'artiste a poétisé le sixième couplet où meurt le mal-

heureux qui n'a jamais vu Carcassonne! Courtry a été plus généreux que Nadaud,

Le pauvre homme meurt les yeux sur Carcassonne…

La branche mère, de Maxime Lalanne, un doux paysage d'une vérité étonnante.

L'*Hôtesse romaine* d'Hector Le Roux, une scène archaïque d'un grand sentiment.

Le bain des charbonniers, un chef-d'œuvre d'Henri Pille etc. etc.

Dans cinquante ans, on parlera de cet album bien plus longuement que je n'en puis parler aujourd'hui.

C'est pourquoi je me fais un devoir de le recommander à tous les souscripteurs de l'*Estampe*.

Henri Hamoise.

Curiosité Rétrospective

Les Artistes graveurs d'Estampes et de Vignettes

LEUR DEMEURE DANS LE QUARTIER SAINT-JACQUES EN 1780

(SUITE)

ELIPART, (Jean Jacques), graveur. Un titre d'un volume in 4°. Il représente une réunion de 8 ou 10 Génies groupés au bas d'un piédestal, surmonté d'un buste, auquel un de ces génies offre une couronne. Un autre fait de la peinture; un autre tient un livre. On voit au fond un obélisque lumineux avec Hiérogliphes inscrits dessus. Ce buste est-il celui de Winkelmann?!!!

Emmanuel *Chrtsolore* Profil. Le Pape *Grégoire XII* en Buste. Le cardinal *Guillaume Fillastre*, Evêque du Mans. GAILLARD R, graveur. *L'aimable Leçon*. d'après F. Boucher, in folio. A Paris chez l'auteur, rue Saint-Jacques, au dessus des Jacobins, entre un perruquier et une lingère. Il a encore gravé *Les Bacchantes Endormies*, d'après F. Boucher.

GIRARDET, Abraham, dessinateur graveur, a composé plusieurs scènes de la Révolution à Paris, dont une Vue du champ de Mars, le 14 Juillet 1790-in 4° à petits personnages. Eau-Forte. *Entrée des Français dans Berne*, le 15 Ventose, an VI de la République, 5 mars 1798. Girardet, inv, Bertrand, sculp, et nombre d'autres compositions. Une caricature, signée de son chiffre, elle représente, gravure à l'eau forte. *Le premier pas d'un jeune officier Cosaque au Palais-Royal*. En 1806, il a gravé une superbe Estampe in-folio, d'après Raphael. *La Transfiguration*, puis les *derniers moments du duc de Berry* d'après Fragonard. Ab, Girardet n'acheva pas cette gravure; il mourut le 2 janvier 1823.

GILLOT, Claude, dessinateur-graveur, a composé une série de sujets pour les Fables Delamotte, puis une suite de Compositions Religieuses de la passion de Jesus-Christ, des costumes pour le Théâtre. Les 4 Fêtes de Bacchus, gravées à l'eau-forte par lui. Il était membre de l'académie de Peinture et sculpture.

GIRARD, H, graveur, *Le Sacrifice de la Rose*, Belle Estampe, in-folio d'après Honoré Fragonard.

GODEFROY, graveur, *Les Nappes d'Eau*, peint par le Prince. A Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, vis-à-vis la rue de Vaugirard dédiées et présentées à la Reine Marie-Antoinette.

HERISSET, graveur à l'eau forte *L'Eau* d'après l'un des 4 tableaux de l'Albane. Les 4 Elements se vendent dans le Cloître Saint-Germain l'Auxerrois, du côté de la rue des Poulie, chez M. Dupré, peintre.

HOUEL, Jean Pierre-Louis-Laurent, peintre et graveur de Paysages, auteur du Voyage Pittoresque des Iles de la Sicile, de Malte et de Lipari, orné de 264 planches gravées à l'aqua-tinte en liqueur imprimées en bistre, publié de 1782 à 1787. 4 vol. in folio, puis plusieurs petits cahiers de paysages gravés à la pointe.

Il a été copié par G. Demarteau en imitation de crayon rouge.

HUQUIER, graveur. *Une Divinité Chinoise* d'après A. Vatteau à Paris chez Huquier vis-à-vis du grand Chatelet, avec privilège du roi et chez la veuve Chereau, rue Saint-Jacques, aux deux pilliers d'or.

INGRAM, graveur, *La Bonne Mère* d'après F. Boucher. *L'École Domestique*. idem, à Paris, chez Audran, rue Saint-Jacques, à la Ville de Paris.

JEAURAT, E, graveur *L'air* d'après l'un des 4 éléments. De L'Albane année 1724 *Les Mathématiques* d'après Sebastien Leclerc.

LARMESSIN, N. de, graveur *La Soirée* d'après N. Lancret, il a encore gravé *Nicaise* d'après Lancret, et le *Petit Chien* qui secoue de l'argent et des pierreries, Lancret Pinx, à Paris, chez N. de Larmessin, graveur du Roy. rue des Noyers, à la 2me porte à gauche en entrant par la rue Saint-Jacques.

LUCIEN, graveur à la manière de Crayon. *Une Académie, n° 233* d'après Bouchardon à Paris chez Joubert. rue des Mathurins, aux deux pillers d'or.

LOIR, A, a gravé *Une Vierge, l'Enfant Jesus et Saint-Jean-Baptiste*, Loir, P,

LEMIRE, N, grave des sujets Religieux d'après les tableaux de Luca Giordano, qui sont dans les Eglises du Saint Esprit et dans celle des Saints Apôtres, à Naples.

LEMPEREUR, Louis, graveur, *Sacrificium Honoré Panos Watelet* à Paris, chez l'auteur, graveur du Roi, rue de la Harpe, la porte cochère vis-à-vis la rue Serpente.

LE BAS, J. P, graveur *Le Matin* d'après Berghem, 1741, à Paris, chez Basset, rue St-Jacques no 64 *Vue des Environs de Beauvais*, d'après Boucher. *Les Abois du Cerf*, d'après Oudry, à Paris chez Le Bas graveur du cabinet du Roi, rue de la Harpe; vis-à-vis la rue Percée.

L'EPICIE, N. B, graveur *L'Amour à 'Ecole* 1744, *Jeû d'Enfants* d'après Ch, Coypel. *Les Francs-Maçons en Loge* d'après Teniers. *Le Bacha Faisant peindre sa Maîtresse* d'après Carle Vanloo, à Paris, chez l'auteur, rue St-Jacques, au-dessus des Jacobins et chez Surugue, C. F

MACRET, graveur 1782 *Arrivée de J.J. Rousseau aux Champs-Elysées*, d'après J.M Moreau le jeune.

J. MASSARD, graveur, *Le Tendre Désir* d'après Greuze, gravé par C.., se vend chez Massard, rue et Porte St Jacques, à Paris. Il a gravé le portrait de Hubert Gravelot d'après Latour.

MASON, James, graveur *Le Repos Des Voyageurs* d'après le dessin original, inventé et dessiné par Jean Pillement, à Paris, chez Leviez, rue St André des Arts, vis-à vis l'Hôtel de Château-Vieux, grand in-folio.

MARILLER, C.P, a gravé *Regulus et la Feinte par Amour*. composé par Mariller, ce charmant titre du livre de M. Dorat est dédié à madame La Dauphine. in 8

Colligé par **P. Adolphe Varin**, *graveur.*

(A Suivre).



ÉCHOS

Le ministère italien a décidé d'allouer un million de francs à titre de concours de l'Etat aux frais de l'Exposition nationale de Turin.

Le projet de loi sera présenté à la Chambre dans une des premières séances.

* * *

L'Académie des beaux-arts a procédé récemment à l'élection de ses cinq correspondants.

Ont été élus :

Pour la section de sculpture : MM. Joseph Gæfs, à Anvers ; Zambuchs, à Vienne (Autriche) : Hennel, à Dresde.

Pour la section d'architecture : M. Richard Hunez, à New-York.

Pour la section de gravure : M. Jacoby, à Vienne (Autriche).

* * *

Le *Parlement* demande que les Tuileries soient reconstruites pour servir d'annexe au musée du Louvre :

Mais puisqu'il est reconnu, dit-il, que le Luxembourg ne peut recevoir à la fois les

sénateurs et les tableaux de l'école moderne puisque l'installation du musée, qui y trouve un si misérable abri, est à tous les points de vue si insuffisante, ne serait-ce pas l'occasion de reprendre le projet, souvent agité déjà, de construire à la peinture et à la sculpture modernes un palais digne d'elles, qui aurait tout naturellement sa place à côté du Louvre, exemple et ambition suprême pour les artistes contemporains.

Il faudrait seulement ne pas perdre de temps, prendre un parti définitif, mettre sans plus tarder la question à l'étude et convier le plus tôt possible nos architectes, un peu désœuvrés en ce moment, à un grand concours pour la construction d'un palais des beaux-arts sur l'emplacement de l'ancien palais des Tuileries.

Dans le cas où le projet serait adopté, il va sans dire que nous réclamerions hautement pour la gravure une place digne d'elle.

***

M. Charles Beauverie travaille en ce moment à une planche immense, que lui a commandée M. Goupil d'après un motif italien de Corot.

Le sujet est des plus difficiles à interpréter.

C'est évidemment le succès de la publication aujourd'hui épuisée : *l'Oise à Auvers*, qui a excité la maison Goupil à confier à M. Beauverie la traduction de ce Corot

***

Dédié à Henry Guérard, qui prend si grand plaisir à fixer des chaussures sur le cuivre ou le zinc :

Le musée de Cluny ouvrira dans les premiers jours de l'année 1883 une nouvelle salle.

Cette salle, de vaste étendue, puisqu'elle a trente-six mètres de façade, contiendra une intéressante collection de chaussures remontant à la plus haute antiquité, des vêtements anciens et les vieilles tapisseries du château de Boussac.

L'exposition de chaussures, qui sera certainement une des plus curieuses que nous possédions, se composera de pièces appartenant depuis longtemps déjà au musée de Cluny, de la collection du graveur Jacquemart, de celle du baron Schuter, d'un grand nombre de spécimens acquis par le directeur du musée, et notamment d'un certain nombre de chaussures de courtisanes vénitiennes achetées récemment en Italie.

***

Les Parisiens de Paris ont repris chez Brébant, la série de leurs dîners. Cette réunion fondée sous l'initiative du peintre Jean Desbrosses et du poète Léon Duvauchel, il y a déjà trois années, ne comprend que des artistes : littérateurs, peintres, graveurs, statuaires, musiciens, etc., — dont pas un, — c'est la condition essentielle d'admission, — n'a « vu le jour » en dehors des fortifications.

Il faut montrer, avant d'être *dignus intrare* son acte de naissance...mais on peut cacher la date.

Sur la liste des membres de la confraternelle association, figurent les noms de A. Ségé, F. Barrias, Sully-Prudhomme, Valadon, J. Frank, Allongé, Brémont (de l'Odéon), le capitaine Warin, H. Saintin, Gust. Vautrey, Gust. Noel, de Marcilly, Malivoire, aquarelliste, Norel, céramiste, Attendu, Sauzet, Boudier, Albert Lefeuvre, Prieur, éventailliste, Beaumetz, Manet, Bracquemond, Chaperon, Dardoise, Rodin, statuaire, E. Simon.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.

L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.

BIHN, 67, rue de Richelieu.

DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.

Paul DELARUE, 122, bd Saint-Germain. — Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.

Ch. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Buris te eaux-fortes modernes.

DUMONT, quai des Gds-Augustins, 21.

Th. FABRÉ, quai des Gds Augustins, 41.

E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.

Francis GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.

GOUPIL, 9, rue Chaptal.

LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maitres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.

E. LECADRE et Cie, boulevard des Italiens, 18 bis.

A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur la *Sirène*, eau-fort et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.

LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de gravures anciennes et modernes, planches gravées.

LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.

SAVARY, 6, rue Germain Pilon.

G., TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière

Le Rédacteur-Gérant : CH. CHINCHOLLE.

Gray. — Imp. FRANCIS BOUFFAUT.

2e ANNÉE. — N° 88 DIX CENTIMES LE NUMÉRO 17 DÉCEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Le 10 décembre matin, a eu lieu, à l'Ecole des Beaux-Arts, salle de l'hémicycle, la distribution des récompenses accordées aux élèves de l'école, pendant l'année scolaire 1881-1882.

M. Logerotte, assisté de M. le Sous-Secrétaire d'Etat, a prononcé un discours après l'allocution de M. Paul Dubois, directeur.

Les élèves qui ont obtenu les plus grands succès, sont :

Pour la Peinture :

Danger, élève de MM. Gérôme et Millet ;
Pichot, élève de MM. Cabanel et James-Bertrand ;
1er grand prix : Popelin, élève de MM. Eug. Giraud et Ferrier ;
1er second grand prix : Pinta, élève de M. Cabanel ;
2e second grand prix : P. Leroy, élève de M. Cabanel.

Pour la Sculpture :

Péene, élève de MM. Dumont et Bonassieu ;
1er grand prix, Ferrari, élève de M. Cavelier ;
1er second grand prix, Pépin, élève de M. Cavelier ;
2e second grand prix, Lombard, élève de M. Cavelier ;

Pour la Gravure :

Pas de 1er grand prix.
1er second grand prix, Sulpis, élève de M. Henriquel Dupont ;
2e second grand prix, Barbotin, élève de MM. Bouguereau et Annedouche.

Pour l'Architecture :

Dans les concours scientifiques de deuxième classe :

Gustave Majon et Léon Majoux, élèves de M. Guadet ;
Louvet, élève de MM. Ginain et Guadet ;
Manœrhofer, élève de M. André ;
Maybeck, élève de M. André,

Dans les concours d'art de première classe :

Quatressous, élève de M. Pascal ;
Bastien-Lepage, élève de M. André ;
Maillart, élève de M. Guadet.

Dans les prix résultant de legs faits à l'Ecole :

Yvon, élève de M. André ;
Quatressous, élève de M. Pascal ;
Defras, élève de M. André ;
Josso, élève de M. Deuillard.

Les grands prix sont obtenus par :

Esquié, élève de M. Daumet, 1er grand prix ;
Tournaire, élève de M. André, 1er second grand prix ;
Courtois-Suffit, élève de MM. Suffit et Pascal, 2e second prix.

Nous avons remarqué dans l'assistance : MM. Boulanger, Bailly, Questel-Ballu, Abadi, Thomas, Cavelier, membres de l'Institut ; Crost, chef du bureau de l'Enseignement ; P. Burty, Louville, Destable, inspecteur de l'Ecole, Kaempfen, Robinet, délégué du Conseil municipal.

LE

PREMIER CALENDRIER

Depuis quelques années, est revenue l'antique mode des calendriers gravés.

MM. Henry Somm, Oudart, Jules Adeline, ont vite conquis le succès avec les leurs, à la pointe sèche ou à l'eau-forte.

Pour l'an prochain, ils se sont, — au moins quant à la date, — laissé distancer par un nouveau venu, M. Pierre Morel, qui avait déjà terminé le sien au commencement de décembre.

En sa qualité d'ancien pensionnaire de la Porte-Saint-Martin, M. Pierre Morel, qui est aujourd'hui le plus brillant élève d'Henry Somm, a gravé un calendrier théâtral.

A ce point de vue, le succès est certain. Le Théâtre a, en France, de si nombreux fidèles, qu'il serait bien étonnant que le tirage, relativement restreint, du calendrier théâtral ne fût pas vite épuisé.

Cela est si vrai que M. Jules Prével, du *Figaro*, a cru de son devoir d'en rendre compte dans son courrier dramatique.

Il l'a fait en termes des plus élogieux pour l'artiste et pour l'œuvre, une pointe sèche vraiment très réussie.

De chaque côté de la planche se dressent les mois, qui se détachent sur le manteau d'Arlequin.

Au premier plan, l'orchestre des musiciens.

Sur la scène, une pièce inconnue jouée par tous les grands succès de l'année à la fois.

Le premier sujet s'appelle naturellement Triboulet, sous les traits de Got.

Ici *Fanfan la Tulipe* et *Gillette de Narbonne.*

Là *Madame le Diable*, et, dans le fond, les héros de 93, et de toutes les pièces célèbres de 1882.

C'est très amusant à voir.

C'est d'une composition charmante.

Voilà un calendrier que non seulement les gens de théâtre, mais encore tous les gens de goût voudront avoir chez eux, — en bonne place !

C. CHINCHOLLE.

ÉCHOS

Bien qu'ayant été dangereusement blessé dans un accident de voiture, bien qu'étant toujours alité, le critique littéraire du *Figaro*, M. Philippe Gille, continue à remplir sa mission de bibliographe. Nous extrayons de sa dernière chronique les lignes suivantes :

Les amateurs d'estampes et de livres à gravures du dix-huitième siècle apprendront avec plaisir que le grand ouvrage : *Les Graveurs du XVIIIe siècle*, commencé par MM. le baron Roger Portalis et Henri Béraldi est terminé ; le troisième volume formant deux parties vient de paraître chez Damascène Morgand et Ch. Fatout. Ce livre considérable à tous les points de vue, est le complément obligé de toute bibliothèque artistique ; la plupart des œuvres de nos graveurs y sont signalées avec soin, et les notices biographiques qui accompagnent ces nomenclatures sont absolument intéressantes. Je signalerai entre autres celle de Moreau le jeune qui contient un très fidèle et très spirituel tableau d'une vente de gravures à l'hôtel Drouot ; le morceau serait à citer entièrement. Rappelons en mentionnant ce grand travail : *Les Graveurs du XVIIIe siècle, Les Dessinateurs d'illustrations au XVIIIe siècle*, ouvrage très complet de M. Portalis qui est comme un avant-propos à l'ouvrage qui vient de paraître.

***

Le Louvre va posséder bientôt les photographies des principaux monuments étrangers et des plus belles œuvres de tous les

musées. La salle dite des Etats, où sous l'empire se faisait l'ouverture des Chambres, sera prochainement aménagée pour recevoir des œuvres qui n'ont pas encore été exposées, faute de place. Cette salle est restée fermée depuis 1870.

***

Dans la *Vie moderne*, M. Paul du Crotoy révèle un truquage artistique très curieux :

Un Italien, praticien habile, dit-il, s'était mis en tête de faire du vieux. Après avoir moulé la face caractérisée d'un portefaix du pays, il avait donné à sa maquette en terre un ajustement moyen âge en le coiffant d'un bonnet à larges bords.

La terre cuite, une fois sortie du four, il fallait lui donner la couleur du temps. Tous les jours pendant longtemps, lentement et amoureusement, l'artiste, pour les « patiner », frotta la face, les cheveux, le col et le reste avec du jus de tabac et de la peau de saucisson.

Au bout de quelques mois, le culottage était complet. Un marchand très connu acheta le buste et le mit en vente chez lui comme un portrait d'un personnage célèbre fait par un grand artiste. Un surintendant des beaux-arts, bien connu sous l'empire, passant par là, fut enthousiasmé et l'acheta. Depuis, la terre cuite, à la suite de diverses pérégrinations, est arrivée au Louvre où vous pouvez, si le cœur vous en dit, la voir encore, ami lecteur, ou charmante lectrice, dans l'une des salles du musée Sauvageot.

***

Souhaitons la bienvenue à une publication qui, dès son premier numéro, a d'ailleurs conquis la faveur du public.

Le titre est joli : *L'Art Moderne*.

La livraison mise en vente ne l'est pas moins.

Outre de très intéressants dessins de MM. Beaujanot, Feyen-Perrin, Dillon, etc. elle contient une gracieuse pointe sèche de M. Henri Boutet : *Darling*.

***

Un rédacteur du *Rappel* raconte qu'il a eu l'occasion de rencontrer récemment un jeune artiste dont l'histoire est bien singulière.

Après le siège, étant encore enfant, le futur artiste jouait un jour dans un jardin et trouva dans la terre un obus. L'enfant s'amusa avec le projectile, s'assit, le tint entre ses jambes pour dévisser l'écrou, et le coup partit.

L'enfant eut les deux mains emportées. Il survécut, et on lui adapta aux poignets deux mains de bois. Il apprit à s'en servir avec tant d'adresse, qu'il se mit à dessiner. Il apprit même à graver à l'eau-forte, et il est devenu assez habile pour que plusieurs éditeurs lui aient commandé la reproduction de gravures et de tableaux.

M. Noël Masson, c'est le nom de cet artiste qui a aujourd'hui une vingtaine d'années, a reçu de nombreux encouragements de l'administration des beaux-arts, et le sous-secrétaire d'Etat vient de souscrire à plusieurs exemplaires de sa dernière eau-forte.

***

Le conseil municipal de Rochefort vient de décider qu'une Exposition artistique aurait lieu aussitôt après le concours régional qui s'ouvrira en mai prochain.

***

La Société des artistes de Munich invite tous les artistes à prendre part à une troisième Exposition internationale des beaux-arts, qui aura lieu en 1883, dans la capitale de la Bavière.

Des médailles d'or seront décernées aux œuvres les plus marquantes, et une loterie facilitera la vente d'un grand nombre d'œuvres d'art.

L'Exposition sera ouverte le 1er juillet et close le 31 octobre.

***

Les journaux ont reçu la lettre suivante :

Palais du Louvre, 7 décembre 1882.

Quelques personnes se sont adressées à l'administration du Louvre pour demander l'entrée aux conférences du dimanche.

Ces conférences ou promenades, organisées par une société d'artistes et d'amateurs, n'ont rien de commun avec l'Ecole du Louvre. La direction des musées n'y est pour rien, si ce n'est pour l'hospitalité, qu'elle n'a pas cru devoir refuser à une tentative faite pour répandre dans le public la connaissance des chefs-d'œuvre de nos musées.

Le secrétaire de l'Ecole du Louvre,

EMILE GUIARD.

***

M. Pollet, l'éminent graveur et aquarelliste, est mort le 14 décembre à Mayence, où il s'était retiré. Il était âgé de soixante-onze ans

Ses estampes les plus connues sont le *Jioccatore di violino* (exécuté à Rome, d'après Raphaël); *Jeanne d'Arc* (d'après Ingres); Le *Mur de Salomon* (d'après Bida).

Parmi les aquarelles dont il a enrichi les collections d'amateurs, il faut citer la *Paresse* et *Lydie* (appartenant à Mme la baronne de Rothschild), le portrait de Mlle Lefèvre, de l'Opéra-Comique, dans la *Fée aux Roses* ; le *Bain*, la *Sieste*, le *Songe d'une fille d'Eve*, etc...

M. Pollet était chevalier de la Légion d'honneur.

***

Œuvres remarquées aux expositions ouvertes actuellement :

A LYON, *Environs de Toulon* et *le Morillon*, par Adolphe Appian ;

A PERPIGNAN, *la Marchande de Citrons* et une *Pêcheuse* par Feyen-Perrin, l'*Offrande au Vainqueur* par Mme Edmond Lepelletier; la *Passerelle* par François Pierdon.

ÉDOUARD MANDEL

L'*Estampe* a annoncé la mort d'Edouard Mandel, un graveur au burin, que j'ai connu jadis, chez l'imprimeur de taille-douce Bougeard. J'ai toujours admiré son talent de burineur; il exposait de loin en loin à Paris, mais il préférait son pays, l'Allemagne.

J'ai pris des notes sur ses expositions (gravure et dessin), et je vous les offre, en pensant qu'il n'y a pas que moi qui ai prisé son talent.

En 1840, son *Jeune Pâtre* faisait l'ornement du cabinet de l'imprimeur Bougeard. Depuis cette date, Edouard Mandel a été en progressant. On pourrait en juger si la mode était encore aux gravures burinées et bien dessinées. En ce temps-là, on les nommait *Estampes*; mais le nom ne fait rien à la chose. Le graveur a ou n'a pas de talent comme dessinateur. S'il aligne des tailles qui n'indiquent que mollement ou sèchement des formes, on aura beau appeler ce qu'il aura fait une estampe, on pourra dire aussi : cette image est mauvaise, mal dessinée ; elle ne rend pas le caractère de la peinture.

Chaque graveur procède à sa façon et suivant les études qu'il a faites.

Le burin est un outil mal commode à tenir, mais quand on sait le manier, il offre de grandes ressources.

Malheureusement ce n'est pas en trois ou six mois que l'on devient habile ; or, aujourd'hui, on veut jouir vite de ce que l'on croit savoir suffisamment.

Pour en revenir à Edouard Mandel, il a exposé en France plusieurs beaux spécimens de gravures au burin pur : Au Salon de Paris de 1840, il envoya *La Vierge Lore-Ley*, d'après Begas, sujet tiré d'une ballade allemande, de Heine, son fameux *Jeune Pâtre italien*, assis, gardant des moutons.

En 1844, un sujet : *Deux Enfants jouant avec des fleurs*, d'après Ed. Magnus.

La même année, il exposa le portrait du Titien, d'après le tableau du Musée de Berlin.

Au Salon de 1850, il envoya la belle gravure, *La Vierge aux étoiles*, d'après le tableau de Carlo Dolci ; puis, le portrait de Charles Ier, d'après Van Dyck, et le portrait de l'Electeur de Brandebourg.

Au Salon de 1855, *Le Christ pleurant sur Jérusalem*, d'après Ary Scheffer, et le portrait de S. M. Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, d'après Otto.

Au Salon de 1861, la gravure au burin : *Ecce homo*, d'après le tableau de Guido Reni, de la galerie de Dresde ; *Mater Dolorosa*, d'après Carlo Dolci ; *Portrait de Raphaël*, d'après le tableau de Raphaël du Musée du Louvre.

Au Salon de 1865, *La Vierge à la chaise*, d'après le tableau de Raphaël du palais Pitti, à Florence.

UN VIEIL AMATEUR.

Curiosité rétrospective

LES ARTISTES GRAVEURS D'ESTAMPES ET DE VIGNETTES (LEUR DEMEURE DANS LE QUARTIER SAINT-JACQUES EN 1780).

— *Fin* —

MATHIEU (J.), a gravé *L'Anthropophage*, d'après Hilaire, J.-B., 1783.

MALBESTE, a gravé une suite de *Costumes orientaux*.

MASQUELIER, graveur, rue de la Harpe, nº 117, en 1804, dirige la gravure de l'ouvrage de la *Galerie de Florence et du Palais Pitti*, in-folio, d'après les dessins de Wicar.

MIGER (S.-C.), graveur, *La Blessure sans danger*, peint par Boucher, peintre du Roi. A Paris, chez Miger, place de l'Estrapade, la grande maison neuve, au coin de la rue des Postes. A. P. D. R. (1785). — Il grava bon nombre de portraits d'artistes de son temps de 1770 à 1780 environ, puis une quantité de planches d'animaux pour un ouvrage d'histoire naturelle, in-folio.

NANTEUIL (R.) Portrait de Jacques, marquis de Castelnau, maréchal de France, lieutenant général des armées du Roy en Flandres, etc., etc., 1658.

OZANNE, graveur de marine ; il vient de graver une première et deuxième *Vues de Livourne*, d'après M. Vernet, peintre.

PREVOST (B.-H.) *La Statue équestre de Louis XV*, érigée à Paris, en 1768, d'après le modèle de Bouchardon.

PARIZEAU, graveur à l'eau-forte, a composé des figures drapées, et *Le Sacrifice aux Grâces*.

PELLETIER, graveur. *Marché aux légumes*, à Paris, chés l'auteur, dans une porte cochère, entre un Cartier et un perruquier.

PILLEMENT (J.), dessinateur, graveur de Paysages, à gravé à Londres en 1759, *Le Jeu de raquette*.

PRÉVOST (B.-H), en 1778, grave d'après les tableaux religieux, peints par L'Espagnolet et ceux du Schidoine et du Calabrèse, qui décorent les églises de Naples.

PORPORATI, graveur et garde des dessins de Sa Majesté le Roi de Sardaigne, de l'Académie de peinture, sculpture et gravure de Paris, 1776. *Adam et Eve pleurant la mort de leur fils Abel*, à Paris, chez l'auteur, rue de Cléry, la deuxième porte cochère en entrant par la rue Montmartre.

RACINE, graveur. *Le Repas des moissonneurs*, peint par Kloigel, à Paris et à Londres, chez Tessari et Ce.

REGNAULT (N.-F.), graveur. *La Fontaine d'amour*. Belle estampe, in-folio, d'après Honoré Fragonard.

SCOTIN (G.), graveur, *L'Este*, d'après N. Lancret, à Paris, chez la veuve de Fr. Chéreau, graveur du Roy, rue St-Jacques, aux deux Pilliers d'Or. A. P. D. R.

SIMONET, graveur. *Le Danger du tête-à-tête*, d'après Baudouin. Se vend à Paris, chés Bazan et Poignaut, marchand d'estampes, rue et Hôtel Serpente.

SURUGUE (Louis), graveur du Roy, rue des Noyers, vis-à-vis St-Yves. A. P. D. R. Il était membre de l'Académie royale de peinture. Il a gravé le portrait de Christophe (Joseph), de Verdun, in-folio, dans un ovale d'après la peinture de Drouais, en 1735.

SERGENT (Antoine-François), graveur, dont le principal ouvrage est une série de portraits de grands hommes, femmes illustres et sujets mémorables de France, gravés et imprimés en couleur, dédiés au Roi Louis XVI.

TILLARD a gravé à l'eau-forte nombre de paysages pour ses confrères.

TRIÈRE (Phi.), graveur. *Les Ménechmes*. J.-M. Moreau del. *Mort, non pas ; de mes jours, ne vous y jouez pas*. Acte VI, scène III. Vignette, format in-8, pour illustrer un livre.

VALLAERT, graveur. Première et deuxième *Vues de Rochefort*, d'après Vernet.

VARIN (Joseph), graveur d'architecture, a reproduit l'ancien *Hôtel-de-Ville* de Châlons-sur-Marne, puis la façade de *L'Eglise St-Eloi, à Dunkerque*, d'après Louis, architecte ; *Les Galeries* et Jardins du *Palais-Royal*, à Paris, d'après de Chevalier de L'Espinasse, *La Façade du Palais de Justice* de Paris, d'après Desmaisons, puis de nombreux projets composés par l'architecte C.-N. Ledoux, dont *L'Hôtel de Halvil*. Toutes ces gravures et les quatre grandes Fêtes de Reims pour l'inauguration de la *Statue de Louis XV*, en 1766, d'après Blarembergbe et Moreau, J.-M., ont été exécutées en collaboration avec son frère.

VARIN (Ch.-Nic.), lequel grava *Les Modernes Connaisseurs*, Schenau pinx., in-4°, puis *Le Ménage ambulant*, d'après Wouvermans ; un titre du *Voyage de Naples et de Sicile*, par l'abbé de St-Non, d'après Fragonard ; *Le Concert agréable*, d'après Lavreince ; le portrait de Mgr *Léon Leclerc de Juigné*, de Neuchelles, évêque de Châlons-sur-Marne en 1764, puis archevêque de Paris, le 23 décembre 1781, duc de St-Cloud, pair de France ; le portrait de *Rouillé d'Orfeuil*, intendant de Champagne ; le portrait de *Parchappe de Vinay*, abbé.

VIDAL (G.), graveur. *La Soubrette confidente*, à Paris, chez l'auteur, rue des Noyers, la première porte cochère, en entrant par la rue St-Jacques.

ZINGG, graveur. 1re *Vue d'Autriche*, 2e *Vue d'Autriche*, à Paris, chez Wille, graveur du Roy, quai des Augustins.

Colligé par P. Adolphe Varin, graveur.

STAMP-VARIETY

OU LE CLOU TRANSFORMÉ

Réponse à la lettre d'« Un Graveur » parue dans l'*Estampe* du 3 décembre.

Vous broutez dans les plaines de l'erreur, mon cher confrère, en chantant :

L'eau-forte est à la mode,
Vive l'eau-forte !

Quel pays habitez-vous donc ?... Tenez, moi qui vous parle et qui pourtant *bouline la duraille* au milieu des choux, bien loin, hélas ! de la rue Saint-Jacques, le paradis des *Aqua-pointes secca*, faut-il donc que je vous apprenne qu'il y a beaux jours que cette « vieille courtisane » fait place à une invention, dont le public raffole et moi aussi. On l'appelle : STAMP-VARIETY (Prononcez : stammpe-vé-raï-i-ti).

Ce... système emprunte un outil à tous les métiers, pardon, à tous les arts : burin, pointe, aiguilles ! limes ! ! papier de verre ! ! !... D'autres suivront.

— C'est pro-di-gieux ! dirait Dominie Sampson...

Et vous, cher confrère, que direz-vous à cela ?... Je vous pulvérise, je pense, par cette révélation.

Adoncques, un artiste de grand talent, ayant beaucoup d'esprit (quoiqu'il ait fait ses études avec un simple *clou*, faute d'expérience, sans doute...), s'est forgé dans le nouveau procédé une réputation ... énorme ! dirait encore Dominie Sampson.

Qu'arguez-vous de cela, mon brave aqua-fortiste ?

CONCLUSION :

Le talent est le meilleur des outils.

Un burin champêtre.

POINTE SÈCHE

Sous ce titre, le journal *le Réveil*, qui est si habilement dirigé par M. Edmond Lepelletier, a publié, en chronique de première page, l'article suivant qui répond si bien à tout ce que nous avons eu souvent l'occasion de dire de M. Henry Somm.

Je voudrais reproduire ici avec toute la délicatesse et toute l'exactitude possibles les traits, le caractère et le talent d'un des plus précieux artistes de ce temps-ci.

Il y a douze ans, le caricaturiste Alfred Le Petit habitait au huitième étage d'une maison de la rue Paul-Lelong une chambre étrange dans laquelle il y avait des squelettes, des porte manteaux qui eussent fait rêver Léonide Leblanc et des photographies, beaucoup de photographies. A cinq ou six, nous fabriquions là dedans un journal intitulé la *Charge* et, dans les heures perdues, nous lisions à voix haute *Mme Bovary* ou *Salammbô*. Il y avait parmi nous un dessinateur à barbe fauve, aux crins hérissés, très myope, très spirituel, très fin, cherchant sa voie, sûr d'ailleurs de la trouver. On l'appelait Henry Sommier ou plus facilement Somm. C'était un sympathique, non point qu'il eût l'abord très facile et la main tendue au premier venu comme certains gros quêteurs de réclame. Mais il n'était point non plus hautain, féroce ou blagueur par habitude. Il vivait suivant la bonne loi naturelle.

La guerre vint. On se perdit. On s'oublia. Mort le brûlot de papier : morts peut-être aussi les camarades. Puis après la guerre, la Commune. Il y en eut qui s'exilèrent. Et voilà comment, après dix années de séjour au dehors, j'ai retrouvé Henry Somm.

La physionomie s'est singulièrement modifiée. Les cheveux sont devenus rares. La barbe, broussailleuse drue et folle comme les herbes sauvages, a disparu sous le rasoir. Aujourd'hui, très correct, Somm ressemble à un magistrat de province ou à un Japonais qui aurait le teint blanc. Je crois que cette dernière comparaison lui sera plus agréable.

Si le visage a changé, le caractère de l'homme est resté le même. Ni morgue, ni dédain, ni mauvais orgueil. Et pourtant l'artiste peut et doit être singulièrement fier de lui-même, car son talent s'est énormément accru. A l'heure actuelle, Somm est quelqu'un. Il a son public d'amateurs. J'en sais parmi ces derniers qui sont si curieux de suivre et de saisir la pensée du jeune maître, qu'ils recherchent et paient au poids de l'or les ébauches de ses œuvres, les premiers ou les seconds états de ses eaux-fortes ou de ses pointes sèches.

Vous connaissez sans aucun doute l'une et l'autre des fantaisies artistiques d'Henry Somm. Vous avez vu les almanachs luxueux que publie tous les ans l'éditeur Lemerre. Depuis 1878, ces remarquables études d'art contemporain émerveillent les amis du beau. C'est à Somm qu'on les doit. C'est lui qui, le premier, a réussi à mettre dans ces délicates compositions un souvenir de l'année écoulée. Ainsi il essaie toujours de relier hier à aujourd'hui. Les petites femmes dont il a dessiné si amoureusement les profils dans ces almanachs seront tout étonnées, le jour où elles auront passé dans la vieille garde, de se retrouver avec des atours aussi démodés.

Mais quoi ? Somm est tout à l'actualité. « J'ai toujours peur de vieillir, me disait-il » récemment. Ma préoccupation, c'est de » tenir compte de la mode, de la fantaisie » du jour. Sans vanité aucune, je crois ainsi » préparer pour l'avenir une série de docu- » ments utiles. J'ai sans cesse redouté de » tomber dans la monotonie de Bertall » qui, en 1880, dessinait des personnages de » 1850. » C'est par ce grand souci de la modernité que Somm appartient réellement à la jeune école.

Il y a eu deux phases bien distinctes dans le talent de cet aimable artiste. C'est la femme qui l'a toujours et surtout préoccupé ; disons mieux, c'est une femme : la Parisienne. Il l'a fixée à l'aquarelle, à la gouache, au burin. Dès les premiers temps, quand il peint, c'est Gredinette ou Cora dont il attrape le museau chiffonné et la toilette aux tons crus. Puis le goût de l'homme s'est perfectionné le jour où il est devenu maître de l'eau-forte. Aujourd'hui

ce ne sont plus des *pierreuses* élégantes qu'il met sous nos yeux. Voici que commence à défiler tout le jeune bataillon des belles-petites, trois quarts de mondaines qui ne détestent point le jeu de la bagatelle. Nous les connaissons, ces *dix petites dames* portraicturées par Somm et glorieusement exposées par l'éditeur Goupil. Ce sont les légitimes du duc ou de l'arrière-petit-fils du brasseur révolutionnaire et de quelques autres cocus. Elles sont bien charmantes, et il faut être bête comme les juges qui leur ont donné tort légalement pour ne pas tomber à leurs pieds.

Ainsi que les bons artistes du siècle dernier, Somm ne craint pas de vulgariser ses œuvres. Il grave volontiers des menus, des programmes de théâtre, des cartes de visite. Tout cela est charmant et garde comme les autres pointes sèches une note très personnelle. Il y a cent ans, Cochin agissait de même. Somm est donc dans la bonne tradition.

Il a enfin une grande passion pour les choses du Japon. Il les connaît, les ayant étudiées de très près. Il est même parvenu à faire du dessin japonais avec une habileté aussi grande que celle d'un maître d'Yeddo. Fouillez les collections de l'*Art;* vous y trouverez des merveilles en ce genre exécutées par Somm.

Tel est l'homme, tel est l'artiste. Je ne prétends point l'avoir découvert. C'est trop commode, aujourd'hui que chacun exhibe un génie qu'il avait dans sa poche. Mais il me paraît bon de rendre justice à ce talent sincère, peut-être trop féminin, mais toujours très charmant.

Robert CAZE.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Montmartre, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir.......	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine................	75 —
Hollande ou vélin..............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Le Directeur-Gérant : CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

2e ANNÉE, — N° 89 DIX CENTIMES LE NUMÉRO 24 DÉCEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — Un An : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — Un An : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — Un An : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

LE SALON DE GRAVURE

On n'étonnera pas les lecteurs de l'*Estampe*, pour la plupart artistes graveurs, en disant qu'ils ne peuvent prétendre à ce que leurs travaux exposés aux Salons annuels attirent plus de 2 1[2 0[0 du public qui afflue aux expositions périodiques. Il en est de même pour les travaux d'architecture. Le grand public n'y va pas, non qu'il dédaigne ces deux sections, mais parce qu'elles sont au-dessus de sa portée, de ses connaissances et de son éducation artistiques.

Pour s'intéresser à la sculpture et à la peinture, il ne faut, à la rigueur, que du goût, du sentiment et de la sensation (ce qui n'est pas la même chose), tandis que pour s'intéresser à la gravure et à l'architecture, *comme il conviendrait de la faire* et comme ces deux arts en sont dignes, il faut avoir une profonde connaissance de leurs difficultés matérielles et de leurs rôles respectifs dans l'économie générale d'une nation.

Ces deux sections sont donc en apparence très délaissées par 97 1[2 0[0 des visiteurs du Salon. Il ne leur reste que ceux qui sont initiés à leurs mystères, à leurs conditions esthétiques, et par conséquent ceux-là qui sont à même de discerner les œuvres maîtresses des travaux secondaires et médiocres qui, pour le *vulgum pecus*, ont absolument le même aspect.

Ces deux sections, d'un si grand ordre dans leur gravité austère et modeste, ont-elles donc besoin de se produire pendant 40 jours, comme deux Salons auxiliaires, négligés et déserts, satellites à tort amoindris à l'avantage exclusif de la sculpture et de la peinture? N'ont-elles pas beaucoup à y perdre et rien à y gagner et ne serait-il pas expédient, bienséant et profitable, que chacune d'elles fît Salon à part, Salon ouvert à une autre époque, Salon plus court, Salon ailleurs qu'à l'ombre du rayonnement bruyant des sections sculpturales et picturales, Salon enfin pour les seuls connaisseurs et les intéressés (éditeurs et libraires)?

Cela paraît évident et l'évidence ne se démontre pas.

C'est ainsi, par exemple, que ce Salon spécial de ses deux *spéciales* sections, pourrait avoir lieu, soit dans les salles de l'Ecole des Beaux-Arts, quai Malaquais, soit dans le Salon Georges Petit, rue de Sèze, pendant quinze jours, ce qui serait plus que suffisant pour le public *spécial* qu'elles intéressent.

Ce Salon, *tel que le conçoit celui qui écrit ces lignes*, n'en serait pas moins régi par les lois et règlements du Salon annuel aux divers points de vue de l'admission et du rejet, ainsi que des récompenses, etc., etc.

Et l'on estime que, dans ces nouvelles conditions, la gravure et l'architecture conquerraient, du fait de l'absence de tout voisinage des autres sections artistiques, l'éclat qu'elles n'ont et ne peuvent avoir au Palais des Champs-Elysées, éclat qu'elles méritent au plus haut degré sous tous rapports et à tous égards par la haute valeur de leurs graves manifestations.

La gravure comme l'architecture, bien qu'elles ne soient pas comparables, sont des gloires francaises, et le rôle de satellites des autres arts est tout à fait indigne d'elles.

Qu'en pensent MM. les graveurs et MM. les architectes, et quel d'entre enx me démentira?

J. Maret-Leriche.

ÉCHOS

Vendredi, 29 décembre, à une heure et demie, vente d'estampes à l'Hôtel Drouot.

M. Maurice Delestre, commissaire-priseur.

M. Ch. Delorière, expert.

Estampes offertes :

Bracquemond : *Le haut d'un battant de porte*, ép. av. l. Japon; *Portrait d'Erasme*, 1er état.

Brunet-Debaisnes : *Un cottage*, d'après Corot.

Courtry : *Alcibiade chez Aspasie*, av. l.

L. Flameng : Quatre belles pièces.

F. Gaillard : *Portrait d'homme*, d'après Antonello de Messine.

Lalanne : *Un vieux port en Normandie.*

Lalauze : *Le chant du cygne*, d'après Bida, etc., etc.; 236 numéros.

RENAISSANCE

Tous nos abonnés ne lisant pas le *Gil Blas*, nous avons le devoir de reproduire le très remarquable article suivant, paru dans ce journal :

Comme dit la chanson, ça ne peut pas durer comme ça! Qui? quoi? ça? Par ça, je veux dire l'art.

Entendons-nous! Il ne s'agit pas de développer le vieux thème : *L'art est dans le marasme.* Loin d'être dans le marasme, il fleurit, au contraire, avec une luxuriance, une intensité et une complexité effroyables; il est subtil, énorme, bariolé, touffu, grouillant.

Il a les couleurs, les effluves, de la vie poussée à son point le plus frénétique, c'est-à-dire de la décomposition. Car rien n'est vivant comme une chose en proie aux chimies de la pourriture.

Et notre art, ne vous en déplaise, en est là.

***

La raison en est bien simple : c'est que nous travaillons uniquement pour des blasés. Tous, poètes, romanciers, peintres, musiciens, nous n'avons pas assez de railleries contre le *bourgeois*, et pourtant c'est à lui seul que nous tâchons de plaire, bourgeois que nous sommes nous-mêmes!

Notez que je n'en veux pas non plus au bourgeois rengainé par les romantiques. Le bourgeois d'aujourd'hui n'est plus cela. Le bourgeois d'aujourd'hui est un décadent, comme les chevaliers romains du temps de Néron, un raffiné, un délicat, un voluptueux. Et voilà justement le mal.

Car au bourgeois-épicier, haï de Pétrus Borel, jamais nous n'aurions voulu plaire; tandis qu'à celui-ci, liseur, goûteur, et connaisseur, nous faisons naturellement hommage et sacrifice de tous nos efforts.

***

C'est pour lui, pour ranimer ses curiosités

éteintes, que nous nous épuisons en recherches perpétuellement nouvelles. C'est pour lui être agréables que nous courons sans cesse après le tour de force.

Nous ne savons qu'inventer, afin de réveiller son appétit mourant, afin d'exciter ses papilles anémiques. Nous imaginons alors tous les raffinements possibles et même impossibles.

Nous guillochons nos phrases; nous tirebouchonnons nos pensées; nous quintessencions nos couleurs; nous emburelucoquons nos mélodies et nos harmonies; nous vidons tout le sac aux épices dans des cuisines infernales, mais ravigotantes.

Au besoin, pour qu'il ait le palais brûlé, les sens en feu, la gourmandise caressée, fût-ce au fer rouge, au besoin nous saupoudrons le plat avec des cantharides, et nous lui servons dedans notre cœur à la vinaigrette et notre cervelle au beurre noir.

***

En vérité, croyez-vous que ça peut longtemps durer comme ça? Et ne sommes-nous pas de pauvres fous, nous qui faisons ainsi les marmitons au profit d'un marmiteux, nous qui mettons nos rêves, nos idées, nos sensations et nos sentiments en omelette sur les reins d'un vieillard malade, nous qui sommes devenus les gâte-sauce chargés de régaler ce gâteux?

Pourquoi donc ne pas chercher ailleurs un aûtre patron, moins difficile, à l'estomac plus solide? Pourquoi ne pas nous adresser au peuple, par exemple?

Il est sans pâture artistique, lui, en effet: il meurt de faim intellectuelle. Et pourtant, il aime les belles choses, n'en doutez pas. Il saurait les goûter. Il ne demande qu'à s'en nourrir.

N'est-il pas malheureux que personne ne songe à lui verser le vin de la poésie, à lui rompre le pain des lettres?

***

Hélas! on fait pis que de n'y pas songer. On lui verse du vin frelaté et on lui rompt du pain qui n'est que poison. Il a ses fournisseurs, le pauvre, et quels fournisseurs!

Regardez plutôt ce que lui donnent ceux à qui nous laissons le soin de calmer sa fringale.

Dans les arts plastiques, rien! Tout au plus de grossières images, plâtres mal venus, enluminures criardes! On dirait des articles d'exportation destinés à amuser les sauvages.

En musique, le café-concert, avec ses plates bouffonneries, ses sentimentalités banales, ses lugubres *scies* où s'épanouit une bêtise d'aliénés.

En littérature enfin, les recueils de calembours ou de romances à deux sous, les complaintes imbéciles, la science vulgarisée par à-peu-près, les romans d'aventures niaises, écrits et charabias, la ratatouille immonde des montépinades.

Ah çà! vous croyez donc qu'il aime seulement ces *portions* et ces *arlequins*, et qu'il n'aurait pas plaisir à mordre à même dans de la viande saine et saignante, dans la vérité et la beauté toutes crues?

***

Mais si vous croyez cela, vous vous trompez. Car ce n'est pas assez de dire que le peuple aime le beau: il faut dire qu'il l'adore. Et il l'a prouvé; il en a fait lui-même, du beau.

Rappelez-vous les merveilles d'art qui fleurissent aux flancs des cathédrales, les meubles d'autrefois, les armes, les poteries, les faïences, toutes ces dentelles de pierre, de bois, de métal, tous ces arcs-en-ciel de couleur des vitraux, tous ces naïfs et incomparables chefs-d'œuvre où des artisans anonymes ont mis la signature de leur génie.

Et regardez encore, sans remonter si haut, regardez ce que font les ouvriers d'aujourd'hui, l'ouvrier parisien en particulier, ce pauvre qui fabrique tout le luxe élégant des riches, ce maître en blouse qui impose son goût au monde.

Et les vieilles chansons populaires, les rondes enfantines, qu'en dites-vous donc? Miracles de poésie et de mélodie, choses éternelles que personne n'a fixées, elles roulent et se polissent peu à peu de génération en génération; et chacun y met du sien, et c'est le cœur même du peuple qui pleure et rit dans leurs vers prestigieusement rythmés; et cela, en fin de compte, se trouve être si parfait, que l'artiste le plus impeccable ne peut y toucher sans commettre un sacrilège.

***

Donc, ça ne peut pas durer comme ça et une renaissance est prochaine.

Le peuple a besoin d'art, de poésie, de rêves, de beau; si nous ne pouvons pas, ou ne voulons pas lui en donner, il s'en fera lui-même. Il aura ses poètes, ses musiciens, ses écrivains, ses peintres, ses artistes, si nous continuons à n'être que les artistes de la bourgeoisie.

Nous pourrons devenir des maîtres d'une habileté consommée, des escamoteurs, des acrobates, des cuisiniers, des sorciers en art décadent. Mais cet art-là, forcément, trouve sa limite; et, une fois qu'on en a touché le fond, il faut remonter bon gré mal gré au beau naturel et simple.

Or, tandis que nous raffinerons encore et toujours nos procédés et nos styles, c'est à d'autres que viendra l'honneur de réinventer ce beau naturel et simple. Des enfants du peuple feront ce que nous n'aurons plus la force de faire. Ils retrouveront les vieux secrets perdus, les airs éternels qu'il faut chanter à l'homme pour lui souffler l'espoir au cœur et le consoler de vivre.

***

Ceux-là nous paraîtront des apprentis gauches et grossiers, peut-être, et nous nous moquerons d'eux, nous autres les prestidigitateurs de l'art. Mais ce sont eux qui seront dans le vrai, et c'est nous qui serons dans le faux.

Ceux-là dédaigneront notre rhétorique savante et surannée, nos clowneries, nos cosmétiques, notre métier de baladins dansant sur la corde raide des phrases et jonglant avec des mots multicolores.

Ceux-là prendront en eux-mêmes, et dans la vie, leurs inspirations. Et cela, naïvement, sans parti pris d'école, sans souci de la mode, sans roublardise.

Et, tandis que nous userons ce qui nous reste de moelle à transformer l'art d'hier en l'art d'aujourd'hui, ils créeront tout bêtement l'art de demain, c'est-à-dire retrouveront l'art de toujours.

***

Tant pis pour nous, alors, artistes mes frères! Tant pis pour ceux qui seront restés englués dans la chimie actuelle, dans le pathos, dans les mixtures romantico-classico-naturalistico et autres mystico dare dare tire lire! Tant pis pour ceux qui n'auront pas trempé leurs lèvres et retrempé leur cœur à cette source jaillissante du beau naturel, à cette fontaine de Jouvence enfin redécouverte!

Tant pis pour ces affolés de raffinement et de quintessence! Car leur jour sera fini, alors, et leur art passera comme les vieilles toilettes. Car leurs fleurs artificielles, leurs fleurs bourgeoises, leurs fleurs de pourriture, paraîtront bien pâles à côté de cette rouge et éblouissante rose populaire.

Celle-ci sera la fleur d'un monde nouveau, ou plutôt un surgeon nouveau de la plante éternelle, de l'art simple et vrai, et elle s'épanouira largement au soleil. Et, à ses pieds, tous vos bouquets flétris, tous vos pauvres et bizarres bouquets à Chloris, seront enfouis pêle-mêle, enterrés, abolis à jamais, dans le tas de fumier des modes disparues et des civilisations décomposées.

JEAN RICHEPIN.

L'ART UNIVERSITARISÉ

I

La conception du mode des récompenses annuellement décernées aux artistes pendant la période des Salons, est depuis.... toujours sujet à confusion.

Les plus directement intéressés n'y comprennent pas toujours grand'chose, et le public n'y conçoit rien du tout. D'où ce qui suit pour essayer d'y voir un peu plus clair.

II

En ce temps de désorganisation, il y a pour-

tant une tendance assez marquée vers la reconstitution de la reconstitution de la hiérarchie.

Il semble convenir que cet avantage soit enfin donné aux récompenses briguées par les artistes exposants, de telle sorte que les différents échelons de la maîtrise artistique soient concordants avec celle des lettres et des sciences.

Ainsi ce devrait être (ce sera même quelque jour) l'une des nouvelles prérogatives de l'État, qu'un certain nombre de lauréats des salons médaillés de 3e classe, deviennent au moyen d'un nouveau concours des diplomés universitaires du grade de bachelier ès arts, chacun dans sa section respective, — et que des médaillés de 2e classe par le même mécanisme, deviennent des *licenciés* et ceux de 1re classe, des docteurs ès arts.

On y verrait déjà plus clair.

L'équivalence ne serait qu'approximative, mais elle serait déjà significative.

Néanmoins, un artiste pourrait être médaillé de toutes les classes sans cela être même bachelier ès arts, mais nul ne pourrait, d'après la théorie présente, devenir bachelier, licencié ou docteur ès arts, sans avoir été préalablement médaillé de 3e, 2e ou 1re classe.

Il ne pourrait par conséquent obtenir d'emblée la licence sans être d'abord bachelier, non plus que le doctorat sans être licencié, comme il est, à tort, possible d'obtenir une médaille de 1re classe sans avoir eu la seconde et celle-ci sans avoir eu la 3e.

Enfin les intervalles entre les grades ne devraient pas être de moins d'une année.

De même dans l'hypothèse et l'économie du système qui fait l'objet de cette étude, les médailles devraient n'être qu'honorifiques, de même aussi les grades universitaires ne seraient que purement hiérarchiques.

D'après ces idées, les mentions, dites honorables, et qui n'honorent personne, ces fiches de consolation qui n'ont jamais consolé qui que ce fût, seraient tout à fait supprimées, puisqu'elles ne comportent aucune immunité pour ceux qui les obtiennent et ne hiérarchisent rien, ni personne.

Concourir pour l'obtention du baccalauréat ès arts impliquerait donc préalablement l'obtention de la 3e médaille à l'un des Salons.

Concourir pour l'obtention de la licence impliquerait l'obtention d'une 2e médaille.

Concourir pour l'obtention du doctorat impliquerait l'obtention d'une 1re médaille.

Ce n'est alors que parmi ces derniers (docteurs ès arts) ayant passé successivement par ces gradations que l'on choisirait les légionnaires de la Légion d'honneur et les titulaires des médailles d'honneur qui, elles aussi, devraient n'être qu'honorifiques, et qui seraient décernées seulement à des docteurs ès arts, et une seule fois.

S'agit-il des prix du Salon, fondés par M. le marquis de Chennevières? Comme, dans la pensée qui a présidé à leur création, ils ne sont que des encouragements, destinés à développer des germes de belles facultés par des subsides en argent, il serait convenable que les lauréats ne fussent pas médaillés à l'avance ou en même temps.

Le prix du Salon dit à celui qui l'obtient : Tu n'es encore qu'un *élève*, qu'une promesse, un *germe ;* tandis que la médaille lui dit : Tu es un MAITRE.

Or, il est l'un ou l'autre, mais pas les deux en même temps. — C'est ce que les jurys, depuis tantôt dix ans que ce prix est inventé, n'ont pas encore compris, puisqu'ils l'ont décerné à des artistes déjà hors concours, comme M. Corman, ou à tels autres qui se sont trouvés obtenir en même temps et pour le même ouvrage, soit une 3e, soit une 2e médaille.

La confusion d'attributions et de significations est donc, dans les deux cas, absolument flagrante.

Suit-il de ce qui précède que toutes les récompenses comportent l'immunité de l'exemption du jury? Celui qui écrit ces lignes ne le croit pas, sinon pour les lauréats du passé que l'on ne saurait spolier sans injustice par l'application de la rétroactivité, mais au moins, pour les récompensés de l'avenir.

III.

L'économie de ce qui précède est-elle intelligible du fait de son étroite analogie avec celle qui est établie pour la médecine, le droit, les autres sciences et la littérature. Cela est fort à désirer, car pour celle du système encore en pratique depuis plus de 30 ans, combien y en a-t-il, même parmi les artistes, souvent parmi les agents de l'administration et enfin dans le public, qui sachent à fond :

1° Que 3 médailles du passé ou leur rappel équivalent à une médaille de 1re classe actuelle.

2° Qu'une 3e médaille actuelle et une seconde équivalent à une médaille de 1re classe et mettent leur lauréat : Hors concours.

3° Que celle de 1re peut être obtenue d'emblée sans que le titulaire soit déjà lauréat de la 2e, ni de la 3e ; que celle de 2e par conséquent peut être décernée plus d'emblée encore sans que le titulaire ait obtenu la 3e et que, à la rigueur, on peut être décoré sans être médaillé du tout, bien que... C'est là un véritable casse-tête chinois.

4° Que selon les hommes qui administrent ou le vent qui soufle, lesdites médailles exemptent pendant un temps, puis cessent d'exempter de l'épreuve du jury et que le nombre peut en être augmenté sur la demande des jurés.

5° Que leur augmentation comme nombre en démonétise l'honneur et combien ignorants ne sont-ils pas ceux qui sans réflexion en demandent l'illimitation, ce qui ferait dans peu l'état-major des arts vingt fois plus nombreux que ne peut l'être l'armée des artistes.

Quelle confusion ! Et combien de maux n'en résulte-t-il pas !

Les Salons annuels : *libres* ou officiels, s'ils le redeviennent quelque jour, sont-ils appelés à de longues et brillantes destinées ? En l'état actuel des esprits, il est difficile de le dire.

Toutefois ce que l'on peut affirmer, c'est que, officiels ou libres, leur législation, leur philosophie sont à refaire et se referont avec beaucoup de temps et un renouvellement total de la génération présente.

Pourquoi pas tout de suite ? Cela est-il donc impossible ? Non, on estime même qu'une année suffirait pour faire faire ce grand pas.

Est-ce que les hommes de valeur manquent? Non. Il en est plus d'un que l'on pourrait nommer. Alors... quoi ? C'est que ceux qui n'ont pas de valeur étouffent les autres. Il en résulte que ce qui se pourrait en un an, ne se fera qu'en un siècle. Puis, pour beaucoup, la routine est un moelleux oreiller — cela dispense d'être et fait mourir sans avoir vécu ; c'est triste. Non, si l'on a empêché de vivre les... autres.

Et voilà ce qui fait que votre fille est muette, dit Sganarelle et que, avec lui, le dit aussi

J. MARET-LERICHE

BIBLIOGRAPHIE

Les NOUVELLES AMOUREUSES, texte de Ch. Aubert, eaux-fortes de J. Hanriot. — Sous ce titre, vient de paraître un élégant petit livre, richement imprimé par Motteroz, sur papier de Hollande, et orné d'une ravissante eau-forte d'Hanriot.

Des deux nouvelles que contient le premier volume, l'une, *Au bord de l'Yvette*, est une amusante gauloiserie ; l'autre, *Épreuve*, est une histoire sentimentale, délicatement voluptueuse.

Par leur richesse matérielle, par la grâce des illustrations, les NOUVELLES AMOUREUSES, s'adressent aux lettrés et aux bibliophiles.

En vente chez tous les libraires.

Les éditeurs Rouveyre et Bloud, 98, rue de Richelieu, viennent de mettre en vente un volume de M. Lucien-Victor Meunier : *Baisers tristes.*

Ce livre est un recueil de nouvelles dont les unes sont si navrantes que l'émotion prend le lecteur à la gorge, les autres si tendrement mélancoliques que d'elles-mêmes les larmes

montent aux yeux. Tous les friands de lettres, les amateurs de vraie littérature voudront lire ces pages exquises, ornées de ravissantes illustrations dues à M. René-Victor Meunier.

La même librairie a mis en vente un livre franchement gai, plein d'humour et finement observé : *Chattes et Renards*, par Carolus Brio. En quelques nouvelles très joliment contées, l'auteur trace comme autant de croquis de la guerre amoureuse ; il dit l'astucieuse stratégie de l'homme, l'enjôleuse tactique de la femme. Etre amusant sans grivoiserie, réaliste sans brutalité, dérober aux fleurs du mal leur parfum, sans leur emprunter leur poison, tel est le but qu'a su atteindre ce livre aimable. Sa place, à coup sûr, n'est pas au pensionnat, mais elle est marquée au boudoir. Ajoutons que *Chattes et Renards* est coquettement édité par Ed. Rouveyre et G. Blond, avec illustrations de Japhet et fait partie de la collection des *Contes Gaillards*, si justement appréciée des bibliophiles.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Montmartre, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure........	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre......	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir.......	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine................	75 —
Hollande ou vélin.............	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

Editeurs et Marchands d'Estampes

2e ANNÉE, — N° 90 DIX CENTIMES LE NUMÉRO 31 DÉCEMBRE 1882

L'ESTAMPE

ARTISTIQUE, FINANCIÈRE, LITTÉRAIRE

MONITEUR DE LA GRAVURE

Adresser Mandats et Communications à C. CHINCHOLLE 48, rue des Abbesses

PARAISSANT A PARIS LE DIMANCHE

PARIS. . . . . — UN AN : 5 Francs
DÉPARTEMENTS. . . . . — UN AN : 6 Francs
ÉTRANGER . . . . — UN AN : 8 Francs

Annonces : UN Franc la ligne.

On trouve le Journal chez P. OLLENDORFF éditeur 28 bis, rue de Richelieu

A la demande de ceux de nos lecteurs qui veulent bien collectionner l'*Estampe*, nous ferons partir notre troisième année du 7 janvier 1883 et le numéro qui paraîtra à cette date portera le n° 1.

Cela régularisera le brochage.

Rappelons à ce propos que la 2e année part du n° 54 et devra comprendre les nos 54 bis, 55 bis, 56 bis, 59 bis et 61 bis.

Nous tenons gracieusement à la disposition des collectionneurs ceux des numéros qui leur manquent et qui peuvent nous rester, en dehors de nos collections complètes de la *deuxième année*.

Nous avons pu en former 44, que nous offrons en prime aux abonnés *nouveaux*.

L'ÉCOLE LIÉGEOISE

Parce que M. Adolphe Varin veut bien faire, pour les lecteurs de l'*Estampe*, des recherches qui sont d'ailleurs très goûtées, ce n'est pas une raison pour que nous négligions de nous occuper de ses travaux de graveur.

Avant d'être collectionneur, en effet, M. Adolphe Varin, petit-fils, petit-neveu, fils, frère et oncle de graveurs, est graveur lui-même. Le milieu dans lequel il est né, dans lequel il s'est développé, ne laisse pas d'augmenter la valeur de ses qualités de collectionneur.

Plus qu'aucun autre, celui-là peut dire : « Je m'y connais. »

Deux ou trois amateurs m'ont écrit :

— Mais nous avons dans ce livre-ci ou dans ce livre-là des renseignements au moins aussi complets que ceux que vous envoie M. Varin.

Je ne l'ignore point. Mais les ouvrages auxquels on fait allusion sont tirés à peu d'exemplaires et se vendent quarante francs pièce.

Comme directeur d'un journal, artistique par les sujets qu'il traite et populaire par son prix, je suis heureux de pouvoir, grâce à M. Varin, donner presque pour rien, à tout le monde, des renseignements triés et contrôlés.

Cela dit, — parce qu'il était nécessaire que cela fût dit, — parlons du sujet annoncé.

Un grand collectionneur, qui désire garder l'anonyme, fait paraître dans les trois villes : Paris, Liége, Bruxelles, un ouvrage intitulé ÉCOLE LIÉGEOISE.

L'ouvrage est divisé en cinq séries ayant ces sous-titres :

Les graveurs ;
Les peintres ;
Les sculpteurs ;
Les architectes ;
Les écrivains.

La première série seule, — celle des *graveurs*, — est livrée au public.

Après une étude très savante et très détaillée sur l'école liégeoise qui remonte, comme on sait, au XVe siècle, tandis que la France n'a cultivé le burin qu'à la fin du XVIe et l'Angleterre au XVIIIe, l'auteur nous présente tous les maîtres de cette Ecole.

A chacune de ses biographies devait être joint un portrait gravé par M. P. Adolphe Varin.

Par malheur, il manque à cette galerie d'artistes liégeois deux portraits qu'on a cherchés vainement dans plusieurs collections d'amateurs L'auteur serait heureux de se les procurer; il se ferait un devoir de les faire graver pour compléter cette première série d'artistes qui ont fait Ecole et contenterait ainsi ceux qui collectionnent leurs productions.

Nous donnons ci-dessous la table des biographies des artistes graveurs de l'Ecole liégeoise, en mettant en caractères italiques les noms de ceux dont on n'a pu, à l'heure qu'il est, se procurer le portrait :

ECOLE DES VAN EYCK.

Van Eyck, Hubert, 1340-1426.
Van Eyck, Jean, 1350-1440.
Plaoul, Pierre, 1350-1415.
Vander Weyden, Roger, 1400-1464.
Cusa, Nicolas, 1401-1462.
Bosch van Aken, Jérôme, 1430-1526.
Patenier, Joachim, 1470-1524.
De Bles Civetta, Henri, 1480-1550.
Lucas de Leyde, 1470-1533.
Peril Robert, 1480-1540.

ECOLE DE LOMBARD.

Jacob de Barbari, François, 1470-1516.
Gossart de Mabuse, 1460-1532.
Hardy, 1470-1550.
Lombard, Lambert, 1505-1566.
Lampson, Dominique, 1532-1599.
Suavius, Lambert, 1500-1580.
Floris, Frans, 1520-1575.
Cort Cornelis, 1520-1575.
Thiry, Léonard, ou Davent, 1509-1580.
Goltzius, Hubert, 1526-1583.
Venius, Otto, 1558-1629.
De Bry, Théodore, 1526-1598.
De Glen, Jean, 1550-1610.
Valdor, Jean, 1602-1670.
Warin, Jean, 1603-1672.
Natalis, Michel, 1611-1670.
Collin, Richard, 1627-1700.
Gerard (de) Lairesse, 1641-1711.
Duvivier, Jean, 1687-1761.
Demarteau, Gilles, 1722-1776.
Coclers, Louis-Bernard, 1740-1817.
Rutxhiel, Henri-Joseph, 1775-1837.
Redouté, Pierre, 1759-1840.

Redouté Henri, 1766-1848.
De Villenfagne, N.-J. Hilarion, 1753-1826.
Pinet, Nicolas, 1770-1842.

Des trente-trois portraits qu'a gravés M. Varin, quelques-uns sont de véritables restitutions artistiques.

On n'est pas plus archaïque que ne l'est notre graveur dans la série qui va d'Hubert Van Eyck à Jean Valdor.

Cette galerie constitue en même temps une histoire du costume du XVe au XIXe siècle. A tous égards, elle se recommande aux curieux.

C'est ce qu'a compris Mme Lefilleul qui, dans sa belle librairie du boulevard Poissonnière, a placé les intéressantes gravures de M. Adolphe Varin à côté des jolies vignettes du XVIIIe siècle.

C. CHINCHOLLE.

Vigeant et Pannemaker

Sous ce titre : *La Bibliographie de l'Escrime ancienne et moderne*, Vigeant, l'éminent maître d'armes du *Figaro*, vient de faire paraître un volume qu'il n'est peut-être plus temps de recommander aux collectionneurs.

Cet ouvrage en effet n'a été tiré qu'à cinq cent dix exemplaires.

J'ai déjà dit que Vigeant était l'un de nos principaux collectionneurs. Tous nos marchands d'estampes le connaissent bien. Il n'y a pas un de leurs cartons qu'il n'ait fouillé pour en extraire les planches relatives à la *Noble Science de l'Espée*.

Ainsi chaque amateur a sa spécialité.

L'un recherche les chats, un autre les chevaux, celui-ci les femmes nues, celui-là les femmes en toilette. Vigeant ne veut que les estampes (sur cuivre ou sur bois), témoignant de son art.

Avec l'aide de Motteroz, le seul imprimeur de Paris qui sache réellement faire mieux que des livres de luxe, — des ouvrages de goût, — il a publié un volume qui, avant un an, sera la gloire des bibliothèques.

Et ce livre doit être d'autant plus signalé par l'*Estampe* qu'il confirme la thèse discutée dans ce journal lors de la querelle, encore célèbre, de la gravure sur bois contre ses sœurs jalouses.

Un de nos correspondants prétendait que le bois est le plus bel ornement du livre.

Voyez l'ouvrage de Vigeant. Il est illustré par Pannemaker père, d'après les vignettes de Chégaray et de A. Deville.

M. Pannemaker n'a pas littérairement pris part à la lutte rappelée plus haut.

Peut-être comptait-il sur son ciseau pour trancher la question. Aussi bien, son ciseau a suffi.

On n'a qu'à ouvrir *l'Escrime* de Vigeant pour assister au triomphe du bois en tant qu'ornementation du livre.

Gravures et texte, étant tirés en même temps, avec la même encre, se fondent, se marient et vont ensemble au but.

Compliments à Vigeant qui a dirigé en personne la mise en page de son volume. Compliments à Pannemaker qui l'a si bien aidé.

M. DE L'ESTAMPE.

ÉCHOS

Le 1er septembre prochain, ouverture d'une exposition des Beaux-Arts à Besançon.

* * *

Extrait du règlement pour l'exposition *internationale* des Beaux-Arts à Munich, dont il est question dans notre dernier numéro :

Les aquarelles, les dessins, les gravures à l'eau-forte, ainsi que les gravures sur bois ne seront reçus qu'encadrés. (Conformément aux décisions du comité central, tout objet en forme de livres sera admissible, mais il ne sera point mentionné dans le catalogue.) Les cartons ne seront admis que tendus sur des châssis, à l'exception des objets d'une dimension extraordinaire, sur l'admission desquels le comité central de Munich prononcera dans chaque cas spécial. La réunion de plusieurs ouvrages en un cycle, ne formant qu'un seul objet d'exposition, dépend entièrement de l'assentiment de la commission collective. Toute production cyclique renfermée dans un seul cadre ne forme qu'un objet d'exposition.

* * *

M. Albert Achaintre, avec sa compétence accoutumée, signale aux lecteurs de *Gutenberg-Journal*, les couleurs dont la durée est presque indéfinie et surtout celles dont la durée est éphémère.

Les couleurs minérales sont toutes, pour la grande majorité, d'une durée presque indéfinie.

Pour commencer par les trois couleurs primitives :

Le bleu minéral, le bleu de Prusse, le bleu de cobalt pur, le bleu d'Orient, peuvent être classés parmi les couleurs solides.

Le jaune de chrome, le jaune de Naples, le jaune de zinc, les ocres, qui sont des terres naturelles, peuvent être aussi classés en bonne place.

Le carmin (produit animal), le vermillon (produit minéral), la mine orange, l'ocre rouge, sont des produits durables.

Les laques sont d'une durée assez éphémère ; elles ne contiennent de carmin, s'il s'agit de la couleur rouge, qu'une proportion très relative, et elles sont maintenant surtout composées avec des couleurs d'aniline. Elles doivent donc être tenues en suspicion.

Les couleurs composées ne seront vraiment durables, on le concevra aisément, qu'autant qu'elles auront été formées d'éléments bien connus.

Ainsi, par exemple, le violet composé de carmin et de bleu minéral ou autre ne soutiendra pas la comparaison avec le *violet Magenta*, admirable couleur pour l'éclat et la fraîcheur, mais qui ne dure qu'un jour. Le *rouge de Paris*, s'il n'est pas composé de vermillon et de carmin purs avec une pointe de chrome, sera une couleur éphémère.

Il en sera de même de la série des verts, des bruns, des oranges.

Si l'on ne prend pas du brun métallique ou des terres d'Ombre ou de Sienne, on n'aura pas la durée que l'on recherche.

Pour le *bistre*, il est préférable d'employer l'encre noire d'imprimerie, toute simple, que l'on aura chauffée avec du vermillon ou du carmin et du chrome, que d'employer les couleurs à base terreuse dont la distribution est toujours malaisée, surtout si l'on a des finesses à obtenir au tirage.

N'oubliez pas aussi que le vermillon et tous ses dérivés ou combinaisons ne peuvent se tirer sur galvanos.

Parmi les blancs, je crois que les couleurs à base de zinc ou d'étain sont préférables à celles à base de plomb.

Karl der Grosse et Victor Hugo

La grande Rome impériale, reflet direct des civilisations égyptienne et hellénique, fille d'Alexandrie autant que d'Athènes, ne contenait pas moins, dit-on, de cinq cents ateliers d'architectes et deux mille de sculpteurs ; tous occupés à *joncher*, c'est le mot d'un contemporain, le sol de toute l'Italie et des pays qu'elle conquérait, de plus de monuments et de statues qu'elle ne pouvait compter de dieux et de grands hommes.

De quelque côté que l'on se tournât, du forum aux extrémités, ce n'étaient que colonnades, temples, palais, arcs de triomphe, thermes, vases et statues illustrant à la fois tout ce qui semblait mémorable, les faits, les hommes et les Dieux.

Plus économe est notre époque, elle s'acquitte envers ses illustrations avec des plaques indicatives de rues ; est-ce suffisant ? Non, surtout pour une ville comme celle de Paris, à la fois reine et souveraine, comme le fut Rome, il y a deux mille ans.

Moins parcimonieusement qu'elle ne le fait, il semble qu'elle pourrait *joncher* aussi son sol d'un peu plus de monuments, et surtout le faire avec discernement, afin que, outre leur propre signification, ils aient aussi celle de l'emplacement.

Ceci amène droit au monument qui, en vertu d'une décision prise par le conseil municipal dans sa séance du 18 mai 1879, est érigé sur l'emplacement de l'ancien Hôtel-Dieu ; soit celui du : Karl der Grosse (lisez Charlemagne), de MM. C. et L. Rochet.

Comme chacun le sait, l'œuvre est unique par ses dimensions, l'éloge n'en est plus à faire ; où qu'elle puisse être, elle décorera avec magnificence la place qui lui sera consacrée.

Or, il se trouve que c'est cette place même qui est fort discutable. — On se demande si le fondateur de la race Carlovingienne, qu'il soit né à Vargel, à Saltzbourg,

à Kiersy, ou à l'Ile-de-France,comme on le prétend à tort, doit être considéré comme un Français, ou si l'on ne doit voir en lui qu'un Allemand; la question pèse encore de tout son poids sur la destinée du monument dont il s'agit.

L'incertitude au sujet du germanisme allemand de Charlemagne n'est pourtant plus guère permise, et le symbole de la conquête des derniers Gaulois épargnés par Clovis et saint Remy, tout empereur d'Occident qu'il ait pu être, s'appelait bel et bien : Karl et non Carolus, encore moins Charles, et si l'on peut dire : Karl der Grosse en allemand, cela écorche quelque peu le gosier de dire en latin Carolus Magnus et en français, Charlemagne.

Dix siècles et vingt générations de chercheurs ont fait, ce semble, à cet égard, une assez pleine lumière, pour que l'on ne puisse plus, facilement du moins, présumer que l'impérial auteur des Capitulaires, que ce Franck même, si pour Franck on le veut tenir, soit reconnu pour Français dans le sens que nous attachons actuellement à ce mot : Français, de. . . France.

Tout au contraire incline-t-on à le tenir pour Allemand, et très Allemand de sang, d'origine, de vues, surtout de langage.

On a les idées, les mœurs de la langue dont on se sert; la nationalité véritable c'est la langue ; Charlemagne parlait allemand ; donc il est Allemand.

Franck, Germain, querelle de mot, en somme, tous ont parlé le tudesque : voir le serment des petits-fils de Charlemagne, dit serment de Strasbourg (842).

Pourquoi a-t-on appelé et appelle-t-on encore le petit-fils de Charlemagne, Louis le Germanique, Louis l'Allemand, si cette dénomination n'indiquait pas la différence très sensible que l'on faisait entre Frank et All man s'entre-égorgeant à Tolbiac (396).

Jusqu'au IXe siècle, que de mélanges de races! où sont alors les all mans, où sont les Franks même ?

Et entre all mans et allemands, ce qui n'est pas même chose, que de fusion et de confusion, cependant constitutives du germanisme et de l'allemagnisme actuels.

Les Franks avaient dès le Ve siècle soumis une grande partie de la Germanie ; trois cents ans plus tard, Charlemagne l'achevait sur les Saxons; que restait-il alors des véritables Franks? Il restait la Germanie, ce que nous appelons aujourd'hui Allemagne.

Que Charlemagne ait été un civilisateur, d'accord, mais un civilisateur germain, du moins le semble-t-il.

La monarchie de Louis XIV est le zénith du mouvement commencé par Charlemagne, huit siècles auparavant.

Tout le système politique de la féodalité est en germe au IXe siècle.

La civilisation de Charlemagne était donc allemande et ne pouvait être autre chose, qu'il fût vainqueur de sa terre ou du sol de Vercingétorix et qu'il y trouvât, du fait des invasions romaines, à se latiniser, à se romaniser même.

Et si profondément Français qu'on le puisse supposer, il parlait, en somme, le tudesque ; or, comme tel, il est donc répudiable pour les Français de France.

Pour ces raisons, surtout à cause de la plus récente invasion du Germain moderne (1870-71) sur le sol gallo-romain, semble-t-il presque choquant d'admettre que la statue de Charlemagne, français par le travail sans doute, mais enfin très allemand par le sujet, puisse être érigée sur le terre-plein du berceau parisien, alors qu'il est déjà bien grave que, inofficiellement et temporairement, ce point ou tout autre, le Mont-martre ou le mont Valérien, soit concédé à M. Rochet.

On s'est cependant arrêté au terrain de l'ancien Hôtel-Dieu, où, au point de vue décoratif, il est certain que l'effet est très heureux.

Cette considération, toutefois, doit-elle être déterminante pour rendre cette érection définitive ? Il semble que non et que sa véritable place n'est pas ailleurs qu'à Aix-la-Chapelle.

Là est le cœur de Karl der Grosse, là sont ses restes, s'il en reste ; là donc et nulle part ailleurs doit être placée la belle œuvre dont il s'agit, après que, à titre provisoire, elle aura été exposée dans un plein air qui lui a toujours manqué.

C'est alors qu'il convient de songer à monumenter le milieu de la place métropolitaine pour une glorification plus certainement française.

Laquelle? Il n'y en a pas deux, il n'y en a qu'une et c'est celle de Victor Hugo : elle est tout indiquée.

En voici le programme, une statue colossale de 8 mètres, à partir du trottoir-refuge jusqu'au sommet de la tête du poète.

C'est à ce grand homme dont l'antiquité aurait fait un demi-dieu, à ce frère à travers les siècles d'Eschyle, de Dante, et de Shakspeare, à cet immense artiste, enfin à l'auteur de *Notre-Dame de Paris ;* à qui le présent et l'avenir doivent la conservation des monuments historiques et l'incomparable essor donné depuis un demi-siècle aux études archéologiques, qu'il convient d'élever un monument commémoratif bien dû à son influence.

Or, quel emplacement pourrait mieux lui convenir que cette même place si spécialement significative du premier monument de son incontestable gloire ?

Mais il est encore vivant ? (tant mieux) l'on ne monumente que les morts? oui ; après ?

Ce grand vivant là, comme tant d'autres même éminents, n'assiste-t-il pas depuis cinquante années à son apothéose, et ne se trouve-t-il pas au milieu de ses contemporains dans la plénitude de son universelle immortalité, n'y plane-t-il pas dans une irradiation absolue ? Il est donc parfaitement compréhensible que, à cause de son illustre exceptionalité, il soit fait pour lui une splendide exception qui ne saurait faire loi pour personne.

Ce n'est pas non plus une statue de grandeur naturelle, ni un monument ordinaire qu'il convient de lui consacrer ; mais bien quelque chose de cyclopéen, de gigantesque, d'éternel comme son génie ; et, il faut le répéter, sur la place même et devant le monument que son génie et sa science ont sauvé de l'ignorance de son temps.

Sans lui, sans son beau livre, Viollet-le-Duc, cet autre grand homme complémentaire, ne surgissait pas; lui et ses disciples, Ed. Corroyer entre autres, restaient sans utilité ou du moins n'auraient pas trouvé leur démonstration, leur évidence ; et tous les vestiges de l'art gothique et de la renaissance, tant en France que partout, étaient anéantis sous l'inepte vandalisme des « utilitaires. »

Quoi, H. Flandrin aura été monumenté au milieu de son œuvre glacialement consciencieuse, et l'on ne comprendrait pas que Victor Hugo le fût sur la place du parvis de Notre-Dame de Paris, et qu'après avoir brûlé son corps (car Victor Hugo est crémationiste) on n'y conservât pas son cœur? Il n'en sera pas ainsi.

Reste à élucider un autre point. — Convient-il que l'Etat et surtout la ville de Paris fassent les frais du monument ? Oui ; de les réaliser par une souscription ? Oui. qu'elle soit de deux millions ? Oui ; qu'elle constitue une loterie avec un seul lot de 500,000 francs et le reste pour l'œuvre? Oui ;

Enfin faut-il mettre l'ouvrage au concours? oui, et toujours oui, à toutes les questions.

Quiconque a souci de ce qui est juste, noble et grand, ne répondra pas non.

J. Maret-Leriche.

31 Décembre 1882.

Tous les Compliments et Souhaits

de

L'ESTAMPE

VICTOR HUGO

DEVANT LA GRAVURE

La reprise du *Roi s'amuse* a tout naturellement amené la réédition des portraits de l'immortel poète.

D'après la belle peinture de Léon Bonnat, Eugène Pirodon a fait une lithographie des plus réussies. La tête, qui est de grandeur naturelle, a été admirablement rendue. En vérité, MM. Jourdan, Barbot et Cie ont eu une très heureuse idée en commandant cette œuvre à Pirodon.

Nous ne nous expliquons pas toutefois comment ils ne l'exposent pas dans leurs vitrines du boulevard Poissonnière. Cela même se comprend d'autant moins que durant toute une semaine cette lithographie a trouvé place dans la salle des dépêches du *Figaro*, où elle a été on ne peut plus regardée.

HENRI HAMOISE.

AUX VITRINES

La Maison LEFILLEUL, libraire, boulevard Poissonnière, 27,

met en vente 14 compositions faisant suite à la brillante série de 57 eaux-fortes d'après les originaux de Fragonard pour les Contes de La Fontaine, publiées il y a deux ans et classées immédiatement.

Ces 14 pièces nouvelles, conçues dans le genre de notre charmant maître du dix-huitième siècle, composées et gravées par A. P. Martial, qui fit les 57 eaux-fortes déjà placées, complètent, à raison d'une estampe pour chaque conte qui en manquait, l'illustration purement originale des *70 Contes de La Fontaine*.

Cet intelligent complément, présenté par la maison Lefilleul, comprend 200 exempl. numérotés, pour les deux premiers états, sur papier hollande Van Gelder.

1er état, de 1 à 50. Eau-forte pure	100 fr.
2e état, de 51 à 100. Terminé bistre	90 —
— de 101 à 200. Terminé noir	80 —
3e état. Noms à la pointe.	
Japon ou chine	75 —
Hollande ou vélin	60 —

Les épreuves de ce troisième état ne seront imprimées que suivant le nombre des demandes adressées à la maison Lefilleul.

Le Directeur-Gérant : C. CHINCHOLLE.

Imprimerie Charles Schlaeber, 257, rue Saint-Honoré.

Editeurs et Marchands d'Estampes

ARNOLD et TRIPP, 8, rue St-Georges.
L. BASCHET, 125, boulevard St-Germain. — Librairie d'Art.
BIHN, 67, rue de Richelieu.
DELAHAYS, 29, bd St-Martin. — Achat de livres et gravures modernes.
PAUL DELARUE, 122, bd Saint-Germain.— Gravures et eaux-fortes françaises et anglaises.
CH. DELORIÈRE, 15, rue de Seine. Burins et eaux-fortes modernes.
DUMONT, quai des Grands-Augustins, 21.
TH. FABRÉ, quai des Grands-Augustins, 41.
E. GOSSELIN, 75, quai des Grands-Augustins.
FRANCIS GREPPE, 41 bis, rue de Châteaudun, et 65, rue Taitbout.
GOUPIL, 9, rue Chaptal.
LACROIX, 67, rue du Cherche-Midi. — Estampes anciennes. — Dessins de maîtres, spécialement de l'école française et anglaise du XVIIIe siècle.
E. LECADRE et Ce, boulevard des Italiens 18 bis.
A. LEGRAS, 66, rue de Bondy, éditeur de la *Sirène*, eau-forte et burin de M. Jean-Claude Manigaud, d'après M. J. Van Beers.
LELOGEAIS, 18, rue de Seine. — Achat de, gravures anciennes et modernes, planches gravées.
LOIZELET, 12, rue des Beaux-Arts.
Mme Vve PÉQUÉGNOT, 37, rue d'Orsel.
Georges PETIT et SAVARY, 8, rue de Sèze
G. TRÉPIER, 33, rue de la Pépinière.